Essai sur l'histoire du vers français

Hugo P. (Hugo Paul) Thieme

LU AVEC LIREGRATUITEMENT.COM

Livre libre de droits, lisible gratuitement en ligne et en quinze minutes par jour.

rimmense ulililë. Vous nous offrez une bibliographie raisonnée de f histoire de la versification Française^ un répertoire cl des tableaux soigneusement ordonnés à laide desquels V étude de n importe (juel problème du sujet deviendra facile, et qui auront encore la propriété de suggère/' des éludes nouvelles à entreprendre.

Mais vous néles pas seulement un érudil^ mon cher Thieme; ou plutôt vous êtes un vrai^ un excellent érudit .'j'entends un érudit intelligent. Je ne sais pas pourquoi, en vérité^ tant de gens chez nous s' obstinent encore à établir une opposition, et comme une incompatibilité^ entre r érudition et f intelligence^ le labeur et le talent. Ne donnons pas dans celle erreur qui tend à créer un préjugé en faveur de V ignorance et de la légèreté.

L'érudition d'un esprit médiocre est quelque chose de médiocre^ c'est su/' : mais Vig/iorance d'un esprit médiocre ^dira-t-o/i que c'est quelque chose de supérieur?

Savoir est un mogen de compre/idre, et ce n'est pas seulement dans les sciences de la nature que vaut l'axiome de Bacon : « Quantum scit, lantum polest. »

Vous lâchez, mo/i cher Thie/ne^ de ne rien ignorer du sujet ou vous vous applifjuez, afin de ne /nanquer aucune des idées vraies qui luiappa/'lie/ine/il. E/i lisant votre introduction et votre première partie^ on sera char/né d'y trouver à chaque page des vues o/ngi/iales, fines, précises^ ou larges. On sera le/ité de

dire que votre é/'udilion par là est bie/i française; mais ne vautil pas mieux dire quelle est tout simplement ce que l'érudition doit être en tous pags pour donner son propre et plein effelf

Je ne veux point ôter au lecteur le plaisir de découvri/' lui-même une h une les idées qui font l'inté/'ct de votre essai. Mais ne puis-jc di/'c au moins combien j'ai

PRÉFACE IX

élé frappé de vous voir vous refuser à séparer la versification de la vie pour la considérer abslrailemenl / Au contraire, vous insistez pour que Von ne perde jamais de vue le rapport qui unit les formes successives du vers français à tous les états de civilisation que nous avons traversés, et vous montrez comment nos révolutions métriques et rythmiques se lient aux changements de notre goût^ aux acquisitions de notre sensibilité, et même à nos transformations politiques et sociales. Vue philosophique et féconde qu'on n était guère habitué à trouver dans les manuels de versification.

Je tiens aussi à signaler un jugement que vous avez porté, et auquel votre haute compétence donne un poids singulier. Nous sommes toujours gênés, nous autres Français^ pour déclarer aux étrangers confiants dans leur savoir et leur jugement quil g a certaines choses dans la langue et la littérature françaises qu'un Français seul perçoit et qu'il a seul qualité pour apprécier. Nous faisons par politesse bien des concessions aux opinions et aux décisions exotiques. Aussi est-ce avec un vif plaisir que je vous en-

tends dire qu après tout « les Français eux-mêmes ont seuls le sens intime\et subtil de leur propre vers et de son rgthme ».

Vous faites bien voir V opposition de la conception allemande et de la conception française de notre vers : les philologues d'outre-Ilhin ramenant tout à l'accent et à la quantdé, et chez nous le « principe logique-mathématique » dominant en général.

Vous évaluez aïK'c une belle impartialité l'apport allemand et l'apport français dans cet ordre d'études; et sans refuser à nos iH)isins leur mérite, vous nous dites clairement le nôtre. Merci. Nous qui fûmes jadis si chauvins, si contefds de nouSy nous avons besoin

aujourdliiii qu'on nous donne confianceen nous-mêmes. K:^oi/ez tranquille, nous nen abuserons pas.

Vous [ailes comprendre enfin combien les nouveautés, à leur heure, sont nécessaires, à quel point les plus violents révolutionnaires qui ont paru tout saccager, font refl'et, au bout d'un certain nombre d'années, de n'avoir jamais rompu l'attache à la traditionnel d'avoir tiré toute la substance de leurs plus téméraires créations des profondeurs même du génie national. Peutêtre pourrait-on vous dire que dans le passé, bien des innovations ont avorté, que nous ne vogons plus que celles qui ont réussi, prouvant ainsi qu'elles n'étaient pas contraires aux principes de la vie; et que, de même, dans les tentatives des vingt ou trente dernières

années, le temps fera le discernement de ce qui était français et viable. Sogons prudents à rejeter, prudents aussi à glorifier.

Cependant je crois avec vous que le vers libre est un enrichissement de notre sgstème de versification, à condition qu'on g voie un élargissement, un complément de l'art traditionnel, et non pas une nouvelle loi qui abolit l'ancienne.

Je n'en finirais pas, mon cher ami, si je voulais causer avec vous de toutes les suggestions que fournit votre livre ; et je m'en voudrais d'occujjer trop longtemps le lecteur qui veut s'instruire auprès de vous.

Mais il faut bien que je lui dise un mot de ce que, depuis tant d'années, vous faites pour la culture française, dans la grande Université de Michigan, au cœur de cette région lointaine et pour nous presque fabuleuse des Grands Lacs, où la France avait pénétré jadis])ar ses soldats, ses pionniers, ses trapj)curs, ses missionnaires, el puis, pendant plus d'un siècle, ne pénétra pins du tout. Seuls

quelques noms de lieux — villages, rues de villes, îles ou caps — la rappelaient : Belle Isle, Bois Blanc, Sainl- Clair, Pontcharlrain, son! les noms qui frappaient mon oreille^ quand je débarquai à Détroit. Mais peu à peu la France est rentrée dans votre Ouest américain: elle est rentrée par ses écrivains, son esprit, sa civilisation. Et de ce rappel, nous devons rendre grâces à bien des individus et bien des sociétés, mais à personne plus qu'au groupe

des professeurs du département français de V Université de Michigan.

Je n'oublierai jamais ma visite à cette charmante cité d'Ann Arbor, toute pleine d'arbres et de verdures, où est installée l'Université ; votre si cordial accueil dans votre délicieux cottage de Geddes Ileights; et F exquise soirée que nous avons passée ensemble, avec les membres américains et français du département que vous aviez priés de venir causer avec moi de la France. J'ai, ce soir-là, retrouvé la patrie au milieu de la chaude sqmoathie qui s'attachait à toutes les choses de France, et dans la fine intelligence dont elles étaient saisies. On ne s'apercevait peut-être qu'on n'était pas en France qu'à un signe, c'est que l'on ng disait pas du tout de mal de nous.

Je vous ai revu depuis à Paris, mon cher' Thieme, aux heures tragiques du commencement de septembre Î9Î i, (piand, après vos vacances j)asséesche: nous, vous étiez rappelé dans votre jnnjs par vos obligations professionnelles. Je me souviendrai toujours en (piets termes simples et profonds, selon roli'e disei-èfe tuanière, vous me dites votre a/feelion pour nui patrie, luttre douleur du droit l'ioté, vos souhaits, votre espoii\ Je ne révélerai pas — vous ne le laisst'riez pas publi<'r — (pu* vous n'en ('tes pas resté au.r paroles : et je tairai la délica-

lessc ingénieuse que vous avez à plusieurs reprises emploi/ée à dissimuler les généreux élans de voire hunianilé.

S'il est vrai — comme je le crois — que Von n'oblieni la connaissance inlime des choses el des âmes que par la sympathie (une sgmpalhie éclairée, bien entendu, et qui, au lieu d'aveugler

le sens critique, le stimule el le guide), alors, mon cher Thieme, vous nous connaissez vraiment à fond ; et je ne m'étonne plus de la justesse pénétrante de votre érudition.

Paris, le 6 mars 1916.

Gustave Lanson.

Quoiqu'on ait publié de nombreux ouvrages touchant divers points de la versification française et en dépit même de l'abondance des prétendues histoires et des traités de versification, personne encore n'a présenté ce sujet comme il conviendrait. L'histoire proprement dite de la versification française dans ses phases multiples, les divers aspects sous lesquels il convient de Taborder, la complexité de ses principes ou de ses qualités rythmiques, les différentes controverses qui ont contribué d'une manière si considérable à l'évolution de la structure du vers français, son véritable cadre historique, tout cela n'a pas été pris suffisamment en considération par ceux qui se sont essayés à l'histoire de la structure du vers français dans toute son étendue. Nul n';i, jusqu'i\ ce jour, fait ressortir les aspérités, la complication, la multiplicité des domaines qui dépendent de celui de la versification, surtout delà versification française; nul n'a davantage donné une analyse consécutive de la bibliographie, indi(|uant ce que chaque autour a ajouté au sujet, ou l'importance et la tendance dos différents ouvrages, les différentes divisions qui ont partagé les criti(jues, l'essence ou la portée des travaux dos érudits des diverses nationalités, le rôle, vraiment considérable des traités et des essais du xvii*

et surtout du xviii* siècles, la signification des Arts Poétiques et les périodes de leur évolution jusqu'au récent traité de versifi-

cation, la nature et les caractères de l'œuvre accomplie k la fin du xix« siècle, enfin Tinfluence réciproque et le lien entre tous ces objets et la civilisation française en général.

Jusqu'à présent tous les traités n'ont vu dans la versification qu'un sujet isolé, comme si elle n'était pas une partie intégrante du développement général de la culture française, un chapitre de l'histoire littéraire de la France, une manifestation esthétique du génie français aussi bien que Fart ou la musique.

Voilà seulement quelques-uns des sujets et des nombreuses questions qu'il faut envisager et étudier à fond pour écrire une véritable histoire de la versification française.

L'objet de cet ouvrage n'est pas de composer un manuel ou un recueil de règles, de s'attacher à des détails de métier, de prononcer des sentences d'excommunication ou de parti pris, de peser méticuleusement les règles ou les principes, ni d'examiner de trop près des questions individuelles de versification, mais plutôt de donner un aperçu de ce qui s'est passé, de ce qu'on a déjà fait, de ce que chacun a apporté d'original, de faire connaître les éléments dont on doit disposer pour l'étude d'un sujet si complexe, de montrer, depuis les premières origines jusqu'aux dernières évolutions, le point où l'on en veut venir, de suggérer des idées pour des travaux encore à faire et en général d'indiquer combien la versification française est intéressante, ardue, variée, d'éveiller et de stimuler l'intérêt pour un sujet qui, après avoir passionné le monde littéraire et savant, semble tombé dans une indifférence presque complète.

Incontestablement l'une des raisons pour lesquelles si peu d'auteurs qui ont traité ce sujet ont saisi la nature véritable, les

principes fondamentaux, le rythme général du vers français,

est qu'ils ne l'ont pas envisagé comme Tim des facteurs du développement général de la culture française, mais isolément. Les trois quarts peut-être du travail accompli concernent purement le mécanisme, le squelette et, en tant que tels doivent être considérés comme le labeur préliminaire de celui qui veut entreprendre la tâche plus étendue d'écrire véritablement rhistoire de la versification française. Cet ouvrage a pour but de préparer la voie à cette œuvre plus vaste et de la rendre possible.

Chaque étudiant doit pour chaque sujet compléter lui-même la bibliographie. Quiconque s'est occupé de cette question et n'a pas simplement recueilli ce que d'autres avaient préparé se rendra compte qu'il est impossible d'être complet. On espère cependant que toutes les indications importantes auront été à peu près données.

Peu de gens saisissent le vers français et peu de gens s'y intéressent tant soit peu, ce qui paraît tout naturel. Beaucoup d'étrangers particulièrement abandonnent tout espoir de jamais parvenir à le saisir et finalement se persuadent qu'on n'y peut trouver ni rythme, ni harmonie, tels du moins qu'ils en goûtent dans leur propre langue. La raison en est très apparente, quand on étudie l'évolution du vers français. Le déve-^ loppement do lu structure, des règles, d«^ la technique, de même que les changements du sujet dans la poésie française ont toujours suivi de près les diverses manifestations du génie national^ artistiques aussi bien que politi([ues, et Ton peut dire qu'ils sont le reflet fidèle de toute son évolution.

Au xvr siècle le vers était libre, imparfait, personnel et spontané ; au xvii« siècle il suivit la tendance générale h la discipline et à tout ce qu'elle implique ; le xviii* siècle s'écarta des règles inllexibles pour plus d'indépendance et finalement le XIX* siècle lui rendit sa liberté totale, son individualité, sa spontanéité et même rimperfeclion de sa forme. Cette évo-

lution correspond exactement à ce qui s'est passé dans toute autre branche de l'activité artistique.

Si donc la versification française sous son aspect le plus étendu est un miroir fidèle du génie français, elle doit également refléter les qualités essentielles qui caractérisent chaque phase de production ; c'est ce qui a lieu. La qualité essentielle et primordiale, celle qui est si aisément perçue dans Tart français et la prose française, la perfection technique, semble échapper à la plupart des amateurs de poésie des autres nations, quoique l'un et l'autre lui doivent leur réputation.

Ces qualités techniques se sont perfectionnées à un tel point dans la poésie moderne qu'il n'appartient de les saisir qu'à un nombre restreint de Français mêmes. Il en fut ainsi des innovations techniques de Victor Hugo. Ce haut développement ne caractérise pas seulement la poésie, mais encore se retrouve dans la musique et dans l'art. La compréhension du vers français à n'importe quelle époque suppose toujours la compréhension des harmonies complexes du son, de la couleur et de la ligne et aboutit infailliblement à un sens correct de la prononciation, à une connaissance exacte de la valeur des mots et du singulier pouvoir de leur agencement, à la distinction délicate des sons et au goût de la prose française. Les Français eux-mêmes sont naturellement les juges les plus sûrs et les plus sensibles de leur propre

technique, et il semble absurde de les accuser de n'avoir pas de rythme dans leur vers. Cependant à chaque période de développement et de changements il se trouvera de nombreux Français pour accuser leurs poètes de détruire l'essence même du rythme et la nature propre du vers français, qui plus tard proclameront ces mêmes poètes de grands génies. Avant de pouvoir rénover et élargir suivant les idées et la vie modernes la technique ou le mécanisme du vers, il fallait que l'ancienne forme fut brisée, qu'il y eût une liberté complète et que chaque trait personnel, chaque tendance

fussent rendus possibles. Cela a toujours impliqué la grande bataille avec la tradition, rautorité,r Académie. Il y a toujours eu les révolutionnaires contre les réactionnaires ou gardiens de la tradition.

On n'a obtenu des concessions que par la force, la violence, Texagération. Durant ces périodes de révolte Ton a toujours soutenu que l'étranger était derrière, mais comme dans la dernière phase précisément du développement de la poésie française moderne, l'on découvrira que les innovations véritablement légitimes, celles qui étaient raisonnables et dans les limites de Fart et qui reflétaient le génie français émanaient des Français eux-mêmes. Aucun étranger ne possède une oreille aussi délicate, aussi sensible et sûre pour saisir Tharmonie de la musique et l'esprit de la poésie française que le Français luimême. Il en est de même de toute autre nation. Toutefois la nature rythmique du vers français est si subtile, si fugace, si vague et indéfinissable, pourtant si entraînante, si réelle et satisfaisante une fois saisie, qu'il doit toujours appartenir aux Français eux-mêmes de décider avec leur sens inraillible de la précision et de la mesure, ce qu'est

leur rythme, jusqu'à quel point il peut évoluer, et quels doivent être les principes de leur versitication.

Les conditions ont varié pour chaque périndo .lo l'hibtoire _de l-< v.T^incaliQILfrntirni^e. Il faut les étudie : , .. '|ui conduit à 1 ex .;:i .. d'ouvra;^^- s c^ui on eux-mêmes n'ont rien à voir avec la versification proprement dite, mais cjui peuvent servir à faire connaître les conditions dans les(|uelles la versitication française s'est développée. Si nous trouvons dans la poésie des traits tels (juc lo style brisé, des lambeaux de phrases, des passages d harmonie imitative, un rayon de lumière qh et là, des adjectifs séparés de leurs substantifs, des verbes retranchés do tout rédilîco, une confusion générale de la grammaire et le vague de l'expression et si nous comparons cela aux pro-

cédés analogues, en peinture dans la distribution des couleurs et l'alignement des traits et des lignes, en musique dans les harmonies voisines et l'introduction des dissonances imitant les propres modes et les propres manifestations de la nature, nous nous convaincrons qu'il existe une cause qui produit un état d'esprit, une condition physique et mentale qui sont non seulement capables de produire ces phénomènes, mais encore constitués de telle sorte que ces moyens d'expression soient naturels. Nous admettons aujourd'hui ce qu'il y a dix ou quinze ans l'on considérait comme monstrueux. Une transformation doit donc s'être opérée en nous. L'on ne peut considérer les tendances modernistes de chaque âge comme sans discipline et sans lois. Elles sont des manifestations d'hommes qui se trouvent liés par des traditions qu'ils ne peuvent rejeter complètement. Les poètes et les musiciens du jour font de l'oreille et les artistes des yeux les arbitres

de leurs créations. En théorie il n'y a de règles, de traditions, de lois que celles de chaque individualité. Est-ce que le vers moderne est un vers sans art et la peinture un dessin sans lignes ? C'est ce qu'affirment ceux qui ne sentent pas, n'entendent pas et ne voient pas comme les poètes, les musiciens et les artistes d'aujourd'hui. L'équilibre, la mesure, l'harmonie, la précision, la logique, la perfection de la forme, la clarté ont toujours été les caractéristiques de l'activité française. L'on peut donc se demander s'il est possible qu'elles soient rejetées sans merci? L'on peut aussi se demander si elles sont rejetées le moins du monde et si ceux qui ne saisissent pas les manifestations modernes et les condamnent par conséquent, ne sont pas incapables de comprendre une transformation qui implique des facultés poussées plus loin et plus haut que la moyenne du temps.

Est-ce que ces hommes ne sont pas des génies? L'avenir l'a prononcé en leur faveur et il en fera certainement de même pour ceux cpii sont les derniers des derniers. Si l'on étudie et

si l'on pèse convenablement ces considérations, l'on se rendra certainement compte de la difficulté et de la complexité que présente la rédaction d'une véritable histoire de la versification française.

Les difficultés les plus concrètes ou évidentes sont aisément surmontées; elles se rapportent à des sujets tels que l'étude approfondie de la grammaire française, delà prose, de la nature et des origines de la langue, des étapes de sa séparation du latin, Tessence et l'histoire de la poésie française, la prononciation, la rhétorique, la différence entre la prose et le vers, les raisons pour

lesquelles la compréhension de la poésie française aide à celle de la prose, les controverses sur divers sujets^ la nature de l'œuvre des lettrés des différentes nations et une comparaison entre eux, la phonétique, la physiologie dos organes vocaux, la philologie, car l'esthétique poétique comprend un grand nombre de sujets ardus, Thistoire générale des règles ou le mécanisme aussi bien que les principes fondamentaux, comme la rime, le nombre des syllabes, qui impliquent l'accent et la quantité en tant qu'éléments du rythme, et un nombre presque illimité d'autres sujets sur chacun desquels Ton a déjà écrit quelque livre ou quelque article. Le plan de ces divers sujets avec leurs divisions et leurs subdivisions serait comme un filet aux mailles inextricables.

Au lieu de suivre la division habituelle en chapitres sur les origines, les dilîérentes règles, Taccent, le rythme, etc., l'on peut adopter un plan qui grouperait tous les sujols sous des dénominations comme celles-ci: histoire et culture, esthétique et psychologie, mécanisme et statistique, physiologie et phonétique. Dans Tun ou l'autre de ces groupes chacjue sujet pourrait facilement trouver sa place propre ; par exemple Barat, 190i, dans le groupe histori(|ue cl Braunschvig, \\H)ï, dans le groupe esthétique.

L'un des sujets les [ilus intcressants et pi'ul-étrc le plus

épineux de tous est celui du rythme qui a déjà donné matière à tant de discussions. L'on a reconnu au rythme des caractères qui relèvent de Taccent, de la quantité, de la logique, de l'alternance, de la physiologie et de la psychologie. L'on peut distinguer deux écoles ; les Français étant en général opposés aux étrangers et surtout aux Allemands. Les lettrés français se sont querellés entre eux, de même que les lettrés allemands, mais leurs divergences ne sont pas aussi fondamentales que celles qui séparent

les Français des Allemands. Dans l'ensemble les Français se refusent à prendre l'accent pour base de leur rythme, quoique récemment un certain nombre aient été conquis à cette théorie grâce aux expériences faites avec les instruments phonétiques.

Quoi qu'il en soit, le principe logique-mathématique est encore celui qui convient le mieux au génie français. Mais cette interprétation même est loin d'être claire, satisfaisante et décisive.

En effet la nature exacte du rythme dans la poésie française reste encore à définir. La conception allemande de la versification française est presque toujours contraire à l'esprit du vers français, au génie français et aux manifestations de la culture française ; elle repose simplement soit sur l'accent, soit sur la quantité.

Les Français qui ont adopté le principe de l'accent sont influencés par la culture étrangère, ou bien suivent la tendance actuelle de tant de Français à s'adapter aux habitudes et aux conceptions étrangères. L'on doit considérer les noms de Lubarsch, Foth, Stengel, Diez, Saran, WuUT, Aae, Rudmose-Bro^vn, Guilliaume, etc., en regard de ceux de Becq de Fouquières, Guyau, Tisseur, Eichthal, Le Goffic, Lanson, Granmiont, de Gourmont, de Souza, Dorchain, etc. D'ordinaire les lettrés étrangers accusent les lettrés français de confondre le rythme schématique avec le rythme phraséologique. Ce que

cela veut dire est exprimé de différentes manières et plus ou moins clairement par les différents critiques. Quand on fera le bilan de tout ce travail, Ton découvrira que pour les recherches techniques, mécaniques, statistiques et historiques, la balance penche fortement du côté allem.and ; mais que pour Toeuvre es-

thétique, théorique, spéculative et originale, elle est toute du côté français. A un point de vue impartial, après un examen attentif de ces travaux, il devient évident que les Français euxmêmes ont seuls le sens intime et subtil de leur propre vers et de son rythme, de même qu'ils ont été des guides infaillibles dans leurs innovations hardies dans l'art et la musique. Jusqu^à présent les étrangers n'ont pas saisi la nature indéfinissable et complexe du rythme des vers français. En dépit de l*œuvre admirable de savants comme Stengel et Saran, il reste encore à un Français d'écrire en toute connaissance de cause l'histoire de sa propre versification.

Dans la bibliographie le but a été autant que possible d'évaluer chaque ouvrage, de déterminer son importance, sa nature, son apport, sa valeur générale, naturellement en se basant pour chacun sur l'époque de son apparition. L'on n'a nullement cherché à donner une liste complète, même partielle, des références pour des sujets tels que la ballade, le sonnet, etc., ou pour les livres avec un aperçu général des conditions du temps, de l'état de la civilisation, etc. Pour ces sujets Ton a donné seulement les références (jui d'une manière ou d'une autre intéressent particulièrement la versification et ont été plus ou moins souvent mentionnés dans la bibliographie de ce sujet. Dans la bibliographie des sujets spéciaux l'on verra que les références s'enchevêtrent fro(juemment; par exemple, nécessité do réformes et réformes accomplies; accent, rythme et principes. Dans certains cas, en renvoyant à des dates et des noms, la référence peut signifier (jue dans l'ouvrage de telle date l'on traite le sujet en question ; par oxemplo: I'.)o(), WullT,

à la mention Rostand, veut dire qu'il a dans cet ouvrage un chapitre important pour l'étude de Rostand. Une bibliographie de la versification française, telle que le présent essai, aurait été pratiquement impossible sans l'aide de publications telles que Romania/Aeitschrift fur Romanische Pkilologie^Ztz.fiir Nenfranzœsische Sprache wid Literatiir, Kritischcr Jahreshericht der Romatiischen Philologie de Kœrting et les diverses bibliographies qui se trouvent dans les thèses, les traités, etc. Il n'y avait pas grand'peine à vérifier ces nombreuses références, excepté quand il s'agissait de publications périodiques, et il est bien certain que beaucoup d'excellents articles ont échappé. L'on peut pour ainsi dire tout trouver à la Bibliothèque Nationale et quiconque entreprendra de vérifier cette bibliographie sera forcé d'y travailler. Si cet ouvrage peut servir, son but aura été atteint.

Je désire témoigner ici à M. Abel Doysié toute ma gratitude pour la traduction qu'il a faite de cet ouvrage de l'anglais en français.

Hugo Paul Thieme.

Paris, 1914.

CHAPITRE PREMIER

Conditions favorables ou défavorables à la versification

Pour porter un jugement sur la versification française dans toutes ses ramifications il faut naturellement connaître et pouvoir juger la civilisation française. L'on a publié des livres de diverse nature qui contiennent des chapitres sur quelque branche

de la versification, les uns sous forme d'études sur différents auteurs ou groupes d'auteurs, les autres sur une période définie de Thistoirede la versification ou tout un siècle. Ce peuvent être des Réflexions, des Critiques, des Essais, des Grammaires, etc., dont on peut tirer directement des renseignements soit sur les vers, soit sur le travail accompli en cette matière et les conditions dans lesquelles il s'est fait. Les livres de cette espèce sont innombrables. L'on n'a donc renvoyé qu'à ceux qui sont fréquemment mentionnés dans la littérature du vers. L'on ne doit donc pas s'étonner de remarquer l'absence de beaucoup d'ouvrages importants, puisque le choix a été basé sur ce (|ue l'on a considéré comme un apport distinct au sujet de la versification. Des sujets comme l'orthographe primitive, la ponctuation, les diphtongues, les voyelles, la prononciation et la syntaxe devraient naturellement avoir place.

Connue prescjue toutes les discussions durant la période do

formation et au xvi" siècle se rapportaient à la définition des

f termes, à la création de la technique ou du mécanisme du vers, Ton s^est tourné, à mesure que cette partie est devenue fixe ou définie, vers l'édiction de règles strictes et précises, la copie des modèles, la discipline et Tordre.

Cela a été Toeuvre du xvii^ siècle. L'on a commencé à mettre en doute la valeur de cette réglementation sévère et exigeante dès le début du xviii" siècle. Au lieu d'appliquer leur génie ou leur talent à fixer le mécanisme du vers, les critiques et les poètes de ce siècle ont porté leur attention sur la discussion plus étendue et plus profonde du rapport entre le sujet et la forme. Deux questions préoccupaient avant tout les écrivains qui traitaient du vers

au xviii' siècle : la rime, ce qui impliquait les principes mêmes du vers français, et la comparaison entre les anciens et les modernes. L'on avait discuté ces sujets bien avant le xviii® siècle, mais non pas si complètement, comme ce n'étaient point alors les questions principales.

Ce n'est que peu après la Révolution que les lettrés se sont mis à scruter les principes du vers français et ce sujet a été agité sous une forme ou sous une autre jusqu'au temps présent. Il comprend la rime, le rythme, l'esthétique du vers et ses origines, principalement.

Le premier ouvrage qui résume les conditions et les questions du moment et devient par conséquent d'une valeur toute particulière pour l'étude de la poésie et de la versification en raison des lois et des conseils qui s'y trouvent, est celui de Du Bellay, 1540. Il a donné lieu à de nombreuses critiques et a été le point de départ des querelles littéraires. Un grand nombre des détails qui peuvent servir à la connaissance des conditions de l'époque et aussi de la langue française par rapport à ses qualités en comparaison de l'Italien se trouvent dansPasquiers, loGO, et dans Vaugelas, 1G47, pour ce qui est de la gram-

CONDITIONS FAVORABLES OU DÉFAVORABLES A LA VERSIFICATION

maire, tandis que Mervesin, 170G, résume la part de Marot dans le développement de la versification, ainsi que l'influence de Malherbe, en montrant avec netteté que la poésie de son temps avait

dégénéré en négligences, trivialités, élégance superficielle et que le moment était venu d'un retour à la poésie plus naturelle et plus facile. Des renseignements de même nature se trouvent dans M"" de Gournay, 1626, dans Massieu, 1739, et dans Rigoley de Juvigny, 1772, mais avec l'avantage d'embrasser des champs respectivement plus vastes. Au xix° siècle nombreux sont les ouvrages qui donnent un ' résumé des conditions soit pour un siècle soit pour plusieurs 'et chacun possède quelque trait particulièrement intéressant. L'on peut consulter avec profit Chasles, 1828, pour l'influence de ritalie sur la France au xvr siècle, tandis que Sainte- Beuve, 1828, est surtout précieux pour l'appréciation des tentatives des poètes et les raisons pour lesquelles tout aurait dû être com.me il a été. Génin, 18^5, laisse une notion précise de la relation étroite entre les transformations de la lansrue et les règles de la versification, alors que Wey, 1848, donne à peu près les mêmes renseignements et fournit une excellente base pour Tétude des conditions dans lesquelles les règles de versification ont pris naissance, ont fleuri et régné et du rôle qu'elles ont joué dans l'évolution de la langue, de la littérature et de la culture. Littré, 1863, est surtout utile pour ses aperçus d'autres œuvres, telles que celles de Scoppa,Quicherat, Meycr,Diez et aussi pour la connaissance de la nature du vieux vers français. Egger, 1860, résume l'influence grecque et latine, Darmesteter et Hatzfeld est d'un secours inappréciable pour l'étude du xvi* siècle. L'on n'a jamais exposé avec plus de clarté la portée, l'influence et le rôle de sa formation et des changements delà langue par rapport à la versification qu'Aubertin, 1882.

Un ouvrage d'une valeur particulière pour Tensemble de ce

qui constitue la poésie, son art, sa signification, son action sur la civilisation, son importance et son influence dans la vie du temps est celui de Bourcier, 1886. L'on doit consulter Allais, 1891, pour Malherbe et son temps. D'autres travaux d'un intérêt particulier pour Tétude des conditions au xvif siècle sont ceux de Du Bos, 1719, Remond de S. Mard, 1734, et sa critique par Nicolas, tandis que celui de Souriau, 1893, s'attache exclusivement à la technique, à l'observance ou la non-observance des règles par les grands poètes du xvii^ siècle.

Une étude analogue à la précédente pour les poètes du xviii® siècle est celle de Mornet, 1907. L'on peut mentionner quelques-uns des ouvrages les plus importants qui traitent de l'ensemble des conditions au xix" siècle : Nebout, 1895, Boschot, Rosières, 1896, Vigié-Lecocq, 1897, Barat, 1904, Souza, 1906, Sauvebois, 1908.

L^'étude des grammairiens des xvi'^ et xvir siècles est particulièrement utile pour se rendre compte de la versification française, car ils montrent clairement le lien étroit qu'il y a entre les changements dans Fortographe, les accents, la ponctuation et ceux dans le mécanisme du vers. Certains renferment des chapitres sur la versification, certains un traité à la suite de la grammaire, d'autres s'étendent sur les questions des accents, de la quantité, etc. Toutes ces grammaires pour ainsi dire ont été écrites sous l'influence classique et par conséquent jouent un rôle important dans la question capitale de ces deux siècles, la querelle des anciens et des modernes.

Celles qui sont le plus souvent citées sont celles de Dolet, 1540, Meigret, 15i2, Ramus,1562, Bèzc, 1579, Estienne, 1584, Broutesauge, 16-20, Vaugelas, 1647, Chifflet,1659,Ménage4672,

Régnier-Desmarais, Dangeau, 1717. L'on a déjà mentionné des études générales comme celles de Génin, Wey et Littré. Il y a un nombre presque illimité de livres et d'études qui inté-

CHAPITRE II Bibliographie

Jusqu'à présent aucune tentative n*a été faite en vue de donner, même d^'une manière partielle, une bibliographie de la versification française. Ce qui existe peut aisément être reparti entre ces groupes suivants : a) les Bibliothèques Françaises qui traitent des livres, des chapitres de livres, ou des articles sur des sujets tels que la rime, la poésie et la prose, les anciens et les modernes, les vers mesurés et les arts poétiques. Elles apparaissent avant le xix'' siècle et c'est d'elles que la plus grande partie de nos renseignements bibliographiques ont été tirés tout d'abord ; b) un certain nombre de traités de versification qui ont accordé plus ou moins de place aux ouvrages précédents, mais ils n'ont relativement que peu d'importance ; c) des volumes de critique, de réflexions sur la poésie, d'essais, d'études ou de recherches sur certains sujets qui présentent un résumé de quantité de théories avancées par les auteurs ou les savants. Mais ces derniers donnent rarement des indications exactes et sont par conséquent plus souvent embarrassants qu'utiles; d) au cours des dernières années il a été publié des études et des éditions des arts poétiques primitifs qui contiennent d^ordinaire des renseignements bibliographiques très précieux, mais sur les manuscrits, les diverses éditions, la comparaison des Arts Poétiques et Timportance de tel ou tel, plutôt que sur la bibliographie même en temps que guide ; e) les bibliographies sur des sujets particuliers tels

que la prononciation, le sonnet, etc. ; f) les listes bibliographiques pures et simples.

Ces dilférents groupes permettent de concevoir aisément que la question de la bibliographie embrasse aujourd'hui un champ très étendu et qui compte de nombreuses ramifications ; qu'elle peut être soit uniquement énumérative, soit critique, soit analytique, soit bibliographique; c'est-à-dire soit une compilation, soit une discussion et une appréciation de la matière ou des éléments d'un sujet déterminé. Cet ensemble est Tun des objets du présent ouvrage, et puisqu'on ne saurait prétendre être complet, tout au moins pourra-t-il servir de point de départ.

La Bibliothèque de La Croix du Maine, 158'^, rééditée en 1772 par Rigoley de Juvigny, celles de Sorel, lGGi,et de Goujet, 1740-175G, sont les ouvrages les plus importants de cette nature avant le xix^ siècle. Goujet est d'un prix inestimable en raison de sa plénitude, de sa variété, de ses jugements et de ses comparaisons. On trouve une liste des auteurs des Arts Poétiques avec une courte appréciation de leur valeur dans Richelet, 1071, qui est loin d'être aussi complet, ni aussi important que les Jugemens des Savans de Baillet, 1085-1080. Uy a dans le second volume trois chapitres, pages 4 1-72, sur les jugements des principaux auteurs qui ont traité de Fart poétique, contenant environ soixante-cinq citations plus ou moins exactes, accompagnées de critiques assez curieuses. Sans aucun doute Goujet a beaucoup emprunté à Baillet, mais on le développant «^ un tel point (jue le premier a été presque totalement oublié. La Croix, 1(>'.)4, renferme, en outre d'une liste de vingt auteurs (|uionl écrit sur la poéti([ue française, les noms de vingt poètes anciens, ceux de soixante despoètes modernes les plus ilkistres, de dix-neuf au-

teurs dramati([ues et de leurs ouvrages, de neuf moindres noms et de neuf noms moindres encore parmi les- (piels so trouve celui de Corneille. Gaullyer, 1728, donne à la

lin de son avertissement une liste de peut-être douze auteurs qui ont écrit sur les Arts Poétiques. Il ressort de tous ces renseignements bibliographiques, qui ont paru avant 1740, que Goujet avait de nombreux éléments à sa disposition, mais il sut s'en servir et la Bibliographie démontre qu'il a touché tous les sujets dont le xyiii" siècle s'est occupé.

Un ouvrage en deux volumes, très peu connu, qu'on ne trouve mentionné nulle part. Querelles littéraires, 1761, de l'abbé A. S. Irailh (attribué à Tabbé Rajnal) présente d^'admirables résumés de différentes questions telles que la querelle des anciens et des modernes, la versification et la rime ; il résume en présentant les arguments des deux parties la question du vers sans rime et de la poésie sans vers ; les querelles entre TUniversité de Paris et les religieux mendiants, Port- Royal et les Jésuites, TEncyclopédie et Tanti-encyclopédie, Marot et la Sorbonne, Furetière et l'Académie française, etc. L'ouvrage de Lacombe, 1766, traite exclusivement des querelles de Voltaire. Les divers ouvrages de Scoppa, 1811-1815, contiennent des indications çàetlà, tandis queDaru, 1813, donne l'analyse des treize ouvrages présentés au Concours de 1813. Le sujet des vers blancs et de la rime, adversaires et partisans, est véritablement épuisé par Bonaparte (Saint-Leu) 1823, de même que les treize traités du concours de 1813. Le Catalogue de Viollet-le-Duc, 1843, contient beaucoup de précieux renseignements sur les Arts Poétiques et les Dictionnaires de rimes, ainsi que sur les collections poétiques jusqu'au xviii' siècle. Cet

ouvrage mériterait d'être plus connu en raison des indications qu'il fournit au sujet des livres obscurs.

Les métriciens, les critiques et les grammairiens primitifs forment le sujet d'un chapitre spécial dans Wey, 1848, et Egger, 1869. On trouve dansThurot, 1881-1883, une précieuse bibliographie sur la prononciation, les grammaires, etc. Pellissier, 1882, est le premier qui ait étudié les Arts Poétiques

primitifs. Il fut suivi par Zschalig, deux ans plus tard par Rûcktœscliel, 1889, et Langlois, 1890. L'édition de Vauquelin par Pellissier, 1885, renferme une précieuse étude des Arts Poétiques dans leur ensemble et leur dépendance réciproque. On trouve la même chose dans Delaporte, 1888, et Chamard, 1904. Il y a une bibliographie très complète de l'ancienne littérature française, la littérature épique en particulier, dans Nyrop, 188Q. L'on verra une analyse et une description des principaux ouvrages qui ont trait à la quantité et au vers mesuré dans un livre peu connu, mais très neuf et très original, Ricard, 1887 ; et les principales théories de l'accent dans Holborn, 1905. Hecq et Paris ont publié en 189G une Poétique française qui contient le titre et la substance des principaux traités de poésie française, avec des exemples des diverses sortes de poèmes. Van Bever et Léautaud, 1900, 1909, fournissent beaucoup de renseignements sur les Symbolistes et levers libre modernes. L'étude la plus remarquable des tout premiers Arts de Seconde Rhétorique est celle de Langlois, 1902, qui restera très probablement comme le modèle de tous les travaux de cette nature à l'avenir. Une bibliographie fort complète est fournie sur le sonnet par Vaganay, 1902; sur la strophe par Martinon, 1912. Dcr Rijthmus, etc., de Saran, I90i, est un ouvrage unique en son genre. L'auteur discute, analyse et

apprécie toutes les théories qui ont été avancées sur les principes de la versilication française dans leur ordre chronologique. La question de l'origine du décasyllabe en France et en Europe est abondamment traitée par Thomas, I90i. L'on doit consulter les ouvrages de Wullf, 1900» Saran, l'.lOi, Rudniose- Brown, 1905, Aae, 1909, pour la discussion des principes de la versification française, et Brunot, 1892, Ht vue Universitaire^ Mornet, 1907, Thiemo, 1907, Lanson, 19()«.M9I2, p.nir une bibliograpliie générale. L'on doit mentionner particulièrement les comptes rendus réguliers de Métrique Romane de Sten-

gel dans le Kritiscfier Jahresbericht der Romanischen Philologie, 1800 et dans Verslekre, 1893.

On peut citer beaucoup d'autres livres et d^articles contenant des bibliographies, des ouvrages allemands principalement, et des publications périodiques telles que la /?0??2<2? i?'a,Zef/5cAr2/^ fiir Ro}7ianische Philologie et Zeitschrift fur Franz.Sprache iind Literatur. La plus grande difficulté dans Tétude de la bibliographie est le contrôle des indications, surtout en ce qui concerne la versification à laquelle les bibliothèques accordent généralement peu de place. La plupart des livres contenus dans cette bibliographie ont été consultés à la Bibliothèque Nationale. Il n'en a pas été de même des périodiques qui présentent des difficultés plus grandes encore, les périodiques modernes particulièrement.

Pour les vérifier Ton a dû recourir à de nombreuses bibliothèques et à diverses méthodes.

CHAPITRE III ' Les Arts Poétiques

Les Arts Poétiques sont les avants-coureurs ou la base de toute question de versification. Ils reflètent également avec fidélité l'état de la littérature et de Tësprit littéraire, même les changements de civilisation au cours de chaque siècle, et c'est d'eux que l'on apprend les sujets qui étaient en discussion et ce qui occupait le plus les hommes de lettres aux diverses époques de l'histoire littéraire de la France. Leur étude permet de se rendre compte aisément : 1* du lien étroit, jusqu'à la Révolution, entre l'antiquité classique et l'ensemble du système d'éducation adopté en France ; 2^ du point jusqu'auquel le grec et le latin étaient connus et estimés ; 3° de l'étroitesse de la discipline i\ laquelle les Français étaient astreints, du rôle que jouaient les Arts Poétiques, et plus tard de la part considérable qu'ils prirent au renversement de cette discipline. Les Arts Poétiques ont été les premiers ouvrages de critique et les premiers guides littéraires. Après la grande période épique durant laquelle le contenu ou le récit a plus d'importance que la forme, la poésie légère, telle (|ue la poésie lyrique, fait son apparition et avec elle c'est la forme qui prend le plus d'importance. Voil;\ ce qui constitue le fond des Arts Poétiques ; ils analysent les divers éléments de la forme et peu à peu deviennent les canons et le guide des poètes. Kn réalité leur tAche paraît avoir été de décourager le coté artificiel, purement torhnicjue, vide, fastidieux, sans caractère, le côté

p) = pt^riodiquo

exclusivement artistique ou orné, pour encourager Télévation, la noblesse et le bon sens.

L'on doit toujours les considérer comme des guides, des conseillers et des obstacles contre les innovateurs trop enthousiastes. Cela est vrai jusqu'au temps présent, quoique avec le règne des périodiques et des journaux leur influence se fasse moins sentir. Cependant il faut reconnaître que des ouvrages comme ceux de Quicherat, de Banville, Tisseur, Sully Prudhomme et Grammont ont exercé et exercent encore une influence salutaire.

En parcourant presque tous ces Arts Poétiques et ces livres dont les titres variés n'indiquent pas toujours un traité sur les règles des vers, il se manifeste un grand nombre de traits importants et de qualités. Ces livres ou ces études semblent aller par périodes. Les questions les plus diverses se présentent. Chacun ajoute un point nouveau. Ces derniers à leur tour sont repris, répétés et transformés de manière à paraître neufs. En général les ouvrages antérieurs à celui de j^ Yauquelin, 1G05, contiennent surtout des formules et des recettes, des descriptions et des analyses des différents genres de poèmes ; ils ont pour objet la base, les fondements, les principes, les règles à adopter dans la composition. Vauquelin nous fait envisager un trait nouveau, le souci de l'esthétique. Dans les traités plus anciens l'on fait appel à l'oreille et non point aux yeux ; c'est pourquoi telle était la loi : la rime pour l'oreille et par conséquent l'on doit juger des voyelles d'après la prononciation et non l'orthographe, ce qui est un point de la plus grande importance pour la connaissance des contro-

verses subséquentes au sujet de la rime, du compte ou de la valeur des syllabes et de Ve muet. Effectivement la base et l'explication de presque toutes les questions qu'on discute aujourd'hui se trouvent dans les Arts Poétiques.

11 est intéressant de remarquer également que les tout pre-

miers sont exclusivement français, de même que la grande école des portraitistes, Du Moustier, les Clouet ; mais avec Sibilet ritalianisme et Tesprit de la Renaissance se manifestent ouvertement dans des questions telles que celles du vers mesuré, de la rime et de Testhétique en général. En considérant les traités après 1005 l'on découvre rapidement qu'ils peuvent se diviser en plusieurs groupes : a) ceux qui traitent de technique et ne sont qu'un exposé de règles ; b) ceux qui tout en exposant des règles s'étendent sur des considérations esthétiques, la discussion des principes et le but du vers ; c) ceux qui donnent des règles et une analyse des différents genres de poèmes, de leur structure, de leur nature, de leur rôle. Evidemment les sujets favoris des premiers auteurs sont ; la rime, ses diversités, sa définition, ses origines, la quantité et les dilTérentes sortes de syllabes, les vers des différents pieds ou syllabes ; la définition des termes tels que rythme, hiatus, rimes masculines et féminines ; la définition de toutes les espèces de poèmes tels que ballade, lays, rondeau, sonnet, chant royal, etc.. et de toutes les rimes : équivoque, mêlée, borgerette, serrée, rétrograde, etc.; l'emploi de mots dans la rime ; les vers mesurés; la nécessité do suivre des moièles, toujours des modèles français, quoique pour leurs théories les ouvrages latins fussent considérés comme la seule autorité ; les définitions de rhétorique, la division des figures de langage, des avis pour écrire, composer et traduire, de nombreux sujets dont le chanq)

appartient à la grammaire, ce cjui expli(jue le lien étroit entre les grammaires et les Arts Poétitjues primitifs ; de longues dissertations sur les origines de la poésie et son ancienneté ainsi que sur rexcellence de l'antiquité. Tels étaient les principaux sujets en di.scussion vers rannét» ir»05, qui est l'une des dates les plus importantes dans Thistoire des arts poétiques. Plus tard ce furent dos ([uostions comme la supériorité du latin vi d\i grec sur le fram»ais, les principes

d'Arislolc, les discussions de style, le rapport entre les poètes modernes et les anciens, des critiques réciproques, la décadence du goût français, les vers sans rimes ou la tyrannie de la rime ; en général une révolte contre les règles et la discipline qui atteint son paroxysme au xviii* siècle. Il y avait ceux qui avançaient que le seul but de la poésie était de plaire et que la seule règle du poète était de procurer du plaisir au lecteur et de se conformer à son goût^particulier ou individuel; il y en avait d'autres qui soutenaient que la poésie était un art et que les règles en étaient si certainement celles qu'Aristote nous donne qu'il est impossible d'y réussir par un autre chemin. Par conséquent ces règles rigides et celle qui est de plaire ne sont jamais en contradiction, d'où il suit que le succès par une méthode n'est pas possible sans l'autre. Les chefs de ces différents groupes sont La Motte, Fontenelle, Rapin et Rollin. La versification passe à peu près par la même histoire que l'art, la peinture surtout. Il y a des lois déterminées qui ont été inventées et perfectionnées par les anciens.

Aujourd'hui un poète de médiocre talent peut donc en se conformant scrupuleusement aux règles de la versification, devenir un poète de grand talent. Telle est l'enseignement de l'Ecole, de l'Académie ou de la Tradition et dans tous les siècles il a eu ses

défenseurs et ses adversaires. Ceux-ci ont livré les batailles et combattent encore. A la fin du xviii* siècle la question de la versification passionnait presque tous les grands écrivains, et les principes fondamentaux du vers, de la rime, de la césure et du compte des syllabes couraient le même danger d'être rejetés que dans la dernière partie du xix^ siècle même et de nos jours. Presque tous les sujets de controverse des critiques et des poètes d'aujourd'hui, aussi bien que de ceux d'il y a vingt-cinq ans, furent vidés à peu près à fond et à tous les points de vue dès la fin du xviii° siècle. La phonétique toutefois n'avait pas encore fait son apparition,

mais ces gens-là avaient sur les modernes le grand avantage de connaître parfaitement leurs classiques et de les prendre pour base. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que la plupart des critiques et des auteurs d'Arts Poétiques appartenaient au clergé. Comme tout son siècle, la critique avait alors un caractère spéculatif, entreprenant, raisonneur, qui reflétait l'esprit du temps.

Pour en venir au xix" siècle, il a apporté deux ou trois éléments essentiels au sujet de la versification : la question de l'accent et de ses relations avec le rythme et la phonétique expérimentale. Les controverses si chaudes au sujet de la rime et de rassonance,des vers sans rimes, des vers libres, ou en un mot du vers symboliste ou décadent n'ont ajouté que fort peu de choses aux mêmes discussions des périodes précédentes.

Pour juger le développement logique et historique, mécanique et^ esthétique dfi. la versification française, il suffit d'exposer sommairement ce que chaque Art Poétique, chaque traité de '•^ versification ou tout autre livre ou article ont apporté au sujet. Les Arts Poéti({ues primitifs Turent les précurseurs de l'Acadé-

mie, ou de l'esprit académi(|ue — [discipline et ordre. C'étaient les guides officiels et, quoiiju'ils n'aient été au début que de simples interprètes, investigateurs ou expérimentateurs, ils acquirent de bonne heure un esprit de critique officielle, de censure qui finalement amena les poètes à la stricte observance des règles, ce qui dans des intelligences moins originales que celles de Corneille et de Racine devait fatalement produire une arlificlalité, un manque de spontanéité et en définitive paralyser l'initiative individuelle.

Cet esprit atteignit sou point (r.^:-- mt au xviT siècle et aboutit à la révolte plus tard au iiiiii> du xviii', en mt*me temps ([uil se produisait dans l'art, la musiijue et la politi(iue une révolution analogue, la révolte de l'esprit humain contre la contrainte intellectuelle, contre In monarchie absolue dans

le domaine de la pensée telle qu'elle s'exerça sous le règne de Louis XIV.

-r^ Les principaux éléments nouveaux dans leur succession chronologique peuvent se résumer comme il suit : à la substance ordinaire, Croy, 1493-1498, ajoute une liste de rimes en gozet à éviter ; Biaise d'Auriol, 1508, donne une table de rythmes (rimes) de 15.000 mots; Fabri, 1521, est le premier à définir le rithme et à donner des définitions justes et précises du compte des syllabes et de leur mesure, de la césure, de la rime, et à poser les règles de celle-ci ; il encouragea et justifia une strophe d^une structure trop technique et trop artificielle ; mais, en général, son but fut de purifier et d'ennoblir le langage poétique. L'on attribue souvent à Du Pont, 1539, le mérite de définitions plus complètes, mais j'ai reconnu qu'il n'avait rien ajouté du tout à Fabri. Fontaine, 1548, fut le premier à discuter l'origine des diphtongues,

celles que le Français a emprunté au grec et au latin et celles qui lui étaient propres. Son livre est aussi le premier ouvrage de critique ou de polémique. C'est dans Sibilet que Ton trouve la première preuve de Tinfluence italienne ; précédemment l'on avait traité la poétique française à un point de vue exclusivement français. Dès lors le grec et le latin sont pris pour base. Il s*étend longuement sur la rime et fait entrer dans la seconde partie une énumération fort complète des types de vers. Avec Sibilet TArt Poétique du genre ancien atteignit son plein développement. 11 se composait de deux parties : a) le mécanisme ; h) les différents genres de poèmes, ce qui est resté le modèle de la majorité des traités de versification.

L'on ne peut guère ranger Du Bellay, 1549, parmi les auteurs d'Arts Poétiques, mais son rôle est considérable en raison de la quantité des discussions et des controverses qu'il soulève. Peletier, 1555, est le premier à discuter la question des vers métrifiés en faisant remarquer la difficulté capitale

qui consiste dans la nature de la longueur des syllabes françaises. Ronsard, 1505, en dépit de son influence, n'a rien apporté de nouveau. On peut en dire autant de Malherbe et de Boilcau. De la Taille, 1573, s'occupe exclusivement des vers mesurés et croit fermement qu'ils s'imposeront avec le temps, grâce aux modifications de la langue et de la syntaxe. C'est à ce traité qu'on doit attribuer dans une large mesure la tendance du xvi* siècle à l'imitation de la prosodie classique. Vauquelin, 1005, a donné l'un des Arts Poétiques les plus marquants. Il traite le sujet au point de vue esthétique et général, en résumant ce qui~â^élé fait avant luT^ en montrant que sa génération était préparée aune

conception nouvelle du vers et qu'il fallait plutôt adapter et conformer la question des principes classiques aux exigences diTTrânçais. Il faut travailler, polir et repolir, rendre la rime parfaite, etc. Le résultat se fait sentir cinq ans plus tard dans l'Art Poétique dcj)eimier, IGiO, qui a tiré parti de son prédécesseur et écrit ce qui est sans dout2 le premier traité moderne de versification qui soit complet. Ce mérite ne lui a pas été reconnu jusqu'ici. Aucun Art Poéti(jue avant 10 10 ne discute avec autant d'intelligence presque toutes les règles techniques avec les arguments pour et contre chaque méthode et de nombreux exemples. Ses vues sont (les plus avancées et tout ;\ fait modernes. Les chapitres XllI-XV sur l'élégance, douceur et fluidité des paroles dont les vers doivent être formés pourraient aussi bien avoir été écrits au xix» siècle par n'importe (juel philosophe de l'esthétique. L'Art Poéti([ae de Du Gardins, KiiO, a peut-être été trop vanté par Uuckta>schel, iSS'.), et Saran, lUOi, page 20, car à cette époque la cjuestion des vers mesurés avait été déji\ complètement traitée et discutée. Les protestations de M"' do Gournay, MiiO, contre les poètclets artificiels et superficiels, en faveur de la tradition française, sont les premières de cette nature et peuvent être considérées comme les précurseurs des

controverses du xix' siècle. L'Arl de La Mesnardières, 1040, est le premier qui insiste sur la nature, la division et la structure des divers genres de poèmes, en négligeant les règles ou le mécanisme du vers.

C'est au milieu du xvii" siècle que l'on commença à discuter la question de la préférence entre la prose et la poésie, qui aboutit un peu plus tard à la question de la distinction entre la prose et les vers. Bresche, 1063, s'étend longuement sur la première. L'on

trouve beaucoup de détails intéressant la versification dans les grammaires, les arts de rhétorique et des livres comme ceux de Pasquiers, Vaugeîas^ Corneille, Ménage et surtout Perron, 1G09, qui sous le titre Poésie expose les objections contre les vers mesurés et les raisons de leur insuccès. Rapin, 1070, discute à fond la question des anciens et des modernes, suscitant de nombreuses critiques avec sa thèse qu'il n'y a rien de grand dans les modernes et que les anciens doivent servir de modèles en tout.

Avec Richelet, 1071, Ton avance d'un pas. Dans les soixante ans d'intervalle entre UAi't de Deimier et celui de Richelet, bien des éléments nouveaux ont été introduits, bien des discussions nouvelles se sont élevées et Richelet s'est approprié tout cela. Son traité est complet à tous égards, il touche tous les points de versification et ajoute des chapitres comme ; Manière de tourner les vers, transpositions, mots qui n'entrent pas dans les vers et qui ne terminent pas agréablement les vers, les bons vers, les mauvais vers. Quoique Richelet luimême puisse bien n'avoir rien apporté de véritablement nouveau, il a résumé les statuts de la versification avec plénitude et clarté. Plusieurs des traités postérieurs mentionnent Vossius, 1073, comme le premier qui ait traité du rythme.

Vers 1700 les deux sujets les plus discutés sont la valeur des anciens et des modernes, les vers sans rime ou la valeur de la rime. Un brillant dialogue entre la rime et la raison dans

le Mercure Galant de 1G78 est l'un des premiers symptômes de la grande afTaire de la rime. Baillet, 1085, doit être cité pour avoir donné la première bibliographie des Arts Poétiques. UArl Poétique de Mourgues, 1G84, ressemble au traité de Quicherat avec son déploiement de règles logique et complet, tandis que ce-

lui de La Croix, 1091, contient des remarques suggestives sur la nature et la raison de la rime et de la césure. Ces deux Arts Poétiques ont reçu peu de faveur bien qu'ils méritent une place à côté de Richelet auquel ils sont tous doux supérieurs à certains égards.

Avec Fénelon, \1\\, commence la grande querelle du xvnr siècle entre les adversaires de la rime et des règles rigides de la versification et leurs défenseurs. Deux nouvelles espèces d'Arts Poétiques apparaissent également à cette époque : a) un traité qui emprunte directement aux autres ou qui répète ivec des mots différents ce qu'ils ont dit; Prépetit de Graminont, 1711, en fournit le meilleur spécimen ; b) une critique (le quelque autre Art Poétique dans laquelle l'auteur présente ses vues personnelles, par exemple : Chalons, 1710. Ces deux espèces se perpétuent encore aujourd'hui. Gaullyor, 1710, contient de curieuses tables statistiques de toutes les combinaisons possibles des types de vers suivant la rime aa bh, etc. et des diverses manières de combiner des stances, régulières ou irrégulières, selon le nombre des syllabes et l'ordre des rimes. Du Bos, 1719, présente l'une des comparaisons les plus * omplètes entre le latin et le français et les raisons qui ont déterminé la rime.

Du Cerceau, l7iU), marque une autre époque dans l'histoire des Arts Poéti(|ues, l>ien (ju'on ny ait guère fait attention et «ju'oii ne lui en ait su juumiu gré. On ne pt*ut trouver de meilleur traité pour la présentation et la discussion de la nature complexe, des difficultés, des innombrables ressources, de la finesse et île l'esprit esthétique en général dos vers fran-

çais et de la versification française. L'on soutient d'ordinaire que la question du rythme n'a pas été discutée avant le xix*

siècle. Un certain nombre d'Arts Poétiques en traitent, mais sous le nom de cadence, accent, mesure qui désignent en réalité la même chose. Sa conception de la prose et des vers est très originale, quoique nous ne soyons pas obligés d'admettre ses conclusions. Nombre de questions touffues que suscite l'esthétique du vers français et qu'on groupe d'habitude sous la dénomination de rythme sont discutées par Du Cerceau, avec intelligence.

La Motte, 1708, 1730, etc. conseille la prose pour le drame fet condamne la sévérité des règles et l'esclavage de la rime ^(cf. Rime).

En 1730 Olivet est le premier à traiter de Taccent dans les mots français et du rapport entre les différentes sortes d'accents et le vers, ce qui revient à dire de la question du rythme. A certains égards Olivet et plusieurs autres ont préparé la voie à Scoppa.

Prévost, 1730, et Longue, 1737, sont les premiers à proposer un style ni prose, ni vers, une prose nombreuse, un vers sans rime ou avec rime, au nombre indéfmi de syllabes, un vers comme pratiquent les Symbolistes. Goujet, 1740, donne une bibliographie très complète avec l'analyse et la critique des ouvrages relatifs à la versification. L'une des meilleures discussions de la valeur de Ve muet et de ses ressources infinies pour la production des effets, etc., se trouve dans Batteux, 1740 ; l'on n'a pas été beaucoup plus loin depuis. Une phrase résume toute la question : « Il se montre quand il peut être utile et disparaît quand il est de trop. » Boindin, 1753, a traité avec clarté et succès à peu près les mêmes questions auxquelles la critique s'intéressait vers 1870-1910. En réalité, quand on parcourt ces traités du xviii"

siècle, l'on est surpris de découvrir combien savamment et complètement les questions que

Ton considérait comme nouvelles entre 1880 et 1910 avaient déjà été discutées et combien peu Ton a ajouté depuis, excepté dans le domaine de la phonétique. Il n'y a pas jusqu'au vers rythmique qui ne soit traité dès 1701] par Bouchaud. L'on peut trouver l'origine des métriques comparées dans Sacchi, 1770, où l'on prétend que Scoppa a puisé sa théorie des accents. La nécessité de mettre un rythme dans les vers destinés au chant et la difficulté de mettre de la musique dans les vers français selon les règles de la versification, sujets fort discutés au milieu du XIX' siècle, sont déjà traités par Framery, 1790.

Le XIX' si ' sûrlôul- développé les sujets du rythme

(accentj rnesure, quintlti', qualité], des principes de la versification française et a ajouté celui de la phonétique et des reckerches sur divers sujets. Mais il n'a pas ajouté grand'chose à restliùti<^{uc.

Escherny, 1811, reprend les idées de Prévost, l7;Ui, et de Longue, 1737. Scoppa, 1811, propose l'accent pour fondement de la versification, tandis que Fabre d'Olive t, 1813, présente ses vers eumolpiques, sans rimes avec des terminaisons alternativement masculines et féminines. Bonaparte, 1819 (Baïni) suggère une versification harmonico-rythmicjue dans hujuelle les vers blancs ou sans rime deviendront des vers véritables et au moyen de laquelle il n'y aura plus de conflit entre les poètes et les musiciens, sujet que poursuit Caslil-Bhize, 1819. Dubroca, 1824, est le premier à montrer la valeur pour la versification de la connaissance approfondie de la prononciation et il expose les ressources du

français en matière de prosodie. Le traité d'Ackerniann, 18\0, est l'un des premiers traités scientili([ues sur l'accent. Vaultter, 18i0, fait ressortir le premier la complexité du rytlune du vers français, et donne toutes les divisions possibles de l'alexandrin, ce (|ui est repris par Tenint et Bec({ de Fou(juières.

Tenint, I8'ii, fut le premier à ex[ili(juor et à défendre les

innovations romantiques, qui sont des beautés et non pas des défauts ou des inharmonies. Diez, 184G, entreprit le premier Tétude scientifique des origines et de la structure de la poésie épique principalement. L'apport de Benloew, 1847, à l'étude du rythme, des différents systèmes de versification, de leurs origines et des causes de leur développement fait également époque. En 1850, Quicherat publia son traité complet qui de nos jours reste seul et unique dans son genre. Castil-Blaze, 185:2, montre comment la musique s'est libérée des entraves de Lulli et de Rameau et comment la poésie est restée l'esclave des règles rigides du xvii* siècle. Quelques années plus tard Ducondut, 1856, révèle le fait que dans le système du mètre l'accent est musical, alors que dans le système rythmique il est grammatical. Il est aussi le premier à démontrer que le vers français est logique dans ses divisions, et par conséquent rend son union avec la musique sinon impossible, du moins très difficile. En suivant une voie quelque peu différente, Ducondut, 1863, montre que 99 sur 100 des vers prétendus romantiques sont classiques. Il se prononce en faveur de toute rime qui satisfait l'oreille, telle que Parnasse-placent.Au point de vue de la langue la plupart des règles de la versification française sont un chaos de contradictions et d'absurdités.

Les épopées de Gautier 1866, font apparaître la question des origines de la versification française. D'après Tivier 1873, elles

ont leur source dans le drame liturgique. En 1879, le traité vraiment original de Becq de Fouquières déplaça de nouveau le courant de la versification, surtout en posant la question du rythme, alors que la même année celui de Lubarsch Verslehre engendra celle de l'accent.

Ces deux ouvrages font époque, sont originaux, ont exercé une grande influence et suscité de nombreuses discussions. Un an plus tard le savant traité de Tobler découvrit un champ nouveau, l'investigation minutieuse des différents points pris

séparément ; il a exigé plus de recherches que n'importe quel autre, mais il décèle moins d'originalité.

En 1884, Guyau manifesta une tendance nouvelle avec des problèmes d'esthétique qui se sont poursuivis jusqu'à présent et s'attachent au côté esthétique exclusivement. L'ouvrage de Pierson 1884, fait aussi époque, mais est trop profond et trop obscur pour avoir connu la popularité. En 1887, Passy commença Tétude de la phonétique pratique. Ricard, 1887, attribua une valeur définie à chaque son et édilia un nouveau système de ([uantité syllabique que la phonétique expérimentale peut compléter. En 18D:2, Sully Prudhomme se mit à prendre la défense du vers classique et de Souza donna son ;malyse très originale du rythme. Stengel Versle/ire est surtout intéressant en raison de ses vues opposées à celles de Tobler et montre les deux tendances principales de l'école allemande. En dépit de sa popularité, Tisseur, 1893, n'a rien apporté de nouveau à part ses remarques très judicieuses sur les règles démodées de la versification française. Marelle, 181)4, parle des deux classes de phonéticiens et de la dil-

Térence entre les Français et les Allemands et les étrangers en général. Les principes de Piousselot, 1807, sont nettement neufs. L'apport de Saran, l!)00, est solide et original. 11 faut examiner ensemble des études comme celles de Wullf, li)00, Saran, PJ04, Rudmose-Brown, ll)0»i, (|ui ajoutent des éléments nouveaux au sujet des principes ou des fondements du vers français. Le Ih'ctiril (le Langlois, iDOi, est un travail d'une espèce nouvelle (.'t inappréciable. On trouve (U* l'originalité dans Grammont qui s'attache au côté eslhéti(|ue du vers exclusivement. L'ouvrage capital de Reck, P.) Il), a enrichi de nouveaux domaines la science du vers et de la musique. Quant à l'étude monumentale de Rochette sur N'ictor Hugo, clic restera le modèle du genre.

La littérature périodicjuc n'a pas fourni grand'chosc avant

le xixe siècle. L'étude de Vaultter(p),1840,estle point de départ de Tétude de la nature du rythme. Cet article mérite plus d'attention qu'il n'en a reçu, car il a incontestablement servi de base aux théories de Tenint et de Becq de Fouquières. La querelle entre Quicherat et Jullien, 1855, est la première sur les origines. Une longue série d'articles et de discussions commence avec l'étude de la Sainte Eulalie de Mejer, 1861, et les Epopées de Gautier. L'on n'essaiera pas ici d'apprécier les recherches qui ont été faites en différentes branches, comme les thèses, les controverses, les revues et les critiques ni les séries d'études sur des Arts Poétiques séparés ou des groupes d'Arts Poétiques, telles que celles de Pellissier, 1882, Thomas, 1883, Zschalig, 1884, etc. L'on doit attirer l'attention sur un article peu connu, mais très original et qu'on peut considérer comme le précurseur de la phonétique physiologique et des recherches psycho-physiologiques modernes, celui d'Espinas, 1883. Les études de Lote, 1911, 1912, Verrier, 1912,

montrent l'importance de la phonétique. Il j a un grand nombre d'articles et de recherches de beaucoup de valeur et d'originalité sur certains sujets, certaines controverses, dont la plupart seront analysés avec les questions auxquelles ils se rapportent.

Ce rapide aperçu permettra de se rendre compte de ce qui a été accompli et montrera quand et par qui le domaine de la versification a été étendu. Il est aujourd'hui si vaste et si large qu'il déborde sur les champs de la philosophie, de la physiologie, de la phonétique, de l'esthétique et de l'étude des métriques comparées. Il n'y a pour ainsi dire aucun sujet dans la littérature française que l'Art Poétique laisse de côté.

CHAPITRE IV

Comparaison entre la langue française et d autres langues

a) Avec le grec et le latin

L'on a commencé à comparer la langue française avec les autres langues, particulièrement le latin et le grec, dès que les lettrés français se sont aperçus de Tétroitesse de leur vers, ce qui s'est produit au fur cl à mesure qu'ils se sont familiarisés avec le système de versification des Grecs. L'étude de la langue les a naturellement amenés à comparer les deux langues, leurs systèmes de versification et plus tard, à l'opocpie de la Renaissance, leur civilisation même. Flus l'étude de la culture étrangère se répandit, plus la littérature et l'art étrangers se généralisèrent en France et plus aussi l'on s'imagina (jue tout ce qui était français était inférieur et que par consécjuent la littérature française de-

vait adopter et imiter les modèles grecs et latins. La simplicité, la tlarté, la logi(jue et la correction qui caractérisent la culture grecque devinrent le but uni{[ue des Français. Toutefois la question de savoir jus(ju*à (juol point ils devaient aller dans ra(lo[)lion d'un modèle étranger devint le sujet de nombreuses et violentes discussions. Le monde littéraire se divisa immédiatement en deux camps. Le xvi« siècle fut la période préparatoire, le xvif résolut delinitivemont la question du vers en même temps (ju'il tixa toutes les branches

de Tactivité intellectuelle, et le xviii' se mit à défaire l'œuvre du siècle précédent.

Les arguments pour ou contre l'introduction du système classique ont une importance essentielle pour les questions de la rime et du rythme, bref pour les principes mêmes de la structure du vers français et sont particulièrement intéressantes en ce qu'ils révèlent l'attitude de chaque génération successive vis-à-vis de la culture classique de même que la tendance actuelle qui n'est guère qu'un retour aux révoltes passées contre la discipline et la rigidité des règles. L'on verra que la question de la culture classique qui a pénétré tout le système de l'éducation avait la versification pour point de départ. Ses origines remontent aux efforts de quelques poètes pour écrire des vers sans rimes. En 1555 Peletier s'oppose déjà à ces tentatives et en 1578 Jacques de la Taille publie une étude assez complète sur les quantités des voyelles françaises en comparaison des latines dans laquelle il prouve que le français peut allonger ou raccourcir des voyelles de la même manière que le grec et le latin et de plus emprunter des mots à la vieille langue en les rénovant de même qu^'introduire un grand

nombre de mots grecs et latins en leur donnant une forme française. 11 pensait que, s'il n'était pas facile de mesurer le vers français, ce n'était pas impossible et qu'en dépit des critiques le temps pourrait démontrer qu'avec quelques changements la langue et la syntaxe s'y prêteraient. L'on peut voir par ce témoignage et par d'autres du temps que la langue française qui était encore plus ou moins en voie de formation était plus susceptible de s'adapter à ces efforts en faveur de la quantité qu'elle ne le fut aux siècles suivants. 11 est absolument indispensable de ne pas perdre cet objet de vue, quand on considère la question du rythme et les essais modernes de vers libres. C'est ce qui constitue l'origine de la querelle, capitale par la suite, des Anciens et des ^lodernes. En 1584

Bèze pose neuf rùj^des déterminant les syllabes longues et brèves en français. Il les emprunte au latin et il compare continuellement le français avec le grec et le latin, surtout en ce qui concerne les accents, les voyelles et les consonnes. Eu 1694, La Croix ouvre une nouvelle phase par son chapitre sur la prononciation dans lequel il expose les raisons d'être de la rime et de la réserve en montrant les ditîérences qu'il y a dans leur nature entre le français et le latin. Fénelon, 1714, dans ses attaques contre la rime soutient que les règles sont plus difficiles et plus complexes que toutes les règles grec([ues et latines ; celles-ci n'étaient pas sans de nombreuses tolérances et les Grecs allaient même jusqu'à se réclamer des dialectes, alors que les poètes français ont autant de mal avec une seule syllabe qu'avec la pensée elle-même. Le latin jouit d'unegrande quantité d'inversions qu'il propose pour le français. Ce sujet a été traité plus complètement encore par Du Bos, 1711), qui mentionne les avantages suivants du latin : plus de facilités, plus de sonorités, plus de transposi-

tions dans la syntaxe, plus de commodité dans le maniement des règles de versitication, plus de clarté dans la structure du vers. Les Français n'ont étudié ni les combinaisons des syllabes, ni ragencemont de mots susceptibles de produire certains etTots, ni lo rythme résultant de la composition des phrases.

Les beautés qui découlent de la simple observation des règles de la poésie latine sont plus grandes que colles qui résultent de l'observation des règles de la poésie française. La raison en est ([ue le latin a des règles délinios au sujet des longues et dos brèves, de leur position dans le vers et qu'il présente une succession déterminée qui est toujours musicale. En français au contraire il n'y a aucune espèce de lois, il j^eut se présenter une série de longues ou de brèves, ce qui est la destruction du rythme. L'on rencontre souvent deux alexandrins de longueur inégale, i{uoi({ue soumis aux mêmes règles.

Dans le chapitre 37 il essaie même de démontrer que les sons latins font une impression moindre sur une oreille française que les sons français, encore que ceux qui savent le latin soient plus frappés par le vers latin que par le vers français, ce qui prouve la supériorité du vers latin. Les étrangers qui savent le français aussi bien que les Français eux-mêmes et les Français qui connaissent bien le latin déclarent que le vers latin est supérieur et procure plus de plaisir que le vers français. Comme cet argument pourrait être aujourd'hui renversé en faveur du français I Depuis que la France a acquis son ascendant en Europe, la langue française semble d'une sonorité plus parfaite, plus rythmique que les autres. Ce point est essentiel pour l'étude des analyses qu'ont données les étrangers du rythme français ou des principes du vers français. Sont-ils compétents pour en juger? In-

contestablement ils savent le français aussi bien que les Français du xvir et du xviïf siècle savaient le latin ; cependant leurs analyses du rythme semblent marquer la même partialité en faveur des principes de leur propre langue que Ton trouve en faveur du latin et du grec dans les arguments des critiques qui étaient pour la plupart des prêtres nourris et saturés de latin. A quelque point de vue qu'on se range, ces premiers arguments sont intéressants et essentiels pour l'étude des questions modernes.

RoUin, 1726, est le premier à admettre que ce qui est un délice pour l'oreille dans une langue, comme la rime en français, peut discorder en grec et en latin et que la quantité qui est le principe du vers grec choque les Français. Pour compenser le manque total de la délicatesse et de l'harmonieuse variété des pieds métriques du grec et du latin avec leur douceur et leur agrément la langue française peut oiîrir « l'assortiment uniforme d'un certain nombre de syllabes d'une mesure égale pour composer ses vers. Il a donc fallu, pour arriver à son but

qui est de flatter l'oreille, chereher d'autres grâces et d'autres charmes et suppléer à ce qui lui manquait d'ailleurs par la justesse, la cadence et la richesse des rimes, ce qui fait la principale beauté de la versification française », p. 2()7. Beaucoup considèrent comme un grand défaut que le français soit privé de la liberté presque absolue dans l'agencement des mots qui caractérise le latin et le grec, mais Du Cerceau, 1730, démontre que c'est le contraire qui est vrai. La clarté, dit-il, est une qualité, car Ton parle pour se faire comprendre et le français a sur le latin l'avantage de la clarté. Dans la « liaison des phrases, dans le tissu du discours et dans l'ordre naturel et aisé avec lequel elle développe un raisonnement ou un narré, et en assortit toutes les parties, la

langue latine est supérieure, mais pour la régularité et la netteté de la construction elle cède à la nôtre ». Le chapitre Xll sur l'autorité de Tusage dans la langue est particulièrement suggestif. Il montre que chaque langue a divers points de supériorité qu'une autre n'a pas et ne peut pas avoir et qu'on ne peut arguer que si une langue a une propriété ou un avantage, une autre peut l'avoir ou l'adopter, idée très suggestive pour les théoriciens étrangers modernes. La question de savoir s'il y a en français des accents comme en grec et en latin est posée pour la première fois par Olivet, 1730, et tranchée dans le sens de la négative, quoi(|u*il y ait des syllabes longues et brèves dont cependant on n«" peut se servir comme en grec et en latin. Les Français ne doivent pa«* imiter la prosodie classiqui» car leur langue ne s'y prête pas et l'ordre des mots et la structure des phra.ses y sont contraires. Kn français les longues et les brèves ont un autro but (pii est d'exprimer certains états, etc. Les traits ri h»s avantages du vers classique sur lo vers français sont fort bien résumés par Longue, 1737, qui y j«>int, à propos de la rime, le jugement que la rime est à peu près le même obstacle et le même inconvénient dans le vers français que le système des longues et des brèves dans

le vers classique. Il montre que les poètes français peuvent construire des vers d'après des modèles latins et supprimer peu à peu la rime. Il va même jusqu'à prédire que les générations à venir écriront des vers sans rime ou avec une quantité indéfinie de syllabes et la rime, et il fournit un splendide déploiement d'exemples qui diffèrent peu du vers symboliste moderne.

La relation entre le système de la quantité et le système moderne de l'accent par rapport au style est développée par Mar-

montel, 1763. L'harmonie du style chez les anciens, dit-il, est basée sur le mélange des sons aigus et des sons graves, celle des modernes sur le mélange des sons plus lents ou plus rapides. Tous nos tems syllabiques sont réduits à la valeur de la longue et de la brève qui donnent une mesure exacte et des nombres réguliers ». Dans ses exemples et son argumentation il fait voir que les langues modernes diffèrent des langues anciennes en ce qui pour celles-ci l'harmonie appartenait à la langue même, tandis que les langues modernes ont eu à la développer au moyen de règles et d'une sensibilité délicate Le système ancien est le seul qui permette la variation des syllabes sans changer ou détruire le rythme.

L'incapacité du français à reproduire le vers latin est habihment démontrée par Clément, 1771. Il s'efforce de faire ressortir par des exemples l'immense infériorité du vers français par rapport au vers latin dont la construction est si variée, «dont les enjambements lui donnent toutes les tournures, toutes les attitudes dont il a besoin. Enfin un vers latin se peut placer à côté de tout autre, sans aucun embarras ; il fera bien partout si le sens l'y permet. Le vers français a une construction bien bornée, point d'enjambement, il ne peut marcher seul, le joug de la rime l'enchaîne nécessairement avec un autre, et pour surcroît il faut quelquefois faire quatre vers pour en amener un ». On trouve à peu près la même chose dans La Harpe_, 1799, qui, après avoir énuméré les avantages

du lalin et les désavantages du français, s'exprime ainsi ; « Notre harmonie n'est pas un don de la langue, elle est l'ouvrage du talent : elle ne peut naître que d'une grande habileté de choix et l'arrangement d'un certain nombre de mots, et dans l'exclusion

judicieuse donnée au plus grand nombre. Nous avons beaucoup moins de matériaux pour élever l'édifice et ils sont bien moins heureux ; l'honneur en est plus grand pour Tarchitecte. » Avec des désavantages comme l'absence de déclinaisons, des conjugaisons incomplètes ou défectives, des constructions pleines de verbes auxiliaires, de particules, d'articles et de pronoms, peu de prosodie et peu de rythme, un usage très borné de l'inversion, point de mots combinés, la versification n'est essentiellement caractérisée que par la rime. Il conclut que la victoire avec de pareilles armes est une grande victoire pour les génies de la France.

Cet ouvrage est du petit nombre de ceux qui, tout en faisant remarcjuer la grande supériorité du système classique, ne discréditent pas le français. La raison pour lacjuelle la langue française n'a ni quantité, ni accent tels qu'on eu trouve dans les langues anciennes et dans quelques langues modernes est bien exposée par Daru, iS13. C'est une langue dérivée d'où il suit que « la syllabe forte est ordinairement la dernière syllabe masculine du mot. Dans les langues originales la syllabe radicale est plus importante »\ faire entendre que dans les langues dérivées ». Dans les langues h inflexions l'accent et la longueur alTectent généralement la première syllabe qui n'est pas la radicale, tandis que dans les langues sans inflexions comme le français l'on appuie généralement sur la dernière. La langue française s'est édifié un système de versification <|ui est en harmonie avec sa nature. Une autre raison pour la(juelle les anciens ont adopté la quantité est le climat et les facilités (|U*apportait leur genre de vie h la conversation en plein air. Les langues modernes ne présentaient pas cet avantage et par

conséquent elles ont négligé la quantité. En français Taccent n'est déterminé que parla passion et par conséquent ne pouvait pas servir de base à un système. En français les dernières syllabes sont longues, chez les anciens elles sont brèves pour la plupart, tandis que les premières sont longues, ce qui a naturellement fait adopter les deux systèmes de pieds différents. En essayant d'imiter le vers antique, les Français ne pouvaient pas compter les syllabes, mais seulement les pieds. Dans l'hexamètre il y avait six pieds dont chacun valait deux temps, d'où ils ont conclu que dans ce vers il y avait douze temps et ils croyaient les imiter en composant des vers de douze pieds, mais comme en français les syllabes n'avaient pas de valeur déterminée, ils les ont toutes supposées d'une égale longueur et n'ont compté que les syllabes. Pour accentuer la cadence ils les ont coupées en deux ; d'où la césure. Ils ont aussi remarqué que tous les vers se terminaient avec la même cadence, mais, incapables d'imiter cela, ils ont jugé préférable de répéter le même son; d'où la rime. Comme les poètes ont toutes les libertés du monde dans l'emploi des longues et des brèves en vue de l'effet, que gagneraient-ils à supprimer la rime et à la remplacer soit par des règles fixes de quantité, une place déterminée pour un spondée, etc., soit par une répartition définie et régulière d'accents ou de repos? Ils ne s'en trouveraient pas mieux et iraient seulement contre le génie de la langue. Il n'est pas plus puéril de terminer des vers par le même son, lequel varie toutes les deux lignes, que de terminer 10.000 vers par deux pieds semblables. « Est-ce qu'il y a quelque chose de beaucoup plus grave à combiner des syllabes longues et brèves que des voyelles ? Et de quel droit vient-on nous dire qu'il est plus noble de considérer dans les syllabes la durée que le son? » Si d'autres nations ont écarté la rime, c'est parce qu'elle avait cessé d'être un agrément,

mais en français « grâce à son heureuse variété, elle plaît, elle flatte Toreille,

eAe aide la mémoire et elle oblige l'écrivain î des efforts qui sont souvent couronnés par d'heureux succès. »

L'on n'a jamais présenté d'arguments meilleurs ni plus convaincants en faveur du vers français classique et les théoriciens modernes, de SuUy-Prudhomme à Wullf et Saran, ont ajouté peu de choses h ces raisons logiques. Dans son splendide ouvrage Mablin, 1815, discute cette question tout au long à propos de la rime. Chaque langue a son système et doit s'en contenter, parce qu'il s'est développé en conformité avec sa nature. Dans la seconde partie il trace une comparaison entre les deux systèmes dans laquelle un point est à remarquer particulièrement. Dans le vers grec il y a deux sortes d'harmonies, une de quantité et une d'accent, harmonies qui peuvent varier à l'infini, comme elles n'ont rien à faire avec les lois de la versification. Nous pouvons prendre un vers grec, en changer les accents et les rendre agréables à notre oreille, mais nous ne sentons pas ce que les Grecs sentaient, parce que leur harmonie dépendait totalement des elTets de la quantité. La grande faute des modernes a été de croire que toute syllabe accentuée était longue et que toute syllabe non accentuée était brève.

L'ouvrage do Dubroca,lSi4,est un apport distinct à la dis" cussion des deux systèmes au point de vuo (K^ la prononciation et de la prosodie en général. La ([uestion do la possibilité des accents prosodiques sur les syllabos est traitée à pond. 11 donne un aperçu des moyens par loscjuols les mots latins étaient raccourcis ainsi (jiio d»' l'olfot qui on résultait pour la versification ; de ce (jue la quantité désigne exactement dans la prosodie française et

enfin il poursuit la preuve de la possibiliti' d'établir un rythme régulier.

Lurin, ISrSO, lente de donnera la poésie française un rvthmc musical comparable h celui des Grecs et des !{oniains. Si un musicien dispose de deux valeurs ou de deux tons, il formera un grand nombre de combinaisons d'un rvthmo clair et

régulier, comme dans la versification classique. S'il n'a que deux notes égales avec le privilège d'y mêler des pauses et de modifier sa composition du temps sans en altérer la durée, il composera des mesures correctes et naturelles comme dans la versification française. Au point de vue musical le vers français a un pied de quatre syllabes plutôt que de deux comme dans le mètre classique. En raison de la nature du développement de la langue qui place l'accent sur la dernière syllabe le rythme produit doit être plus vague, plus délicat et moins uniforme que dans le vers strictement classique. L'on emploie à volonté les pieds égaux et inégaux et dans un ordre quelconque, ce qui rend la rime nécessaire. La versification classique a un rythme régulier, « moins retentissant parce qu'elle repousse la rime, mais elle ne trouble et ne déconcerte jamais Toreille. Le français d'une allure plus libre et plus facile, emploie indifféremment les pieds égaux et inégaux, ne mesurant rien avec précision, fixant notre attention par des consonnances dont Tattrait est certain, etc. La versification mesurée est plus pure, plus difficile et exige quelques études spéciales des premiers principes du rythme ; la versification rimée n'a presque pas de règles et s'apprend surtout par la lecture. Elle manque de variété.» L'on peut aussi consulter avec profit la dispute entre Jullien, 1854, et Quicherat, 1855. Benloew, 1862, discute tout au long les éléments ou les principes des vers français et

latin, de même que l'origine et les causes du rythme ascendant et descendant qui implique l'accent. « Le vers des anciens est composé d'éléments matériellement appréciables qui portent leur harmonie en euxmêmes. Cette harmonie est partout, dans chaque détail du vers. Les Français se sont rendu compte que la seule chose qu'ils pouvaient imiter des Latins avec fruit était l'élégance du ton, la rondeur de la forme, la propriété du style, ce qu'ils ont fait mieux que n'importe quelle autre nation. Qu'ont-ils en

commun : 1' Le temps fort, le frappé ; dans l'ancien il tombe sur la longue, dans le moderne il tombe sur la syllabe accentuée ; 2° La césure qui n'est qu'un arrêt de la voix après le mot qui réunit dans la même syllabe la longue et le temps fort ; 3" L'horreur de l'hiatus. En quoi diffèrent-ils : 1° Dans remploi et la nature de la quantité prosodique qui dans l'ancien vers est mathématiquement appréciable ; 2^ Dans l'emploi et la nature de l'accent qui dans l'ancien vers était musical et indépendant de la valeur prosodique des syllabes et qui n'est à peu près pour rien dans la marche du rythme ; 3° Dans la numération des syllabes ; 4° Dans la rime. » En montrant la différence entre les systèmes grec et français, Jullien, 187(), réplique que les césures françaises ne sont pas des pieds comme en grec, mais servent i\ marquer des sections analogues aux mesures musicales. « Le vers français forme donc un système si nettement arrêté qu'il domine en quelque façon tout le discours, tandis que les vers anciens n'étaient que des divisions particulières dans un discours rythmé. » En 18S4Guyau insiste particulièrotnent sur les dilTérences rythmiques cnivc les deux systèmes et démontre comnK^nt, bien (jui' la langue grec(jue fût plus rythmique et chantante, l'on a du attribuer aux syllabes des valeurs artiliciclles, ce qui a produit un

conflit continuel entre l'accent toni((ue et la (juantité, et comment tout ce système d' versification a été dans un écjuilibre continuellement instable. Le système syllabi(jue français est l'opposé. Il établit une sorte de moyenne dans la (juantité des douze syllabes longues et brèves de l'alexandrin. A la longue elles se compensent et se corrigent l'une l'autre et, comme on les récite, les unes rapidement, les autres lentement, elles laissent l'impression de douze individualitt^^ distinctes.

('ette assimilation des syllabes est analogue au tempérament en musi(|ue. Le système syllabi(jue possède autant de qualités ryllinu(jues que le système quantitatif. Les ditîércnces

entre ces qualités sont très justement décrites par Boisjoslin, 1881. Le système classique, dit-il, est un art de peintres, une sonorité toute extérieure, semblable à une gamme de couleurs, tandis que le moderne est un art de musiciens, l'harmonie en est plus sourde et FeiTet général plus terne, les vers y sont poussés par l'élan intérieur ; c'est un art plus intellectuel, né d'une civilisation plus réfléchie. Il donne de plus des comparaisons très suggestives entre les césures classique et moderne, les langues, etc. D'autres ouvrages comme ceux de Dumur, 1890, Vernier, 1894. Savarit (p), 1910, contiennent des comparaisons, mais n'apportent pas d'éléments nouveaux.

b) Avec l'italien

Dans les discussions au sujet des vers sans rime et des règles rigides de la rime aussi bien que des vers mesurés les critiques s'en rapportent souvent aux vers italien et espagnol qui peuvent avoir ou ne pas avoir de rime. Dès loGO Pasquiers soutient que le français est aussi susceptible de vers mesurés et de langage poé-

tique que l'italien. Estienne, 157 9_, soutient également que le français est égal à l'italien à bien des égards. A propos du genre épique Marolles dit en 16G2 que les strictes exigences de la versification française ennoblissent ce vers et le facilitent davantage que l'italien. Perron, 16G9, affirme que le français convient mieux au genre épique avec ses terminaisons masculines et féminines, tandis que l'italien où il ne s'en trouve que de féminines s'est tourné vers un genre de poésie plus léger et s'est perfectionné en grâce plutôt qu'en énergie. Cependant c'est Scoppa, 1803 et 1811, qui est le premier à tracer une comparaison complète des qualités des deux langues dans son chapitre sur les éléments qui composent les langues italienne et française. Une comparaison très intéressante entre

les systèmes allemand et roman se trouve dans Schuchart, 188G, dans ses chapitres sur la rime, Taccent et la numération des syllabes. Il avance que le système allemand dénombre aussi exactement que le français non pas les syllabes mais les Hehungen. En général il avoue que la forme dans l'espagnol et dans Titalien, particulièrement dans le latin, est de beaucoup plus belle et d'une qualité supérieure qu'en allemand. Les vers allemands sont comme « gut gedrillte Soldaten die stramm einhermarschieren, einer wie der andere ; daneben erscheinen die Italienischen Verse \\'ie gewandto T<Tnzcrinnen von denen jede nach eigenem Gutdenken dahinzAigaukeln scheint, in der That aber nur Variationen einer und derselben Grundfigur ausfûhrt », page 231.

En 18'i7 et en 10G2 Benloew a traité splendidement le système classique de la fjuantité et les systèmes modernes de l'accent et des svllabes.

c) Avec l'allemand

Les Allemands ayant été particulièrement actifs dans le domaine de la versilication romane, il est tout naturel ([u'il y ait dans leur langue un plus grand nombre d'ouvrages contenant une comparaison entre les deux systèmes. L'un dos premiers est celui de VieliolT, 1S.*>'.). Dans le traité de Weigand, 18(i3, il y a un chapitre intéressant sur l'accent où il expose comment il s'est développé dans les deux langues d'une manière ditTérente et quel a été son elTot sous la forme du vers. Le chapitre sur le Hythme où il traite de la dilTérence entre le vers grec et le vers latin, le vers allemand et le vers français est d'un intérêt particulier. Une habile discussion du rapport cju'il y a entre les versifications allemande et française se trouve

dans Zarnke, 18G5 et Texamen qu'en fait G. Paris dans la Revue Critique, I, page 205-211.

L'on trouve également dans Mùller, 1882, une comparaison entre le vers français et le vers allemand dans laquelle il montre qu'en allemand Taccent sur les mots est assez fort pour permettre des combinaisons métriques, tandis qu'en français il est si faible que l'inflexion logique la laisse tout à fait dans l'ombre et le rend secondaire dans le vers, mais qu'en répétant l'accent dans le vers à une place déterminée on le met en évidence. Toutefois cette pratique est contraire au goût français en raison de son caractère trop voulu et trop mécanique. Les Français sont rebelles au rythme métrique. L'unité de la syntaxe et du rythme est intacte dans la poésie populaire primitive et dans le drame du xvii* siècle, mais elle est rompue au xvi* siècle à cause de l'influence de la Renaissance et de l'imitation de l'art classique et au xix* en raison du mouvement réaliste. L'horizon élargi de la culture mo-

derne ne tolère plus la monotonie du vers classique, comme l'impulsion et l'association complexes de la pensée, du sentiment, du désir et de la passion exigent uuq forme poétique plus compliquée. Le vers allemand et le vers anglais ayant leur plan tout tracé, aucun changement n'est nécessaire, ni possible. Ils n'ont donc rien ajouté à la forme qui est restée stationnaire depuis l'adoption du système. Les Français et en général les Latins chez lesquels l'inflexion dans les mots est si faible font au contraire des innovations constantes ; la qualité des voyelles, l'harmonie des tons et des rythmes logiques sont réglés chez eux par l'oreille et par conséquent sont liés à l'harmonie musicale. Les Français surtout ont recherché les moyens de renforcer la qualité musicale par la rime et d'autres restrictions dans la technique des vers et de la strophe particulièrement dans l'hiatus dont les règles ont une délicatesse que les Allemands et les Anglais ne peuvent apprécier. Le vers français demande

de la douceur, de la légèreté, de la limpidité et de l'harmonie dans les sons et l'oreille des Français est beaucoup plus sensible à la dureté des consonnes et des voyelles que celle des Allemands dans le système desquels l'accent si prononcé sur les mots emporte toute la dureté des consonnes ou des voyelles. En français l'harmonie phonétique est égale à une mesure musicale, ce qui lui donne un caractère plutôt déclamatoire et rhétorique que rythmi(|ue et rapsodique.

En Allemagne la coutume générale a été de scander et de lire la poésie française comme la poésie allemande. C'est ce (jue discute Traîger, 188U, qui déclare (jue cette méthode est absolument contraire au principe français d'accentuation et montre la dilîérence entre V Uiigehuiidenheit (liberté) française et la

Stra/fkeit (raideur) allemande. Ebert, 18ot), avait déjà dit (jue « Kcine Sprache kann den franzœsischen Alexandriner widergeben ; ein dcutschcr vollends verh.elt sich zum franzœsischen wie ein Ilolzschnitt zu einem Kupherstich ». Minor, 181)3, est utile pour la comparaison entre le français et l'allemand et l'étude des métriques comparées. En 18U5 Simon a publié un article sur les métri(jues jmglaise et allemande dans lequel il a tAché de prouver que la langue française contenait dos iambes,des anapestes, des dactyles, etc., mais il a été plus loin (jue les Allemands et les Anglais en mettant (juatre et même cinq syllabes jiar |)ied. Il a joint à titre d'exemples des traductions de l'allemand et di» Marlu'th. Les articles de Valeiitin 18')7, 181)8, font voir rintUience do la versification française sur la versification allemande et démontrent (jue le Knittelvers tel (jiie l'.i prati(jue Ilans Sachs est français par la forme. Les divers articles écrits par Saran sont résumés dans son grand ouvrage de lUOi dans lequel il dévelopjH» son princij)e d'alternance et trace de nombreuses comparaisons avec les autres svstèmcs.

d) Avec l'anglais

Voltaire est incontestablement le premier à comparer le vers anglais et le vers français dans ses discussions sur le drame et la rime. En 1731, après avoir passé deux ans en Angleterre et commencé à penser en anglais, après avoir été jusqu\^ écrire le premier acte de Brutus en anglais, il déclare que, lorsqu'il se remet à écrire en français, il remarque le manque de cette spontanéité de paroles et d'idées qu'il avait précédemment et par-dessus tout il constate « la sévérité de notre poésie et l'esclavage de la rime. Je regrettais cette heureuse liberté que vous avez d'écrire vos tragédies en vers non rimes, d'allonger et surtout d'accourcir presque

tous vos mots, de faire enjamber les vers les uns sur les autres, et de créer dans le besoin des termes nouveaux, qui sont toujours adoptés chez vous lorsqu'ils sontsonores, intelligibles et nécessaires. Un poète anglais est un homme libre qui asservit sa langue à son génie ; le Français est un esclave de la rime, obligé quelquefois de faire quatre vers pour exprimer une pensée qu'un Anglais peut rendre en une seule ligne. L'Anglais dit tout ce qu'il veut ; le Français ne dit que ce qu'il peut ».

Cela donna naissance à un grand nombre d'articles dont aucun, cependant, ne touche au sujet de la comparaison entre les deux langues. En 188G Mothéré essaie de prouver que le vers héroïque anglais vient du vers décasyllabique français. Dans son étude il montre l'analogie entre le vers français et le vers anglais et il résume en six points la comparaison entre les deux svstèmes : 1» Le procédé de numération ; 2° l'élimination de svllabes surnuméraires de même nature et en des places comparables ; 3° un système d'élisions facultatives qui élimine des voyelles placées semblablement; 4" l'emploi delà césure ou son assimilation à une pause ; 5° la disposition gêné-

raie des accents ; 0** la rime. C'est l'ouvrage le plus complet qui existe sur cette matière, quoiqu'au point de vue des métriques comparées celui de Verrier, lUGU-lDil ait plus de valeur. On peut aussi consulter avec profit l'ouvrage de Lewis, 1898, et Texamen qu'en donne Legouis. Pour l'analyse et la discussion des principales théories avancées sur les systèmes de versification français et anglais, la nature de la quantité, de l'accent, etc., dans les deux langues c'est à l'ouvrage de Rudmose-Brown, 1905, qu'il faut recourir. II tire de ses recherches la conclusion qu'il y a en français et en anglais des longues et des brèves tout aussi mar-

quées qu'en grec et en latin, mais que ces derniers leur accordaient une valeur absolue, ce qui n'est pas le cas chez les modernes. La quantité de la syllabe dépend de sa position dans la phrase au point de vue de l'accent, « et le temps d'une phrase est la somme de la quantité des syllabes qui la composent plus la somme des pauses entre les syllabes. Il y a autant de gradation de quantité qu'il y en a de relief accentuel, et les rapports entre les longues et les brèves ne sont pas plus exacts et plus fixes que ceux entre les divers degrés de relief. Il s'agit de déterminer les règles de l'accentuation et de la position et durée des pauses. » Il procède ensuite à l'établissement de ces lois et compare l'accentuation en anglais et en français. En français les pauses sont toujours entre des groupes grammaticaux, en anglais elles sont à peu près n'importe où : en français elles sont toujours précédées d'un accent princijîal, ce qui n'a pas lieu on anglais ; en français enfin « un mot n'est jamais partagé entre deux groupes accentuels ». Il y a encore une comparaison intéressante entre l'alexandrin et le vers blanc en tant que types des deux systèmes.

Les résumés précédents montreront aisément sous combien de points do vue «lilTérents et dans quelles ciroon««tances Ton a envisagé la question de la versification française, et quelle

a été rattitude des critiques dans ses dilîérentes périodes de rhistoire. L'un des objets les plus intéressants et les plus suggestifs de cette étude consiste à remarquer combien chaque sujet étend ses limites à mesure qu^'on approche de la Révolution, et comment au début du xix' siècle l'on a abordé les mêmes sujets à des points de vue ditrérents et avec une attitude entièrement nouvelle. Cela est dû sans aucun doute à l'atmosphère : alors la critique pouvait aborder n'importe quel sujet avec beaucoup plus

de liberté et d'indépendance. Les discussions sont beaucoup moins personnelles et beaucoup moins amères qu'au xviii' siècle. L'on espère que cet aperçu de comparaisons pourra servir d'assises à une étude plus étendue de l'esprit de la versification française, qui est si rarement goûtée des étrangers qui ne s'en soucient guère parce qu'ils ne sont certainement pas familiarisés avec la technique de la structure du vers.

e) Querelle des anciens et des modernes

La querelle des Anciens et des Modernes qui de tous les sujets a le plus passionné les écrivains du xvii' siècle et du xviii' siècle tient étroitement à la comparaison entre la langue et le vers français et ceux des autres nations, surtout des Grecs et des Romains. Elle était déjà soulevée au xvi' siècle, mais n'avait pas encore revêtu les caractères de malice, d'amertume, de sarcasme et d'attaques personnelles qu'elle présenta plus tard. L'on peut considérer Rapin, 1670, comme celui qui ouvrit véritablement le feu, en prenant parti pour les anciens et en les présentant comme les seuls guides et les seuls modèles à suivre pour la diction et la versification, en particulier Aristote, Horace et Homère. 11 faut consulter les arguments employés par Ménage, 1672-1074, et Bouhours, 1674, dans leur dispute personnelle, les Remarques de Vavasseur, 1675,

qui sont la critique de Rapin, la Défense àa Desmarets, KiTo, la Fureur Portique de Petit, 1083, Perrault, 1088-101)7, Fontenelle, 1088, Boileau, 1094.

Presque tous les travaux de critique : réflexions, dissertations, discours, essais touchent au sujet et il y en a un grand nombre. Le monde littéraire tout entier était divisé en deux camps.

Chaque génération apportait de nouveaux objets de discussion. L'on débattit ainsi les sujets qui concernaient directement la versification, comme la plupart des points de comparaison entre les deux systèmes de vers, ou bien ceux qui empiétaient sur le domaine de la philosophie, comme la nature du genre épique, etc. Plus tard on discuta la rime et la nature et la structure du drame. Les plus intéressants de ces ouvrages sont ceux de Fénelon, 1714, Du Dos, 17P.), Du Cerceau, 1730, La Motte, 1730, Saint-Mard, 1734, Nicolas, 1734, Racine, \1\1 . etc. L'on trouvera une analvse commode de toute la question dans les deux \o\umcsàe Quere/ies Liftrraires, 1701, et dans Rigault, lSj(), qui montre le rôle que l'art poétique ou les règles de la versification ont joué dans la lutte générale entre le classicisme et le modernisme. L'on devra consulter égalenuMil le livre de Lanson sur Boileau, 181)i, et, si l'on veut pousser plus loin cette étude, l'on s'apercevra que le proi)lèmo qui se pose aujourd'hui dans notre système d'éducation, au sujet de l'utilité du grec et du latin et de leur valeur pour la formation vn l;mt (juc discipline n'est guère ([u'une autre phase de la (jucstion (|ui a pris naissance de très bonne heure dans l'histoire de la littérature fran«;aise.

/) Métriques comparées

La (jneslion dc^ mètri(|ues comparées a déjà été abondamment traitée dans le chapitre : Conqiaraison entre la Innguc fran-<;aise et d'aulre*^ hnigues. I^lle est relativement moderne copon-

dant, puisqu'elle ne commence qu'avec Touvrage marquant de Du Méril, 1841. Il va tracé d'une manière admirable le développement de Taccent, de la quantité, de la numération des syllabes avec ses raisons et celles de la différence entre l'allemand, l'an-

glais et le français ; la nécessité de la rime, de la césure et de la numération des syllabes en français et non en espagnol ou en italien. En ce qui concerne les principes, il fait ressortir pourquoi tout système de versification doit avoir quelque principe pour Tunion des syllabes et alors il analyse les différentes manières dont ce principe a été développé par diverses nations. L^on a déjà fait allusion aux ouvrages de Mothéré et de Schuchart, 1886. Un livre très important, mais assez peu connu, est VEssai comparatif de Kawczynski dans lequel il place l'origine de tout rythme, celui de la sculpture, de l'architecture, de la peinture aussi bien que celui de la danse, de la musique et du mouvement en général dans l'égalisation de leurs parties respectives. Il développe non seulement le côté mécanique de ce principe, mais encore ses côtés psychologique et physiologique. L'on peut examiner dans ce travail une comparaison suggestive entre la rythmique et la métrique des types de vers latins sur lesquels la poésie française s'est basée, ainsi qu'un grand nombre d'autres pointsutiles. Il y a dans Westphal, 1892, d'intéressants chapitres sur la versification des peuples primitifs, son Die sylbenzaehlenden Verse der Indogermanen, Die accentuierenden Verse der Germanen, der Franzosen, der Italiener und Spanier et son Die Rhythmische Prosodie der franzœsischen Verse. L'on pourra aussi trouver toutes sortes de points intéressants dans le livre de Minor, 1893, sur la nature du rythme et de différents systèmes de versification, en particulier les systèmes classique, allemand et roman. L'étude de Lewis, 1898, insiste sur le fait qu'en latin le vers accentuel et le vers syllabique existaient tous deux et que le vers syllabique a été fixé dès le vi' siècle.

que le vers français, dérivé du latin, a été d'abord accentuel, mais est devenu syllabique en raison des exigences de la langue.

Le vers octosyllabique primitif était sous l'influence de l'octosyllabique latin et, quand les Français ont abandonné l'accent à la quatrième syllabe, il est devenu purement syllabique. Il faut aussi consulter l'article de Legouis, 1808, sur cet ouvrage. Samson-Himmelstjerna, 1904, s'efforce de prouver que ce sont les mêmes principes d'accentuation qui régissent à la fois le vers espagnol et le vers français et (jue dans le principe rythmique ou accentuation poétique il y a une correspondance absolue entre l'espagnol, le français et l'allemand. L'on a déjà mentionné Saran, Thomas, Rudmose-Brown, l'J05, Verrier, IDOU-lîJll.

Polti(p), 1U0(), a ouvert un nouveau domaine à la question des métriques comparées. « 11 y a, dit-il, trois grands systèmes de vers : 1» le parallélisme; 2° la métrique des longues et des brèves ; 3° notre versification. Ils se combinent : c'est ainsi que la poésie liturgique a synthétisé tous les systèmes. Le parallélisme demeure tout proche de la rhétoricpie et de la logique. » 11 démontre comment ils se combinent et comment ils se rattachent à l'élément logi(|ue ou rhétoricjue de tout le poème, comme dans VllUnle. Ceci ne paraît être que le début d'une étude nouvelle qui embrasserait non seulement la structure du vers en elle-même, mais ses rapports avec les éléments logi(jues du poème et les concordances existant entre dilTérentes langues. Le côté le plus mécanique de l'étude des métriques comparées (jui a rapport à l'origine de tel type de vers ou de tel système de vers tout entier est exposé dans des ouvrages comme ceux dt' Thomas, 190i, Strong, 1907, elo.

L'on peut voir par ces (|uel(|ucs références que la ligne de démarcation entre une simple comparaison entre dilTeronls systèmes de vers et l'étude des métriques séparées ne saurait être

exactement définie. Ces deux sujets empiètent l'un sur l'autre et par consécjuent doivent être étudiés ensemble.

CHAPITRE V Les origines

L'étude des origines de la versification française conduit naturellement à celle de la versification classique, grecque et latine, dont il est indispensable de connaître les principes pour pouvoir comprendre les nombreuses discussions et théories sur les origines soit de l'ensemble du système français, soit d'un type quelconque de vers français. L'on trouvera des références sur quelques articles et quelques livres traitant de sujets tels que le cursus, le vers saturnien, etc. Toutefois le sujet le plus m portant pour les formes primitives du vers français est le sujet général de l'hymnologie latine au début de Tère chrétienne, ce qui implique naturellement l'étude du vers rythmique.

Les diverses théories émises par les lettrés sur les origines en général, sur l'octosyllabique, le décasyllabique, l'alexandrin, etc., en découlent. Dans ces dernières l'on trouvera quantité de controverses personnelles, plutôt vives, qui offrent en elles-mêmes d'amples sujets d'étude particulière. La question de la poésie populaire et celle du vieux vers français sont de même ordre.

Ces divers sujets peuvent se grouper ensemble et constituer un champ de recherches spécial. L'on peut juger d'après l'étendue de la question des origines telle qu'elle est esquissée qu'il serait impossible d'exposer en détail les diverses théories qui ont été avancées, ni même d'offrir un aperçu des dilTérentes

discussions. L'on essaiera seulement de donner une idée de ce qui a été fait.

a) Hymnologie

Du Méril, IH'i^, décrit dans son introduction la transition entre les systèmes classique et moderne. Il établit que la numération des syllabes et l'accent ont probablement été la première forme de la poésie latine et rjue la quantité n'existait pas tout d'abord. Il fait voir très clairement la méthode de développement des divers principes de la versification moderne, la manière dont la rime, l'élément musical, est devenue prédominante et le développement proj]^ressif de la notation musicale. Dans son ouvrage de \HM il montre de quelle manière le vers latin a peu à peu éliminé la quantité et l'accent pour les remplacer par la rime, etc. Il faut consulter les différents ouvrages de Gautier, ISoS, 1SI) (), IS7î), ainsi que ceux de Iluemer, 1S7(), Kbert et Dûmmler, lS7i), 18S0, et surtout Meyer, iî)05, etc.

Un examen de tout ce (jui a été fourni sur ce sujet donnerait des résultats excessivement intéressants et la liste qui est donnée dans la bibliographie pourrait naturellement t'tre beaucoup augmentée.

il) Vkrsification rythmique

Dès \Hy,\ Bouchaud écrivit un livre sur la poésie rythnù(jue, où il donne un apcri^u historicjue des vers métrique et rylhmi([uc. Il fait voir que lo vers hébreu était rvlhmifjue avec rime do temps en temps et «pic les Egyptiens, les Chaldéens, les Syriens et même les Arabes ont sans aucun doute suivi le m^Miie j)rincipe. Il fait une analyse très intéres'^ante et très détaillée de la uulri(|ue greo(|ue, de son origine, de sa nature

et de son développement, et une comparaison entre le système rythmique et la métrique qui existent tous deux dans les poésies grecque et latine, la métrique n'étant qu'une rythmique perfectionnée. Après avoir esquissé et discuté Torigine et le développement de la poésie rythmique, il examine les différents auteurs qui en ont fait usage, comme Commodien, Saint- Ambroise, Saint-Augustin. Au viii" siècle elle s'était tout à fait généralisée et au ix° la rime était courante. Il retrace leur histoire jusqu'à la Renaissance et montre que les versi sciolti et le vers blanc anglais sont les mêmes que levers rythmique des Hébreux et le vers primitif des Grecs et des Romains, alors qu'en France ce sont les chants populaires et les chansons à danser sans rime, mais cadencés ou rythmés. C'est la première forme de poésie et la plus naturelle qu'emploie le .peuple. Vu son apparition précoce, cet ouvrage n'a pas rencontré la faveur qu'il mérite. En 1853 Barbieux discute le développement du principe rythmique et montre que la quantité ne pouvait pas subsister dans les langues romanes et en général dans les langues modernes et comment l'accent l'a remplacé. 11 croit qu'un principe dans le genre de celui suggéré par Ackermann en 1840 sera adopté par les poètes futurs avec quelques modifications.

Le nom de Gautier sera toujours associé au sujet des origines de la versification française et de la poésie rythmique. La première discussion de cette dernière se trouve dans son Introduction aux œuvres d'Adam de Saint- Victor, 1858. Les discussions de Sepet, 1865, Paris, 1860, Bartsch, 1866 roulent surtout sur les origines et les principes et l'on en trouvera l'analyse sous ces rubriques. L'étude de Zarnke, 1871, est précieuse pour ce qui concerne la nature et l'origine du système rythmique et les différents sens attribués au mot rythme; celles de Misset, Meyer,

1882, sont intéressantes en ce qu'elles montrent que la poésie populaire latine primitive est la base

du français. L'ouvrage de Becker, 1890, qui estrun des meilleurs sur les origines du vers roman contient des chapitres remarquables sur l'hymnologie et la rythmique. L'on peut se rendre compte par les titres des différentes références qui sont données de l'étendue et de la variété du sujet et des aspects multiples sous lesquels on peut l'étudier. L'on n'essaiera pas ici d'analyser ces dilférents ouvrages, parce que tout d'abord les deux sujets de l'hymnologie et de la rythmique doivent être considérés comme des préliminaires à l'étude du vers roman et en tant que tels Ton n'a pas cherché à les approfondir ; en second lieu parce qu'on pcîut les grouper dans le chapitre sur les origines où l'on en examinera certains. L'article de Tavan, 1897, est quelque peu décevant. G est lui qui discute les avantages de la versification rythmique et de l'accent. Un groupe de mots constituant une unité sont, à son avis, égaux à un seul mot, par exemple: qu'as-tu fait? et ces mots peuvent être répartis entre dilférentes espèces de pieds comme en latin. En français il est possible d'imiter les mètres des autres langues (cf. Simon, IS95) et l'on peut se dispenser de la rime pour former un vers adaptable à la diction musicale et aux formes modernes de la poésie. 11 en résulte un vers rythmique analogue à celui de Van Ilasselt et Dumur.

c) Les origines en général

Il serait impossible de tracer une ligne do démarcation détinie entre les dilférents sujets de ce chapitre; ils empiètent tous les uns sur les autres, ce qui prouve l'étroitesse de leurs rapports. L'étude des origines conduit h celle des principes mêmes du_vers

; l'on a cependant réservé ce sujet pour un chapitre séparé. L'on ne tentera ici (ju'une simple esquisse des principales théories sur les origines de la versilicalion française. Jusiju'au XIX' siècle l'on n'avait rien fait de complet

ni de scientifique. C'est Uhland en 1812 qui a le premier abordé le sujet de l'alexandrin. Les études d'Ackermann et de Du Méril concernent les principes plutôt que l'origine des formes de versification. Diez, 184G, s'attache particulièrement à Torigine de la poésie épique et lyrique, à leurs premières formes, leur structure, surtout à la rime, à la césure, etc., et expose plusieurs théories sur l'origine des vers de dix et de douze syllabes. La poésie épique française a été si belle et si caractéristique que ses auteurs ont dû être doués d'assez d^'originalité pour créer sa forme en même temps que sa substance. Il éloigne donc toute idée d'imitation ou de source définie. On doit considérer cette étude de Diez comme la première étude sérieuse et scientifique sur Forigine des vers français, et elle sert de base à toutes recherches ultérieures. L'étude suivante de même caractère est celle de Wolf-f7/;er die Lais, 1859 ; mais elle traite plutôt du vieux vers français que des origines. En 1858 Littré commença Tétude de l'Eulalie. Il fut suivi pour la métrique par Meyer, 1861,et Suchier,1873.Le/?07e de r Accent de Paris, 1862, est un précieux apport à la question de la forme et des principes en ce qui concerne leurs origines. L'Appendice contient une étude du mètre de Saint-Eulalie. Dans son second volume, 1803, Littré discute ces diverses études et théories. Cependant c'est l'année 18G4 qui est celle où le sujet des origines de la versification française a été pour la première fois présenté dans son ensemble. Le Cours d'Histoire de la Poésie Latine

ait Moyen Age, de Gautier, a été commenté par Sepet qui nous a déjà fait connaître les deux écoles ou théories distinctes auxquelles se rattachent les lettrés à propos de l'influence et du rôle de la versification latine. Gautier fait de l'assonance et de l'isochronie des syllabes et Paris de l'accent les causes principales du changement. L'ouvrage capital de Gautier parut en 1800 et les discussions de Paris et de Bartsch eurent lieu la même année. Celle d'avant

LLS ORIGINES 01

Zarnke avait déjà parlé de Tori^^ine du pentamètre iambique et de son emploi en France, en Angleterre, en Allemagne et en Italie, ce dont Paris donna le compte rendu dans la Revue Critique I. La même année Ten Brink avait exposé des théories sur Torigine de la versification franco-gallique. L'ouvrage de Gautier fut le premier à entrer dans les détails. \Joï\ trouvera ses théories dans ses Epopées, On peut en résumer les points essentiels avec les objections de Paris et de Bartsch comme il suit : la versification latine du moyen âge est basée sur le rythme dont la syllabification est le premier principe et l'accent à des endroits déterminés le second. L*asonance apparaît également. Les poètes ont aussi appliqué l's principes au système du mètre ou vers métrique et ces formes telles que l'iambe, l'asclépiade, le trimètre dactyllique ont servi de types au système populaire. On les chantait et l'on ne les récitait point. Le dimctre iambique conduit au vers octosyllabi(]ue rythmique et le septénaire trochaïcjue !U vers rythmique de quinze syllabes. Les bardes n'onl fait ({u'empruntcr ces types dans lesquels la musique populaire ivait accordé la même valeur à toutes les syllabes. Ils ont imposé à chaque vers les mêmes proportions syllabiquos ; ils ont lonnéh Tasso-

nance une place déterminée après la tonique ; ils uit donné la valeur de syllabes longues aux syllabes accentuées Le système du mètre forma donc ainsi la transition entre le latin populaire [irimitif et le lafin liturgique du moyen Age. Les (li'ux types étaient chantés. Quehjues-uns des types nuHricjues levinrent populaires et furent choisis comme types par les IVan^ais (|ui les entendirent non pas réciter mais seulement chanter sur certains airs (|ui donnaient h toutes les syllabes les valeurs égales. Ils les imitèrent et c'est ainsi que Tisclépiado donna naissance ;\ l'alexandrin et le trimètre dactyllique iU décasyllabi(|ue. Le létramètre trochaû|ue calalecticjue a plus mllué sur la versification rythmicjue qu'aucun autre, prestpio

toute la poésie rythmique latine en étant sortie. Il avait quinze syllabes qui plus tard furent divisées en une strophe de 8 + 7 qui varia à l'infini et d'où Ton tira presque tout le système de la versification divisée. Gaston Paris réfuta cette théorie dans sa fameuse lettre de 1866 où il soutenait que la versification rythmique latine était d'origine populaire et n'avait pas d'autre source ; qu'elle ne devait rien à la métrique et présentait le même rapport avec le système du mètre que la langue populaire avec la langue littéraire de Rome. Les vers rythmiques populaires ont été tirés d'autres vers rythmiques populaires. Gela serait exact, de l'avis de Gautier, si entre les chansons populaires des soldats de César et les dernières chansons de Saint-Victor au xii" siècle il ne s'était pas développé un grand nombre d'hymnes liturgiques de plus en plus rythmiques. Ceux-ci pourraient-ils provenir de vers populaires sans types métriques? A l'objection faite à cette théorie que les accents ne tombent pas aux mêmes endroits dans les types métriques et rythmiques, Gautier répond que les vers latins rythmiques se chantaient toujours et ne se récitaient pas et qu'on les

a imités et construits par analogie, de sorte que l'accent a perdu la plupart de sa force. Les Français les entendirent simplement et reconnurent l'existence d'un certain nombre de syllabes et l'assonance. Bartsch discute divers points sur lesquels il se sépare de Gautier, mais reconnaît avec lui, comme il est naturel, que le vers épique est d'origine allemande, s'écartant en cela de G. Paris qui fait de nombreuses réserves à ce sujet. Bartsch admet encore que le décasyllabique est dérivé du septénaire trochaïque, mais n'admet pas que l'alexandrin vienne de Fasclépiade, parce qu'il n'est pas assez populaire pour cela et que sa césure n'est pas la même. Meyer, 1867, réfute également la théorie de Gautier sur l'origine de l'alexandrin et du décasyllabique, refusant d'accepter aucun type de vers comme la source de l'autre.

Il y a dans Touvrage de Tiviers de 1873 un chapitre intéressant sur les rapports entre les origines de la versification française et celles du drame liturgique. Aubertin, 188i, donne un résumé splendide de Tensemble de la question. Après avoir indicjué clairement Tinfluence de la formation et des modifications de la langue sur la versification, il trace une esquisse très succincte et très lucide des origines et du développement de la versification française qui jette une lumière précieuse sur la transition entre le latin populaire et la poésie liturgique et le système de la numération des syllabes et de la rime. Son excellent ouvrage de 1898 reprend presque tout cela. Les ouvrages de Rajnaet de Nyrop, 188i-188(), apportent tous deux des éléments très précieux, mais traitent surtout de la poésie épique, Rajna considérant le vers de dix syllabes comme la base de tous les autres types en raison de sa frétjuence et de son emploi général en même temps que de sa précoce apparition. Meyer, 1884, attribue au système rythmique une origine sémitique et voit sa source dans les Carmina Nisebe-

na d'Ephrem, théologien syriacjue du iv« siècle. On y trouve la numération dos syllabes, la mesure marquée par l'accent, les acrostiches et li rime. Ce système est passé des Syriens aux Byzantins et aux Romains. L'objection à cette théorie est (ju'h^iphrem imitait les (cuvres d'un prédécesseur qui imitait les vers grecs. Pour les origines de la poésie lyri(jue il faut consulter le travail inestimable de Jeanroy,1889.Ka\vczynski, 18S1), fait une comparaison détaillée entre la métri(jue et la rythniirjue, discutant l'origine de chacune, de même que la nature du rythme. Il a recherché un type métri(|ue correspondant au type romain pour la quantité des syllabes et la césure et il le présente comme Torigine du vers roman. I^a liste complète des types de vt»rs latins (ju'il dresse de cette manière en indiquant les formules métricjues qui ont servi de ivpes au vers français est d'un intérêt tout particulier. L'ouvrage de liocker.

04 ESSAI SUR l'histoire du vers FRAISÇAIS

1800, qui confirme bien des points, établis déjà par Gautier est un apport distinct à la question de Torigine de la versification romane. Mais il va beaucoup plus loin. Après avoir montré un changement dans la poésie au commencement de Fère chrétienne et fait remarquer l'influence d'hommes comme Saint- Hilaire de Poitiers, Saint-Ambroise, Saint-Augustin et le carac^ tère général des hymnes religieuses, il discute la perte du sentiment de la longueur des syllabes et de la prosodie en général par les Romains. Il résume avec clarté les caractéristiques du vers latin, expose ce que la poésie rythmique a ajouté à la poésie métrique et quelle a été l'influence des chants plus longs en prose ou séquences, quand Torgue a commencé à dominer aux x' et xi* siècles. Par la suite, ces séquences adoptèrent la forme de

strophes rimées. C'était surtout le tétramètre trochaïque qu'on employait. Ayant des rimes à l'hémistiche, ces vers de quinze syllabes se subdivisai'^nt en vers plus petits qui donnèrent naissance à quantité de nouvelles formes de vers et de strophes.

Celles-ci à leur tour stimulèrent Tesprit lyrique des xir et xiiï^ siècles. On discute encore beaucoup d'autres points essentiels ; en voici la substance : le svsîème roman de versification est un développement spontané et logique du système romain. La cause qui a déterminé son évolution eot le changement progressif de la langue, surtout la disparition de la quantité et la prépondérance de l'accent dans le lacin vulgaire et plus tard la loi des finales dans les langues romanes. Par des changements successifs les formes de vers se sont groupées d'après des principes nouveaux et suivant ces relations nouvelles certaines formes ont été conservées, d'autres abolies. L'analogie a joué un rôle considérable. Ainsi la forme distincte du vers français n'est pas simplement la répétition d'un type latin particulier, mais le résultat de différents facteurs convergents et c'est une parl'e d'un système développé

d'une manière organique. Stengel discute cette théorie à fond dans la Zeitschrift f, Spr. L//^.,i800. Ses vues personnelles se trouvent tout au long dans son grand ouvrage de 181)3. Après avoir résumé les théories des lettrés les plus éminents, il développe les siennes propres, qui constituent aussi un apport distinct. Il existait une ancienne poésie latine accentuée d'où est sortie la poésie romane. Le vers décasyllabique est la forme romane la plus authentique et il repose sur une base accentuelle. Du vers de dix syllabes le plus ancien il passe au plus ancien ensuite et il rattache à cette forme préhistorique d'autres formes métriques

plus anciennes. Il considère comme la forme la plus ancienne une forme dans laquelle il y a une P/ussiibe (syllabe de plus) à l'hémistiche et une rime qui pourrait tomber aisément sans changer le rythme du vers, vu le développement de la langue. Le vers de dix syllabes le plus ancien était un vers de douze syllabes dans lequel la sizième ou la quatrième et la onzième étaient accentuées. Il provenait d'un vers préhistorique de quatorze syllabes avec les sixième et douzième syllabes accentuées. Il considère ce vers de quatorze svllabes comme certain et en donne deux formes — 8 — G: dans les huit premières syllabes il y a un accent sur la sixième, dans les six dernières il y a un accent sur la quatrième : « ; ainsi le vers français de dix syllabes (iy-ï) est le plus ancien et celui de (4-0) le plus récent. Le vers de douze syllabes est une modilication du vers de dix syllabes formé en rendant le premier hémistiche égal au second, et non pas tiré de l'asclépiadc, comme le prétendent Gautier, T()l)ler,etc. Le vers de six syllabes ne peut provenir de Talexan- (Irin (Bartsch), parce (ju'il est plus ancien (jue lui. L*origino (lis autres types est également discutée. Dans l'ouvrage étendu de La Grasserie, 1900, la (juestion des origines est aussi discutée, sans (ju'il y entre rien do nouveau. L'ouvrage de Thomas, lOOi, sur le décasyllabi(jue contient plusieurs points

intéressants sur les origines, de même que celui de Verrier, 1909-1911. Naturellement beaucoup d'autres livres et d'articles contiennent plus ou moins de renseignements à ce sujet sans qu'on puisse pour cela les appeler des œuvres originales. A ce propos il serait bon de consulter les ouvrages qui traitent de la nature et des origines du vers en général, comme Spencer, Combarieu, Becq de Fouquières, représentants respectifs des théories physiologique ou évolutionniste, psychologique et respiratoire.

d) L'octosyllabe

Les articles dans lesquels Littré soutient que le vers de l'Eulalie est un vers de dix syllabes, 1858-1859, ont causé celui de Meyer, 1861, qui prouve d'après les principes mêmes de Littré que le vers de l'Eulalie est un vers de huit syllabes en prenant chaque couplet et en montrant que les arguments sur lesquels Littré appuie ses corrections du texte sont fondés sur la nécessité de porter le vers à dix syllabes. La plupart des premiers articles sur TEulalie traitent de la nature et de la métrique et non de l'origine de Toctosyllabique. Plusieurs des travaux sur les origines de la versification française comprennent Foctosyllabique naturellement, comme ceux de Gautier, Kawczynski, etc. En 1898 Lewis soutint que les premiers vers de huit syllabes étaient sous Tinfluence de Toctosyllabique latin et grec, lorsque l'octosyllabique français abandonna Taccent sur la quatrième syllabe, il devint purement syllabique. Cette assertion fut combattue par Legouis. Melchior, 1909, dans son premier chapitre donne le dimètre iambique latin pour base au vers français alterné de huit syllabes. L'on trouvera la question de Torigine de ce vers traitée dans un grand nombre de thèses et dans les traités généraux de versification.

e) Le décasyllaije. l'endécasyllabe. l'alexandri^c

La question des origines du vers décasyllabique a soulevé plus de discussions et a été le sujet de plus de livres et d'articles que celle des origines de tout autre type de vers. Elle a été le centre de l'orage et elle a préoccupé tous les auteurs qui se sont intéressés aux origines de la versification franvaise. Elle a aussi donné lieu à la fameuse dispute entre Bartsch, Arbois de Jubainville et Thurneisen qui ont soulevé la question d'une origine celtique. Un ré-

sumé de tout ce que l'on a écrit sur ce sujet tiendrait trop de place ; nous ne pourrons donc examiner que les travaux les plus importants.

JuUien consacre un chapitre à l'origine du vers décasyllabe dans son ouvrage de 1854 dans lequel il soutient que l'accent grec et latin était plus fort que la quantité qui n'était qu'une affaire de convention et il donne l'accent pour base à l'harmonie, ce à quoi Quicherat répondit, 185i. L'hexamètre a cinq accents et ceux-ci coïncident souvent avec le sens logique ce qui est analogue à l'alexandrin. De cette théorie accentuelle il est facile de faire sortir le vers de dix syllabes. Quicherat consacre plusieurs articles h l'origine de ce vers, 1S55, dans les(juels il attaque la théorie de JuUien. Il montre d'abord que les anciens avaient des vers d'un nombre délini de syllabes parmi les(|uels un vers de dix syllabes avec des accents réguliers.

Le vers latin de onze syllalx^s comptait Vr muet à la lin, comme le pratiqueront les Italiens, mais les Français no firent pas de même et leur vers de dix syllabes est exaclemont semblable. Le vers de onze syllabes avait un accent sur les qnatrièmo et dixième syllabes, ce qui est la base do cette théorie. 11 discute ensuite chaque mètre avec ses accents, plusieurs

ayant des accents variables, tout comme l'alexandrin, par exemple le mètre saphique. Le vers français de dix syllabes n^'est pas une imitation exacte, mais la meilleure approximation possible. Plus tard Talexandrin a été une modification et une extension du décasyllabe. Il conclut après avoir examiné les transformations progressives des mètres que le système primitif et le système moderne reposent sur la même règle fondamentale, à savoir un nombre fixe de syllables et d'accents. Ainsi JuUien présente

l'hexamètre et Quicherat le saphique comme les modèles qui ont servi de base au décasyllabe. Ces deux théories constituent le nœud de toutes les discussions ultérieures.

Le livre de Zarnke, 1865, dans lequel il place dans le pentamètre l'origine du décasyllabe est attaqué par Paris dans la Revue Critique I. Bartsch et Gautier le font tous deux venir du septénaire trochaïque latin, contrairement à Tavis de Paris et Meyer. L^étude de Rochat, 1870, renseigne sur son emploi primitif et sa structure. Il déclare que, puisqu'il n'a pas été populaire de bonne heure, il doit avoir eu une autre origine que les vers de 8 ou de 12 syllabes. Il considère sa première apparition dans le fragment sur Boèce comme une innovation dont la date coïncide avec la première apparition de poèmes en langue vulgaire. L^'influence de la poésie vulgaire est donc évidente depuis cette époque. En Allemagne chaque auteur était l'inventeur de sa forme ; de même le décasyllabe fut introduit par un poète qui l'emprunta à quelque vers latin, incontestablement au sénaire dont il fait ressortir les ressemblances et les différences avec ce vers. La césure est d'une importance toute spéciale ; par le fait la discussion roule presque exclusivement sur ce point.

En 1878 Bartsch publia un article dans lequel il proposait une forme de vers celtique comme la source du vers de onze syllabes du vieux français et du vieux provençal. La poésie romaine n'offre aucune forme de vers d'où ce vers de onze syl-

labes pourrait provenir. Il cite en entier un poème religieux latin de onze syllabes du viii' ou du ix« siècle qui se termine ainsi : Explicit liyjnnus quem Lathacmii scotlgena fccity ce qui prouve une origine celtique. Après avoir décrit sa structure et montré qu'il ne pouvait provenir du tétramètre latin, il conclut que,

puisque le vers irlandais de quatorze syllabes se rencontre de bonne heure et est souvent suivi du vers de sept syllabes que l'on considérait comme un vers indépendant, il n'y a pas de doute que les vers de onze et de quatorze syllabes datent du celtique et que celui de onze syllabes, comme des exemples latins le font voir, était employé par les poètes irlandais et qu'on pourra en trouver des traces dans la poésie populaire irlandaise. Gaston Paris désapprouva cotte façon de penser dans un article paru dans la Rom. Vil y où il conclut que les Irlandais ont reproduit un rythme qu'on employait déjà dans le latin vulgaire et que le vers de onze syllabes n'est pas venu en France d'Irlande. Arbois de Jubainvillo a publié dans la Hotn. VU un article où il attaquait la théorie de Bartsch et montrait (ju'il n'y avait aucune espèce de relation entre le cel- Mque et le roman en faisant remarquer que les vers irlandais en question ne pouvaient pas dater de plus tard que du vu* siècle et que la versification irlandaise ne manifestait aucun rap|>ort entre le roman et l'irlandais ; le vers irlandais préhistorique peut avoir obéi aux mêmes lois que celui dos Gaulois, mais on ne peut pas prouver (jue les lois de l'irlandais préhistorique et de l'ancien irlandais sont identiques. Les révolutions (jui Iransformaioiil la langue peuvent avoir créé un nouveau système de versification, etc. A cela Bartsch répondit dans la Ztz, III où il réfute d'almrd los argumonts do Jubainvillo, puis s'arrête aux cinfj points suivants ;

1*La strophe est composée do vers de huit et do quatre syllabes, ce fjui est la forme favorite des plus anciens h'itnstctichter vu provençal (pii sont encore en contact avec les formes popu-

laires anciennes et ce qu'on trouve aussi dans Macabrun et des poètes postérieurs. Cette forme est fréquente dans la poésie fran-

çaise et se rencontre chez un poète écossais qui tira ses formes de son pays celtique d'origine ; 2° le vers de quatorze syllabes, 7 (8) - f- 7 (8), se trouve dans les plus anciens troubadours ; c'est une torme favorite en irlandais ; 3° le vers de onze syllabes, 7 (8) + 4 (3), se trouve dans les plus anciens troubadours, dans les poètes français, dans les pastourelles et les refrains populaires ; en celtique il se rencontre chez les poètes écrivant en latin parmi les moines irlandais du viii^ siècle ;4" le vers de dix syllabes, (5 -j- 3), se rencontre chez les troubadours, particulièrement dans les ballades ; en français dans les romances, pastourelles et refrains ; chez les Bretons c'est une forme courante ; 5° le vers de neuf syllabes se trouve dans les refrains français de caractère populaire ; il est également fréquent dans la poésie bretonne. Tout cela tend à prouver que les vers de onze et de quatorze syllabes sont d'origine celtique et passèrent comme tels aux Romans. A cet article, Paris et de Jubainville répondirent tout au long dans la Romania IX, De Jubainville résume d'abord ses propres propositions, puis réfute les cinq arguments de Bartsch : 1° celui-ci n'a pas prouvé que le vers irlandais de quatorze syllabes n'avait que quatorze syllabes dans le système français, parce que les Irlandais ne comptent pas les syllabes muettes ; 2° à l'époque où la loi de la numération des syllabes s'est développée en France et en Irlande il était naturel que les deux peuples construisissent un mètre ou plus avec le même nombre de syllabes, mais, si les Français avaient copié les types de onze, quatorze et neuf syllabes sur les Irlandais, ils les auraient imités encore en d'autres points ; 3° la valeur de l'argument que tire Bartsch de la découverte du vers de onze syllabes dans les écrits latins de moines irlandais est douteuse ; 4° le premier exemple fourni par Bartsch est tiré du Livre Noir de Caermarthen, manuscrit du xm* siècle

qui n'a rien de celtique dans son esprit ; le second qui est du xiv" siècle est écrit en vers de neuf syllabes divisés en laisses monorimes imités des Chansons de geste ; 5" le décasyllabe (5-|- 5) se rencontre dans la poésie gaélique ; 6 les vers gaéliques de neuf syllabes (o -|- ^) sont imités du français.

Dans son article Paris démontre que les thèses de Bartsch sont contradictoires et insoutenables et expose ses vues et ses explications personnelles. Il conclut qu'en général l'influence de la poésie et de la musique de l'irlandais sur le français a été considérable, mais que les vers romans que Bartsch soutient avoir été empruntés aux Celtes sont plus anciens que l'époque où les relations entre la poésie et la musique du peuple paraissent être devenues intimes et fructueuses. Cet article clôtura la discussion de l'influence irlandaise.

L'ouvrage important qui vint ensuite, en dehors de ceux de Rajna, 1884, et Nyrop, 1880, fut celui de Henry, i88(), dont on peut résumer ainsi les arguments : la versification indo-européenne a d'abord été basée sur la quantité syllabitpie; le sanscrit reconnaissait la distinction et la succession des syllabes longues et brèves, de même (jue le grec dont la musique prouve la prépondérance exclusive de la (juantité prosodique el où l'accent n'influe en rien sur la mélodie. Les vers latins reposaient sur les mêmes principes, comme le vers saturnien le prouve. Toutefois l'accent a pris son ascendant plus t(M en latin (pion grec et s'unissant prescjiie toujours à la longueur prosodicjue, il s'est pou i\ peu confondu avec elle et finalement l'a domim*. l*ar conséquent tout rythme a été tiré d'un mètre ; mais l'on ne sait pas quand l'élément rythmi(|ue est devenu dominant. Si l'ondécouvre une res.semblance «Milrc un décasyllabe roman et un

vers latin cpielcon(|ue, on prut Irs associer et les faire dériver d'un type métri(pie primitif. Après avoir désapprouvé les théories deTen Brink, Bartsch et dautier, il montre <jne le déca«ivllabe est tiré du tétnimètre dactyllicpie hyporcataleclijpie latin : tous

deux ont dix syllabes, mais le latin peut en avoir neuf ou huit . Tous deux ont eu un type commun d'origine, car ils ont entre eux trop de parenté pour être des étrangers et sont trop différents pour être sortis l'un de l'autre. On a besoin d'un type de vers de douze syllabes avec une inflexion sur la onzième de telle sorte que les cinquième et onzième syllabes disparaissent, laissant deux accents sur la quatrième et la dixième respectivement.

Il trouve que ce vers est un vers grec dont le trimètre scazon, un vers latin hypothétique, est le type :

Baiana nos tri ^ Basse, villa Faustini Baienne nostre, Basse, ville Fauslin — 46

Il prétend que : 1^ le scazon iambique est très primitif parce qu'il repose sur les mêmes principes que toute la versification indo-européenne ; 2' le scazon métrique et rythmique existaient certainement côte à côte, comme tout mètre a dû se transformer en rythme à la même époque ; 3° l'on peut recons* tituer le scazon rythmique en observant comment l'accent prend la place de la quantité dans les autres mètres et en appliquant le' principe au scazon métrique, comme on le fait voir ci-dessus, l'on obtient un décasyllabe parfait ; 4° le vers roman de douze syllabes ne vient pas du tétramètre iambique catalectique, ce qui paraît possible d'après sa construction, mais d'un type rythmique antérieur dont le type latin est le modèle. Ce type primitif n'existe pas, mais nous savons que l'on chantait le tétramètre trochaïque rythmique

et nous pouvons supposer que le tétramètre iambique rythmique se chantait aussi. G. Paris et Havet dans leur examen de la théorie de Henry s'y montrent défavorables tous les deux.

Dans un article paru dans la 7Az, XI, 1887, Thurneisen a exposé sa théorie sur Forigine du vers épique de dix syllabes. 11 fait voir qu'il a pu venir aisément de l'hexamètre dactyl-

lique, attendu que, dans la période de transition, le vers de Commodion a balancé entre le système métrique et le système rythmique, et que plus tard, de 700 à 750, Ton rencontre Thexamètre rythmique pur. Après avoir montré par de nombreux exemples les changements progressifs, il conclut que, lorsque les Romains du royaume franc se mirent au vu' siècle à chanter les hauts faits de leurs seigneurs à l'imitation des Allemands, ils empruntèrent, puisqu'ils n'avaient ni vers populaire épique ni vers épique, le mètre de la poésie narrative savante, l'hexamètre de forme rythmique accompagné souvent de la rime ou de l'assonance. A mesure que le langage épique a pris la forme de la langue populaire, le type de vers s'est transformé avec la langue. Comme le roman n'avait pas deux syllabes accentuées stables à un endroit déterminé du vers, la double thèse — l'i' a été naturellement abandonnée ou négligée et la cadence de l'hexamètre typique a été changée. Par conséquent le second accent à la fin est devenu libre comme celui du début du vers et petit à petit l'hémistiche s'est achevé sur une syllabe appuyée. De même que l'hexamètre latin avait ses règles régulières pour les syllabes et les types, de même l'hexamètre roman rendit bientôt fixe le nombre de syllabes avant le dernier accent. Cette sorte de vers devint populaire et passa dans les romances mi-épiques. De cet hexamètre original l'on tira de nouveaux types ou de nouveaux

rythmes, tels que 6-4 en renversant les hémistiches et ft-O en doublant le second hémistiche, etc. C'est ce (pii l'xplicjue pv^un-juoi il ne se trouve pas de tv[)c exact du vits de dix syllabes dans les poèmes latins du commencement du moyen Age. Les poètes qui reproduisirent les chansons épiques du dialecte populaire adoptèrent l'hexamètre classicjue. La même année, Stongel publia son article très convaincant sur l'emploi, la structure et l'origine du décasyllabe roman. 11 soutient que le type .*) -j- 5 est un rythme trochaùjue etdilTèro totalement du type i -|- (\ qui n un

rythme iambique. Il ne croit pas que le repos soit la même chose que la césure du vers latin quantitatif, il croit qu'elle est le lien entre deux vers plus courts qui n'en forment plus qu'un.

Le type 6 + 4 est la forme la plus ancienne et la césure épique est antérieure à la césure lyrique. Il conclut de la présence de diverses formes de césure dans la structure syntactique que le vers de dix syllabes a été primitivement formé de deux vers. Dans le vers français préhistorique il y avait des finales proparoxytoniques comme dans l'italien et Tespagnol ; il en fait découler l'existence d'un prototype de douze à quatorze syllabes avec la sixième syllabe accentuée et la septième ou huitième syllabe non accentuée, plus la onzième syllabe (ou la douzième) accentuée avec une ou deux syllabes non accentuées à la fin.

C'est dans cette forme qu'il faut chercher l'origine du vers de dix syllabes. Ce serait donc une erreur que de prendre les types latins, quels qu'ils soient, pour les types originaux du décasyllabe. Le type original doit probablement avoir été un vers de quatorze syllabes et ce pourrait être le saturnien, mais le nombre indéterminé des syllabes et le rythme trochaïque ou dactyllique présentent des difficultés qu'on pourrait surmonter si la pre-

mière syllabe avait perdu son accent lors du changement d'accent sur les mots en latin et si le système quantitatif latin s'était transformé en système accentué, quand un nombre lixe de syllabes est devenu nécessaire.

On peut encore consulter d'autres articles et d'autres titres sur les origines de ce vers ; Kawczynski, 1889, Eickhoïï, 1895, Zarnke, 1897, Ovidio, 1899, Becker, Landry, 1904, Strong,

L'ouvrage de Thomas, 1904, est inestimable pour l'analyse et la critique de toutes les théories avancées. Son but semble avoir été de découvrir les origines possibles ou probables du vers décasyllabique, son caractère primitif, les modifications

du type traditionnel à travers les âges dans diverses langues, les causes et les lois de ces modifications et Tunité (jui préside au fond à la versification des langues les plus littéraires de TEurope. Ce travail est utile pour l'étude des métriques comparées et contient beaucoup de choses sur les origines de la versification française en général.

Les ouvrages précédemment discutés peuvent être considérés comme contenant pour ainsi dire toutes les théories proposées sur la question des origines du décasyllabe, quoique presque chaque traité de versification renferme plus ou moins de détails sur ce sujet.

L'ouvrage de Traeger, 1889, contient une étude très complète sur l'alexandrin, son histoire, son nom, sou emploi, sa structure et ses origines. Il discute à peu près toutes les théories, son origine dans la Langzeile allemande, son origine classique dans le trimètre grec, le sénaire, le tétramètre iambicjue catalectique ou

acatalectique, etc. Davidson (p), 11)01, discute également son origine.

/) Le vikux vers français

L'on pourrait consacrer un chapitre entier à l'oxamen des ouvrages utiles à l'étude du vieux vors français ; mais ils sont si nombreux, divergent dans tant de voies dilTérentes que cha(|ue livre ou chaque article, pour ainsi dire, (jui traite des formes ou des poètes primitifs, comme c'est le cas des nombreuses thèses, intéresse on (juel(|iie manière la structure, la nature, etc., de la vieille versification française. Le plus précieux et It' plus complet de tous ces ouvrages est le \'rr^bau de Toblcr, 1880, et en dehors des thèses (jui ont été publiées sur divers sujets, l'on trouvera très utile le livre de Châtelain, 1U08.

CHAPITRE VI L'évolution ou les écoles littéraires

L'étude de révolution du vers français, des chang-ements qui se sont produits de distance en distance et de leurs causes, ou en général Tétude des écoles littéraires françaises comprend la plus grande partie des ouvrages plus étendus sur la versification. On ne trouve probablement dans aucun autre pays que la France des écoles littéraires qui soient dues à un mouvement conscient ou voulu de la part d'un groupe d'hommes. Aux différentes époques de l'histoire littéraire de la France on peut constater une lutte continue entre deux tendances opposées, celle des gens en faveur et celle des gens désireux d'imposer leurs théories. L'on peut dis-

tinguer ces groupes en celui de l'Académie, représentant la tradition, l'autorité. Tordre et la discipline d'après les principes établis et celui des progressistes ou révolutionnaires, représentant l'individualisme, l'indépendance, une vie nouvelle et des changements dus à la transformation des conditio ns extérieures. Ces deux groupes se retrouvent dans toutes les manifestations de l'activité française et deviennent plus apparents et plus forts à mesure que l'autorité politique, l'absolutisme, s'alfaiblit. C'est pourquoi au xvir siècle durant la période d'ordre, de discipline et d'absolutisme politique, peu de changements ont eu lieu, peu de révolte s'est fait sentir, l'autorité commandant souverainement. Au xvnr siècle la révolte contre la discipline rigide est gêné-

raie, mais elle s'attaque surtout à la rime. Ce n'est qu'après que la Révolution eut achevé son œuvre que l'on en vient à la révolte contre les principes essentiels. Presque chaque traité (le versification, quelle que soit son étendue, renferme une discussion des changements déjà révolus ou en cours. L'on mentionnera simplement les livres ou les articles qui contiennent un trait particulier. La liste en pourrait donc être considérablement accrue.

a) Le vers classique

L'on discute le vers classique dans presque tous les ouvrages qui traitent des principes de la versification ; le premier qui en fasse un examen complet, quoique seulement par rapport au vers romantique est Tenint, iHï\, Ducondut, ISlilî, va beaucoup plus loin dans les causes qu'il assigne aux changements. « La versification d'une langue, dit-il, doit être réglée d'après la langue telle

qu'elle est ; une langue peut, d'une époque à une autre, éprouver des changements. Quand une langue se modifie, sa versification doit se modifier dans le môme sens, et la suivre, comme une esclave, dans toutes ses variations. Le vers est une forme, et une forme musicale, et il doit être fait pour l'oreillo. > Le vers est soumis à certaines rè^-les négatives et positives, (ju'il (h)it suivre. Il les examine et les criti(jue en considérant les divers principes ou caractères des vers français, en montrant la dilîérence entre le vers classique et le vers romanti([ue, en justifiant les uns et condamnant les autres. Voici sa conclusion générale : «La plus grantle liberté possible pour le poète, tant que cette liberté ne nuira pas à riiarmonie(jui constitue le vers. Notre système de versification actuel \uc j);ii;ut im chaos de contradictions et d'absurdités par rapport ;i l'état de notre langue. » Stapher, iS8(i, donne une comparaison générale entre le vers classique et le vers

romantique et il montre à quel point de vue Victor Hugo a introduit des innovations. La première étude technique sur le vers français classique est celle de Souriau, 1893, dans son ouvrage étendu sur l'observance ou la non-observance des règles par les grands poètes. Il y a quantité d'études sur des poètes en particulier, mais il n'en existe aucune sur tout un groupe, comprenant à peu près l'ensemble de la versification classique au point de vue purement mécanique. L'on trouvera une étude de l'espèce contraire, c'est-à-dire s'attachant au côté esthétique exclusivement, dans le splendide ouvrage de Grammont, 1904, et son édition augmentée de 1912. C'est un livre d'interprétations individuelles qu'on peut employer contre ce qu'il désire prouver, ce qui n'enlève rien à son originalité ni à sa valeur. L'on pourrait citer un grand nombre d'autres livres naturellement ; Becq de Fouquières, Lubarsch, Tobler, Stengel, etc.

b) Le vers romantique

L'on a déjà mentionné Tenint, 1844,Ducondut, 1863, Grammont, 1904. L'on peut encore citer les travaux de Rosières, 1896, Guilliaume, 1898. Alûller, 1901, a essayé d'étudier le mécanisme du vers romantique français, comme Souriau avait étudié le vers classique, mais sans trop de succès ; son travail est trop incomplet pour être décisif. L'étude de Grammont, 1900, 1903, est un chapitre de son livre de 1904 ; son Ragotin et le vers romantique^ 1903, est un apport distinct à la question des origines ou des prototypes du vers romantique. Il montre qu'elle consiste dans la transformation progressive du vers populaire syllabique du xvi' siècle en vers rythmique sans changement du principe syllabique. Le vers romantique est simplement la fusion du vers comique et du vers tragique du

xvii* siècle. Dans l'unique comédie de La Fontaine, Ragotin^ Ton trouve tous les ditlérents types de vers à césure faible de Victor Hugo.

c) Le vers parnassien

L'on trouvera des études sur le vers parnassien à propos surtout de Tétude des Svmbolistes et des Décadents. Mondes. 1884, traite de l'origine et du but des Parnassiens. Wactzhold (p), 18Ui, s'attache surtout au Traité de Banville, en dépit de son titre, tandis que Beaunier, lîJOl, discute dans le Mercure de Fra?icc la décadence du Parnasse et Tavènement du symbolisme, leur nature et leurs dilTérences ; dans son article sur le vers libre il pousse plus à fond la critique des principes ridicules des Parnassiens sur l'hiatus et la rime et expose les raisons de la réaction symboliste.

L'étude des Symbolistes et des Parnassiens est presque inséparable au début comme celle du vers classif|ue et du vers romantique. C'est pourquoi presque chaque ouvrage qui s*occupe d'une école traite plus ou moins des tendances des autres.

(f) Le vers symholiste et décadent

La question du rythme est si intimonuMil liée i\ l'étude générale du vers symboliste et décadent (|u"il faut la discuter de nouveau en grande partie sous cette rubri(|uo. La rimt\rassonnaiico, Vr muet cl la numération des syllabes n'étant plus observés par les poules symbolistes comme ils le sont par ceux qui adhérent encore :\ la forme classique et cola implicpianl les princijH^s mêmes sur lesquels ost basé le vers classique français, une forme sinon tout ^ fait nouvelle, du moins modi-

fiée de fond en comble a été créée. La diiïérence essentielle entre le vers symboliste et le vers classique, ce dernier comprenant également le vers romantique et le vers parnassien, consiste dans l'emploi d'un rythme purement logique et émotif par opposition au rythme mathématique dans lequel l'élément logique joue toujours un rôle considérable également. L'on trouvera naturellement une discussion plus complète de ce point à propos du rythme, mais Ton examinera ici les principes généraux et leurs causes dans leur développement progressif. Comme on Ta déjà fait remarquer, il y avait eu dès le début du xvm° siècle et même auparavant beaucoup de mécontentement? voire de révolte, contre les règles rigides et sévères de la versification. L'on avait tenté de supprimer la rime, d'écrire des vers sans rime et avec un nombre indéfini de syllabes, de subsit uer à la rime une alternance de terminaisons masculines et féminines. La lutte continua jusqu'au xix" siècle. Lorsqu'on eut reconnu les innovations de

Victor Hugo, il parut y avoir un retour à la forme strictement classique à l'instigation d'hommes comme Leconte de Lisle, Hérédia, Sully Prudhomme etc., qui, grâce à leur prestige d'académiciens paraissaient décider à leur guise de la forme de la versification, jusqu'à la venue d'une nouvelle génération imprégnée de l'esprit complexe de la culture française moderne. C'étaient des artistes, des musiciens, des poètes et tous s'efforçaient de garderie même pas dans l'expression de l'idéal et des aspirations croissantes de leurs arts respectifs. Le vers moderne et sa forme doivent être considérés comme une partie et un miroir fidèle de l'esprit moderne dans toutes les phases de son expression créatrice. Sans une étude impartiale de ces expressions multiples il est impossible de goûter et de comprendre un Viele-Griffin, un Debussy, un Rodin, un Renoir, un Seurat ou un Monet. On ne peut les considérer comme de simples expressions individuelles, mais comme des reflets et des émanations de l'évolution d'un

peuple entier qui se trouve à Tune des périodes de création les plus avancées de son existence. Ils ne sont que les précurseurs, Tavant-garde de l'avenir et il faut les juger en toute impartialité pour comprendre leur signification, le but de leurs efforts ainsi que les ressources et les principes probables de leurs successeurs. Leurs théories, exprimées à divers moments, ont paru extravagantes et impossibles, ce qui n'est que naturel, et l'on peut expliquer les explosions de rage et les dénonciations qu'ils ont suscitées par le fait que l'application de leurs théories n'a été pour commencer que rarement au niveau de leurs desseins. Cependant la condition où se trouve leur poésie aujourd'hui justifie pleinement la bataille.

En 18S(>, Gliil exposait dans son manifeste sa théorie de la correspondance des valeurs entre les voyelles et les tons musicaux, lîaju publia en 1887 une brochure sur l'école décadente, mais c'est dans la préface de Kahn, 1887, que l'on trouve l'exposé le plus complet, le plus raisonnable l't le plus autorisé. 11 montre que la nouvelle génération est aussi dilTérente de l'ancienne, celle des Romantiques, que ceux-ci Tétaient des Classiques. Eux, les Symbolistes, sont tout imprégnés de la musi(jue de Wagner, de Schumann et de Beellioven, ils sont grisés de nuisit|ue, alors qu'incontestablement les Romantiques étaient surtout sensibles ;\ la couleur et les Classiques ;\ la ligne. Sa définition du vers en tant qu'unité a toujours cours : un fragment le plus court possible figurant un arrêt de voix et un arrêt de sens. D'autant cjue l'unité du vers consiste dans la cohésion ou la construction logi(jue, tout poêle a un rvthme propre et ne suit pas une forme ou un nïoule laissé par ses prédécesseurs. D'après Kahn, h» rythme consiste exclusivement dans l'accent oratoire (|ui forme les diverses assnnnances et les éléments d'allitération du vers. Psichari. ISlM (p), analyse les aspirations et les rêves de la nouvelle école, leurs tentatives pour voir, sentir et comprendre d'une manière nouvelle et il

paraît penser que toute la révolution roule sur l'usage de Ye muet. Rosières, 1891 (p), étudie le Symbolisme en général et compare les poètes modernes à ceux du temps de Louis XI pour faire ressortir que le principe de ne rien faire comme les devanciers a été le cri des écoles anciennes, comme des nouvelles. Une seconde brochure de Baju parut en 1892 ajoutant le nom des nombreuses écoles nouvelles qui, comme des champignons, avaient poussé pendant la nuit. Une discussion très suggestive des lois de la régularité du vers qu'on peut considérer comme

hostile aux tendances nouvelles se trouve dans l'ouvrage de Bourdon de 1892. Il j étudie l'expression des émotions et des tendances de la langue et leur influence sur le vers. Lemaître, 1893 (p), critique les rimes de Mazade parce qu'il n'a fait attention qu'au sens ou à la construction grammaticale et n'a pas accordé à la rime le rôle qui lui appartient. Pellissier, 1893, après avoir analysé les différentes écoles poétiques françaises et les causes des changements, changements qui sont les mêmes que ceux de la langue et de l'art, prétend que les Symbolistes ne transforment pas l'alexandrin, mais détruisent simplement le vers pour écrire de la prose. Il discute les mérites du Symbolisme, pages 374-381.

Mockel, 1894, apporte une défense très solide et très plausible du vers moderne. L'article de Doumic, 1895, qui traite des idées plutôt que de la technique de la nouvelle école est habilement réfuté par Vielé-Griffin, 1895 (p.) qui soutient qu'en étudiant seulement quelques symbolistes, M. Doumic n'a pas vu ni apprécié le mouvement dans son ensemble qui est « la passion du mouvement au geste infini, de la vie même, joyeuse ou triste », etc. Le livre de Boschot, 1896, présente plusieurs caractères remarquables, quoiqu'il soit gèté çà et là par une volubilité de journaliste. Sa conclusion et son avis sont qu'il faut fuir les Parnassiens et éviter les Symbolistes, comme dangereux. En 1897 Doumic discute de nouveau

le vers moderne et montre que les chantrements dans la versification sont dus à des chanp^ements d'habitudes. Le poète d'aujourd'hui est Théritier naturel des productions de trente générations de poètes et ne peut se transformer de fond en comble à sa guise. Après avoir fait remarquer l'absurdité et le manque de lo-

gicjue de certaines règles de versification, il s'attaque au vers libre de Kahn et des autres (jui vont trop loin dans leurs innovations. Des changements sont possibles et nécessaires, mais encore doivent ils refléter le génie et la nature de la langue et du peuple. Les Français doivent rester français et ne pas essayer de faire ce que font les Anglais et les Allemands. Le livre très curieux de Laurent, 18D7, a plus de valeur pour le contenu que pour la forme de la poésie moderne. Il montre (jue dans certains cas la poésie d'un poète est une manifestation de son infériorité mentale. Les articles et les livres de Prudhomme, 18*Ji-lD0l, s'attachent surtout h la défense de la forme classique. L'exposé et la défense les plus raisonnables en même temps (|ue les plus scientifiques du vers moderne se trouvent dans l'ouvrage unique de Gourmont, 181)1), qui a fait plus que n'importe quel autre pour expliquer le sens esthétique du vers symboliste, ses fondements sur les principes esthétiques du son et de la logiijue et pour susciter un retour très étendu en sa faveur. Il a aussi exposé son ceuvre. D'autant ((uo M. de Gourmont s'est montré \c champion sympathique de l'expression moderne sous toutes ses formes et qu'il est aujourd'hui la plus grande autorité pour resthéli(|ue du style, ses écrits ont une valeur considérable et il convient de leur accordii un examen sérieux pour pouvoir apprécier la valeur de la forme actuelle.

Pour l'observance ou la non-observance des K'gles par Verlaine et pour ses innovations en tant que représentant de ceux sur les(iuels les symbolistes fondent leurs théories, l'on peut

consulter l'ouvrage de Tliieme, 1899. Une défense et une explication très ingénieuses de l'expression de l'art moderne se trouvent dans l'article de Retté de 1899. Après une sortie viru-

lente contre tous les traités de versification, contre la Sorbonne officielle, etc., il explique ce qu'il entend par rythme. L'homme doit d'abord passer par le moulin du travail et moudre, puis quand il se possède, il doit laisser la nature agir sur lui. Il voit alors le monde qui Tenvironne avec des yeux grand ouverts et une âme sensible à toute la beauté extérieure. Il est impressionné de diverses manières et selon l'inspiration présente il exprime ses sentiments en des accès rythmiques et émotifs qui sont des rythmes et peuvent suivre les formes traditionnelles à certains moments et à d'autres peuvent s'en écarter, car ils doivent être libres et d'accord avec la nature. Tel est l'art symboliste.

Klingsor, 1900 (p), explique comment la musique moderne tente d'insinuer par des tons Tesprit de la poésie nouvelle, tandis que Régnier dans son article de 1900, résume l'œuvre des poètes et en fait comprendre la technique. Le rythme est le vœu général, chaque individu doit suivre son rythme propre, d'où le nom du nouveau vers, « vers libre ou polymorphe qui a toutes les formes selon que la pensée les nécessite ». Un résumé des différentes assertions de Sully Prudhomme sur la versification, de ses controverses avec Boschot, Vannoz, etc., se trouve dans son Testament Poétique^ 1901. Les idées plutôt conservatrices de Boschot, encore qu'ouvertes aux innovations, sont exposées dans son article de 1901 et ceux de Vannoz, 1903. Des discussions très suggestives et progressives des formes modernes sont présentées par Souza (p.), 1899, Le Goffîc (p.), Beaunier (p.), 1901, et par Beaunier dans son livre de 1902 dans lequel il analyse scrupuleusement et compare les écoles parnassienne et symboliste. « Peindre la réalité telle qu'elle se présente immédiatement aux regards de l'observateur, tel est

l'art du Parnassien ; représenter dans la réalité tout le délinitif mystère qu'elle recouvre, tel est l'art du Symbolisme. Toutes les divergences qui séparent ces deux écoles viennent de là » (pour la technique aussi bien que l'expression). Il faut consulter en même temps que ce livre l'article de Kahn et son volume de lOOi. Vildrac, 1902, essaie de prouver que le vers libre n'a rien de commun avec le vers régulier, qu'il n'est pas composé selon certaines règles, mais ce sont ces règles qui ont été conçues selon le vers libre. « La plupart des adeptes sont des étrangers et les poètes français les ont imités par snobisme. » D'autres études telles que celles de Lacuzon, IDOIJ, Gladow, 11)05 (p.), 1000, Pemssier(p.), Retté(p.), 1005,Le Goflic (p.), 1900, 1011, Ghéon (p.), 1010, et Cottinet (p.), 1010, ne contiennent rien de particulièrement nouveau, mais sont dignes de considération. Le livre de Souza est au fond une défense et une explication du symbolisme. Dans son chapitre sur La Technique il soutient que l'appellation de vers libres est une fausse dénomination, qu'il n'y en a jamais eu et qu'il n'y en aura jamais. Il n'y a pas plus de hasard en eux que dans le plus rigide alexandrin. Les Symbolistes ne font (jue substituer une loi organique intérieure à une loi mécanique extérieure. Il développe cela en dix clichés dont l'un est que l'accent de la passion groupe les mots d'après une valeur phonique et tonale aussi bien (jue rythmic^ue et il montre que le Symbolisme a eïieclué les modifications suivantes ; I' l'alternance n'est pas nécessaire ; 2° le singulier et le pluriel peuvent rimer ensemble ; 3* l'assonnance peut en certains cas remplacer la rime en vue d'un elTot; \' l'hiatus est permis \h où il n'y a pas de cacophonie ; 5* toute césure est possible ; iV dans une slroplio Ton peut em-

ployer des vers de n'importe quel nombre de syllabes, du moment que la cadence de la strophe n'en soulTre pas.

En réponse à un article dans lecjuel Arnauld, 10(^0, affirmait que le vers français est basé essentiellement sur la rime, la

numération des syllabes et la césure, il parut plusieurs articles de protestation parmi lesquels celui de Ghéon, 1909, mérite d'être signalé. Après avoir établi que la rime n'est qu'un ornement gratuit, que les césures sont variables, dépendant du sens logique et de la diction, que le vers français est un vers accentué et en outre un vers numérique, ce qui a été prouvé par de Souza ; après avoir expliqué ce qu'est le vers français régulier, il déclare que le vers libre, au fur et à mesure de l'apparition des œuvres, est en voie d'établir des règles dont certaines sont déjà fixées et dont la principale est celle de la strophe analytique, système certes très extensible mais qui devient de plus en plus clair. Il est en pleine évolution. Dans son article dans La Grande Revue il explique d'une manière différente ce qu'est le nouveau vers. Avec le phonographe et les instruments phonétiques, dit-il, nous arriverons à déterminer d'une manière absolue les qualités quantitatives et surtout accentuelles de la langue française, qualités qui sont si délicates, si compliquées, si souples et si vagues que personne n'avait jamais soupçonné notre langue d'être douée d'accent et de quantité à un tel degré. Dans le vers nouveau c'est ce que les poètes sentent, un accent et une quantité qu'ils emploient au lieu du nombre et de la rime. Les premiers efforts étaient anarchiques et s'appelaient vers libres, nom malheureux, mais petit à petit les poètes ont compris et appris que ce n'était pas simplement la liberté qu'il leur fallait, mais la connaissance de ce qu'ils faisaient. Le poète n'est pas libre, il est l'expression d'une

émotion qui le détermine. Il n'a pas de principe défini ; tout est permis. Il rime quand il y pense et se sert de douze syllabes inconsciemment. Les poètes modernes sont comme des enfants enthousiastes et nerveux qui se dépensent d'une manière inattendue en fugues, en rythmes ignorés, en prose lyrique. Leurs seules lois et leurs seuls modèles pour eux et les poètes futurs sont les quelques poèmes des grands poètes que l'avenir choisira

et gardera comme les chefs-d'œuvre d'après lesquels échafauder l'ouvrage de la poésie et du mouvement.

Arnauld, 11)10, a apporté une réponse admirable aux articles de protestation contre ses afdrmations touchant les principes du vers franvais. Il montre qu'on Ta mal interprété et il explique ce qui manque à son avis à la nouvelle école poétique. Depuis ses débuts la poésie française a suivi ces principes et, quelque changement qu'on puisse introduire, elle doit suivre un système ou une loi susceptible d'aider le poète, mais non de le dominer. Aucune technique ne doit être intangible ; elle doit être utile et, quand elle a cessé de Pêtre, une autre doit la remplacer. Les poètes du vers libre ont écarté l'ancien système, mais n'en ont pas encore construit un nouveau. Tant qu'il n'y a pas de système, Ton n'a que du caprice. Comme il le fait toujours, l'instinct doit précéder le système, mais finalement le système ou les formules doivent revenir à l'instinct. La nouvelle école manque de formules définies, ce n'est donc que du caprice.

Cet argument, quelque convainquant qu'il puisse paraître, a été réfuté plusieurs fois par les partisans de la poésie nouvelle. Savarit, 1910, a écrit un article intéressant dans lequel il fait

connaître les limites du vers moderne et la nature du rythme. La prose, dit-il, ne peut pas avoir de rythme, elle a un accent oratoire, mais n'est pas un générateur de rythme. Mallarmé, Kahn, Vielé-Griffin,etc., confondent la prose et la poésie. M. de Gourmont donne une véritable définition dans son Livre des Mastfues : « Le rythme du vers est indépendant de la phrase grammaticale; il place ses temps forts sur des sons et non sur des sens. » Savarit base tous ses arguments sur la métrique grecque et latine, il donne do nombreux exemples et établit les règles que les Symbolistes ont créées et essayé de suivre,

La bataille dure encore dans toutes les branches d'activité. En regardant les peintures des derniers Sidons ou en écoutant CCS dernières productions musicales, telles que les Jeux de

Debussy, nous trouvons les mêmes caractéristiques : un art fugace, vague, illusoire, parfois enchanteur, parfois troublant, souvent bouleversant, mais qui n'est jamais consécutif, consistent ni soutenu. Il semble manquer de cohérence, quoique en définitive, après avoir résumé ses impressions, Ton se sente à peu près comme un étranger après un long séjour à Paris. Il a vu les diverses expressions de la vie créatrice de la France moderne, il a fait la connaissance de nombreux Français, il a été avec eux en rapports suivis, encore lui semble-t-il que cela lui échappe, qu'il n'est pas bien sûr de lui-même, que quand il croit avoir saisi une expression de vie, elle revêt une forme nouvelle dans Tespace d'une nuit. Mais de toutes ces choses il recueille une impression durable et définie qui est absolument réelle et ne peut changer, à savoir que les Français manifestent une activité fébrile, bouillante et infatigable qui crée sans relâche, de telle sorte que tout devient comme une immense illusion, un rêve ininterrompu.

Aucune autre nation ne peut ni n'ose les suivre dans leurs créations merveilleuses, qui étonnent souvent, mais ne choquent jamais un esprit capable d'en comprendre toute la portée et tout le sens et ouvert à la plus haute forme de l'activité humaine. Il n'est que naturel que dans cet état de production fiévreuse il y ait beaucoup d'outrances, et l'on doit les considérer comme des esquisses, des essais, des ébauches, des préliminaires de l'œuvre définitive qui sera invariablement une création ou une forme égale et soutenue. C'est dans cet esprit qu'il faut envisager toutes les exagérations modernes, comme des spécimens de ce que l'avenir acceptera sous une apparence modifiée. lien a toujours été ainsi. En France ça a touj ours été dans le domaine des efforts ou des productions artistiques. D'autres pays ont développé la Réforme, la religion, la morale. Userait tellement plus facile d'apprécier l'ensemble des créations françaises, si nous autres étrangers consentions à les juger toutes au point de vue purement esthétique

en laissant complètement de côté la morale (^ui ne pourra jamais s'accorder avec l'esthétique pure. Elles se sont toujours combattues dans l'histoire. Nous ne pouvons conserver notre propre critérium et l'accommoder à un modèle construit sur un principe tout dirférent. Le peu de popularité dont jouit la poésie française h létranger et le peu de cas qu'on en fait en général peuvents'expliquer engrande partie parson caractère hautement esthétique, extérieur et technique, par son rythme vague et d'une délicatesse infinie, qui dans la poésie moderne dépasse même la compréhension moyenne des Français, mais cpii n'est pas moins légitime que le nouveau rythme inventé par Victor Hugo et l'har-

monie musicale de Berlioz qui dépassaient également la compréhension moyenne de leur génération. Il découle de tout cela que cette activité prodigieuse et continue des Français développe et crée une expression et des formes, des tons et des harmonies que ne peuvent apprécier du premier coup leurs propres concitoyens. 11 n'y en a pas d'exemple plus frappant que les harmonies prescjue irréelles, intangibles, féeriques créées par Debussy. La poésie moderne est essentiellement musicale, et en outre de quelques innovations techniques, Tun de ses dons les plus précieux à Tart moderne est incontestablement ce merveilleux pouvoir d'agencer les mots en vue d'clTets musicaux tels qu'on n'en avait jamais rêvé auparavant dans la poésie française. Si les poètes de l'avenir réussissent î\ combiner avec cet art une expression logi(jue ou des idées dignes de lui. il y aura certainement une nouvelle école poétique qui égalera dans son genre les plus grands elTorts du génie classi(|uc.

e) Le vers symboliste avant le Symbolisme

Rosières faisait remanjuer dans son article en 1S'.)1 <jue le Symbolisme existait déjà sous Louis XI, non pas dans les principes techniques toutefois, mais dans les idées. Dès 1 ."SI, Fui-

chet affirmait que le rythme est un chant libre et non sujet à aucune loi et qu'on ne doit employer la rime que pour renforcer le rythme, ce qui est en réalité Pessence des doctrines symbolistes modernes sur la technique du vers. Dans la première partie du xviii^ siècle il y avait dans Tair une révolte générale contre la rime qui donna lieu à quantité de discussions. En 1735, Prévost publia les raisons d'un correspondant contre Tusage de la rime, suggérant un vers d'un nombre défini de syllabes entremêlant à la fin des vers les syllabes masculines et féminines, mais appor-

tant le plus grand soin au choix des termes. Dans les divers articles et les divers livres qui traitent de la rime (cf. rime) l'on peut remarquer deux tendances distinctes assez peu différentes des modernes: l*" la tendance à écrire des vers sans rime mais soumis aux mêmes règles que le vers à rime ; 2° la tendance à écrire les vers sans rime et d'un nombre quelconque de syllabes mais en choisissant soigneusement les expressions et l'ordre des mots dont Longue, 1737, s'est fait l'avocat. Ce dernier déclare que dans les meilleurs prosateurs les passages qu'on choisit généralement comme les meilleurs sont ceux qui sont écrits en vers libres et que les vers libres sont l'unique caractère du style sublime. Les poètes français peuvent construire des vers d'après les modèles latins et peu à peu éliminer la rime ou tout au moins sortir de son esclavage. Il donne une liste complète des différents types des vers latins que l'on peut transporter en français avec leurs ressources et prédit que la génération à venir pratiquera la poésie sur ces principes. Cela se fit cent cinquante ans plus tard avec succès. Prévost lui-même était d'avis que la prose et la poésie sont par nature ou en elles-mêmes si distinctes l'une de l'autre et peuvent se distinguer si facilement que les règles et les barrières artificielles sont inutiles . Il faut aussi consulter les oeuvres 1 de Du Cerceau, La Motte, 1730, et Saint Mard, 1734. 1

En 1811 Escherny préconise un vers purement symboliste

dans ce qu'il appelle prose nombreuse et mesurée : « c'est une prose dont les éléments variés sont ou doivent être une suite de petits et de grands vers d'inégale mesure, sans rime, entremêlés de quelques vers durs et dissonants, qui fassent d'autant mieux ressortir la cadence et l'harmonie des vers qui leur succèdent.

Lorsque cette prose, susceptible d'une grande perfection, y serait parvenue, on établirait des règles générales auxquelles elle serait obligée de se soumettre. Cette prose n'est point ce qu'on nomme des vers blancs ; il ne faut pas la confondre non plus avec celle qu'on a jusqu'à présent appelé prose poétique, « ce qui ressemble étrangement à la doctrine du vers libre ». Il est intéressant de savoir qu'Escherny était Suisse et qu'il fut longtemps exilé en Allemagne, ce qui peut expli(|uer sa théorie du vers t*t pourquoi la poésie française, comme il le déclare, le dégoûte, le fatigue et le choque après avoir lu d'autres sortes de poésies.

En \H\:] Fabre d'Olivet suggère ses vers eumolpiques, alternance de vers masculins et féminins sans rime, et Bonaparte en 1810 commence sa fameuse campagne contre la rime en soutenant que lo vers français est tout aussi rythmique que le vers classique et que par une répartition harmonieuse des accents ou repos Ton peut se dispenser de la rime. Il donne dans son ouvrage un grand nombre de spécimens de vers de ce genre. D'ailleurs tous les ouvrages mentionnés contiennent de nombreux exemples de la sorte de vers qu'ils préconisent. En 1880 Délia Hocca recommande un vers d'un rythme quelconque, n'importe quelle combinaison de rimes, l'enjambement libre et la césure libre, etc.

L'on peut voir par tout ce qui précède que l'art ou la technique des poètes du vers libre n'étaient pas tout à fait un art nouveau, ni une forme nouvelle quand on le pratiqua sérieusement vers 18S(). Des éléments essentiels avaient été préconisés et môme pratiqués à difTérentes époques de l'histoire lit-

téraire de la France. Toutefois les conditions n'étaient pas alors favorables à une révolution aussi complète de l'art poétique.

Le vers libre partagea à peu près le sort des principes républicains eux-mêmes. Le succès vint finalement, et, quoiqu'il ne soit pas encore parfait, il évolue lentement, mais sûrement.

/) L'école française

Dans la dernière décade un sentiment national de révolte et de protestation aussi bien que de défense paraît s'être élevé contre les dangers de perte ou de destruction de Tart français traditionnel par les étrangers.

En poésie, ce mouvement s'est manifesté par le Congrès des Poètes dont on peut lire les résultats dans les comptes rendus de Féret, Pagnat, Poinsot et Normandy, Guerre, etc. Ils déclarent le symbolisme mort, le verslibrisme non pas français, mais étranger ; l'objet de TEcole française est d^élargir et d^'affranchir la poésie, de rompre avec les notions individuelles et de « chanter les forces sociales et être les poètes du désir libertaire de fraternité et de solidarité. La poésie revient au peuple et se rapproche davantage de la vie. C'est une poésie vivante, humaine et française. Elle proclame comme une nécessité révolution fatale et lente de la prosodie traditionnelle, mais en laissant à chacun la liberté d'interpréter ce principe ». La division s'établit entre les Symbolistes et l'École française à propos de la prosodie. Quelles règles garder et quelles supprimer ? Jusqu'où est-il permis d'assouplir le vers français pour donner au poète un maximum d'individualité avec un maximum de liberté sans que l'essentiel du vers en souffre? Cela demande une étude attentive, mais par-dessus tout, il faut maintenir la tradition nationale et c'est en quoi les Sym-

bolistes ont échoué, et ce sur quoi la nouvelle école insiste tout en admettant les réformes légitimes.

Tel est Tétat de la poésie moderne. Les Symbolistes sont parvenus à mettre en déroute les Parnassiens, à ce qu'ils prétendent. L'on peut cependant se demander si les Parnassiens ne se sont pas défaits eux-mêmes en passant du côté des morts. Les chefs du Symbolisme ont atteint aujourd'hui leur maturité, quelques-uns même ont disparu et le moment d'une autre révolte est venu qui avec d'autres symptômes dans le pays a pris la forme du nationalisme, de Tunité nationale, de la solidarité. C'est de ce sentiment qui se manifeste à travers la France entière que procèdent le réveil conscient de l'org-ueil national, de la force nationale, de la foi dans les traditions nationales, du sens du devoir et en un mot de la solidarité nationale. C'est autant un signe de force, de vitalité et d'intégrité dans l'art poétique que dans le gouvernement politique. Si nous considérons qu'il pénètre tous les domaines de l'activité intellectuelle créatrice aussi bien qu'industrielle et matérielle, il nous faudra reconnaître qu'il est d'une importance capitale et peut avoir des suites considérables.

CHAPITRE VII Technique et pédagogie. Les règles

Comme l'objet de cet ouvrage est tout différent de celui d'un traité de versification française, Ton n'essaiera point de rendre compte des origines, du développement et de l'histoire générale des nombreuses questions dont un traité doit s'occuper. L^'on a choisi et traité au point de vue bibliographique quelques-unes

d'entre elles ; on trouvera les références concernant celles qui ne sont pas traitées ici dans les tableaux analytiques. La manière d'étudier la versification, ce qu'il faut étudier, l'ordre qu'il faut suivre, les sujets à approfondir, les exercices, etc., sont des questions d'ordre pédagogique. Cependant il y a un lien étroit entre elles et les différentes règles du vers qui ont été suffisamment exposées dans presque tous les traités. L'on trouvera ici l'analyse d'études séparées sur certaines de ces questions. Toutes sont compliquées, comme elles impliquent chacune presque toutes les autres : par exemple l'étude de Ve muet n'implique pas seulement son emploi, la manière de le compter, son rôle, mais aussi la phonétique, la césure, les principes mêmes du vers français, y compris la vaste question de l'esthétique, qui à son tour comprend la question ardue de la lecture et de la récitation des vers ; celleci appelle la longue querelle des Allemands entre eux et plus tard l'opposition des Français aux étrangers en général. Après s'être rendu compte de la vigueur et de l'artificialité de certaines règles, l'on en vient tout naturellement à la question

de leur application, à la nécessité des réformes et finalement aux réformes accomplies. Cela laisse de côté deux sujets généraux et très étendus : l'étude individuelle des auteurs, des œuvres ou des poèmes et les dilîérents types de poèmes, comme le sonnet, l'ode, etc. L'on devra consulter des tableaux analytiques à cet égard. Beaucoup d'autres sujets de versification n'ont pas même été mentionnés, mais les autres montreront l'étendue presque sans limites, la complication et la diversité de la matière.

a) Conseils et traités avec exercices

L'on n'a pas écrit beaucoup de livres ou d'articles dans le seul but d'apprendre comment il faut étudier la versification, mais il y

en a un grand nombre, particulièrement des xvi* et XVIII* siècles qui contiennent des conseils et font ressortir les avantages cjue présente la connaissance des règles de la versification. On les a examinés ailleurs sous diverses rubriques. En 18()0, Hillet composa un petit livre destiné aux étudiants dans lequel il s'elforçait de leur montrer comment a[)prendre l'art (le la versification selon Boileau, comment juger d'un bon verset les encourageait à écrire en vers. Il cilo pour cola des passages de Boileau en les commentant et en en faisant ressortir les beautés tout en en soulignant les préceptes.

Le premier, cependant, (jui ait traité de la versilication d'une manière vraiment pédagogi(|ue est Brunot, IS'.)i. Dans son article il s'attache aux principaux sujets de la poésie en faisant ressortir comment il convient d'étudier chacun, en donnant des conseils et en posant des questions telles (|uo celles-ci : A quelle épo(jUf n-montent les vers qui ont des césures 5 -f- 5, 4 -f- 0 ou (l -f- 4 ? Analysez un poème en un certain nombre do vers en en signalant les caractères, etc. 11 fait lui-même

Tanalyse de vers, montre le rapport entre la pensée et le rythme, considère l'effet des sons séparément et dans l'ensemble et fait ressortir la nécessité d'une grande délicatesse d'oreille pour saisir le rythme et la fonction des divers éléments, tels que Ve muet, la rime, l'enjambement. Il étudie non seulement l'efTet de ces différents objets par eux-mêmes, mais encore leurs relations avec la stance et l'ensemble du poème. Il s'étend sur la structure de la strophe, le rapport entre la versification et le style ainsi que le choix du sujet, l'effet des mots, etc. Enfin il donne un plan ou une formule indiquant la manière d'examiner un poème, qui, bien que ce soit une étude purement mécanique, permet in-

contestablement d'apprécier les points les plus difficiles. Cet article est le premier et le seul qui existe sur ce sujet. Il mériterait d'être plus connu et pourrait servir de base pour un plan d'étude ou n'importe quelles recherches. Quoiqu'il puisse sembler trop général, il est spécifique, précis et assez vaste pour se distinguer de ces ouvrages arides et purement statistiques que sont le plus souvent les thèses.

On a publié plusieurs traités de versification contenant des exercices de différentes espèces, principalement des vers à l'appui ou à rencontre de certaines règles qu'il faut imiter ou dont il faut se garder.

C'est Carion, 1858, qui a débuté dans ce genre, suivi par Larousse en 1802, 1905, qui lui est de beaucoup supérieur. Ce dernier expose les règles les plus générales de la versification et après chacune propose des exercices aux élèves. Le livre de Le GofTic et Thieulin,1805 (diverses éditions), est plus préten tieux. Cependant les exercices qu'on y trouve sont très pratiques et peuvent être très profitables, comme ils ne sont ni trop élémentaires, ni trop étendus. Le volume de Boissière et Ernault, 1893, renferme un nombre d'exemples tout à fait inaccoutumé.

Ces divers ouvrages seront particulièrement utiles à ceux qui commencent Tétude de la versification française, comme à ceux qui l'auront déjà étudiée dans des traités plus considérables ou sur la poésie même sans avoir pu comprendre pleinement la valeur et le sens des règles de la versification, et plus encore à ceux qui n'auront pu saisir le rythme du vers français, ce qui paraît une tùche presque sans espoir pour les étrangers. La plus grande difficulté consiste incontestablement dans le fait que chacun désire et croit devoir trouver en français les mêmes principes poé-

tiques que dans sa propre langue. A bien des égards les principes fondamentaux de la versification française sont essentiellement différents de ceux de n'importe quelle autre poétique. Les Anglais et les Allemands ont des principes qui leur sont communs, non seulement entre eux, mais encore avec les Grecs et les Latins. Les Français n'ont rien de semblable. Il faut considérer leur rythme comme étant d'une nature toute dilférente. Cette question (jui a été discutée tout au long à propos du rythme doit nécessairement avoir une grande importance au point de vue pédagogi(jue. La mésintelligence des Allemands entre eux et leur malentendu avec les Français sont dus en grande partie au désir de juger les principes français selon les leurs. Ce sujet divise encore les lettrés et suscite des ouvrages de grand mérite. Il faut chercher l'unique solution, à supposer qu'il puisse y en avoir une, dans le futur développement de la phonéli({ue.

h) Allitération. Assonances

L'on a traité l.i ({uestion de l'allitération et de l'assonance dans de nombreux ouvrages sur tel ou tel auteur, dans tous les traités étendus cl dans plusieurs des ouvrages généraux des premiers siècles. AVidfflin s'est occupé dans ses divers Ira-

vaux de Tallitération en latin. Riese, 1888, conclut de son étude que Tallitération n'a jamais été employée d'une manière systématique comme un élément de versification par aucune langu'". Kœhler, 1890, tire une conclusion assez différente. Après avoir montré sa fréquence dans toutes les littératures, l'influence du latin, il examine sa nature dans la vieille poésie française et divise ses différentes espèces d'après leur origine en celles d'ori-

gine populaire, celles qu'emploient les poètes avec intention et celles qui se présentent par hasard. Il groupe également les exemples d'après la nature de la poésie et l'époque : 1° les monuments les plus anciens ; 2° les chansons de geste ; 3° le roman de Rou ; 4° l'épopée artificielle de cour ; 5° les récits antiques ; G° les récits byzantins, etc. Il remarque que l'allitération va en s'accroissant jusqu'au moyen âge ; qu'elle reste stationnaire aux xv' et xvi" siècles ; qu'elle disparaît complètement au xvJi% qu'on la considère même comme mauvaise ; que les Romantiques n'hésitent pas à s'en servir et que les Décadents et les Symbolistes en font un ornement. Il a poursuivi cette étude dans son ouvrage de 1901. En 1891 Valin fit clairement remarquer l'effet considérable de l'allitération employée systématiquement et comment dans une versification pour le son elle pourrait rendre les vers plus sonores et faciliter au poète la création des rythmes allitérés et assonants. En d'autres termes tout le secret et le charme du vers consiste dans les sons phonétiques, en quoi l'allitération est l'un des éléments principaux. On trouvera des études détaillées des effets de l'allitération dans Becq de Fouquières, Rochette^ Grammont, etc.

En dehors des traités, l'assonance n'a pas fait l'objet de beaucoup d'ouvrages. L'étude d'Andresen 1874, roule sur l'influence de l'assonance et de la rime dans l'évolution de la langue. Mûller, 1882 (p), examine l'assonance dans Girart de Rossillon.Le sujet présente un intérêt particulier dans la poé-

sic moderne où elle remplace quelquefois la rime en vue de certains elîets.

c) La CÉSURE. L'enjambement

L'on peut étudier la césure au point de vue mécanique dans son oriji^ine, sa nature, son emploi, ou bien au point de vue esthétique dans ses relations avec le rythme, son influence sur la structure du vers, etc. L'on trouvera ce qui a trait à ce dernier point à propos du rythme. En général la question de la césure implicjue celle des principes et des origines de la structure du vers fran(,'ais. L'une des différences essentielles entre la poésie classique et la poésie romantique consiste dans l'emploi qu'on en fait. On en a traité sous diverses rubriques telles que repos, coupe, hémistiche. C'est Fabri, 1321, qui a le premier défini la règle dite césure, surtout pour le chant royal. Tous les Arts Poétiques primitifs déclarent qu'elle se rencontre seulement dans les vers de dix et douze svllabes et en traitent en même temps que de la coupe féminine et de Te muet i\ l'hémistiche. Ils s'accordent à dire qu'elle vient du latin. Pcletier, 1535, prétend (|u'elle ne peut tomber sur un monosyllabe, s'il est inséparable pour le sens du mot suivant, tandis que Mourgues, 108i, tente de l'expliquer et soutient qu'il est trop pénible de prononcer dix ou douze syllables sans repos, surtout dans le langage solennel. De La Croix, 1(191, apporte une explication plus satisfaisante, quoique sur la nu*me base. Kn exposant la dilîérenco entre le latin et lo français et la raison d'être de la rime et do la césure il dit; nous n'élevons lu voix qu'au commencement du sens : si bien que si une mesure eoniiuen»,'.ut au milieu d'un mot et finissait au milieu il'un autre, il serait impossible ;\ la voix do la distinguer par aucune i'iflexion, comme elle le fait en latin. Pour bien dis-

tinguer donc toutes ces mesures et en faire apercevoir aux oreilles la distinction par un élèvement de voix au commencement et un rabaissement à la fin, il faut que chaque mesure contienne un sens parfait, et qu'elle soit grande ; ce qui fait que

chacun de nos vers n'est composé que de deux mesure. , qui le divisent en deux parties égales, dont la première s'appelle hémistiche, etc. « La plupart des ouvrages du xix* siècle qui concernent la césure l'étudient soit pour une pérk par exemple dans le vieux français, soit pour son emploi par un certain auteur. Cependant Boisjoslin, 1884, poursuit sa discussion sur le plan laissé par Mourgues : « La césure est l'arrêt de la voix à son apogée ; la voix est montée jusque-là et retombe ; elle reprend d'une marche plus lente et s'arrête. On rencontre dans toutes les langues des césures à diverses périodes du vers ; presque partout la césure au milieu juste est moderne. La césure n'est donc pas une segmentation du vers décidée par la symétrie. Elle ne coupe pas le vers', elle a créé Thémistiche. Du principe que la césure est le terme de Télan et la retombée de la voix, il s'ensuit que le premier hémistiche est ordinairement plus court que le second. » 11 en est ainsi dans tous les vers primitifs, excepté dans le vers héroïque anglais. La césure j joue un tel rôle et l'accent qui tombe sur cette syllabe est si marqué qu'il rend indifférente toute syllabe muette qui le suit et qu'il en permet l'élision comme si elle était à la fin du vers. En général il est manifeste que la césure a été dès le début un simple repos pour la respiration au milieu du vers, c'est pourquoi il appartenait au sens logique d'en décider ou en d'autres termes le sens logique et l'accent tonique se sont rencontrés. C'est aussi l'opinion d'érudits comme Tobler. Il y a une autre opinion qui est celle de Stengel, 1893, qui soutient que la césure indique seulement l'endroit où les deux demi-vers qui composent les vers les plus longs se rejoignent. Cette pause n'est pas

l'œuvre artificielle des artisans du vers. Mais elle se rencontre aux époques les plus reculées et est particulièrement marquée dans la poésie populaire. Ces demi-lignes sont dues au besoin d'un repos et d'un accent sur une syllabe précise du vers. On peut employer à l'hémistiche des mots paroxytoniques ou proparoxy toniques, mais les Plussiiôcn (syllabes de plus) ne sont pas comptées comme syllabes ; elles sont importantes cependant parce qu'elles servent à déterminer la forme la plus ancienne des vers et leur origine. C'est dans ces Pliissilben facultatives que consiste la principale différence entre la césure des anciens et les demi-vers romans.

Otten, 188i, a fait une élude statistique de la fréquence de la césure masculine et féminine dans le vieux français, de son emploi dans la poésie lyrique et épique et il a discuté ses rapports avec le sens logique. Ileune, 188G, a choisi une période plus rapprochée et a dressé également des statistiques établissant la fréquence des diverses sortes de césures dans dilTérents genres de poèmes.

Pour finir il a étudié la place du sens logique par rapport à la césure. La même année Spenz publia son étude de la césure sur deux poèmes d'où il conclut (jue le vers de huit syllabes est nettement divisé par le milieu, i ;- i. Melchior, ll)l)l),(|ui couvre un champ beaucoup [)lus vaste, fournil des statistiques précieuses sur la césure dans l'octosyllabique. Martinon étudie l'origine et l'emploi de l'Iiémistiche, ainsi que le rftle do l'e muet dans celui-ci jusqu'il Malherbe. D'après lui J. Lemaire se servait deyé? et ce comme de formes accentuées qu'il faisait rinur avec i\ ce ([ui expliijue plus de la moitié des cas de césure lyri(jue, et c'est Lemaire (jui s'est servi le premier de la césure classique d'une ma-

nière rigoureuse. Cejjendanl il n'eut pas assez d'intluence pour décider de son adoption générale. C'est ce (jue lit Malherbe.

Kastner, IDOil, prouve que la césure épi(jue était si rare chez

les trouvères et les troubadours qu'on doit la regarder comme involontaire.

La discussion des tendances poétiques modernes implique la question de la césure. Des hommes comme Sully Prudhomme ont refusé d'admettre l'existence des trimètres, ce qui a suscité de nombreux débats. Dans deux longs articles, 1909, Martinon s'elforce de prouver que l'alexandrin français est un tétramètre, c'est-à-dire un vers de quatre accents et ne peut jamais contenir des anapestes et des dactyles. Toute interprétation d'un vers comme trimètre est fausse. Victor Hugo n'a jamais retranché complètement la césure. L'on trouve de nombreux vers dans la tragédie classique où l'accent logique et l'accent tonique ne se rencontrent pas. 11 y a 20 7» dés vers de Britannicus qui ont un accent mobile plus fort que la césure, mais il n'y avait pas alors de tendance à la supprimer. La césure ne peut être remplacée^ ce n'est pas un repos, mais un élément. Elle n'a pas besoin de coïncider avec une pause ou un élément syntaxique. Sa définition de la césure est que c'est positivement un élément formel et une partie de la structure du vers; qu'elle est indépendante de tout élément logique, ce qui est le principe sur lequel des hommes comme Wulff, Saran, etc., ont établi leur théorie du vers en opposition avec Renouvier, Guyau, etc. « La césure est une division qui détermine le rythme, et dont la place est marquée par l'accent qui est sur la sixième syllabe ; et comme cet accent est fixe, la césure est aussi fixe. » Si la césure coïncide avec la syntaxe, ce qui est le plus souvent le cas chez les classiques et beaucoup moins

souvent chez les modernes, l'accent est très fort et la césure aussi. S'il n'y a pas coïncidence, l'accent et la césure sont faibles. Si l'accent est nul, la césure disparaît et le vers égalemeni;, car il n'y a pas de vers dans un rythme déterminé. Cette question implique naturellement celle de la récitation des vers, à savoir si sa manière de les lire change la nature du rythme, etc.

L'on trouvera l'exposé de cette discussion s jus la rubrique de l'e muet.

Martinon consacre beaucoup de place à prouver que le trimètre n'existait pas dans le vers classic|ue et que presque tous les prétendus trimètres de Victor Hugo sont des tétramctres. Quand il avance que Victor Hugo n'a jamais écrit de vers avec un € muet ou une préposition monosyllabique à Thémistiche, Ton peut se demander qui alors a écrit ceux qu'on trouve ; et quand il prétend que Victor Hugo vous fait mettre un accent sur des mots qui n'en ont pas et l'enlève à ceux qui en ont, en citant des vers qui semblent au moins prouver le contraire, l'on se demande de nouveau si Ton peut rien prouver en déclarant simplement que les choses sont comme on veut qu'elles soient. Après avoir exposé l'histoire du trimètre véritable comme il existe dans Laprade, Banville, Villiers de l'Isle-Adam, M"* Blanchecotte et chez des poètes modernes comme Rostand, H. de Régnier, Richepin, il discute la césure du trimètre qu'il place sur la huitième syllabe en donnant ses raisons. Il conclut ainsi : « Tout vers à (|ui l'accent de la sixième syllabe est indispensable pour (jue le rythme en soit saisi est un tétramètre et par suite un vers ne peut être qualifié de tiimètre que quand la sixième est ou peut être absolument atone, sans (|ue le rythme en soulTre. » Mais cette conclusion laisse la ([uestion tout aussi incertaine et laisse la responsabilité de l'in-

terprétation i\ chaque individu. Ces articles sont intéressants cependîint, comme Martinon représente un groupe de critiques qu'on peut tar.er de classif|ues, tradilionnalistes ou académi(jues. La (juestion avait été discutée bien avant la publicatiiMi des Ui' flexions de Sully Prudhomme, iSl>i,auxc{uellosLcriof(îc répondit en insistant sur l'existence de trimètres j\ la fois logi(|ues et pluMiétiques. Non seulement Victor Hugo n'a pas respecté le sens logique, mais encore il n'a pas tenu compte de la tonique médiane ou oésure. Ce sont Leconte de Lislo et Coppre en personne

qui, en plaçant à l'hémistiche des mots sans accent, comme soits, de, que, ont préparé la voie au vers décadent.

Faguet, 190G,en contradiction avec Dorchain au sujet de la césure dans les vers de 6, 7 et 8 syllabes, prononce le jugement suivant ; il faut diviser les vers courts en deux groupes : 1» les vers où il peut y avoir ou ne peut y avoir de césure, ceux de 2, 3, 4, 5, G, 7, 8 syllabes. Quand il y en a une, le poète la place où bon lui semble ; 2° les vers où il doit y avoir une césure, sans qu'elle soit nécessairement fixe. Tous les vers au delà de huit syllabes sont des vers composés. L'alexandrin a été coupé à Thémistiche si nettement, parce que les poètes ne pouvaient saisir des vers aussi longs ; ils étaient accoutumés à des vers plus courts ; mais nous qui sommes habitués à ces longs vers, nous pouvons nous dispenser de l'hémistiche. Si cela est vrai, les derniers poètes peuvent s'autoriser à bon droit de ce principe dans leurs vers. A mesure que l'oreille moderne se fait à des formes rythmiques plus subtiles et plus compliquées, elle se met à goûter ces der-

nières productions. Quoi qu'il en soit, cette question relève du rythme.

L'on peut employer contre l'enjambement à peu près les mêmes arguments que contre l'abandon de la césure à la sixième syllabe. Mourgues, 1684, donne une explication raisonnable contre son emploi : « dans la lecture on est obligé de s'arrêter sensiblement à la fin de chaque période et de chaque membre de période ; et comme d'ailleurs on est obligé de faire un arrêt sensible à la fin du vers pour faire mieux sentir là rime, si ces deux pauses ne concourent point ensemble, celle qui se fera à la fin du vers semblera peu naturelle, parce que le sens ne sera pas fini ; et celle qui se fera avant la fin du vers sera peu harmonieuse, à cause que ce ne sera point là le lieu de la rime. Pour éviter cela on a soin de terminer le sens sur un mot qui serve de rime, et par ce moyen l'esprit et l'oreille sont également satisfaits. » C'est en réalité le seul argument contre

son usaj^e, quoique le sujet ait été beaucoup discuté dans les traités. Stramwitz, 188G, a fait une étude particulière de sa présence dans le vieux français. Il déclare qu'il ne se trouve point d'enjambement dans la poésie lyrique et la poésie épique les plus anciennes en strophe ou tirades. Il faut remarquer que dans la vieille langue les diverses parties du langage n'étaient pas si étroitement unies au point de vue logique qu'elles le sont aujourd'hui : le verbe et le complément, le verbe et l'adverbe n'étaient pas considérés comme des unités, d'où leur fréquente séparation en poésie.

d) L'e muet. La récitatio.n des vers.

Faut-il compter l'c muet pour une syllable? Dans quelles conditions doit-on le compter ? Quelle est sa valeur dans la récitation des vers? Comment et quand faut-il le prononcer? Le pro nonce-t-on réellement? Quel a été son rôle dans IcsdilTérentes périodes de l'histoire de France ? Voilà des questions qu'on discute encore aujourd'hui. L'on peut compter ([uatre époques dans cette discussion : 1° les origines de la poésie rythinicjue, quand la musique dominait le vers, quand 1'^' muet se chantait encore et avait la valeur d'une syllabe, à la fois pour le son et pour la numération des syllabes ; 2* le moyen-ôge où Ion écrivait la poésie comme l'on parlait. t)ù l'on prononçait encore Vr muet, en raison, incontestablenuMit, île s.i grande importance durant la première période. La syntaxe et les formes évoluaient pour satisfaire aux exigences do la versification (cf., Andrescn, 1S7I);3' la période du xvT au milieu du XIX' siècle ; 4" la période de la lin du xix* siècle au t«'mps présent où, en raison des grands changements opérés dans tous les domaines de l'art et, la poésie paraissant se rapprocher de plus en plus de la prose, l'on réclame la suppression presque complète de Yc nuiet.

Pour la première époque il faut connaître les Arts Poétiques primitifs et les grammaires.

En 1542 Meigret dans son traité Des lettres et de leurs puissances répand une vive lumière sur la prononciation des voyelles et diphtongues et leur élision. En général les ouvrages concernant la césure étudient la valeur de Ve muet à cet égard. Batteux, 1746-1763, est le premier qui s'attache à sa valeur auditive, à son influence sur la versification, à sa position par rapport aux consonnes et aux voyelles. Il montre, vu la grande variété des effets obtenus par ces combinaisons, quelles immenses ressources

il est à même de procurer à la langue, en prose aussi bien qu'en vers. Aucun parmi les érudits subséquents n'a formulé un avis plus juste ni prouvé véritablement davantage, excepté peut-être les phonéticiens, que Batteux lorsqu'il a dit : « En un mot, il se montre quand il peut être utile et disparaît quand il est de trop.

Les lettrés classiques ont soutenu dès les débuts que la langue française n'était pas mélodieuse et quelle ne s'adaptait pas bien à la versification en raison de son défaut de quantité et d'accents marqués. Il s'était également répandu le sentiment que cela provenait principalement de la nature de Ve muet et de l'importance qui lui était assignée dans la structure du vers.

Un bon nombre des ouvrages du xvii^et du xviii" siècle font allusion à ces particularités.

En 1862, Dessirier admet que la langue française n'est pas mélodieuse et se prête peu à la versification en raison de Ve muet. Il en reconnaît deux espèces : Ve muet moyen et Ve muet bref et propose diverses règles pour résoudre quand il est long et quand il est bref, ce qui permet d'introduire une grande variété dans le vers. Lesaint, 1871, consacre un chapitre à sa prononciation dans la poésie et le chant et déclare qu'il se prononce de même en vers et en prose, c'est-à-dire point du tout. Mende, 1880, 1889, est le premier qui ait traité à fond de

ce sujet. En général il prend pour module le français de Paris et conclut que la prononciation de le muet révèle l'étranger ou le provincial, particulièrement celui de Marseille, Nîmes, Bordeaux ou Toulouse. Ses conclusions qu'il a tirées de l'examen (le soixante textes environ sont très utiles pour l'étude du vieux vers

français : 1* aux ix* et x* siècles et dans la première moitié du xi'-jl'enclisis (attachement dans la prononciation d'un mot au mot précédent auquel il confère son accent) était obligatoire pour les pronoms ;??e, /e^ te, se, les ; 2' dans la seconde moitié du xi" siècle te cesse d'être enclitique et il y a de nombreux cas oii me^ se ne le sont pas ; l'enclisis de /^, les après je, ne^ que, si est obligatoire (jel, nel) ; 3* au xir siècle Marie de France contracte encore le, les avec io,ue lii, si ; Chrétien de Troyes écrit souvent ne le, je le, si le, fuc le ; se et tr ne sont plus enclitiques ; le se contracte avec ja (jal), les avec ou (ous), le avec que (quel) ; 4* au xnr siècle l'on trouve les mômes contractions, mais moins nombreuses, et elles disparaissent au milieu du xiv* siècle.

Le chapitre sur la prononciation après le xvr siècle est très intéressant on raison des exemples et très approfondi. 11 témoigne d'un examen complet de toutes les positions possibles de l't' muet et des règles de sa prononciation, ainsi que de la comparaison entre le Moyen Age et les temps modernes h son sujet. A partir du xvi" siècle il y a de grandes divergences d'opinion par nipport à la valeur de Vr muet dans les monosyllabes, comme (le,ite,'Qic., et dans les polysyllabes, comme venir, cout{(/ue,nins[que dans la prose et la poésie en général. Au xvr siècle il régnait encore une grande confusion au sujet de l'emploi de ïe muet. Ronsard a posé en principe qu'il no faut pas employer ee,oue, ue, ces, oites,iies devant des voyelles, encore trouvo-t-on 2()i cas de ce genre dans ses propres vers. Pour avoir plus de rensoignements sur tous ces points il faudra consulter les traités de Quichcral,Tobler,Steiigel, etc.

En 1882 Bleton cite des exemples qui montrent que la valeur de Ye muet est surtout affaire d'appréciation personnelle, car il a

parcouru toute la gamme des sons de e ko: Voltaire fait rimer que avec feu, Sainte Beuve de avec Dieu, etc.

En 1885 Sonnenburg écrivit un court pamphlet sur la manière de lire la poésie française qui souleva de nombreuses discussions parmi les érudils allemands. Il les accusait en effet de ne pas savoir grand'chose en général sur la nature du vers français, s'attaquant en particulier à l'idée de scander les vers français sur un mode iam bique ou autre (cf. Tràger, 1889). C'était incontestablement une attaque directe contre Lubarsch et sa théorie des inflexions et des accents. Celui-ci j répondit vigoureusement en 188G. Toute cette controverse permet aisément de voir que Tinflexion accentuelle appliquée au vers est illimitée en français, et limitée en allemand et en anglais. En français c'est le sens logique qui constitue en réalité les pauses métriques qu'exige le vers et les accents sont aussi illusoires que le rythme en prose ; tandis qu'en allemand et en anglais les accents sont placés d'une manière déterminée et doivent concorder ou s'harmoniser avec le sens, mais le limitent, le déterminent et le restreignent ; en français c'est tout le contraire. Telle est cette question qui a soulevé tant de discussions, de malentendus, voire de mauvaise humeur et Ton voit que celle de Ve muet y tient une place prépondérante. Sonnenburg prétend que tous les théoriciens allemands du vers sont dans l'erreur en s'imaginant qu'on le prononçait. Il avait séjourné à Paris et ses observations le conRrmèrent dans l'idée que Ve muet ne se prononce pas du tout. Pour le réfuter Lubarsch entreprend un voyage à Paris. Il va interviewer Legouvé, Banville^, Leconte de Lisle qui sont d'accord avec lui. Ses visites aux théâtres confirment aussi ses théories, car les acteurs le prononcent tous fort clairement. La même année Humbert éciivit sur le même sujet un livre dont le titre est

mal choisi, tout au moins trop prétentieux. Il présente aussi un caractère de polémique, s'opposant à Touvrage de Gropp qui contient une Introduction par Diekmann qui prétend que Vc muet ne se prononce jamais, à moins que les consonnes soient de nature à rendre sa prononciation nécessaire. Cela donna naissance h nombre de critiques (cf. Bibliographie) auxquelles il répondit en 18î)0.Les ouvrages de Plattner et Ricken, 1S89, concernent le même sujet. La difficulté qu'ils semblent confronter est de savoir si les Allemands doivent enseiirner un principe ou l'autre. Comme les arguments de Lubarsch et de ses adoptes sont basés sur ce qu'ils ont entendu à Paris, particulièrement au théâtre, toute la question de la récitation des vers français se trouve impliquée.

On devra con«^ulter les ouvrar^^es de Loj;ouvé, 1877, 1878, 1881, Coquelin, 188'i, II. de Régnier, 1887, etc. En général ils s'accordent h reconnaître qu'ils ne peut y avoir de règle définie; le goût individuel dilîère et la prononciation varie naturellement avec les personnes et chez la même personne suivant les conditions. Brémont, 181)4, fait deux parts du vers: l' le côté musical, le rôle et la fonction de l'^ muet ; 2" l'interprétation du vers. Il y « n a qui disent que l'orateur doit mettre autant de soin à cacher toute trace de rime et de mesure que le poète à les obtenir, car il n'est pas naturel de s'exprimer en paroles cadencées; il y en a d'autres (jui sont d'avis contraire. Cette divergence de vues a certainement été l'un des principaux facteurs delà translormalion du vers. « Chez les grands poètes l'accentuation est si étroitement liée au sens même de la phrase que la seule inflexion suffit en gé-

néral pour donner à leurs vers la puissance ou le charme, la grûce et la netteté, toute leur valeur en un mot. »

Celui qui récite des vers doit savoir comment rendre cette inflexion. Des phrases musicales en elles-mêmes sont souvent des vers, mais non de la poésie. La répartition exacte et cor-

recte des accents est absolument nécessaire et en cela ïe muet présente la plus grande importance. Il y a des cas où il se prononce indistinctement, où l'on ne Tentend que vaguement, où il est silencieux même, cependant on le sent. Marelle, 1894, a résumé la situation mieux que n'importe qui en causant de la prononciation, de la diction, de la prosodie et de la tendance des philologues allemands moderne^ en particulier à insister sur le changement de l'orthographe et de la prononciation pour les soumettre aux lois et aux expériences de la phonétique ; toutes choses qui peuvent s'appliquer à la poésie et à ïe muet.

L'orthoépiste, dit-il, s'attache à la tradition, au bon goût, aux convenances, à l'usage, comme il en est des vêtements ; quand dans la société vous vous habillez avec plus de recherche, votre langage doit avoir aussi de la correction, de la tenue, de l'élégance. « Un parler négligé, chiffonné est de mise en famille ; il l'est déjà moins en société. Ce qu'on dit en causant avec des amis qui vous entendent à demi-mot, on ne pourra pas le dire de la même manière du haut de la tribune ou de la chaire, au milieu d\ine \aste salle ou d'une église. Quand on veut donner du poids à ses paroles et se faire entendre des auditeurs les plus éloignés, alors on articule nettement les mots et les svllabes et si l'on a des vers à citer, on les lit avec le rythme, l'accent musical et l'ample sonorité que le poète leur a donnés. Je crois avec Sarcey : Ue muet, mais c'est la base de la diction française.» Cela révèle l'ins-

tinct inné et héréditaire d'un goût infaillible, du sentiment des plus fines nuances, delà correction, de la tenue, de l'élégance, qualités dont la plupart doivent se perdre dans la poésie nouvelle qui est dans une si laiT^-e mesure sous l'influence des idées et du «roût étrang-ers et soumise aux tendances modernes à tout ce qui est pratique et matériel. La poésie a besoin de quelque chose qui crée le style, d'un art supérieur ; il lui faut une articulation nette,

une accentuation variée et expressive, une modulation prolongée et harmonieuse et un ton toujours noble, ce dont le facteur principal est l'emploi correct de Ve muet qui sert souvent de soutien à la voix pour une prolonp^ation plus lente et plus grave des mots et des phrases.

On pourra approfondir ce sujet dans les ouvrages de Darthèze, 18î)8, La Grasserie, lOOO, Brémont, lîlO:], et surtout Landrv, 1911. En 181)5 de Souza discute les théories de Passv, Psichari, Brémont et Marelle et déclare que la phonétique fait fausse route, quand elle essaie de formuler les règles de l'e muet, car c'est un son très délicat et qui pKîut être emplové de mille manières différentes par les ditférents poètes on vue d'effets différents. Il n'y a d'autre loi que celle du bon goût.

En 1800 on a publié deux études spéciales sur Vr muet qui sont d'une certaine importance. La Grasserie étudie son rôle dans la versification française : a) sa valeur linguistique, son origine et son développement ; h) sa valeur rythmicpie à la fin, au milieu et à l'intérieur du vers ; c) sa fonction poéti(]ue dans le vieux français et les temps modernes. L'immense ouvrage de Rjdberg a été

publié en trois fois, 18'J(), 181)8, i\){)\. 11 présente une valeur particulière pour la connaissance du développement historique et linguistique de Vf muet (élision, hiatus). L'un des articles les plus solides et les plus suggestifs sur cette question a été écrit par de Gourmont en lUOi. 11 dif-cute d'abord l'article de Heaunier de {\H)\, puis s'étend au j)oint de vue ()liiloli)gi(|ue et scientilî(|ue sur la présencp, la vah'ur, etc., tic l'^* mu(»t. En \\H)ï Hosset trace son histoire au xvn* siècle ft fait remarcjuer ;\ cjuel point la prononciation a subi rinduence des grammairiens, comme \'augelas, co (pii a contribue au maintien du son r (\n\, plus lard, nu cours du xviu* siècle, a disparu peu ^ peu pour revivre au xix* siècle. Il étudie également son intluence sur la prononciation de certains mots. Lote a traité dans un article en tOfi

de sa valeur d'après les instruments phonétiques. Il soutient que Vc à la fin du vers est tout autant une syllabe qu'au milieu et selon les instruments est même plus fort que certaines autres syllabes. Si la versification française a permis cela ainsi que Ve à Thémistiche, c'est qu'il y avait une raison que les critiques n'ont pas jusqu'à présent été capables de découvrir. Après avoir discuté les théories de Guyau, Braunschvig, Sully Prudhomme, il donne le résultat de ses recherches. Il a fait réciter un certain nombre d'acteurs et tous ont manifesté une grande irrégularité sans qu'aucun ait répondu dux intentions du poète. Qu'advient-il du nombre sacré de (le douze cher au théoriciens de la régularité métrique ? Le nombre varie de neuf à quinze. L'oreille ne saisit certainement pas douze syllabes là où il n'y en a que neuf ou onze et là où il y en a jusqu'à quatorze. Les critiques répondent que, lorsque les syllabes brèves sont retranchées totalement, les autres compensent cette perle. Il réfute cette assertion dans un livre qu'il doit publier plus tard.

Il règne encore beaucoup de confusion et d'incertitude au sujet de la valeur et de la nature même de Ve muet, ce que l'on doit attribuer aujourd'hui à l'accroissement des tentatives contre les règles de la versification française qui sont essentielles à son existence, de même qu'à l'immiscion d'un élément étranger qui paraît influer de plus en plus sur les Français, tant dans l'art que dans la littérature. Il paraît y avoir deux groupes distincts qui dans l'ensemble mettent sur les rangs les Français et les étrangers ou les Français qui ont été affectés par l'étude des langues et par la culture étrangères au point de perdre leur instinct national, traditionnel et héréditaire des nuances. Les Français suivent leur propre tradition et l'infailhbilité de leur goût et de leur instinct propres, tandis que les étrangers veulent trouver ou introduire dans le français ce qu'ils ont dans leurs langues respectives.

En général on peut dire qu'il doit y avoir un modèle défini pour le vers français, en compensation du peu d'importance de l'accent et du manque de formes métriques. Si l'on ne compte pas Ve muet, alors il nV aura plus dans le rythme de stabilité ni d'exactitude, puisque dans certains cas on le prononce comme une voyelle d'appui et qu'il est impossible de dire où l'on cesse de le prononcer. Aujourd'hui l'oreille habituée depuis si longtemps à la récitation des vers peut saisir Ve muet qui donne au vers une douceur et une délicatesse qu'il ne pourrait avoir sans lui et il faut également une grande délicatesse d'oreille pour remarquer son absence. Un vers sans r muet est lourd et l'on en perçoit bientôt la cause. Les auteurs les plus avancés ne sont pas opposés h l'abandonner ou à ne pas le compter ;\ Toccasion, comme ils ne voient l^ pas d'autre changement que dans la construction des rythmes romantiques qui négligent les lois de rhémistiche de temps en temps. Il faut un poète très habile à cet effet. Le résultat

a été donné par Ci/rano de Bergerac oi V Aiglon. En génér.il les critiques s'accordent à dire que la versification est basée sur une prononciation démodée et que les tendances modernes ne font (ju'aller de pair avec d'autres tendances progressistes. Mais la difficulté a été tout d'abord (|ue ces apôtres de 1 abandon de Ve muet ont manifesté le moins de talent :^ s'en passer. Toutefois des poètes commit Rostand ont démontré ([u'il n'était nullement besoin de lois définies et artificielles pour 1^* muet, et que tout ce qui était nécessaire, c'était l'inslinct sensible et délicat d'une oreille poétiqut». Il faut conserver un modèle et une mesure déterminée pour le vers, ce qui est une loi générale dans tous les systèmes do versification. Si dans l'emploi de Temuet le poète observe instinctivement la loi du rythme, de l'euphonie, de la syntaxe et celle de l'accent rhétorique dans l'insistance correcte sur les mots, il conservera le vers français véritablement national.

e) Hiatus. Elision

On a traité de Télision et de l'hiatus dans presque tous les Arts Poétiques et les Traités de versification. Voltaire et d'Alembert s'en sont occupés. Braam, 1884, résume les vues de différents auteurs sur Thiatus, critique les conclusions de Johannesson, 1881, et déclare avec insistance que la définition généralement admise est fausse de fond en comble. La sienne s'appuie sur la physiologie, mais est si compliquée qu'elle laisse le lecteur tout aussi ignorant de ce qui constitue l'hiatus qu'il Tétait auparavant. Sa conclusion est que Malherbe a défendu toute rencontre de voyelles, que les meilleurs poètes de son temps évitaient tout hiatus désagréable et que son mérite ne fut pas grand. Les douze règles de l'hiatus proposées par Braam sont fort complètes, mais trop vagues et trop techniques pour la pratique.

Ricken, 1885, présente un avis tout opposé au sujet de l'influence de Malherbe sur l'hiatus. C'est une attaque directe contre Braam. Il prétend que ses propres théories sont d accord avec les lois de la physiologie, tandis que celles de Braam ne sont pas scientifiques.

D'après Marcou, 1896, l'origine de l'hiatus ou des règles qui l'interdisent réside dans une évolution très lente, sortie d'une tendance primitive à l'écarter. Quand la consonne placée entre deux voyelles commença à disparaître dans la vieille langue, il se forma de nombreux hiatus qui furent peu à peu éliminés : 1° en supprimant la première voyelle protonique comme e^/, Saône, août ; 2° en supprimant la seconde voyelle, comme dans Laon, taon ; 3** en combinant ces deux voyelles dans un « Mischlaut », comme dans chaîne, chaire. Ce principe se perpétua et Malherbe en fit simplement table rase en interdisant l'hiatus d'une manière absolue. Les articles de

Martinoii sur Thiatus, 11)07, sont d'un intérêt particulier en raison de ses expériences phonétiques. Après avoir fait l'histoire de l'hiatus, exposé sa loi et sa critique, il tente d'établir une échelle d'hiatus dans les voyelles qui sont d'après ses expériences phonétiques, choquantes ou cacophones à un degré plus ou moins élevé. La règle de l'hiatus est bonne en ellemême en raison des exigences et de la nature du français, mais sa définition est fausse. Voici la sienne : c On appelle hiatus en poésie française le phénomène qui se produit quand la bouche émet en succession immédiate deux voyelles appartenant à des mots dilTérents. » Le grand avantage de cette règle est qu'elle laisse h l'oreille le soin d'éviter tout hiatus qui ne la satisfait pas, ce qui est au fond la loi

de la rime. L'on doit beaucoup compter sur la phonétique pour éclaircir ce sujet.

/) La strophe

11 existe deux éludes compKtes et approfondies sur l'histoire et la structure de la strophe. Stengel a consacré un article spécial à ce sujet en ISIX», en dehors de son excellent travail dans son Verslehre^ i8l)iJ. A l'origine la (in de la strophe est pour la forme la même chose que le refrain, mais dans la plupart des cas elle est fuite pour s'harmoniser avec le Strophengrundstorli^ cjui se divise en deux parties, qui primitivement constituaient un seul vers. La forme la plus ancienne de la balctte peut être considérée comme la suivante: a* a' a* A' et a* a* /b' b'/ W W, Des poèmes plus longs ont amené la rupture, par conséquent les vers T{\onos\\\[ihu\\w^i\wStrnphen(jntn({stock se sont transformés en vers dissyllabiques et le nombre de vers du refrain et de la fin île la strophe s'est accru égalomenl. FinalcMuent le refrain se réduisit ;\ un seul vers, et la relation entre le refrain et la lin de la strophe disparut compktomenl.

Alors la fin de la strophe sous l'influence delà chanson-strophe se développa peu à peu en même temps que le Strophengrundstock. C'est ce qui explique comment plus tard les seuls caractères de la ballade furent les trois strophes eL le refrain d'un seul vers et comment les critiques ont identifié la ballade par le calcul strict des vers de la strophe. La ballade était écrite envers de 8-10 syllabes, d'où les critiques induisirent qu'elle devait contenir 8-10 vers et ils ajoutèrent aux trois strophes un envoi, de 4-5 vers, emprunté à la chanson.

Là-dessus Stengel est en désaccord avec Jeanroy qui laisse la question du développement sans explication. L'immense ouvrage de Martinon contienL l'histoire et l'origine des formes slrophiques d'avant Marot jusqu'au xix" siècle, avec une bibliographie chronologique des principaux recueils de vers contenant des strophes de 1543 à 1G03, et un répertoire général de la strophe française depuis la Renaissance. Sa bibliographie générale est défectueuse. Il n*y mentionne pas des noms comme Stengel, Grœbedinkel, Weigand.

11 a paru de temps en temps un certain nombre d'études spéciales sur la structure de la strophe chez différents poètes : Nagel^ 1879, sur Baïf, où il compare l'emploi qu'il en fait avec celui de Ronsard, Du Bellay et Boileau. Il faut y ajouter les thèses allemandes de Maus, 1884, Rack, Viereck, 1902, Brandenburg, 1907. Il existe encore un nombre considérable d'études sur la strophe dans le vieux français en général, telles que celles de Orth, 1882, qui envisage le rapport entre la rime et la strophe ; Xaetebus, 1891, qui étudie le nombre de vers des strophes, l'indépendance syntaxique de la strophe, l'union des strophes au moyen du refrain et le mélange des différentes strophes. L'article de Becker, 1894, infirme les preuves apportées par Nordfeld, 1891, pour établir que les vers féminins de six svllabes terminant une tirade de vers de dix syllabes ne sont pas populaires, par l'étude d'un certain

nombre de poèmes dans divers manuscrits grâce à laquelle il démontre que les plus anciens sont très probablement ceux qui ont les six syllabes à la fin de la strophe épique de dix syllabes et que l'apparition de ces finales de six syllabes remonte au commencement du x\V siècle.

Les études de Xoack, 1898 et de ScliLTger, 11)00, sont toutes deux inléressantcs. La strophe par rapport à la rime a fait l'objet du travail de Châtelain, 11)08 ; et La Grasserie, 18l)!{, a traité de la formation, de la nature et de l'origine du vers, de la stance et du poème, de mome que des rapports entre la rime et la strophe, de ses liens avec le latin et de sa dérivation possible de cette langue. L'étude de Strong, 11)07, est intéressante pour sa comparaison entre la strophe à rime finale en latin, en français et en anglais.

g) Phonétique

Ce serait sortir du cadre de cet ouvrage que d'essayer de donner un résumé de ce que l'on a fait en matière de phonétique Dès les débuts ce sont les Allemands q li ont pris l'initiative dans cette science et ce n'est qu'au co irs des dernières années que les Français se sont mis ii s'en occuper sérieusemont, surtout au point do vue prati(jue ou expôrimental. Son influence sur la versification a fait l'objet de (juehpios études récentes. L'œuvre d'hommes comme Storm, Koschwitz, Sweet, Passy intéresse la versification en tant ([u'elle traite de l'accent, de l'inflexion, etc.

Dès 1852 Ilupfeld a tenté de découvrir hi loi < aus welchem das phonetischmusicalischo oder physlche Elément in der monsclilieiiea Hede hervorgelit und das Verh.i'llnissdessolbcn zu dem higiselien l*rinei[) (KTselben,uiul das Zusammonwirken beider LIemente in dem llliythmus und .\ocont der Sprachmelodie 7.U begreifon », c'est-'» -'lire la nature de l'ai-eenl et son

résultat ou son effet sur le sens logique. Il s'explique comment il se forme un rythme de mots séparés à des groupes de mots. Cet ouvrage est similaire à beaucoup d'ouvrages modernes qui re-

lèvent de la théorie ou de la méthode psycho-phonétique. L'article d'Espinas, 1883, quoiqu'il s'attache surtout au ry 'ihme, est riche en suggestions. Il fait ressortir quelles peuvent être les ressources de l'étude de la phonétique physiologique appliquée au vers. L'ouvrage de Pierson, 1884, contient un chapitre sur l'intensité, la tonalité, la quantité de la langue française et Tinfluence du rythme sur des transformations phonétiques. Les travaux des phonéticiens pratiques comme Passy et Koschwitz sont intéressants pour la prononciation, Taccentuation et la récitation des vers français. Ricard en 1887 fut le premier à entreprendre la mesure définie des sons, en prenant pour base 200 ; 150 ou 3 4 pour des longues, 100 ou 1/2 pour les moyennes, 50 ou 1/4 pour les brèves et 25 ou 1/8 pour les sons très courts. Il a appliqué ces valeurs aux voyelles, aux nasales, etc., et il a posé des règles pour fixer la longaeur des sons.

Ce système est d'une conception très simple, mais son application est trop compliquée pour être pratique. Il est intéressant cependant en tant qu'il est la première tentative pour évaluer la longueur des syllabes ou des sons qui soit applicable à la versification. Les deux livres de Blondel, 1895, 1897, contiennent de nombreux renseignements sur la phonologie mécanique de la langue française et la phonologie esthétique. De même que certaines combinaisons de couleurs sont harmonieuses, de même certaines combinaisons de sons sont agréables. Il expose un certain nombre de règles qui les déterminent et qui peuvent rendre de grands services à la versification.

L'on peut également appliquer aux problèmes de la versification française l'ouvrage original et marquant de Rousselot, 1897, comme on le verra dans les études de Lote, Verrier, de

Souza, etc. Après avoir passé en revue les innovations des jeunes poètes et discuté la fonction de la rime et de la numération des syllabes au point de vue phonétique, Crestoy, 1ÎJ06, déclare que les jeunes poètes sont sur la bonne voie, pourvu qu'ils suivent les lois de la phonétique. De Souza, 1900-1907, insiste sur le besoin d'une science expérimentale pour les questions de langue et de versification. 11 décrit le développement et le succès de la méthode de Rousselot et attaque le système de Passy, puis rend compte des expériences qu'on a elTectuées, des conditions et des instruments nécessaires. Le chapitre VII expose l'application de la phonétique à la versification ou l'influence de l'une sur l'autre. En phonétique chaque syllabe est une unité de temps, en poésie chaque syllabe écrite compte. Les phonéticiens et les syllabistes reconnaissent également des groupes de rythmes, tels que 4:i, ^4, 33, etc., mais les premiers les considèrent uniquement comme des groupes indépendamment du nombre des syllabes, car le vers est composé seulement d'un nombre déterminé de rythmes, et non pas simplement des syllabes écrites. Le verlibriste n'exige même pas un nombre déterminé d'éléments rythmiques. Ainsi il y a trois dilîérents systèmes : 1° le système régulier qui demande un nombre déterminé de sylla})es écrites ; i" le système phonéti([ue qui demande un nombre déterminé de groupes rythmiques sans se soucier du nombre lixe des syllabes; 'A* le système verlibriste qui emploie un nombre indéfini de groupes rythmiques.

En vers il y a doux mouvements fondamentaux de montée et de descente, (|u'on appelle le rythme iambique et le rythme Irochaujue ; ces deux mouvements doivent se combiner avec les

groupes rythmi(jues plus étendus et c'est cet élément numérique combiné avec le mouvement accentué, ou de montée et de descente, qui donne aux vers français sa variété et son originalité. Ce qu'on appelle le uumérisme u toujours été employé

inconsciemment par les meilleurs poètes et c'est ce qu'ont pratiqué les plus récentes écoles poétiques. De Souza le définit ainsi ; la distribution d'éléments rythmiques égaux aux éléments logiques plus les éléments numériques combinés indéfiniment en vue de la plus grande diversité avec le mouvement de montée et de chute. L'on voit par cela quel important facteur vont être les résultats de la phonétique expérimentale pour la solution d'un grand nombre des problèmes épineux de la versification, pourvu, naturellement, que les phonéticiens n'aillent pas trop loin. Il faut également consulter les.travaux considérables de Châtelain, 1908, sur le vieux vers français, et de Verrier, 1909-1911, sur le-vers anglais. Ghéon, 1909, démontre comment le phonographe et les instruments phonétiques ont servi à l'interprétation du vers moderne et ont révélé d'une manière absolue et définitive ce que les poètes modernes ont senti vaguement et essayé d'exprimer dans leurs vers, sans pouvoir l'expliquer, c'est-à-dire les qualités quantitatives et accentuelles du français, si délicates et si compliquées, si souples et si fuyantes, que leur existence n'avait jamais été soupçonnée ni établie, avant d'être manifestée par les instruments. Les poètes eux-mêmes commencent à comprendre et à apprendre ce qu'ils désiraient, non pas simplement la liberté, mais la connaissance de ce qu'ils font. Le vers des poètes modernes est l'expression d'une émotion qui le pousse ; le rythme est un mouvement et quand l'émotion cesse, le rythme cesse aussi. Ce qui peut sembler un chaos à présent dégagera plus tard un principe que les grands poètes ont suivi inconsciemment.

Landry, 1911, s'est aussi servi d'instruments pour mesurer la durée d'un vers ou d'un passage et l'énergie dépensée. Il est ainsi loisible d'étudier le rythme qui peut être esthétique, physique, physiologique, logiqueoupsychologique.il démontre la portée de ces procédés sur le vers, la déclamation, etc. L'on a analysé l'article de Lote, 1912, à propos de Ye muet. De plus

amples recherches sur le rythme dans le vers moderne ont été faites par Souza, llil:^. 11 a récité un vers de la poésie nouvelle à M. Rousselot et les résultats obtenus par l'intermédiaire des instruments ont établi qu'il était rythmique.

Il appartient h chacun de décider quel degré de confiance Ton peut accorder à ces recherches. L'étude de la phonétique a sa place, mais il faut considérer qu'on ne peut trop attendre de ces instruments mécaniques en ce qui relève de la mobilité infinie de l'élément humain. Toutefois cette science a ouvert un champ absolument ignoré, surtout en ce qui concerne le nouveau groupement ou la nouvelle classification adoptée par la poésie nouvelle suivant l'état général du mouvement qui résulte des conditions physiologiques et phonétiques.

/i) Réformes

Adfith'ence stricte aux règles

La question d'une réforme dans la versification française s'est élevée de très bonne heure dans les Arts Poétiques. Lorsque les règles eurent été définitivement établies et que leur stricte obser-

vance eut été rendue obligatoire pour les poètes du xvir siècle, la question d'une réforme prit l'apparence d'une révolte. On en trouve les premiers symptcNmos dans les discussions sur l'objet et le but de la poésie. Lamy, KiliS, déclare que le but de la poésie est de plaire et résume cet art en quatre principes : la poésie est agréable, elle imite la vérité, elle flatte nos inclinations et soulève nos passions.

i{apin, 1()70, soutient (jue son but est de plaire et d'être utile. Kilo plaît par les nombres, Iharmonie, les imagos, les ligures, les expressions, etc. ; « elle profite on corrigeant les mœurs (|u*olle purifie et ce n'est que pour profiler qu'elle plaît et elle ne peut plairo (juo par les règles. » Il justifie ainsi les

règles strictes et rigides. Voltaire, 1731, comme on l'a déjà vu, déplore que le poète français soit l'esclave de la rime, etc., mais reconnaît que « nous ne pourrons jamais secouer le joug de la rime, elle est essentielle à la poésie française... C'est à cette contrainte de la rime et à cette sévérité extrême de notre versification que nous devons ces excellents ouvrages que nous avons dans notre langue ». Saint-Mard, 1734, a à peu près les mêmes vues sur la rime. Les Français, dit-il, sont habitués au retour de la rime, ils sont fâchés, quand on y manque. Tout est sacrifié pour la rime, mais il y a une compensation : « Une idée qui est belle, au milieu des chaînes qu'on lui a mises, nous en paraît encore plus belle ; nous l'aimons mieux de ce que la contrainte où on Ta réduite, ne lui a rien fait perdre de ses grâces. » Une idée qui n'est pas admirable en elle-même ou qui est difficile à exprimer devient satisfaisante en vers. Olivet, 1736, donne l'une des raisons de la sévérité des règles : Si l'on considère comme une peti-

tesse le compte ou l'examen des syllabes, souvenons-nous que chaque science et chaque art ont leurs minuties pour justifier leur existence. Racine, 1747,aapporté la défense la plus solide du xvm® siècle aux règles strictes de la versification. Elles ne sont pas pour le simple amour de la difficulté, mais pour celui de Tart, non pour le caprice, mais parce que « Tart ne fait que suivre les intentions de la nature ». Les règles sont venues du plaisir qu'elles causent aux poètes en conformant leur pensée à une certaine forme, qui les prive de la liberté de la prose, mais qui ajoute un élément d'art et de beauté qui compense le travail. « L'harmonie du discours consiste donc en deux choses : dans Tarrangement des mots, ce que j'appellerai l'harmonie mécanique ; et dans le rapport de cet arrangement avec les pensée, ce que j'appellerai l'harmonie imitative. L'unique but des règles de la versification dans toutes les langues a été la réunion de ces deux harmonies pour contenter à la fois

l'oreille et l'âme. » Louis Racine démontre très clairement pourquoi la langue française a établi la structure mécanique de son vers telle qu'elle est. Marmontel, 1703, fait ressortir le besoin des ditîérentes règles et les elTets qu'elles produisent. Pour ainsi dire chaque livre ou chaque article au xvm* siècle, qu'il soit pour ou contre la rime, insiste plus ou moins sur la nécessité des règles strictes et rigides ou le besoin de les abolir. L'on trouvera toujours deux groupes : celui qui préconise l'adhérence aux règles et celui qui réclame des réformes ; les classiques et les novateurs. Toute la controverse littéraire soulevée par les Réflexion^ de Sully Prudhomme qui ont été attaquées par Vannoz, Doschot, Beaunier, etc., est également fructueuse à consulter.

Nécessité de réformes

Vers la fin du xvii* siècle et au cours du xviu* le désir de r jformes dans la versification est devenu de plus en plus urgent. L'on peut en trouver les causes dans la révolte générale contre l'absolutisme dans toutes les branches de l'activité. En 10<)2 Marolles déclarait que les règles de la versification rendaient la rédaction d'un poème épique très difficile et qu'on devait apporter quchjue adoucissement ;\ la rigueur des règles. Dans sa lettre fameuse de 1714 Fénelon considère (juo la perfection esta peu près impossible dans la versification française. 11 déclare qu'elle perd plus qu'elle ne gagne par la rime qui lui <^te sa variété, la facilité et l'harmonie, il propose plus de lilx^rté dans la rime et plus d'inversions de sorte que les poètes puissent accorder plus d'attention au sens et à l'harmonie mais tout doit se faire avec un soin extrême. Cette lettre souleva de grandes discussions. Voltaire en 171î)-17iM se prononce également en faviur d'une plus grande liberté pour la rime, mais pour le maintien de la mesure et de l'harmonie.

Les arguments à Tappui de réformes ont été pleinement discutés au xviir siècle à propos de la rime, qui faisait alors le centre de tous les débats — La Motte, Voltaire, Saint-Mard, de Longue, Prévost, etc. Au xix* siècle la question des réformes prend un aspect plus général. En 1812, Cubières de Palmezeaux attaque vigoureusement l'Art Poétique de Boileau et déclare que la littérature française a besoin d'un nouvel art poétique. En matière d'art, de musique et de peinture la France ne pense plus comme elle pensait cinquante ans auparavant. Que pense-t-elle en fait de poésie? Les maximes de Boileau ont fait beaucoup de mal par leur étroitesse ; ces règles ne sont pas dans Tart, mais hors de

Tart. En 1819 Bonaparte commença sa campagne contre la rime et en faveur d'un nouveau système sans rime. En 1852 Castil-Blaze réclama des réformes au point de vue musical. La Musique s'est affranchie complètement des entraves de LuUi et de Rameau ; la poésie placée dans un cadre étroit et serré par Corneille, Molière et Racine est entraînée avec lui. Les poètes du moyen âge chantaient à pleine embouchure, vocalisaient à beau plaisir de gorge. Nos poètes contemporains sont revenus au plainchant. La musique et la poésie doivent se développer côte à côte et pour pouvoir le faire la poésie doit être aussi libre que la musique. Ducondut, 1856, se place au même point de vue. Le vers est essentiellement musical et devrait suivre les lois de la musique. Les règles de la versification sont arbitraires, artificielles et injustes. Il discute et attaque chaque règle ou chaque point du vers et démontre clairement qu'elles s'opposent à l'alliance de la poésie à la musique. Pour rendre cette alliance possible il ne doit pas y avoir de règles excepté celles qui sont absolument requises par l'oreille et par la raison. En 1880 Délia Rocca suggéra un certain nombre d'innovations telles que la rime riche sans tenir compte de la consonne finale, n'importe quelle combinaison de rimes, toutes

sortes de rythmes, la liberté absolue de renjambement, la non succession de dix césures classiques, l'emploi d'un mot quelconque à la césure — réformes qui ont toutes été adoptées par les poètes modernes.

Les articles de Valvor 1885,Darzens 1888,Boschot 1897, etc., préconisent un vers libre et combattent les règles rigides de la rime, etc. Tisseur, I8i)i, tourne en ridicule la règle absurde de la

rime pour les yeux et conseille aux poètes de l'abandonner, mais de n*en apporter que plus de soin à celle de la rime pour l'oreille. Il prend le parti opposé à l'égard de l'innovation du trimètre par Victor Hugo. Le meilleur vers et le plus liarmonieux, dit-il, est le vers classique ; le vers romantique peut convenir par moments et produire d'heureux effets, mais il doit rester une exception. On ne peut faire un vers entièrement sans césure que pour les oreilles dilTérentes de celles de génération actuelle. C'est l'avenir qui répondra.

Tisseur, dont personne n'a jamais contesté le goût exquis ni lu délicatesse d'oreille, n'était pas encore préparé h ces innovations modernes qui ont été généralement acceptées. Deux iHs plus tard, cependant, Bouchaud prouva (jue Tisseur luimême dans ses Pauca Paucis avait employé un certain nombre des nouveaux rythmes qu'il ne pouvait pas sanctionner. Firiiery s'attache à la règle de réforme de Tisseur, — l'arbitre souverain dans les vers, c'est Toreille. Il croit cw un vers sans rime, car la rime n'est pas la partie essentielle du vers. Boschot, 181)7, présiMite les arguments les plus convaincants in faveur do la liberté du poète. < On ne peut pas donner une rigueur géomélri(jue à ce qui est mobile, nuancé. Il ne faut pas dire au poète : Tu fera cela, lu ne feras pas cela. » Celle |)hrase se trouve dans une lettre i\ Sully Prudhomme sur son Testament poèt'ujuv l\ la(|uolle celui-ci répondit. Les articles de Hotte, Vielé-Grillin, 18119, Le Gollic, 1901, Bouchaud, I90:i, prennent la défense des innovations modérées des poètes

modernes. Boschot, 1901, décrit l'évolution musicale de la langue qui fait que le rythme exige une certaine régularité dans la poésie, mais non dans la prose. Aujourd'hui un vers nous plaît

comme un moyen musical d'expression, d^émotion et de rêve. Il faut éliminer de la versification tout ce qui n'est pas pour l'oreille seule. L'orthographe n'a rien à faire avec le vers. On doit alors changer trois règles typographiques en trois règles musicales : la césure, la rime, l'hiatus.

En général les partisans des réformes se distinguent en ultra-progressistes qui refusent d'accepter quelques règles que ce soient et en ceux qui se prononcent pour toute réforme légitime. Ils déclarent que dans toute expression d'art il doit y avoir du goût, du tact, de la mesure et par-dessus tout un sens artistique personnel. Les conditions de vie se modifient et avec elles les anciennes conditions de langue, le mécanisme même de nos oreilles, de nos yeux et de nos sens en général. Ils s'adaptent aux nouvelles conditions de vie, chez certains beaucoup plus facilement et beaucoup plus vite que chez les autres — ces autres resteront toujours réactionnaires et cela a été l'histoire de toutes les réformes à leur début.

Réformes accomplies

Les réformes qui ont été accomplies depuis le commencement du xix^ siècle ont incontestablement été nombreuses et étendues. Chacune a été combattue avec acharnement par les classiques et l'une des principales raisons qui s'opposent aux réformes a été mentionnée par Renouvier dès 1874. Les innovations de Victor Hugo ne sont pas acceptées par ceux dont les oreilles ne sont pas prêtes à saisir les procédés nouveaux, particulièrement en ma-

tière d'enjambement et de césure. Jusqu'aux dernières années toute question de réformes a roulé sur Victor

Hugo, mais dans tous ces débats passionnés et souvent violents l'on n'a jamais eu en vue de détruire la nature même du vers français pour écrire simplement de la prose. Tel est le but aujourd'hui. Les articles de Renouvier, 1885, Stapher, 1886, Pellissier, 181)3, s'attachent surtout à Victor Hugo, quoique le dernier en consacre un spécial aux tendances nouvelles. Mais en fait tous les critiques s'accordent à reconnaître que les règles du vers classique sont pour les temps modernes un tissu d'absurdités, de contradictions et d'illogismes. Doumic, 18'.)7, présente l'un des meilleurs arguments en faveur des réformes et contre le vers libre en montrant clairement jusiju'où les poètes peuvent aller, comment les règles de la versification sont une habitude et, profondément attachées à l'évolution de la langue et de la littérature, comment e^^es peuvent se transformer, mais seulement autant qu'elles refléteront encore le génie et la nature de la langue et du peuple. Les Français doivent rester Français et ne pas essayer de faire ce que les Anglais et les Allemands peuvent faire. L'un des meilleurs articles en faveur dos innovations modernes est celui de Le Goflic, lUO^ . La plus grande de toutes c'est l'absolue liberté dans l'espace des douze syllabes. Le point capital n'est pas la suppression de l'alternance de la rime, de l'hiatus ou de la rime, mais l'évclution organique de l'alexandrin: c'est-à-dire l'expression individuelle,sans tenir compte des syllabes, de la rime, etc. Dans le vers classicjue l'on considérait la rime comme essentielle sans indi(|uer la lin du rythme ou de la période. En rompant la césure les Homanli(juos ont établi la rime riche comme compen-

sation. Par la suite l'oreille s'est fuite h ce vers et la rime n'a pas plus été nécessaire au vers modornc que la césure au versromanti<[ue.Si les poètes modernes demandent une liberté *;ans limites, on peut se demander alors quelle est la dilTorence outre leur poésie et la prose. Ils répondent que cha<|ue poi'te est une loi pour lui-même, € Le poète lixe la vie encore ina-

chevée, frémissante, rythmique. Il la fixe en un rythme vivant, parce que la vie est un rythme vivant, etc. »(Vannoz, 1903.) Cela est trop vague et trop indéfini pour des hommes comme Sully Prudhomme, mais depuis que les poètes modernes ont été capables d'exprimer ce qu'ils recherchaient et ont fait comprendre leurs desseins aux autres, ils ont trouvé de nombreux adhérents. Los réformes qu'ils ont accomplies jusqu'à ce jour et qui sont généralement admises ont été bien résumées par différents critiques; Retté, 1905, les groupe sous six dénominations ; 1° l'alternance des rimes masculines et féminines n'est plus obligatoire; 2<* le singulier peut rimer avec le pluriel; 3° l'assonnance peut remplacer la rime de temps en temps en vue d'un certain effet; 4"^ l'hiatus est permis, s'il n'engendre pas la cacophonie ; 5° il y a une entière liberté dans la position des césures ; 6" on peut employer n'importe quel vers dans la strophe pourvu que sa cadence générale n'en souffre pas. Les mêmes points sont résumés par de Souza, 1906, Le Goffic, 1909. Ces réformes sont considérées comme légitimes, même par la plupart des critiques conservateurs et elles font voir que le vers français a subi des transformations profondes depuis le commencement du xix' siècle. Des espérances immenses et presque illimitées sont permises mais elles

doivent être dans le sens, l'esprit et la nature de la langue française et du peuple français.

CHAPITRE VIII La Rime

La question de la rime a depuis les origines jusqu'à nos jours soulevé plus de discussions que n'importe quel autre point de versification. Elle embrasse l'étude de sa nature, de ses variétés, de sa distribution, de son emploi, de son rôle, de son histoire, de ses rapports avec la strophe, jusqu'à l'examen de sanécessitédansle vers français, de ses liensavecle rythme, etc. Dans les premiers Arts Poétiques Ton s'attache à la définition de la rime et de ses ditîérentes espèces ; au xvui* siècle la rime était devenue un élément de telle impuissance dans le vers cjue beaucoup la considéraient comme un obstacle à la composition, ce ({ui précipita la bataille entre ceux (jui voulaient l'abandonner totalement et ceux qui désiraient son maintien. G'»ist pres(jue le môme débat ({ue l'on reprit vers la lin du XIX' siècle, lorscjue les Symbolistes ouvrirent leur campap^ne victorieuse contre les Parnassiens et la rime riche. On voit donc que dans l'histoire di* la versification française c'est la rime (jui est le sujet épineux vl (jue c'est à cause d'elle qxio se sont livrés les grands combats.

De très bonne heure dans l'histoire do la poésie française il régnait une grande confusion sur le sens exact do la rini" léonino ou sonnante. C'est De^champs, lllDi, (|ui m donna Il première définition. Magnus, I illo, consacre un chapitre entier aux rimes, à la façon de les faire; sa définition do la dilTérence qui existe entre rime en prose et rime eu vers montre

que pour lui la rime revenait au mètre : en prose il n'est pas question de quantité de syllabes ou de terminaisons semblables ; en vers les rimes doivent avoir un nombre défini de syllabes. On peut choisir la quantité de syllabes du vers, mais Ton doit s'en tenir à celle adoptée. Le Doctrinal de Herenc, 1432, contient une liste de mots qu'on peut employer comme rimes, sujet très discuté au xvii* siècle. Les Traités ou Arts de 1490 et 1500 définissent la rime masculine et féminine, des rimes riche et léonine, équivoque, enchaînée, etc., chaque espèce étant représentée par des vers donnés comme exemples. Croy, 1493, soumet une liste de rimes en gozet à éviter. On trouve des listes complètes de rythmes ou rimes dans Fabri, 1521, Du Pont, 1530, Fontaine, 1548, et surtout Sibilet qui est le premier à définir la rime comme la consonnance du dernier son ou de la dernière syllabe et à traiter en détail de ses variétés et de son usage. Du Bellay, 1549, s'oppose le premier à la rime non naturelle, telle que hninineiit-éminent, rime riche, mais qui n'est pas naturelle. C'est aussi la première indication du fait que la rime devenait alors indisciplinée, trop prédominante et gênante pour la pensée. Six ans plus tard Peletier en engageant les poètes à écrire dans leur langue maternelle, à choisir les mots avec soin, déclare qu'on ne doit pas dire plus ou moins qu'il n'est nécessaire, ce qui est difficile en français, parce que la rime nous tient en grande sujétion, c'est pourquoi le poète doit penser longuement à bien faire. Pasquiers, 1500, donne la première histoire générale de la rime, tandis que Ronsard, 1505, introduit un certain nombre de licences avec elle, telles que la suppression du t dans les mots comme fort, pari. L'on avait discuté quelque temps la question d'imiter les mètres latins et de supprimer ainsi la rime, certains ayant prétendu que le français était naturellement constitué pour les vers mesurés et

que la rime était un signe de décadence. Estienne, 1579, soutenait que cette langue pouvait

imiter les mètres latins, mais était beaucoup mieux adaptée à la rime. Cette discussion aboutit naturellement à la question du rôle de la rime. Fauchct, ioSî, définit le mètre et le rythme ; le mètre est un chant contraint par certaine raison; le rythme est un chant libre et non sujt't à aucune loi. Il déclare ensuite que la fonction de la rime est de renforcer le rythme et que ce sont les Français qui ont montré son rôle au restant de l'Europe.

Vauquelin, IfiOo, est d'avis qu'il faut polir, repolir la rime et la rendre parfaite, ce qui est l'œuvre du xvii* siècle, tandis que Deimier, KUO, consacre un chapitre à la beauté et à la richesse de la rime en citant un grand nombre de mots qui ne doivent pas rimer, ainsi qu'à < l'élégance, douceur et fluidité des paroles dont les vers doivent estre fermez ».

Comme Paris était alors le centre de vie et le séjour de la cour, les poètes y affluaient naturellement et c'était là qu'ils recherchaient des protections. Il on résulta une grande confusion dans la prononciation, ce qui atTecta surtout la rime et donna lieu à l'importante question de savoir si la rime devait être pour roreillc ou pour l'œil. M"* de Gournay, \GH], est d'un avis bien arrêté : « La bonne rime ne fait pas le bon poème. » La rime est pour l'oreille, par conséquent tout son qui la satisfaitestune bonno rinu^ Si l'on prononce les mots dediffércnles manières dans les dilTerentesprovinces.ee n'est pas du français. Elle préconise la proïïonciation normale de Paris, delà cour, de Tours, d'Orléans et soutient que les gens des diverses provinces n'ont pasle droit decriti(|uor les rimes (jui sont courantes à Paris, comme l^aris est l'école du langage et des accents. Si Ronsard, Du Bellay et De-

sportes ont îles rimes particulières, cela tient à la prononciation (ju'ils ont acquise dans leur jeunesse et dont ils n'ont pu se débarrasser. Si Honsard ne fait pas rimer main avec chemin, ctc , ce n'est pas une raison pouripie ce ne soient pas de bonnes rimes, car il rime i^ bride avalée: océan-ancien,

Europe-croupe, compagne-dédaigne, fantinc-digne, etc. Cela tient à son dialecte vendômois, mais ce ne sont pas des licences poétiques dont les grands poètes puissent faire usage. Elle se prononce nettement en faveur de la liberté de la rime, mais selon la prononciation de Paris et de la cour ; elle est fortement opposée aux poétiseurs du temps qui « au lieu d^appliquer la ryme et les mots au poème, appliquent le poëme à la rjme et aux mots : cherchans de tout leur soin quelle chose se peut ranger sur telle versification, non pas quelle versification se peut ranger sur telle chose ». Elle se fait donc le champion de l'ancienne poésie, de la poésie légitime contre les si fâcheuses aggressions de la nouvelle, sa parricide fille, témoignant combien elle exècre la rime riche et l'école des rimailleurs et combien elle estime le vieux français traditionnel. Elle fournit un excellent exemple de la vivacité de la querelle entre ceux qui voulaient une rime simple et naturelle et ceux qui ne faisaient des vers que pour la rime.

Il y a dans le traité de Richelet, 1671, une histoire détaillée de la rime dans laquelle il résume clairement toutes les questions antérieures. C'est un ouvrage très précieux pour l'état de la rime à cette époque.

Le Dialogue, 1678, présente également une peinture véridique de cet état. La Raison conjure la rime de suivre ses préceptes, mais sans succès et finalement lui conseille de s'associer avec ceux quiveulent la rime sans raison. Mourgues, 1684 et La Croix,

1694, énumèrent en détail les différentes règles de la rime qu'ils soulignent d'une grande abondance d'exemples. Avec Fénelon, 1714, c'est la véritable question de l'utilité, de la nécessité et du maintien de la rime qui prend naissance. D'après lui, le vers français perd plus par la rime qu'il ne gagne en variété, facilité et harmonie. Souvent l'on ajoute deux ou trois vers pour les besoins de la rime et pour le choix de la rime riche les poètes font plus d'efforts que pour la pen-

sée ou les sentiments, la clarté des termes et des tours naturels ou la noblesse des expressions. C'est la rime seule qui nous donne cette uniformité des finales qui est ennuyeuse. Il propose plus de liberté pour la rime, afin que les poètes puissent apporter plus de soin au sens et à l'harmonie. Les règles de la rime sont plus difficiles que toutes celles du latin et du grec mises ensemble ; les anciens avaient de grandes facilités, les Grecs pouvaient même recourir aux dialectes ; quant aux poètes français, ils ont autant de mal avec une seule syllabe qu'avec la pensée même. On a appauvri, desséché et gêné notre langue. Elle n'ose jamais procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire, etc.

Ce passage fameux suscita contre lui la fureur de ses contemporains, fureur qui s'est attaquée jusqu'à certains de ses éditeurs au xix" siècle (cf. Delzons, iSoOyOjjiiscules académiques). Cela montre que tout le monde littéraire était en émoi au sujet de la versification française. Tout le monde accordait (ju'il y avait quelque chose qui n'allait pas et les critiques et les poètes se répartirent bientôt en deux groupes : les défenseurs, avec Voltaire, La Faye, Fontenelle, Houhier; les adversaires avec Fénelon, La Motte, Saint-Mard, do Longue, Prévost, etc. La plupart des trai-

tés déclaraient que la rime était pour l'oreille et non pour l'œil, mais suivant l'usage, Ghalons, 17I(), démontra nettement que la rime n'était pas seulement pour l'oreille et (jue Ion considérait aussi l'écriture pour des rimes comiwc feriii('-dun(jvi\<iun-craicnt' forêt (|ui sont parfaites pour roreille, mais ne sont pas admises en raison de l'orthographe. Pour beaucoup do rimes telles que puissanhchancelanl^ leur rareté était surtout la raison de leur tolérance. 11 prouva clairement que les règles de la rime étaient un amas de contradictions. Du Ik)s, 1711), déclare que la rime coûte le plus et procure lo moins de plaisir en retour, souvent elle estropie le sens du discours, et elle l'énervé prescjuo toujours. Il ne nie

pas le plaisir qu'apporte la rime, mais il dit qu'il est bien inférieur à celui qu'engendrent le rythme et l'harmonie du vers. Les peuples polis et civilisés se passaient de la rime ; les Français l'adoptèrent parce qu'ils descendaient des barbares qui la pratiquaient; ils n'étaient pas assez cultivés pour échafauder un système à l'exemple du latin ; en vrais barbares ils acceptèrent la rime, parce qu'ils en éprouvaient du plaisir.

Quoique Voltaire fût l'un des chauds parlisans de la rime, il se prononçait en faveur de plus de ?ibertés. Dans sa lettre sur OEdipe, 1719, en discutant les rimes fre"n-)ien, héros-tom' beaux, conlagion-poisoncia il ne peut dé'*endre, mais qu'il considère comme bonnes, il dit que le poète ne doit pas sacrifier toutes les autres beautés de la poérie à la richesse de la rime, mais essayer de charmer l'oreille même aux dépens de l'esprit et du cœur. La tyrannie de la rime va jusqa au point d'exiger la rime pour l'œil plutôt que pour l'oreille et interdit attraitsfuirais que Racine changea en jamais, et qu'il regarde comme pire. Nous critiques,

permettons abkorre-encore^ mais non pas tonnerre-phe-mève qui sont tout aussi bons. Personne ne s'élève contre cette règle arbitraire. En donnant aux auteurs des rimes nouvelles on leur donnera de nouvelles pensées ; cette sujétion à la rime ne laisse souvent qu'un mot pour finir le vers et ne permet pas de dire ce que l'on a à dire, on est obligé de chercher une pensée pour la rime, parce qu'on ne peut trouver de rime pour exprimer ce qu'on pense. Pour lui, il a recherché un peu plus de liberté et dorénavant il préférera les choses aux paroles et la peasée à la rime, mais il insiste sur la contrainte des règles — et la règle qui cemble austère n'est qu'un art plus certain de plaire. Cependant le plus grand champion de la liberté et des réformes est La Motte qui le premier conseilla la prose pour le drame et donna les raisons de cette préférence. Les arguments qui se trouvent dans son Discours à l'occasion de l'Œdipe, 1730, soulevèrent

beaucoup de discussions et furent souvent mal interprétés. La phrase suivante devint célèbre : « Rompez la mesure des vers de Racine, faites disparaître les rimes, vous ne retrouverez plus dans le discours qu'une élégance naturelle et proportionnée aux rangs, aux intérêts, aux passions. Vous n'v perdrez en un mot (jue cet agencement étudié qui vous distrait de Tacteur pour admirer le poète et (jui ne paraîtrait qu'un abus de la parole à tout homme de bon sens qui n'aurait jamais entendu de vers. » Avec le libre choix des mots, etc., Ton obtiendrait plus de naturel et la rime ne pourrait plus marcher sur des échasscs et appauvrir les expressions. Les auteurs pourraient exprimer ce qu'ils veulent dire au lieu de dire souvent ce qu'ils sont obligés de dire ou de changer leur pensée, en raison de la rime. La Motte mit en prose le poème de La Faille en faveur de la rime dont les partisans de celle-ci se servaient en guise d'argument pour prouver que la rime et la me-

sure ne constituaient pas la poésie, car la poésie « n'est autre chose que la hardiesse de la pensée, la vivacité des images et l'énergie de l'expression ». L'on trouve sa réponse à Voltaire dans sa Suite (/r IW'/Icjions où il montre plutôt (jue colui-ci l'a accusé de choses qu'il n'a jamais dites. On peut résumer son argumentation comme il suit : il faut encourager la versification, car elle procure du plaisir i\ beaucoup do monde, mais il faut accorder aux auteurs la liberté do tous les genres de poésie, aiin de multiplier les bons ouvrages et de contenter tous les goûts. Il y a des .auteurs qui peuvent écrire en vers en dépit des diflieultés; encouragez-les; il y en a d'autres qui ne peuvent tourner de vers, mais qui ont un grand talent, qu'ils écrivent en prose, nii^me la tragédie.

Voltaire, 1731, a|)rès avoir comparé les difficultés (jue rcncontriMit les poètes français avec celles qui attendent les poîles anglais et leurs conséquences, expli(jue pourquoi la rime est nécessaire : « malgré toutes ces réflexions et toutes ces plaintes

nous ne pourrons jamais secouer le joug de la rime, elle est essentielle à la poésie française. Notre langue ne comporte point d'inversions, nos vers ne souffrent point d'enjambement, nos syllabes ne peuvent produire une harmonie sensible par leurs mesures longues ou brèves, nos césures et un certain nombre de pieds ne suffiraient pas pour distinguer la prose d*avec la versification ; la rime est donc nécessaire aux vers français. C'est à cette contrainte de la rime et à cette sévérité extrême de notre versification que nous devons ces excellents ouvrages que nous avons dans notre langue. Nous voulons que la rime ne coûte jamais rien aux pensées, qu'elle ne soit ni triviale ni trop recherchée, nous

exigeons rigoureusement dans un vers la même pureté, la m.ême exactitude que dans la prose. Nous ne permettons pas la moindre licence, nous demandons qu'un auteur porte sans discontinuer toutes ces chaînes, et cependant qu'il paraisse toujours libre, et nous ne reconnaissons pour poètes que ceux qui ont rempli toutes ces conditions. Voilà pourquoi il est plus aisé de faire cent vers en toute autre langue que quatre vers en français. » Quoiqu'il n'y eût qu'un cri contre l'esclavage de la rime, l'injustice des règles rigides, Voltaire sentait la nécessité de s'y soumettre, car les Français y étaient accoutumés et c'était une tradition profondément ancrée.

L'on trouvera cités dans Bonaparte, 1825, II, pages 49-50 le poème entier de La Faye — Pour la rime — avec la réponse de La Moite, UEpitre de C/zo, de Nivelle de la Chaussée, 1732^ est un long poème en défense de la rime et des règles de la versification. Les Réflexions de Remond de Saint-Mard, 1734, qui provoquèrent force discussions, témoignent plutôt de la crainte de se commettre. Il regrette que le public exige une soumission aussi stricte au mécanisme du vers, ce qui pousse trop souvent les poètes à oublier l'essence réelle de la poésie. Le résultat en est que nous avons deux mauvais vers pour un

bon, « et qu'une belle idée n'entre dans un morceau de pocsie qu'autant que la mesure du vers la veut bien admettre. C'est pour cela que la raison est si souvent la victime d'un mot qui, indocile et opiniâtre refuse de s'unir à elle : car outre la contrainte de la cadence on en a donné une autre — la rime >. La convention a fait à la fois de la rime un plaisir et un tyran. Les Français accordent que la rencontre de deux sons identiques h la fin des vers est un charme, mais cela devient aussi monotone qu'un refrain. ♦

Quant n moi, je crois que si l'habitude et la convention ne forment pas tout l'aj^^rément de la rime, elles servent du moins beaucoup à l'augmenter. » Les Français sont tellement habitués au retour de la rime qu'ils sont désappointés quand on y manque. Que de soins, que de fatigues pour amener une rime riche et singulière. Clarté, beau feu, naïveté, tout est sacrifié h ce plaisir de convention, et l'on fait tous les jours cent insultes à notre raison par les sots égards qu'on a pour notre oreille. Mais il y a une compensation : une idée (|ui est belle, au milieu des chaînes qu'on lui a mises, nous en paraît encore plus belle : nous l'en aimons mieux de ce que la contrainte où on l'a réduite ne lui a rien fait perdre de ses grâces. » Une idée qui n'est en elle-mênn' ni belle, ni diflicilo à exprimer devient satisfaisante en vers et, (juoifjue la versification soit un obstacle et un esclavage pour la pensée, le génie en vient à bout et la poésie n'en est (jue plus belle et plus grande pour le travail et l'elTort. Les entraves dont se plaint La Motte et qui, à ce qu'il prêtent!, suppriment la liberté de dire les choses de la meilleure façon possible, ne sont des barrières (jue pour les esprits médiocres. Les grands hommes se plaisent dans les périls et demandent des obstacles ^ surmonter. Les arguments de ce genre pour ou contre la rime sont très nombreux et se retrouvent dans presque tous les ouvrages de criticjue littéraire du xviir siècle. Les symbolistes auraient pu elTective-

ment s'en servir, car, si leurs arguments sont essentiellement difTérents et ne s'attaquent pas exclusivement à la rime, mais aussi aux deux autres principes essentiels du vers français — la numération des syllabes et la césure — ils n'ont rien avancé de plus efficace ni de plus convaincant que les écrivains du xviii' siècle.

Le Président Bouhier suscita nombre de controverses par sa préface en faveur de la rime, 1737, dans laquelle il fait ressortir comment chaque nation a inventé certaines règles en rappo: t avec les besoins et la nature de la langue. On ne peut davantage piiver les Français de la rime que les Grecs des spondées et des dactyles. Il combat les ennemis de la rime de différentes manières. L'on peut considérer l'abbé Prévost comme le plus éminent des critiques qui s'opposèrent à Bouhier. Dans le dixième volume de son Pour et contre^ 1735, il expose les raisons d'un correspondant contre la rime. L'italien, dit- il, possède cent rimes, alors que le français n'en a qu'une ; l'espagnol jouit du même avantage et cependant ces deux langues se passent de la rime, de même que l'anglais. Il suggère un nouveau système de numération des syllabes qui est d'entremêler à la fin des vers des svllabes masculines et féminines et conseille d'apporter le plus grand soin au choix des expressions. Il donne ensuite de nombreux exemples. De leur lecture Prévost conclut que le français peut aller sans rime : «que de toutes les nations où la poésie s'est vue en honneur, il n'y en a point qui aient produit d'aussi beaux vers que celles que j'ai nommées. Que ces trois nations ont connu ce que c'est que la rime et qu'elles l'ont ou négligée ou rejettée. La rime n'est pas une perfection dans la poésie et elle doit même être regardée comme un défaut (le grec, le latin, l'anglais). La rime est du moins inutile ; s'il se trouve une langue dans laquelle on ne puisse composer de bons vers sans rime, il faut non seulement qu'elle soit fort inférieure à celles qui

la rejettent, mais qu'elle soit même incapable de toutes les beautés qui forment la poésie dans les langues qui n'admettent pas la rime. »

Dans toutes celles qui ont employé la rime il dit que ça n'a été que dans la période de leur première rudesse ou celle de leur corruption. Lorsqu'elles ont eu atteint un développement plus élevé, elles ont secoué le joug de la rime. Pourquoi les Français persévéreraient-ils dans cette puérile habitude de rimer. Il montre que la rime marche sur des échasses, corrompt les plus saines idées de la poésie et qu'elle transforme les pensées pour son avantage exclusif. L'on fait en prose de belles traductions d'oeuvres poétiques étrangères qui sont de véritables poèmes et font les délices des lecteurs. Dans le volume X il discute la préface de Bouh-er, point par point. En général les adversaires de la rime veulent simplement écrire en vers comme précédemment, mais sans rime. Si ses partisans prétendent en guise d'argument que toutes les langues ont apporté des restrictions à la poésie, c'est incontestable, mais les Français en ont ajouté d'autres tels que la quantité déterminée des syllabes, l'hémistiche et l'ordre délini de ces sylhibes et surtout l'observation constante des mêmes lois pour chacjue vers. Mais la rime ne mérite pas d'être admise parmi ces contraint(»s. Elle n'ajoute rien à l'harmonie variée qui constitue la (juantité, ce n'est que le bruit de deux cordes montées sur le même ton dont on tirerait successivement la même note. La suppression de la rime ne priverait pas le vers français de son harmonie, mais le délivrerait d'une contrainte qui sert mal à l'harmonie poétique et qui nuit pres(jue toujours à la force et à la beauté de la poésie. La prose et la poésie sont par nature si distinctes l'une de l'autre et peuvent se discerner si facilement (jue ces barrières artificielles sont inutiles.

Les Grecs avaient la quantité, disent les partisans de la rime, cjui était une barrière beaucoup plus grande. Mais la

rime est une contrainte inutile et souvent pernicieuse aux véritables beautés de la poésie. « C'est notre mesure, le nombre prescrit de syllabes, l'hémistiche, le retour constant des mêmes lois qu'il faut opposer à la contrainte de la quantité, et la rime n'est qu'un monstre qui s'est introduit aussi malheureusement dans nos vers à la naissance de notre langue que dans les vers latins à la décadence de la langue romaine. » Il cite et réfute un grand nombre d'autres arguments en faveur de la rime dont l'ensemble constitue un chapitre intéressant sur la nature, les avantages de la rime et le mécanisme de la versification françaises.

Les Baisonnem€?its de M. de Longue, parus sans nom d'auteur, sont un ouvrao-e assez semblable. On v réclame des réformes, mais non l'abolition de la rime dans toutes espèces de poésie. Dans le chapitre 21 on suggère un vers sans rime ou un vers d'un nombre indéterminé de syllabes avec rime dont on présente d'excellents échantillons. On déclare que dans les meilleurs prosateurs les passages qu'on choisit généralement sont ceux écrits en vers libres, ce qui est l'unique caractère du style sublime. Les poètes français pourraient aisément imiter les modèles latins et petit à petit éliminer à peu près la rime. On donne des concordances et une liste de vers latins qu'on pourrait employer en français, en prédisant que les générations futures composeront leur poésie d'après ces principes. C'est un ouvrage dans lequel tous les arguments employés précédemment sont discutés et qui contient de nombreuses et d'intéressantes suggestions.

L'on a jusqu'alors fait l'essai de trois différentes espèces de vers, soit pour remplacer totalement la rime soit pour y opérer des réformes: un vers sans rime mais soumis aux mêmes règles que le vers à rime ; un vers sans rime et d'un nombre quelconque

de syllabes, mais avec des expressions soigneusement choisies et un ordre défini dans les mots; un vers à rime

d'un nombre de syllabes indéterminé. Tous les vers modernes, à ce que Ton verra, sont écrits d'après Tun ou l'autre de ces principes, et par conséquent leurs auteurs n'ont rien introduit de nouveau ; la seule diiïérence est qu'ils ont donné une nouvelle définition et une nouvelle explication de leur poésie et dans une certaine mesure ont obtenu du succès et des résultats. Il reste encore à faire ressortir s'il y a quelque rapport entre les innovations de poètes comme André Chénier, Victor Hugo, etc., et les tentatives de réforme du xviii" siècle.

Les discussions, les l'éformes et l'application de principes nouveaux commencèrent dès le début du siècle et l'intérêt qu'elles suscitèrent n'ont de cesse que lorsque la Révolution arrêta temporairement tout progrès dans Tart ou la littérature et que les questions politiques absorbèrent naturellement tous les écrivains. De l'ensemble de ces plaintes et de ces critiques un point restait établi comme faux par les adversaires de la rime, à savoir que sans rime il n'est point de vers et que tout ce qui ne rime pas est prose. 11 semble étrange que dans toute*^ ces controverses l'on ait fait si peu attention ^ la monotonie de l'alexandrin en raison du retour constant de la césure ;i rbémistiche, bien que Marmontel ait mentionné ce fait. Il était tout indifjué que, lorsque la défaite de la rime serait devenue impossible, l'on fît le centre do l'attaque de (juelque autre j)oint faible. Personne ne paraissait considérer la cpiantité fixe (les syllabes comme une contrainte. 11 ne restait donc qu'un seul princi[]e (jui prétAt le flanc à l'attaque.

A ce point de vue les changements introduits par Victor Hugo dans le corps du vers peuvent être regardés comme la suite directe de la bataille contre la rime arrêtée par la RévohilioM. Toutefois il ne faut pas envisager celle question de la rime coinine séparée des autres réformes en cours i\ celle époque, mais coninu» faisant partie de la dissolution totale de l'ancien régime, de l'ei-Tondrement du système académique, traditionnel

et officiel qui avait gouverné avec le même absolutisme que le roi lui-même. L'art, la musique et la littérature manifestaient ce même mécontentement, et si c'est Tart qui réussit le premier à s'affranchir complètement de Tacadémie, c'est que les conditions étaient favorables à son libre essor. Quoi qu'il en soit, la littérature suivit de près et bien que les trois arts se soient développés d'après les mêmes principes et presque simultanément, encore ont-ils évolué séparément et indépendamment les uns des autres, sans que les grands chefs comme Hugo, Delacroix, Berlioz aient manifesté le moindre intérêt, la moindre sympathie pour leurs efforts réciproques. Rosenthal a déjà jeté beaucoup de lumière sur ces relations : Lapeinture romantique, 1900. La querelle de la rime, comme on l'a dit plus haut, se poursuivit sans interruption à travers le siècle. L'un des plus chauds partisans de la rime fut l'abbé d'Olivet qui prit la défense de Bouhier en 1738. L'un de ses principaux arguments est le fait que chaque langue développe les principes dont elle a besoin ; les Français ont éprouvé le besoin de la rime, ils connaissent le génie de leur langue ; si les Anglais s'en sont dispensés ils n'ont pas atteint un haut degré de goût et de perfection dans cet art. L'abbé Desfontaines, 1743, se plaint des difficultés que présente la traduction en raison de la sévérité des règles. Le vers héroïque français est monotone, il ennuie, dégoûte ; la rime est un ornement d'origine barbare et qui, en las-

sant l'oreille par une insipide répétition de sons, n'a d'autre avantage que de soulager la mémoire et de lui aider à retenir les vers. L'égalité des hémistiches dans les vers alexandrins est encore une autre source de fatigue et d'ennui.

C'est incontestablement Racine, 1747, qui a mis sur les rangs les meilleures raisons en faveur des règles du vers. On les a déjà mentionnées. Fontenelle, 1754, les a confirmées et en a ajouté d'autres. « Ne sont-ce pas les difficultés vaincues qui font la gloire des poètes ? N'est-ce pas sur cet unique fondement, par

celte seule considération qu'on leur a permis une espèce de langage particulier, des tours plus hardis, plus imprévus... enfin ce qu'ils appellent un beau, un noble, un heureux délire, c'està-dire... ce que la droite raison n'adopterait pas, » En latin, dit*il,«il y avait quantité de facilités, de licences et de privilèges, mais sous Virgile tout fut réduit à la stricte application des règles, condition qui a duré quatre siècles avec une sévérité et une rigueur croissantes, puis alors une affreuse barbarie a tout abîmé. Les novateurs nous demandent d'abolir les récries au moment où la poésie vient d'atteindre à sa perfection. Evidemment plusieurs d'entre eux veulent simplement devenir les chefs d'un mouvement ou d'un parti nouveau. Le latin en vertu de certaines règles écartait de nombreux mots de la poésie, tandis qu'en français aucun mot n'est fatalement exclu. Dans quelques vers latins il n'y a pas de pied libre ; il n'y a rien de semblable en français mais le latin a l'inversion des mots: cinq mots seulement peuvent être arrangés en 1^0 façons ditTérentes ; dix mots iraient à plus de l{ millions. Il n'y a aucune syllabe libre, mais une entière liberté de placer les mots ; nous n'avons aucune ç^ùno sur les syllabes, mais un extrême assujettissement à un certain ordre des mots. »

Qu'est-ce qui vaut le mieux ? Certainement la transposition des mots aboutit à l'obscurité, alors que la rime sauvegarde 1 1 clarté et c'est la plus essentielle des trois règles qui dilTorencient la poésie de la prose. La rime la plus achevée est celle où les deux mots qui la forment sont le plus étonnés de se trouver ensemble. Si les rimes sont atroces en prose, c'est parce qu'elles constituent une négligence, tandis (pi'cn vers c'est une diffit ulté qu'il a fallu surmonter avec art.

Ces arguments de Fontenelle .sont parmi les plus forts (|u*od ait avancés en faveur de la rime et paraissent les plus raisonnables. Il e.st étonnant ([ue Sully Prudhomme n'en ail pas fait usage dans ses nombreuses discussions cl sa défense du vers

classique. Une si grande partie des adversaires modernes de la rime, de la césure, de l'e muet, etc., sont des étrangers et leurs raisons n'ont rien d'aussi frappant. De tous les arguments avancés, celui qui fait ressortir que les Français doivent mieux connaître le génie de leur langue que les étrangers est le plus convaincant. Au xviii" siècle c'était une question du Français à Français, mais elle ne concernait que la rime et non les autres principes. Un étranger ne peut s'empêcher de sympathiser avec les adversaires de la rime, parce qu'il la trouve de si peu d'importance dans sa propre langue. Cependant la preuve que le vers français peut se passer de la rime et des autres règles manque encore au xx' siècle, quoique beaucoup reconnaissent que l'on a décrit de Fexcellente poésie sans appliquer les principes essentiels. Depuis Fontenelle Ton n'a pas apporté de nouveaux arguments pour ou contre la rime, quoique Bouchaud, 1763, ait fort soigneusement étudié l'emploi de la rime chez difTérentes nations et dans les chansons populaires et les airs de danses français qui

sont cadencés ou rj^thmiques et existent encore, comme ce sont les plus naturels et les premiers en usage. La discussion paraît avoir été interrompue jusqu'à ce que le concours ouvert par le décret du 14 avril 1813, dû à Lucien Bonaparte, lui ait redonné une nouvelle chaleur. Daru qui est l'auteur du rapport sur les treize ouvrages présentés en profite pour discuter la nécessité de la rime, comme Tune des questions du concours était celle-ci : Pourquoi ne peut-on faire des vers français sans rime ? Il dit qu'en général les vers français n'admettent pas l'enjambement ; il y a une pause au bout de chacun, de même qu'au milieu ; pour éviter la monotonie de ces repos et dérober à l'attention du lecteur leur répétition constante il y a la rime. Au lieu d'éprouver du désagrément de ces pauses, le lecteur doit ressentir du plaisir à répéter, même à s'y arrêter, ce qui est l'œuvre de la rime. Les poètes ont toute liberté de se servir de longues ou

de brèves en vue de reifet ; ils l'ont pratiqué et le pratiquent encore ; mais que gagneraient-ils à supprimer la rime et à mettre à sa place soit des règles précises de quantité, un endroit fixe pour un spondée, etc., soit des accents répartis d'une manière régulière ? 11 ne s'en trouveraient pas mieux et ne feraient qu'aller contre le génie de la langue.

La rime est nécessaire. Il n'est pas plus puéril de terminer les vers par le même son, son qui change toutes les deux lignes, que d'achever 10.000 vers sur deux pieds semblables. Est-ce (ju'il y a quelque chose de beaucoup plus grave à combiner des longues et des brèves que des voyelles? Et de quel droit vient-on nous dire qu'il est plus noble de considérer dans les syllabes la durée que le son? Si les autres nations ont abandonné la rime, c'est parce qu'elle avait cesser d'être pour elles un agrément, mais en fran-

çais, grâce à son heureuse variété, elle plaît, elle flatte l'oreille, elle aide la mémoire et elle oblige l'écrivain h des efforts qui sont souvent couronnés par d'heureux succès. L'on peut comparer ces arguments h ceux de Fontenelle.

Mablin,dont l'envoi au concours de 181!^ n'a été publié qu'en 1S15, apporte en faveur de la rime une raison (jui n'avait pas encore été avancée. Il cxplicjuf (pul i t lit le principo de la quantité dans les langues anciennes, comment les langues modernes, incapables de discerner les longues et les brèves, ont dû recourir h l'accent, et comment le français où l'accent est si faible a dû recourir h la rime. Le besoin de la rime toutefois n'est pas dû au seul manque d'accents, car un Français reconnaît immédiatement tout vers classique pour un vers. Il en est do nu' me dans les autres langues. Chaque peuple a un aèrent qui lui est propre et qui est inhérent jN sa langue. Si c'est le principe du vers, on le trouve également dans la prose; ainsi la dilTérence (ju'il y a entre le vers et la prose dans les autres î mgues est la même qui existe entre la prose et les vers en

français. 11 faut étudier cette dilTérence et si elle est aussi considérable et aussi marquée en italien, en espagnol, en allemand et en anglais qu'en français, le vers est dans ces langues aussi beau pour ces peuples respectifs. Par conséquent un Français éprouve autant de plaisir en entendant réciter Racine qu'un Romain en entendant réciter Virgile, quoique le latin fût plus mélodieux. Les Français se satisfont de leurs vers comme les autres peuples des leurs ; c'est une beauté ou une harmonie relative, mais cela prouve qu'il ne faut pas chercher dans l'harmonie ou la mélodie la raison de la rime dans le vers français.

Si l'on récite un certain nombre de vers sans rime, ils sont désagréables à l'oreille aussitôt, tandis qu'un ou deux vers ne le sont pas. C'est pourquoi, dit-il, la raison d'être de la rime ne peut se trouver dans la structure intérieure du vers, mais dans une suite de vers. Quand vous lisez une série de vers, vous remarquez un arrêt monotone du sens logique et un rythme à la fm de chaque vers, ce qui devient fatiguant ; — pour éviter cela ou pour triompher de la monotonie, on se sert de la rime afin de charmer l'oreille par un nouveau son, qui réapparaît à la ligne suivante mais d'une manière différente. On ne peut avoir de vers sans enjambement, si l'on n'a la rime ; tous les systèmes de versification qui comportent le vers blanc ont l'enjambement. N'importe quelle suite de vers sans rime en italien où il ne se trouve pas d'enjambements est composée de mauvais vers. Dans aucune langue l'enjambement n'est admis dans les verts courts, ou il est rare, mais la rime est nécessaire. C'est pourquoi dans toutes les langues les poèmes sans enjambements ont la rime et là où il y a l'enjambement la rime n'est pas nécessaire. Le vers français qui ne permet pas l'enjambement a besoin de la rime. L'on peut avancer que, si les vers français ont l'enjambement, cela ne les empêche pas d'être harmonieux ; en réalité ils ne le sont pas.

Si l'enjambement était trop fréquent, il en résulterait delà

confusion et de la monotonie sans la rime. La rime aide à saisir le rythme à la fin du vers. Le rythme complexe résultant de Tenjambement a paru au Français trop diflicile à suivre ; il a donc réclamé la rime pour lui permettre d'immobiliser et d'égaliser le rythme. Incapable de le sentir avec l'enjambement, il a adopté la rime et proscrit l'enjambement.

C'est le principal argument qui fut invoqué plus tard parles adversaires des innovations de Victor Hugo. L'on peut voir par tous les arguments avancés pour ou contre la rime au xvn* et au xvnf siècle et juscju'à nos jours pourquoi les innovations ont rencontré tant d opposition. La tradition est un pouvoir redoutable et elle suspend à travers toute l'histoire de France les changements trop radicaux et trop rapides préconisés par ceux qui sont inévitablement d'une ou deux générations en avance sur leurs contemporains. D'après ce qui précède il est évident que la rime doit être un principe essentiel, insensible à la panicjue et aux idées ou aux théories précipitées des innovateurs nationaux ou étrangers. Elle s'est maintenue jusqu'au temps présent où la conception du rythme s'est tellement élargie et répandue qu'elle menace son existence. Mais même les changements (|ui ont été acceptés par le public en général et tjui paraissent satisfaire la grande majorité des poètes ne comprennent pas son abolition complète.

L'argument le plus substantiel et le plus convaincant en faveur de la rime consiste encore dans sa faible accentuation des mots et le manijue de valeur dos syllabes, ce qui au point de vue de la structure complète du vers français et en comparaison des autres langues demande une eomj)en.s;»tion dan-^ la rime. Quoicpic la science ph(>nélic|Uo s'olTorce de démontrer au moyen d'instrument^* nouveaux (|ue les mots français ont des valeurs cpiantitativeset accentuelles(ju*on n'avait pas soupçonnées ju«î(|u*ici, l'avenir seul pourra dire si ces ({ualités ont une valeur prati(|ue. Quoi qu il en soit, la discussion continue.

Fabre d'Olivet, 1813, approfondit Thistoire et la fonction de la rime. Il établit ses grands inconvénients et déclare que partout où la rime existera dans la forme poétique, elle la rendra inflexible, elle attirera sur elle seule tout l'effort du talent et rendra vain celui de l'inspiration intellectuelle. Cette discussion paraît être jusqu'à un certain point la justification de ses vers eumolpiques qui sont une alternance de rimes masculines et féminines.

Louis Bonaparte est incontestablement Tennemi le plus acharné de la rime. C'est lui qui proposa le concours de 1813 et il poursuivit une campagne vigoureuse dans ses deux ouvrages de 1819 et 1825. La langue française ne peut imiter la langue grecque dans son sjs^^me de quantité, mais elle permet aisément des vers sans rime par une distribution harmonieuse des accents en quinte ou en tierce. Les exemples sont tout à fait convaincants. Ils observent les lois régulières de Talexandrin, sauf la rime. Dans des Essais il cite presque toutes les autorités qui ont écrit ou même exprimé une opinion contre la rime. Ses arguments toutefois sont moins convaincants que certains de ceux que Ton rencontre dans les ouvrages du xvni° siècle. Dubroca, 1824, fait une excellente analyse des qualités de la langue française et en se basant sur elle essaie de prouver que la poésie française devrait être soumise à un mètre régulier, mais tant que les Français ne reconnaissent ni la quantité, ni Taccent pour éléments essentiels de leur versification, ils ne peuvent abandonner la rime, car la rime, la césure et la numération des syllabes sont des principes inséparables. Cette étude a été incontestablement inspirée par les ouvrages de Bonaparte auxquels on peut la considérer comme une réponse directe.

La discussion sur ce sujet semble avoir été interrompue pendant longtemps et, quand on a repris la question de la rime, il ne s'est plus agi de l'abolir, mais d'en réformer les

règles ou d'en étudier l'usage et le développement. Gossart, 1859, fait ressortir l'artificialité, l'inexactitude et l'arbitraire des règles de la rime et préconise la rime pour Toreille, mais avec plus de libertés que jamais. L'exécution de ses principes ferait tolérer des rimes comme Achab-arahe, cluh-cube qu'on n'a acceptées que tout dernièrement et ce qui est l'un des points sur lesquels les Symbolistes ont triomphé. Ducondut, lSr>:î, avance le même principe. Bartsch, 1851), commence ses études ou recherches historiques sur la rime. Billet, 18<>4, a été le premier à étudier les violations des règles de la rime, ce dont on a fait dans les universités allemandes le sujet de nombreuses thèses. Andresen, 1874, ouvre une nouvelle phase dans l'étude de la rime en recherchant les changements qu'elle a imposés aux mots, son influence sur les déclinaisons et les conjugaisons et en expliquant comment les poètes ont été forcés pour des raisons de métrique de violer les règles les plus élémentaires de la syntaxe ; toutefois la valeur des preuves de cette affirmation a été mise en doute par G. Paris. Les Etudes de Bellanger, ISTT), sont un ouvrage utile dans lequel il examine et discute les ditTérentes phases de l'histoire de la rime en expliquant les diverses théories ot tentatives de ceux <jui ont voulu introduire des mètres classi(jues, le vers blanc, le vers sans rime, Ks ilifficultés et les contradictions provenant des changements de prononciations; bref, un résumé général des diverses (juestions relatives ii la rime. Freymond, ISSi, expose l'histoiro dv la rime riche, la confusion répandue au sujet de .son sens, les causes de son développement, de son extension et de son usage. Elle a d'abord été employée par des poètes (jui

avaient bénéficié d'une éducation savante, (7r/<»Ar/^ liildung, c'est pourquoi les poètes didactiques s'en servent avec conscience et intention quoifjue dans leur poésie elle dégénère tout d abord en jeu de rime (Reinispiolereien). La même année Orlh étuilia la rime

riche, sa fréquence et ses rapports avec la strophe, l'origine des diiTérentes espèces de rimes dans les dilYérentes strophes. Banner, 1883, a étudié le premier Torigine et l'expansion de l'alternance des rimes masculines et féminines. 11 a prouvé qu'il y a une tendance manifeste au changement dans les rimes [Reimlaute). Souvent il se trouve une série de rimes masculines ou féminines à un endroit déterminé et le fait se répète par la suite. Dans les poèmes lyriques et en strophes le changement s'est en général opéré progressivement. On attribuait cette règle à Glotilde de Surville, 1405-1495, mais l'on a découvert qu'en 1500 Octavien de Saint-Gelais traduisit les épîtres d'Ovide en observant l'alternance. Jean Bouchet proposa la règle en 1524, mais c'est Ronsard qui en fît une loi. On doit en chercher l'origine dans la récitation musicale. L'e muet se prononçait très nettement, surtout après une consonne ; pour faciliter la récitation musicale ou le chant l'on mit en pratique cette innovation.

Guyau discute l'influence de la rime sur le rythme dans son très intéressant ouvrage. Le but de la rime est d'indiquer la fin du vers ; si l'oreille peut saisir facilement le rythme, la rime devient inutile et reste un simple ornement. Les Romantiques en élargissant et en libérant le rythme ont resserré la rime ; dès qu'on saisira leur rythme avec aisance, la rime deviendra encore plus libre. Ge sont les Symbolistes qui ont fait le pas suivant. Ge ne pouvait être que le résultat de l'extension de la structure du vers opérée

par les Romantiques. En suivant ces changements, Ton se rend compte que les désirs actuels sont parfaitement logiques. Pendant un certain temps la riche rime constitue le noyau de la discussion, en raison de Timportance qu'y accordaient les écoles romantiques et parnassiennes. Les journaux et les revues entre 1850-1895 contiennent de nombreux articles contre la tyrannie de la rime riche. Valvor fait remarquer que quatre grands

poètes n'auraient pu passer pour poètes si on les avait jugés d'après la rime — La Fontaine, Ghénier, Lamartine et Musset ; — que les poètes du jour pour avoir des rimes riches recourent aux dictionnaires de rimes, à d'étranges néologisnies, à l'importation de noms bizarres et sonores et ne sont que de bons ouvriers et la poésie qu'un chevillage de génie. L'on trouvera dans la plupart de ces articles un bon nombre des arguments avancés au xvni* siècle contre la rime, mais fort peu d'arguments nouveaux ; exemple : Scher^T, 1888. L'on pourra trouver ces articles dont le titre indique sufiisamment la nature dans notre bibliographie. Castaigne, 1888, étudie la violation des règles de la rime par La Fontaine ; Tisseur i8'.)i, lîouchaud, Firmery, 1894, la rime pour les yeux et ses absurdités. Lemaître, 181)3, insiste sur la nécessité de faire entendre la rime, car si elle n'avait pas d'importance, le poète ne l'aurait pas introduite ; c'est pourquoi il faut accentuer la rime et lui accorder un petit repos, même si le mot où elle tombe est une préposition, un article, ou quelque autre mol faible, car l'auteur les a placés là avec intention et a voulu qu'un mot sans inflexion fût accentué pour relTel. Ce jugement provenant d'une autorité aussi reconnue a incontestablement beaucoup ùiit pour encourager l'emploi très libre de l'enjambement et libérer la rime chez les jeunes poètes.

Kawczynski, 188D, La Grasserie, 18'.)!{, ont recherché les origines de la rime et Johannesson en a tracé l'iustoire complète avec toutes les questions et les controverses qu'elle implique. Delaporte, 181KS, s'est livré au même travail, mais avec plus de détails encore. Boschot, 181M>, expose avec beaucoup de clarté et très h fond l'état de la question de la rime. Il dénigre la rime riche et favorise l'assonance. La Grasserie, \\H)Oy donne un chapitre intéressant sur la rime, son rôle, ses elTets, ses espèces, etc..

Schenk, \\HH), a introduit une nouvelle méthode pour l'étude

de la rime. Elle consiste dans l'analyse la plus minutieuse qu'on puisse imaginer des rimes dans Cyrano de Bergerac, Il présente des centaines de groupes, de classifications, de statistiques, dont la valeur est contestable. Il exprime le désir qu'on fasse d'autres études comme la sienne et qu'on en tire une conclusion générale. Il serait difficile de prévoir quelle serait une telle conclusion. On pourrait en livrer des résultats aux phonéticiens qui en feraient l'épreuve, puis aux psychologues qui pourraient expérimenter sur les phénomènes. En 1900 Grein publia une autre étude du même genre dans laquelle il établit 219 types de rimes et 74 groupes différents. Sa statistique extrêmement minutieuse de la rime riche, de la consonne d'appui, de la qualité et de la fréquence^ des diphtongues, des dissyllabes, etc., constitue le tableau le plus extraordinaire qu'on puisse voir. II étudie même le rôle que jouent l'allitération et l'assonance dans le renforcement de la rime. Les ressources qu'elles présentent à cet égard sont étonnantes. Ces études ont clairement démontré qu'il existe un art ou une science d'agencer les mots pour l'effet de la rime, mais il reste encore à découvrir ce que sont ces effets et les prin-

cipes définis qui doivent lesrégir. Au premier abord ces travaux peuvent paraître inutiles; ils sont ingrats et demandent une patience extrême; cependant l'avenir peut établir leur valeur. Wenzel dans son étude, 1908, emploie la même méthode. Halary, 1908, essaie de prouver que Victor Hugo en recherchant la rime riche n'a pas rimé suivant les règles, etc. Son erreur en prosodie a été l'emploi d'une voyelle suivie de ent dans les verbes. Le poète n'est pas conséquent avec lui-même.

Ces études montrent que la rime a tenu les critiques en haleine des débuts au temps présent ; les questions ont varié suivant les époques, mais certains ont toujours nié la valeur de la rime en tant que principe essentiel et nécessaire. Dans Tensemble c'est au xviii* siècle qu'on a avancé les meilleurs

arguments pour et contre la rime. Le xix' siècle n'a pour ainsi dire rien apporté de nouveau. Les arguments font juger du développement et de l'extension des idées, de révolution inévitable des principes en même temps que de celle de Tesprit qui s'attache à saisir ces lois toujours mouvantes.

CHAPITRE IX Le Rythme

La question du rythme implique aujourd'hui tous les points de la versification, car au xix° siècle elle est devenue à peu près équivalente à celle des principes fondamentaux du vers. Les poètes modernes, qui ont rejeté ce qu'ils appellent les règles artificielles, arbitraires et inutiles du vers, ont adopté un principe unique qu'ils

dénomment rythme. L'on va tenter ici d'expliquer l'évolution de la versification vers ce seul principe avec ses causes, ses raisons et sa justification. Jusqu'au xix* siècle l'on n'a pas fait grande attention au rythme, car dans la période primitive les critiques se sont surtout occupés de la formation et de la définition des règles, tandis que le xvii' siècle les a fixées définitivement et a fait du vers une chose absolument définie et arbitraire, et que le xviii" a entrepris de défaire ce qui avait été accompli jusque-là et concentré toute son énergie sur la question du maintien ou de l'abandon de la rime.

Quoique le xjx^ siècle ait étudié soigneusement la rime et d'autres sujets, il l'a fait uniquement par rapport à la question du rythme qui impliquait la rime, la césure, la numération des syllabes et toutes les moindres lois de la versification. L'on a reparti tout cela dans les dix groupes suivants : l'* principes ; 2' accents ; 3° césure ; 4° transposition ; 5° vers métrifiés,vers libres ; 6° prose et vers ; 7' musique et versification; 8° quan-

tité, qualité ; 0° récitation des vers ; 10» esthétique. On espère que Ton concevra facilement la nécessité de cette classitication.

à) Principes. Accems

L*on peut aisément faire des subdivisions, mais Ton a cru bon de traiter du développement de la question du rythme dans l'ordre chronologique, pour montrer avec clarté comment la nature du sujet a constamment changé et s'est finalement élargie au point d'embrasser toute la théorie de la construction du vers.

Fabri, 1521, apporte la première définition : le rythme, dit-il, n'est autre chose qu'un langage mesuré par longueur de syllabes ; tandis que Fauchet, 15S1, le définit comme la proportion qu'il y a

entre deux temps de diverse longueur et ajoute que le môtre est un chant contraint par certaine raison, mais que le rythme est un chant libre et non sujet à aucune loi. Dans la discussion du rythme classique l'ouvrage de Vossius, 1()73, est souvent cité par des hommes comme Dubroca, 18i4, Bonaparte, iSlt). Au xvu* et au xvur siècles la querelle des Anciens et des Modernes en comparant le système antique ou classique à celui des Français suscita la question de la nature et des avantages de la métri(|ue et de la rythmique. Bouchaud. 17()3, donne une analyse détaillée et un aperçu histori(jui' dt* toutes deux où il prouve qu'elles se rencontrent Fune et l'autre dans la poé*^ie grec(jue et latine et que la mélri{|ue n'est (ju'une rythmi(|ue perfectionnée. C'est le premier traité historicjuo de rythmique et il a donné lieu h l'élude importante du bas-latin ot de l'hymnologie (pu plus tard est devenue indispensable à la recherche dos origines do la versification française. L'on trouvera dos comparaisons entre les deux systèmes dans beaucoup des ouvrages sur le vers français

de cette époque. C'est ainsi que presque toute œuvre d'importance accorde plus ou moins de place à quelque point du rythme, mais toujours sous forme de comparaison, soit pour défendre, soit pour combattre le principe français. La Poétique de Marmontel contient une définition ou plutôt une explication du rythme. En discutant de l'harmonie du style il fait remarquer que dans les langues anciennes l'harmonie avait ses racines au cœur même de la langue, alors que dans les modernes on a dû la développer au moyen de règles d'une délicate sensibilité, etc. Son chapitre sur la valeur des sons, page 270-290, aurait pu servir aux poètes modernes pour justifier leur soin à agencer des mots harmonieux et sonores qui constituent le rythme par eux-mêmes. Selon lui le rythme dépend exclusivement de la délicatesse

d'oreille du poète dans le choix de mots qui le fassent naître par leur harmonie propre et leur combinaison. L'on voit clairement d'après cela, ses analyses et sa critique de vers que, si le xviir siècle n'a pas manié la question du rythme avec la même liberté et sur une base aussi vaste que les modernes, il avait probablement un sentiment plus fin et plus profond de l'harmonie délicate du vers français et des difficultés infinies de la langue et de la versification françaises. Leur connaissance précise et leur constant usage des langues classiques leur donnait incontestablement un grand avantage.

En 1770, Sacchi soutint que c'était dans la versification rythmique qu'il fallait chercher le lien et le principe de tout système de versification, ce sur quoi l'on dit que Scoppa a fondé toute sa théorie qu'il a développée en 1811 (cf. Choron, Rapport^ 1812, p. 9), et qui présente l'accent comme le principe fondamental de la versification, théorie qu'il a développée considérablement dans son ouvrage de 1813 qui a gagné le prix au concours de l'Académie. Presque tous les ouvrages qui traitent de la versification française prennent Scoppa pour point de

départ, qu'ils approuvent ou qu'ils désapprouvent la théorie de l'accent. Tout théoricien du vers est engagé soit pour, soit contre Scoppa et Taccent. Scoppa tente de baser sur un seul système toute espèce de versification ; il donne des règles pour la combinaison de la musique et de la poésie ; il compare les langues italienne et française par rapport à la musique et à l'aptitude de chacune pour cet art. Ses deux principes sont les suivants : 1" tous les pieds tant rythmiques que métriques peuvent se ramener à un certain nombre de pieds rythmiques; V tout vers, quel qu'il soit, résulte de la répercussion limitée d'un même pied.

Ses idées sur la distribution des accents la plus propre à donner chaque espèce de vers, c'est-à-dire toutes les qualités qui dépendent de la distribution des accents et qui naissent de la variété du rythme, sont nouvelles et originales. Dans chaque mot la syllabe inaltérable est celle (jui porte l'accent rythmique, les syllabes les moins importantes sont celles qui viennent à la suite de celle-ci ; l'oreille les remar(jue à peine, et ce sont elles qui déterminent l'altération des langues, étant susceptibles d'être négligées sans inconvénient; elles disparaissent et s'anéimtissent les premières. L'influence de ce principe accentuel sur le développement et la structure de la langue française est clairement démontrée. En général les langues modernes ont beaucoup simplifié la structure de leurs phrases au cours de leur évolution ; le français étant la plus simple de toute, celle qui s'approche le plus de l'ordre rationnel et analogique, sans jamais perdre sa clarté ni la régubirité de sa syntaxe. Dans son rapport sur les tri'i/e ouvrages présentés au concours, Daru expose en se résumant les raisons pour les- (juelles le français n'a pu adopter la ({uantité ou Taccont. Gest une langue dérivée, par conséquent la syllabe forte est ordinairement la dernière syllabe masculine du mot. Dans les langues originales la syllabe radicale est plus importante à faire entendre que dans les langues dérivées. Dans les secondes Tac-

cent passe généralement sur la dernière syllabe, tandis que dans les premières Taccent et la quantité affectent généralement la première syllabe, et comme la passion est le seul régulateur de l'accent, un système différent et un différent rythme sont devenus nécessaires.

L'idée que seul le rythme existait dans les systèmes quantitatif et accentuel, surtout dans le premier, a pris naissance dans

l'étude plus approfondie du grec et du latin lors de la Renaissance et est encore soutenue par quelques critiques d'aujourd'hui. Elle a donné lieu naturellement à de nombreuses discussions et a transformé la controverse de la rime en celle du rythme. L'on croyait en général qu'il n'y avait point ou fort peu de rythme dans le vers français, parce qu'il n'existait pas de système quantitatif pour le rendre musical et rythmique. Des hommes comme La Harpe même partageaient cette opinion, mais, en dépit de la grande supériorité des langues classiques, il n'a pas rabaissé le vers français qui a su vaincre avec de si pauvres armes. La différence entre les systèmes classique et moderne et les raisons pour lesquelles le français n'a pu adopter le rythme grec et latin ont été mieux exposées par Mablin que par tout autre concurrent, quoiqu'il n'ait pas introduit sur le rythme d'éléments nouveaux.

Bonaparte, 1819, donne une traduction'de la théorie du rythme de Baïni à laquelle on n'a pas fait grande attention et qui en mérite davantage : « Les principes fondamentaux de toute versification sont ; un nombre déterminé de pieds, ou de syllabes accentuées et la succession harmonique de ces pieds ou syllabes accentuées en raison multiple ou double ou triple ou quadruple. Si les retours outrepassent ce nombre, le vers est manqué ; il perd son harmonie et se réduit à de la prose, quand même la pensée, la phrase et les mots sont poétiques. » La versification basée sur la métrique ou les accents a suivi les véritables principes, mais la simple numération des syllabes et la

rime ne les suivent pas. Le vers français avec sa succession irrégulière et indéfinie d'accents est dépourvu d'ordre, de symétrie, de proportion et de rythme, par conséquent ce n'est pas un rythme parl'ait ; à moins d'y être habitué dès Tenfance, Toreille

ne saurait s'en contenter. En raison de ce manque d'une distribution régulière et harmonieuse des accents, le vers français n'est pas rythmique, il est très difficile d'y adapter de la musique, et fatiguant de l'entendre. Avant Malherbe le vers français ne satisfaisait pas l'Europe ni les Français euxmêmes, mais avec plus d'ordre et de précision il s'est élevé à ce qu'il a été au xvii* siècle. C'est aux Français eux-mêmes qu'il reste maintenant à déclarer quel est l'arrangement des accents le plus agréable. Pour résumer ses arguments : les systèmes quantitatifs classique et accentuel moderne sont rythmicjucs et harmonieux et sont basés sur les vériiables principes de la versification. Le français manque de rytlime. « les syllabes que nous appelons accentuées sont disposées à caprice sans symétrie, sans aucune raison, de sorte (jue colles d'un hémistiche ou d'un vers s'opposent quebiuefois diamétralement à celles du vers suivant, et ainsi les accents sont variés sans ordre. Si les poètes adoptent le parti de construire toujours leurs vers de la manière dont les grands devanciers les ont construits assez souvent, s'ils dispo>^ent symétri(juenient les pénultièmes des mots féminins, les dernières syllabes masculines, et les césures ou repos, de manière que ces syllabes ou accents soient toujours en raison double, triple ou quadruple ; ils obtiendront une versification harmonico-rythmique ; les vers blancs ou sans rimes tloviendront des vers véritables et il n'y aura plu>^ de contradiction ni de combats entre les poètes et les musiciens, puisrjue leurs rythmes s'accorderont parfaitement ». Cette analyse, cjuoiijue fi)rt j>eu connue, est l'une des meilleures et des plus logiques qui soient sur la question du rythme dans le vers français.

Le traité le plus complet des accents prosodiques des syllabes françaises et des qualités musicales de la langue nécessaires à la

quantité est celui de Dubroca, 1824. A la question: où sont les règles qui déterminent les syllabes sur lesquelles doit porter Taccent prosodique ? il répond : les lois du goût et du sentiment sont presque les seules qu'on puisse consulter. Après avoir discuté la nature de la quantité et de l'accent et leurs rapports, il donne un aperçu des modifications de la langue où il prouve que la majorité des syllabes longues date de son origine. Il décrit cela en détail, de même que le sens de la quantité dans la prosodie française. Il déplore la négligence absolue des lois de la prosodie qui sont de la plus grande importance pour la prononciation et la récitation des vers et qui peuvent donner à la langue française toute l'harmonie dont elle est susceptible. Elles sont absolument essentielles au rythme, à la prose française, aux lois de la versification, etc. Il applique ces principes dans son chapitre. La poésie -fran-»çaise peut-elle être soumise à un rythme régulier, et ses formes actuelles suffisent-elles à sa perfection ? Quand les Français seront disposés à reconnaître la quantité, c'est-à-dire la prosodie comme Télément essentiel, ils pourront rejeter la rime et la numération des syllabes. Le nombre, dit-il, dépend de l'arrangement et de la qualité des syllabes, tandis que le rythme ne considère que le seul espace du vers et la manière dont il est rempli de sons longs et brefs. Son analyse de la langue française dans laquelle il expose sa grande force, sa souplesse, la variété des effets qu'elle peut produire est très convaincante. 11 n'est besoin que d'un grand poète pour mettre cela en pratique. Il donne une analyse complète de la qualité des sons en français. En général l'on trouve dans cet ouvrage l'étude la plus approfondie des sons et les meilleurs arguments en faveur de l'adoption d'un système quantitatif ou accentuel qui aient encore été donnés. Ce livre a été écrit dans tout le feu

de la querelle au sujet de la quantité et de l'accent et rien de nnieux n'a paru à ce point de vue ; de plus il a introduit plusieurs éléments importants, tels que le lien étroit entre la prononciation et la versification, la valeur des sons séparément ou combinés entre eux en vue de produire l'harmonie ou le rythme. La question du rythme se concentre entièrement soit sur l'accent, la nature de la (juantité comme elle est appliquée dans les langues classiques ne faisant plus désormais un objet de discussion, soit sur ce qu'on peut appeler les groupes logiques de pensées qui constituent le rythme.

En 1840 Vaultier a fait paraître un article fort peu connu, mais qui a véritablement devancé les théories de Becq de Fouquières et les débats des derniers critiques. « Tout mot entier ou tout assemblage de mots, présentant une idée complète et après lecjuel on peut faire une courte pause de voix et de sens, peut ôtre considéré comme un rythme ou une portion de rythmique du vers et il n'y en existe d'aucune autre espèce », définition qui convient parfaitement au vers svmboliste moderne. Le vers est fait suivant ces groupes. Il v a des divergences d'opinion sur la (juantité de syllabes qui se trouvent dans chaque groupe. « Il y a rythme, dit-il, dans toute combinaison de syllabes que 1 Oreille peut apprécier ; il n\' aurait aucune raison de borner le rvthme ;\ un nombre plutôt qu*î\ un autre, tant que son effet demeure saisissable. Seulement on conçoit que les plus simples et les plus symétriques sont ceux qui se feront toujours le mieux sentir. » Les rythmes de deux syllabes sont les plus simples ; on devrait appeler ces rythmes di[)hAnes, triphônes, tétraph(^nes et hcxaphftnes. Aucun repos no devrait tomber sur un monosyllabe ou au milieu d'un mot, i(Mnmt^ dé.vi/itéressé. Ces dilTerenls rythmes combinés olTriraitMit ([uelque Sl)() variétés dont 100 sont du meilleur

elTet. D'après cela il expli(|ue combien le rythme du vers français est complexe, combien roreille doit

être exercée pour saisir ce qui est un bon ou un mauvais vers, et comment ces divers rythmes seuls ou combinés peuvent exprimer certains sentiments, certains mouvements et s'harmoniser avec le sens logique, et comment le vers parfait résulte de rharmonie parfaite entre le sens logique et les rythmes. Au lieu de tirer parti de ce principe et de l'appliquer au vers contemporain de Victor Hugo, il le limite en essayant de prouver que le vers classique est le seul vers rythmique, car en rejetant le repos au sixième pied, ce n'est plus un alexandrin qu'écrit Victor Hugo. Si la nature double de Falexandrin est rompue, l'on ne peut plus apprécier le vers et le rythme, il n'y a plus de mesure saisissable, par conséquent plus de vers. Les idées de Vaultier semblent être passées inaperçues, jusqu'à ce que Becq de Fouquières ait publié son traité en 1879. Toute la question du rythme roule sur ce seul point. Il paraît tout naturel qu'après de pareilles discussions les poètes aient été amenés à écrire des vers sur l'unique base du rythme ; cela veut dire qu'un groupe de syllabes ou de mots constituent un rvthme ; que le rythme est le vers ; et que par conséquent le vers est tout groupe de syllabes ou de mots exprimant une pensée, si cette pensée est bien exprimée. Les règles artificielles telles que celles de la rime et de la numération des syllabes ne sont plus nécessaires, de même que toutes les moindres règ-les qu'elles impliquent. C'est le retour du vers à ses formes primitives comme l'incantation qui n'étaient que des pensées bien exprimées.

La question du rythme s'attachait surtout à l'accent et elle a été discutée tout au long par Ackermann, Du Méril et Benloew. D'après Du Méril, le rythme dans un vers exige que chaque partie soit aisément saisie et déterminée. 11 faut à la versification quelque principe pour unir les syllabes et en faire des pieds métriques. 11 analyse avec clarté les divers systèmes dans lesquels il y a des rythmes basés sur la pensée, l'accent.

le nombre de syllabes, la quantité, rallitération. A mesure que les rythmes accentuels sont devenus plus compliqués, l'on s'est mis à les confondre avec les accents naturels de respiration, d'abaissement ou d'élévation de la voix. Alors la versification a recherché d'autres moyens et a recouru à la numération des syllabes. Cela peut explifjuer la transformation du système acccntuel en système rythmique, lorsque les accents ont été confondus avec la quantité et la qualité et par suite avec le système rythmique basé sur les accents logiques, lorscjue les accents ont dû coïncider avec le sens lo*^ique, autjuel il a bientôt fallu un nombre défini de syllabes pour le déterminer ou l'exprimer. L'on a d^abord établi des restrictions basées sur des formes métriques antérieures, mais elles ont disparu au xix* siècle. Le passage d'un système à l'autre et ses raisons sont très clairement exposés. Dans les langues où les voyelles sont très sonores le rythme permet un plus grand nombre de syllabes, parce que l'oreille en peut supporter un plus grand nombre et dans ces langues le rythme ne doit pas être manjué aussi souvent que dans les langues moins sonores. C'est pourquoi en allemand et en anglais les rythmes doivent être marqués plus souvent qu'en français, mais ces deux langues peuvent se passer de la rime, parce que l'oreille y est constamment avertie du rythme. Le français n'a pas besoin de nombreuses indexions mais exige la rime et conserve le rvlhme

en limitant le nombre des syllabes. Ce système n'est pas aussi mécanicjue que celui des anciens ; il faut uiu' oreille délicate et une cotmaissance approfondie de l'esprit de la langue pour apprécier \c rythme. Va\ général plus le rythme est vague et indéfini, moins les syllabes sont sonores, plus la division des syllabes est nécessaire. C'est de là (|ue découle la rigueur primitive dt' la césure qui devient nécessaire en raison du besoin logi(|ue de clarté. A mesure (|ue la poésie el la langue se développent la personnalité et le sujet alTcctenl davantage la forme

de la versification. L'on peut voir par cette argumentation que le développement final devra s'accomplir de nouveau sous la forme du vers moderne.

Benloew en 18i7 et surtout en 18G2 a traité du rythme en latin et en français de la manière la plus complète possible. Différentes syllabes ont des longueurs différentes en français, mais n'ont pas de valeur dactylique ou iambique comme dans les langues classiques. Elles causent un mouvement d'ascension ou de descente ; tous les vers d'un nombre égal de syllabes sont ascendants ou iambiques, tous ceux d'un nombre inégal sont descendants ou trochaïques. « Une syllabe forte a une valeur logique ; le temps fort n'a qu'une valeur musicale et poétique. Lorsqu'en récitant des vers on veut surtout frapper l'intelligence, on appuiera sur les syllabes fortes, en négligeant un peu les temps forts ; lorsque, au contraire, on veut flatter l'oreille, et surtout lorsqu'on veut chanter, on scandera inévitablement. La syllabe forte est inhérente au mot, au sens ; elle est toujours la même. Le temps fort est inhérent au rythme et se pose indifféremment sur des syllabes fortes ou faibles, sur des mots à sens plein ou à sens vide. Donc la rime, le nombre de syllabes, l'accent ou la syllabe forte, le frappé ou le

temps fort, voilà tous les éléments du vers moderne. » Après avoir analysé tous les éléments du vers il continue : l'on ne sentait pas l'accent à des intervalles réguliers comme en latin, mais seulement à l'hémistiche et à la fin, d'où la nécessité de compter les syllabes et de renforcer le rythme par la rime. Les Français sont forcés de se servir de moyens matériels, extérieurs et en partie étrangers au rythme. La seule chose qu'ils puissent emprunter au latin avec profit, c'est l'élégance du tour, la rondeur de la forme, la propriété du style et cela ils l'ont fait mieux que toute autre nation.

Lurin, 1850, donne une comparaison très juste entre les versifications classique et française. Il s'attache particulièrement

Li: RVTU-Mfc: 105

au côté musical du vers. Si un musicien, dit-il, à deux valeurs ou tons, il formera un grand nombre de combinaisons d'un rythme clair et régulier; c'est le système classique; s'il n'a que deux notes égales avec le privilège de mélanger les autres et de modilier la composition du temps sans en altérer la durée, il composera des mesures correctes, ce qui est le système français. Il se rend compte que le vers français est trop soumis à des règles artilicielles et qu'il perd entièrement de vue le sentiment musical. Pour lui donner un rythme plus harmonieux il propose un pied de quatre syllabes au lieu des deux syllabes du mètre classique, qui a un rythme régulier, moins retentissant parce qu'il repousse la rime, mais (jui ne trouble et ne déconcerte jamais Toreille. Le rythme français est d'une allure plus libre et plus facile, employant indilTéremment les pieds égaux et inégaux, ne mesurant rien avec précision, fixant notre attention par des consonances dont l'attrait est certain, etc. Ducondut, 1(S5(), fait aussi ressortir

que le vers moderne dans ses divisions rend toute adaptation musicale impossible ou trop difticile. Les vers chantés sont en discordance flagrante avec la musi(|ue; mais la langue elle-même se prête ;\ n'importe quel piod métri(jue. Par consé(jui'nt il n'y a aucune espèce de rythme qui ne puisse être reiulue en français et le français a la ([uantité, l'accent grammatical et des pauses. Il n'y a dans aucune langue un accord aussi parfait entre la musi([ui' et la poésie, (juand les vers sont régulièrement cadencés. Pour rendre cela possible il invente un système de onze pieds dilTérents (|u'il met en application dans ses poèmes.

La discussion tles origines a aussi une influence sur les principes, c'est pt)urf|uoi l'on ne doit pas négliger les théories de Gautier, Bartsch, Paris, etc., qui traitent de l'accent comme du principe sur lequel le vers français repose ou ne repose pas. Oans la phase suivante l'on s'est attaché ;\ la nature du rytlune iuinuMne et i'i ses origines.

On peut envisager trois théories : l' la théorie physiologique ou évolutionniste ; S** la théorie respiratoire ; 3° la théorie psychologique. D'après la première, dont Spencer est l'apôtre, le rythme a son origine dans le côté émotif de la nature humaine ou dans le surplus d'énergie. A mesure que nos émotions se soulèvent, nous devenons plus éloquents, plus musicaux ou rythmiques. Dans un état d'excitation les battements du cœur et la tension des nerfs s'expriment par des formes rythmiques et comportent toujours un sentiment de nombre. Nous comptons instinctivement ou inconsciemment le nombre des rythmes ; le nombre semblable étant le plus naturel, la plupart des mètres sont ceux d'un nombre égal de syllabes. D'après la théorie respiratoire de Becq de Fouquières, ce rythme est basé sur l'aspiration et l'expiration,

comme la durée complète de l'acte respiratoire est égale au total du temps nécessaire pour prononcer douze syllabes, le vers de douze syllabes est le seul vers naturel dans toute poésie.

La théorie psychologique de Gombarieu fait du rythme poétique une création de la raison, une loi et un besoin de l'intelligence exigeant de l'harmonie et de la clarté dans les phénomènes intellectuels. Le rythme réalise pour la sensation ce que la syntaxe accomplit pour la pensée. Une idée innée et supérieure d'ordre dans notre système a créé le rythme et parcourt tous les domaines de la vie. Selon Spencer, quand on souffre, on en exprime la pensée par un rythme ; selon Gombarieu, nous souffrons d'abord, puis la raison intervient et l'expression de cette forme de raison est le rythme. La cause de tout phénomène est son but ; ainsi le but des premiers vers a été leur cause ; c'étaient des prières et des formules magiques, des paroles d'incantation pour détourner le mal, par conséquent, ils étaient d'ordre psychologique. D'après cette forme de raisonnement le développement poétique présente cinq phases :

1» Celle du choix attentif des mots par la pensée ;

2° Celle d'une certaine égalité dans la longueur des sentences ;

!i° Celle de la répartition de chaque pensée dans un nombre déterminé de mots, ce qu'on appelle le système accentuelrythmique ([ui a été employé dans la poésie saturnienne, la poésie ary eniie préhistori(jue en général et la poésie sémitique ;

4° Celle du nombre fixe des syllables ;

5° Celle du rythme pur ; c'est-à-dire l'emploi d'un nombre lixe de syllabes longues et brèves sans ordre défini.

Chacune de ces théories a été soutenue et attaquée par les critiques qui ont prouvé, sans aucun doute, qu'elles sont insuffisantes prises séparément, mais cjue, si on les combine, elles exphquent aisément n'importe quel type de versification. Ce procédé combiné peut s'appeler la théorie psycho-physiologique. D'après elle, le mouvement de chaque organe du corps humain est rytlimicjue, involontaire et []resque inconscient, des battements du cœur au frémissement d'un muscle. Ces mouvements rythmiques sont tous transmis au cerveau d'où ils reçoivent leur interprétation consciente. La base fondamentale de toute forme de rythme est physiologique et émotive, et il n'en peut sortir de forme régulière sans une opération psychologique. D'après ce princij>e nous soulTrons et cette souffrance détermine d'abord des mouvements rythmi(jues inconscients, puis actionni' |)lus fortement rinlclligence, stinmle les centres nerveux et en consécjuencc de cotte soutTrance nous avons un système anormal et excité à un haut degré dont toute action est anormale et dont les produits doivent également ^'Ire anormaux. Ils sont tempérés par l'usage de la raison. Nous pouvons ainsi atteindre et oxplicjuer les ditîérents systèmes de versification (|ui dépondent des tendances émotives, des susceptibilités rt du tempérament d'un peuple. Ce sont ces conditions cjui fixent, forment, moulent et façonnent l;» langue et avec elle les diverses formes (jui leur conviennent

le mieux. C'est ce qui explique pourquoi un peuple isolé a toujours un rythme et une poésie qui lui sont propres ; lorsqu'il prend contact avec une race d'une mentalité plus forte, comme la race grecque et latine, un mélange se produit.

La raison pour laquelle tant d'érudits, même au temps présent, sont d'avis que le vers français n'a pas de rythme ou n'en a qu'à un très faible degré, tient au fait que d'après la théorie traditionnelle le rythme est une quantité définie, mathématique, une proportion mesurée et ne peut être rendu nettement sensible dans le vers que par la quantité ou l'accent. Il n'existe pas d'autre sorte de rythme. Les rythmiques et les métriques où le rythme est basé sur un mouvement mesuré par l'accent ou par des valeurs de temps, sont les seuls systèmes où il y ait le rythme véritable. Cependant, en appliquant ces théories, l'on arrive à un rythme qui n'a ni la quantité ni l'accent exclusivement, mais qui les possède tous les deux dans des combinaisons infinies que gouverne le sens logique, ou la force psychologique et que retiennent dans des proportions définies des barrières artificielles, telles que le nombre des syllabes et la rime. Comme on l'a vu précédemment, quand ces barrières sont éliminées, le rythme retourne à son point de départ psycho-physiologique, comme dans les formules magiques.

Le tableau comparatif ci-dessous peut aider à comprendre la nature individuelle de ces systèmes :

Grec

Latin

Métrique quantitative

Pied de trois syllal)es au plus.

Métrique accenluelle.

Syllabe.

Mot.

Phrase grammaticale -f- pauses logiques.

Période grammaticale.

Rythmique logique.

Pas d'accord.

Hémistiche, Pas de pie :

Rythmique.

11 y a eu entre les érudits allemands beaucoup de discussions au sujet du rythme du vers fran«,ais, qui ont pri*^ naissance dans les diirérentes manières d'interpréter ou de lire la poésie française. Foth, 187*J, Lubarsch et d'autres ont fourni do nombreux éléments à ce sujet. D'après Lubarscli, 187'J, tous les vers sont composés d'autant de pieds qu'il y a de mots forts. Si un vers a des mots lonj^s il a peu de pieds, et vice-versa. En scandant nous commençons par la pn^mière syllabe et comptons jusqu'à la première syllabe accentuée, ce qui constitue un rythme ou un battement. Aucun monosyllabe ne peut constituer un battement, ce que Sten^el nie. Les accents syntaxicjues peuvent être assez forts pour déterminer le rythme du vers, écrasant ainsi les accents des mots. C'est un défaut

que la rencontre de deux mots accentués. Quand cela se produit (gTand ciel, vieux prêtre) le premier ne forme plus un pied mais est si allaibli par l'inflexion sur le second qu'il devient une

partie de ce pied. Un pied, suivant Lubarsch, est Tunion de 2, 3 ou 4 syllabes dont la dernière porte Taccent. Comme les mots français comptent surtout 1, 2, 3 syllabes, moins fréquemment 4 et exceptionnellement 5 ou 6, le vers français consiste toujours dans un pied de 2, 3 ou 4 syllabes. Nous avons ainsi trois sortes de pieds — l'iambe, l'anapeste et le paon v — , vv — , vvv — . S'il y a deux syllabes fortes en succession, la première ne fait que retarder le mouvement rythmique du vers. 11 base sur cette théorie son interprétation du vers français et elle a une influence considérable en Allemagne, quoiqu'on Tait généralement mal comprise et faussement interprétée, ce qui a donné lieu à beaucoup de critiques et de discussions. Sa prétention qu'un pied ou un battement ne peut être formé d'une syllabe seulement est tout à fait contraire à l'interprétation moderne et implique également la question de Ve muet. Le premier à le combattre a été Harczyk, 1880, qui croit que le sens logique détermine le rythme et qui cite de nombreux exemples de battements monosyllabiques.

D'après Tobler, 1880, l'unique raison pour laquelle le vers quantitatif n'a pas eu de succès au xvi® siècle est que les poètes n'ont pas eu assez de soin et que le public, ne remarquant point de différence dans la quantité, puisque les poètes n'en remarquaient point eux-mêmes, ne pouvait pas et ne voulait pas le comprendre et l'encourager. Mûller, 1882, après avoir résumé la question de la quantité et de Taccent dans le vers français, fait remarquer que l'horizon élargi de la culture moderne ne tolère plus la monotonie du vers classique et exige une forme poétique plus compliquée. Le vers allemand et le vers anglais avec leur cadre définitivement établi ne permettent

pas de changements, ils sont restés stationnaires depuis l'adoption du système. Le français où Taccent dans les mots est si faible innove constamment ; la qualité des voyelles, Tharmonie des tons et des rythmes logiques y sont réglées par Tacoustique et sont ainsi plus voisines de l'harmonie musicale. Son rythme est ainsi très vague et toujours changeant. Espinas, 188Ii, déclare que le rythme est déterminé par Taccent résultant de rintensité relative et de la durée du son. Différentes influences comme celles de la symétrie, de la succession des syllabes, de la respiration, etc., contribuent à produire et à renforcer le rythme. Le rythme pénètre tout l'être, il affecte toutes nos fonctions vitales, celles des muscles, des poumons, du cœur, et il est affecté par lui. Guyau, 1884, discute également ce point dans son examen de la théorie de Spencer. Il analyse le rythme et l'harmonie du vers de douze syllabes et les innovations de Victor Hugo. Si un rythme régulier, ditil, est l'expression physiologique d'une certaine tension nerveuse, une rupture momentanée du rythme doit indicjuer une brusque rupture d'équilibre dans l'organisme. Ces syncopes ne suppriment pas le rythme, car Toreille supplée ;\ l'intervalle. Des hommes comme Victor Hugo pouvaient inlrt)duire ces contre-mesures ou ces vers irréguliers sans détruire le rythme. Dans le vers il faut conserver la mesure, le battomonl ou la césure (métronome), mais ;\ des intervalles on peut l'interrompre sans ([ue l'oreille perde le rythme. Victor llugo n'a jamais rompu le rythme régulier pour {|uelque durée que ce fût. Ces contre-mesures ou vers sans césure sont seulement des etTets et ne deviennent jamais <les r^gles ; si elles le devenaient, le rythme serait entièrement détruit.

Dans aucune branche de l'art il ne peut y avoir de révolulion dans la forme sans révolution dans la pensée. Los formes de vers

des xvir et xix* siècles correspondent exactement aux formes de pensée de ces époques, — 1 élégance, la pondération,

la précision, la philosophie enveloppées d'une forme correspondante en opposition avec Ténergie, Tenthousiasme, la révolution, la nervosité et l'instabilité qui demandent une forme légère, facile, flexible et mobile. Toutes deux sont rythmiques, car elles sont toutes deux l'expression d'une certaine tension du système nerveux, qui varie selon les périodes de l'histoire comme selon les étapes de la vie humaine. Mais Guyau reste toujours fidèle à l'alexandrin classique et ne peut accepter un vers sans césure, ce que soutient Renouvier, 1885, qui prétend que l'alexandrin est fondé sur une loi de temps, sur la durée qui n'est pas définie. Le sentiment de cette durée n'est pas nécessairement un des éléments essentiels du sentiment du vers. L'oreille n'exige pas cette durée égale. Cette durée du vers s'accroît avec la quantité des accents rythmiques et des césures et avec les idées et les phrases qui la composent.

Ces dernières ne sont limitées par aucune règle. Ce sont les nombres, non les temps correspondant à ces nombres qui donnent à Talexandrin son caractère distinctif. Les règles de Taccent et de la césure ont retardé le développement des rvthmes et conduit à la monotonie. 11 nV a d'ailleurs aucune raison pour la division de l'alexandrin en deux parties égales et l'enjambement ne peut jamais constituer une dérogation au principe du rythme. Comme il s'écarte totalement de Guyau dans son interprétation du rythme et de la structure du vers français, l'on peut considérer Renouvier comme le chef d'un second groupe de critiques qui ne croient pas du tout à la nature accentuelle-rythmique du rythme du vers français, mais à sa nature rythmique-logique. Le vers est

indéfini et irrégulier et ne peut avoir de correspondance ou d'harmonie absolue avec la musique. L'élément logique est le facteur décisif dans le rythme. Dans ses conclusions ce groupe accepterait éventuellement le rythme du vers moderne, tandis que le groupe

de Guyau resterait fidèle à la structure classique avec des réformes très limitées.

Kawczynski dans son Essai Com/jaratif sur f origine et f histoire des rythmes^ prétend que l'élément essentiel du système métrique est aussi l'élément essentiel du système rythmique. Il trouve à chaque vers français un prototype ou un cadre latin. Les arguments d'Eichtal, iSlJi, sont dans l'ensemble en désaccord avec ceux de Guyau et appuient ceux de Renouvier.

En général il désapprouve l'emploi de termes musicaux pour la versification, car cette terminologie a causé bien de la confusion. Dans le langage les syllabes ouïes mots qui sont eux-mêmes les éléments sonores sur lesquels repose le système doivent être groupés conformément à une double loi : le sens de la phrase ou des mots doit rester perceptible ou être mis en relief par le rythme même et l'impression produite par le groupement des syllabes ou des mots doit être agréable à l'oreille. C'est particulièrement vrai de la versification française. En musique comme dans le langage, roreille tolère des désaccords bien distribués et bien proportionnés à Pensemble. Les Grecs et les Latins subordonnaient la langue à Ja musique, groupaient les syllabes en véritables mesures musicales dans lesquelles celles-ci déterminaient la nature et, la position des voyelles. Les lois permettaient de surprendre le rythme aisément. Dans la poésie récente l'élément intellectuel domine, car le but principal est de convaincre et

de clarifier tout en charmant l'oreille, mais c'est plut(St la partie intellectuelle de l'esprit que l'oreille (piidoit être satisfaite. On a dû abandonner la (piantité et se servir d'autres éléments pour établir le rythme. Dans toute prose française l'oreille distingue des divisions ou des périodes qui sont coupées par dos arrêts de 1 1 voix sur certaines syllabes. Ces arrêts se produisent toujours i\ la \\\\ du mot (jui a reçu l'accent, ce (|ui provient de l'habitude de laisser à l'esprit le temps de saisir le sens des

mots, mais ce mot n'est pas toujours le plus sonore. Ces arrêts forment la cadence de la prose; ils ont le pouvoir de varier les effets de manière à produire une impression musicale qui a permis aux prosateurs de côtoyer la poésie. Ces arrêts ou repos sont certainement le caractère essentiel du vers français et ils sont entièrement déterminés par le sens logique. La Grasserie qui a beaucoup écrit sur le vers français et le rythme, établit différentes sortes de rythmes, tels que le psychique, le phonique et montre leur influence sur la poésie. Il a développé l'idée d'un mode mineur dans le rythme qui se réalise dans la rupture de Talternance entre la terminaison masculine et féminine, dans le nombre impair des syllabes des vers, dans la formation impaire de la rime, etc.

Deux autres ouvrages ont été publiés en 1892, l'un pour soutenir le vers français classique régulier et son rythme, Tautre qui justifie, analyse et explique les fins du vers moderne: ceux de Sully Prudhomme et de R. de Souza. L'on peut résumer les arguments du premier dans le besoin de règles définies et de discipline. Le second se livre à un examen minutieux du rythme et de son histoire, du besoin de réformes ou d'expansion et du moyen d'y satisfaire, qui n'est autre qu'un développement plus complet

du rythme logico rythmique que Victor Hugo a créé et que les poètes modernes ont transformé en un principe plus libre, plus personnel et moins défini qu'on peut appeler le rythme logico-musical. D'après cela toute pensée bien exprimée constitue un rythme.

Juste opposée dans sa nature est la théorie quantitative de Wulf, exposée dans ses différentes publications, 1892, 1896, 1900, etc. Il insiste en premier lieu sur un verschéma mécanique défini, que le poète doit adopter, dans lequel peu de changements sont possibles, et qu'on doit toujours être capable de discerner ou de sentir complètement ou à peu près. La perfection du rythme dépend de la nature de la distri-

bution des longues et des brèves et celles-ci se groupent suivant un certain nombre de schémas ou de types. « Quand toutes les syllabes d'un vers sont en parfait accord dynamique ou accentuel avec Tensemble des temps ou endroits du schéma, ce vers est en congruence ; il a alors une rythmicité parfaite ou de première classe. Il y a rythmicité de seconde classe à tous les endroits d'un vers où Ton trouve une svUabe isolée, faible ou forte, qui soit placée contrairement à la valeur accentuelle qu'elle a dans la phrase. > La classe du rythme dépend du nombre de syllabes incongruentes. 11 peut y en avoir jusqu'à six avec de nombreuses subdivisions. Quoique l'ouvrage de Wullî soit très important et très considérable ; quoiqu'il ait apporté l'une des études les plus détaillées et les plus complètes de la métrique, il est douteux qu'il ait vraiment compris le vers français.

Minor, 181KÎ,ra bien compris. Quoiqu'il n'ait exposé aucune idée nouvelle sur le vers français, il l'a parfaitement jugé et a fait une comparaison fort utile entre Tallemand et le français.

Stengel a publié son important ouvrage la même année. C'est l'un des lettrés allemands qui reconnaissent l'importance du rythme logique. Le rythme du vers roman, dit-il, est mar- (jué par un ou plusieurs accents ou inflexions ; le vers est rendu frappant par la rime et dans les vers plus longs par l'hémistiche. A ce (|u*il pense, cela prouve que toutes les formes do vers les plus longues sont constituées de deux vers plus courts. Sidon (ju'un nom lire égal ou inégal de svllabes précède l'accent stable, dans la plupart des cas un rvlhme ascendant ou descendant se produira de lui-même et avec un nombre déterminé d'accents dans le vers. La syllabe féminine à l'héinistiche et la rime n'influent en rien sur le rythme du vers, comme elles ne sont pas accentuées, mais l'accent sur les mots h l'intérieur du vers change constamment le

rythme et cet accent logique sur les mots qui modifie le rythme du vers est Tune des choses les plus difficiles à percevoir et constitue la beauté du vers roman. Les lettrés le reconnaissent à présent. Tout dépend des accents stables, c'est-à-dire que l'hémistiche, la rime et le rythme dépendent du nombre égal ou inégal de syllabes qui les précèdent, ce qui donne lieu à un rythme descendant ou ascendant et à un nombre défini d'accents dans le vers.

D'après Tavan, 1897, et Simon 1895, la langue française est susceptible d'imiter les mètres des autres langues en combinant les accents rhétoriques ou logiques avec les accents toniques. Un groupe de mots constituant une unité est égal à un seul mot, par exemple : qu as-tu fait'l Ces mots peuvent être groupés en différentes espèces de pieds comme en latin. On peut se dispenser de la rime dans ce vers qui est particulièrement adaptable à la dic-

tion musicale et aux nouvelles formes de vers. Ces unités constituent le rythme. Les ouvrages de Barneville, 1898, Legouis, 1898, Rochette, 1899, 1911, Ilannsen, 1901, contiennent des discussions intéressantes sur le rythme avec de nombreux exemples. Retté, 1899, explique d'une manière définitive ce qu'est le rythme moderne. Le poète, après avoir subi toutes sortes d'expériences dans la vie, voit le monde avec des yeux grands ouverts et une âme accessible à toute la beauté qui l'entoure. Cela l'émeut et il donne cours à ses sentiments en des transports rythmiques et émotifs qui sont des rythmes. Us peuvent suivre les formes traditionnelles à de certains moments, mais ils sont toujours libres et d'accord avec la nature. Ainsi, d'après les poètes modernes, le rythme est tout simplement l'expression des sentiments d'un individu par le langage.

Suivant La Grasserie, 1900, les unités de rythme sont : le pied, le mètre, l'hémistiche, le vers, le distique, la strophe, le poème, qui par leurs diverses combinaisons produisent un

rythme organique ou amorphe ; ce qui veut dire que dans les différentes espèces de poésie il y a différentes manières de s'en servir. Le rythme du vers est constitué d'un rythme psychologique, lexicologique et phonétique. Dans le vers classique ces rythmes coïncident, dans le vers romantique ils sont indépendants les uns des autres. Il analyse ces rythmes en détail, de même que les facteurs qui les modifient, comme la rapidité, la lenteur, le nombre, etc. Il étudie à fond la nature du rythme dans ses différents rapports avec le vers. Bref son étude est l'une des plus profondes, des plus suggestives et des plus complètes qu'il y ait, sur le rythme et la versification française en général.

Grammont, IDOi, lîMS, a probablement décrit et analyse plus en détail et avec originalité la nature excessivement délicate, fugace et subtile du rythme dans le vers français. Quoiqu'on ait mis en doute et fortement critiqué ses diverses interprétations et ses exemples, il a fait voir combien il était difficile et complexe de porter un jugement sur le vers français. Le secret de l'harmonie dépend en grande partie de l'ordre de succession dos voyelles. Ce que c'est que cet ordre doit toujours rester une affaire individuelle. Ce que (Irammont a fait pour le vers français en général, Rochelte l'a fait pour le vers de Victor Hugo. Il faut étudier consciencieusement de pareils ouvragts pour en apprécier la valeur ; une annlyse en serait insuffisante. Quoique l'étude de Braunschvig, 1U04, ne développe aucune idée Uduvcllo sur le rythme, elle est très suggestive et très précieuse. Dans le vers le rythme est défini, mathématique et doit satisfaire l'oreille. « Le rvthme do la poésie devra donc consister dans une succession régulière de sens qui donne à notre oreille le sentiment d'une attente satisfaite. »

Il faudrait beaucoup de place pour donner une idée juste du travail appliijué de Saran. Toutefois son principe de l'al-

is

ternance accentuelle des syllabes est très simple, quoiqu'il paraisse en contradiction avec lui-même de temps en temps et laisse l'impression qu'il n'a pas vu très clairement en quoi consiste la différence entre le système purement accentuel et son principe d'alternance. Il est en désaccord avec Wulff au sujet du cadre du vers, comme il prétend que « le principe alternant doit s'accorder avec la nature essentielle de la langue. Il ne peut être une règle mécanique, imposée à l'extérieur. Il se base certaine-

ment sur une particularité inhérente de l'accentuation française. » Il déclare même que le principe de l'alternance accentuelle des syllabes se trouve appliqué dans la prose française. « La poésie ne fait qu'ériger en règle une tendance prépondérante de la prose. » Gomme les principes quantitatif et accentuel, ce système est basé sur la nature essentielle de la langue. Toutefois tant de points de discussion jaillissent de l'étude de son livre, à propos de la structure du vers français, de Ve muet, de l'hémistiche, etc., que ceux-ci pourraient former une étude particulière.

Samson-Himmelsternje, 1904, dans un ouvrage étendu en vient à la conclusion que le même principe d'accentuation régit les vers français, espagnol et allemand ; tandis que Holborn, 1905, après avoir discuté les diverses théories de Scoppa, Quicherat, etc., et étudié le vers décasyllabique, conclut qu'il a un rythme iambique.

La thèse de Rudmose-Brown, 1905, apporte aussi à bien des égards des éléments distincts à la question du rythme. En dehors d'une analyse des principales théories, comme celles de Wulff et Saran, qu'il compare entre elles, et d'un examen de la quantité dans les langues anciennes et modernes, il compare constamment les S3^stèmes anglais et français et explique clairement ce qu'est le rythme et quels sont ses rapports avec le vers. Voici ses règles d'accentuation. Chaque poète emploie ses accents de manière que chaque groupe accentuel avec la

pause qui le précède ou qui le suit ait la même durée ; ainsi la division accentuelle correspond à la division temporelle, comme dans l'alexandrin ; il y a une correspondance absolue du mètre avec le rythme. Deux systèmes peuvent se présenter : 1" Le mètre est distinct du rythme; 2« Le système métrique est basé sur la

mesure de périodes égales du temps, l'accent servant à marquer cette division. De là deux groupes d'opinions : 1» celles qui distinguent le rythme d'avec le mètre, mais qui semblent admettre que le mètre peut être imposé de dehors au rythme et ainsi le dénaturer ; 2^ celles (jui n'admettent pas que le rythme puisse être dénaturé par le mètre, mais qui ne font pas la distinction nécessaire entre les éléments rythmiques et métriques. Son principe est le suivant : € Le rythme et le mètre sont deux entités distinctes. Le mètre ne doit pas dénaturer le rythme. Toutes les pauses rythmiques compteront comme éléments métriques; il n'v aura dans une période temporelle de syllabe sans ictus plus accentuée que celle sur laquelle l'ictus bat. » Cela veut dire qu'aucune syllabe ne peut être plus forte que celles de l'hémistiche et de la rime. Ses conclusions sont quelque peu ambitieuses et peuvent être mises en doute: a) l'élément psychique et l'élément métrique dans le vers sont tous les deux inviolables ; b) la mesure du temps est la seule base possible du mètre. La théorie de Taccent et de ses rapports avec la quantité que j'ai acceptée, à savoir celle de Wullf, m'a obligé à écarter toute scansion par syllabes cl, en éclaircissant la fonction de la pause, h substituer à celte scansion une méthode de scansion par groupes métri(jues do syllabes (périodes temporelles), y compris les pauses plus ou moins importantes qui font partie constitutive de ces groupes. Kn oulro, j'ai pu : a) expliquer la dilTérence entre l'alexandrin et le vers libre ; //) déliinr la nature véritable de la césure et de la pause finale, et ainsi, à l'aide d'un»- di-^tinctinn tout à fait nouvelle entre

les rejets et les enjambements réels et faux; c) établir la valeur des réformes dues aux diverses écoles poétiques du xix" siècle.

L'ouvrage très original de Beck a ouvert un champ nouveau dans l'étude du vers et est de la plus grande importance pour riiistoire primitive du vers dans ses rapports avec la musique. L'on trouve une bonne démonstration des théories de WultT mises en pratique sur un texte dans la thèse d'un de ses élèves, Aae, 1900. La valeur réelle de son livre consiste dans l'analyse des théories avancées jusque-là. Dans son étude du trimètre de Victor Hugo il essaie de découvrir si le poète a employé un nouveau système consciemment ou inconsciemment. Il divise les vers d'après le rapport que les mots placés à l'hémistiche ont avec la construction syntaxique. La conclusion n'est pas du tout satisfaisante ; l'usage de plus en plus fréquent du rejet a rendu plus commune la division en 4-4-4. Dans les ouvrages de Rudmose-Brown et d'Aae, l'analyse des théories ne laisse qu'une idée confuse.

Il existe un nombre considérable d'études ou d'essais sur le rythme dans le vers moderne, comme celles de Retté, Régnier, Ghéon, etc., où l'on déclare que la pensée bien exprimée est un rythme. Celles d'Arnauld et de Savarit réclament un principe défini. Celle de Spire enseigne que l'essentiel dans le vers français est le rythme et que le rythme c'est l'accent. D'après lui le moment où le rythme de la prose devient vers est une question personnelle qui dépend de l'inspiration, de l'exercice et du soin. C'est R. de Souza qui a dit le dernier mot sur la question du rythme, et l'on doit le considérer comme une autorité, particulièrement au point de vue moderne. Dans son ouvrage il se sert des moyens que la phonétique a fourni pour parvenir à la solution de la question du rythme. Il expose comment l'élément rythmique a remplacé l'élément quantitatif et comment le succès grandit à mesure que le poète résout

victorieusement le problème du choix et de la distribution des syllabes longues et brèves. Il récite à Rousselot un vers emprunté à la poésie nouvelle et les résultats prouvent qu'il est rythmique. Ce n*est qu'une affaire d'accents et de rythmes 'lont la valeur phonétique a été enregistrée par les instruments. € Tout mouvement organisé est rythme », et la base est le principe de l'accent. La poésie nouvelle ne se classe plus en alexandrins, en rondeaux, etc., mais d'après les états généraux de mouvements suscités par les conditions physiologiques et phonétiques. Très certainement les études de l'avenir sur le rythme reposeront sur cette base d'investigation. La phonétique mise en pratique en tant qu'auxiliaire à l'usage du procédé rationnel et non pas employée d'une manière purement mécanique et expérimentale deviendra un grand facteur pour résoudre les problèmes du rythme et de la métrique comparée,

b) Vers mesurés. Vers sans rime. Vers libres

Il semble tout naturel qu'à la Ronaissanco, alors que la culture grecque particulièrement se trouvait revivre, l'on ait tenté d'appliquer les principes du vers grec au vers français. Cela n'a été d'ailleurs qu'une des manifestations de la tendance générale à adopter et à naturaliser la culture classique. Vers le milieu du xvi* siècle l'on essaya pres(|uo toutes les espèces de vers, ce (jui prouve l'état instable et indéterminé de la langue et de la structure du vers. Pelelier, 1550» déconseille l'emploi du vers sans rimo sous prétexte que si l'on a seulement la césure d'un nombre fixe de syllabo*;. il y a trop peu de dilTérencc entre les vers et la prose.

Les vers métrifiés sont difficiles parce (ju'il faudrait connaître la n;»turc de la longueur des syllabes française*?. Du fait que les

grammairiens du temps, comme Dolet, Maigret, etc., ont discuté avec grande minutie de la valeur et de la qualité

des syllabes françaises, les poètes naturellement ont subi cette influence et se sont mis à appliquer ces valeurs au vers français d'après les principes du vers classique qui ont été si étudiés et si commentés à Tépoque. Quelques années plus tard, en loOO, Pasquiers se fit Tapôtre des vers mesurés, car, dit-il, le Français est tout aussi susceptible que l'Italien de s'en servir, mais il préfère la rime et la numération des syllabes, car elles exigent de meilleurs poètes que ceux qu'on a eus jusqu'alors pour écrire en vers mesurés. Ramus, 1562, se prononce pour eux dans sa grammaire, regrettant qu'en France il n'y ait pas un mouvement en leur faveur, et que la quantité et la métrique n'y soient pas admises et appliquées. Jacques de la Taille, 1573, a été le premier a donner un traité complet de la quantité et de la mesure des syllabes, avec les lois qui régissent leur longueur et de nombreux conseils pour distinguer les longues et les brèves. Il décrit tout au long chaque espèce de vers et les différentes figures employées en grec et en latin. Les Français peuvent emprunter des mots à la vieille langue, en créer de nouveaux, comme faisaient les Grecs et les Latins, et en tirer de nombreux de ces langues en les francisant. Il n'est pas facile de mesurer le vers français, mais c'est possible, et en dépit de ce que disent les critiques, l'avenir peut montrer que la langue et la syntaxe s'y prêtent avec quelques changements. L'année suivante Baïf publia ses échantillons de vers mesurés. La fierté nationale entra pour beaucoup dans les encouragements qui leur furent prodigués, car Pasquiers et Estienne déclarent tous deux la langue française aussi susceptible de vers mesurés que l'italien, ils reconnaissent seulement qu'elle est mieux faite pour la rime, tout en montrant avec un esprit patriotique que la langue fran-

çaise doit être capable de faire ce qu'ont fait les langues anciennes. Il semble que ce fût pour eux une question d'amour-propre et les grammairiens jugèrent de leur devoir d'expliquer la valeur des syllabes. En 1609, Du Perron prend

une position très nette en exposant les raisons pour lesquelles le français ne peut pas et ne doit pas adopter les vers mesurés. Ce n'est plus une question de patriotisme, mais une question de devoir : « Notre langue n'est pas capable de vers mesurés, premièrement parce qu'elle n'a quasi point de longues, et puisqu'elle n'a nuls accens et se prononce quasi toute d'une teneur, sans changement de voix... Les articles aussi sont cause que nos vers ne font pas si bien avec les mesures ; la transposition aussi qu'on est contraint de faire aux vers mesurés l'empêche encore, » Ces raisons et ces objections ont été largement reproduites par les adversaires du système classique. A la fin du xvii" et au cours du xviir siècle la discussion prit une tournure nouvelle ; la question de la rime devint le point principal et ceux qui préconisaient des réformes se mirent à préconiser des vers sans rimes (cf. chapitre sur la rime).

Dans les traités de Richelet, 1071, Olivet, I7i](), etc., les vers mesurés sont encore mentionnés, mais surtout au point de vue historifjue. Ce n'est qu'au commencement du xix* siècle que la question fut reprise avec le Concours de ISlii. Les difficultés du système quantitatif et la ditîérence entre les systèmes de vers classi(jue et français ont déjà été exposées (cf. chapitre Comparaison)... On trouve un résumé historique de la question <lans Sainte-Houve, ISiS, Littré, [HiVA, Kggor 18^9, Jullien, 187(), Millier, iSSi, Saran, \\H)i. Duoondul, \Hi\:\, fait voir les ressources du système.

Dans la seconde moitié du xix* siècle la (juostioii prit une autre tournure avec le développement du vers décadi^nt. Il ne s'agissait plus de vers mesurés, mais de vers libres et des idées modernes sur ce qui constitue le vers. Ixîs éludes peuvent se grouper sous trois rubricjurs : 1' histoire, nature et emploi du vers libn»: Hocker, ISSS. Comte, ISUii. Mette. ISîU, Doumic, 18V)1, Gourmont, ISIM>, Heaunier, lUOl, c:hatelam, [\n)\.

Ghéon, 1910 ; 2° emploi du vers libre par les poètes modernes : Kahn, 1887, etc. (cf. chapitre sur l'Evolution) ; 3° études sur Baïf : Groth, 1888, qui soutient que c'est une erreur de considérer les vers baïfîns comme de la poésie sans rime et des vers mesurés et qui essaie de prouver qu'ils n'étaient qu'un effort pour rapprocher le vers français de la musique ; et Augé- Ghiquet, 1909, qui donne un excellent résumé de la question des vers baïfîns, des vers rimes et des vers mesurés.

c) Distinction entre la prose et la poésie

La controverse au sujet du rythme, de l'accent, des vers mesurés, etc., impliqua bientôt la question de ce qui constitue le caractère essentiel du vers français et le rend différent de la prose. Certains entreprirent de l'éclaircir par une comparaison avec le grec et le latin ; d'autres découvrirent que la transposition ou inversion était la différence fondamentale ; d^autres préconisèrent Tadhérence stricte à la rime, à la césure et à la numération des syllabes, tandis que le poète moderne semble bien embarrassé d'expliquer la différence. On avait déjà fait remarquer dans les premiers Arts poétiques que le vers classique permettait un emploi très libre de Tinversion ; mais avant Richelet, 1671, l'on n'y avait pas fait grande attention. Il dit que l'inversion donne de la force aux vers et explique où et comment il faut s'en servir. Féne-

lon, 1714, conseille son usage, tout en mettant en garde contre l'excès choquant de Ronsard qui aboutit à l'extrême contraire. « On a appauvri, desséché et gêné notre langue. Elle n'ose jamais procéder que suivant la méthode la plus scrupuleuse et la plus uniforme de la grammaire. On voit toujours venir d'abord un nominatif substantif qui mène son adjectif comme par la main; son verbe ne manque pas de marcher derrière », etc.

Ce fameux passage souleva de nombreuses critiques surtout

de la part de Du Cerceau. Iluet, 1722, consacre un chapitre à la dillurence essentielle entre les vers et la prose. « Les vers sont assujettis à des règles fort étroites, pour la mesure, pour le nombre, pour la quantité ou pour la rime, mais ils sont fort libres pour les pensées, pour les expressions et pour les figures. On leur permet une infinité de licences qu'on appelle poétiques et de tours hardis et même on les ordonne comme un ornement nécessaire. La prose a une entière liberté pour l'arrangement des mots, pour la rencontre des lettres et des syllabes et pour la mesure des paroles et elle n'est point servilement assujettie au jugement de l'oreille; mais les pensées, les figures sont soumises à la règle : et si son style n'est pas mesuré il doit l'Ire modéré et châtié et porter des marques de Tordre et de l'arrangement de l'esprit d'où elle part. » C'est peut-être la première comparaison définie qui ait été donnée entre la prose et la poésie, quoique beaucoup d'Arts poétiques y fassent allusion en termes plutôt vagues.

Cependant c'est Du Cerceau, 1730, qui a le mieux approfondi la question. Dans son chapitre I" il se demande < en quoi consiste ce qui fait le caractère propre du vers français et ce (jui le distingue essontiellemont de la prose ». Il l'oxpli(|ue ainsi ; € le reproche le plus spécieux qu'on ait fait à l.i poésie française

roule sur le langage contraint et fiircé au(juel semble la réduire la nécessité de la mesure et de la rime >. Le cri général est ([ue les vers sont simplement de Il prose rimée et non pas de la vraie poésie. Après avoir exprimé combien il est surpris (jue personne n'ait abordé ce sujet ivant lui, il montre le résultat de l'opinion partagée par presque tout \c inonde que la caractérisli(|ue essentielle du vers consiste dans la nusuro et dans la rime. Cette opinion est la source du stylo prosaïque dans la poésie d'aujourd hui, car ce principe admet une même allure pour le fond et de la prose et de la poésie et permet à n'importe qui de mettre n'importe

quelle prose en vers en mettant cette prose dans un nombre défini de syllabes et en j adjoignant la rime. Selon les règles de la versification, cette prose rimée constitue des vers, mais tout le monde admettra que ce n'est que de la prose rimée. Quelle est alors la différence ? Elle consiste dans Tarrangement des termes, dans la construction et le tour de la phrase, mais en ce qui concerne la versification pure, indépendamment du génie et de la verve du poète. Un auteur peut être poétique dans un travail par sa hardiesse et la nouveauté des dictions, par la richesse et la variété des images, par la fécondité et les saillies heureuses d'une imagination vive et allumée sans l'être dans sa versification. Un autre peut être poétique dans sa versification sans Têtre dans la disposition et l'économie de son ouvrage. Lucain et Télémaque sont de bons spécimens de ces deux types. « Il y a un tour de phrase qui est poétique et un qui est prosaïque ; celui-ci avec la mesure la plus exacte et la rime la plus riche est toujours dans le fonds véritablement prose, tandis que celui-là, sans rime et sans

mesure, est toujours réellement poésie. » Le français ne permet pas la même liberté presque absolue dans l'ordre que le latin et beaucoup y voient un défaut. Il démontre que c'est le contraire qui est vrai, car la clarté est une qualité et l'on parle pour se faire comprendre. C'est un point de supériorité de la langue française sur la latine qui l'emporte dans « la liaison des phrases, dans le tissu du discours et dans Tordre naturel et aisé avec lequel elle développe un raisonnement ou un narré et en assortit toutes les parties; mais pour la régularité et la netteté de la construction elle cède à l'autre ». Il combat vii^^oureusement les inversions et les autres licences latines et grecques introduites par Ronsard, mais sans être absolument opposé aux inversions, en ([uoi consiste réellement la difTérence entre la prose et les vers. « C'est uniquement le tour qui met de la suspension dans la phrase par le moyen des inversions ou

transpositions reçues dans la lanp^ue et qui n'en forcent point la construction. La suspension est Tùme des vers et ce qui en fait le charme par l'attente où elle met et par la surprise qu'elle cause. On soutient par ce moyen l'esprit du lecteur qui demeure toujours en haleine jusqu'à ce que le terme le plus essentiel qui est comme la clef de la phrase ait enfin déterminé la pensée. Il en est à peu près en cela du vers par rapport à la prose comme du poème par rapport à l'histoire. « Le vers c)mmence au milieu du récit et ce n'est que peu à peu que nous en saisissons les causes, tandis que la prose commence au commencement et par les causes. Ainsi :

Calypso ne pouvait se consoler du départ d'Ulysse — ou, en vers :

Du départ de son cher Ulysse — Calypso ne pouvait encor se consoler —

fait bien saisir la dilîérence et l'emploi de la suspension. Il donne une explication fastidieuse du principe de la suspension et expose les moyens de la produire, les transpositions permises ou défendues dans le style poétique — le datif, le génitif et l'ablatif, le nominatif et l'accusatif, le verbe, etc. 11 est certain que la multitude d'inversions possibles diversifie {i^randement tous les styles, et, tant que le sens reste clair, toutes les inversions sont permises. Il pose cn'^uite cette (juestion ; si un c^^rtain nombre de vers de la meilleure poésie contiennent des inversions et sont excellents à cet égard et si on les met en prose et que sous cette forme ils ne soient plus vers du tout, cela prouve-t-il que l'inversion est essentielle nu vers ? Pas nécessairement, mais elle aide considérablement à sa perfection et h son élévation. Il fait ressortir en combien de manières la versitication peut ^tre prosaïque, quelles sont les diflicultés (|ut» présente la versification française, ffuel r(Me joue l'inversion, autant de chapitres qui sont

excessivement suggestifs et aident à apprécier les difficultés et les beautés du vers français. Aucun livre, même dans les temps modernes, n'a présenté, ni expliqué plus clairement les problèmes nombreux et complexes qui ne sont pas traités dans les Arts Poétiques, mais qu'on découvre et qu'on éclaircit d'ordinaire par de longues études et une longue expérience.

Les divers arguments de Du Cerceau sont analysés et critiqués par Remond de Saint-Mard qui croit que Tinversion appartient à la fois à la prose et à la poésie, qui ont les mêmes caractères, le même objet et le même résultat, avec cette différence que le vers est limité par la cadence, la rime et le nombre des syllabes. C'est

également l'opinion d'Olivet, 1736. Louis Racine cependant est beaucoup plus libéral et clairvoyant : « Dans une langue aussi sage que la nôtre, la poésie ne doit point avoir avec la prose une différence si sensible que dans les autres langues. C'est pour cela que cette différence ne nous frappe pas^ mais elle frappe les étrangers. Les hardiesses de notre poésie sont sages à la vérité, mais elle a aussi ses hardiesses, etc.. nous avons une langue poétique qui sait quelquefois s'affranchir des liaisons ordinaires du discours... par des tours de phrases conformes à la vivacité et par une alliance heureuse et nouvelle de mots ordinaires. »

Au xix« siècle on trouve de nombreux ouvrages qui parlent de la différence entre la prose et les vers, mais rien d'aussi défini qu'au xviii* siècle. Il y en a qui soutiennent que le vers diffère de la prose par le nombre limité et régulier des syllabes, la rime et la césure, bref par la simple observance des règles mécaniques de la versification ; il y en a qui croient que le rythme est déterminé par une succession harmonieuse de syllabes accentuées et non accentuées et que c'est dans l'emploi de ces accents que consiste la différence ; enfin il y en a d'autres qui pensent qu'il y a rythme chaque fois qu'une pensée jaillie d'un état émotif est exprimée en mots balancés

et qu'aucune règle ne peut donner la ditîérence entre la prose et les vers ; cela doit se sentir et peut être facilement senti par ceux qui connaissent l'émotion. Cette interprétation est la dernière et sous sa forme ultime tend à renforcer les arguments de ceux qui font de l'interprétation purement logique la base et le facteur décisif du rythme dans le vers français. La structure moderne du vers n'aurait guère pu prendre cette tournure, si le

rythme inhérent au vers français classique, contenu par les règles mécaniques, n'avait pas gardé pour base de son élément rythmique le sens logique.

Bourdon, 18l)i, après avoir discuté les lois de la régularité du vers, soutient que la différence consiste dans le fait que le vers et la prose ont tous deux une certaine régularité, que le vers obtient sa plus grande régularité aux dépens d'habitudes du parler ordinaire, grâce à l'ordre des mots, le choix des mots et la non-réalité. Les discussions de Sullv Prudhomme, Vannoz et Boschot n'ont pas introduit d'élément nouveau, le premier demandant des règles définies et les derniers la liberté. Braunschvig, iî)Oi, définit ainsi la prose et le rythme poétique : « La prose est un rythme de nature psychologicjue : il consiste à donner ;\ la phrase une étendue égale à l'ampleur de l'idée et à lui faire exprimer par ses dimensions mêmes les différents degrés de tension de l'esprit. Le rythme des vers est de nature mathémati(jue : il consiste à mesurer également les diverses parties des vers, les vers pris dans leur ensemble, et parfois les groupes de vers arrangés en strophes. Le rythme de la poésie devra donc consister dans une succession régulière de sons (pii donne ù notre oreille le sentiment d'une attente satisfaite ».

(i) La musique et la versification. Récitation

La diflioullc (ju'il y a en français i\ mettre les vers on musique ou la musi(jue en vers qui suivent les règles de la versitica-

tion a été sentie et commentée depuis longtemps, mais d'autres questions, plus importantes, semblaient appeler l'attention des écrivains. Scoppa est le premier qui ait étudié cette question en détail. 11 examine les qualités qui s'opposent à la bonne

musique, les causes qui ont retardé les progrès de la musique en France, les propriétés respectives des langues française et italienne par rapport à la musique et quelle est l'aptitude de chacune pour cet art. Choron dans son rapport de 1812 en donne une analyse complète avec commentaires, Castil-Blaze dans ses dilYérents ouvrages, 1819, 1820, 1858, a discuté le sujet plus au long. Les mesures, les rimes, les césures, tout est en contradiction dans les vers. 11 cite de nombreux vers pour montrer qu'ils sont à peu près inaptes à la musique et conclut en général qu'on doit abandonner par moments les règles strictes de la versification, parce que les règles ne concordent pas avec les exigences de la musique.

Baïni, cité par Bonaparte, 1819, traite de la musique par rapport au rythme. « Qu^est-ce que le rythme dans la musique, dans la versification?» Ces deux rythmes sont au fond les mêmes ; ils ne diffèrent que par les éléments constituants — retour des pieds ou des accents syllabiques, — retour des accents mélodieux. « Jusqu'à quel point le rythme de versification doit-il et peut-il s'adapter au second? Il doit déterminer le rythme musical et ensuite s'adapter à lui; mais jamais l'un ne doit être mis en contradiction avec l'autre. Quelle influence l'un de ces rythmes peut-il recevoir de l'autre? Il reçoit le plus souvent du rythme poétique la même influence que la danse reçoit du rythme musical. » Voilà quelques-unes des nombreuses questions discutées par Baïni, qui toutes laissent une impression vague, rien de concret, comme ce que l'on trouve dans Blaze et Lurin, 1850. Ce dernier sent que la poésie est soumise à des règles artificielles, qui ne sont pas basées du tout sur des lois musicales, parce que, dit-il, les grands poètes fran-

çais savaient peu de chose en matière de musique. En basant le rythme du langage sur celui de la musique il crée ses propres règles et sa propre terminologie. Une excellente comparaison entre les vers mesurés des anciens et les vers rimés français vient ensuite. Au vers français il donne un pied de quatre syllabes, au lieu du pied de deux du système classique. Ce svstème, accompagné de planches explicatives, n'a pas attiré l'attention, quoi(|u'il fut pratique et contînt bien des points précieux et suggestifs. Ducondut, 1850, demande aussi le retour du vers 6 la musique. Le vers est essentiellement musical et devrait suivre les lois de la musique. 11 examine chacune des règles de la versification et montre qu'elle va à rencontre de l'alliance de la poésie et de la musique. La principale difficulté consiste dans le fait que, tandis que dans le système métrique l'accent est musical, il est grammatical dans le système rythmique, et dans le vers moderne, vu sa division logique, l'élément musical est absolument impossible. Les vers chantés sont en discordance flagrante avec la musique. On pourrait elfectuer l'union des deux et établir un bon svstème de versification en adoptant les principes suivants : Les vers doivent charmer l'oreille par leur cadence et (juand ils sont chantés, k'S paroles doivent concorder exactement avec le mouvement musical; i' K's vers doivent être assez variés et d'un nonïbje assez étendu pour correspondre aux principales formes de la imsuro musicale, de sorte que le poète puisse adopter celle (jui convient le mieux à son sujet ; W" le système ne doit être soumis à aucunes règles excepté celles qu'exigent absolument l'oreille et la raison. Les mots français .se prêtent à n'importe (juil pied mélri<|ue et l'on peut les établir sur diverses combinaisons de mots, par conséquent les adapter h la musique. La mesure et la cadence musicales s'expriment de trois manières dilTérentes: 1'

par la parole ; i* par l'accent grammatical ; 11* par les pauses. La langue française

est susceptible de fournir ces trois éléments et peut ainsi exprimer le rythme de toutes les manières possibles ; seulement elle en est empêchée par quelques règles artificielles. Il n'y a dans aucune langue un pareil accord entre la musique et la poésie, quand les vers sont cadencés régulièrement, ni un tel désaccord quand cette régularité n'existe pas.

Gautier, 1858, donne un chapitre intéressant sur l'union intime de la musique avec les paroles de la phrase. Lussy, 1883, suit les théories de Blaze et de Ducondut en traitant de Tinfluence de la musique sur l'accent, Thémistiche et la césure en général, ainsi que des exigences du rythme musical et des modifications qu'il réclame. Au contraire, Renouvier, 1885, conclut que la musique n'est pas en correspondance ou en harmonie absolue avec le vers, qui est trop défini et trop régulier. Galino, 1891, montre l'importance de l'étude de la musique et des mélodies de la poésie primitive pour la versification et dit qu'il est capable de le prouver au moyen de la musique ; par exemple les vers de 15 syllabes sont formés de 8 -{- fi syllabes ou de deux vers plus courts et ne constituaient pas un seul vers à l'origine, mais la poésie primitive a été tirée des mélodies populaires, d'où il suit que la musique est plus ancienne que le vers et doit être prise en considération dans la recherche des sources des types de vers, etc. Ce sujet des rapports entre la musique et la poésie a été traité tout au long par Combarieu, 1893. La même année Henry a donné dans une forme très succincte un résumé des diverses théories avancées jusqu'alors, tandis que Brémont, 1894, s'est attaché au sujet par rapport à la récitation et a consacré une conférence en

1903 à l'adaptation musicale. Suchier, 1895, a étudié la musique ou les mélodies des Chansons de geste. Il n'en existe pas de véritable notation musicale, par conséquent nous devons procéder par analogie à d'autres ouvrages similaires aux Chansons de geste.

La mélodie était-elle pour un vers ou plus ? Dans les vers

de sept et huit syllabes la mélodie comprend deux vers et reste la même à travers tout le poème. Si la mélodie servait à la fois pour les césures et les rimes masculines et féminines, comment harmonisait-on la syllabe supplémentaire ? En répétant deux fois la dernière note. Schhuger, 1900, étudie les rapports entre la musique et la structure du vers dans les romances. Klingsor, 1900, énumèrc les poètes dont les œuvres ont été mises en musicjue et explique comment la musique nouvelle essaie de rendre par des tons Tesprit de la nouvelle poésie, surtout en conservant le rythme poétique et en n'appuyant pas lourdement sur les syllabes faibles. La Grasserie, 1900, consacre deux chapitres suggestifs au sujet: Des ressemblances entre le rythme de la versification française et celui de la musique ; Des dilférences entre le rythme musical et celui de la versification française.

Pour l'étude de la question musicale dans la poésie la plus ancienne, etc., du système de notation musicale, il faut consulter les ouvrages d'Aubry et surtout de Heck. Du fait que Ton a si peu entrepris et pour ainsi dire rien accompli pour mettre les principes de la versification française en rapports plus étroits avec la musique, on doit conclure que la nature de la langue s'y oppose. La Grasserie, 1900, explique fort bien comment certaines langues ou

certains systèmes de versification ont plus de ressemblances avec la musique (jue les autres.

Le développement de la poésie moderne qui d'abord était complètement sous l'influence de la musicjuo, mais musicale dans un sens dilTérent, a rendu impossible tout rapport plus étroit entre les deux arts sur la base régulière et paraît créer une musique (pli lui est spéciale et en parfaite harmonie avec ses propres tendances. Par exemple la musique de Claude Debussy sur les vers de VAprès-mitii cTun faune ou sur n'importe quel autre texte de poésie moderne montre l'harmonie qui existe entre eux, comment tous deux sont absolument incompréhen-

sibles pour beaucoup et ravissent les autres. Le rythme vague, indéfini, fugitif, insaisissable qu'on a toujours attribué à la langue française est incorporé de la manière la plus complète dans la poésie et la musique indécises et souvent inintelligibles d'aujourd'hui. On suppose qu'il en est de même de la peinture moderne.

La question de la récitation des vers est étroitement unie à Tétude de la musique et de la versification. Elle implique d'ailleurs la prononciation et la valeur de Ye muet (cf. chapitre VII, 3) qui a surtout préoccupé les Allemands. La récitation des vers a beaucoup à faire avec la connaissance du rythme et de l'importance du mécanisme du vers français. Dans leurs controverses au sujet de Ve muet, les Allemands s'en sont toujours rapportés aux acteurs et surtout aux poètes pour résoudre leurs difficultés, et les acteurs ont écrit un certain nombre de livres précieux sur ce sujet. Eux-mêmes diffèrent dans leur opinion quand il s'agit de dé-

cider si l'on doit réciter les vers comme la prose ou les chanter en se basant strictement sur les règles de la versification.

Samson, 1865, se prononce pour le premier système, mais Coquelin, 1884, répond aux questions : faut-il dire le vers comme de la prose ? faut-il le chanter ? en disant : « ni l'un ni l'autre. Le vers doit être dit le plus naturellement possible, en ayant égard surtout au sens de la phrase et à la ponctuation. Pas tout à fait comme de la prose. Si votre auteur multiplie les vers coupés, les enjambements, les rejets, vous en courez le risque : mais ce sera sa faute, c'est lui qui aura détruit le rythme et non vous. » Régnier, 1887, conseille de ne pas réciter en faisant sentir la cadence et la césure, mais d'être naturel. Toutefois il ne croit pas à l'un des deux systèmes exclusivement, mais à la combinaison des deux.Dupont- Vernon, 1888, est très explicite : « réciter comme l'on parle nécessité de poser dans toute phrase la note musicale de chaque

inflexion, autrement dit Taccent tonique, sur le mot de valeur de l'idée. A chaque mouvement passionnel correspond un mouvement de la période et par suite un mouvement rythmique de la voix. « Il insiste beaucoup sur la prédominance de Taccent éthique sur l'accent musical ou métrique. Brémont,1894, 1903, sait voir tous les aspects du sujet. 11 divise son étude en deux parties : la partie musicale, ïc muet, etc., et l'interprétation du vers par les différentes écoles. 11 y en a, dit-il, qui déclarent que Tacteur doit faire un aussi grand elTort pour dissimuler toute trace de rime et de mesure que le poète pour les obtenir, car il n'est pas naturel de parler en langage cadencé.

D'autres sont d'avis contraire et cette divergence d*opinion a incontestablement amené les transformations du vers. C'est

peut-être le meilleur livre qui ait jamais été écrit sur l'interprétation du vers, les questions délicates de diction, la valeur de Ve muet, la rime et leur influence sur la structure du vers. Darthùze, 181)8, discute habilement les mêmes questions. Il donne l'opinion de divers acteurs et hommes de lettres sur la façon de réciter les vers.

En général, l'on verra que sur ce sujet, comme sur ceux do^ réformes dans le vers, des vers sans rime et des vers libres, il y a lutte entre les progressistes et les réactionnaires, le parti de la libération et celui de l'académisation do l'art, l'individualité libre, naturelle, spontanée et le genre académicjue. ofliciel et noble; entre des hommes comme Sully Prudlioinnie ••! Robert do Souza.

L'étude de Lote, l'.lli, est d'un intérêt particulier. 11 v explijjue le changement progressif do la récitation des versclassiques et la manière plus libre do la lin du xvir siècle. Avant Racine et Mo-Hère la tragédie connaissait ^ peine les pauses expressives, {|ui ont peu à peu remplacé la déclamation technique ou prescrite. Alors l'émotion et \o palhéti(|ue commcn-

cèrent à régir la récitation. Sous l'influence de Molière, de quelques acteurs et du récitatif d'opéra, la vieille méthode d'accentuer les sixième et douzième syllabes firent place à la déclamation nouvelle du pathétique ou de l'accent logique. C'est à lui qu'on doit toute la conception moderne du vers et la ruine du compte des syllabes et du système classique. Cela tend aussi à démontrer la grande importance et Tinfluence de la récitation sur révolution de la versification.

e) QUA?<T1TÉ ET QUALITÉ

La question de savoir si la constitution de la langue française est susceptible d'un système de vers quantitatifs, tel que celui des Grecs, a été discutée dans les Arts Poétiques les plus anciens et Test encore aujourd'hui. L'on a fait bien des études, Ton a imaginé bien des systèmes, l'on a assigné des valeurs déterminées aux voyelles et aux syllabes, l'on a formulé des règles élaborées pour régir la longueur ou la brièveté des syllabes; l'on a fait des recherches très utiles sur les sons français, comme celles de Dubroca, Ricard, Storm, Blondel, de Souza, toutes choses qui ont été plus ou moins discutées dans différents chapitres.

CHAPITRE X Questions à étudier

Ces questions ont été jetées sur le papier au fur et h mesure que Touvra^^e avançait dans le but de stimuler l'intérêt en faveur de telle ou telle question. L'on pourra d'ailleurs en réunir très facilement plusieurs ou en changer la forme, surtout après avoir lu le texte ou s'être livré à une étude plus approfondie de certains travaux mentionnés dans la bibliographie. Ce ne sont (juc des suggestions destinées aux lettrés ou aux étudiants qui se sont adonnés i\ quelque partie de la science de la versification avec les ramifications multiples qu'elle comporte.

I. Kxamen rrili(juc et aiialytiijuo clos lr»jvaiix sur la versification au xvu" siècle.

"2. Kxainon critique ot analytique dos travaux sur la versification au xvni" siècle.

A. l'Uude de l'évolution et du dévclop|Kîmcnl dos .Arls Poétiques, et comparaison avec les traités modernes de versification.

1. L'inq>ortancc,la signification et rinfluence de» .\rls Poétiques dans l'histoire littéraire de la France.

.'). I^xainon criti({UO et analytique des livres de rcllcxions ol de critique sur la poésie et la versification française au xvii* et au wnr siècles: valeur, apport, originalité.

6. Comparaison entre les œuvres sur la versification des xvi*',

xvii®, xviii® et xix° siècles.

7. Examen analytique et comparatif des œuvres bibliographiques.

8. Les liens généraux entre la versification et les différentes phases

de la civilisation française.

9. Les études des grammairiens français, surtout du xvi® et du

xvii^ siècles, et leurs rapports avec la versification.

10. Les rapports de la prononciation, de rortographe,et de la phonétique avec la versification.

11. Les rapports de la querelle des anciens et des modernes avec

la versification. Arguments complets : les défauts de la langue française pour le rythme ; les avantages du grec et du latin, etc.

Étude et analyse des Bibliothèques Françaises

15. La valeur des bibliographies dans les traités de versification,

les thèses et autres livres.

16. Analyse critique et comparée des livres sur les principes de la

versification française : Wulff, 1900, Saran, 1904, Rudmose-Brown, 1905, Aae, 1909, etc.

17. La correspondance et les liens étroits entre les lois de la ver-

sification et celles de la peinture et de la musique.

18. Etude comparée entre le but et les formules de l'esprit de tra-

dition ou académique et ceux de l'esprit d'innovation ou révolutionnaire ; surtout en ce qui concerne la versificasion.

19. L'influence de l'esprit classique ou de l'art grec et latin sur la

versification française.

QUESTIONS A ÉTUDIER

italienne, an^'laise, allemande et française au point de vue de l'adaptation au rythme basé sur la quantité, l'accent, la logique,

ou le compte des syllabes, avec les rapports qu'il y a entre les systèmes de versification de ces langues.

23. Les théories diverses sur l'alexandrin, le décasyllabe, l'octosyllabe, et les origines en général de la versilicalion française.

21. De quelle façon les poètes modernes observent-ils les règles de l'alexandrin classique ?

"2'). Etude analytique et ciitique des livres sur le vers classique, romantique et parnassien.

*2H. htude apj)rofundie des manifestations modernes en faveur de la discipline, de la nationalité, de la fraternité et de la solidarité. De quelle façon ces sentiments se trouvent-ils exprimés dans la poésie moderne — dans la technique aussi bien que dans les idées ?

27. Examen approfondi des essais de poèmes sans rime, ou avec

une rime très libre, pour montrer quo la rime n'est pas essentielle au rythme du vers.

28. La rime est-elle nécessaire au rythme du vers français pour en

faire ressortir l'harmonie? Kxnmen de cette question au point do vue de l'évolution du vers français, de l'harmonie poéti(jue en résultant, tle la psycho-physiologie, de la phonétique et de la versification comparée.

2U. Y ;i-t-il un rapport quelconque entre les innovations des poètes (lu MX" siècle et les tentatives do réformes au xviii*

siècle? Montrer l'évolution lente et sûre do la poésie vers le vers moderne et los conditions favorables h ce changement.

iîO. Les conditions favorables à l'airranchissement de l'art avani celui de la poésie et du drame, et les relations étroites entre les dilToronls mouvements de l'activité intellectuelle, Murtiuit au début du xix* siècle.

31. Comment l'eludeapprofontlie de la versification française peutelle aboutir ù une meilleure compréhension de la prose française. Lions étroits entre la prose et \o mms fi.tnçais, qui n'existent pas dans les autres langue»

32. Montrer qu'à chaque période d'évolution du vers français les

innovateurs ou les révolutionnaires étaient en avance de toute une génération sur leurs contemporains, qu'ils avaient Tœil et l'oreille plus sensibles et plus justes, et l'esprit plus clairvoyant et plus ouvert aux ressources de l'harmonie, du rythme, des couleurs, ou des sons.

33. Examen des moyens divers suggérés pour allier la musique et

la versification (Blaze, Lurin, Ducondut, etc.) et des relations entre ces deux arts.

34. Etudier et comparer les opinions des étrangers sur le rythme

du vers français.

L'influence étrangère dans la versification française

37. Groupement de toutes les questions relatives à la versification

française.

3S. Groupement des divers théoriciens ou critiques selon leur théorie sur les principes de la versification française, et surtout sur le rythme du vers français.

.39. Étude et origine des termes divers employés dans la versification, et de la confusion qui y règne.

40. ^lontrer la complexité, la difficulté et l'étendue d'une étude

de la versification française et les avantages qui en résultent.

41. Éditions et études analogues à celle de Langlois, pour les arts

de rhétorique, etc., non encore édités.

42. Plan d'étude de la versification : l*côté philologique et ori-

gines ; 2° côté mécanique, ou règles ; 3° côté esthétique ou rythme, etc. ; 4' côté phonétique ou sons, etc. ; 5" tendances poétiques aux différentes périodes ; 6" disputes, querelles, opposition aux innovations; 1'^ sujets discutés aux différentes époques ; 8° influence et interprétations étrangères ; 9^ écoles poétiques ; 10' critiques.

43. La question de la décadence du goût français selon les cri-

tiques à la fin du xvii" et au début du xvni® siècles. Raisons, causes, syrnptômes. Critiques qui l'ont fait naître.

QUESTIONS A ÉTUDIER

44. La diversité des définitions des dilTércnls f^'cnrcs de poèmes, de

rimes, etc., dans les Arts Poétiques primitifs.

45. L'importance de l'Art Poétique de Boileau a-t-elle été aussi

grande que Ton croit ?

46. fitude des mots non admis pour la rime dans les Arts Poé-

tiques, etc.

47. fltude de l'enjambement dans ses rapports avec le sens logique,

et de la prose pure (jui en résulte.

48. L'emploi des mots longs dans la poésie ; effet qu'ils produisent

et nature du sens logique.

49. Mtude des titres des livres fiivcrs sur la versification : sont-ils

en contradiction avec le contenu ? Sont-ils toujours exacts?

50. Les rapports entre Du Pont cl les Leys (T A mors ; entre Fa-

bri, L'Infortune, Du Pont et le Jardin Je Plaisance,

51. L'influence italienne ou de la Renaissance pendant la période

comprise entre Marot et Ronsard.

52. Montrer comment la versification est une expression ou un

reflet de l'activité intellectuelle française depuis les origines jus(|u'à nos jours.

53. Les règles arliliciellos, la valeur incertaine des syllabes et le.»*

cllorts continuels pour les préciser, les discipliner, et donner une valeur exacte aux syllabes et aux sons — tout cela est-il l'héritage do l'étude du vers classique grec ? Les Français incapables d'imiter le système métrique no voulaient-ils pas au moins suivre les Anciens dans la discipline, dans le désir de préciser et de soumettre le vers français ù des règles définies (|uolconquc9 ?

51. L'étal actuel dos études phonétiques et ce qu'elles ont apporté à la solution des questions les plus difticiles do versiiication.

55. Q{ïv\ rapport le but i\v la poésie a-t-il avec la versilieation ?

5<). r^tudo dos partisans de la rimo et on général dos règles strictes du vers classique et de leurs adversaires. Trouve-l-on

chez eux des raiî<ons do politique, d'éducation, do métier, ou de classe comme du clergé contre l'hommo do loi-

1res, etc. ? S'il s'ag-it d'une lutte entre novateurs et réactionnaires, trouve-ton que ces novateurs l'ont également été dans les autres manifestations de l'activité intellectuelle ?

57. Étude comparée entre la technique du vers au xvi^ siècle et

celui du début du xix® siècle.

58. Comparaison des systèmes de Tenint, 1844 et de Becq de Fou»

quières, 1879.

DEUXIEME PARTIE

Bibliographie chronologique et analytique '

Quatorzième siècle

Molinicr,Guilliem. — Las Hors del gay saber,estier

dichas: Las leys d'amors. Las joyas del gay saber.

Cf. Mts. de la litt. romane, 1811-1819, { vols. Cf.

Mila y Fontanals-Antiquos tratados de gaya cien-

cia, Revista de archives y miiseos, 1876, p. 3*21i,

:U5, 478. Cf. Chabancau, 188:>.

Tempo, Antonio de. — Délie rime volgari, éd. par

Grion, 18<H).

1364-1380. — Un Prieur de Sainte Geneviève de Paris. — L'art

de dicter ballades, rondels et serventois. Cf. He

la Croi.x, p. 354 selon lui un grand livre. 1308-1458. — Santillana, ^f arques de. — Lettre au connétable de

Portugal Don Pedro. Cf. Nfonacci-Mescellena di

iilol. e ling.

1392. — Deschamps, lùistache. — .Art de dictier ol de fcre

chançons, balades, virelais et rondcaulx. Ms de

la Hibl. Nat. F. fr.H-IO(anc. 7219) fol. .MX,

xni CCCC (39-1-401)) grand (piart. éd. par A. Crapelct.

1832; aussi par Le Marquis de Queux de Saint*

llilaire, continué par G. Haynaud dans : Soc.

Les cotc!« iiuliqu^cfi 9onl celles ilc la Hilil. Nat

Ane. Textes Fr., 10 vols (d'après le ms. de la Bibl. Nat.). Cf. aussi Er. Lan-lois, 1890. On y trouve une définition de la rhétorique. Il

parle des consonnes et des voyelles, définit la ballade, la rime léonine ou sonnante (vie-ravie) ; donne des exemples de ballade équivoque, rétrogade et léonine, serventois, lays, etc. Avis aux poètes de suivre surtout les modèles qu'il recommande.

Quinzième siècle

Camus, G. — Precetti di rettorica scritti per Enrico III, rè di Francia, publ. dans : Memorie délia r. Acad. di Modena, V, 1887.

L'art de rhétorique pour rimer en plusieurs sortes de rimes. Bibl. Nat.2375, fol. 38 v«-41 r«. Cf. Er. Lan-^-lois, 1890.

Infortunato. — Instructif de la seconde rhétorique. Bibl. Nat. 2375, fol. 38. Cf. Er. Langlois, 1890.

Traitédel'art de rhétorique. Codex Bibl. Nat.Nouv. Acq. 1869. Cf. Er. Langlois, 1890.

De arle rigmalizandi. Catalogue La Vallière, II, p. 129, n° 2619.3 indique un volume en 4° goth. sans nom d'auteur, de lieu d'impression, ni d'imprimeur, et s. d.

1405. — Magnus, Jacobus. — Archiloge Sophie. Des rithmes et comment se doivent faire. Cf. Coville, 1889, surtout, p. 68-74 ; Cf. Langlois, 1890, 1902. Les 4 mss suivants se trouvent à la Bibl. Nat. : fr. 143 (anc. 6868),fol.395v'>;fr. 214(anc. 6808) fol.30vo; fr. 1508 (anc. 7570) fol. 391 v» ; fr. 34232, fol. 57 v*. Coville, p. 45 mentionne aussi : Tractatus de arte memorandi, en 5 parties, dont la 5® : erit de metris et quibusdam aliis necessariis ad artem presentem.

L'Arch. Sophie = science, contient un chap. : Des

rimes et comment se doivent faire, donnant la diirérence entre la rime en prose et en vers. Les rimes dans les vers doivent avoi- run nombre défini de syl., etc. L'hiatus compte pour une syl. (dame est bonnc)on peut le compter comme une ou deux syl.L'e fém. compte pour une syl. sauf à la fin et au milieu du vers. On y trouve d'autres règles pour la rime et une définition du rondel.

1111-1415. — Rendes de la seconde rhétorique, Ms de la Bibl. iNat. Nouv. Acq. 4i>37. Cf. Lan<,dois, 181X1.

' i !- — Ilerenc, Haldelto (Haollet llercut, Haoulet Tercut,

Haol de Thrcul). — Doctrinal de la seconde rhétorique. Codex \'aticano Ke^'. 1-108. Cf. Daremberj;, 1850; Lan{;lois, 1890.

Daremberg en donne l'analyse: liste de mots qu'on peut em- ployer dans la rime : liste de poèmes comme lays, serventoys, chant royal, sotie amou» reuse, ballades, fatras : leur forme, règles avec exemples.

li.VA. — Knriquc de Aragon, Marques de \'illena. — Do

arte de Irobar. Plusieurs fois mentionné.

J lUO. — Traité de rhcloricjuc ou l'art de rhétorique pour

rimer en plusieurs sortes de rime. Hibl. Nat. Y 1 lO") Hés. (au dos les noms de l*alhelin-\'illon) publié par Moutaiglon-Hecueil, etc., 18r>5-18j8. Cf. Langlois, 1800, 1002, p. IV, noie 3. Sous- titre : L'art de rhéloricque pour apprendre a diltcr et rimer en plusieurs manières. Tout rimé, donnant des règles pour rimes masc.et fém., rime riche et léonine, équivo(juc, elc, etc. Kn lèle il nii't toujours la rime qu'il veut illustrer, suivent des exemples. Dif. genres de poèmes.

i lOii-1 lOS. — Croy, Henry de. — L'art et science tie rhétorique. Publié dans: l*oésics des xv" cl xvi* s., d'apK's des éditions gothiques cl dos mss, Paris, Silveslrc, I8.'i"J,(ionl L'art el science de rhétorique pour faire

rigmes et ballades, par Henry de Croy est, d'après in-folio^ décrit dans le Catalogue des livres imprimés sur Vélin de la Bibl. du Roi, publié par M. Van Praet, IV, p. 159, n^ 2-23. Il y a trois autres éditions sous le même titre: 1° Paris, Jehan Trepperel, s. d. in-4", goth. (mentionné peut-être par Hoym, Catalog-ue p. 519, n° 4727.3, et par Goujet. Bibl. Fr. III, p. 438, s. d. aussi); S» Toulouse, Jehan Guerlins, s. d. 4*^ goth. ; 3*^ Poitiers, Jehan Eng^uilbert de Marnef, s. d. 4<* goth. Cf. Langlois, 1890. Bibl. Nat. Rés. Y« 1261 bis, Y«10, et Vélins 577 publ. à Paris 1493 par Antoine Vérard. Contient définitions de la rhétorique, des syllabes, des poèmes de 6, 7, 8, etc., syls, etc., de dif. genres de poèmes comme ballades, etc., et une liste de rimes en gozet à éviter.

1496. — Encina, Juan de la. — Arte de Trobar. Cf. 1859,

WollT, Studien, p. 272. Plusieurs références.

1497. — Boteauville, Michel de. — Art de métrifier fran-

çais. Cf. Thomas, 1883, en donne une réimpression.

Contient surtout une longue liste de règles pour la valeur et longueur des syls.

Seizième siècle.

1500. — L'Infortuné. — Instructif de la seconde rhétorique, publié comme : Jardin de plaisance et fleur de rhétorique, par

Vérard environ 1500. 5 éd. jusqu'à 1530; une en 1547. Reproduction en fac-similé de l'édition publiée par A. Vérard vers 1500, Firmin Didot, 1910. Cf. Langlois, 1890. Un grand livre en rimes. Cf. Goujet, 1740.

1508. — Biaise d'Auriol. — Départie d'Amours. Bibl. Nat. Rés. Y^ 583, et mss 2100, 2191 avec table de rithmes de la sec. moitié du xvi^' s. Cf. Langlois,

190'2, p. X note : il fait partie d'un ouvrage : La chasse et le départ Damours, etc., Hibl. Nat., Rés. Y* 583. C'est une poétrie.

1521. — Kabri (F'abry), Pierre. — Le ^^rant et vray art de

pleine rhétorique, Rouen, Simon Gruel ; Bibl. Nat. Rés. X I-25-i or X 3-29'2 ; 1532, Paris, Sergent, et L531 ; 1536, Lyon, Olivier Arnoullet ; 1539, Paris, K. Coueiller . 1544, Paris, Oudin Petit. Publié par Héron, Rouen, Lestringant, 1890, 3 vol. avec introd., notes et glossaire, Soc. des Bibliophiles Normands. Sur Héron Cf. : Romania, 18, p. 651, 2i», p. 175-177. Cf. Zschalig, 1884; Langlois, 1890.

L'ouvrage le plus important qu'on ait écrit jusqu'à ce jour. Définition plus juste et plus précise du comi)te des syllabes, de la mesure et de la césure ; meilleure distinction des rimes et de leurs règles : alternance, succession. Désir marqué d'élever et

'* de purifier le langage poétique. A certainement

pris V Infortuné pour modèle. Précieux pour la clarté et la précision de< jugements et des règles. On doit attribuer en grande partiel son influence ce que la structure do la strophe a de trop artificiel et (le trop technique. Rythme n'est autre chose que langage mesuré par longueur de syllabes en convéniente terminai-

son, proportionnellement accentué. Sur son importance, ses défauts, son influence. Cf. Zach.ilig, 188t, Goujot, 1740.

1524-1548. — .Molinel, Jean. — .\rs rheloricic reconliori doctrimr nccommodata, liibl. Nat. 12434. Cf. Langlois, 1SI»(). Langlois, 1902 dit : Ribl. Nat. fr. 2375 ^f. 135 v'-139 r"» ronlionl L'art <le rhétorique do J. .Molinet.et l'railé de Rhélorique(anonymo). Commence : Par Zophirus. qui vuidait ses soufllès, p. X, note 1.

1539. — Gracien du Pont (Gratian, GralienV — .Vrt et jkMence

(le rhétorique métrifliée, Tholozc, Nycolas Vieillard, 4«, en Ictlres rondes. B. N. Rés. Y® 201 ou Y 4326 A. Cr. Zschalig,1884;Langlois, 1890.

Ghap. sur sylL, diction, rithme, repos ou couppe, couppe féni., syl. inasc. et fém. et comment les reconnaître, rithme platte, riche, léonine, etc. Toutes sortes de rithme, comme concathénée, mêlée, tête et queue, brisée, bergerette, etc. Virelay, ballade, etc. Important en raison des définitions et exemples de toutes les variétés de rithme ou rime. 1540. — Dolet, Etienne. — La manière debien traduire d'une langue en aultre. D'avantage, de la pontuation de la langue fr. Plus, des accents d'ycelle, Lyon, 4°.

B. N. Rés. X922, X 2447 (2 ex.); Z 16203 (1); Rés. Z 4013 et 4016 ; 1542, Lyon, 4° Rés, p. X 306 ; 1550, Gaen, 8» Rés. p. X 295.

Ghap. sur gram., accents, ponctuation, art oratoire,

art poétique: couppe fém., élision, apostrophe, etc.

1542. — Meigret, L. — Des aççens, ou tous des syllabes et

diçcions (tretté de la Gram. Françoeze. B. N. X.

1257 A. ou X 1258.

1" Gauses de faulse escriturc avec leur blasme.Vice de superfluité de lettres. Intéressant surtout pour ses vues sur l'écriture et la prononciation. 2° Des lettres et de leurs puissances, e fcm., e ouvert. 3° Des Diphtongues. 4® Des consonantes. Montre bien l'état de la prononciation et de l'écriture, et l'influence du grec et du latin.

1545. — PeletJer, Jacques. — Art poétique d*Horace, traduit en vers fr., par J. Peletiers du Mans, recongnu par l'auteur depuis la première impression, Paris, Michel de Vascosan, 8 Rés. p. Y-^ 612. Peut-être autre édition en 1544. Gf. Goujet. 1740. Gf. Langlois, 1890.

1548. — Fontaine, Charles. — Art poétique françois. Y 4327 (il y manque les 25 prem. p.) Gf. Langlois, 1890.

Chap.sur la rime, avec exemples ;dipthongues, celles que les Français ont empruntées du lat. ; sur la prononc. de cet^ surtout pour la rime;épigramme, sonnette, rondeau, etc. Vient ensuite son Quintil Horatian sur le premier livre de la Déf. et Illuslr. de

Du Bellay, ouvraj^e dans lequel il attaque la Déf. L'édition consultée est de 1578.

1548. — Sibilet, Th. (Sebilet, Sibelet). — Art poétique fran çois, sept éd. en 1551, 1555, 1564, 1573, Paris ; 1555, 1570, Lyon ; l'édition do 1556 contient aussi : Quintil-Censeur, autre art poét. réduit en bonne méthode (Sibilet abrégé) et La Pointuation de la langue fr.

B. N. Y 43-27, ou Rés. Y'^ 1213 ; Bibl. Sorb. Rés. L D 274. Cf. Zschalig, 1884 ; Langlois, 1890, et surtout GailTe, 1910 ; Marque la période de transition de Marot à Ronsard et de l'influence italienne. D'un intérêt spécial : chap. IL Qu'est-ce que le François doit appeller Ryme.VDe la diverse forme, mesures et nombres de syll. requises au carme Fr. ; VI Coupe fem. \'1I De la ryme et sesdif. et diverse usages. VIII Dipthongues usurpées et leurs usages ; chap. sur épigramme, sonnet, etc., etc., sur des vers non rymez, sur rimes concatenées, etc., etc. C'est le traité le plus complet do vorsif. avec celui do Fabri. La première partie montre nettement pourquoi des règles rigides et détinies étaient devenues absolument nécessaires. Fabri, Du Pont et Sibilet sont les derniers à traiter de l'art poétique au point de vue fr. ; désormais Fart poétique est basé sur le latin ou l'italien; Cf. Zschalig, 1SS(; (ioujel, 1710.

1549. — Bellay, Joachim du. — DelTance et Illustration de la langue fr.Cf. surtout éd. de Chamard. llM^I.Fontemoing. 381 p. qui donne une bibliographie ex •

cellente des livres avant et après la Déf. qui ont de l'intérêt pour elle. Surtout utile pour l'étude de l'état de la poésie et de la versif, à cette époque.

1550. — Barthélémy Aneau. — Le Quintil Iloratian sur la

DefTence et Illustr. de la langue fr., Lyon.

1551. — Fontaine, Charles. — Le Quintil Iloratian sur la

Def. et Illustr. de la lang. fr., Lyon, B. N. 8° X 10265 cf. 1548.

1554. — Buxeria (Boissière), Claude de. — Art poétique re-

duict et abrégé en singulier ordre et souveraine méthode, etc. (Texte identique à celui de l'autre Art poét. réduit en bonne méthode de Sibilet. Cf. Gaiffe, 1910, p. XXII, note ; Cf. Langlois, 1900.

1555. — Foclin (Fouquelin), Antoine. — La rhétorique fran-

çaise. B. N. X. 2534, 2537, 138 p. L'éd. de 1557 sous le nom de : Fouquelin de Chauny est identique. Cf. Langlois, 1890.

Traite surtout de la rhétorique, de ses figures, de dif. genres de vers de 2 à 12 syls, de rimes, de dif. genres de poèmes avec la distribution des rimes.

1555. — Pelelier, Jacques. — L'art poétique, départi an deus livres, Lyon, Jean de Fournes et Guillaume Gazeau. B. N. Rés. Y« 1214 et 1215, X 1272. Cf. Chamard, 1900, donne analyse deschap. Sur Chamard cf. critique par P. Laumonier, Rev. de la Renaissance^ 1901, mai-juin, p. 248-276.

I. Avis aux poètes surtout : Il ne faut dire plus qu'il n'est nécessaire, parce que la rime nous tient en grande sugecion. II. De la rime poétique, sur la valeur de la rime. Des vers fr. (de 2 à 12 syls), césures. Il y en a qui essayent des vers sans rimes, mais à décourager, avec la césure et nombre défini de syll. il n'y a pas as-

sez de difî. entre prose el vers. Vers métriiiés. Epigramme, sonnet, etc., etc. Des licences poét., surtout contraction de syll. Le

langa^^e est encore trop incertain, il faut que le poète suit le ju^^e de ce qui est bon, sobre et discret.

Un des traités les plus sugj^estifs, analysant l'état gén. de la langue, etc. Homme de vues larges, accessible au progrès et d'une lecture très étendue. Cf. Goujet, 1740.

1556. — Abbréviation de l'art poétique do Sibilet.

15G0. — Pasquiers. — Recherches de la France (chap. : De

l'origine de nostre poésie fr., De l'ancienneté et progrès de notre poésie fr.) Sur les vers mesurés et rime.

Cf. P^eugère, 1819. — Œuvres choisies. Z 57266*67. Il championne la langue fr., déclare qu'elle est aussi susceptible de vers mesurés que l'italien et le latin, mais il faut un grand poète. Plusieurs chap. sont d'un grand intérêt pour l.i versif. et donnent une excellente idée de l'époque sur ces questions de rimes, de vers mesurés, etc.

I.V)!. — Scaligcr. — Poetices. Cf. 181H), Lintilhac- J. Scali-

ger, fondateur ilu classicisme, Nouv. Hev. 15 mai et 1'" juin.

i5(')J. — Hanius. — Grammaire fr. Favorise la quantité,

regrette qu'il n'y ait pas en France un mouvement favorable à l'application du système de ({uantité. I.5r)5. — Honsard, Pierre de. — .Abrégé do l'art poét •'!•!■'

françois, Paris, G. Huou. H. Nat. Y 13*28 A V Rés. Y" 202 ; Y« 7 429. Ed. par Hlanchcmin. t. VII, 1807, du texte do 1505; .Marly-Lavcaux, t. \l. 1887, du texte de l.Vw.

Sur le compte de syl , césure, alternance de maso, et fém., comment écrire den nom!) grecs et latins; choix de mots, comment composer un poème : élision de o ou u,9yncojK» (com', dnnra). etc., voy, aussi ses deux discours sur In Franciadcct le Caprice à Simon Nicolas. Cf. Goujet, I7ln.

1571-1587. — Feure (F'evre) Jean le. — Dictionnaire de rimes fr., Dijonnois, Paris, Richer. B. N. 8» Y« 4300 Rés.

1571. — Malherbe. — Commentaire sur Desportes.

Cf. Lalanne. —Œuvres de M., 5 vols, 1867-1869; Becq. de Fouquières. Poésies de M., 1874. Cf. Brunot, 1891.

1571. — DeLaPorte. — Les Epithètes de. Autreéd.en 1581.

1572(1). — Tabouret (Tabourot), Etienne. — Dictionnaire des rimes fr., premièrement composé par Jean le Fevre Dijonnois.

1572-1582-1585. — Tabourot des Accords, Jacques. — Bij,^arrures,

1582... et les touches du Seigneur des Accords,

avec les Apophtegmes du sieur Gaulard et les es-

craignes dijonnoises (dernière éd. 1662, 2 vol.).

B.X. 8» Z 11714 éd. de 1614 ; 8' Z 17289, Rouen,

Les Bigarrures,Gay.l866, 3 vol.,40 fr. tiré à 106 ex.

Les Touches... Ibid.2 vol. 1863, 25 fr. Tiré à 106 ex.

Chap. sur vers léonins, vers de Lyon, vers coupés.

Contient recueil de vers latins et de quelques

vers fr. des types employés à l'époque.

1573. — Autre art poétique françois,veufve Jean Ruelle Cf.

Buxeria, 1554.

1573. — Taille, Jacques de la. — Manière de faire des vers

en français comme en Grec et en Latin. B. N. Rés. Y« 4272 ; Y 4657 A.

Sur la quantité et la mesure des syll. Donne la règle latine pour la longueur par position et montre que c'est la même en fr. Indications pour déteger des syll. longues et brèves. Le Français peut faire comme le Grec et le Latin. Il est difficile de mesurer les vers fr., mais on peut le faire, malgré ce que disent les critiques, et avec le temps on verra (jue la langue et la syntaxe s'y prêteront moyennant quelques changements. Cf. Egger, 1869, p. 292-295.

1574. — Baïf, Antoine de. — Etrenes de poésie fransoèze an

vers mczurés. Spécimens de vers mesurés.

1575. — Gorhin, Robert. — Traité de poésie et poètes en vers

fr. (dédié à Ronsard).

157U. — ICstiennc, Henri. — Précellence du lan^'. fr.

Cf. éd. de Ed. IIuf,^uet, 1896. B. N. 8» X 11158.

Préconise la lan^^ue fr. : elle vaut l'italienne, elle peut imiter les mètres lat., mais elle se prête mieux à la rime.

1581. — Fîiuchet, Claude. — Recueil de l'origine delà langue et poésie fr., rime et romans, plus les noms et sommaire des œuvres de 127 poètes fr. vivant avant l'an MCCG. 3 ex. B. N. Hv<. X 891, 895, 896 ; X 2366 ; Rés. X 230.

Origine de la rime ; rythme : c'est la proportion qu'il y a entre deux temps de diverse longueur ; le rythme est un chant libre et non sujet à aucune loi ; le mètre est un chant contraint par certaine raison. La France a montré l'emploi de la rime aux autres nations de l'Europe.

1584. — Bèze, Théodore de. — De Franciao linguae recta

pronuntiatione, (ienevae. B.N.Rés. X 1932,2701.

Cf. éd. do Toblor, 1868, Berlin, do l'éd. de 1584.

Prononciation des voyelles, cons. et dipth. Compare

l'accent fr. avec l'accent grec et latin, règles pour

la longueur. Sans portée directe pour la versif.,

n>ais aide à expliquer pourijuoi le xvi* s. a tenu

aux mètres et principes métriques des Anciens.

I58i. — Bibliothèque de La Croix du .Maino, de Du \'crdior.

Los deux dans : 1772. — Les Bibl. fr. de... édile

p.ir Uigoley de Juvigny, 5 vols.

Préface, Discours sur K' Progrès dos Lettres en

Franco; romanpies import, par Do la Monnoyc,

Bouchicr, Falconet.

1585. — Pierre le Gaynard do In Chaume. — Prompluairo

de ri'nisons ordonné et disposé méthodiquement

pour tous ceux qui voudront composer promptement en ver fr., Poitiers. (Dict. de rimes.) 1588. — Des Accords, le sieur. — Dictionnaire de rimes prem. composé par Jean le Fèvre, augmenté et mis en ordre par... B. N. 8° X 1367, ou 8« Y« 4300 rés.

1596. — Odet de La Noue. — Dictionnaire des rimes fr. selon

l'ordre des lettres de l'alphabet : auquel deux traités sont ajoutés : l'un des conjugaisons fr., l'autre de Tortographe fr. Cf. 1624.

1597. — Delaudun d'Aigaliers, Pierre. — L'art poétique fran-

çois. B. JV. Rés. Y" 4283, éd. crit. par J. Dedieu, 1909, Toulouse.

I. chap. sur rime, dif. genres de vers, dipth., verbes ; II-III. Dif. genres de poèmes ; IV De la composition, invention, licences, etc. V. Comédie et tragédie. A peu près semblable aux autres arts fr. mais très détaillé.

Dix-septième siècle

1605. — Vauquelin de la Fresnaye. — Art poétique françois, où Ton peut remarquer la perfection et le défaut des anciennes et des modernes poésies. B.N.Rés. Y« 1804. Cf. éd. de Genty, 1862, Poulet-Mal.; de Pellissier, 1885, Garnier, avec Notice, Commentaire. Etude sur l'usage synt., la métrique et l'orthographe. Glossaire. (Arts poét. antér. à V. Ce que V. a empr. à ses devanciers,

etc.) Définition de l'ode, du sonnet, etc. Avis au poète. Le premier qui discute l'esthétique plutôt que la technique pure du vers. Manière absolument nouvelle de traiter le sujet de l'art fr. Cf. Goujet, 1740; Duchesne, 1870.

1610. — Deimier, le Sieur de. — L'Académie de l'art poé-

tique où par amples raisons, etc.. sont déduicts les moyens par oiJ l'on peut parvenir à la vraye et parfaicte connaissance de la poésie fr. 592 p. B. N. Rés. Y» 1-218; Y» 7203; Y« 55924. Sur les vers masc. et fém., sur les poèmes d'un nombre varié de syls, sur l'élision, la cacophonie, l'hiatus, etc. Les refiles de la rime, sur la beauté de la rime, etc. Traité détaillé de l'esthétique du vers, avec des idées tout modernes. Mériteplus d'attention qu'onne lui a donné jusqu'ici.

1013. — Esprit Aubert. — Les Marf,'uerites Poétiques, Lyon, Un art Poétique sous le nom Poésie.

1618. — Godard, Jean. — La Nouvelle Muse ou les loisirs de J.-G. Lyon. Y" 7570.

A la fin, un traité sur Vh aspiré, avec recueil des mots fr.qui commencent par l'A aspiré. Remarques sur l'emploi de Vh aspiré.

1620. — Broutesaup^e. — Les préceptes etbriefves règles tant

de l'ortographc fr. tjiie de la prononciation, Bruxelles. B. N. X 13017.

Rien sur la versif. ; utile pour la prononc. et l'orto^^iaphe de lépoque.

ir)2n. — Louys (lu (jardin (s^. — Les premières adresses du chemin do Parnasse pour monstrer la prosodie fr. par les menutez des vers fr , minutées en cent rei^dos. Il en existe trois ex. selon Langlois, 1902, p. \'I, note 2 : I ' Lanj,'lois; 2" Bibl. do l'Arsenal U\. 736; 3-» Bibl Pauline de .Miinstor. Cf. Rûckta'schel, 1889 qui en donne un résumé; Slenpol, Kril. .I.ihib. il l-'nrlsi lir. d ri>m. Phil. I. p. 277; Saran, \\H)\, p. i>o.

1622. — Sorel, Charles, sieur Je Stuivij^ny. — Vrai histoire comique de Pranoion, ou lulto de .Malherbe contre Ronsard. Opinion contemp. sur la rime, etc.

1621. I,e (ir.iMil Dictionnaire des rimes fr. selon ordre

alphab., Genève. B. N. Y 4343: Y*» 7250.

La rime est au vers fr. ce qu'ont été les syll. I. et br. au vers gr. et lat. Chap. intéressant sur Torthogr. expliquant beaucoup de rimes au xvn® s.

1624. — Odet de la Noue. — Le grand dictionnaire de rimes fr., Genève.

1626. — Gournay, M"*' de. — Les avis ou les présents de Damoiselle de G. B. N. Z 4003, 3« éd. 1641. Demande la liberté de la rime, mais la rime selon la prononc. de la cour de Paris. La rime est pour l'oreille et chaque mot qui satisfait l'oreille peut servir à la rime. Demande qu'on fasse renaître les bons vieux mots fr. et se fâche contre les rimeurs de son temps qui au lieu d'appliquer la ryme et les mots au poème, appliquent le poème à la ryme et aux mots : cherchant de tout leur soin quelle chose se peut ranger sur telle versif., non pas quelle versif. se peut ranger sur telle chose. Elle soutient et préconise la vieille, légitime poésie contre

de si fâcheuses aggressions de la nouvelle, la parricide fille, etc. Elle fut la première à élever la voix contre les tendances artificielles et techniques de son temps. Cf. Goujet, 1740.

1630. — Malherbe. Œuvres. Cf. éd. de Lalanne, 1862. Ha* chette, 5 vol.

1640. — La Mesnardières, Jules de. — Art poétique. Selon Baillet, 1725, ÏII, p. 59, très estimé des contemp. B. N. Y 89.

Un des arts p. qui ne traitent pas de la versif. à proprement parler, mais de la nature, la division et la structure du poème dram., de la fable, etc., etc. Cf. Goujet, 1740.

1647. — Bouille, le seigneur de. — Les Prémices de la Poésie, Le Mans.

1647. — Vaugelas. — Remarques. B. N. X 69, éd. de 1738. Cf. éd. de Chassang, 1880, L. Cef. 2 vol. Chap. Des vers dans la prose, Périodes vicieuses en

la rime, en la cadence, en la mesure ; dun intérêt spécial pour les règles de l'hémis. et pour la cacophonie.

1647. — Vossius, Gérard, Jean. — De artis poeticae natura et constitutione liber, Amsterdam ; Poeticae Instituliones (préceptes de l'art). La Haye. B. N. Y 100 a. c. ; V U.} ; Y a"). Cf. Baillet, ITJj, III, p. 56 dit qu'il a suivi Aristote dans ses préceptes de l'épopée et de la tragédie.

1650. — S. .Antoine, Charles de. — Traité sur l'art des épigrammes, Cologne.

165*2. — Colletet, Fr. — L'école des muses. B. N. Y^ TiOl. Béimpr. sous : Le Parnasse, fr., 166 J, Y*" 7206. Traite tous les sujets de la versif. en détail avec beaucoup de citations. Chap. sur la clarté des poèmes, bonté du langage, cacophonie ; sur tous les genres de poèmei, avec exemples.

1653. — Colletet, Fr. — Discours de l'épigramme. B. N. Y« 77S1.

1653. — Mercier. — De l'épigramme. Cf. Baillet, 1725, III

1654. — Port Boyal. — Bègles de la poésie fr. ^à la lin de

la Nouvelle Méthode). Cf. 1656, 5* éd. Claude Lancelot. Nouvelle Méthode pour apprendre en peu de temps le latin, etc.... traité de la poé>ie fr.. B. N X 6-22 (disparu).

1654. — Scudéry, Georges de. — .Alaric. B. N. Y" 69. Sur

la composition de l'épopée.

1655. — Brun, le père. — L'éloquence poétique, ou le» Préceptes de l'art poétiiiuc autorisés {)ar des exemples. Cf. Baillet, 1725. III. p. 62.

1655. — Colletet. Fr. .-X. — Traité de la poésie morale et scntenticuse. Y 5S6-5vS7.

1656. — Colletet, Fr. A. — Discours sur le j>oèmo Bucolique. Bo.H. Y» 3733. Cf. Baillet, 1725, III, p. 57- 58 sur les livres de C. en général.

1657. — Ilédelin, l'abbé d'Aubignac. — Pratique du théâtre.

Y 131. Sur la composition d'une œuvre dram.Gf. Baillet, 17-25, III, p. 60-61.

1658. — Colletet, Fr. A. — Traité du sonnet. Rés. Y« 3733

1658. — Colletet, Fr. A. — Art poétique, 2 vol. Y 583-588 ; Rés. Y® 3733. De l'Epig^ramnie, Du Sonnet, Du Poème Bucolique ; De l'Eglog^ue ; De la Pastorale et de l'Idyle ; De la Poésie morale et sentent. DiiT. éditions.

Origine, composition, nature, etc., des diff. genres de poèmes.

1658. — Chifflet, le P. — Essai d'une parfaite grammaire

de la langue fr. X 9827, éd. de 1668. Sur la prononc. surtout.

1659. — Nicole. — En tête du Recueil d'Epigrammes, disser-

tation latine sur l'Art poét.

La beauté du vers réside dans les sons et les cadences. Cf. Baillet, 1725, III, p. 63.

1660. — Corneille, Pierre. — Discours de la tragédie, du

poème, dram. destroisunités.Cf. éd. de Marty-Laveaux ; 1862, I. Grds. Ecriv.

1661. — Mambrun,lep. — Péripatétique (du poème épique).

Cf. Baillet, 1725, III, p. 58-59.

1662. — MaroUes, Mich. de. — Traité du poème épique.

3 vol. Y*^ 5384-5386 Y 927 a. c.

Chap. sur la versif. porte que les règles sont trop sévères, il faut plus de liberté. Résumé des exigences de la versif. La lang. fr. se prête mieux au poème épique que l'italien. Protestation contre la sévérité des règles.

1663. — Bresche, Pierre de (M D S). — Le Montparnasse,

ou de la préférence entre la prose et la poésie. Y 1663. — Lancelot, Cl. — Quatre traités de poésie : lat., fr., ital., espag.

1063. — Lobkowitz, Juan Caramuel, — Primus Calamus campaniae, Rome. Cf. Morel-Fatio,L'l^spagne au XVI» et xvii" s., p. 491, note Z707.

16()1. — Sorel. — Bibliotlièquc françoise.

1660. — Ménage, — Remarques sur la poésie de Malherbe. Y«7666, 3« éd. 17_>_>.

Sur les expressions ci termes employés en poésie et en prose, sur le style, et l'emploi des mots. Remarques intéressantes sur la rime.

1060. — Le Parterre de la rélhorique fr., Lyon, Potin. Cf. V.-le Duc, 1843 : Les principes, les règles sont mieux présentées et mieux déduites que ne le ferait supposer la bizarrerie de cette composition, p. 7-8.

1007. — Ablancourt, Frémont d'. — Dictionnaire de rimes (retouché par Richelet). Avec histoire de la rime. Cf. 1092, édition sous le nom de Richelet.

1668. — Lamy, le père. — Nouvelles réflexions sur l'art poé-

(i(jii('. V" 7*2*20.

Rien sur la versif. Chaj). 5ur le but et la nature de la poésie ; sur le p. dram., la comédie, la tragédie, le p. narratif, épique.

1669. — riucrtM. — Le Parnasse réformé.

1669. — Du PtMTou, le Cardinal. — l'erroniana, Genève. Z. 18()S, éd. de 171(). — Scaligerana, Thuana, Perroniana, etc. Z 18*278 dit que 1rs P. (^nt clé publiées à La Haye.

Réflexions du Cardinal par ordre alphabétique : accents, poésie. « Nostre langue n'est pas capable do vers mesurés ; elle n'a quasi point de longues et puis elle n'a nulsacccns, et se prononce quasi toute d'uno teneur, sans changement do voix ;... les articles aussi sont cause que nos ver» ne sont pas si bien avec les moHuros; la transposition aussi qu'on est contraint de faire aux vers mesurés l'empcoho encore. >» Fréquemment cite.

1669. — Vavasseur, le père. — De epigrammata liber. Y 581.

Cf. Baillet, 1725, III, p. 62, mentionne une édition de 1678. Traité compl. de l'Epigr.

1670. — Rapin. — Art poétique ou Réflexions sur la poétique

d'Aristote et sur les ouvrages des poètes anciens et modernes. Ed. de 1684, 2 vol. Z 4054-4055. I. Les comparaisons des grands hommes de l'antiquité. II. Réflexions sur l'éloquence, la poétique, etc. avec le jugement qu'on doit faire de leurs principaux auteurs.

Le grand champion des anciens. Propose Aristote Homère et Virgile pour modèles. « La pureté de style qu'on cherche dans notre langue affaiblit la poésie ; on trouve peu de modèles de la grande poésie parmi les modernes. Les poèmes épique, dramatique et comique sont les formes parfaites. Les anciens doivent

servir de modèles. » R. est une des plus grandes autorités du classicisme. Cf. Vavasseur, 1675, qui répond à ses Réflexions. Cf. Goujet, 1740.

1671. — Richelet. — La versification française ou l'art de

bien faire et de bien tourner les vers, Y® 7211. Le traité peut-être le plus complet à tous les points de vue, et le plus souvent cité et imité. Contient : toutes les règles mécaniques de la versif. D'un intérêt spécial : 18. iManière de tourner les vers; 19. Transpositions ; 20. Quand on peut les employer. 22-23. ^lots qui font languir les vers, et qui n'entrent pas dans les vers ; 24. Des choses qu'on évite ; 26. Autres observations; 27-28. Bons vers, méchants vers ; 29-39. Traité compl. de la rime. Beaucoup d'éd. entre 1700 et 1809.

1672. — Ménage. — Observations sur la langue française,

2 vol. X 1317, 2° éd. de 1675.

I. Surtout sur l'orthographe et la prononciation. Attaqué par Bouhours, 1674, t. II, est une réponse

aux critiques de I>. Très intéressant pour l'emploi des mots et la prononciation.

1673. — Vossius, Isaac. — De pocmatum cantu et viribus

rhythmi, Oxonii. Y ill. Cf. Baillet, 1725, III, p. 63-61.

Très important pour la question du rythme. Sa définition est souvent citée par les partisans du système clas. et par les modernes, comme Dubroca, lîonaparte, Saran, etc.

n)71. — Huileau. — L'art poétique. Grand nombred'éditions.

Son importance et son inllucnce sont bien connues.

Cf. Goujet, 1710.

1674. — Houhours, P. — Doutes sur la lan^^ue fr. .\ 133JU.

Remarques et réflexions sur le style, la rime, l'emploi (le certains mots et des expressions déjà discutées avec lui. C'est sans doute une critique contre Ménage, qui réplique, t. II, dans les Observations,

1671. — Dcsmarets de Saint-Sorlin. — Remarques sur l'art français de M. Roileau, dans : Défense du j)oème épique, Y .51 10 ou Y 131'2.

\()'J i, — Les Isles le Ras. — LWppolUiu l'ranvois.

167.'). — Le Rossu, le père René. — Traité du poèmcépique. Y 565. Souvent cité.

1675. — Des Marests, J. — La défense de la poésie ol de la

lanj;uc fr, Pièro Y 13 IJ, 30 p.

l^pîlre en vers ditliyr. en défense des poètes fr. cl contre les anc.

1675. — V'avassour, lo père. — Remarques sur loa nouvcllej» réflexions louchant la !*oéli(|ue. Y 373. C'est déjù la querelle dos anc. et mod. V. critique les Réllex.do Rapin et soutient les modernes. Les doux livres forment une élude 1res inlér. Cf. (îoujel, IIU).

11)78. — Dialogue de la raist)n ci do 1.» i iino. Mercure Galant, déc. p. lUU-'iJl.

Dialogue spirituel on la raison essaie de se montrer supérieur et de persuader à la rime de suivre ses préceptes. La rime refuse et la raison lui dit d'aller toute seule avec les gens qui veulent la rime sans la raison.

Donne une bonne idée de cequ'onpensaitde larime.

1683. — Petit, Pierre. — Fureur poétique, en tête de ses

Poésies.

1685-1689. — Baillet, Adrien. — Jugemens des Savans sur les principaux ouvrages des auteurs, revus, corrigez et augmentez par de la Monnoye. Z 7751-7758. Z 41193-41201. Rés. Z 1453-1459. Plusieurs éd. Analyse et critique d'environ 50 auteurs d'art, p. Références et 110 jugements touchant auteurs contemp.

1684-1685. — Mourgues, le père. — Traité de la poésie fr., Tou* louse. 2« éd. 1697, Y^ 7219.

I. La versif. en trois parties : 1** la rime qui. fait le propre caractère de la poésie dans les langues vivantes ; 2^ le nombre des syll. qui fait la différence de nos vers ; 3' arrangement des vers qui fait la diversité des pièces. Traité très détaillé de la rime, de la prononc. des sons. Est-ce que Quicherat n'en a pas tiré beaucoup de ses règles ? Comparaison à faire. II. Syll., Hiatus, Enjamb. ; le premier à donner une explication satisfaisante contre l'enj. : dans la lecture on est obligé de s'arrêter sensiblement à la fin de chaque période et de chaque membre de période : et comme d'ailleurs on est obligé de faire un arrêt sensible à la fin du vers pour faire mieux sentir la rime; si ces deux pauses ne concourent point ensemble, celle qui se fera à la lin du vers semblera peu naturelle, parce que le sens ne sera pas iini ; et celle qui se fera

avant la fin du vers sera peu harmonieuse, à cause que ce ne sera point là le lieu de

la rime. Pour éviter cela on a soin de terminer le sens sur un mot qui serve de rime et par ce moyen Tesprit et l'oreille sont également satisfaits. « C'est encore le point de départ de la discussion de l'enj. et du rythme. Un des traités les plus complets et les plus logiques. Dans l'édition de 1721 il y a une critique du Journal des Sav.

1688-1697. — Perrault. — Parallèles des Ane. et des Mod.

1688. — FonlencUe. — Digressions sur les Ane. et Mud.

lOUi. — Hichelct. — Dict. de rimes dans un nouvel ordre,

avec abrégé de la versif. et Remarques sur le nombre des sylb. de quelques mots difficiles. 2" éd. de 1667. Ablancourt, 1700, 1702, 1721, 1732.

1694. — Hoileau. — Héllexions sur Longin.

1694. — Croi.v, sieur de I^a. — Art de la poésie fr. et latine,

en trois parties, avec une idée de la musique sous une nouvelle méthode, 432 p. Y** 7221.

Contient: P" partie \ci règles ordinaires de la versif., très nombreuses et complètes, dont quelquesunes sont nouvelles. Le chap. IVesl le plus inlér. : la dif. entre le latin et le fr. et les raisons pour la rime et la césure : « nous n'élevons la voix qu'au commencement du sons : si bien que si une mesure cummenvait au milieu d'un mot, et tinissait au milieu d'un autre, il serait impossible h

la voix de 1.1 distinguer p.ir aucune inllivxion, comme elle le fait on latin. Pour bien distinguer donc toutes ces mesures et en faire apercevoir aux oreilles la distinction par un clèvemenl de voix au commencement, et un rabaissement <^ la lin, il faut que chaque mesure contienne un sens parfait, et qu'elle soit grande ; ce qui fait (|ue chacun do nos vers n'est composé que de <lcux mesures, qui le divisent en deux parties égales, dont la première s'apj>olle hémistiche. t)r l'égalité de ces mesures dépend d'un nombre égal do voyelles ; car toutes ces

voyelles se prononçant dans notre langue avec un tems égal, il est certain que si deux expressions ont un nombre égal des voyelles, les tems de leur prononciation doivent être égalisés », etc. On n'a rien écrit de mieux. Chap. remarquables sur valeur des syll., vers mesurés, stances, diff. genres de poèmes, (épique, dram., etc.) ; à la fin liste de '20 poètes anc, 60 modernes, 20 qui ont écrit sur l'art poét., 39 dramaturges, leurs œuvres. Un des livres les plus curieux.

1694. — Brossette. — Correspondance entre Boileau et Bros-

sette, publiée sur les mss. orig. par Aug. Laverdet, 1858. Z 15221.

Gorresp. intér. sur de nombreux points touchant la versif,, licences poét. (e. g. lettre 121, 155). Donne une bonne idée de la grande importance d'une diction correcte, etc.

1694. — Delaporte, Le père Victor. — L'art poétique de Boi-

leau commenté par ses contemporains, Lille, 3 vol. 8« y^ 4032. Cf. Brunot, 1891.

1695. — Callières, François de. — Du bel esprit. R. 19175.

De très peu de valeur pour la versif.

Avant 1700. — Duvau-Foussard. — Règles des vers fr., s. d. 4°.

Dix-huitième siècle

1706. — Mervesin, l'abbé. — Histoire de la poésie fr., 336 p..

Œuvre de Marot pour le développement de la versif. ; influence de Malherbe ; négligences des poètes (césure, rime, enjamb., etc.). La poésie fr. a dégénéré sous et après Ronsard dans les négligences, trivialités et l'élégance superficielle ; Malherbe arriva. Très intér. pour ses appréciations sur les contemp.

BIBLIOGRAPHIE 2i5

1706. — Régnier Des Marais. — Grammaire fr. X *2377.

Pour la prononc. et Tortographc.

1707. — Motte, M. de la. — Odes avec un discours sur la

poésie en j,'én., et sur Tode en particulier. Y" 8962.

Sur Tode, la rime, et le but de la poésie, de plaire, de l'ode, d'instruire.

170U. — Huffier, le père Cl. — Grammaire fr. sur un plan nouveau, avec abré{;é des règles de la poésie fr. (1714, 1728) X 9839.

Prononc, l'orthographe, emploi de mots et d'expressions.

1710. — Callières, François de. — Discours prononcé à la

réception de M. de la Motte, dans : Disc. Acad. X 5369.

Eloge de La Motte.

1711. — Prépetit de Grammont. — Traduction en vers fr. do

l'art poct. d'IIorace, plus un Traité de versii'. fr. Y- (;i:)7.

Le traité, p. 127-347 contient : Les princ. règles, aussi chap. sur les stances, strophes, les dilF. genres de pc^èmes, sonnet, etc., avec suggestions pour goûter la poésie. Livre intér.

1712. — Gacon, Fr. — Los Oiles d'Anacréon et de Sapho.

i'réface, trois discours en faveur île la poésie et dos poètes, des anc. et des modernes, et dcA traductions en vers, p. 1-204. Y** 1497.

1713. — Kraiii (lu Tremblay. — Discours sur l'origine do 1.»

poésie, sur son usage et sur le bon goût. 312 p Y 472.

Pas do règles. Défense des anciens, discute sur .M"'" Dacior et Hossu. Préconise la moralité et la noblesse dans la litt., et surtout la ptiésic. 171 t. — l'onelon. — Lcttreàl'.Académie, 20janvier,surla rime, publiée par ordre de lAoad. en 1716, 1718 ; cf. éd. (le Didot, 1787-1792. Ill ; de Lebcl, 1820-

1824, XXI ; Homère et les Anciens ; cf. aussi Du Cerceau, chap. X, 1730.

Chap. Projet de poétique, contient : Fameuse lettre contre les règles sévères de la versif., contre les exigences de la rime. « Souvent on ajoute deux ou trois vers pour la rime, on perd en clarté, variété, facilité, harmonie, en noblesse des expressions ; elle ne nous donne qu'une uniformité des finales qui est ennuyeuse ». Voltaire y répond dans Lettre à M. de Gideville, 13 août 1731. Du Cerceau, 1730 ; Delzons, 1850, Opuscules Acad,, H. p. 62. A suscité toute une bataille littéraire.

1715. — Duval de Tours. — Nouveau choix de Poésies (Pré-

face sur la rime et Te muet).

1715. — Terrasson Jean. — Dissertation critique surVIliade

d'Homère où à Tocc. de ce poème on cherche les règles d'une poétique fondée sur la raison et sur les anciens et les modernes. 2 vol. Y 253.

1716. —Chalons, Vincent Claude(M.L.Z.B. de) —Règles de

la poésie fr. avec des observations crit. sur les règles de la versif. fr. qui sont à la fin de la méthode latine de Port Royal, où l'on trouvera en même temps des règles nouvelles qui condamnent les défauts de nos poètes mod. pour n'avoir pas observé l'exactitude requise dans la composition des vers fr. 402 p. Rés. Y« 1219. Y« 7222, éd. de 1726, Y« 7223.

Critique point par point de Lancelot. La nouv. méthode. Livre très intér. pour montrer l'égotisme de Chalons et le sérieux qu'on apportait à la rédaction d'un livre. On y trouve de très fines analyses etdiscussions sur l'enjamb., la valeur des syll., la rime, etc.

1716-1717. — Gaullyer. M. — Règles pour la langue latine et fr., à l'usage des collèges de l'Université de Paris, en

cinq parties. .") vols. t. IV, p. 1-185 sur la versif, fr. X 85-20; X 719,4.

1" Diir. genres de vers ; '2'^ dill'. manières de les combiner ; 3" règles. Statistique de toutes les combinaisons possibles des types de vers, absolument unique. Pour le reste comme les autres trai-

tés, à part que les exemples sont exceptionnellement nombreux. Cf. Goujet, 1740.

1717. — Dangeau, l'abbé. — Héllexions sur la grammaire fr., Rés. Y« lO.i-i.

Prononc. , choc des voyelles, orthographe, formation des voyelles.

1717. — Mervesin, Joseph. — Histoire et règles de la poésie l"r., Amsterdam, Uoyer. (]f. W-le-Duc. 1843, p. 9 ; Mervesin, 17()0.

1719. — l)u Hos. — Héllexions sur la poésie et sur la peinture, '2 vol. Y 445-440, éd. de 1733, 1710, 1746, 1755, 1770. 1,095 p.

Chap. 35 comparaison du vers lat. avec le fr., ses avantages: « plus de facilités, sons plus sonores, plus de transpositions, règles plus faciles et plus précises pour la longueur des sylb., dont résulte un rythme plus musical ; rime coùlo k» plus cher et donne le moins de beauté comme récompense et estrt)pie souvent le sens du discourset elle l'énervé pri'S(|uc toujours. Les Français comme descendants dus barbares n'étaient pas assez cultivés |)our développer un système comme celui des Latins, donc adoptèrent la rime qui donnait du plaisir. > l'n livre très inlér. et d'une valeur exceptionnelle pour l'étude des systèmes et de la civilisation antiipics et français. Cf. Goujet, 1740.

1719 \i>llairo. — Lettre sur (Mùiipc Vf t>57r>-r>577.

Lettre V sur la rime. Contre In tyrannie. « Donnei aux poètes de nouvelles rimes et vous leur di>nnof de nouvelles pensées. On est obligé de cheivher

une pensée pour la rime, parce qu'on ne peut trouver de rime pour exprimer ce qu'on pense. » Cf. 1730.

1720. — Bruzen de la Martinière. — Nouveau Recueil des épigrammatistes fr. avec observations sur le sonnet, le rondeau et le madrigal, sur le style marotique, et un abrégé des règles de la versif. fr. par Richelet. Y« 11952, Amsterdam. Cf. Goujet, 1740, III, 325.

1722. — Huet, Tabbé. — Huëtiana ou Pensées diverses. Z 18216. Ghap. 13. Différence essentielle entre la prose et les vers. Ghap. 78. L'origine de la rime.

1725. — Malherbe, V. — La langue fr. expliquée dans un

ordre nouveau..., et un abrégé de la versif. X9859. Abrégé, p. 289-342.

1726. — Ghansierges, M. de. — Dissertation sur la rime,

dans : Mémoires de lett. et d'hist. II. 5. recueillies par Moletz.

Attaque violente contre la rime. Gf.l'analyse, dans: Bibl.Fr.ou IIist.Litter.de la France, IX, p. 25-27. 1726. — Rollin. — De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, 4 vols. Z 10606-10609, éd. de 1751, Halle, Francke.

Le premier à dire : ce qui est un plaisir pour l'oreille dans une langue, comme la rime, peut être cho quant dans une autre. La rime et le compte de syll. viennent des langues germaniques. Le manque de longueur des syll., de pieds, etc.. a nécessité «pour arriver àson but, qui est de flatter l'oreille, de chercher d'autres grâces et d'autres charmes et suppléer à ce qui lui manquait d'ailleurs par la justesse, la cadence et la richesse des rimes, ce

qui fait la principale beauté de la versif. fr. ». Utilité de l'étude pour la jeunesse. Résumé admirable de la valeur d'une étude de la versif. D'une très grande valeur à tous les points de vue.

BIBLIOr.RAPIIIE 229

1728. — Gaullyer. — Rè^'les de poétique, tirées d'Aristote, d'IIorace, de Despréaux, et d'autres célèbres auteurs, 505 p. Y 374.

Liste de 12 auteurs qui ont écrit sur l'art fr. Citations surtout de Boileau, DilT. fjenres de poèmes et leur structure.

1728. — Longue, M. de. — Arj^énis de Harclay, roman hé-

roïque, 2 vol. Y» 6171, l. 11, lettres VI et \'1I, p 335-342 contre la rime et pour les vers libres.

1729. — Remond de Saint-Mard. — Kxamen philos, de la

poésie en général. Cf. ll'^\.

1730. — Du Cerceau, le père Jean A. — Kéllexions sur la

poésie fr, Amsterdam, éd. de 1742, Paris. Y*7229, 458 p.

« En quoi consiste ce qui fait le caractère propre du vers fr. et ce qui le distingue essentiellement de la prose ? » (Sujet traité pour la prcm. fois.) Dans la construction et le tour de la phrase, rinversion surtout. Loi * « Un vers pour être véritablement de la poésie et non de la prose doit être tel qu'en rompant la mesure et en supprimant la rime, on ne laisse pas de retrouver, même dans celte espèce de démembrement, un air de poésie et un langage véritablement poétique. »Chap. sur les difT. transpositions pos-

sibles et leur effet. Questions comme : Difficulté de la poésie fr. Réponse aux objections contre ses arguments.

Un des traités le plus suggestif et parfait, traitant surtout la tcchnicpio, l'esthétique, les difficultés, la nature, les possibilités ilu vers fr.Ja dilTércncc entre la prose et le vers, discutant sur beaucoup des problèmes difficiles qu'on traite aujourd'hui Hoiis It' nom do rythme. Un livre qui montre admirablement les difficultés, la finessclcs beautés, r\ on générnl. l'esprit du vers fr. Cf. Goujet,l740. 1730. — La Motte, lloudar de. — Les «ruvrcs de théâtre

avec plusieurs discours sur la tra^^édic. 2 vol. Yf. 3882 ; éd. de 1854, Prault. Z 24171-4.

Cf. A l'occasion des Mashabées, p. 48-68 considère la versif . à deux points de vue : a) comme l'assujettissement aux conditions qui constituent le vers; h) comme les discours ou les pensées mêmes réduites à ces conditions. « La rime est un tyran qui a mené aux jeux de mots, figures bizarres et allusions éloignées. Il faut être naturel, même si l'on néglige les règles. »

Dis. à l'oc. de YOEdipe^ expose pourquoi il vaudrait mieux écrire des drames en prose qu'en vers. Réponse à Voltaire. Arguments contre l'ode de La Faye. Résumé : « il y a des gens qui écrivent de bons vers malgré les difficultés. Encouragez-les. Il y en a d'autres qui ont du talent. Encouragezles aussi^ et laissez-les écrire en prose, même des tragédies. Cf. Lacombe, Poétique de Voltaire-, p. 5- 14. Cf. J. des Savants, 1730, avril, p. 195-201. 1730. — Restaut. — Traité de versif. fr., à la suite de la 2® éd. des Principes généraux et raisonnes de la gram.fr., éd. de 1732, p. 477-547. X 9862, 11« éd. 1794.

Tiré d'autres traités, et surtout de Boileau.

1730. _ Voltaire. — Préface de l'édition de 1738 d'Œclipe.

Cf. 1719.

Réponse à La Motte sur les trois unités et la rime. Il demande plus de liberté, mais en gardant l'harmonie et la mesure. Cf. aussi Lettre à Tovazzi, 24 janvier 1761.

1731. — Voltaire. — Préface de Brutus : Disc, sur la tra-

gédie. Yf. 6301.

Après avoir été en Angleterre (2 ans) et y avoir écrit le 1""^ acte de Brutus en anglais il constate « la sévérité de notre poésie et l'esclavage de la rime. » Malgré toutes les difficultés il faut garder la rime, l'enjamb., etc., mais « voilà pourquoi il

est plus aisé de faire cent vers en toute autre lanj^ue que quatre vers en fr. ».

1731. — Lérizetde la Paye. — Odes (-2). Pour la rime, réponse

à M. de La Motte. Cf. Bonaparte, 1825, II, p. 49- 50 pour l'ode et p. 50, pour la réponse de La Motte.

1731. — La Bibliothèque des Poètes Latins et Fr. Y 4344.

1732. — Buffier, Claude. — Cours de sciences, p. 2^36-290.

Abrég^é nouveau des rèj^les de la poésie fr. Z 341.

1732. — Nivelle de la Chaussée. — hZpitre de Clio. Y 5427.

p. 1-33, épitre en faveur de la rime.

1734. — Remond de S.-Mard. — Réflexions sur la poésie en

général, sur rf'«^lop^ue, sur la Fable, sur l'Élé^'ie, sur la Satire, sur l'Ode et sur les autres petits poèmes comme Sonnet, Rondeau, Madri<;al, etc., suivies de trois lettres sur la Décadence du Goût en France, par M. H. D. S. .M. La Haye. Y 575. Cf. Goujet, p. 13H-142.

Sur l'esclavage de la rime, w La convention et l'habitude ont fait de la rime un tyran et un plaisir. Tout est sacrifié à ce plaisir de convention, et l'on fait tous les jours cent insultes à notre raison par les sots égards qu'on a pour notre oreille. » Contre l'idée de l'inversion de Du Cerceau ; contre de La Motte. D'une très grande valeur.

Cf. Bibliothèque fr.. ou llist. littér. de la Fr. X\, articles, p. 130-145. Z 43137.

1731. — Nicolas, le sieur. — Lettre au sujet d'un livre inti-

tulé :

Réllexinns sur la poésie, etc. 1 441, 77 p. Analyse et discussion du livre do Remond deS.Mard. Rien de nouveau.

I7:j.«). — i.,ettre à M™" de... sur l t^uvra^e publié par Remond

de S. Mard sur la Poésie. Bibl. Fr. ou Hisl. littér. de la France, X.\, p. 130.14.^. Z 43137.

1735-1736. — Prévost d'Kxiles. — Le Pour et le Contre. Z V2S32, t. VI; 12S3r), t. X.

T. \'I, p. 64-7*2, un correspondant écrit contre la rime, recommande un nouveau système : compte exact des syls. et entremêler à la fin des vers les syls.* masc. et fém. Donne des poèmes sans rime. Il suit les arguments de Prévost contre la rime, t. X, p. 242-64, 278-88 contre Bouhier : Préface dans Pétrone.

1736. — Olivet, l'abbé J. Thoulier d'. — Traité sur la pro-

sodie fr. éd. 1753, 1755, 1804, 1810, 1817, 1824, éd. de 1753 avec une dissertation de M. Durand sur le même sujet. Y*^ 29285, 138 p., l'"^ éd. Contenu : Défense de la poésie fr. Chap. intér. sur l'accent, « Il n'y en a pas comme en latin et grec », sur la quantité. Idées tout à fait modernes sur les questions de l'accent et de la quantité ; tout ce qu'il y a de raisonnable. Un des livres les plus suggestifs sur l'esthétique du vers fr. Souvent cité et mal cité. Cf. Bonaparte, 1819 ; Barbieux, 1853. Dubroca, 1824.

1737. — Bouhier, le Président. — Poème de Pétrone sur la Guerre civile. Préface(en faveur de la rime) Y* 800. Cf. Trublet, J. des Sav. 1737.

1737. — Longue, M. de. — Raisonnemens hasardez sur la

poésie fr. Y« 7237, 213 p.

La rime est-elle nécessaire au vers français? Y a-t-il un style ni prose ni vers? En faveur d'une réforme de la rime. Compare les deux systèmes: français et anciens. La rime est aussi ennuyeuse dans le vers français que la quantité dans le vers latin. Suggère un vers sans rime ou un vers avec rime au nombre indéfini de syllabes (bons exemples). «On pourrait bien imiter le vers latin et écrire des vers sur les modèles latins et peu à peu éliminer la rime. » Il prédit un vers sur ses principes dans les générations à

venir. Les Symbolistes en ont fait. Très suggestif; montre que les questions discutées au-

jourd'hui Tétaient déjà au xviii* siècle. Cf. Goujet,

1738. — Nadal, Augustin. — Lettre à M°»« la Prés. Ferrant

touchant la préférence de la rime sur la prose.

1738. — Olivet, l'abbé d'. — Remarques de f^rammaire sur

Racine, X 13358. Sur la Préface de Bouhier, soutient la rime.

1738. — Soubeiron de Scapon. — Observations critiques sur

les remarques de grammaire d'Olivet.

1739. — Gyot, l'abbé. — Réflexions dans: Racine Vengé (sur

la rime).

1739. — Massieu, l'abbé. — Histoire de la poésie française.

Surtout sur l'origine de la poésie française. Très bon livre sur le développement de l'art de faire des vers.

1710-1756, — Goujet. — Ribliothèque française ou Histoire de la littérature française, Q. 3125.

III, chap. 3, p. Sti-l il : Des écrits modernos sur l'art poétique. Chap. 4-16. Ribliographie sur le poème épique, la tragédie et la comédie, la poésie lyrique et l'ode, la poésie pastorale, l'églogue, l'idylle, l'élégie, la fable, la satyre, l'épigramme, le sonnet, le madrigal, le rondeau, sur des écrits où l'on examine si l'on peut faire des poèmes en prose, sur la rime, sur les règles do la versification et les dictionnaires do rimes. Paris. Q. 34'27. Donne analyse et critique des traités de : Jardin de la Plaisance, Kabri, Sibilet. Pe-

letier, Vauquelin, La Mesnardicrc.s, Ronsard,. M"*dc Gournay.- Rapin. Vavasseur. Roiloau, Ruflîer, Du Bos, du Cerceau. Remond, Gaullyer, etc., etc.

Livre d'une valeur inestimable pour la bibliographie de tout ce qui concerne lc« questions do versification, surtout l.i question de la rime ou dei vcm sans rime.

1742. — Gottsched. — Kritische Dichtkunst (sur le rythme fr.,

1743. — Desfontaincs, l'abbé. — Traduction de Virgile. Y

13061-13064. 4 vol.

Sur la monotonie de la rime et de l'hémistiche, les désavantages de la versification française et le vice radical de nos vers. «La rime, ornement dont l'origine est barbare et qui en lassant l'oreille par une insipide répétition de sons, n'a d'autre avantage que de soulager la mémoire et de lui aider à retenir les vers. L'égalité des hém. dans les vers alex. est encore une autre source de fatigue et d'ennui. Pour y remédier il faudrait écrire en décasyl. à cause de la variété des hém.

1746-1763. — Batteux, l'abbé Charles. — Principes de la litt., Lyon, 5 vols. Z 10693-10697.

Contenu : Les B.-Arts se réduisent à un principe — l'imitation. Il l'applique aux dif. genres de poèmes, V sur la prose métrique et le rythme, inversion, accents, e muet. Le premier à traiter de la valeur aurale et de l'effet de l'e muet sur la versif. « En un mot, il se montre quand il peut être utile et disparaît quand il est de trop », ce qui vaut tout autantqueles recherches modernes. Très bon livre. 1747. — Racine, Louis. — Remarques sur les tragédies de

J. Racine (Réflexions sur la poésie, éd. de 1847, Z 28231-2. 4 vols.

Cf. Bonaparte, 1825, II, p. 108-126; Martinon, Mer. de France, 1909, févr., p. 635.

Grand champion de la poésie et de la versif. fr. Expose les avantages et les défauts de la rime, la nécessité des règles et comment elles se sont formées et pourquoi elles sont inséparables de la versif. « L'harmonie du discours consiste dans l'arrangement des mots, ce que j'appellerai l'harmonie mécanique ; et dans le rapport de cet arrange-

ment avec les pensées, ce que j'appellerai l'harm. imitative. L'unique but des règles de la versif. a été la réunion de ces deux harmonies pour contenter à la fois l'oreille et Tâme. »

I7i8. — Durand. — Dissertation enforme d'entretiens sur la prosodie fr. ; cl*. Dict. an;;!, et fr. de Boyeri Londres ; publ. par Girard, dans Synonymes Vv. 1770. L 19 p. de prosodie. Cf. aussi Olivet, Synonymes fr., éd. 1767.

Explique sous forme de conversation la différence d'accentuation entre le fr. et le lat.

1749. — Fontenellc. — Discours à l'Académie. 25 août. Une

des meilleurs défenses de la rime. Z *242'23. 1749. — Gaillard, G. — Poétique fr., à l'usage des dames.

2 vols. 402, 404 p. Tiré des autres traités. 1771. — Richclet. — Dictionnaire de rimes. Avec un Traité

de la versifie, et des ouvrages en vers, par Ph.Joly,

Hien de nouveau.

M'y}. — Royer, A. — Dict. royal fr. et nngl., avec une Dissertation sur la Prosodie fr. Cf. Durand, 1748.

17.")2. — Joannet, l'abbé Cl. — l^léments de poésie fr. 3 vol. Compagnie dos Librairies.

17.5.3. — Hoindin, Nicolas. — I{énexions critiques sur les règles do la versif. 2 vol. Z 2752r>-27526. Avantages do la rime, repos, mesure, nécessité d'éviter l'hiatus et les cnjamb., valeur cl fonction do l'e muet, contradiction des règle», quantité des syll., c\c. Vn des livres les plus importants sur presque toutes les questions délicates relatives au rythme, à la rimo. h la dilT. entre la prose cl los vers. Il est douteux qu'un ail mieux fait au x\x* et xx" s. .Vu xvn" s. ou discutait les mêmes sujets, mais plus simplement, plusdirectcment qu'au xx*8.

\1'>\. — Hrumoy, le pèro. — Traité de la poésie fr. du pèro Mourgucs, revu par le |>ère lîrunii^v.

1754. — Fontenelle. — Sur la Poésie en général, i. IV. Œuvres. Amsterdam. Z 24*223.

P. 249-81 sur les origines de la poésie et la nécessité des règles. Discours, 25 août, 1749, p. 283-292, en faveur de la rime. Pensées sur des matières de litt., p. 373-374 ; Discours sur la nature de l'Eglogue, p. 147-207, t. VI œuvres diverses.

1754. — Lamotte-Houdar ou Iloudar de Lamotte. — La libre éloquence Œuvres Gompl. II. Ode contre la rime à laquelle La Faye a répondu. Cf. Bonaparte, 1825, II, p. 47-55 pour toute la dispute.

1754. — Wailly,Noël François de. — Grammaire fr. La même que : 1763, Principes généraux et particuliers de la langue fr., avec abrégé de la versif. fr. IP éd. en 1790, d'autres éd. 1808-1831.

1757. — Hardouin. — Remarques diverses sur la prononc. et sur l'orthographe. Cf. aussi article dans l'Encyclopédie de Diderot sur l'hiatus.

1761.— Irailh, A. S l'abbé (attribué à l'abbé Raynal). — Querelle Littéraire, ou Mémoires pour servir à l'Histoire des Révolutions de la République des Lettres depuis Homère jusqu'à nos jours, 4 vols. I Résumé de la querelle des anc. et mod. II p. 257-274 versif. et rime : résumé de la question des vers sans rimes, de la poésie sans vers, des disputes entre Fénelon, La Motte, etc.

1762. — Girard, l'abbé. — Synonymes Fr. et Traité de la

Prosodie fr. par l'abbé Olivet, Francfort, Kessler. 324 p. Traité, p. 245-324.

Accents, aspiration, quantité, utilité de la prosodie.

1763. — Bouchaud, M. -A. — Essai sur la poésie rythmique.

Origine et histoire des vers rythm. et métriques, leurs principes. Important et utile pour l'étude de la période de transition entre le iv® et le ix® s.

1763. — Marmontcl. — La Poétique fr. 2 vols. 436, 555 p. Y» 7211.

2 parties: a) idées gén. et principes {généraux; b) application aux divers genres de poésie. Observations sur rharmonie du style et sur le rythme deg langues anc. et mod., sur raltcrnance des

rimes masc. et fém., les césures et les raisons de les conserver, la valeur des sons; analyse des dilT. vers et des sujets auxquels ils servent le mieux. En gén. discussion sur l'esthétique des dilF. règles et leur raison d'être ; les théories, et la relation entre les pensées exprimées et la forme employée.

1766. — Lacombc J. — Poétique de Voltaire, ou Observa-

tions recueillies de ses ouvrages concernant la poésie et la versif. fr. 2 vols, en un, 565 p. Y" l'2ii. Sur des sujets variés, comme la rime, la réponse à La Motte, les vers blancs, la poésie épique, le théâtre, la comédie angl.,etc. Livre très utile surtout pour l'étude de V.

1767. — Ulivt't, l'abbé d*. — Remarques sur la langue fr.,

dans Synonymes fr.avec Traité de la Prosodie fr. avec une Dissertation en forme d'entretien sur la Pros. fr. par M. Durand, ministre à Londres. (Le traité est le même que dans l'éd. do 1736. La dissertation a été publiée en 17 18, comme Préface au Dict. royal angl. cl fr. de Hoyer.

1767. — Porto, l'abbé J. de la. — Kcole do litt. tirée do no8 meilleurs écrivains. "2 vols.

\H't\). — Coste d'.Arnubat, C. — Observations sur la poél. fr., Amsterdam. 255 p. Y"72 (5.(>iliqucdo .Nfarmontel. Défenseur du siècle de L. X!\', il attaque prcsipio tout ce que .M. a dit.

1770. — \'oltairo et d'.Membert. — Correspondance, publiée p.ir Heuchot. \HX\. Lctlrofl à d.M. et do d'Al. à \ .. 11 mars, et 11) mars sur l'hiatus. Cf. Braam, I88i, p. 57; Ducondut. 18('»3, p. 131.

1770. — Sacchi,lepère,Giovenale. — Délia divisione del tempo nella musica, nel ballo e nella poesia, Milano.

La versif. rythmique est le lien et le principe commun de tout système de versif. Scoppa en Tamplifiant en a tiré tout son système, ou théorie de non assimilation de la poésie à la musique en ce qui touche la mesure du temps. Cf. Choron, 1812, Rapport, p. 9; Renouvier, Grit.Philos.il, p. 197, 1771. — Clément, Jean-Marie. — Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers fr. des Georgiques de Virgile et sur le poème des Saisons, de la Déclamation et de la Peinture, Genève. 496 p. Z 12741.

Comparaison entre les deux langues ; l'avantage du latin sur le fr. Le vers fr. a une construction fort bornée, point d'enjamb., il ne peut marcher seul, le joug de la rime, l'enchaîne nécessairement avec un autre, et pour surcroît, il faut quelquefois faire quatre vers pour en amener un, etc.

1771. — La Serre. — Poétique élémentaire, Lyon, Périsse.

1771. — Trévoux. — Dictionnaire.

1772. — Calvel, E. — Encyclopédie littér., ou Nouv. Dict.

raisonné et universel d'éloquence et de poésie. 3 vols. Z 20462-20464.

I. Alexandrin, hist. et structure. Articles sur l'art fr. de Boileau, cadence, bout-rimés, césure, etc., etc. 1772. — Juvigny, Rigoley de. — Les Bibliothèques Fr. de La Croix du Maine et de Du Verdier, 5 vol. Cf. 1584, Bibliothèque.

Discours sur le Progrès des lettres en France, p. 19- 90, bien des choses intéressantes touchant la poésie et la versification.

1772. — Richelet. — Versification fr. Cf. 1671. 1780. — Cournant, de. — Les Styles. Essai sur les différents styles dans la poésie, en 4 chants (Sur Tharmonie imitative).

1781. — Mercier. — Mon bonnet de nuit, II, p. 251.

Critique « nos lourds hémistiches, rime monotone et sempiternelle qui rend la versification insupportable à toute oreille exercée à la poésie latine, anfçl. et ital. ». Cf. Bonaparte, II, 18*25.

1785. — Piis, de. — L'harmonie imitative de la langue fran-

çaise, en i chants, chez l'auteur; réédité en 1788.

1787, 1806, 1825. — .Marmontcl. — Œuvres choisies. X Éléments de lit. VIII. Quels sont les ouvrages anc.et mod. où sont tracées les règles do la poésie? Cf. Bonaparte, 1825, 11; Braam, 1884, p. 58.

1796. — Framery. — Avis aux poètes lyriques sur la néces-

sité de mettre du rythme, dans les vers destinés au chant. Difficulté d'appliquer de la musique aux vers fr. en suivant les règles de la vcrsif.

1798. — Gyllcnborg. — Fars(t»k om Skaldekonsten, ou Essai

sur l'art poét., Stockholm.

1799. _ Laharpe. — Cours de litt. :i vol. Z 10715.

Sur la supériorité de la langue lat. sur le fr. « Notre harmonie n'est pas un don de la langue, elle est l'ouvrage du talent », etc. Ses défauts. Une grande victoire pour le génie fr. d'avoir vaincu

avec de si pauvres armes. Bonne comparaison entre les deux langues.

Avant 180O. — l-'iot. — Le» Parnasse Cavalier, ou la manière de faire très bien seul et en très peu de temps toutes sortes do vers fr. Chez l'auteur. S. P.

Dix-neuvième siècle

1S03. — Bcrnhardi, H. F. — Sprachlchre. III, p. 127 (Ro-

manisohe Vorslohreh lî^Oj. — Soopp I, l'abbé. — Traite de poésie ilal. rapportée

ù la poésie fr. dans lc«|ucl on fait voir la parfaite

analogie entre ses deux langues et leur versif. très ressemblante, V® Devaux. 240 p. Cf. ses Vrais Principes, 1811.

1804. — Domairon,L. — Poétique fr. pour l'instruction delà

jeunesse.Déteiville,457p.Y437;éd.del8l4-1834.

I. Raccourci des règles de la versif. 2. Règles des ouvrages en vers: p. épique, dram., sonnet, etc. Livre très détaillé sur les genres poét.

1804 et 1805. — Olivet, l'abbé d'. — Traité de la poésie fr., suivi d'un abrégé des régies de la versif. et de l'art poét. de Boileau. Cf. 1736, 1 fr. 50.

1805. — Philipon de la Madeleine, L — Dictionnaire porta-

tif des rimes, précédé d'un Nouveau Traité de versif. et suivi d'un Essai sur la langue poét,, Capelle et Renaud, 412 p. 2« éd.

1815. Y« 30042. Bon livre pour se faire une idée générale du vers fr et du langage poétique.

1809. — Richelet. — Di t. de rimes, précédé d'un traité

complet de versif. Déchet, 7 fr.,éd. de 1817, augmentée et refondue par de Mailly et Drevet, Debeausseaux. 10 fr.

1809. — Viollet-le-Duc. — Nouvel art poétique, xMartinet

(poème). Cf. Catalogue, 1843, p. 12. (Conseille d'abandonner l'imitation des anciens).

1811. — Escherny, le comte François-Louis d'. — Mélanges

de litt., d'hist.', de morale et de philos. 3 vol. Bossange. Z 23309-11.

II. De la poésie et des vers. La poésie fr.le dégoûte, l'ennuie, le choque, à cause de la rime avant tout. Les meilleurs versificateurs écrivent une prose sans grâce, sans souplesse, sans rondeur, sans cadence (Racine, Boileau, Corneille, etc.). La langue fr. est entièrement dénuée de rythme et de prosodie. Suit sa théorie de la prose nombreuse et mesurée : « c'est une prose dont les éléments variés sont ou doivent être une suite de petits et

de grands vers d'inégale mesure, sans rimes, entremùléa de quelques vers durs et dissonans, etc. » C'est du pur symbolisme. Livre très curieux et qui devance le vers libre.

1811. — Scoppa, l'abbé. — \'rais principes de la versif dé-

veloppés par un examencomparatif entre la langue ital. et la fr., Courcicr, 3 vol. 21 fr. 564, 568, Livre qu'on a considéré

comme le premier traité scientifique des principes du vers fr. On trouvera des aperçus de sa théorie dans beaucoup de livres: Choron, 1812: Daru, 1813, Hoffmann, 1816; Bonaparte, 1819; Henloew, 18-47 ; 1853, Barbieux; 1862, Lurin; 1863, W'eigand ; 1882, Mùller ; 1885. Henouvier; 18U2, Souza ; 190-i, Saran.

1812. — Choron. — Rapport fait à la classe des B -Arts de

l'Institut impérial de France sur l'ouvrage de M. Scoppa : Les vrais principes, etc., Didot Institut. Recueil de pièces, II, 1812-lSl 1. Z 5030(1). Analyse et discussion très détaillées et très fines des dilT. points du livre do Scoppa, indispensable à la question do Scoppa.

1812. — Cubièros de Palmezoaux, Michel. — Kssai sur l'art poétique en général et en particulier sur la versif, tr., divisé en quatre épîtres (en vers) ; publié souslonomd'un hormitodc Seine-el-Oisc. PVoullé. 2 fr. Y" 7211.

Critique violente contre l'art fr. tle Boiloau. Lu art, musi(|uo, pointure, etc. la Franco no pense plus comme il y a l.'H) ans. l*ourquoi en poésio ? Il faut un autre art et do nouveaux principes. Cf. aussi du même : L'art du quatrain, (\ssai didactique en quatre chants, Laurens, 1812.

1812. — .Maugard, A. — Fraité do poésio fr. d'après Battoux, d'Olivot, Durand, avec remarques, Tardiou- Dencslc. 1 fr.75. (Durand, ni.'».'«ortation, 1748; Bâtie

teux, Lettre à l'abbé d'Olivet sur la prosodie).

1812. — Salm, princesse de (Constance Pipelet). — Épître

sur (contre) la rime.

1813. — Daru, Pierre. — Rapportfait àlaclasse de la langue

et de la litt. fr. sur les ouvrages envoyés au Concours ouvert par le décret du 14 avril. Didot. 108 p. 4» Y« 172.

Analyse critique des 13 ouvrages envoyés. Indispensable pour la connaissance de la question de Scoppa et des théories nouvelles sur le rythme.

1813. — Fabre d'Olivet. — Les vers dorés de Pythagore ex-

pliqués et traduits pour la première fois en vers eumolpiques fr., précédés d'un discours sur l'essence et la forme de la poésie chez les principaux peuples de la terre, Treuttel et Wûrtz, 407 p. Y^ 1442.

Contre la rime surtout ; analyse du système grec, histoire de la rime, avantages, nécessité. Ses vers eumolpiques sont sans rimes, et se terminent par des syllabes alternativement masc. et fém.

1814. — Apel. — Metrik, Leipzig (remarques sur la ver-

sif. fr.).

1815. — Mablin (Mabellini), l'abbé. — Quelles sont les diffi-

cultés qui s'opposent à l'introduction du rythme des anciens dans la poésie fr.? Pourquoi ne peuton faire des vers fr. sans rime ? Debray. 74 p. Traité admirable de ces questions, à quelques égards supérieur à celui de Scoppa. Cf. pour analyse : Choron, 1812; Daru, 1813; Bonaparte, 1819. Un des ouvrages présentés au Concours établi par le décret de 1813.

1816. — Scoppa, l'abbé.— Les beautés de toutes les langues

considérées sous le rapport de l'accent et du rythme. Didot, 3 fr.

1819. — Bonaparte, Louis (Saint-Lcu). — Mémoires sur la

versif. fr.et essais divers. 1 vol. Florence, Piatti, en 5 parties. Y" 4310.

Combat théorie et ar«;uments de Scoppa. Explique pourquoi la lan^^ue fr. ne peut appliquer le sys» lème clas. et soutient qu'on peut faire des vers sans rimes au moyen d'une distribution harmonieuse des accents ou des repos. En donne des exemples. Traduction de Baïni sur le rythme dans toutes les versif. Lui pose 16 questions et en donne les réponses, touchant les questions de la rime, du rythme, etc. « Si les poètes fr. adoptent le parti de construire toujours leurs vers de la manière dont les grands devanciers les ont construits assez souvent ; c. a. d. s'ils disposent symétriquement les pénultièmes des mots fém., les dernières syll. masc, et les césures et repos, de manière que ces syll. ou accens soient toujours en raison double, triple ou quadruple, ils obtiendront une versif. harmonico-rythmique ; les vers blancs ou sans rime deviendront des vers véritables et il n'y aura plus de contradiction ni de combats entre les poètes et des musiciens, puisque leurs rythmes s'accorderont parfaitement. "Cette discussion du rythme, des accents et de leurs relations les unsavec des autres est une des meilleures qu'on ait jamais écrites. Oubroca en a sans doute tiré ses idées (1824). Indispensable à l'étude delà versif. Cf. .Mûller, 188*i. 1810. — Castil-Hlaze. — Noces do Ki^jaro, traduction «le Mozart. Introd. de "2H p. sur les vers lyriques. 8" Yth {'2T2'2.

En composant dos paroles pour la musique on trouvera dos diflioullés insurmontables Tout est en contradiction.il faut do temps en temps s'afTranchir dos règles de versif. qui ne sont pas en harmonie avec des exigences de la musique.

1819. — Guerrier de Dumast, Aug. — La rime.

1820. — Baïiii, Giuseppi. — Saggio sopra Tidenlità de ritmi

poëiico e musicale, Firenze, Cf. Bonaparte, 1819 pour la traduction.

1820. — Gastil-Blaze, F. -IL — De TOpéra en France, 2 vol. Janet et Gotille. 12 fr. Avec Essai sur le drame lyrique et sur les vers rythmiques. 2^ éd. en 1826. 8' Yf 748. A peu près les mêmes idées que celles exprimées en 1819.

1820. — Garg-allo, Tommaso. — Le odi di G. Orazio recati in versi italiani, Naples. Proemio sur l'histoire de la rime et ses raisons de la combattre. CL Bonaparte, 1825, II, p. 139 pour analyse.

1822. — Wailly, l'abbé François, Noël. — Abrégé de la Gram. fr., etc. Cf. 1754.

1824. — Dubroca,L. —Traité de la prononc. des consonnes et des voyelles finales des mots fr. suivi de la prosodie de la langue fr., exposée d'après une nouvelle méthode, et contenant des développements sur les applications dont elle est susceptible, qui n'ont point encore été présentés dans les traités de ce genre. Delauny, 6 fr. 375 p. X 24392. Critique d'Olivct. Admirable exposé des ressources de la langue fr. au point de vue de l'accentuation prosodique. Base solide à cause de sa connaissance approfondie de la prononciation. Il a mieux montré qu'aucun autre la relation

intime entre la pro. nonc. et la versif. , et la différence entre la prose et les vers. Travail unique, ne touchant aux règles qu'au point de vue esthétique. Essaie de prouver l'existence de la prosodie fr. sous le double rapport de l'accent et de la quantité ; utilité de son étude pour obtenir une bonne prononc. ; elle peut concourir à l'établissement d'un système régulier dans notre poésie ; suivi des règles de l'emploi des longues et des brèves, de la quantité. Ecrit

sans doute SOUS rinfluence des ouvrages deScoppa, Mablin, Hon.i parle, Baïni

1825. — Diihroca, L. — L'art de lire à toute voix, suivi d'un Traité de la Prosodie de la langue fr., Johanneau ; le même que celui de 1824.

182r>. — Uonaparte, Louis (Saint-Leu). — Essai sur la versif. 2 vol. Rome. Florence. 501, 208 p. 8^ V 247. Cf. Tome I, p. 1-150, le même que 1819; p. 157-501 cite vers blancs de Voltaire, et exemples de plusieurs sortes d'accents distribués harmonieusement selon son système. Tome II il cite des autorités sur la rime, qui s'y opposent : Fénelon, Desfontnines. Du Bos, Hatteux, Laharpe, Rollin, La Motte, Marmontcl, Fabrc d'Olivel, Mercier, etc. Commentaire et analyse des treize mémoires présentés au Concours de 1813. Tout pour prouver que la rime n'est pas nécessaire, qu'elle est un obstacle à la rédaction de bons vers. Nombreuses citations. Utile pour cette question qui agitait tout le monde littér. depuis le xviir s.

1820. — Giguet, Antoine (Du Méril, Ed.). — I/arl poét. à l'usage du xix« s. Poème posthume en cinq chants et en vers. Le

.Norman t. Y" '2'SMS.

Poème satirique et ironique sur le vers fr. cl d'autres sujets.

1827. — Astaix, Emile. — l'ssais de vcraif., Hrossier, 42 p. 1 fr. Y^ .TOO'J.

HocucmI de poèmes sans aucune valeur.

1827. — Boissier, II. — Principes de la prosodie et de la

langue fr., Gcnèvo, Lador., I5.*J p.

1S28 — (^Jiaslos, Ph. — Tableau do la marche et des progrès lie la langue et do la liU. fr. depuis le comm. du XVI- 8. jusqu'en H)10, Didot. 104 p. Z 5117. Px.-m irquos inlér. sur .Marot, Uonsar<î ^'î Bel-

lay, etc., jusqu'à Malherbe, sur le dévelop. de la langue et de la litt. fr.

1828. — Sainte-Beuve. — Tableau de la poésie fr. au xvi» s.

2 vol. Renduel, 1843, Charp., 1876, Lemerre. Y^ 7258.

XVI® s. en général; en partie. Malherbe, vers métriques. D'une valeur réelle dans son ensemble pour les tentatives des poètes et les raisons pourquoi tout devait être comme il a été.

1829. — Viollet-le-Duc. — Précis d'un traité de poétique et

de versif., Bachelier. 3.50.

1831. — Wailly, l'abbé François-Noël. — Traité de versif.,

Delalain. 1 fr. (le même qu'en 1754, etc.).

1832. — Saugeon, J. — Théorie analytique de versif. fr.,

Eymery. 1 fr., 67 p. X 31765.

Très petit livre contenant les règles les plus générales.

1832-1840. — Hegel, W.-F. — Traduction du tome X de ses œu» vres complètes, par Ch. Bénard, sous titre de la Poétique, 1855. Ladrange, 2 vol., chap. sur la versif. rythmique et la rime.

1834. — Laas d'Aguen. — Dict. portatif de rimes, précédé

d'un Traité de versif. fr., Thiérot. 2 fr.

1834. — Lecluse, Fleury. — Poétique fr., précédée de no-

tions préliminaires de versif., Delalain. 2.50.

1834. — Raynouard. — Des formes positives de la versif.

des Trouvères dans leurs épopées romanesques, Crapelet.

1834. — Wackernagel und Poggel. — Grundzùgeeiner Théo-

rie des Reimes, Recklinghausen.

1835. — Mûtzel. — Uber die accentuierende Rhythmik in

den neueren Sprachen, Landshut.

1836. — Dupuis, M™® S. — Traité de prononc, ou Nouvelle

prosodie fr.. Hachette. 3 fr., 240 p. X 24550. Rien du tout sur la versif. Prononc. pour les étrangers surtout.

1836. — Héguin de Guerla, Ch. — Prosodie fr., ou Règles

de la versif. fr., extraites de Laharpe, Marmontel, etc., Maire-Nyon. 1.75.

1838. — Quicherat, L. — Petit traité de versif. fr., Hachette,

1 fr.

Intéressant au point de vue du développ. des traités de versif. Contient des chap. sur presque tous les sujets de versif.

Cf. Jullicn, B., 1858, Hcv, Instruc. Publ., 3 mai, p. 54.

1839. — lléguin de Guerla, Ch. — Poétique fr., ou Règles

des ouvrages en vers, Maire-Nyon. 2.50.

1840. — Ackermann, P. — L'accent appliqué à la théorie de

la versif., .Aimé-André. 1 fr., 7'J p. 'J" éd. on 1813. L'n (les premiers livres où est appliqué la théorie de Tacccnt sur le vers fr., souvent cité au xii* s. Cf. Harbieux, l(Sr)3 ; Weigand, 1803 ;

1810. — Lamennais, l'abbé. — esquisse d'une philosophie,

t. III, chap. sur l'Art, Pué>ie, p. 3l7-('JO. Il montre comment chaque langue selon son génie, sa constitution logique et prosodique et ses accents a choisi ou développé une certaine forme de vers. Esquisse de la poésie dos dilf. peuples. Quand la France a perdu sa foi elle a perdu son inspiration et n'a conservé que la forme sèche. Inlér. pour la signification philos et relig. de la poésie et du rythme,

ISk). — Wcigand, (i. — Delà vcrsif.fr., Pn»^r. (iymnas./u

Miihlliauscn, -lO j). Cf. 1857-18rKL

ISll-lH5r). — haniol. - Thésaurus hynuiologicus, I-\. Leipzig. Hecucil d'hymnes circa unnum MI). H CïHS"2.

1811. — Du Méril, I]<L — Ivssai philosophique sur le prin-

cipe et les formes de la versif., lirockhaus et .Avonarius. 230 p. 5 fr. V Sio.

Rythme : basé sur idées, accont, nombre dos sylL, quantité, rapport entre lettres et accents, numération dos syll. et rapport des sons. De la versif.

basée sur le rapport entre les accents et la numération des syll. Influence de la langue sur le système de la versif., etc. Livre souvent cité et d'une valeur spéciale pour le sujet du rythme et la métrique comparée.

1841-18-43. — Wright, Th. and Halliwell, J.O.— Reliquiae antiquae. Scraps from ancient mss., London. 2 vol. Sur : Ars rythmicandi, cf. Langlois, 1902, p. 6-7.

1842. — Roosmalen, A. de. — Leçons de prononc. fr., ou

Règles précises de la prosodie, Bureau. 1 fr.

1843. — Du]\IériI, Ed. — Poésies popul. latines antérieures

auxii^'s. 434p. Brockhaus et Avenarius. YM2030. Introd. Bases de la versif. Accent, transition entre système clas. et sys. mod. Le syllabisme et l'accent étaient la forme prim. du latin. Démonstration succincte et claire du dévelop. des principes de la versif. mod., de la notation musicale et de la rime.

1843. — Viollet-le-Duc. — Catalogue des livres composant

la Bibliothèque poétique de M. V.-L.-D. Avec des Notes bibliogr., biogr.et littér.sur chacun des ouvrages catalogués. Pour servir à l'histoire de la poésie en France. Hachette. 2 vols. 624, 252 p. Cf. 8513-4.

I. Description et analyse des Art Poét.,des Dict. de rimes, des recueils de poésies. IL Supplément aux recueils de poésies.

D'une grande valeur en raison des détails fournis sur des livres obscurs.

1844. — Guérin, Léon. — Beautés de la poésie fr., précé-

dées d'un traité de versif., Didier.

1844. — Tenint, W. — Prosodie de l'école moderne, Didier,

220, p. Lettre de V. Ilugo. Préface de E. Deschamps.

Se donne pour tâche de répondre aux questions .' Comment les pieds doivent-ils marcher selon les

genres et les sujets ; comment faut-il rimer ? Quelles sont les rimes à rechercher et à éviter pour faire d'une chaîne une parure? Quelle est la grâce ou le pouvoir des rythmes, des césures mobiles, des rejets étudiés ? Le premier à faire cet essai, le premier à expliquer le système de V. Hugo et à analyser ses innovations, non comme des incorrections, mais comme des beautés. Le premier au xi-x" s. à dire que la prosodie comme la grammaire doit être faite par les grands poètes, qui créent les règles par l'instinct de la beauté et de l'harmonie. Sans doute B. de Fouquières en a tiré son système en y ajoutant sa théorie de la respiration. Livre qui mérite d'être mieux connu. Cf. Ducondut, 18()3.

1815. — Dessiaux, J. — Traité complet de versif, fr., ou grammaire poét. de la langue fr.,\'" Mairc-Nyon. 388 p. 3 fr. y 20213 Le livre le plus détaillé sur le mécanisme du vers, ou sur les règles delà versif , dans un bon ordre, bien arrangé, montrant bien la variété, la complexité et les difilcultés du côté technique de la versif. fr,

181"). — Génin, l'rançois. — Des variations du langage fr. depuis le xii" s,, on Hechcrcho des principes qui devraient régler l'orlhographcct la prononciation. r).'J3 p. 7.50. \ 25,55r).

Très intér. pour les rapports entre la prononc, \t dévclop. de la langue, son état aux difT. époques et la versif., surtout la rime, l'élision, l'hiatus, comment les changements dans la langue et la prononciation ont nécessité un changement dans la versif.

Ï815. — Nisard. — Examen des poétiques d\\rij»lote, d'Horaco ot de Boiloau.

181^1. — nioz, l'\ — Altromanischc Sprachdenkmalc, berich-

tif^tund erkliurt,nebst einer Abbandlung- ûber den epischen Vers. Bonn. 132 p X 9792.

Sur l'épopée (la césure et le syllabisme, correspondance entre le sens logique et les repos, origine du décasyl. et de l'Alex, (pas d'imitation, mais dévelop. spontané. Livre qui sert encore comme base de toute étude des orig-. et des formes de l'épopée. 1847. — Benloew, Louis. —De l'accentuation dans les langues indo-européennes tant anciennes que modernes. Hachette. 296 p. X 20983.

L'accent dans le grec, le latin, le sanscrit, changement et influence sur la prosodie. Analyse des difi. langues anc , et des

langues fr., angl. et allem. contre théorie de Scoppa. Résumé en 33 points à la fin du livre. D'une valeur réelle pour l'étude du rythme, des diff. systèmes de versif. , de leurs origines et des causes de leur développ.

1847. — Du Méril, Ed. — Poésies populaires latines du

Moyen Age. Didot. 454 p. Y" 12031.

Montre comment la poésie lat. a peu à peu perdu la quantité, l'accent, les remplaçant par la rime.

1848. — Wey, Francis. — Histoire des révolutions du lan-

gage en France, Didot. 560 p. 7.50. X 33225. Utile à l'étude des conditions dans lesquelles les règles de la versif. ont été créées en tant que for. mant partie intégrale du mouvement de la civilisation fr Cliap. sur les métriciens prim (Meigret, de Groy, Du Pont, Fabri, Sibilet, Fontaine, Pclelier, Foclin), et leur influence sur la poésie.

1849. — Duguesnois, J. — Nouvelle prosodie fr. à l'usage

des gens du monde et des Collèges.

1849. — Fuchs, A. — Die romanischen Sprachen in ihrem

Verhaeltnisse zum Lateinischen, Halle.

1850. — Lauwereyos dje Diepenhède, P. — Essai sur la nar-

ration..., suivi d'un abrégé de versif. fr. , V«Maire- Nyon. 2 fr.

1850. — Kastner, G. — Parémiolo^MC musicale.

1850. — Lurin, J. — Eléments du rythme dans la versif. et

la prose fr , Lyon, Baucher. 2'>i p.

Essaie de donner à la poésie fr. un rythme comparable à celui des anciens. La poésie fr. est restreinte par trop de rèf,des artilicielles ; on ne considère pas la musique. Explication très claire au vers mesuré des anciens et du vers rimé fr. Il faut allier le vers à la musique. Contre la rime et pour plus de liberté. Idées excellentes et très suggestives.

1851. — Lurin, G. — Planches explicatives des éléments du

rythme. Lyon, Haucher. Cf. 1850, 186*2.

1850. — Quicherat, L. — Traité de versif. fr., II. r)8i p. 7 fr. 50.

Le plus souvent cité, le mieux connu, et le plus complet des traités de versif. Est encore l'aulorité, par excellence, pour le vers classique fr. Presque tous les traités de versif. après Q. sont ou basés sur lui ou contraire à son système.

1850. — Sommer, Ed. — Petit dict. des rimes fr.. précédé d'un précis des rèj^los de la versif., II. l tr. SO De nombreuses éditions.

185*2. — Castil-Blaze, II. — .Molière musicien. Notes sur les (l'uvres de cet illustre maître, et sur les drames de Corneille, Hacino, etc., où ho mêlent des considérations sur l'harmonie de la langue fr. - vol. 510, Ml p. Vf. 8.vj;i.i>i.

La musique s'est alTranchio <le la tyrannie des règles, mais non la poésie. Los poètes du m. Ago chantaient ù pleine embouchure, etc. Nos poètes mod. sont revenus au plain-chant.

1852. — Du .Môril. Ed. — l'usai philos, sur la formation do

la langue fr. 4 k'> p \ 2-I4.X).

Changements de mots, d'accents ; influence du Grec et du Latin. D'un intérêt gén. pour la versif. 185*2. — Grimm, \V. — Zur Geschichte des Reimes, Berlin.

1852. — Hofmann. — Amis et Amiles, Erlangen.

1852. — Lanneau de Marey. — Dict. portatif des rimes fr.,

rédigé d'après l'Académie.

1853. — Barbieux, H. — Du principe rythmique de la langue

fr. Progr. Gymnas Hadamar. Weilburg, Lanz. p. 1-16.

Pourquoi la quantité n'a pas survécu dans les langues mod. et comment l'accent l'a remplacée. Résumé d'Olivet, Scoppa, Ackerman, etc. La quantité est finie ; il faut qu'un autre principe la remplace.

1853. — Landais et Baré. — Dict. des rimes fr., disposé

dans un ordie nouveau d'après la distinction des rimes en suffisantes, riches et surabondantes, précédé d'un Traité de versif. Didier. 2 fr.

1853-1855. — Mone. — Hymni latini medii alvi, vol. I-III, Freiburg.

Cf. Gautier, 1858, I. p. GXL-CLIL

1853. — Taine, H. — La Fontaine et ses fables, Hachette.

Appréciation très juste sur sa versif.

1854. — Jonckbloet, B. — Guillaume d'Orange, chanson de

geste des xi® et xn^ s. La Haye. 2 vol. 1854. — Jullien, B. — De quelques Points des Sciences dans

l'Antiquité (Physique, métrique, musique), Hachette, 520 p. 7 fr.

De la quantité pros.chez les anc. De l'arsis et de la thésis dans les langues onc. De l'harmonie essentielle des vers anc. De l'origine des vers décasyl. Des vers latins prononcés à la française. L'accent chez les anc. a été plus fort que la quantité, il doute même de la quantité, etpose l'accent comme base de l'harmonie des vers anc. L'hexamètre a 5 accents et ils coïncident souvent avec le sens

logique. Théorie combattue très vigoureusement par Quicherat, 1844. Rev. Instruc. Publ., 2 nov. p. 401-404. Discussion très intér. et suggestive pour l'étude du rythme fr.

1855. — Asselincau, Gh. — L'histoire du sonnet, Alençon,

Origine, développement et emploi du sonnet.

1855. — Benloew et Weill. — Théorie générale de l'accentuation latine.

1855-1858. — Montaiglon. — Recueil des poésies fr. des xv« et XVI* s .

1856. — Ducondut, G. — Essai de rythmique fr. Lévy, 292 p. 3 fr.

Essaie de rétablir l'allianco prim. entre la poésie et la musique. Gritique des règles de la versif. Explique la base de la musique et du vers ; l'accent musical contre l'accent gram. Discordance flagrante des vers chantés avec la musique. Les mois de la langue fr. se prêtent très facilement à n'importe quel pied métrique et à toutes les exigences do la musique. Ivvplication de son système. Livre très suggestif pour les discussions sur le rythme. Cf. Dug.il. Kl'v. Instruc. Publ., 1857, l*»" janvier, p. 591-593; 1892, Souza ; 19<)i, Saran. 1856. — Ui^Mull, II. — Histoire do la querelle des anciens

et des moilornes. Z 59225.

Bon résumé du rôle des règles de la vcrsil. et de l'art poét. dans l.i ({ucrello du classicisme et du modem, .\nalysede plusieurs arls poct. : La .Motte, FénoU)!», .Ménage, etc. l'^xcellonle élude préliminaire pour l'étude de In verî*if.

1856. — Wailly, A. de. — Nouveau dicl. do versif. et de poé-

sie latines... et de qq. notions sur la versif. fr. Didol, 678 p.

1857. — Allit-r. .1.-1'. — Dialogue sur la rhétorique et sur la

versif. Avignon, 220 p. X 206:11 .

Sous forme de dialogue donne un aperçu des princip. règles.

1857. — Bobé, Dr. — On English and French versif. Jhrbuch d. Gym. zu Mûhlhausen, 16 p. gr.

Très élémentaire.

1857. — Borel. — Des réformes liltér. opérées par Malherbe, Stuttgart.

1857. — Weigand, G. — Traité de versif. fr. : De la mesure

des syll. Progr. der Realschule zu Bromberg. Cf.

1858. — Carion, l'abbé. — Enseignement méthodique de la

versif. fr. Lethielleux. 119 p. 1 fr. 25. Y« 17208. Précis des règles de la versif. avec exercices, p. 78- 119. Livre très pratique pour les commençants. 1858. — Gastil-Blaze, H. — L'art des vers lyriques, Delahays, 350 p. 2 fr. 50.

Contre « la prose rimée de nos chansons, de nos cantiques, de nos opéras ». Une musique modelée de la prose ne peut être qu'une musique prosaïque. Sur Ve muet et l'accent artificiel.

1858. — Gautier, Léon. — Œuvres poét. d'Adam de St- Victor, 2 vol. Palmé. Introd. sur l'Origine de la versif. rythmique. Y-^ 9851-2.

Origine des proses et union intime de la musique avec des paroles de la prose. Abrégé de la versif. latine au moyen âge. Cf. 1866, 1887.

Périod. cf. 1865, Sepet; 1866, Bartsch; 1866, Paris. 1858. — Pujol, A. — Dict. des rimes fr., classées d'après la consonne d'appui et dans l'ordre de richesse. 6fr.

1858. — Simrock. — Die Niebelungenstrophe.Bonn.

Sur l'orig. du décasyl.

1859. — Boscaven, H. (Schuermans). — Manuel de versif.,

Bruxelles.

1859. — Gossart, Alexandre. — Traité complet de versif.fr., renfermant une nouvelle théorie de la rime, de

la prosodie, de la déclamation. W Maire-Nyon.

178 p. 1 fr Y« 23434.

Nouvelle classification de rimes. Règles principales

de la versif. Livre très commode et bien arrangé.

Le premier à suggérer les rimes comme : Acha/j-

Ara/;e, ciuh-cuhe, selon la prononc. pure. 1859. — \'iehotr, fl. — l)er Alexandriner mit besonderer

Hiicksicht auf seinen Gebrauch im Deutschen.

Progr. der vercin. hœhern Bûrger u. Provinzial

Gewcrbeschule in Trier.

Sur la relation entre les versif. fr. et allem. 1859. — VVoUr, F. — Uber die Lais. Studien zur Geschichle

der Span. u. Portug. Nalionallit., Berlin. Sur les orig. de la versif. fr.

1861. — Clouzet, P. — Résumé de versif. Tardieu 15p. 1 fr.

1861. — Meyer, Paul. — Notice sur la métrique du chant

de Sainte-Kulalie.

1862-1861. — Arbaud, Damase. — Chants populaires de la Provence, Aix. 2 vol. Y- 18115-18116.

1862. — .\rbaud, Damase. — De la poésie popul. en Pro-

vence. 8* Y* Pièce 481.

Sur la stucture de la poésie popul., la strophe, la

césure, la rime.

Iggo. — Bcnloew, Louis. — Précis d'une théorie des rythmes

Rythmes fr. et lat. Frank. 92 p. * 1.5223. .\nalyse profonde dos élémentsconslitutifs du rythme

des anciens et des modernes et de ce qu'ils ont en

commun Livre indispensable pour l'étude du

rythme.

1862-1868. — Marty-Laveaux. — Sur la versif doCorneille. Grds.

Kcriv. XI, p. 93-95.

j}i^(VJ. — Dessiner, Jean. — La rime cl la mesure, réforme

à 00 sujet. Poulot-Moulassit. 15p. 50c. Y* 41909. Surtout 1> nniet, c«>mbat l'opinion que la langue fr.

n'a pas do mélodie à cause de Ve muet.

1862. — Laas d'Ag-uen. — Dict. portatif des rimes, précédé d'un Traité de versif. Gf 1834.

1862. — Larousse. — Nouveau traité de versif., avec un livre du maître, Larousse. 220 p, 2 frs. 8° Y 158. Règles suivies d'exer-

cices. Très pratique.

1862. — Lurin, G. — Observations sur un système d'accentuation fr. enseigné dans l'Université, et sur ses dangers pour la prosodie de notre langue et la mesure de nos vers. Lyon, Perrin, 35 p, X 28331. L'accent sur la dernière syl. n'est pas le seul. L'accent oratoire et les valeurs prosodiques sont importants. L'enseignement de ce seul accent donne une fausse impression aux étrangers, etc. Très bon livre qui devrait être beaucoup mieux connu.

1862. — Paris, Gaston. — Etude sur le rôle de l'accent latin dans la langue fr., Frank. 132 p.

L'accent oratoire a presque tout à fait remplacé l'accent tonique dans la langue fr. mod.De l'influence de l'accent dans la versif. fr. Ouvrage très important.

1862. — Van Hasselt, André. — Etudes rythmiques, Bruxelles.

Recueil de poèmes où il applique les principes de l'accent. Gf. Mûller, 1882 ; Saran, 1904, chap. L

1862. — Westphal, R. — Elemente des musikalischen Rhythmus. Jena.

1863. — Ducondut, A. — Examen critique de la versif. fr.

clas. et romant. Dupray de La Mahérie 214 p. 2 fr. Y« 20658.

Le vers doit être fait pour l'oreille et est sujet à certaines règles qu'il discute et analyse (mesure, césure, rime, enjamb., etc.). Grilique le livre de Tenint. Gonclusion: Notre système de versif. nous paraît un chaos de contradictions et d'absurdités par rap-

port à l'état de notre langue. La plus grande liberté pour le poète tant qu'elle ne nuira pas à

l'harmonie qui constitue le vers. La rime est bonne

si elle satisfait l'oreille.

1863. — Landais et Barré. — Dict. des rimes fr., avec un

nouveau traité de versif. Didier. 304 p. 4 fr. Cf.

1863. — Littré. — Hist. de la langue fr. Didier. 2 vol.

14 fr. X 28197.

Sur les vers mesurés, l'hémistiche, etc., et en général le développement de la langue et de la versif.

Sur r/s'ti/a/ie, sa forme, sa versif. et les théories

de Meyer, P. et Diez. 1863. — Lyon, II. — Gradus ad parnassum fr., ou dict. des

termes fr. les plus usités en poésie. 10 fr.

1863. — Weigand, (i. — Traité de versif. fr. Bromberg, Le-

vit. 274 p. 5 fr. Hd. de 1871, 320 p. Livre très utile, très détaillé traitant de textes, les règles de la versif., surtout de l'accent ; n'admet pas un système de quantité, ni même d'accent. Discussion raisonnée des théories de Scoppa, .Aokermann, etc.

1864. — Hillet, II. — De la rime d'après Boileau et Racine.

Noyon, Andrieu.x. 74 p. Y*" l.')5.3I , Définition et règles de la rime et leur application par Hacine, etc. Un des premiers livres

de ce genre, traitant dos infractions aux règles par les grands poètes.

ISf)!. — l'aïupucci, Il — A,e, i, o. u, ou les rimes fr. classci's d'après leur ordre naturel do sons ou voyelles, et divisées on maso, et fém. 3 fr.

1865. — nilh'l, II. — De la versif. fr., préceptes ot oxer-

ciscs à l'usage des élèves do rhétorique. Saint- Quentin. 17 p. Y" 15532.

Conseils en forme de préceptes lires de Boileau pour ses élèves.

1865. — Ilermann, C. — Die a'sthetischen IVincipicn dc« N'ersmassos im Zusammonhang mit deii allgcmci-

nen Principiender Kunst und des Schœnen.Dres-

den, Kûntze, 122 p.

1865. — Samson. — L'art théâtral, éd. de 1889, Dentu.

Poème en 8 chants, surtout sur l'art de réciter les

vers, 1865. — Ten Brink. — Gonjectanea in historiam rei metri-

cae Franco-Galli. Bonn.

1865. — Zarnke, Fr. — Uber den funffûssigen Jambus bei

Lessing-, Schiller und Goethe. Leipzig-, Edelmann, 93 p., aussi dans 1897, Kleinere Schriften, Leipzig, Evenarius.

Sur la relation entre la versif. allem. et fr. cf. Paris, Rev. crit., 1865, I, p. 205-211.

1866. — Erkelenz. — Ronsard und seine Schule, Wûrzburg

diss. Sur les théories poét. au xvi® s.

1866. — Gautier, Léon. — Les épopées fr. Palmé.

Sur la versif. rythmique en général, son origine jusqu'au iv'^ s., la versif. rythm. latine au moyen âge, et sur la versif. fr. Très utile pour l'étude de l'orig. de la versif. fr.

1866. — Kôrting. — Encyclopédie und méthodologie der romanischen Philologie. Heilbronn.

Surtout sur l'assonance et versif.

1866. — Masing, W. — Uber Ursprung und Verbreitung des Reimes, Uorpat, Mattiesen, 140 p.

1866. — Paris, Gaston. — Lettre à M. L. Gautier sur la versif. latine rythmique. Frank., 33 p. 1 fr. ¥"= 11646. L'accent est ou n'est-il pas la base de la versif. rythmique latine? Combat la théorie de G. Cf. aussi Bibl. Ecole des Chartes, 1866.

1866. — Suhle, B. — Uber die Câsur und ihre Bedeutung

fur den Rhythmus. Ein Beitrag zum Verstândnis der antiken Versmasse. Berlin, Weber, 25 p.

1867. — Boucherie, A. — Cinq formules rythmées assonan-

cées du vii° s. Montpellier, 57 p. Y' 10037.

Intér. pour rhistoire de la rime en vieux fr., pour rétude de VEulalie et des théories de Paris, Meyer, Littré.

1867. — Buscher. — La versif. de Ronsard. Progr. Gymnas.

zu Weimar.

1867. — Canel, A. — Recherches sur les jeux d'esprit, les

sinf^ularités et les bizarreries littér. Evreux, 2 vol. Z 44772-44773.

Définitions et exemples des dif. genres de vers. 1867. — Delvau, A. — Les sonneurs de sonnets. Bachelin-

Dollorenne, 187 p. Y^" PJOOU.

Sur les principaux auteurs de sonnets, avec exemples. 1867. — Flan, A. — Rythmes impossibles et Jardin des ra-

cines fr., Grou, 124 p. 1 ir. jU. V^' 22361. Recueil de poèmes.

1867. — Quitard, P.-.\L — Dict de rimes, précédé d'un traité

complet de versif. Garnier,5u8 p. 2 fr. De nombreuses éditions, 1876, 1883.

1867. — Richaud. — Ilist. du sonnet, sa grandeur et sa dé-

cadence. Cahor, Plantade, 32 p.

1868. — Thierfclder. — De cliristianorum psalmis et hvmnis

usque ad Ambrosii tempora. Leipzig.

18()U. — Egger, H — Lllellénismc en Kr.mce. Didier. 2 v«.»l

\, leçon 12. rossai pour réformer la versif. fr. surlo modèle des vers grecs et latins Fait voir très nettement l'inlluonce grecque sur la versif.et révolution de la litt.

li>tj'J-l871. — \'eyrièrca, L. de - .Mon()graphie du sonnet, son-

noltislcs anc. cl mod. 2 vol 8 fr.

|S7(>. — R «rlsch, R. — Roman/.on und Pastourellon Leipzig.

Vogel. Uk» p. Y" 14W.*>.

Sur l'orig. de la versif.

— Duchosno, Julien. — Histoire des poomea épiques fr. du xvn" s Thorin,381 p Y" 2(K')2S. Outre l'histoire du poème épique, on trouve des ihéo-

ries sur les orig.,les querelles des critiques, chap. sur l'Art p. de Vauquelin.

1870. — Gaudin, P. — Du rondeau, du triolet, du sonnet, 5fr.

1870. — Nordstrom. — Observations sur la langue et la versif. de Mathurin Régnier. Lund. diss.

1870. — Rochat, A. — Le vers décasyllabe. Cf. 1870, périodiques.

1870. — Valentin, V. — Der Rhythmus als Grundlage einer

wissenschaftlichen Poetik. Frankfurt, Adelmann.

1871. — Amelung, Arthur. — Studien zur vergleichenden

Metrik. Dorpat.

1871. — Lesaint. — Traité complet de la prononc. fr. Hambourg.

Surtout sur Ye muet,

1871. — Nauendorf. — De Tinfluence opérée par Malherbe sur la poésie et la langue fr. Marburg. Progr.

1871. — Spencer, H. — Moral and aesthetic essays. I. (sur

le vers en général).

1872. — Banville, Th. de, — Petit traité de poésie fr. Echo

de la Sorbonne, 1 fr. 50 ; 1879 Charpentier; 1891 Lemerre.

Traité de l'école parnassienne ; indispensable pour toutes les discussions et théories sur le vers moderne. Souvent cité.

1872. — Beckmann, Emile. — Etude sur la langue et la versif.de Malherbe. Bonn. diss. 74p. 2fr.X20803.

1872. — Gautier, Léon. — La chanson de Roland, Tours, Marne. De nombr. éditions.

Introd. et à la fin Rythmique sur l'orig. de la versif. fr., surtout le décasyl.

1872. — Geijer, K. — F'orsœk till œfversaetning fran Charles d'Orléans jemte naegra iaktagelser vid hans versif., Stockholm.

1872, — Westphal,R. — Elemente des musikalischen Rhythmus. Yena.

BinLior.RAPniE 2G1

1873. — Merkul, T. — I)er l'ranzœsische W'ortion. Progr.

1873. — Tivier. — Ilist. de la lilt. dram. en France, depuis

' ses ori^^ jusqu'au C/V/, Thorin. fj'3'2 p. Yf 1*2012. Chap. II sur l'orij;. de la versif.

1874. — Andresen, Hugo. — Uberdcn Einfluss vom Metrum,

Assonance und Reim auf die Sprache des Altfranzœsischen, Bonn. 62 p. diss.

Sur rinflucnce du changement des mots à cause de la rime ; comment les poêles étaient forcés de violer la synta.xe pour des raisons de métrique. Cf. Paris, Homania, 1875, IV, p. 280-288.

1874. — Becq de Fouquières. — Poésies choisies de Baïf. (Introd. sur la versif.).

1874. — lObert, Ad. — Geschichte der Litl. des Mittelalters. (Sur les rythmes lat. et la versif.).

1874. — Les Deux Arts Poétiques d'Horace et de Boileau, avec traduction en verseten prose. Thorin. 167p.

1874. — Ilill. — Ubcr das Metrum der Chanson de Roland, Slrassburg.

1874. — Schuchardl, H. — Hitorncll und Terzinc. Halle,

Niemeyer. 148 p. Cf. Graf-Zt/.. Hom. Phil. H, p. 115-121 ; Paris, Hi)mania, I\'. p. 48U-4*)1.

1875. — Kloin. — Sage, Metrik und (irammalik des altfran-

zcrs. epos Amis et .\miles. Bonn.

1875. — Lu N'avasseur, G. — \Ji\ chapitre d'art poél. La rime.

Lemerrc, .31 j). .") i'v. V« 3133.

Poème sur la rime.

1875. — Paris, (i. et Gevaerl, Aug. — Les chansons du xv* s.

Ane. Te .t tes Fr.

IS75. — Renard. — De rinlluenco de l'antiquité clas. sur la

lin. fr. pendant les dernières années du xvtii* g. cl

li's premièreî<annéesdu xix"s Lausanne, Jacquenod.

1875. — Suchier, II. — Der Troubadour .Maoabrun. (versif.).

1876. — Baylo, l'abbé. — La poésie provcnçalo du moyen

Ago A\x. 111 p. Y» 15(H'>4.

Orig. et principes do la versif. des prom. chansons

de ^esle,dela poésie popul.(rimeet hémistiches).

1876. — BeHanger, L. — Eludes historiques et philologiques sur la rime l'r. Mulot. 276 p. 10 fr. Jeux poét. Vers mesurés, vers blancs. Lamotte-Houdard et la poésie en prose. Rime, etc. Etude savante et indispensable pour la question delà rime. Cf. Paris, Romania, VI, p. 622 625, 1877.

1876. — Gramont, F. de. — Les vers fr et leur prosodie. Lois régissant la poésie en France, leurs variations, exemples tirés des diverses époques. Hetzel, 340p. 3fr.

Excellent traité, détaillé, bien arrangé et complet, mais plutôt sur le mécanisme que sur l'esthétique du vers. Cf. Foerster, 1880, Litterar. Centralblatt.

1876. — Huemer, J.— Untersuchungenûber den jambischen Dimeterbeiden christlichen lateinischen Hymnendichtern der vorkarolinischen Zeit. Wien.

1876. — Jullien, B. — Les formes harmoniques du français, savoir : Les périodes, les vers, les stances et les refrains. Hachette. 208 p. 8» X 4791.

Contre les innovations et en faveur du vers clas. La séparation absolue entre le vers fr. et le vers grec. Combat tous les novateurs (La Motte, Marmontel, Bonaparte, etc., etc.). Un des meilleurs livres écrits pour défendre le vers clas. fr. et qui devrait être mieux connu.

1876. — Schnatter. — Cours de versif. pour faire suite aux grammaires fr. en usage dans les écoles supérieures. Berlin, Schrôder. 220 p. 1 m.

1876. — Suchier, H. — Vie de Saint-Auban. Halle, Lippert.

Cf. Koschwitz, 1878, Ztz. Rom. Phil. II, p. 338-344. La réponse de Suchier, Anglia, 1879, 2. 3. p. 216- 223 sous le titre: Die Versbildung der Anglo-Normannen.

1877. — Legouvé, Er. — L'art et la lecture, Hetzel. 3.50.

1878. — Chiarini. — I critici italiani e la metrica délia odi barbare. Bologna.

1878. — Conway, G. — Treatise on Versif. London, Longiiiana, Green.

1878. — Darmesteter, A. et Hatzfeld. — Le xvi" siècle en France. Delagrave. 3ul p.

Les poètes de 1.Vm.)-i55(), l'Ecole de Ronsard. Aperçu gén. des circonstances favorables à la versif. au xvi« «;.

1878. — Haase. — Untersuchuni: iiber die lieime in der Image du Monde des Walther von Metz. Halle diss.

1878. — Le^ouvé, Er. — Petit traité de lecture à haute voix. Hetzel.

1878. — Nagel, H. — Die metrischen \'erse Baïfs. Leipzig.

1878. — Rambeau,A. — L'berdiealsechtnachweisbaren Assonanzen des Oxforder Textes der Chanson de Roland. Beitrag zur Kenntniss des altfr. \'ocalismus. Halle, Niemeyer. '2'.i2 p.

Cf. Mûller, 1879, Ztz. Rom. Phil. III, p. 439-452.

1878. — Zverina, F. — Grundziige der ital. und franzôs.

Mftrik. Progr. Realschule in Wien. 2*2 p. 60. m. Cf. Ztz. Rom. Phil. 18S1, p. 071 ; Herrigs Archif, LXIV, p. 197.

1879. — Becq de Fouquières, L. — Traité élémentaire de pro-

sodie fr. Delagrave. 1 fr. .'>().

1879. — lîccq de Fouquières, L. — Traité irénéral de versif. fr. Charpentier. 399 p. 7 fr .S(>.

L'ouvrage le plus connu, original, clair et logique, exposant sa nouvelle théorie respiratoire, fort soutenu et combattu. Cf. 1^97, Doumic.

Cf. Tobler. IHSO. Litleralurblatt f. ger. u. rom. Phil. p. 417. Focrster, 1H8(), Litterar. Centralblat, 17 janvier.

Rev. critique, 1K80.I. p. 3'>r>; R.des Peux .M. IH8<), I*' j.inv. 1879. — Foth. K. — Zur fr.uiz.'>«> M.trik IVoi^r. Realschule

zu Ludwigslust. N« 551, p. 1-28. Der Vers (Silbenzâhlung, Ton, Hebung, Rhythmus, Versfûsse, Versarten). Reim. Strophe.

Cf. Harczyk, Ztz. Rom. Spr. Lit., 1880, p. 462. 1879. — Foth, K. — Die franzôs. Metrik fur Lehrer und Studierende in ihren Grundzûgen dargestellt. Berlin, Sprinter. 52 p.

Un des meilleurs livres sur la versif. fr. et ses principes qui aient été écrits par un Allemand. Cf. Lubarsch,1879, Ztz. R. Spr. Lit., I, p. 408-411 i Lambrecht. Ztz. Rom. Phil. 1880, IV, p. 424-429; Foerster, Lit. Centralblatt, 1880, N'S; Ten Brink, Littblatt. ger. rom Phil. 1880, p. 238, 278. 1879. — Gautier, Léon. — Histoire de la poésie latine au moyen âge. Versif. rythmique. Hymnes, proses, tropes, mystères. Palmé.

1879. — Ilub, H. — La chanson de Hervis de Mes. Heilbronn. Sur les tirades d'assonances artistiques en e et i à l'exclusion de toutes les autres.

1879. — Huemer, J. — Untersuchungen ûber die âltesten

latein. Chritlichen Rhythmcn. Wien.

1879. — Kressner Ad. — Grundriss der franz.Litteratur, nebst einem Anhang ûber franzôs. Metrik. Frankfurt a. 0., Harnecker. 68 p. 1 M.

1879^ — Lubarsch, E. — Franzôsische Verslehre mit neuen Entwicklungen fur die theorctische Begrûndung des franz. Rhythmus. Berlin, Weidmann. 522 p. Un des livres les plus ré-

pandus et les moins compris. Depuis des années la plus grande autorité en Allemagne sur le vers fr. A fait école.

Cf. Bartsch, 1879, Ztz. rom. Spr. Lit., I, p. 243-250, Lambrecht, 1880, Ztz. rom. Phil.,IV, p. 424-429. Foth, 1880. Litblatt. germ. rom. Phil. p. 183. Foerster, 1880, Liter. Centralblatt, N° 3, 17 janv. Moser, 1880, Gcgenwart, X» 10. Stengel, 1880, Dcut. Liltztg., I, 3. Krnûter, 1880, Ztz. fur das

Gymnasi.'ihvesen X\X\', p. 716. Peij. 1879, Le Mémorial diplomatique, XXXIII, 16 août. M.S., 1879,Ma-az.f. d.Lit. d. AuslanJes,N°37. Herrips Archif, LXIV, p. 428.

1879. — Tarn m. — Bemerkungen zur Metrik und Sprache Villons. Progr. Freiburg in Schlesien, 14 p. Cf. Foth, Ztz. Spr. Lil. 1879, p. 477. 1879. — Ten Hrink, R. — Dauer und Klang. Fin Beitrag zur Geschichte der Vokalquantitât im Alt franc. Strassburg, Trûbner, 54 p.

Cf. Suchier, Ztz. Rom. Spr. Lit. 1879, p. i:r)-l43.

1879. — Wallner. — Fine Remcrkung zum franzôs. .Alexandriner. RI. f. d. Rayr. Gynmas.-u. Real Schuhvesen.

1880. — Délia Rocca de \'erga!o. Ni^anor, A. — La poétique nouvelle, Lemerre. 76 p. Y® 32*280.

Livre curieu.T, demandant beaucoup de réformes : rime libre, emjamb. et césure, pas de coupe classique, etc., devançant le vers libre.

1880. — Dumost. — Renaissance de la rime riche, Nancv, 32 p.

Cf. aussi Mém. de IWcadémie de Stanislaus. 1880. — Fehse. — K. Jodellcs Lyrik. Leipzig, Oppoln. diss. 48 p. \'= 22013.

Sur la versif. : distribution des accents, rime, etc. 1880. — Ilavet, L. — De saturnio latinorum verso. 1880. — Krcssner, .\(i. — Lcitfaden der frann'is. Metrik. Leipzig, Triibner, lin j). 1 ni. Tmi. Cf. Wcbcr, Zts. Rom. Spr. Lit. 1880, p. V2I-53I. Ilicrlhcs, 1880, lî-lâtterf. d. baier. Gymnasialwe-

sen, p. 4S(>.

Iferrigs An^hif, LXV, p.47:».LXVI, p. 104-UV». 1880. — Lubarsolî, IC. — Abriss der franzc^s. X'erslehrc, Berlin, W'eidmann. 92 p.

IRSO. — Monde, A. — ftludc »ur la prononc. do 1'»' muet .\ Paris. London, Triibnor.

Cf. Kraulor, Zlx. Rom. Spr. Lit, 1881, p. 583-587.

1S80. — Rose, IL — Ghronik Fantosme.

1880. — Tobler, A. — Vom franzôs.Versbau aller und neuer

Zeil. Leipzig, IlirzeL 2 m. 40. Trad. en fr. par Branl

et L. Sudre, Vieweg-. 5 fr. Préface de G. Paris,

5« éd. en 1910.

Le plus documenté et le plus savant de tous les

ouvrages allemands. Sur le mécanisme plutôt que

sur l'esthétique du vieux vers fr.

CL Ztz. Rom. Spr. Lit, VII, pp. 1-5 ; XVI, p. 223-

230, Stengel et XXVII, p. 1-9. Barlsch, Littblatt.

germ. rom. Philol , I, p. 339. Von Muyden,

1880, Athenaeum Belge, p. llO.Zverina, Ztz. f.

Realschulwesen, VI, p. 40. Stengel, 1880, Deut.

Litt. Ztz. N<' 3. Giornale di filologia rom. VI,

p. 122. Foerster, 1880, Lit. Centblatt, 3 juillet.

W^olfert, Herrigs Archif, LXIV, p. 429 ; LXV,

p. ll5;Litlblatt.rom.germ. Philol., p. 189, 1884,

Nordisk Revy, 1883, 335 J. V. Wilmotte,- Le

moyen âge, VIII, p. 44-5. E. R. Rev. Lang.

Rom. XLVII, p. 192.

1880. — \^^estphal, R. — Allgemeine Théorie der musikal.

Rhylhmik. seit J. S. Bach auf Grundlage des antiken. Leipzig, Breitkopf u. Hartel.

1881. — Bassot. — Un réformateur de la poésie fr. au début

du xvii« s. OllendorL 26 p. Ln " 38979. Etude sur Malherbe, réformes et influence. 1881. — Grôbedinkel, P. — Der Versbau bei Ph. Desportes, Fr. Malherbe. Heilbronn, Ilenninger, 85 p. Emploi desylL, rime, hiatus, etc., etc. Cf. Lubarsch, Ztz. Rom. Spr. Lit., III, p. 295-298, 1881. 1881. — Johannesson, F. — Die Bestrebungen Malherbes auf dem gebiete der poet. Technik. Halle, diss. 42 p. Défend la loi de l'hiatus de M. et dit que l'acceplalion générale de cette loi est duc à M. ; Braam, 18841e nie.

Cf. Haase, Ztz. Rom. Spr. Lit. 1883, V, p. 174-175.

1881. — Lef,'Ouvé, Er. — La lecture en action. L'art de la

lecture. La lecture en famille. Hetzel. 3*29 p. 8° X ±291. Chap. XVI : L'art poét. d'autrefois et d'auj. Boileau, V. IIuj;o,

1881. — Pothicr, D. — Der greg:orianische Choral. Tournay.

1881-1883. — Thurol, Ch. — De la prononc. fr. depuis le commencement du XVI® s., d'après les témoignages des grammairiens. Impr. Nat. *2 vol. S X 1949,

Outre la prononc, bibliogr. des gram. et traités de versif.

1882. — Aubertin, Ch. — Origines et formation de la langue

et de la métrique fr. Belin, 220 p., 1 fr. 50,8* X 43.36.

Un des meilleurs livres pour expliquer l'influence

de la formation et des changements de la langue

sur la versif.

1882. — Blcton, Aug. — Essai d'e muet. Lyon, Waltener.

7 j). 4' X Pièce 55.

Les diir sons ou valeurs donnés à Ve muet, et sa

prononc. variée.

1882. — Fischer, A. — Der Inliniliv im Provenzal nach den

Heimcn der Trobadors. Marburg, Universitât.-^-

druck. U) p.

Rien sur la versif. fr. ; provençal seul.

Cf. Heimann,ZU. Hom. Spr. Litt. IS8i, Vlll, p.-(7 1-

1882. — Frcymond, K. — Ubor den reichen Hcini bci ail-

fran/. DichtiMu bi.s /um .Anfang des \I\ .Ihrli

Il il le, 's, KarraM. 'M\ p.

Ilist. d\s termes comme rime léonine, Bonnante, riche; causes de la rime riche; où elle se trouve, etc. Etude très importante.

Cf. Gallia, I, p. \U\; Hev. Crit. 1883, p. 282; Nord u. Sad. Wl. p. 390; Littblatt germ. rom. Philol. \', p. 18.

1882. — Gen^nagel. — Die Kûrzung der Proftomina hinler vokalischen Auslaut, Halle.

1882. — Kalepky, F. — In welchem Umfange woUte Malherbe in der poet. Technik, welche er vorfand, Aenderungen herbeifuhren? Berlin, 30 p.

1882. — Kaulen, F. — Poetik Boileaus. Beitrag zur Geschichte der franzôs. Poésie im XVI Jhr., Hannover.

1882. — Lierau, M. — Metrische Technik der drei Sonnetisten Alaynard, Gombauld, Malleville. Greifswald, Abel, 30 p.

Surtout sur rime, hiatus, compte de syll. : comment ils ont appliqué les règles de Malherbe.

1882. — Misset, E - Poésie rythmique du moyen âge. Champion, 7 fr. 50.

1882. — MûUer, K. — Uber accentuirend-metrische Verse in der franzôs. Sprache des XVI-XIX Jhrh. Bonn, Neusser. 94 p. 1

m. 50.

Résumé des essais sur les vers mesurés des xyi^ et xvn® s. et sur les ouvrages du décret de 1813 (Scoppa, etc.), Van Hasselt, etc. Excellente comparaison entre l'allem. et l'anglais.

1882. — Orth, F. — Uber Reim und Strophenbau in der

altfranzôs. Lyrik. Cassel, Kûhn. 75 p. 1 m. 50.

Assonance, rime riche, strophes, histoire, structure,

origines, combinaisons de rimes, etc.

Cf. Litter. Centralblatt, 1883, p. 163.

1882. — Pellissier, G. — De XVI saeculi in Francia artibus poeticis. Vieweg. diss. 137 p.

Fabri, Du Pont, Sibilet, Fontaine, Peletier, Ronsard, etc. Un des premiers livres donnant l'analyse de ces traités.

1882. — Pellissier, G. — Traité théorique et historique de versif. fr. Garnier. 1 fr. 2« éd. 1886. 5» Y i4.

1882. — Souza, R. de. — Le rythme poétique, Perrin. 3.50.

Probablement jamais paru. Cf. 1892.

1883, — Bijwanck, Wilhem, G.-C. — Spécimen d'un essai

critique sur les œuvres de ^'illon. Leyde. 228 p. 5° ¥>> 398.

Souvent cité, mais sans rien sur la versif. fr. 18S3. — Gaijer, P. — Om de franska espiska versformernas ursprung. Kristiana, Coppcln. 255 p. Paru en lH81,voy. Périodiques.

Cf. Visinp, Litlblatt. ^-er. rom. Philol. IV, p. 393. 1883. — llauréau, B. — Malthaei \'indocinensis ars versilicatoria, thèse de L. Bourjjain. 72.

Cf. Jour. Sav. 1883, p 207-213.

1883. — Ja'^^cr, J. — Die quantitat der betonlen Vocale im

Neufranzosischen .

1883. — Lussy, M. — Le rythme musical, son origine, sa fonction et son accentuation. Ileugel. 104 p. 5 fr. io ViU.î.

Influence de la musique sur l'accent, sur sa destruction de l'accent métrique, sur l'hémistiche et les césures. En faveur des théories de Castil-Blaze et Ducondut.

1883.— Nvrop, Ch. — Dcn oldfranske Ileltedigting. ^')'•

Cf

1883. — Wchrmann, O. — Alfred do Musset : Metrik-Poe-

tik. Osnabruck, Lisecke.

1881. — Banner, Max. — L'her den regelmâssigen Wechsel mannlichcr und weiblicher Bcime in der franzt)s. f Dichtung. Marburg, L'niversilâtsdruk. 51 p.

Origines et histoire détaillées. Bon ouvrage. Cf. Zli. Bom Spr. Lit. \11I. p. IJl-l.U.

1881. — Boisjoslin, Jacques de. — K.'^quisso d'une histoire de la versif. fr. Amiens, Dolaltrc-Lonocl, 27 p. ^o y. />,-,;^^ (j^f cf ,.^m Périodiques. E.tcellento comparaison entre les svslèmes clas. et inod.; chap. remarquable-* sur la césure, sa fonction cl sa nature, sur la rime ; bon résumé des changements de la versif. fr., de leurs conséquences et résultats.

Brochure d'un intérêt exceptionnel.

1881. — Braam, A. — Malherbes Hiatus Verbot und der Hiatus in der neufranzôs. Metrik. Leipzig. 62 p. Combat la théorie de Johannesson, et essaie de montrer que M. ne savait pas lui-même quand l'hiatus était mauvais. Cite beaucoup d'autorités et donne une définition physiologique. Sa théorie est orig., mais il n'est pas encore prouvé qu'elle soit bien fondée. Travail 1res suggestif.

Cf. Ricken, 1885.

1884. — Coquelin, Constant. — L'art de dire le monologue, Ollendorf. 210 p. 8^ Y f. 46.

Livre excellent sur la question : comment réciter les vers ? et sur le rythme. Un des meilleurs livres sur ce sujet.

1884. — Guyau. — Problèmes de l'esthétique contemp. Alcan. 260 p.

Au point de vue esthétique un des meilleurs livres sur les questions du rythme, du rôle de la césure, de la rime, de l'hiatus, et la formation du vers mod.Cf. 1884, Périodiques.

1884. — Gossett, A. — A manuel of French Prosody, Lon-

don, Bell.

1884. — Herting. — Der Versbau Jodelles. Kiel.

Cf. Ricken, Ztz.Rom Spr. Litt. 1886, p. 55-59. 1884. — Keller, 0. — Der saturnische Vers als rhythmisch erwiesen. Leipzig, Freytag. 84 p. Sur l'orig. du vers fr.

1884. — Mainard, L. — Traité de versif. fr. Lemerre. 186 p. 2 fr. 5° Y 45.

Aperçu des règles.

Cf. Grôbedinkel.Ztz. Rom. Spr. Lit. 1 885, VH, p. 238- 1884. — Mussafia, M. — Délia prosodia francese. Trieste

Progr. 58 p.

1884. — Otten, G — Die Casur ini Altfranzôsischcn. Greifswald, Abel. 25 p.

Résumé, avec statistiques, et variétés suivant le sens logique.

1884. — Pierson, W — Métrique naturelle du langage, Vieweg. 260 p. 10 fr.

Livre technique et ardu sur la métrique naturelle appliquée au fr. et sur rinfluence du rythme naturel sur les transformations phonét.

Cf. Klinghardt, Ztz. Spr.Litt.VII, p. 284-290, 1885. 1884. — Hajna, P. — Le origini dell' epopea francese. Firenze, Sansoni. r)50 p. 5**)'* 6/7.

Livre important sur l'origine et la forme de l'épopée. Cf. Uomania, \'II1, p. 598-027.

1884. — liaynaud, G. — Bibliographie des chansonniers fr. des xii" et xiii" s. Vieweg. 2 vol. S^ Q 810. Rien sur la versif., mais indispensable pour l'étude de la chanson.

1884. — Rickcn, W. — Untersuchungcn uber die metrische Techiiik Corneilles und ihr Verhâltniss zu den Regeln der franzos. \'erskunst. I. Silbenzâhlung und Hiatus. Halle, Meycr. 30 p. cl Rerlin, Weidmann, 67 p. 8* O Halle ph. 192.

Sur l'e muet.

Cf.(;r..bediiikcl,Ztz.Spr.Lilt. \ll,p. 235-238,1885; Braam, 1884.

1884. — N'ising, G. — Sur la vorsilicalion anglo-normande, Upsala.

Cf. P. Mcyer,Romania, 1886, p. 144-14S ; Pu Parc. Hibl. Kc. Chartes, 1884, p. t>75 ; Koerster, Altfr. Hibl. I\. p. \'MX ; Liticcn-Iralblatt, 1885, 5.

1884. — Zschalig, H. — Die Vci-slchrcn v«mi Pabri.Du Pont

uiul Sibilel. Leipzig, Krohbcrg. 8<-> p. Hii»t. et comparaison des art pocl. Travail très in-

tér. cl bien fait.

Cf. Rickcn, Zl/.Spr. LiL.Vin, p 191-193, 1886.

1885. — Chabancau, Camille. — Extraits du .Ms inédit des

Leys d'Amors : Origine et établissement de l'Acad. des jeux floraux. Toulouse, Privât. In-fol. Fol. Z Pièce. 46.

1885. — Evrard, E. — Préceptes de poésie, précédés d'un

traité de versif. fr. Namur, Wesmail-Gharlier.

1 fr. 50.

1885. — Davids, P'ritz. — Uber Form und Sprache der Ge-

dichte Thiebauts IV von Champagne. Braunschweig. 44 p.

Statistiques.

1885. — Pellissier, G. — L'art poétique de Vauquelin de la

Fresnaye. Texte conforme à l'édition de 1605, avec notice, commentaire, étude sur l'usage synt , la métrique etl'orthographe, et glossaire. Garnier,

2 fr.

Sur les arts p. antér. à V. ; ce qu'il a emprunté à ses devanciers, son influence, et les arts p. après lui. Le meilleur résumé qui existe sur ce sujet.

1885. — Sonnenburg, R, — Wie sind die franzôs. Verse zu

lesen ? Berlin, Springer, 26 p.

Cf. Barrelet, Ztz. Spr. Lit., VII, p. 63-64; et Foth, îd., p. 58-63, 1886. Heller, Franco-Gallia, II, p. 256-262, 1885; Humbert, 1888; Lubarsch,

1885. — Souriau, M. — De la convention dans la tragédie

clas. et dans le drame romantique. Hachette, 306 p. <^° 7/^3 5.

Livre utile pour montrer comment dans le drame les changements de théories, coutumes, etc , influent sur la forme du vers.

1885-1889. — Westphal, R. et Rossbach, A. — Théorie der musicalischen Kûnste der liellenen, Leipzig, Trûbner.

1885. — Winderlich, K. — Die Tilgung des romanischen

Hiatus durch Kontraction im Franzôsischen. Breslau, Grass. 36 p.

RinLIOGRAPIIIE 273

1886. — nourcicz, lui.— Les mœurs polies cl la litt.de cours sous Henri II. Hachette, A:l\\ p. L» 1U4. Inlluence des rimeurs officiels et des artspoél. ;condition où se trouvait la poésie. Livre excellent pour apprécier l'inlluence et l'importance de la poésie.

1886. — Bouvey, P. — Poètes et mélodies, études sur l'origine (lu rythme dans l'hymnographie de l'église grecque. Nimes, maison de l'.Assomption, 5 fr.

1886. — Chauvin, G. — Petit pâmasse fr., notions de prosodie à l'usage des gens du monde. Dubreuil.32p. ^« Y Pièce 10. 1 fr.

1886. — Delavenne, le père Henri. — Traité de versif. fr. Baltenweck. 64 p. 80 c. S° Y 99.

Livre bien arrangé et commode

1886. — Ghil, K. — Traité du verbe, avec avant-propos de S. Mallarmé Giraud, 31 p. 4"" Z Pièce S f. Fameux manifeste de l'école symb. Correspondance des voyelles et des sons musicaux.

1886. — Gropp, E. — Abriss dcr franzôs. Verslehre. Leipzig, Henger.

1886. — Henry, \'. — Contribution à l'étude des origines du décasyl. roman. Maisonneuve, 47 p. h fr. Travail important sur hi (pieslion de l'orig. du décasyl. Cf. (]. P.iris, Homania. W, p. 137-138.

1886. — Henné, W. — Die Zfi-^iir iin Miltelfranz(58ischcn. Greifswald, .Abel. 10') p.

La césure dans ses relations avec la structure syntaxique ; statistique des dilT. césures.

1886. — Hossnor. — Zur Geschichte dor unbetonlen vocale im alt-und Neufranzi'^sischcn. Miinehcn.

1886. — Knobloch H. — Die Stroitgcdichfe im ProviMi/»!. und ait franzosischcn. Hrcslau.

1886. — Koschwit/. K. — Commenlar zu den fillcslcn franZ(^s. Sprachdonkma'lcrn. Heilbronn.

1886. — Morandini d'Eccatage, F. — Grand dict. des rimes

fr. Ghio. 508 p. 10 fr.

1886. — Mothéré, J. — Les théories du vers héroïque anglais et ses relations avec le vers fr. Havre, 54 p. 5° YK Essaie de montrer que levers héroïque angl. vient du décasyl. fr. Donne points de comparaison. Etude très utile pour la métrique comparée, Tinfluence du vieux vers fr.

1886. — Nyrop, Ch. — Storia dell' epopea francese nel medio evo. Torino, Loescher. 493 p. 8" Y^ 1689. Travail important pour Torig.et la bibliographie. 1886. — Passy, Paul. — Le Français parlé. Heilbronn, Hen-

niger.

1886. — Pleines, A. — Hiat und Elision im Provenzalischen

Marburg, Elwert. 82 p.

1886, — Schuchardt, H. — Reim und Rhytmus im Deutschen und Romanischen. Berlin, dans Keltisches und Romanisches. 439 p. 8^ Z 40660, Sur la rime en allem.,en fr.,en ital., et sur les deux

systèmes d'accent et de compte des syll. Livre très intér. et suggestif.

1886. — Spenz, F. — Die syntaktische Behandlung des acht silb. Verses in der Passion christi und im Leodegar-Liede, mit besonderer Berûcksichtigung der Caesurfrage. Marburg, Elwert. 80 p.

1886. — Stapher, P. — Racine et V. Hugo, Colin.

Surtout chap. V. Réforme de la versif., œuvre de V. Hugo.

1886. — Stramwitz, E. — Uber Strophen und Vers Enjambement imAltfranzôsischen. Greifswald,Abel, 189 p. Enjambement. Où il se trouve. Où il ne se trouve pas. Nature, causes, statistiques.

^^ 1887. — Baju, A. — L'école décadente, V, 32 p. 2 fr.

Intér. brochure sur ce qu'est et veut être la nouvelle école.

lURLlOflRAPIllK 275

1887. — Baumpart, H. — ilandbuch der Poetik. Eine kritish-historische Darstellun;,' der Dichlkunst. Stuttg-art, Cotta. 73.') p.

Rien sur la versif. Chap. sur Molière, \'oltaire, Diderot et la com. larmoyante.

1887. — Gautier, Léon. — Ilist. de la poésie liturgique, précédée d'une hisl. de la versil'. lat. au moyen âge. Picard.

1887. — Kahn, Gustave. — Les Palais Nomades, Tresse. Préface sur le vers libre, 38 p. 8» 7" 4826. Sur les aspirations des S\mbolistes et leurs théories. Elxcellent exposé de leur art.

1887. — Lintilhac, Eu^'. — De J . G. Scaligcri poetice. Hachette.

1887. — La Motte, F., V. de. — Observations sur la versif. fr. lassai de prosodie nouvelle. Téqui. 16 p.

1887. — Passy, Paul. — Les sons du français, leur formation, leur combinaison, leur représentation, F.- Didot, éd. do 1889, etc.

Surtout sur récitation, prononc. et accentuation, intensité des sons, quantité et timbre, etc.

1887. — Phuhl, W. — Untcrsuchungen ùber die Rondeaux et N'irelais. Kd^nigsberg.

1887. — Régnier. — Souvenirs et études de théâtre. Ollendorf, 354 p. Y f. 270.

Sur les dilT. manières de réciter les vers.

1887. — Ricard, .Anselme. — Système do la quantité syllabi(|uo et de rnrliculution des sons graves et des aigus. Recherches orthoépiques et phonétiques sur Il phonométric et les Ions de la langue fr. Prague, Neugebauer. ".U |». >" .V 3845.

Travail curieux et d'une valeur réelle, le premier qui essaie de donner une valourdélinttiveàchaque sou. Le maximum est *i(H); 3 4 z: \M) zn longue; I *2 nr \{M)— moyenne ; l 4 = .V) := brève ; lyH— *i:> = trt*>< l>rève .Application aux voyelles, etc. La cou-

ceplion en est très simple, l'application très complexe.

1887. — Thiéry. — Etude sur le chant grégorien. Bruges, Dea-

clée. 10 fr.

1888. — Becker, Ph.A. — Zur Gescliichte der Vers libres in

der neul'ranzôs. Poésie. Halle 7s- Karras. 37. Origine, emploi, développement. Travail important

et définitif.

1888. — Castaigne, Eusèbe. — Petites études littér. Picard,

Chap. sur la versif. de La Fontaine.

1888. — Delaporte, P. — L'art poétique commenté par Boi-

leau et par ses contemporains. Lille, Desclée et

Brouwer. 3 vol.

Chap. Arts poét. avant B. et sur hist , influence de

l'art poét.

1888. — Dupont- Vernon. — L'art de bien dire. Ollendorf

Diction.

1888. — Humbert. — Die Gesetze des franzôs. Verses. Ein

Versuch sie aus dem Geiste des Volkes zu erklâ-

ren, mit besonderer Rûcksicht a. d. Alexandriner

und Molières Misanthrope. Leipzig-, Seemann.

Le titre trompe. C'est plutôt une polémique contre

Gropp et rintrod. de Dickmann sur la prononc.

de Ve muet.

Cf. Litt. Centralblatt,1888, 1049; Koschwitz, Deut.

Littzlg., 1888, p. 1273 ; Ileller, 1888, Franco-

Gallia, VI, p. 56-64; Lubarsch, 1888; Sonnenburg,

1888. — Lejard, J. — Prosodie fr. contenant les règles de

la prononc. et de la versif. Poussiclgue. 2.50. 1888. — Lubarsch, 1']. — Uber Deklamalion und Rhythmus

der franzos. Verse. Zur Beantwortung derFrage:

Wie sind die franzos. Verse zu lesen ? Oppeln,

Maske, avec Introd. par Kosclnvitz sur les idées, la vie, etc , de L. 1 m. 50.

Polémique contre Sonnenburg et critique de la manière allem. de réciter les vers fr. avec théories. Brochure intér. et utile pour les théories allemandes du vers fr. Cf. Hicken, Ztz. Spr. Lit., XII, p. -21-29, 1890; Ileller, Franco-Gallia, VI,p.55-04 ; Ricken, lA/J.,

p. Ii7; Heller,p. 148-151, Koschwitz, p.240;Lamprecht, Deut I.itzt^^ X, p. •27*2.

1888. — Molhéré, J. — Quelques notes sur les théories du versalex.el ses rapports avec laversif. angl. Picard. 1888. — Moussé, Alex. — Petit traité de poésie fr., Bureau

du Trouvère. 91 p. 8* }' t20.

1888. — Oreans, Karl. — Die e-Reime im ait provenzalischen.

Braunschwci^', Westermann. 4S p.

1888. — Rieso, W. — .Vlliterierender Gleichklang in der franzôs. Sprache aller und neuer Zeil. Halle, Plœlz. 38 p.

Conclusion : L'allitération n'a jamais été employée systématiquement comme élément de l'art de la vcrsif. en aucune langue.

Cf. Mussafia, Littblatt. ^erm-rom. Philol.X, p.lTl ; Kohler, 1888, Ztz. Spr. Lit., XI, p. 178-180.

1888. — Souriau, .NL — La versif. do .Molière. Hachette. *2..^0

Cf. 1893.

1889. — Coville. — De Jacobi Magni, vita cl operibus. Ha-

chette. 100 p. diss.

1889. — Dm-, L. — Ktudo raisonnéc de la versif. fr Noixelto,

liibliothèquedo la Province. 199p. 3 fr. .<" Y*209f. Deux parties : L Los rè);le8 avec discussion. II.

Style, composition, etc., avec exemple des ditf.

mMircH de poé.'»ie9, comme charade, sonnet, elc. 1889. — r.d)ry, F. — La vcrsilication fr. Rouen, Héron. ISSO — Clude, C. — L'bcr Metrum und Sprache von Alis-

cnns. Marburg. 6^1 p.

1889. — GnerlichjR. — Bemerkungen ûber den Versbau der

Anglonormannen, Leipzig. 57 p.

Cf. Vising, 1890, Ztz. Spr. Lit., XII, p. 29-31. 1889-1890. — Héron. — Le grand et vrai art de pleine rhétorique de Fabri. Rouen, Lestringant, 3 vol. I. Rhétorique, 309 p.; II. L'art de rimer, 140 p. III. Introd.. Notes, et Glossaire.

Travail indispensable pour tout ce qui concerne l'étude de Fabri et des arts p.

1889. — Jeanroy, Alfred. — Les origines de la poésie lyrique

en France au moyen âge. Hachette. 523 p. 8° Y^ Sur Torig. des Pastourelle, Débat, Aube, Chanson dram., Refrain, etc. et sur la versif., la strophe, théories de Gautier, Bartsch, Wolf, sur l'origine de la poésie fr., etc. Travail indispensable. 1889. — Kawczynski. — Essai comparatif sur Torigine et

l'histoire des rythmes. Bouillon. 218 p. 5 fr. Sur l'origine des diff, vers fr. dans le latin, avec les prototypes ou modèles lat. Livre important surtout au point de vue de la métrique comparée. 1889. — Mende, A. — Die Ausprache des franzôs. unbeton-

ten e im Wort auslaut. Zurich, Cotti. 128 p. Travail très documenté et détaillé sur la contraction, etc., de Ve muet du ix® au xiv^ s et chap. sur la prononc. moderne.

1889. — Raynaud, G. — Rondeaux et autres poésies au xv»s.

Didot. 175 p. Ane. Textes fr. 8» Z 74. Sur Torig. et la structure du rondeau.

1889. — Rûcktâschel, Th. — Einige arts poét. aus der Zeit

Ronsards und Malherbes. Leipzig, Fock. diss. Cf. Grôbedinkel, Ztz. Spr. Lit. 1890, XII, p. 31-34. 1 889. — Saran, Franz. — Hartmann v. Aue als Lyriker. Halle,

Niemeyer.

Sur les relations entre les versif. fr. et allm.

1889. — Tiersot. — Ilist. de la chanson populaire en France, Pion. 541 p. 8" y 228 7.

Sur le rythme. Chap. Le rythme et les formes lyriques de la mélodie popul. Origines et transformations de la chanson popul. La mélodie popul. et les chants lat. au moyen âge.

1889. — Trader, E. — Geschichte des Alexandriners. I Der franzos Alexandriner bis Ronsard. Leipzig, Hesse u. Becker. 85 p.

Travail excellent sur l'orig. de l'Alex., sur les systèmes fr. et allem. et la manière allemande de lire et de scander les vers fr.

Cf. Becker, Lilblatt. germ. rom. Philol. X, p. 413.

1889. — Vernier, L — Ltude sur la versif. popul. des Romains

à l'époque clas. Dodivers. 68 p. 2.50.

1890. — Becker, Ph.-A. — L'ber den Ursprung der romani-

schen Vcrmasse. Straï^burg, Trùbner. 54 p. Un des meilleurs traités sur ce sujet.

Cf. Ztz. Spr. Lit., XIII, p. 206-211.

1890. — Bello, Don .Vndrès. — Obras Complétas. I. Orlolo-

gia. Arte melrica Madrid, Tello.

1890. — Blume, Fr. — Die .\Ietrik Froissarts. I. Silbeuzâhlung, Hiatus, Reim. (ireifswald. 84 p.

Travail de statistique.

1890. — Caumont, .Armand. — Cours de litt. fr. Traité de versif. Frankfurt a. M. 548 p.

Résumé des règles, avec conseils pour lire les vers. 1890. — (jrass, K. — Uber N'ersmass und Reim des anglonormanischcn Adamspicl und des Gedichles von den 15 Zeichon des jungHton Gerichls. Bonn. 21 p. 1890. — Kûrling. — Kritischer Jahrcsbcricht der Franzi'^sischen Pliilologie.

Contient comptes rendus d'icuvrcs et d'articles sur la versification des langues romanes, par StengeL (Tune valeur inappréciable.

1890. — llumberl, C. — .Nochmals das c muet und iler Ver-

Irag franzôs. Verse, Bielefeld, Velhagen u. Klasing. 31 p. Progr. 339.

Réponse aux critiques contre sa brochure de 1888. Cr. Kicken, Ztz. Spr. Litt., XII, p. 271-273, 1890 ; Jent, Blâtter f. das Baier-Gymnalw. XXVI,p.566- 567 ; Knauer, Lit. Gentralblatt, 1891, p. 463-464 ; Bôddeker, Phonet. Stud IV, p. 259.

1890. — Jordan, L. — Metrik und Sprache Rutebeufs, Gôt-

tingen, Wolfenbûttel, 73 p.

1890. — Kôhler,M. — Uber alliterierende Verbindungen in der altfranz. Literatur. Oppeln, Maske, 36 p. Orig-., emploi, groupement. Cf. Riese, 1888. 1890. — Langlois, Er. — De artibus rhetoricae rythmicale, sive de artibus poeticis in Francia,etc. Bouillon. 119 p. diss.

Analyse et étude sur les arts p. de Deschamps, Magnus, Herenc, Moliuet, Infortunato, Fabri, Du Pont, Sibilet, Fontaine, Buxeria, Pelletier, Fouquelin. Travail utile et important.

1890. — Le Goffic et Thieulin. — Nouveau traité de versif. fr. Masson. 152 p, 1 fr. 50.

Traité très popul. et beaucoup lu.

Gf. Delboulle,1890,Rev. Grit. XXXI, p. 153-155. 1890. — Marty-Laveau. — Notice biographique sur G. A. de Baïf. Lemerre. 63 p. 8 Y' 862.

Quand et pourquoi B. a employé les vers mesurés. 1890. — Passy, Paul. — Etude sur les changements phonétiques et leurs caractères généraux. Didot. 1890. — Robert, P. — La poétique de Racine. Hachette. 362 p. 7 fr. 50.

Bon livre sur tout le système de R.

1890. — Ronca, V. — Metrica e ritmica latina nel medio

evo. Roma, Loescher.

1890. — Schwan und Prinzheim. — Der franzôs. Accent. Leipzig, 65 p.

Cf. Mod. Lang. Notes, VI, p. 238-240.

1890. — \\'olf, II. — Prolegomena der literar-revolulionis-

tischen Poetik. Leipzig. Fischer.

1891. — Allais, G. — Malherbe et la poésie fr. à la fin du

XVI» s. Thorin, 424 p. 8- Y^ 3(K)8.

Travail précieux sur l'influence de M., l'état de la langue, de la poésie, de la versif., etc., au xn« s. 1891. — Banner, Max — Reformbestrebungen Malherbes auf dem Gebielc franzôs. Verskunst. Berichte d. freien deut. Hochst., Frnnkfurt a. M.

1891. — Brakelmann, Jules — Les pins anciens chansonniers fr. Bouillon. 228 p. S" Y*" 3928. Continué par E. Stengel, 1896, Marburg, EhverL 120 p. 50 A' 2269.

1891. — Brunot, F. — La doctrine de Malherbe d'après son commentaire sur Desporles. Masson. 685 p. Travail précieux. Cf. Dejob, Hev. Internat. Ensgm. 1892, XXIII, p. 444-470, mai.

1801 . — Couture, l'abbé. - Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et dans la litt. de l'église latine, Picard.

1891. — Crouslé, L — f]léments de versif. fr., annexés à la

gram. Belin, 82 p. 60 c. Ed. de 1897. 1891. — F. P. B. — Petit système métrique. Tours, .Marne.

72 p. 1901, Poussielgue.

1891. — Galino, F. — Musique et versif. au moyen âge. Leipzig. ',VJ p.

Importance de l'étude de la musique prim. pour la versif. lissaie de prouver que la poésie prim. n'était composée que sur des mélodies |X)pul., donc la musique est plus vieille et très im()Ortante pour l'étude des orig. des dilf. vers.

1891. — LangslrolT, Ch. — Ausder franzr»s. N'ei-slehro. I^rocr. zu Bingcn am Ilhein. N'^ 629. p. 11-14. Sans valeur.

18^M. — Naclcbus. G. — Die nichllyrischon Slrophonformen des Altfranzosischen. Leipzig. Ilirzel.

Travail détaillé sur la structure de la rime et de la

strophe. Cf. Sten-el, Ztz. Spr. Lit., XIV, p. 165-170. 1892. Schulze. Archif Stud. Neu. Spr. LXXXVII, p. 120. Suchier, Litblatt germ. rom. Philol. XII. p. 273-274; Litt. Centrablatl, 1891, 1499. 1891, — Nordfelt, A. — Etudes sur la chanson des Enfances Vivien. Stockholm, diss.

Cf. Romania, XXI, p. 476 ; Becker, 1894 (pér.).

1891. — Wallenskold, A. — Cononde Bélhune. Melsingfors.

Sur la versif. de G. de B.

^ 1892. — Baju, A. — L'anarchie littéraire, Vanier. 35 p. 2fr. Sur les nouveaux mouvements dans la litt. Le vers déc. et symb.

^ 1892. — Bourdon, B. — L'expression des émotions et des tendances dans le langag-e. Alcan, 374 p. 8° R 1 i OOi . Sur intensité, durée, arrêts, silences et leur portée sur la constitution du vers ; l'importance du compte des sylb. pour le vers fr., la différence entre la prose et le vers. Prévoit l'union progressive du vers et de la prose.

Travail remarquable pour l'esthétique du vers fr.

1892. — Eichthal, Eug. d'. — Du rythme dans la versif. fr.

Lemerre, 55 p. 1 fr. 50.

Brochure très répandue et très citée. Vues originales

sur le rythme Cf.Tobler, Archif. Stud. Spr. Lit. LXXXIX,p. 107-1892. — La Grasserie, R. de. — De l'élément psychique dans le rythme et de ses rapports avec l'élément phonique. Lemerre, 118 p. f" Y 185.

Travail technique comme ses autres livres dans lesquels il établit des diff. genres de rythme et leurs relations avec la versif., la structure des vers et des strophes.

1892. — La Grasserie, R. de. — Du mode mineur dans

le rythme. Vanne, Lafolye. 77 p. f* Y /SG. Explique comment se réalise le mode mineur et ses elFets psychiques.

1892. — Lanson, G. — Boileau, Hachette.

Peut-être le meilleur résumé ou Tintcrprélation la plus large et plus intelligente de ce que signifie l'art p. de B.

1892. — Llioumeau, le père. — Rythme, exécution et accompagnement du chant grégorien. Lefebvrc. 4 fr.

1892. — Meyer, P. et Uaynaud, G. — Le chansonnier fr. de St-Germain-des-Prés (Bibl.Nat. 2CK)50). Reprod. phototypique. Soc. -Ane. Textes.

1892. — Souza, Itobert do. — Le Rythme poétique. Perrin, 304 p. Cf. LS82.

Sur l'histoire du rythme, le besoin d'un changement ; analyse et explication des essais modernes. Le plus important ouvrage du parti libre et progressiste sur la question des changements dans le vers moderne.

18'.>2. — Sully Prud'homme. — Réiîexions sur l'art des vers. Lemerro. 82 p.

Théories et défense du vers clas. au point de vue de reslhéti(|uo. Le plus important ouvrage du parti classique ou académique sur la question des changements dans le vers moderne. Cf. 1897,Doumic.

1892. — \\\'stj)hal, R. - Allgomeino Mctrik der indogcrmani.Hchen und scmit. V'ôikor, auf (irundlagc der vergleichenden Sprarlnvissenschafl. Berlin, Calvary. S")' fSi).

.'\naly9e du système fr. dans chap Rhytmischo l*rosodie «ler franc. N'erso I^i»* .«ccentuirondon N'erso der l'Vaurosen, etc.

l'Hude préciouHe pour l.i metriifue compuréo.

1892. — W'ulir, Fr. — Von dor Rolle dos Accents in der Ver^bildung. IL Franzo». Vono. Skandinav. Archif IL

1893. — Bédier, J. — De Nicolas Museto (Colin Muset). Bouillon. 135 p. In-^ 41661. Sur sa versif.

1893. — Bibesco, A. — La question du vers fr. et la tentative des poètes décadents. Fischbacher. 47 p. 4 fr. 3<^ éd. 1895.

1893. — Boissière et Ernault. — Notions de versif.fr. Delàgrave, 120 p. 2 fr.

Traité très commode avec beaucoup d'exemples. Cf. Rev. Crit. d'IIist. Litt. XXXVIII, p. 482-483.

1893. — Caumont,A. — Uber die Art franzôs. Verse kunstgerecht zu lesen. Berichte freien deut. Hochst. zu Frankfurt a. M., p. 327-339, IX.

1893. — Clédat, Léon. — La poésie lyrique et satirique au moyen âge. Lecène Oudin, 119 p. 8*^ Y® 3443. Sur la structure du vers fr. et sa dérivation du Latin ; l'origine et le développement du couplet et du refrain, et les diff. genres de poèmes.

1893. — Combarieu, J. — Les rapports de la musique et de la poésie, considérées au point de vue de l'expression. Alcan, 423 p. 4 fr.50.

Livre très original et important pour l'étude de l'union de la poésie et de la musique, du rythme et de la valeur expressive des sons.

1893. — Comte, Ch. — Les stances libres dans Molière. Étude sur les vers libres de Molière, comparés à ceux de La Fontaine et aux stances de la versif. lyrique. Versailles, Aubert, 87 p. 3 fr. 8^ Yf. 655. Cf. Châtelain, 1904.

Cf. Becker, 1893, Ztz. Spr. Lit., XVII, p. 598-599.

1893. — Gramont,F.de. — Nouveau traité de versif. fr.Masson. Livre très détaillé sur les règles techniques de la versif.

1893. — Havet, Léon. — La prose métrique de Symmaque et les origines métriques du cursus. Bouillon, 118p.

1893. — Iluemer, J. — Gallische Rhythmen und gall. Latein, Wien., Ilolder.

niBLIOGRAPIIIE 285

1893. — Korner, P. — I)er Versbau Robert Garniers. Berlin,

Voigt. liy p.

1893. — Koschwilz, Ed. — Les parlers parisiens. Welter.

Sur la prononc. et la récitation.

1893. —La Grasserie, R, de. — De la strophe et du poème dans la versif. fr., spécialement envieux fr.Lerou-x, 46 p. Bull. hist. et phil. du Comité des travaux hist. p. 181--2-26.

Sur la formation, la nature et l'orig. du vers, de la stance et du poème, et la rime par rapport à la strophe.

1893. — La Grasserie, R. de. — .Analyses métriques et rythmiques. Maisonneuve, 198 p. 10 fr.

Sur le rythme phonique pur et le r. psychique abstrait. Orij;.de la rime et de l'allitération ; rythme de la prose, etc. Traité technique.

1893. — Minor, J. — Neuhochdeutsche Melrik. Strassburg, Trubner, .')37 p. 2" éd. 191V2.

Sur le vers fr.,les formes variées de la strophe. Très utile pour Tétude de la métrique comparée. 1893. — Nordfeld.V. — Les couplets similaires dans la vieille épopée fr. Stockholm, Nordstodt et Sôner. 18 p, Cf.Gruber, Zl/.. Spr. Lit., XVll,p.599 ; Doulreponl, Le Moyen .\j;e, \'ll, p. 0-10 ; Romania, -X.W'll, p. t'>3'2.

1893. — Paris, G. — Roman de la Rose. Soc. Ane. Textes.

Sur l'orig. dos formes strophiques, etc. I89!i. — Pellissicr.G. — Kssaisde lilt.conlemp.LecèneOudin. Le vers alex. et son évolution rythm. I/évolulion actuelle de la lill. Bons articles. Résumé des questions de changcmonls dans le vers fr.

1893. — Ramorino, F. — La pronunzia populare dei verni quantilativi latini nei bassi tempi et origine dclla vcrscggialura ritmica. Torino, Clauscn. 70 p. Ig93. — Renouvicr, Ch. — \'. Hugo, lo poète. Colin, Cf. Périodiques, 1889.

1893. — Soiiriau, Paul. — La suggestion dans l'art, Alcan, 5 fr.

, 1893. — Souriau, M. — L'évolution du vers fr. au xvn® s. Hachette, 5 fr., 494 p.

Quantité, hiatus, cacophonie, rime, césure, enjamb , licences, chevilles, lyrisme, vers libres dans Malherbe, Corneille, La Font., Mol., Boileau, Racine; emploi, infractions aux règles.

Cf. Brunetière, Rev. Hist. de la Fr. I, p. 497-498 ; Texte, Rev. Phil. fr. prov. VIII, p. 69-78; Faguet, Rev. Bleue, I, p. 308-311 ; Comte, Rev. Métr. et Versif., I,p, 41-45, 1894 et réponse de Souriau 1,3. 1893. — Stengel, E. — Romanische Verslehre,Grôbers-Grundriss, II, p. 1-96.

Un des meilleurs et des plus savants traités de versif. fr. Indispensable pour presque toutes les questions de versif. fr.

1893. — Thamhayn, Dr. — Aus neueren franzos. Lyrikern. Metrische Ubertragungen. Progr. Seehausen, Schrôter. N« 254, p. 1-12.

Sans valeur. Traduction de vers fr. en allem. y 1893. — Tisseur, Clair. — Modestes observations sur Fart de versifier, Lyon, Bernaux et Cumin, 355 p. Le traité le plus populaire peut-être. Observations fines, justes et saines sur les règles de la versif. Cf. Stengel, Ztz. Spr. Lit., XVI, p. 1-18, 1894; Tobler, Archif. Stud. Neu. Spr., XC, p. 459-461 ; W., Bibl. Univ. et Rev. Suisse, LX, p. 661-663; Romania, XXII, p. 341 ; Becker, Littblattgerm. rom, Phil., 1894, p. 88-89; Jeanroy, Rev. Crit., XXXVI, p. 495-500; Texte, Rev. Phil. fr. et prov., VII, p. 138-150; Langlois, Bibl. Ec. Chartes, LIV, p. 745-746 ; Fontaine, Bull. Univ. de Lyon, VI, p. 299-302; Kressner, Franco-Gallia, II, p. 35; W.F., Litt. Centralblatt, 1313-1314, 1893; Nuova Antol., L, p. 757-759; Rossel, Schweizer. Rund-

schau, 1893, I, p. 631-637; Toupard, Bull. Crit., XIV, p. 190-194; Souriau, Hev- Hist. Lit. France, I, p. 211-212; Chevalier, Hev. Félibréenne, IX, p. 209-211 ; \'achez, Rev. du Lyonnais, XV, p. 66 et id. Bouchaud, p. 330-334; Spiro, Deut.Litztg., XVII, p. 724-725; Valentin, Zlz. Veri^d.Lilgesch., XI, p. 267-286 (Zur Formcnlehre der franz. Dich. tun^').

1093. — War^ner, K. — X'crsbau Mellin de St-Gelais. Hei(leiberj;.

1894. — Brémont, Léon. — Le théâtre et la poésie. Questions d'interprétation. Rev. drain. et mus., 209 p. S'* Yf Un des meilleurs livres sur l'nrt de réciter les vers, la valeur esthétique des points délicats de la diction et des refiles de la versif. et leur portée musicale pour la structure du vers.

1894. — Chevalier, W. — Poésie liturj^nque du moyen â^e. Rythme et hist. liymnaires ital. Picard. 236 p. B 29023.

1894. — Dechevrens, .\. — Du rythme dans l'hymnojjraphie latine. Lyon, Delhomme, 159 p. 5 fr. 8*» Y« 497.

1894. — Gebler, II. — \'on Ropnard und seiner Behandlung des Verses, ^fapdebu^^^ IS p.

1891. — Lootens, Mgr. — La théorio musicale du chant gréjjoricn. Thorin. 15 fr.

1894. — Marlonno, A. de. — Le sonnet dans le .Midi de la Franco. Aix, .Makaire. 62 fr.

1894. — Mockel, Albert. — Propoi de litt., .Mercure <le Fr. Nues largos et avancées sur le vors et les théories mod.

1894. — Vernier, L. — Petit traité de métrique precquo et latine. Hachette. H» Y 206. Chap XVI. La versif. mod. Orig. d«8 princ. vom fr.

Kludo très utile pour la comparaison des deux systèmes.

189i.— Wailly, A. de. — Xouv. dict. de vcrsif. et de poésie

latine... et de quelques notions sur la versif. fr.

Delaf^rave, 678 p.

1895^ _ Arligarum, l'abbé. — Le rythme des mélodies gré'

goriennes. Picard. 3 fr.

1895. — Densusiano, A. — Aliterationea in limbile romanice.

Jasi, Tip. Nationala. 96 p.

1895. ~ Eckert, G. — Uber die bei altfranz. Dichtern vorkommenden Bezeichnungen der einzelnen Dichtung-sarten. Ileidelberg-, 79 p.

Livre très utile et commode pour la technologie des

termes.

1895. — EickholT, P. — Der Ursprung des roman, u. german. Elf-und. Zehnsilbners aus dem von Horaz in Oden eingefûhrten Worttonbau des sapphischen Verses. Wandsbek. 76 p.

1895. — Erdmannsdôrffer, E. — Die Reime der Trobadors. L Halle ^ s. 75 p.

1895. — Nebout^ P. — Le drame romantique. LecèneOudin. 5 fr.

Montre bien comment une nouvelle forme de drame amène une nouvelle forme de versif., comment les idées dans le drame clas. exigeaient la forme clas. La forme de versif. change avec les idées.

Travail très utile et intér.

1895.— Ranninger, Fr. — Uber die allitération beiden Gallo-

Lateinern des IV-Vl-Jhr. Progr. Landau.

Cf. Hammerich, Ztz. Spr. Lit XX, p. 538-545, 1896. 1895. — Robertson, W.-G. — A. Gentury of French Verse.

London, Innés, 6 s.

Avec un abrégé des règles.

1895. — Rosenbauer, A. — Die poetischen Theorien der

Plejade nach Ronsard und Du Bellay. Mùnch.

Beitr. zur. Rom. u. Engl. Phil.,X. 161 p. 3 m. 50.

La thèse publ.en 1895 sous le titre: Uber Ronsards

Kunstthcoretische Ansichten na que 32 p. du livre ci-dessus.

Travail très documenté et complet.

/ 1896, — Boschot, A. — La crise poétique et aussi le poète, les courtisans et l'amour. Perrin. 1 58 p. S" Y" 4395. Excellente analyse des ressources du vers libre ; importance de Ve muet, de la rime riche ; conseils aux poètes.

Cf. 1898, Pellissier.

1896. — llecq et Paris, L. — La poétique fr. au moyen âge et à la renaissance. Boudlon, 253 p. 6 fr. Extr. des Ann. de la Soc. d'Archéol. de Bruxelles. Titre et description des arts p. et exemples des difî. genres de poèmes.

18%. — Hocq, Tabbé. — Petit traité de versif. fr. à l'usage

des collèges. Tournai, Decalonne-Liagre. 75. 1896 — Johanncss)n, F. — Zur Lehre vom franzœs. Heim. Progr. Gymn. Andréa zu Berlin. !. 2^) p. ; H, 26 p. 1897. Berlin, Gaertner.

Histoire et théories ; critiques pour et contre la rime ; sa fonction et ses rapports avec le rythme. Prouve que la rime est un élément essentiel du vers. Son emploi et sa nature. Travail bien fait et très utile.

Cf. Koschwitz. Ztz. Spr. Litt , \I.\. p. 82-84, 1897; Kalepky, Archif. Ncu.Spr. Lit , .XCVIII, p. 467- 4r.S; C, p. 450-451 ; Grobcr, Ztz. Hom. Phil., \\I, p. 311-312 ; Bocker, Litblatt. germ. rom. Philol.p.296, 18%; Webcr. Dcut. Litztg., 1898, p. n'>(H)-ir)ni.

1S9<'>. — La (iras>cric, H. do. — Du rôle do le muet dans la versif. fr. .Maisonncuve. 58 p. 3 fr.

Sa nature, valeur linguistique, orig. et dcvoloppemenl -> valeur rylhm. Travail d'une valeur réello.

1896. — MôUmann, J. — Der Homonyme Reim im Franzôsischen. Munster. 82 p.

Ce que c'est, son origine, son développement, statistiques 1896. — Paris, G. — Bêle Aaliz, dans Mélanges dédiés à

G. Wahlund.

1896. — Rosières, R. — Recherches sur la poésie contemp. Laisney. 406 p.

Livre excellent sur les mouvements litt. 1896. — Rydberg-, G. — Zur Geschichte des franzôs.e. I. Die Ensthehung des e-Lautes.

Upsala, Almquist. 67 p, 8° X 11608 Cf. 1898, 1904.

C'est la prem. partie d'un travail immense de 1099p., très important pour l'hist. du développement de l'e muet, de sa prononc.,de l'hiatus, de l'élision, etc^ Cf. Nehb, Ztz. Spr. Lit., XXX, p. 158-170, 1906. Rev. Phil., Fr. Prov., XI, p. 154-157, 236-240 ; XIII,p.69-72.Ztz. Rom. Phil., XXIV, p.434-436. 1896. — SpiegeljN. — Untersuchungen ùber die altère christliche Hymnenpoesie. I. Reim, Verwendung- und Taktwechsel. Progr. Wùrzburg, 115 p.

1896. — Stengel, Ed. — Der Strophenausgang in den âltesten franzôs. Balladen und sein VerhâUniss zum Refrain und Strophengrundstock. Berlin, Gronau^ 29 p. Sonderabdruck. Ztz. Spr. Litt., XVIII, p. 85- Travail complet et indispensable pour l'étude de la strophe et du refrain. Ses conclusions ne concordent pas avec celles de Jeanroy.

1896. — Theys, A — La métrique de V. Hugo. Liège, Godenne, 271 p. 5 fr.

Travail étendu mais peu concluant et incomplet.

1896. — Wullf, Fr. — Om Vârsbildning, rytmiska under-

sok. Lund, Gleerup. 130 p.

1897. — Blondcl, J.-E.— Phonologie esthétique de la langue

fr. Guillaumin, 286 p. 8« X 11689.

lîIULlOGRAPIIlE ilil

Essaie de formuler des règles pour l'euphonie et la cacophonie de la langue fr. ; basé sur son travail de 1895. Phonologie méca-

nique de la langue fr.t où il analyse le côté mécanique. Il fonde son esthétique sur cette analyse Travail suggestif et utile. 1897 (6j. — Combarieu. Jules. Ktude de philologie musicale. Théorie du rythme dans la composition moderne. Picard, PJ4 p. VI Ir. -/<» V43 79. On peut en tirer une correspondance avec le rythme dans le vers mod.

1897. — Doumic, René. — La question des vers libres. Perrin, dans Etudes sur la litt fr. II. Très précieux pour montrer que les changements dans la versif. sont comme ceux de nos habitudes ; qu'une réforme est nécessaire; que les vers libres ne sont plus des vers et ne rellètent plus le génie et la nature du peuple et de la langue fr. Il faut rester Français et ne pas essayer de faire ce que font les Anglais et les Allemands. Cf. p. 27li-*J9-l. 1897. — Ehrenfeld, Alex. — Sludien zur Théorie des Reims' Zurich, ZiJrclier. \1\\ p. et 19<>4. Studien zur théorie des Gleichklangs pour la lani,'ue allem., rien sur la rime fr. 1897. — lloudard, (i. — L'art dit grégorien, d'après la notalion neumatique. Fischbacher. *i 50.-/ ® Y 4422 1897. — Kahn, (i. — Ktuile sur le vers libre, en tête de Premiers Poèmes. Cf. 1887.

1897. — Klein, l'r. — Der Chor in den wichligston TragiV dien der franzôs. Renaissance. Frlangen, Deicher» 1 II |). S^Z 1*21*20 Montre comment la forme elle contenu subissent les mêmes changements. Rion sur la versif.

1897. — L.iuriMit. K — La po^'^sio décadente devant la science psychiatrique. .Nf a loi no. 8^ Y* 457 4. Sur toutes les nouvelles manifestations de la poésie; comment elles sont le résultai do l'elal de dèsc-

quilibre mental. Livre très intéressant et suggestif. 1897. — Nebout, P. — Gallici versus metrica ratio. Lecène.

De rhythmo in gallicis versibus qui caesuram non ferunt. II. De illis versibus qui caesuram ferunt, praecipue de magno versu sive alexandrino. 1897. — Olmsted, E.-W.— The Sonnet in French literature

and the Development of the French Sonnet form. diss. Ithaca N. Y. 214 p. avec bibliographie. 1897-1908. — Rousselot, l'abbé. — Principes de phonétique expérimentale. Welter. 2 vol. 638 et 610 p. 60 fr.

Rien sur la versif. propre; mais idées et renseignements indispensables sur la prononc, la nature et la structure physiologiques de la langue et leurs rapports avec la formation des sons ; très importante pour l'étude du rythme et de la versif. en général.

/ 1897. — Vigié-Lecocq, E. — La poésie contemp. (1884-1896).

Merc. France. 282 p.

Pour les idées et la forme, la technique et la langue.

Cf. 1808, Pellissier.

1897. — Zarnke, F. — Uber den funfTûssigen lambus,

Leipzig, Avenarius.

Sur le décasyllabe.

1898. — Aubertin, Gh. — La versif. et ses nouveaux théo-

riciens. Belin. 328 p. 3 fr.

Livre excellent pour les théories et les règles. Un

des meilleurs.

Cf. Texte, Rev. Phil. fr. prov., XIII, p. 145-146; Grammont, Rev. Lang. Rom. 1899, XL1I> p. 161-169.

1898. — Barneville, P. de. — Le rythme dans la poésie fr.

Perrin. 149 p. 2.50 Exposé logique et raisonnable du rythme. 1898. — Rleton, A. — Un précurseur lyonnais du système

métrique. Lyon, Mougin.

Rien sur la versif. Sur les poids et mesures.

1898. — Delaporte, P. — De la rime fr. : ses origines, son histoire, sa nature, ses lois, ses caprices. Lille, Desclée, Brouwers. 233 p. 2 fr.

Traité complet, livre excellent, analyses fines et justes, un peu trop satiriques, mais très intér. révèlent une lecture étendue et un sentiment profond des beautés du vers fr.

1898. — Gresset, V. — Petit traité de versif. fr. à l'usage des jeunes poètes. Daniel-Chambon. 76 p. 1 fr.

1898. — Guilliaume, G. — Le vers fr. et les prosodies mod. Fon. 226 p. 6 fr.

Travail technique en partie; savant; révèle certains points de vue d*un étranger qu'on n'accepte généralement pas.

Cf. Doutrepont, Bull, bibliogr. et pédag. du Musée Belge. IV, p. 15-16.

1898. — Iloudard, G. — Le rythme du chant grégorien d'après la notation neumatique. Fischbacher. 2.") fr. Appendice, 1899. 5 fr.

1898. — Lewis, E. — The forcign sources of modem Lngl. versif. Berlin, Mayer. 2 m. r)0.

Le vers fr. était d'abord accentuel comme le latin ; par suite dos exigences de la langue il est devenu syllabique.L'octosyll. étaitd'abordsousl'influence de Poctosyll. lat. ; quand il a abandonné l'accent à la 4* syll. il est devenu syllabique. Cf. Legouis, Rev. Phil fr. prov., XII, p. 151 154,

|g9g. — Marchai, Gui. — Le vers wallon. Traité de versif, wallonne. Liège, Thônc. 1 fr. et Règles rcl. à plusieurs pièces wallonnes.

1898. — Noack,F. — nerSlrophonausgang inscincm Verhâltniss ziim Refrain und Slrophcngrundstock in der rcfrainhaltiu'oti alf fr.in/<'>s. I.vrik Greifswald. Kunike. 60 p.

Groupement selon le refrain : le même refrain dans

toutes les strophes, ou difi. refrains, etc. Cf. Liégeois, Bull, bibliogr. et pédag. du musée Belge,

IV, p. 105-106. Suchier, Litt. Gentralblatt, p. 55-

56, 1900. Jeanroy, Romania, XXX, p. 423-430. y 1898. — Pellissier, G. — Métrique et poésie nouvelles, dans

Etudes de litt. contemp. I. Perrin.

Critique de Vigié-Lecocq, Boschot, des théories de

Mallarmé et des poèmesde H. de Régnier etGregh.

Très bonne analyse des tendances nouvelles, p. 173-

1898. — Pflanzel, M. — Uber die Sonette des J. du Bellay,

nebst einer Einleitung : Die Einfûhrung des So-

netts in Frkr. Saalfeld. 87 p.

Travail bien fait et très complet sur le sonnet. 1898. — Roedel, A. — Studien zu den Elegien Cl. Marots.

Meiningen. 106 p.

Travail minutieux et utile pour la connaissance de

Marot.

1898. — Rydberg, S. — Ubersicht der geschichtligen Ent-

wicklungdes e inalt-und neufranzôs.Zeitbis Ende des XVIIten Jhr. Upsala. Almquist, p. 71-409.Cf. 1896. 8<^ X 11608.

1899. — Eitner, R. — 60 chansons zu vier Stimmen aus der

âlteren Hâlfte des XVI Jhr. von franzôs. und niederland. Meistern. Publik. ait. Musikwerke, y 1899. — Gourmont, Remy de. — L'eslhétique de la langue fr. Mer. France. 323 p.

Chap : Esthétique de la langue fr. La déformation. Le vers libre. Le vers popul. Le cliché. Défend le vers symboliste. Livre

précieux et suggestif. 1899. — Mari, G. — I trattati medievali di ritmica latina. Milano, Iloepli. 124 p.

Sur les arts poét. du moyen âge.

1899. — Perrandière, X. de La. — Remarques sur les rimes

insuffisantes de La Fontaine. Mém. Soc. d'Agriculture d'Angers.

1899. — Rochelte, A. — L'Alexandrin chez V. Hugo. Lyon, \'iltc, 08 p. 8° Y« 4985. Extr. de « l'Université Catholique ».

Etude sur les rythmes syntactique, syllabique, de la pensée, prosodique, sur l'accent et l'harmonie. Etude préliminaire à son grand travail de 1911. ■ 1899. — Soiiza, H. de. — Etudes sur la poésie nouvelle : La poésie popul. et le lyrisme sentimental. Mer. France. 201 p. 8« VM882.

Analyse fine de la poésie de Kahn, Verlaine, Mallarmé, etc., prouvant que c'est une résurrection de la poésie popul. ; de là son rythme irrégulier, sa liberté, etc. Livre intér et original. 1899. — Spencer, F. — A primer of French verse for upper forms. Cambridge, Univ. Press. *2G0 p. 3 s.

Avec résumé des règles. Cf. Stengel. Ztz. Spr. Lit., XXVIl, p. 1.

1899. — Thieme, llugo-P. — The technique of the French Alexandrine. Ann .\rbor, Mich. 78 p. diss.

Technique des vers de L de Lisie, S. Prudhomme, Coppée, de Hérédia, Verlaine.

1899. — Thurau. — Hcitrage zur Gcschichtc und Charakle-

ristik des Refrains in dcr franzos. Chanson. Berlin, Folber. 18 p. diss. Cf. 1901.

Les diir genres de refrain dans les chansons. lUUU. — Cantield, A. -G. — French Lyrics, -New-York, IIoll et Co.

Introd. sur la ver^if.

1900. — Chamard, Henri. — De Jacobi Pclctarii Ceooms*

ncnsis Arle Poclica. Insulis, Bigot. 93 p. 8* ^ • Analyio détaillée de l'art p.

Cf. SlcngcLKrit. Jhrber. Bom. Phil. III, p. -IT'i-^Ta. 1900. — IIùgli,K. - Die romanischon Strophen in der Dich-

lung deutscher Romanliker. Zurich, Zûrcher. 102 p. 2 m. 25.

Dit que les strophes fr. n'ont pas eu d'influence en

Allemagne et n'ont pas été imitées.

Cf. Vossler,Ztz.Rom.Phil. XXVI, p. 624-625, 1902.

1900. — LaGrasserie, R. de. — Des principes scientifiques de la versif. fr.Maisonneuve.448 p.20 frs.8° Y«5104. Un des livres les plus importants, savant, scientifique, log-ique. Il faut chercher le rythme futur « dans l'abrogation des règles rigides, raisonnées et purement impératives, dans la recherche et la contemplation directe des lois physiol., acoust. et psychiques qui s'unissent, se traversent et se neutralisent en partie ». L'emploi de la versif. est triple : auxil. de la mémoire, de la musique, du sentiment. Rythme physiol., lexicol., et phonique. La rime, l'accent, etc.

Travail remarquable et indispensable pour tout examen scientif. de la versif. fr.

1900. — Saran, Franz. — Der Rhythmus des franzôs. Verses, Halle.

Festgabefur H. Suchier,p. 539-574. Forch.zur rom. Philol. S"" X i2094. Contenu dans son livre de Le vers fr. suit le système alternatif-accentuel. Travail très intér. et suggestif.

1900. — Schenk, A. — Études sur la rime dans Cyrano de Bergerac de Rostand. Kiel, Cordes. 109 p. 2 M. 80 Y« 5355.

Analyse la plus minutieuse qu'on puisse imaginer. Espère que d'autres ferontdes études semblables. L'utilité et la valeur de ce genre de travail sont douteuses.

1900. — Schli'îger, G. — Uber Musik und Strophenbau der franzôs. Romanzen, miteinem musikalischen Anhang. Halle, Niemeyer. 46 p. 2 m. 40.

ninLiOGRAPiiiE 2î)7

Examen de la nature des refrains et de la structure des strophes, et de leur relation avec la musique et le sens Iof,Mque. Travail sérieux et utile.

Cf. Paris, Romania, 1900, p. 581.

1900. — Schlicher, J. — The ori^'in of rhylhmical verse in laïc Latin. Chicago. 81 p.

Sur le décasyl.

1900. — Van Bever et Léautnud. — Poètes d'auj. 1880-1900.

Mer. F'rance. 426 p. 2« éd. 1909, 2 vol. Sur le symbolisme et le vers libre.

1900 — W'ulir, l*'r. — La rythmicité de l'alexandrin fr.

Luiîd, >Lilmstrom. 80 p.

Travail souvent cité, surtout par des étrangers à cause de sa théorie de l'accent comme base de la vcrsif. fr. Un des trois livres contenant une nouvelle théorie sur la vcrsif. fr. les plus souvent cités. Saran et Rudmosc-Brown. Les Français s'y opposent en général.

Cf. Stengel. Ztz. Spr. Lit., 1901, XXllI, p. 65-72; Tobler, Archif. Stud. Neu. Spr. Lit., CVI, p.22I- 222; Grammont, Rcv. Lang. Rom., 19<)I .p.SI- ST ; Saran, Lilblatt. germ. rom. Phil., 19<)2, p. 256-259; Cf. 1905, Rudmose-Brown ; liXH),

1901. — Bcrg, R. — Rinisludie hos \'erlaine, L'psala. .Mm-

quist. 212 p.

1901. — Ru(*hcnau, .\. — Ziim \'orsl>.ui .Mistrals. .Marburg,

Étude sur l'hiatuH, rélision,ctc., etcomparais.ui av(»c

le vieux franc, et lo franc, mod.

1901. — Ennocccrus, M. — Vcrsbau und gosanglicher Vorlrag

desaltfran7.('>9 Liedcs. Frankfurt n..\f. 121 p. 3m. 60. Travail important sur les séquences, la nature et la

structure do VKulalie, etc., 8C« rapjwrts avec la

musique.

1901 (2). — Férel, Ch.-Th. — Compte rendu du Congrès des

poètes. Rev. Picarde et Normande, Rouen, 3, place des Emmurés. 2 fr.

Sur les tendances nouvelles et la réaction. 1901. — Hannsen, Fr. — Zur lalein. und roman. Metrik- Valparaiso, Ilelfmann, 80 p.

Ghap. excellent sur la quantité et Taccent. ^ 1901. — Huret, J. — Enquête sur l'évolution littér. Charpentier.

1901. — Jeanroy, Brandin et Aubry. — Lois et descorts fr.

du xiii® s., texte et musique. Welter. 171 p. 1901. — Kôhler, G. — Die Allitération bei Ronsard. Leipzig-, Deichert. 152 p. 4 m. 50.

1901. — Lindelôf et Wallenskôld. — Les chansons de Gautier d'Epinal. Helsing-fors. 116 p.

1901. — Mûller, 0. — The Technik des romantischen Verses. Berlin, Ebering. 95 p.

Travail très médiocre.

Cf. Thieme, Mod. Lang. Notes, XVII, p. 280-283. 1901 (2) Pagnat, Ph — Compte rendu du Congrès des Poètes. Cf. Féret, 1901.

^ 1901. — Sully Prudhomme. Testament poétique, Lévy. 306 p. Recueil d'articles et de discours. Défense générale de ces théories. Contient : Réflexions sur l'art des vers; Sur la distinction de la prose et du vers; Réponse de Boschot; Lettre à Croze; Qu'est-ce que la poésie ; Sur la forme et ses rapports avec le fond en poésie. Plusieurs discours. Bon résumé de tout ce qu'il a écrit sur l'art des vers — théories et polémiques.

Pér. cf. 1901, Des Granges.

1901. — Thurau. — Der Refrain in der franzos. Chanson. Beitrâge zur Geschichte und Charakterislik des franzos. Kehrreims. Berlin, Felber, 494 p. 12 M. 8^ Z 15069. Les 47 prem. pages forment sa thèse publiée en 1899.

Travail complet et intéressant sur les difi genres de

refrains.

Cf. Springer, ZU. Spr. Lit. XXVIII, p 743-744, 19<)4; Meyer-Lûbke, Litt Centralblatt, GUI, p. 839-84U; Becker, Littblattgerm. rom. Philol. XXIII, p. 141- 1902 — Arbois de Jubainville et Loth, J. — Cours de lilt. Celtique, XI. La métrique galloise, par J. Loth. Fontemoing. 341 p.

1902. — Heaunier, André. — La poésie nouvelle. Mer. France. 400 p. 8» Y« r)555.

Introd. sur le symbolisme et le vers libre. Esquisse pénétrante et convaincante du symb. et des tendances mod. ; juste apr réciation des écoles parnas. et symb. et comparaison entre elles. Cf. Kahn, G., I9U2, Nouvelle Rev. XVI, p. 171-179, mai.

1902. — Gerhard, II. — Der Versbau A. de Lamartines. Leipzig, Schmidt, 81 p.

Travail insuffisant et inutile à cause du travail antérieur sur Lam. Cf. Souriau, 1899.

y^ 1902. — kahn, (i. — Symbolistes et Décadents. Vanier. 4()2 p. 8« Z 15710.

Préface sur les origines ilu syuib. De l'évolution de la poésie au xix*' s. La lit. des jeunes et son orientation. Lo Parnasse et Icsthé-

tique parnas. L'Académie cl le vers libre. Exposé complet de la poésie mod.

I1K)2. — KoNval, \. — L'art |)oét do V. do la Frosnayo und sein \'erhâltnis zu dt^r nrs poctica dos lloraz. Progr. W'ien. 13 p.

^ 1902. — La Fui Nouvello, Fusquolle. — Par 18 poètot do ri*'colo Française.

Il s'agit de foi littér ^ 1902. — Langlois, !•>. — Hocueil d'art de î»oconde rhélo-

riqiie. Impr. Nat. 497 p. -j- 88 p. 15 fr. L*^ 31 I. dans la Salle de Lee. N 231.

Inlrod. : Bibliographie et éditions de ces arts p., ce dont ils traitent, etc. Sur les auteurs et les éditions, leur histoire, les mss. Travail précieux, savant et indispensable pour l'étude et pour la publication des autres arts p. Unique en son genre.

Cf. Stengel, Zlz. Spr. Lit., XXVII, p. MO, 1904 ; Ztz. Rom. Phil., XXVIII, p. 367-375 ; Picot, Romania, XXXIII, p. 111-114. L.A., Journ. des Sav., p. 580-581, 1903. H. M.,Archif. Neu. Spr. Lit., CXII, p. 129-130; Huet, Le Moyen Age, XVI, p. 377-381 ; Bourciez, Rev. Crit., LVI, p. 364-366.

1902. — Me Crackin, Helen. — Hugos Versif. in Ruy

Blas. Chicago, 14 p.

Statistique de l'emploie des rimes, des enjamb., des coupes clas. et rom.

y 1902. — Poinsot et Normandy. — La Foi Nouvelle, précédé

d'un manifeste. Fasquelle (Cf. 1902, La Foi N.). 1902. — Rack, J. — Zum Reim und Strophenbau bei Mis-

tral, nebst einer Ubersicht uber seine Rhythmik. Marburg. 58 p.

Le vers prov. suit les mêmes règles que le vers fr., mais la rime est pour l'oreille, jamais pour les yeux.

1902-1903. — Vaganay, P. — Le sonnet en Italie et en France au XVI® s. Essai de bibliographie comparée. Lyon, au Siège des Facultés cathol.407p. 8>>Z 15674 Fasc. I-II de Bibl. des Fac. Cath.de Lyon.

Bibliogr. du sonnet de 1501 à 1600, année par année ; hist. du sonnet ; bibliogr. des travaux sur le sonnet. Travail précieux qui rend possible une histoire complète du sonnet.

1902. — Viereck, A. — Uber den Abschluss der Tiraden im

altfranzœs. Rolandslicde uncl anderen altfranzœs. Epon. Greifswald, 39 p. La fin des tirades selon la forme et le contenu. Travail de statistique.

1902. — \'ildrac, Ch. — Le verlibrisme Ktude critique sur

la forme irréjjulière. Krmont, S.-et-Oise, Ed. de la Rev. Mauve, 39 p. 1 fr. 25, 5» }'• Pièce 6617, Défense de la forme ré^'ul. du vers fr. Les innovateurs sont des étrangers et les F'rançais qui les imitent le font par pur snobisme.

1903. — Aubry,P. — Le rythme tonique dans la poésie litur-

gique et dans le chant des églises chrétiennes au moyen âge. Weltcr, 85 p. 4® V .5687.

1903. — Bouchaud, Pierre de. — Considérations sur qq. poétiques conlemp. et sur les tempéraments à apporter à certaines règles de la prosodie fr. Bouillon, :n p., 50 c. 8- Y" Pièce 6830.

Demande plus de liberté dans: l'hémistiche, la rime, riiiatus ; l'élimination de la règle de l'allern.des rimes masc. et fém.

190.'i. — lîrémont, Léon. — L'art de dire les vers, suivi d'une étude et une conférence sur l'adaptation musicale, Fasqucllc, W ïi\ 50.

1903. — Grein, II. — Studien ûbor i\(iv\ Heim bei Th. de Banville. Kiel, Cordes. 72 p. -. M.

Tabulation minutieuse de la rime riche et de la consonne d'appui avec statistiques innombrables. L'utilité d'un pareil travail semble très douteuse. Cf. (iraminont. Hev. Lang. Hom , XLVII, p. 181- 185 ; 1901 ; Stengel, Liltoraturzeitung, 2103. 1903. — Jasinski. — llist. du sonnet en Franco. Douai. Brugère, 25() p.

Travail sérieux sur l'orig., les théories, le développemenl, la nature, les ililî. types, etc. 1903. — Kastner, L. — .\ history of Frcnch voriif. Oxford, Cambridge i'ress. 312 p. 5 s. 6 d.

Travail précieux, très documenté. Le meilleur en langue angl.

Cf.Stengel, Zti. Spr. Lit., XVII, p. 1-7, 1904 ; Remania, XXXII, p. 637-638 ; Athenaeum, 1903, II, p. 212-213; Jeanroy, Rev. Crit , LVII, p. 349- 350; Ilamilton, Amer. Jour. Phil., XXVII, p 206-208; Vossler, Archif. Stud. Neur. Spr. Lit., GXII, p. 230-234; Doutremont, Bull. Bibl. et Pedag. du Musée Belge, VIII, p. 236-237; Schinz, Mod, Lang. Notes, XIX, p. 86-90; F. B., Rev. Phil. fr-

prov., XVIII, p. 71 ; Tobler, Deut. Litztg,, XXIV, p. 3015-3016; Feller, Rev. Instr. Publ. en Belgique, CVII, p. 202-205; Gamerlynck, Rev. Enseign. Lang. Viv., XX, p. 454 456; Rev. Universitaire, XIII, p. 143-145. Thieme, Mod. Lang, Notes, 1906, p. 50-58.

y 1903. — Lacuzon A. — Éternité. Lemerre. 8° Y® 5552.

Préface : Sur la poésie. Justification et explication des nouvelles tendances.

1903. — Poinsot et Normandy. — Sur les tendances de la poésie nouvelle. Saint-Etienne, Bibl, de la Rev. Forézienne. 8° Y« Pièce 7039. Extr. de la Rev. Forézienne, mars, avril 1903, 23 p.

Le verslibrisme est une manifestation étrangère. Analyse de l'École Française, son but. Le meilleur exposé qui existe sur cette école.

1903. — Saran, Franz. — Melodik und Riiythmik der ZaeiQ'

niinr/ Gœthes, Halle, Niemeyer.Studien zur deut. Philol Festgabe, p. 169-239. Sur la versif. fr. et allem.

1904. - Barat, Em. — Le style poétique et la révolution

romantique. Hachette, 7 fr. 50. 8" Y" 7570. Rien de direct sur la versif., mais concerne tout ce

qui la touche ou influe sur elle.

Cf. Polybiblion, 1904, CI. p. 444, nov. 1904. — Bornecque. — Art. métrique d'Horace dans L'Art

Poétique. Mélanges de phil. of. à M. Brunot. Soc. nouv. de libr. et d'éd. 8^ Z I65i5. Rien sur la versif. fr.

1904. — Brandin et Harlog — A book of French prosody with spécimens of French verse from the X II' C« to the présent day. London, Blackie. 284 p. 8* Y* Bon résumé des refiles.

Cf. Stengel, Ztz. Spr. Lit., 1904. XXVII, p. 1 : Jeanroy, Hev. Crit., CVIII, 349-350 ; Lanson, Rev. L'niver. 1904, II, p. 52-53.

1904. — Braunschvij,', Marcel. — Le sentiment du beau et le sentiment poétique Alcan. 246 p. 8** Y* 6156. Livre très utile au point de vue esthétique et psychol. Conclusions vagues et peu convainquantes; point de vue trop personnel . mais ouvrage d'une valeur réelle. II restera toujours à chaque individu à dire, s'il a prouvé ses conclusions.

1904. — Châtelain. — Le vers libre dans Amphitryon. Mélanges de philol. of. à M. Brunot. Z 16r>45, p. 41-55.

Essaie de prouver que les conclusions do Comte, 1893, n'étaient pas justes.

1904. — Dechevrens, A. — Le rythme grégorien. .Annecy,

Abry. 70 p. 4« V 5818.

1901. — Graminont, M. — Le vers fr., ses moyens d'eipression, son harmonie. Picard. 454 p. 2' éd. 1912, refondue et augmentée. Champion.

L'n des livres les plus originaux, moins une hisl. du vers qu'un traité d'esthétique du vers». Observations fines, vues larges, appréciations profondes. Cf. StcngeLZti.Spr.Lit ,XXVIII. p UV2-ir,8, 1905; Tobler, Archif Stud. Neu. Spr. Lit.. CXIX, p. 231-234 ;

.Mcillet, Hev. Crit., LVIII. p. 4ltv4l9; Doutrcfxint, Bull. Bibl. Pédag. du Musée Belge, L\. p 116 117, Lanson, Hev. Universitaire, 19(^5,

II. p. 233-235; Valkhoff, Muséum, XII, p

Pellissier, La Revue, 1905, LIX, p. 524-529, l5déc- 1904. — Jean-Dupré. — Essai de prosodie fr. Plange, 58 p.

1 fr.

Un système d'anapestes avec substitutions, appliqué

dans ses poèmes.

1904. — Landry, E. — Endecasillabo et Alexandrin in Dai

tempi antichi ai tempi moderni. Milano, Iloepli,

785 p. 35 lire.

1904. — Marbe, K. — Uber den Rhythmus der Prosa. Giessen, Ricker. 37 p.

1901. — Reyie, E. de. — Le rythme et la rime. Le Luth fr,,

5 rue Rrochant, 8 p., 50 c. 8° Y« Pièce 6916. Défense des principes de la versif. fr.; en faveur

des innovations lég"itimes, comme la rime pour

l'oreille — dure-furent, etc.

1904. — Rosset. — L'e féminin au xvu® s. Mélanges de phi-

lol. of. à M. Brunot. 8^ Z 16545.

Sort de l'e fém. au xvn", au xvni° et au xix^ s., et

diversité de sa prononc.

1904. — Rousselot, l'abbé. — Mélange de phonétique expé-

rim. Welter. 25 fr.

1904. — Rydberg, G. — Zur Geschichte des franzôs. e. II 3.

Monosyllaba im Franzôs. Artikelformen und Ob-

jcktspronom. Upsala, Almquist. p. 409-1083. Cf.

Cf. Herzog, Ztz. Rom. Phil., XXX, p. 345-349, 1906. 1904. — Samson-IIimmelstjerna, II. von. — Rhythmik-

Studien. Riga, Kymmel. 136 p. 6. M. Examen des principes des vers fr., espag. et allem.

Les mômes principes d'accentuation gouvernent

les trois vers. Travail intér. pour l'étude compar.,

mais peu convaincant.

Cf. Grammont, 1910, Rev. Lang. Rom.,p 163-169. 1904. — Saran, Franz. — Der Rhythmus des franzôs. Verses.

Halle, Niemeyer. 455 p. 12. M. 8'> Y« 6186.

Une des études les plus pénétrantes et les plus savantes sur le vers fr., un peu longue, avec répétitions, mais convaincante.

On n'a pas parlé du rythme avec intelligence avant le xix« s. ; les essais d'application de la quantité ou de l'accent ont été vains ; le compte des syll. n'est pas un système rythmique; son insuffisance; combat les idées de Scoppa ; applique ou démontre son système alternatif. Analyse presque toutes les théories, et répète tout ce qu'il avait déjà écrit sur le vers Ir.

Cf. Stengel, Ztz. Spr. Lit., XVII 1, p. 75-92; Voss- 1er, Archif. Stud. Neu. Spr. Lit., CXIIL p. *2-27- 233. Heckcr, Lilblatt germ. rom. PhiloL, XXV, p. 372-375, 1904. Stengel, Lit. Centralblatt, 1905, p. 590-591. Rurlmose-Brown, 1905.

1901. — Saroïhandy, J. — Origine française du \'ers des Romances Espagnoles. Mélanges of. à ^f • Hrunot. 8- Z 16515.

Essaie do montrer que l'épopée espag.esl une transformation (le l'épopée Ir.

1901. — Sizeranne, Hob. de la. — Les questions esthétiques contemp. Hachette.

Sur le vers libre, etc.

y 1901. — Thomas, W. — Le décasyllabe roman et sa fortune en Europe. Essai de métrique ctimparée. Lille, au Siège de l'I-niversité. 207 p.

Travail définitif à un certain point de vue sur le décasylL. Montre qu'il existe au fond une unité dans la versif. de la plupart des langues cultivées on Europe. Résumé do toutes les théories des savants^ avec objections, non seulement sur l'origine du décasyl., mais encore sur les orig. do la versif. fr. Avec bibliographie.

1905. — Atibry, P. — Les plus anciens monuments de la musique fr Welter. 30 fr. Kid. \' 10.33.

so

Montre la relation inséparable entre l'accent musical et gram.

1905. — Carnahan, D.-II. — The Prologue in theOld French and Provençal Mystery.Morehouseand TaylorCo. 200 p. Sur la rime, etc.

1905. — Cornu, J. — Voy. Périod.

1905. — Chide, A. — L'idée de rythme. Digne, Chaspoul. 5 fr. 186 p.

1905. — Dorchain, Aug. — L'art des vers. Bibl. des Ann. Polit, et Litt. 424 p.

Traité et discussion des règles, d'une valeur exceptionnelle tant en raison de la réputation de l'auteur que de sa clarté, de ses appréciations fines et délicates, de ses analyses de vers, de ses suggestions pour la compréhension du vers fr.

Cf. Faguet, Le Correspondant, 1906, 25 juillet ; Vogt, Litterar. Echo, VIII, p. 1672-1673 ; Gourmont, Mer. France, LXII, p. 103-104; Feller, Rev. Instruc. Publ. en Belgique, L, p. 41 -44; Souriau, Rev. Internat, de l'Enseign., LUI, p. 73; Grammont, Rev. Lang. Rom., 1910, p. 170; Polybiblion, CIX, p. 318-320. Pellissier, 1905, La Revue, LIX, p. 524-529, 15 déc. N» 24. Poinsot, 1905, Vox déc, p. 362-366.

1905. — Holborn, G. — Wortakzent und Rhythmus im provenzal. Zehnsilbler. Greifswald, Abel, 60 p. Résumé des théories de Scoppa, Quicherat, Ackermann, Lubarsch, Becq de F., Stengel,

Wulff, Saran, Grammont. Conclut que le décasyll. a un rythme iambique.

1905. — Larousse, P. — Nouveau traité de la versif. fr., accompagné de nombreux exercices d'application. Larousse. 1.25.

1905. — Lotz, H. — Der Versbau Antoine de Montchretiens . Darmstadt. 59 p.

Statistiques sur la rime, la césure, etc.

KIBLIOGRAPIIIE 307

1905. — Martinon, Ch. — Dict. méthodique et pratique des rimes fr., avec un Traité de versif. fr. Larousse. 287 p. 2.50. Ed. en 1909.

Résumé des règles.

Cf Souriau, Rev. Internat.de rEnsei^^n.,LIII,p. 73. 1905. — Meyer, W. — Gesammelte Abhandl. zur mittellatein. Rhvthmik. Rerlin, Weidmann. 2 vol. 37-1, 4U3 p. 8- y 942.

Recueil d'articles déjà parus, et souvent cités, intéressant plus ou moins directement les orig. de la versif. fr.

1905. — Mojsisovics. — Metrik und Sprache Rustebeufs.

Heidelberg, Winter. 71 p. 2. m.

1905. — IVadels, M.-D. — l'Emmanuel Geibel und die franzôs. Lyrik. Munster. 38 p.

Sur rinfluence de Lamartine et V . IIu*;o. 1905. — Hinieslad, Christian. — Fransk Poesi i del nittende aarhundrele.

Copeiiha^'en, Schubert. 211 ji, 8-* Y'" Favorable au.x symbolistes et aux nouvelles tendances.

Cf. Mer. France, \\M){^, L.\IV, p. 233-244, 15 nov. 19<»5. — Hudmuse-Brown, r.-H. — IHudo comparée de la versif. fr. et de la versif. an^'l. LWlexandrin et le Blank Verso. Grenoble, .Mlier. 216 p. diss. 8* Y* Le dernier livre qui coiUkmhk' une tlieorie nouvelle. Analyse et critique souvent justes, mais parfois trop hostiles aux autres théories Sa théorie n'est pas plus convaincante que celles qu'il condamne: « L'élément psychique et rélémenl métrique dans le vers sont tous doux absolument inviolables ; la mesure du temps est la seule base possible du mètre «.

Travail très intér., d'une réelle valeur. 1905. — Sonnemans, L. — \'ers libre et vers classique. Con-

sidérations surles écoles poét. fr. Suppl, de la Rev. contemp. Bruxelles. 15 p.

1905. — Vacandard. — Le cursus. Origine, histoire, emploi

dans la liturg-ie. 5, rue Saint-Simon. 46 p.

1906. — Bouchaud, P. de — La poétique fr. Le présent et

l'avenir. 160 p. Sansot, 8- Y« 6723.

Sur le vers clas., ses transformations, les réformes nouvelles. Rien de nouveau. Redit ce qu'on avait déjà dit.

1906. — Cassag-ne. — Versif. et métrique de Ch. Baudelaire. Hachette, 127 p. 3 fr.

Travail intéres. et bien fait sur Temploi des règles et les effets réalisés par Tassonance, l'allitération, la répétition, etc., etc.

Cf. Grammont, Rev. Lang. Rom. 1910, p. 171-175. 1906. — Cayotte, L. — Dict. des rimes fr. et précédé d'un Traité de versif. fr. Hachette, 281 p. 8^ Y« 6966. Résumé des règles.

1906. — Gladow, J. — Vom franzôs. Versbau neuerer Zeit. Erlangen, Junge, 68 p.

Rien de nouveau. De l'emploi des règles dans qq. œuvres examinées.

1906. — Ludwig, Friedrich. — Uber die Entstehung und die erste Entwicklung der latein.und franzôs. Molette in musikalischer Beziehung. Sammelbanden der Internat. Musikgesellschaft, VII, p. 517-528. 1906. — Scriban, A. — Hiatus, Elision und Synalôphe im

rumanischen Vers. Halle, 42 p.

1906. — Souza, R.de. — Où nous en sommes. La victoire du ^ silence. Floury. 168 p. 8» Y« 6610.

Travail sérieux et indispensablcpour l'étudedu symbolisme, h^xplique la technique, l'influence et le but de celte école. On a subslitué une loi organique intérieure à une loi mécanique extérieure. L'accent de passion groupe les mots selon leur valeurphoniqueettonaleaussi bien querythmique.

Ce que le symb. a fait, où il en est et ce qu'il va faire.

Il faut lire ce livre pour bien comprendre le symbolisme.

1906. — Stimmin^', Albert. — Die altfranzôs. Motette der

Bamberger Ilandschrift, nebst einem Anhang : Altfranzos. Motette aus anderen deut. Handschriftcn, mit Ammerkungen und Glossar. Dresden.Gesellschaflf.rom. Lit., XIII. 2:^1 p.8"^Zl64(n. aussi : Altfran/.ôs. Moite in Ilandschriftcn deut. Hibliotheken. Frlangen, Festbnrul Chabanonu. p. 86-100.

Travail indispensable pour l'étude des motets et refrains; complète le travail de G.Raynaud, 1884.

Cf. Stclfens, Ztz. Rom. Philol., XXXII, p. 483-90,

1906. — Tschin, André. — Protogomènes à tout essai de lit.

fr. Godefroy.

Sur le langage poét.,rc muet, la valeur des sons, la qualité des rythmes.

1907. — .Aubry, Pierre. — La rythmique musicale des Trou-

badours et des Trouvères. Champion. 38 p. 8** V

Pièce 5900.

Cf. Smytho, Mod. Lang. Hev., IV, p. 540-541, 1908-

1909, 19<)7. — .\ubry, Pierre. — Recherches sur les « Ténors » fr.

dans les motets du .xiiT s. Champion. 40 p. i" N'

l»ièco 58.V1. 3 fr. 80.

M.\pli(|ue le mot motel, l'orig. des « ténors » du ms.

de Montpellier et les compare à ceux du ms. Ham-

berger, etc.

1907. — .Aubry, l*icrro et Gastoué.A. — Recherches sur les

u Ténors » latins dans les motets du xiir s., d'après

le ms. do .Montpellier bibl. miivors. H. IIW.

Champion. *J0 p. *i fr. 50.

Cf. Slcngel, 1909, Zli.Spr. Lit , XXXV, p. 161-165;

310 BinLiOGRAPIIIE

Spring^er,Ztz.Rom.Phil.,1909,XXXIII,p.613-614.

1907. — Brandenbur^^. — Die festen Strophengebilde und

einige metrische Kûnsteleien des Mystères de

Sainte-Barbe, ihr weiteres Vorkommen und ihre

verwandten Formenin anderenMysterien.Greifs-

wald, 100 p.

Etude de la forme strophique et de la combinaison

des rimes du rondeau, du virelay, de la ballade,

de l'envoi.

1907. — Claudel, P. — Art poetique.Merc.de France, 203 p.

Ne concerne pas ce qu'on appelle la versification. 1907. — Goujon, H. — L'expression du rythme mental dans la mélodie et dans la parole. Paulin, 315 p. Intéres. pour l'étude de la différence entre la prose et le rythme musical et poétique. Assez technique.

1907. — Meyer. R.-A. — Franzôsische Lieder aus der Florentiner Handschrift Strozzi-Magliabecchiana CL VII 1046. Beiheft zu Ztz. Rom. Philol, VIII. Halle, Niemeyer, 114 p.

Sur la rime, la métrique, la césure, Tenjamb., l'asson., la strophe, etc., etc.

1907. — Mornet, D. — Le sentiment de la nature en France de J.-J. Rousseau à B. de Saint-Pierre. Hachette. Entre autres choses on trouve une bibliogr. des

œuvres sur la versif.

Cf. Lanson, Rev. d'Hist. Littér. France, XV, p. 170. 1907. — Mornet, D. — L'Alexandrin fr. dans la deuxième moitié du xvni® s. Toulouse, Privât, 95 p. Sur la théorie et la pratique. Travail intéres. Cf. Becker, 1909, Ztz. Spr. Lit., XXXII, p. 70-72. 1907. — Saran, F. — Deutsche Verslehre. Mûnchen, Beck- 355 p. 8 M.

Références çà et là sur le vers fr.

1907. — Thieme, Hugo P. — Guide bibliographique de la litt. fr. de 1800-1905, Welter.

Bibliographie de la versif., p. 470-481.

1908. — Aubry, Pierre. — Cent Motets du xiii'^ s. Reproductions phototypiques. Transcription en Notation mod.et mise en partition. Études et commentaire. Geuthner. 150 fr.

Cf. Stimmin-, Ztz. Hom. Phil., XXXIII, p. 356-362, 1908. — Beck,Jean. — Die Melodien der Troubadours nach dem fçcsamten handschriftlichen Material, nebst einer Untersuchunçder Nolenschrift (bis um 1250) und das rythmisch-metrische Princip der mittellat-lyrischen Dichtungen,sowie mit Ubertragung in

moderne Noten der Melodien der Troubadours und Trouvères. Strassburg.Trùbner. '2i^'2 p. 30 M.

Travail non seulement original, faisant époque.

Cf. Sten«,^cl, Ztz. Spr. Lit , XXXV, p. 156-ltW. Acher, Rev. Lang. Rom , 1910, p. 208-21 1 ; Smythe, Mod. Lan^'. Rev., 1908-1909, IV, p. 5-10-5-12. 1908. — Borrmann, Otto. — Das kurze Reimpaar bei Chr, de Troyes, mit besonderer Berùcksichligung^ des Wilhelm von l'!n{;land. Erlangen. 48 p. extr, des Rom. Forsch. 25.

Sur la nature et le développement de la rime brisée. 1908. — • Cesari. — Die llnlstehung des Madrigals im X\ I Jhr. Cremona, Fe/zi. 81 p.

RicMi sur le niadrij;al fr.

1908. — Cliatc'l.iiii, II. — Rccherrhos sur le vers fr. au xv* s. Rimes, mètres et strophes. Cliampion. 27*) p.

Travail très documenlé, Irès savant, et trune haute valeur]> <)ur rélude de la vcrsif. dans le vieux vers fr.

Cf.Jeanroy. Romania. XXX\ II. p. 328-332 ; Mcycr- Liibke, Lilt. Zentralblatt. l'HKS. 59, p. 1168. SlengcI.Zlx. Spr. Litl.. XXXIII, II, p. U9-I59; Hev. des l'Uudcs Rabcl. \'I.)>. l.

190S. — Grammont, M. — Pi'lil traite do versif. fr. Colui, 112 p.

Un des meilleurs traités qui existent.

Cf. Rev. Lang. Rom. 1908, p. 381-383.

1908. — Hartmann, G. — Zur rhâtoromanischen Verskunst.

Erlangen, Junge. 400 p., 15 M. Philol. u. volkskûndlichcArbcitenK. VollmùUerzum 16oct.l908.

1908. — Lanson, G. — L'art de la prose. Ann. Polit, et Litt.

1908. — Sauvebois, G. — Après le naturalisme vers la doctrine littér. nouvelle. Ed. de l'Abbaye, 121 p. 8oZ 17271.

1908. — Vincent, Joseph. — La versif. fr. Les genres poét.

Paulin, 99 p. 8° Y« 7104.

Résumé des règles.

1908. — Wallenskold, A. — Le sort des voyelles postoniques

finales du latin en ancien fr. Neuphil. Mitteil. Helsingfors, p. 6-26.

1908. — Wen/.el. — Uber den Reim in der neueren franzôs.

Dichtung. Leipzig, Hoppe. 46 p.

Travail présentant des divisions innombrables de la rime et des statistiques.

1909. — Augé-Chiquet, M. — La vie, les idées et l'œuvre de

Baïf. Toulouse, Privât. 618 p. 15 fr. Cf. chap. : Les vers rimes. Les vers mesurés, p. 266-425. Bon résumé du vers baiTm et de toute la question des vers rimes et des vers mesurés.

1909. — Aae, Gustave. — Le trimètre de V. Hugo. Étude

de versif. fr. Lund, Lindstedts, 193 p. diss. Résumé des théories de Wulff, B. de Fouq., Foth, Lubarsch, Souza,R.Brown,Saran,

Stengel, Grammont. Etude minutieuse du trimètre type 444, qui est peu satisfaisante. Élève de Wulff, il accepte sa théorie.

y 1909. — Enquête internationale sur le vers libre. Milan.

1909-1912. — Lanson, G. — Manuel bibliographique Je la litt.-fr. mod. 4 vol. Hachette.

Bibliogr. sur la versif.

1909. — Mclchior, Gerhart. — Der Achtsilbler in der ait-

franzôs. Dichlung mit Ausschluss der Lyrik. Leipzig, Seele. 52 p.

Orig., emploi, structure, césure. Travail bien fait. Cf. Stengel, Ztz. Spr. Lit., p. 154-56.

1909. — Ropuhl, F. — I)as Verhâitniss des Assonanzteiles

zum Reimteile im altfranzôs. Apolonius roman (Jourdains do Blaivies). Kôln, Klkan, 9-1 p.

Sur la versif., la strophe, la rime.

1909-1911. — N'erricr, Paul. — Essai sur les principes de la métrique anglaise W'elter, 3 vol. 8^ Yk 88*2.

T. 11 surtout pour la versif. fr. ; chap. : Orig. et évolution des mètres poét.

Travail scientifique, très soigné, basé sur des recherches histor.,esthét.,acoust.et phonét.,et qui pourrait servir de modèle à un travail sur la versif. fr.

1910. — Beck, Jean. — La musique des Troubadours, Lau-

rens. 128 p. 2 l'r .')0.

Traité populaire d'après son travail de 1908. Melo-

dien.

Cf. Rechnitz, Ztz. Spr. Lit , XXXVI, p. 180-18:} ; Roques, Romania, XL, p. 119-124, 1911 ; .Acher, Hev, Lang. Roui., 1910, p. 42r>-l32.

1910. — Rois, J, — L'humanité divine. Poèmes. Fasquelle,

Paroles d'un jeune j)oète. .Apologie do son iinivrL>. Rien sur la versif., quoique souvent cité. 1910. — Duhamet, (i. et Vildrac, Ch. — Notes sur la tech-

nique poétique.

1910. — Caiire, 1'. — Thomas Sébillot. Art Poétique fr., 1548,

éd. crit., avec introd. cl notes. Cornély, 226 p. Travail précieux pour l'art |K>ét.

1910. — Ilouchart, V. — Le rythme dans la versif fr. .\i\

en Provence. Pourcel.

1910. — Nirop, Kr. — Fransk Vcrslaerc i Omrids. Copenha-

gon, (iyldcndal. 2 Kr.

1910. — Roudet, Léonce. — ÉlémeDts de Phonétique géné-

ral. Welter.

Travail savant et approfondi sur le rythme et sur les principes de versification en général.

1910. — Thieme, H. -P. — Notes on V. Hugôs Versification.

Studies in Honor of A. M. Elliott. I. p. :>09-224. Etude prélim. de la structure du vers de V. H.

1911. — Horâk, V. — Le vers alexandrin en français. Bruxelles,

Huet, 1 fr.

1911. — Landry, E. — La théorie du rythme et le rythme

du français déclamé. Champion, 427 p 8° X 14443.

Etude pénétrante et originale sur le rythme : nombre, énergie, durée, métrique, répétition. Les forces qui font et défont le rythme. Le vers fr. n'a besoin ni de rime, ni d'accent ; ce sont des principes accessoires. Le développement du vers fr. et ses rapports avec la déclamation et la musique. Dif. genres de rythme : esthétique, physiol., physique, logique, psychol. Expériences phonét;

Cf. Franz, Ztz. Spr. Lit., XXXVIII, p. 239-249. 1911-1912. - Lote, G — L'alexandrin d'après la phonétique expérimentale. 3 vol. Rev. Phon., 1911 et Phalange, 1911. — Lucas, St. John, — A book of French verse. Oxford,

Clarendon Press. 287 p.

Résumé des règles.

Cf. Tilley, Mod. Lang. Rev., 1908-1909, IV,p. 102-106. 1911. — Rochette, Aug. — L'alexandrin chez V. Hugo. Lyon.

Vitte, 605 p. en gr.

L'étude la plus originale, la plus profonde et la plus importante sur la poét. de V. Hugo : rythme ; rapports de la syntaxe et du r. ; schémas ; rôle des éléments accoust. dans le vers ; l'euphonie, l'harmonie, la rime, etc., etc.

Cf. Heis, Ztz. Spr. Lit. 1912, XXXIX, p. 71-80; Rev. Lang. Rom. 1911, p. 326-332.

1911. — Sauvebois, G. — L'équivoque du classicisme. L'édi-

tion libre. 8 Z 18282.

Chap. contre la loi du rythme.

1912. — Martinon, Ph. — Les strophes, étude histor. et crit. ^ sur les formes de la poésie lyrique en France

depuis la Renaissance, avec une bibliographie chronologique et un Répertoire général. Champion. 616 p. 8° Y«83.T2.

Travail immense sur l'hist. et les orig. des formes strophiques d'avant Marot jusqu'au xix» s. Tercet, quatrain, quintil, sixain, 7, 8, 9 et lOain, strophes de plus de dix vers. C'est le prem. vol. d'une hist. de la versif. fr. Le sec. roulera sur la quantité syllabique, le 3" sur le rythme, le 4^ sur la rime, etc.

y 1912. — Souza, R. do. — Du rythme en français. Welter. 103 p., 3 fr. 50.

Travail sur l'accent et le rythme basés sur les expériences phonétiques pures. Son principe de rythme est l'accent. La nouvelle poésie classifie selon des états généraux de mouvements dus aux conditions physiol. et phonétiques. Cet ouvrage, à part sa valeur pour la versif. et la phonétique expérimentale, est utile pour

l'étude de la correspondance entre les mouvements modernes dans la poésie, l'art cl i.i musique.

1Î^12. — Verrier, P. — L'isochronismo dans le vers fr. 1»H1. — h'Iorian-Parmeritior. Histoire contemporaine des lettres françaises Figuier.

Analyse critique des mouvements coulemp.

Périodiques

1685. — KIogo du Traité du Père .Mourgucs, Journal des Sav,, 22 janv.

Plusieurs fois cité ; simple mention; pas d'éloge.

1710. — Lenfant, Jacques. — Critique des Remarques du Père

Levasseur sur Rapin : Réflexions, dans : Les nouvelles de la République des Lettres., févr.et mars. 17*29. — Fraguicr, Tabbé. — Dissertation où l'on prouve :

qu'il ne peut y avoir de poème en prose. Mém. de l'Acad. des Sciences et Belles-Lettres, t. VI, p. 265- Défense de la poésie.

1730. — La Motte, Houdar de. — Quatrième discours sur le

poème dram. et suite des réflexions sur la tragédie. Jour. des-Sav., avril, p. 195-201. Examen sur: Les œuvres de théâtre de La M., etc., donnant une bonne idée des théories de La M.

^ 1737. — Longue, M. de. — Lettre à M... sur la poésie fr.

Mercure de France, nov., p. 2381-2395.

Recommande un style ni prose ni vers, une prose nombreuse ou versif. sans rimes.

1737. — Trublet, l'abbé. — Poème de Pétrone du P. Bou-

hier. J. des Savants, fév., p. 92-104.

Réfute les arguments de B. En faveur de la poésie sans rime.

1770. — Journal Encyclop., 1®"" févr., p. 419. Critique de

Delille. Traduction des Géorgie/ ues.

^ 1780-1783. — MercuredeP>ance,l"avril,p.29;1783,sept.,p.l06. Critique de la poésie de de Fontanes, et de sa traduction de Pope-Essay on Man. Loue sa manière de couper le vers sans le réduire à de la prose et de varier le rythme sans le détruire, ainsi que son art d'écrire en prose comme en vers (à propos de la tendance à libérer le vers et le rythme des règles clas.).

1812. — Uhland, L. — Abhandlung ùber das franzôs. Epos,

Die Musen, III, p. 102.

Sur les orig. de l'alex.

1816 (7). — Ilolfmann. — Journal de l'Empire.

Contre Scoppa et ses théories de l'accent.

1833. — Raynouard. — Journal des Sa v., p. 385-396. Cri t. de Silvestre. Poésies goth.

Sur la forme prim. du vers, sur l'assonance, la rime et la césure.

1836. — Raynouard. — Journal des Sav., p. 83-93.

Crit. de Michcl-Ch. de Roland. La contraction n'était pas une simple faculté mais de l'essence des règles de la versif. Sur l'e muet.

1838. — Mone. — AnzeigerfurKundederDeut. V^orzeit,p. 586, sur Ars rythmicandi. Cf. Langlois, 1902, p. 7.

1810. — Vaultter, F. — Analyse rylhmiqueduversalexandrin. Méni. de l'.Vcad. de Caen, p 85-110. Z -28170. La première et la meilleure analyse du rythme selon les théories mod. Travail qu'on n'a jamais cité mais sur lequel les théories de B. de Fouquières et des modernes sont sans doute basées.

1849. — Kastner, G. — Der Refrain. Gazelle musicale de

Paris. N«" 49-65.

1850. — Daremberg. — .Archives des .Missions Scientifiques,

p. *267-*278, sur llerenc, cf. sous 11. 1 [:\'2.

1852. — IlupfchL — DaszwiefacheGrundgesetzdesRhylhmus und Accents, oder das Verhallniss des rhylhmischen zum logischcn Prinzip der menschlichen Sprachmelodie. Zlz. der Deul .Morgenlând. Gescllsch., VI, p. l.')3-190.

Etude très inlércs. et suggestive sur la relation intime entre le rylhme, l'accent et le sens logique ; utile pour les éludes mod. de psycho-phonélicjue.

1855. — Quicherat, L. — Origine du vers décasyl. Réponse .. M. IJ. Jullien.Rov.Instruc. Publ.,XXIX, p.782- 781, mars.

Contre la théorie do Jullien, I8r>4, qui a présenté l'hexamètro comme le modèle du déca.nyl. et qui a critiqué le Trailé de Q. qui

recourt au vers sapliicpie.

1855. — Quichcrat, L. — Origine du vois doi .isyllabe. Rev.

Instruct Publ.,31 mai, p. 104-106; 21 juin, p. 137- 139; 13 déc, p. 477-481.

Suite de l'article précédent ; plus détaillé. L'Alex . est une amplification du décasyl. La poésie mod. n'a qu'à continuer le procédé latin dans des conditions différentes, etc. L'importance de la rime est exagérée. Le système primitif et le système mod. reposent sur la même règle fondam., à savoir un nombre fixe de syll. et d'accents. Un des meilleurs articles sur ce sujet.

1856. — Boscaven,H. — Etudesrythmiques.Rev.Instr. Publ.

1856-1859. — Littré, E. — Eulalia et anima, Jour. Sav. ; 1858, Etude du chant de sainte Eulalie, oct -déc. 1859, févr,, mai, juin.

1859. — Bartsch, R. — Die Reimkunst der Troubadours.

Jahrbuch f. rom. eng. Lit. I, p. 171-197. Dévelop. de la rime en Prov., ses diff. espèces. Utile pour son influence sur les rimeurs fr.

1861. — Meyer, P. — Note sur la métrique du chant de

sainte Eulalie, Bibl. Ecole Chartes, XXII,p. 237-255. Contre l'article de Littré, Jour. Sav. oct. -déc. 1858, févr., mai, juin 1859. Etude du chant de sainte Eulalie et du fragment de Valenciennes. C'est un vers de 8 et non de 10 syll.

1864. — Mahly, J. — Uber Allitération. Neues Schweizer.

Muséum, IV, 3, p. 207-259.

1864. — Viehoff, FI. — Uber den inneren Bau und Ab-

schluss des lyrischen Gedichtes, Herrigs Archif, XXXV, p. 1-35.

Pour l'allem., mais pourrait servir pourl'étude comparée

1865. — Ilermann, C. — Des Fuss, der Vers und die Strophe.

Ein Beitrag zur Théorie des Versmasses. Jahns Jhrbuch fur Philol. XGU, p. 16-26.

La nature, la structure des diff, sortes de vers et leurs rapports.

BIBLlOGRAPIIin 319

1865. — Hermann, C. — Das \'ersmass in seinen allgemeinen Verhâltnisscn. Id XCII, p. 497-508, 557-564. Rapport entre la métrique et la lanf,'ue. Accent, quantité, rythme. Les dif. parties du vers et leurs rapports avec la langue, la musique; leur valeur esthétique. Sur le vers en général, peut s'appliquer au vers fr. Article très suggestif.

1865. — Sepet, M. — Cours d'Histoire de la Poésie Latine

au .Moyen Age, par L Gautier Bibl. Ec. Chartes, XXVII, p. r)l.V.')17.

Le premier qui marque une divergence d'opinion au sujet de l'influence de la versif. lat sur la versif. fr. Deux écoles en train de se former: I** Gautier qui adopte l'assonance et l'isochromie des syll. 2"* Paris qui adopte l'accent. Paris répond, 1866, p. 578-610.

Cf. les articles suivants.

1866. — Bartsch, K. — Les Kpopécs fr., de L. Gautier. Rev.

Crit. 1866, n» 'ri p. l(>6-il i. H.

Discute plusieurs vues de G. Croit comme G., contrairement à Paris, que l'épopée fr. est d'origine allem. ; qu'elle dérive du trochée seplénar ; contrairement à Paris et à G. que l'alex. vient de l'asclépiode.

Cf. Scpot, 1865, Paris, 1866, Gautier. Les épop., .Mcyer, 1867, Rorhat, 1870.

1806. — Paris, G. — Lettre à .M. Léon (iaulicr sur la versif. lai. rythmique. Hibl. Ko. Charles. XXN'II. p. 578- Insiste sur ce que la versif. lat. popul. est l'origine de la versif. fr., et que racccnl est la cause princ. thi «Rangement. Réponse à SeiK't I^xplique na théorie de l'accent, qui ont la hase de la ver«if. rythin., tandis que la quantité est la base de la vei*î<if. niotriquo. La verni f. r. n'est pas une déformation (le la vorsif. met. comme croient Benloew.

Weill et d'autres, mais un système indép. et qui a son ori^nne en lui-même. Un des articles les plus import, sur ce sujet. Cf. Sepet, Bartsch, Meyer, Gautier, Rochat.

1867. — Meyer, P. — Recherches sur l'épopée fr. Bibl. Ec. Chartes, XXVIII, p. 339-341.

Contre l'origine du décasyl. dans le septénaire trochaïque ; et de l'alex. dans l'asclépiade ou n'importe quelle forme de vers.

1870. — Rochat, A. — Etude sur le vers décasyl. dans la poé-

sie fr. au moyen âge. Jhrbuch f. Rom. Engl. Lit. (Wolf) XI, p. 65-93.

Sur les systèmes de quantité et d'accent ; le système d'accent en allem. et en fr. L'emploi du décasyl. Chaque poète était l'inventeur du type qu'il employait ; donc le décasyl. a été introduit par un poète qui l'avait emprunté à un vers latin. Sa ressemblance avec le sénaire lat.

1871. — Brunnemann — Ein Wort zur Verstandigung ûber

den Accent tonique im Franzôsischen. Herrigs

Archif., XLVIII, p. 307-316.

Lesaint avait dit que les syll. dans les mots fr. avaient

le même accent. Br. note exceptions ou contradictions.

1871. — Ebers. — Ursprung des Reimes (in Aegypten). Ztz.

Aegyp. Sprachfor (Lepsius).

1871. — Provençal versification. North.Brit.Rev.,LIII,p. 165-

Sur les changements des systèmes de versif., sur l'orig.

du fr. et de ses principes.

1871. — Zarnke, Fr. — Zwei mittelalterliche Abhandlungen

ûber den Bau rhythmischer Verse. Berichte d.

Kôn. Sach. Gesell. d. Wiss., 28 oct., p. 34-96. Ms. : De cognitione metri du xii« s. avec Régule

de rithmis.

De la signification du terme rhythmus à l'époque

clas., au m. à^e, à travers la chrétienté ; comment en dernier lieu les termes rhythmus-metrum ont pris un sens contraire ; comment le r. était associé au système accentuel et comment la rime devint associée au r. contre le metrum. Etude très inlér. pour les orij,'. de la versif.fr. L'article contient les mss. Codex Admont. 75*J, Cod. \'indob. 3121 ; ms. 1U6 Fol. Perg. do Bibl. Leipzig'. De diversitate versuum;et Arsrithmicandi du Cotton Library of. Brit. Muséum.

1872. — Paris, G. — La vie de St-Leger, Romania I, p. 292-

Sur la versif., structure, etc.

1873. — Suchier, II. — Zur Melrik der Eulalie-Scquenz.

Jahrb. Hom. Engl. ?pr. Lit.,XII[, p. 385-390. Sur la forme, la structure et les orig.

1874. — Renouvier, Ch. — Etudes esthétiques et liltér. Crit.

Philos. 1, p. 193-205.

Trois qualités d'un grand poète : P Puissance mythologique ; 2° p. de rythme : 3" p. de poétique morale. Ses principes esthét. Cite des vers de V. Hugo. II, p. 2j8-27J. P. mylhol., IILp 337-348. P. rythm.avec de longues citations pour montrer sa p. poét. et rythm. IV, p. 49-61, Révolution de la métrique. Ses innovations ne sont pas acceptées par ceux dont les oreilles ne peuvent pas saisir les nouvelles pratiques. Enlièremetit sur V. Hugo. 1^7.'). — Mila y Eontanals. — llisloria liltoraria dol decasilabo y endecasilaho anapésticos. Rcv. historien latina. Juillet, p. 181-192.

Sur rilal. ci Tespag. cf. Rcv. Lang. Rom. 1876, p. 219, I.

1^76. — ("luyard. — Tiièorie nouvelle do la métrique arab«, précédée de considérations générales sur le rythme naturel du langage. Jour, .\sial. VII» série. ^'IÎ, mai-juin, |). ll.'i-.%79.

SI

Quantité, durée, accent, syll., ictus. Rythme; l'unité d'un mot en est le rythme. Applique à l'arabe ses principes, qui peuvent être ceux de toutes les langues.

1876, — Suchier, H. — Uber die Matthaeus Paris zugeschriebene Vie de Saint-Auban, Halle, Lippert. cf. Suchier 1876 attaqué par Koschwitz, Ztz.Rom. Phil., II, p 338-344; réponse de Suchier, Anglia, II, p. 215-224. Voyez aussi Paris, Romania, VI, p. 145; Settegast, Litt. Zentralblatt, 1877, n^ 20; Stengel, Jenaer Littztg. 1877, n» 46; Acad. 1877, 31 march, p. 278.

Toute une polémique s'est élevée au sujet de cette brochure de S. qui dit que les anglo-norm. ont suivi en gén. les principes de la versif. fr K. attaque les 3 points de S. mais S. montre nettement que K. n'a pas bien compris le sujet.

1878. — Bartsch, R. — Ein keltisches Versmass im Provenzal. und Franzôs. Ztz. Rom. Phil., II, p. 195- Sur l'origine celtique, cf. chap. sur Les Origines

1878. — Humbert. — Uber die Betonung, Wort-und Satzstellung und Metrik der franzôs. Sprache. Zentral organ, f. d. Interessen des Realschulwesens, 2.

1878. — Suchier, II. — Die Mundart des Leodegarliedes,

Ztz. Rom. Phil., II, p. 255-333.

Sur Ve muet, etc.

1879. — Arbois de Jubainville. — Des rapports de la versif.

du vieux irlandais avec la versif. romane. Romania, VIII, p. 145-154.

1879, — Bartsch, H. — Keltische und romanische Metrik, Ztz. Rom. Phil., III, p. 359-384.

1879. — Dùmmler, E. — Rhytmen aus der Carolingischen Zeit. Ztz. Deut. Alterthums, XXIII, p. 261-280. Poèmes en vers rythm. lat. du viii» au xi® s.

1879. — Koch. J. — Chardrys Josaphaz, Set Dormanz und

niBLiOGRArnn: 323

Petit IMet. Dichtun^^en iii dcr anf,'lonorinan. Mundart des 13 Jhr. Heilbronn, Henninger. Altfranz. liibl. von Koerster, I.

Accepte en partie les théories de Suchier. Cf Mussafia, Ztz. Rom. Phil., in,p.591-G07. 1879. — Nagel, II. — Die Strophenbildunf,' Baifs im Verf(leichniit der H<jnsards,du Hellays und Boileaus. Ilerrif^'s Archif, LXI,p. 439-402.

1879. — Scpet, M, — De la iainse monoriine des chansons de f;cste. liibl. Ec. Charles, XL, p. ;')().'$- 569. Sur la forme et ^ori^^ 1879. — Suchier, II — Die Vcrshildun;;^ der An'^lo-Normannen. Anj^lia, '2. :i. p. •Ji4-*224 contre Koschwitz, Ztz. Uoni. Phil., II, p. :i38-344.

Cf. sous Suchier, 1876, Koch, 1879; Rose, Melrik Fon tomes, 1880.

1879. — W'allner. — Remerkunpf zum franzôs. Alexandriner.

lier. f. d. ii. Gym. u. Realschule. Heft III, p. 117.

1880. — Arb(Ms du Jubainville. — La versiL irlandaise et la

versiL romane.

Romania, IX, jj. 177-191. Réponse à B.irNch, IS79. 1880. — Ebert, Ad. — Zu den Carolinj^ischen Rhvlhmen, Ztz. Deut. AUerthums. XX IW p. 144-L')0. Amplilications, basées sur Diimnder, 1879. 1880. — Ilarczyk, L— /ur franzos. Metrik, Ztz. Spr. Lit., II, p. 1-14.

Il s'agit dos pieds de I, '2, :\ .syll. surtout d'une syll. dans les dilT. positions du vers ; lo pied peut-il tomber sur l'e mu. t. IL dit oui, contre l'opinion de Lubarsch.

CL (irnber, Zti. Rom Plu!., III, p. ir><>. 1880. — Merkel, P. — L'bor den franzos. Worllon. Schul-

prou'ram zu Ereiburg i. H.

1880. — Ro>r. IL — Ibcrdie .Nfetrik der Chronik Fantômes. Roman. Stud. \ . p. :{(U-38*i. lïofl 18. D'nccord avec Suchier sur la versiL anglo-norm.

1880. — StengeljE. — Ein Fall der Binnenassonancein einer chanson de geste. Ztz. Rom. Phil., IV, p. 101. Il s'agit de Tassonance à riiémist. et à la rime.

1880. — Slengel, E. — Einige Falle der Wiederkehrgleicher

Reime und Roimworte in der altprovenzal. Lyrik. Zlz. Rom. Phil.. IV, p. 101-103.

Phénomène plus commun qu'on ne le croit.

1881. — Gaijer, P. -A. — Om de franska episka vers former-

nas ursprung. Forhandl. poa det audet nordiska

Filologmoedei Kristiania den 10-13 Aug. udgione

af. G. Storm. cf. 1883, Kristiania, Coppelen.255 p. 1881. — Groebedinkel, P. — Der Versbau bei Ph. Desportes

und Malherbe. Fon. Stud. 1,41-127.

1881. — Hannappel, M. — Poetik Alain Chartiers.Fon. Stud.

1881 — Hardinge, N. — French verse in English. Nine-

teenthCent. IX, p. 812-837.

Des difficultés tech. du vers fr., de la difficulté de le

rendre en angl

1881. — Thomas, A. — La Chirurgie de Roger de Parme en

vers provençaux. Romania, X, p. 63-75.

Cf. Critique de Boucherie, Rev. Lang. Rom. 1882, p. 193-197 (de la théorie de la césure). ^ 1881. — Valois, N. — Étude sur le rythme des bulles pontificales. Bibl. Ec. Chartres, XLII, p. 161-198, 257-

La prose en est rythm. par le retour de syll. accentuées, de sons forts dont la place et le nombre sont déterminés.

1881. — Wôlilin. — Allitération. Sitzungsber. phil. philol. Klasse d. kônigl. akad. Mûnchen.

1882. — Boucherie, A. — Sur l'Alexandrin, Rev. Lang. Rom.

Sur la césure à la 4" et à la 8«, à propos de Thomas, ISS'2. — Freymond, E. — Uber den reichen Reim bei altfr.

Dichtern bis zum Anfanç des XI\'Jhr. Ztz. Rom.

Phil., VI, p. 1-36, 177-215.

1882. — Grôber, G. — Altfranzûs. Alliterationen, Ztz. Rom.

Phil., VI, p. 167.

1882. — Reuter, C. — Cl. Marols Metrik. Ilerrigs Archif,

LXVIII, p. 331-360.

1882. — Meycr. W. — Formen der lat. Hhylhmen des

Mittelalters. Sitzber. Mûnch. Akad. Phil. Hisl.

Klasse, T, p. i. 1882. — Moyer, W. — Liidiis de Antichrisl und die lai.

Hhythmen des XII Jhr. Sitzber. phil. hist. Klasse

Bayer. Akad. Wiss. T, p. 1-PJ2.

Étude approfondie sur le rythme, la rime, etc., utile

pour Torij^ine du vers fr.

1882. — .Meyer, P. — L'allitération en roman de France, à

propos d'une formule allilérec relative au.\ qualités du vin. Romania, XI, p. 572-579.

1882. — Millier, R.-I'. — Die .\ssonanzen im Girart von Ros-

sillon. Fon. Stud., III, p. 289-356.

1882. — Schoppe, J. — l'ber Mctrum und Assonanz der Chanson de ^^este Amis und Amiles, Fon. Stud. III, p. l-io.

1882. — Thomas, A. — La versif. de la Chirurf;ie provençale

de Rainion d'.Vvi^'non. Romania, XI, p. 203-213.

1883. — ICspinas, A. — Quelques remarques sur les éléments

du rythme dans la jjoésio fr. .Annales Fac. des Lettres de Rordcaux, III, p. 117-122.

Le rythme fr. n'est pas déterminé par le nombre des eyll., mais par l'accent, (pii résulte de l'intensité relative, de la durée du son. D'autres forces : symétrie, respiration, fonctionnement des muscles, des pouuïons, du ca«ur. Bon article qui devance les cludos mod. de j)honét. physiol., et psvcho-phvsioL 1883. — Thomas, A. — .Michel de Rolonuville et des premiers vers fr. mesurés (1197) Annales Fac Lettres de Bordeau-x, \', p. 325-353.

Sur ceux qui ont favorisé les vers mes. comme Pasquiers, J. de la Taille ; sur ce qu'on sait de M. de B... ; reproduction de l'art de métrifier. 1884. — Banner, M. — Uber den regelmâssigen Wechsel mânnl.und weiblicher Reime in der franzôs.Dichtung.

Ausg. Abh. Rom. Phil.,XIV,p. 51. Cf. 1884 (livre). 1884. — BirkenhofT, R. — Uber Metrum und Reim der altfranzôs. Branden-Legende, Ausg. Abh.Rom.Phil., XIX, p. 1-95.

Sur l'emploi de la rime, de la césure, etc. (avec rimarium). Utile pour l'étude de la langue. 1884. — Boisjoslin, J. de. — Esquisse d'une histoire de la versif. fr.

Rev. Soc. Etudes Histor., nov.-déc, cf. 1884(livre). 1884. — Guyau. — Esthétique du vers moderne. Rev. Philos., p. 179-204 ;

258-275. Cf. 1884 (livre) même texte que son livre, sauf chap. sur l'hiatus. 1884. — Hofmeister, R. — Sprachliche Untersuchungen der Reime Bernharts von Ventadorn. Aug. Abh. Rom, Phil., X,p. 1-50.

Sur la rime et la métrique ; utile pour l'étude de la langue.

1884. — Jœger, J. — Die quantitât der betonten Vokale im

Neufranzôsischen. Fon. Stud. IV, p. 69-136. 1884. — Maus, F.-N. — Peire Cardenals Strophenbauin seinem Verhâltniss zu den anderen Troubadours, mit einem alphabet. Verzeichniss sâmtlicher Strophenformen der Provenzal. Lyrik. Ausg. Abh. Rom. Phil., V, p 1-132.

Etude des formes des strophes avec comparaison avec celles des autres poètes provenc. Utile pour l'étude de la structure de la strophe.

1884. — Mûller, L. — Das Rondel in den franzôs. Mirakelspielen und Mysterien des X\' und XVI Jhr. Ausg. Abh. Rom. Phil., XXIV, p. 1-71.

Sur rori^'.,la forme du refrain et ses relations syntaxiques avec les autres parties du poème ; les diir. genres de rondeaux.

1884. — Heissert, 0. — Die syntaktische Behandlung des

zehnsilb. Verses im Alexis-und l^olandsliede. Aus^^ Abh. Hom Phil., XIII, p. 1-UMl. Le sens lof^ique ou syntax. et la césure, l'étude très minulicuse et utile. 1884. — liomer, L. — Die volkstiiml. Dichtungsarten dcr

altprovenzal. Lyrik. Ausg. Abh. Hom. Phil., XXVI, p. 1-70.

Sur les éléments populaires et la structure de la strophe en i*rovenc.

1884. — Thurneysen, R. — L'accentuation de l'ancien verbe

irlandais. Rev Cclt., VI, p. Tiy-HU.

Rien sur la versif.

1884. — \^'(^lfflin. — l'ber don Reim im Laleinischcn. Ar-

chif. Lat. Lex ,1, p. X)().

1SS5. — Krause, R. — Die Redculung des .\ccenls im iVin-

zos. Verse fiir dessen begrifflichcn Inhall. Zlz. Spr Lil., 1\. p. JOS -277.

1885-1886. — i^enouvicr, CA\. — Les problèmes tie l'esthétique contemp.: La nouvelle métrique. Crit. Philos., il, p. 101188; 1880, II, p 17U-iHH>.

Le rythme et ce qu'il est dans le vers fr.,el comment il dilFère du vers clas. Los règles do l'accent cl de la césure ont retardé le dévolop. des rythmes. La division clas. en deux hém. n'est pas néces. Combat théorie de Guyau qui est musicale, la sieime est : le sentiment du vers est un sentiment do nombre et non de temps. Détinition de l'alex. j>. ISJ trop compliquée. Combat théorie de Scoppn. l'Uudo très suggestive et très utile, une îles meil. luurcs sur le rythme et sur le vers mod.

1885. — Rickon, W. — Neuc Bcilragc lur lliatusfrago et

Remerkungen m meincn «< Neue Reitrfigc ».

Ztz. Spr. Lit., VII, p. 97-116; VIII, p. 205-207. Juslificalion de sa théorie de Thiatus chez Malherbe; combat celle de Braam, 1884.

1885. — Thurncysen, R. — Zur irischen Accenl-und Vers-

lehre. Rev. Celt., VI, p. 309-347.

Rien sur la versif. fr.

^ 1885. — \'alvor, Guy. — La rime ; étude critique. Rev. contemp., III, p. 70-80.

La rime n'est pas l'élément essent. ; son hist. indique une décadence du goût. Quatre grands poètes. La Font., Ghénicr, Lam., de Musset n'étaient pas poètes, si on les juge par la rime. Effet de la rime riche sur la poésie. Sa fonction. En faveur d'une poésie libre, et contre la tyrannie de la rime. Excellente étude ; vues larges et saines.

1886. — Meyer, M. — Uber den Refrain., Ztz. Vergl. Lit-

gesch., p. 34.

1886. — Meyer, W. — Uber die Beobachtung des Wort accents in der altlatein. Poésie. Abh. Bayrischen Akad., XVIII, p. 1-120.

Article savant et utile pour les orig. de la versif. fr.

1886. — Meyer, W. — Anfang und Ursprung der latein. und griech. rythmischen Dichtung. Abh. Bayrischen Acad., XVII, 2, p. 267-450.

Sur l'origine de la versif. rythm., la rime, la rythmique grecque, lat., romane et germ. On trouve dans l'imitation de modèles étrang. l'origine de presque toutes les règles delà versif., qui

subissent de bizarres transformations. Important et utile pour l'étude de la métrique comparée.

1886. — Pleines, A. — Iliat und Elision im Provenzalischen. Ausg. Abh. Rom. Phil., I, p. 1-82. Cf. 1886 (livre).

1886. — Pohl, Th. — Untersuchungen der Reime in Wace, Roman de Rou et des Ducs de Normandie, Rom. Forsch., II, p. 321-350, 543-631.

Etude de la rime comme aide à l'étude de la lanf,'ue. Sur l'hiatus et Télision.

1886. — Spenz, Kr. — Die syntaktische Behandlung des

achlsilbigen Verses in der Passion Christi und im Leodegarliede. Ausg. Abh.Rom. rhil.,LX\'Il, p. 1-80. Cf. 1886 (livre).

1887, — Appel, C. — \'um Descort, Ztz. Rom. Phil., Xi,

p. -il^-'i-ÎO.

Sur la diirérence entre descort et lai. 1887. — Formont, M. — Théorie de la versif. l'r. d'après

(juelqucs auteurs contemp. Hev. Instruc. Publ.,

1887. — Gilliéron, L. — Les accents dans la lanj;uc fr.

Franco-Gallia, I\', p. 63-73.

I']n raiï^on de la prononc. claire et précise de ses

syll. la langue fr. n'a pas de combinaisons de

longues et de brèves comme les autres langues.

Sur l'accent oratoire et provincial, la prononc. à

Genève et dans le Vaudois.

1887. — Oréans, R. — Die e Reime im .\ltprovenzalischen,

Ilerrigs Archif.,LXXX,p. i78-i>77. Cf. 1888 (livre). 1887. — Stapfer, P. — La cjucstion de l'art. pour l'art. Rev.

Rlcue, XL, p. 1>71-1>7U; i>97 303 ; 364-371 ; 3U8-405. 1887. — Slengel, L — X'crwendung, Bau und l'rsprung des

rumanischen Zchnsilbncrs. Franco-Gallia, p. *289-

Fmploi ; la forme 5 -}- 5 est (rochaïquc et absolument diir.dc 4 -f () qui^cst iambique.La césure c-t l'union de doux petits vers en un long, l'mploi de la césure épiijue et lyrique. Le décasyl était à l'origine composé tle deux vers; la forme 6 -|- 4 est la plus ancienne. Il y avait dans le vers préhist fr. des lins (le vers pruparo.x}loniquc8, donc un prototype de 1*2 à 14 syll., la <>" accentuée -f une 1* ou 8* non accent., la 11* ou 1*2* accentuée -|- une ou lii'uv snII. non accent. De celle forme relève

le décasyll. L'étude la plus importante; a provoqué beaucoup de discussion sur lorig^ine du décasyll.

1887. — ThurneyseTi,R. — Der Weg vom daklylischen Hexameter zumepischenZehnsilbner der Franzosen.Ztz. Spr. Lit., XI, p. 305-326.

1887. — Wôlflin. — Uber die allilerierenden \'erbindungen der latein. Sprache. Sitzber. Kônigl. Akad. Mûnchen.

1888. — Becker A. — Zur Geschichte der Vers libres der

neufranzôs. Poésie. Ztz. Spr. Lit., XII, p. 89-125. Cf. 1888 (livre).

1888. — Darzens,R. — La prosodie au Théâtre-Libre. Fig-aro, 2 nov.

En faveur du nouveau vers qui néglige les règles de riiémis., et du trimètre. Variété des rythmes et des harmonies qui en résultent.

1888. — Groth, E.-J. — Uber die Vers Baïfins, Ztz. Spr. Lit. X, p. 169-170.

Essaie de montrer que les v. B. n'étaient pas de la poésie sans rime et des vers mesurés, mais un effort pour rapprocher la poésie de la musique.

1888. — Jordan, L. — Metrik und Sprache Rutebœufs. Franco-Gallia, V, p. 213-228; 255-296; 331-345- La rime, l'hiatus et l'élision avec statistiques.

1888. — P. — De la versification fr. Taalstudie, IX. p. 129- 143 ; 193-209 ; X, p. 129-139 ; 193-203 ; 257-263.

1888. — Rosières, R. de. — Le refrain dans la litt.au moyen âge. Rev. des Traditions PopuL, III, 1-2.

1888. — Scherer, Ed. — La rime riche. Le Temps, 19 oct. La rime r. a tué la poésie fr. Ce n'est plus la pensée qui amène la rime, ce sont les besoins de la rime qui fournissent la pensée. En faveur de la rime suffisante.

1888. — Westphal, R. — Der Rhytmus des gesungenen \'erses. Allgem. Musik.Ztz , 15 juni.

1889. — Duchesne, l'abbé. — Note sur l'oripine du Cursus ou rythme prosaïque suivi dans la rédaction des bulles pontificales. Bibl. Ec. Chartes. I,p 161-K»3.

1889. — Plaltner. — L'e muet de Ilumbert. Gyranasium, 16 janv,

1889. — Hicken, W. — Grundzùge der Entwickelung des e sourd. l!]in Beitraj^zur Beantwortung der Frage : Wic sind die franzos. Verse zu lesen ? Ztz. Spr. Lit., XI, p. 1238-255. Sur la question de le muet, cf. Ilumbert, 1888. 18U0; Platlner, 1889.

1889. — Saran, Franz. — Zur Rhylhmik von « Des Minnesangs Friililing » Paul und Braune Beitr., XXIil, p. 42-98.

Sur la Nersif. allem. et IV.

1889. — Storm, G. Homanische Quantitat. Fon. Slud.,II.

1890. - Dumur, L. — A propos de l'accent tonique. Mer.

France, 1. p. ISS- 191.

Sur Taccont tonique, qu'il est naturel de vouloir placer à des places délinios du ver.'^ ce qui rendra possible le vers libre ou blanc. Nature et accent des mots do 1, *2, 3 syll.

lîSiM). — Ilamel, van. — Le rytlime du vers tV. jni^é par C. Iluy-hens. Ztz. Spr. Lit., \li. p P.H -Jnl.

1890. K..hlrr, G. — IbM- alliterierende \'erbindungen iii (liM-altfranzus Lit. Zt/. Spr. Lit., Xii. p. •.»«>- IJO.

IHW. — .Me ver, \\ — Dos rapports do la poésie îles trouvères avec celle des Iroubadoun*. Homania. \l\.

i'rouve la relation par les fnitB, témoignages, idées, forme, et slrurturv slrophiquo. Quellf?» fi>rmes de poème» les trouvère» ont adoptées.

\iHj{). Schwan, K. et Priniheim — I>er franzosischc .Ac-

eent. Herri^rs .\rchif. LWXV, p. l>o:P2f>8. Sur riiistoiro de l'accent ; les critiques soutonaicnl

en général qu'il n'y avait pas d'accent et les phonéticiens le contraire. Analyse des critiques. Résultats du phonographe. Etude très intéres.

1890. — Stengel, E. — Romanische Metrik. Krit. Jhrber. Rom. Phil., I.

Analyse et critique des livres et articles sur la versif fr. Indispensable pour l'étude de la versif.fr.

1890. — Worp. — Lettres du seigneur de Zuylichen à P. Corneille. Rev. Dram., sept.

1890. — Bibesco, Alex. — La question du vers fr. et la ten-

tative des poètes décadents. Rev. du Monde Latin, XXVII, p. 837-805. Cf. 1893 (livre).

1891. — Block, G. — Zur Ausprache des Franzôsischen.

Beobachtungen ûber die Aussprache der Schauspieler der Com-Fr. und des Odéon zu Paris. Ztz. Spr. Lit., XIV, p. 236-265. Sur l'e muet. 1891. — Ilamel, A. van. — Fransche versen. Gi.,II, p. 130- 160 ; 443-475.

Sur les vers et la vcrsif. mod.

1891. — Hecq, G. — La ballade et ses dérivés : chant royal, chanson royale, serventois, pastourelle et sotte chanson. Ausg. u. Abhandl. T^ 1892, VI. Le lai, virelai, rondeau.

1891. — Matzke, J. — A sludy of Ihc versif. and rimes in Hernani. Mod. Lang. Notes, VI, p. 336-341. Interprétation personnelle des vers, et statistiques. 25 °/o de vers romantiques.

y, 1891. — Psichari, J. — La poésie nouvelle : les vers fr. et lespoètesdécadents.Rev.Bleue,XLVII, p. 721-727. Sur les aspirations de la nouvelle école. Tout tourne autour de Xe muet.

1891. — Rosières, R. — Histoire d'une ancienne école littér. Rev. Bleue, XLVIII, p. 483-490.

Sur le symbolisme et le roman de la Rose, etc. Le but de ne faire rien comme les prédécesseurs a été le cri du xv« comme du xix^ s.

RinLIOGRAPIlIE 333

1891. — Valin, P. — Le rythme poétique et rallitération.

La Plume, p. •252--2:)i.

Effets produits par Tallit. Une versif. pour le *on créerait des vers plus sonores. Il faut que le vers soit phonétique.

189'2. — Brunot, Ferd. — La composition de métrique fr. avec bibliographie, Rev. Universitaire, p. 241-259, mars.

Conseils pour Tétude de la versif. sous ses dilT. aspects; plan d'étude pour l'examen d'un poème. Le premier à donner un plan défini pour étudier la versif. dans ses rapports avec le vers. Très

utile et intéres., doit être consulté par tous ceux qui désirent étudier la versif. fr.

1892. — Clédat, L. — La versif. fr. et particul. la versif.

lyrique au moyen âge. Hev, Phil. Fr. Prov., *!, Le décasyl. relève du saturnien à l.') syl. ; iWlexandrin est une modifie, du décasyl. et les plus petits vers des variations des pluslonj^s. Ledévelop. des types prim.de la strophe et leur unité. L'orig. des formes variées de poèmes comme rondeau, etc. Rien de nouveau. C'est un chap. tl'un livre h publier plus tard.

1892. — Clément, Louis. — La versif. de La Fontaine. Rev. Iniversilaire, II, p. 282-302, 15 oct.

Sur les vers libres, leur rythme dans la fable, l'npencemenl <les rimes. l*'tablitdeu.\ règles pourla fable : appropriation du rylhmo ù la pensée; appropr. de la rime au rythme. Défense vigoureuse de La Font.

1892. — Couture, L. — Le cursus ou rythme prosaïque dans la liturgie et la litt. d** l'I^gliso lat. du m* s. à In Renaissance. Rev. Quest. Hist., LI, p. 2.');i-26l.

1892. — Dejob, Ch — D»' l'anlipalhio contre Malherbe, à propos (l'uii livre récent. Rev. Internai. Enseign. p. \ U-iTO, i:> mai.

Contre la doctrine do Brunot, 1891. Défense pénétrante de Malh., ce qu'il a fait. Article convaincant et suggestif.

1892. — Ernault, E. — Sur la rime intérieure en breton moyen. Rev. Gelt., XIII, p. 228-248.

Rien sur la versif. fr.

1892. — Humphreys, M. — The équivalence of rythmical bars and metrical feet. Transac. Amer. Phil.Ass., XXIII, p. 157-179.

1892. — Le Golfic, Gh. — Le trimètre dans la versif. contemp. Rev. Universitaire, II, p. 143-151, 15 juil. A propos des Réflexions de Prudhomme, 1892. Il y a des trimètres logiques et phonét. L. de Liste et Goppée ont écrit les premiers vers décadents en mettant des mots sans accents à Thém. Arguments convaincants.

1892. — Lindsay, W. — The Saturnian mètre. Amer. Jour. PhiloL, XIV, 2-3.

1892. — Puitspelu (Glair Tisseur). — De la rime pour les yeux dans les vers fr. Rev. du Siècle, p. 413-425, juin. De Tabsurditéde la rime pour les yeux, son histoire, son sort. Voy. ses Mod. Observ., 1893.

1892. — Puistpelu (Glair Tisseur). — La question de l'Alexandrin, id., p. 756-768, nov.

A propos de Souza. — Le r. poét. 1892. Résumé de l'Alex., emploi de la césure romant. Analyse des vues de Guyau, Renouvier. Le meilleur vers et le plus harmonieux c'est le vers clas. Il faut que le vers rom. reste exceptionnel. Le vers sans césure sera pour l'oreille des générations à venir.

1892. — Waetzoldt. — Uber die Verstechnik der Parnassiens. Archif. Stud. Xeu. Spr. Lit. LXXXVIII, p. 196-197.

Compte rendu de son discours devant le Berl. Ge-

sellsch. Stud. Neu. Sprachen, 10 nov. 1891. Analyse du Traité de Banville ; rien de nouveau.

1892. — Wulir, Fr. — Om rytin och rytmicilct i vars samt nagra ord om Alexandriner och Knittelvarsen. Forhdl. paadet 4 Nord. Filul.. p. IG-i-19-2. IH- 21 juli.

1892. — WuUr, Fr. — \'on der Kolle des Accents in der

\'ersbildun^^. Archiv. Skand.

1893. — Comte, Ch. — Les stances libres dans Molière.

Étude sur les vers libres de Molière comparés à ceux de La Font, et aux stances de la versif. lyrique. Mém. Soc. des Sci. de Seine-el-Oise, XV'II. Cf. 1893 (livre). 1893. — l'irmery, .1. — Sur la versif. de Marot. Rev. Phil. Fr. Prov , VU, p. 1-18.

Allitération et rime qu'il a développées plus avant que ses contemp.

1893. — Fieury, A. — Du rythme dan.s la poésie chantée. Ftudes Reli^^, LX, p. 32(>-3r)3.

Résumé des elForts fie Rla/.e, Ducondut, etc., pour établir l'accord du rythme entre la musique et la poésie. Il faut employer le mémo rythme, surtout pour la poésie à chanter.

1893. — llohlfeld, A. — Studies in Fruuch versif. The alex. verse in Racine's .-Vtfialie. .Mod. Lan^'. Notes, VIII, p. 10-17, 2:)7-272.

Analyse des dilF. types de vers dans A^/^alic: comparaison avec ceux cités par H. de F«niq et entre ceux iVAlhalie et il Ilcrnani. Statistii|ues sur l'emploi de la rime, l'onjamb. et la césure. Cf. Rev. Cnl. Ilisl. Lilt.. \\\\ II. p 74-7:>. 1893. — Lemaîlre. .1.— La Relie au Rois Rêvant de F. Ma- 7.atl<\ Jour, dos l)il),it>, 18 juin, dimanche. Sur limportance de faire entendiv la rime; de

l'accentuer, même si lo mot est faiblo 1893. — .\Iaurras, Ch. — 1/ICcolo lyonnaise. Rev. du Lyonnais, X\'I. p. 5-22.

Rien sur la versif. fr.

^ 1833. — ReUé,A. — Le vers libre. Mer. France, VIir,p.-203- La seule unité rationnelle c'est la strophe, le seul guide pour le poète c'est le rythme, qui est une manifestation personnelle, qui ne devrait pas être contrariée par des règles, etc.

1893. — Texte, J. — Modestes observations... de Tisseur.

Rev. Ph. Fr. Prov., VII, p. 138-150.

Examen, analyse et opinions pers.

1891. — Becker, Ph.-A. — Der sechsilbige Tiradenschluss in altfranzôs. Epen, Ztz. Rom. Phil., XVIII, p. 112-123.

Contre Topinion de Nordfeld, 1891, que les tirades en vers de six syll. ne sont pas popul. : prouve qu'elles sont du xii"^ s.

1894. — Bolton. — Rhythm. Amer. Jour. Psychol.

1894. — Bouchaud, P. de. — La deuxième édition de Pauca Paucis par G. Tisseur. Rev. du Lyonnais, XVII, p. 462-487.

Sur le nouveau rythme, la rime pour les yeux, l'alternance des rimes et l'emploi qu'en fait T.

1894. — Firmery, J. — Un projet de réforme de la versif. fr. Rev. Ph. Fr. Lit., VII, p. 45-61.

A propos de Tisseur et de sa réforme : « l'arbitre souverain dans les vers, c'est l'oreille. » Ses vues sur le rythme qui n'estque l'élévation et l'abaissement de la voix. La rime n'est pas l'essentiel

du vers. Chaque bon vers est un vers rythmé. Arguments vigoureux en faveur de l'accent dans la versif. fr. qui constitue le rythme.

1894. — Firmery, J. et Clédat, L. — La prononciation de l'e muet. Rev. Ph. Fr. Lit., VII, p. 137-141. Objections de F. contre les théories de Cl. sur la prononc. de Ve muet, avec réponse de Clédat.

1894. — Ilumbert, P. — Die Betonung der Wort-und Satzstellung und Metrik der franzôs. Sprache, und

das e muet. Zentralorgan Inleressen Realschulwesens, XXII nov.avec Nachtrâj,'e, Franco-Gallia, XI, p. 81-85.

1894. — Marelle, Ch. — La prononciation IV. et les néophilologues allemands. Le Petit Temps, 21 juin. Deux écoles : 1" celle de l'orthoépie ou diction correcte, traditionnelle qui est celle des prof. fr. ; 2<* celle de la phonétique e.xpérim. qui est celle des néophilologues de nationalité allem. Les premiers qui ont employé la phonétique constataient des faits seulement, leurs élèves demandent à changer Torthographe et la prononc. selon des lois et des expériences de phonét., etc. Le meilleur article écrit sur ce sujet; vues justes, saines.

1894. — Meumann. — Untersuchungen zur Psychologie und Aaeslhetik des Hhythnius. Phil. Stud., \'II,p. 431 ; IX. p. 204 ; X, p. 249 ; 1890, XII, p. 127.

1894. — McytM-, P. — Le couplet de deux vers. Homania, XXllI. p. 1-35.

Noms donnés au couplet, l'orme, relurme, dans les pièces dram., dans la poésie provenv^lc, en Kspagne, en Italie.

1894. — Hevuo do Métrique et de \'eisilication. Cerf. 8 fr.

1894. — Stengel, K. — Abloitung der provcnzal-franzos. Dansa-und \'irelay Formen. Ztz. Spr. Litt..X\'f. p. 94-101.

lîéponse h l'articlo de .Meyor, Hom. XIX La dansa vient (le la ballada, le virelay de la dansa. Jeanroy croit le contraire. Cf aussi Stengel dans Grobcrs C.niiulri.ss, H, p. <)•», js ^201 ; p. IMî, § 2(>9.

189L — Texte, (i — L'évolution du vers fr. au xviT s., de Souriau. Hev. Ph 1 r Pr^v . \ II. p. r>0-78. Criticjue et vues personnelle».

1894. — N'insiMi. (L — Les sonnets monosyllabiques. Rcv. I.in-uist. et Phil. Comp . \\\ II. p. 92-94.

^ 1895. — Croze, A. de. — Les confessions littér. Les vers libres et les poètes.

Figaro, juin, juillet, août, sept. oct.

Cf. Testam. Poét. de Prudhomme, p. 129-131 pour la réponse.

• 1895. — Doumic,René. — La Poétique Nouvelle, Rev. Deux Mondes, p. 935-946, 15 août.

1895. — Simon, S. — Métrique des Anglais et des Allemands. Rev. Enseign. Langues Vivantes, p. 350-357,461- 463, nov.

Système accent, des Angl. et Allem. Le français aussi a des iambes, etc., et emploie des pieds de 3, 4, 5 syll. Applique le système dans des traductions avec et sans rime.

Cf. Tavan, 1897, id., p. 261-265.

1895. — Souza, R. de. — Le rôle de l'e muet dans la poésie fr. Mer. France, XIII, p. 3-23, janv.

Sur les théories de Passy, Psichari, Brémont, Marelle. Les phonéticiens ont tort de formuler des règles pour l'e muet ; il n'y a que la loi du bon goût. 1895. — Suchier, H. — Der musicalische Vortrag der chansons de geste. Ztz. Spr. Lilt , XIX, p. 370-374. Sur la mélodie ; pour harmoniser quand il y avait une syll. de plus dans le vers avec césures et rimes fém. on répétait la dernière note deux fois. 1895. — Teza, E. — Dai iambi di A. Chénier. Attie Mem.

Acad. lat. di Cordova, XII, 297.

1895. — Vielé-Griffîn. — La Poétique Nouvelle, Mer. France, XVI, p. 1-9.

Réponse à M. Doumic, 1895, qui en n'étudiant que quelques-uns des Symb. n'a pas compris le mouvement dans son ensemble ; c'est la passion du mouvement au geste infini, de la vie même.

1895. — Wœlilin, E. — Zur Allitération. Archif Lat. Lex.

Gram , IX, p. 567-573.

1896. — Dédier, G. — Les fêtes de mai et les commence-

ments de la poésie lyrique au moyen âge. Rev.

Deux Mondes, CXXXV, p. l46-i::i, \"' mai. On ne trouve pas l'orij^ de toute la poésie lyrique

dans les fêles de mai comme croit Jeanroy. Rien

sur la versif.

1806. — Bennet, Ch. — What was iktus in Latin prosody ?

Amer. Jour. Philol., XIX, p. .Hni-.'iS;}. Rien sur la versif. fr.

1896. — Hrakclmann, J. — Les plus anciens chansonniers fr.

Aus-. Abh. Rom. Fhil.,XGlV, p. 1-120.

1896. — Delaporte, Y. — De la rime fr. ; ses origines et son

histoire. Etudes Relig., juin, juil., sept,, nov. Cf.

livre

1896. — Haie, Ed. — Poelic rylhms in Prose. Ail. Monlhly.

LXXVIII, p. -227.

Rien sur la versif. fr., mais article suggestif. 1896. — Ilumberl, P. — Zur inelrik. Franco-Gallia, XIII,

18%. — M.ircou, P. — The origin of thcrule forbidding hiatus in Frcnch verso. .Mud. Lang. .\>soc., XI,p. 331-

Lu dcvelop. très lent. Trois principes existaient

quand Malherbe vint, qui ledcfendaienl tout h fait. 18%. — Morch, .\. — La durée des voyelles fr. Neueren

Studien. II!.|.. 581-587.

Rien sur la versif. fr.

1S06. — Stengel, E. — Der Slropiienausgang in don âllesten

fran/.os. Ralladen. Zt/. Spr. Lit., XVIII, p. 85-114. IS'Jl). — X'aleiiliii, *. — Zur I'\)rmenlchro der fr.uuos. Dich-

tung. ZU. \ gl. LiL. XI, p. 267-286 N. F. Analyse conscienciouso do Tisseur- .Mod. Observ. ;

sur le rythme, combattant les théories do .\finor,

Westphalet Lubarsch, en général la métrique appli-

(piée au vers fr. Elude très intéro»i 1897.— Roschol, Ad. — Lettre A Sully Prudhomme. Hev

Paris, 15 oct. Cf. Test, Poét., p. 113-123.

S. Pr. est trop abstrait. On ne peut pas donner une ri{^ueur géométrique à ce qui est mobile, nuancé. Il ne faut pas dire à un poète : Tu feras cela, tu ne feras pas cela. S.Pr. demande des règles ; B. veut la liberté.

/ 1897. — Chantavoine, H. — Poésie et prosodie. A propos de: La maison d'enfance^ de F. Gregh. Cor. GLXXXVII, p. 940-947, 10 juin.

Résumé des raisons pour lesquelles l'Acad. a couronné ce livre, dans une lettre de S. Prudhomme. ^ 1897. — Doumic, René. — La question du vers libre, Rev. des Deux Mondes, CXLII, p. 447-459.

Analyse et discute les théories de Fouquières et de S. Prudhomme, discute les innovations des modernes et montre ce qu'il peut changer dans la versif.

1897_ — Peters, H. — Uber Sprache und \^ersbau der Ghronik von Floreffe.Ztz. Rom. Phil., XXXI, p. 1-32. 1897. — Saran, Franz. — Versuch ûber die Grundlage der romanischen Rhythmik. Beitr. Gesch. Deut. Spr. Lit., XXIV, p. 1-71 (Sievers) et Zur romanischen und deutschen Rhythmik, iJ., p. 72-84.

1897, — Stengel, E. — Die Rondels der Miracles de Notre-Dame par personnages. Zlz. Rom. Phil., XIX^ p. 281-295.

1897. — Sully Prudhomme. — Vues générales sur le mouvement poétique en France au xix® s. Rev. des Deux Frances, I. Gf. TesL. Poét,

Résumé des tendances de la poésie fr. depuis 1800, et de celles des modernes ; pourquoi ils dénaturent la poésie, etc.

/ 1897. — Sully Prudhomme. — Qu'est-ce que la poésie. Rev. Deux-Mondes, V, p. 597-60.5, oc. Gf. Test. Poét.

La [poésie pure : beauté du sujet, la sympathie, la musique, Tharmonie; la technique parfaite seule ne fait pas la poésie.

1897. — Sully Priidhomme. — La syntaxe et le style. Rev. Paris, III, p ^l-fH, l" ocl.Cf. Testament Poét. et Boschot, l'J., 15oct.

1897. — Tavan, Kd. — La versilication rythmique. Rev. Enseign. Lan^'. \'iv., XIII, p. '261-265, août. Un groupe de mots formant une idée valent un seul mot, comme qu'as-tu- fait. On peut les grouper en fliir pieds comme en latin. Le français peut imiter tous les mètres, comme Ta démontré Simon, 1893, /" (/.p.35()-3r)7. On peut se passer de la rime. Principes analogues à ceux de Van Ilasselt, Dumur, etc.

1897. — \'alenlin, \. — Goethe, Gotik und Knittelvers. Zts.

Vergl. Lit., IX, p. 281-294.

Le Knittelvers comme l'a pratiqué IL Sachs était français pour la forme, mais celui de Goethe était allem II s'est introduit avec l'architecture gothique.

1898. — Darthèze, A. — Le vers au théâtre. Rev. Art Dram.

III, j). 191-200, 5 févr.

Comment réciter les vers ? Réponse de Rostand,

Sarah Bernhart, Mendcs, Sarcey, etc., etc. Sur la

prononc. do Ve muet. Important. Très intéress. Le

meilleur article de ce genre.

1898. — Lcgouis, I*'. — The forcign sources of modcrn Kn-

glisli vcM'sif., do Lewis, Rev. Ph. V\\ I^rov., XII,

p l.M-l.Vi.

Analysent i^ritique de (juclques-unos des conclusions

de L.

1898.— Mcyer, W. — Dcr l'rsprung des .Motetts. Nachr.

Kgl. Gcsells. W'iss. zu Gœltingcn, p. HJ-M."). 1898. — C)vidio, I'. d". — SulT origini dci vcrsi ilal. propo-

sito il'alcuMe piu o mon rccenli indagini. Gior-

nalo Storico, XWII. p. 1-89, n» 94-9:>. 1898. — Piaget, A. — Chemin do vaillance de Jean dô

Courcy. Romania. \\\ II, p. r)82-rK)7.

Sur l'élision de Ve muet à la fin des mots polysyll. aux xiv«-xv^ s.

1898. — Saran, Franz. — Romanische Rhythmik. Sievers Heitr. Gescht. Deut. Spr. Lit., XXIII, p. 65-98 ; XXIV, p. 7-2-84.

Cf. son grand livre de 1904.

Cf. Ztz. Spr. Lit., XXIII, p. 65-67, Sten^el, 1901. 1898. — Valentin, V. — Der Grundunterschied des franzôs. und deut. Verses. Ber. freien deut. Hochstfs. zu Frankfort a. M., XIV, p. 25-32. Abrégé dans Neuphilolog. Gentblatt, XII, p. 269-272.

Résumé de son article de 1896. Différence entre les systèmes allem. et fr. L'origine du Knittellvers. Les élèvements et les abaissements de voix de Tisseur.

1898. — Vielé-Griffm. — Le mouvement poétique. Vers « brisés » et vers « libres ». Mer. France, XXVI, p. 1-10.

1898. — Wulff, Fr. — A" ter verhante rytmisk och melodisk

akcentuering i franskan. Sitzung der Philol. in Kristiana.

1899. — Chamard, H. — L'invention de « l'ode » et le différend de Ronsard et de Du Bellay. Rev. Hist. Lit. Fr., p. 21-54.

R. n'a pas inventé le terme « ode », mais l'a popularisé; il a créé l'ode clas. en France et Du Bellay a continué son œuvre.

1899. — Marcou, Ph. — Are French poels poetical? Mod. Lang. Assoc, XIV, p. 247-257.

Rien sur la versif. fr.

/ 1899. — Retté, A. — Sur le rythme des vers. Mer, France, XXIX, p. 619-632.

Invectives violentes contre tous les traités de versif., contre la Sorbonne, les règles en général. Toute émotion est rylhm., et selon la nature doit être libre. Son art poét. consiste en ceci : laissez agir la nature, exprimez vos émotions tout libre-

ment, le rythme en résultera. Ses idées paraissent d'abord être de la pure anarchie en lit., mais il donne un bon exposé des nouvelles tendanc s dans la litl. et l'art.

1899. — Souriau, M. — La versification de Lamartine. Rev. Cours et Confér., VII% p 841 860.

En général sur son inobservance des règles. Un poète qui se souciait peu de la forme, un improvisateur qui a perdu de plus en plus son habileté technique. Etude très complète; celle de Gerhard, 1902, n'était pas néces.

1899. — Vernier, Léon. — L'accentuation binaire et l'analogie phonétique dans la langue fr. Rev. Phil. Fr. Prov., XIII, p. lMl-276.

Etude philologique ; intéresse la métrique au point de vue linguistique.

1899. — \'ielé-Griirin. — La désespérance du « Parnasse ».

Mer. France, XXIX, p. 577-581.

Justilie l'idéal de la jeune génération.

1900. — l'rnaiilt, G. — Sur la versif. du breton moyen. Rev.

Coll., XXI, p. 104-412.

Rien sur la versif. fr.

1900. — Grammont, M. — Le vers romantique. Rev. Lang. IU)m., XLIII, p. 255-202.

Des elFets produits par le vers romant. et comment on peut le reconnaître.

1900. — lliigli. — Die romanischen Strophet^ in der Dichtung<leut. Ri»manlikfr. Abh. (lesellsch. dont, Spr . in Zurich, \'I

1900 — i\lingst)r, T. — Los musiciens et loî< poètes conlemp. Mfr. Franco, XX.W'I, p. 430-444.

Dos poètes qui ont écrit de la musique, ot comment la musique essaie do faire sentir l'esprit delà poésie en gardant le rythme poêt. cl en n'accentuant pas les syll faiblci».

1900. — Léautaud et von Bevor. - Les Poètes dWuj. et la

critique. Mer. France, XXXVI, p. 758-771. Réponse aux critiques adressées à leur livre. Rien sur la versif.

1900. — Loth, G. — La métrique du moyen breton. Rev. Gelt., XXI, p. 203-235.

Rien sur la versif. fr.

1900. — Pelen, F. — De quelques changements du timbre de Te français. Rev. Phil. Fr. Prov , XIV, p. 68-73. Rien sur la versif. fr.

^ 1900. — Régnier, H. de. — Poètes d'Auj . et Poésie de demain. Mer. France, XXXV, p. 321-350.

Résumé des écoles littér., sur les maîtres comme Mallarmé, Verlaine, etc., et sur le rythme, en vers libre ou polymorphe qui a toutes les formes selon que la pensée les nécessite. Article très suggestif pour expliquer l'état d'esprit contemp.

1900. — Saran, France. — Der Rhythmus des franzôs. Verses. Forch. Rom. Phil., p. 539-574. Voy. son grand livre, 1904.

1900. — Schlâger, G. — Uber Musik und Strophenbau der franzos. Romanzen. Forch. Roman. Phil., XXVII; voy. 1900, livre.

1900. — Schulz-Gora. — Der Kurzvers in Folcon de Candie der Boulogner HS. 192. Ztz. Rom. Phil. XXIV, Prouve que le Kurzvers dans F. de C. n'indique pas l'époque.

1900. — Toldo, P. — Etudes sur la poésie burlesque fr. de

la renaissance. Ztz. Rom. Phil., XXV, p. 71-93 ; 215-229 ; 257-277; 385-410 ; 513-532.

Rien sur la versif. fr.

1901. — Beaunier, A. — Les Parnassiens et les Symbolistes.

Mer. France, XXXVII, p. 375-388.

Sur la décadence du Parnasse, l'arrivée du Symbolisme, ce que c'est que le Symb.,etc.

/1901. — Bcaunier, A — Le vers libre. Merc. France, XXXVII, p. 613-633.

La distinction entre les écoles romant , parnas. et synib., leur rythme. Un des meilleurs articles sur les aspirations, les théories, et la technique du Hvmbolisnie.

1901. — Boschot, A. — La réforme de la prosodie. Rev. Paris, IV, p. 8:)9-894.

Montre qu'une crise était inévitable après \'. Hugo. Le vers moderne est avant tout un moyen d'expression, d'émotion et de rêve musical. Il faut donc ôter du vers tout ce qui n'est pas pour l'oreille ; il faut changer les trois règles de typographie en règles musicales: césure, rime, hiatus. Très bon article, encore conservateur, mais assez libéral.

1901. — Davidson, F. — The origin of the French .\lexandriiie. Mod . Lang. Notes, XVI, p. 77-84.

Article original, mais peu convaincant.

1901. — Des Granges, Ch. — Versification et poésie. Quinzaine, oct., p. 391-iO'J.

A propos de S. Prudhomme, Testament. Monirc que les raisonnements de S. Vv. ne sont pas tous convaincants; comment il faut considérer le développement histor. et philolog. C'est l'accent qui exige les syll.,la césure cl la rime, mais non l'hiatus ni rallernancc des rimes.

1901. — Janasz, L. de — Hliytlnnos et rimes. Hcw Hlanche,

Cinq poèmes.

Hjol. — Le CiulTic, CI». — La conquête du vers fr. Hevue Universelle, p. 989-lKM, 190cl.

llésumé du vers mud II n'y a plus rimew, ni parité de syllabes, rion qu'un vague rappel d'attonanoes intérieures et une distribution toute subjective d'accents rylhm.. comme on pourrait

marquer une prose un peu savante. Critique du Test. Poét. de S. Prudhomme ; montre qu'il y a de la très bonne poésie parmi les modernes que S. Pr. n'a pas lue. Explique bien ce que c'est que le vers mod et pourquoi on peut se passer de la rime auj. Un des meilleurs articles sur ce sujet. 1901. — Loth, G. — Les versa rime interne dans les langues

celtiques. Rev. Gelt., XXII, p. 62-69.

Rien sur la versif. fr.

1901. — Mari, G. — Ritmo latino e terminolog-ia ritmica

médiévale. Studi Filologia Romanza, VIII, p.35- 88 ; 167-168.

Sur l'origine des termes techniques de la versif.

1902. — Gourmont, Remy de. — La poésie fr. et la question

de l'e muet. xMer. France, XLII, p. 289-303, mai. Critique de Beaunier, 1902 ; l'e muet au point de

vue philol. et scientif., sa valeur, etc. Etude solide. 1902. — Horak, W. — Der franzôs. Alexandriner. Ztg. f. d.

Realschulwesen, XXVII, p. 641-653.

1902. — Kahn, G. — Le vers français. Nouv. Revue, XVI,

p. 171-179, 15 mai Analyse de Beaunier, 1902, et de S. Prudhomme,

7 65^. Poét., 1901, et bon résumé du but et de

l'idéal du symb par un de ses fondateurs. 1902. — Madeleine, J. — Le madrigal de Ronsard ou son-

net madrigalesque. Rev. Renais., II, p. 248-264. R. a employé un madrigal de sa propre invention, etc. 1902. — Mennung, A. — Der Sonnettenstreit und seine Quel-

len. Ztz. Spr. Lit., XXIV, p. 275-356.

1902. — Rimes en omphe. Rev. Ling. et Philol. Comparée,

XXXV, p. 111-112.

1902. — Schenk, A. — L'hiatus chez M. E. Rostand. Ztz.

Spr. Lit., XXIV, p. 209-216, Observe la règle, donne 8 règlesd'-hiatus,permisparR. 1902-1903. — Vianey, G. — Les origines du sonnet régulier. Rev.

Renais., p. 74-93.

Le dévelop. et l'emploi du sonnet jusqu'à la Pléiade ; comment Ronsard a fixé la forme, inventée par Marot.

1903 — Berr et Dellost. — La diction rythmique. Rev. Bleue, XIX, p 605^08.

Compare la sonate Pathétique de Beethoven avec l'ode à Nap.II de \Mhi<,'o, la correspondance des rythmes.

1903. — Grammont, NL — Éludes sur le vers fr , L Le rythme considéré comme moyen d'expression ; IL Les sons considérés comme moyen d'expression ; III. L'harmonie du vers fr., IV ; Conclusion. Rev.Lan- Rom., XLVI.p 97-244 ; 417-532 ; XLVII,

p. 29-74 ; 193-293. Voy. son livre, 1904. Cf. Rev. Crit., LVIII, p. 416-41.>. Meillet. 1903. — Grammont, M. — Ragotin et le vers romant.Rev. Lan^^ Rom , XL\'Lp. .") 2).

Le vers romant. vient du vers poj)ul.du xvi* s., c'est une fusion du vers de la comédie et de la tragédie ; on trouve tous les tyj>es de vers de V. Hugo dans Ragotin de La Font. .Argumenta très clairs et logiques.

1903. — Guerre, .André. — L'I*!colc Française et les traditions littér. nationales. Rev, Forézienne, p. 719- 725. N' 68, aoûL Résumé de la poésie au xix* s , et des principes de la nouvelle écolo.

1903. — Kastner, L. — Des difTérents sens do l'expression «< rime léonino » au moven âge. Iî<'v Pliil. Fr. Prov , XVII, 3.

1903 — Kastner, L. — Les grands rhcloriqueun» et l'abolition de la coupe féminine. Rev. Lang.Rom.,.XLVI, p. 28.)-297.

La règle ou l'usage est supposée dater de Jean le Maire. Pratiquée par Jean Molinot et Georges Chastelain au commenc. du xvr s.

1903. — Kaslner, L. — The epic cesura in the poetry of the Trouvères and Ihe Troubadours. Mod. Lang. Quar., XI,3, p. 199-122, déc.

Montre la rareté de l'emploi de la césure épique chez les trouv. et troub.

1903. — Kossmann. — Die Musik als Hilfswissenschaft der Philologie in Bezug auf das mittelalterliche Lied. Handlingen v. h. 3ter. Hederl. Philol. Gongr.,

1903. — Magoun, H. — Some problems in Prosody. Bibl. Sacra, LX, p. 33-60.

1903. — Mever, H. — Ein Kapitel spaterer metrik. Nachtriige. Kgl. Gesellsch. Wiss. Gôttingen, p. 215-

1903. — Poinsot et Normandy. — Sur les tendances de la poésie nouvelle. Rev. Forézienne, p. 208-217, mars, n« 63; p. 302-311, n« 64, avril.

Sur la lin du Parnasse et la genèse d'un esprit nouveau, reprise de la tradition fr. Voy. livre, 1903.

1903. — Poinsot et Normandy. — L'humanisme et l'évolution de la prosodie fr. La Pensée, 25 févr., p. 222- Sur l'Ecole Fr., le Gongrès des Poètes, l'influence des étrangers, la crise, la reprise des traditions nationales.

1903. — Sully Prudhomme. — La prose, la poésie, les vers. ^ Rev. Bleue, XIX, p. 801-805.

Réponse à Vannoz, 1903. Il y a autant d'esthétiques que d'individus, mais il y a une échelle entre ceux-ci. La difficulté est le rythme. V. ne dit pas ce que c'est; S. Pr. le définit. Pour V. c'est une forme vague ; pour S. Pr. une forme absolument définie.

^ 1903. — Vannoz, Léon. — Les « deux poétiques ». Prose et poésie. Rev. Bleue, XIX, p. 668-672; 734-736. Réponse de S. Prudhomme, p. 801-805.

Combat vigoureusement l'idée que révolution de la poésie fr. avait atteint sa limite chez V. Iluf^o. Si l'on accepte cela on peut dire que l'on a atteint la fm de la vie. Tant qu'il y a vie il y a déve-

loppement. Ces deux articles tranchent la question du vers fr. mod.

1904. — Becker, Ph.-A. — Der gleichteilipe Zehnsilbner. Herrigs Archif, CXII, p. l-2'2-l29.

Son origine. Ce n'est pas Barrouso qui, selon Grammont, l'a introduit, très rare chez Bon. des Périers. Il a paru à 3 dif. époques: 1° vieux provenc. et franc. ; 2° au xvi* s. sous l'intluence du verso de arte mavor; 3*^ wii" s. sous rintluence de la musique et de la danse. Popularisé après 1843 par

y. Hugo.

19nl. — Kaslner, L. — Histoire des termes techniques de

la versif. Rev. Long. Rom., XL\'II, p. 1-28 On trouve le terme Alex en 1425 dans Les règles do

la sec. rhét. Origines d'autres termes.

1904. — Kastner, L. — History of ihe terza rima in France.

Ztz. Spr. Lit., XWI, p 2n-2:):L Théories de son orig. et histoire.

1904. — Kastner, L. — L'alternance des rimes depuis Ocla-

vien de Sl-Gelais jusqu'à Ronsard. Rev. Lang.

Rom., XLVII, p. 336-:M7.

Critique sévère de l'étude de Ramier, 1884 ; J. Bou-

chet est le premier qui suit la règle, Ronsard l'a

établie par suite de son inlluencc.

I904. — Thomas, VV. — Le déca.syllabe roman cl sa fortune

en lùiropc. Essai de métrique comparée. Trav. cl

.Mcm. de n'niv. de Lille, I, 4 Voy. livre. VM>i. 19<>5. ~ Cornu, J — Zu Commodian. Bausleinc der Roman.

Philol , Halle, p. .'>6:k')80.

Sur la versif.

Cladow, J. — \'om fran/u». *er.«»bau neuerer Zeil

Rom. Forsch., XXII. p. 239 310.

350 IJIBLIOGRAPHIE

Sur le vers libre ou polymorphe, la rime, l'assonance, etc. Rien de nouveau.

1905. — Pellissier,G. — Métrique ancienne et métrique nouvelle. La Revue, LIX, p. 524-529, N« 24, 15 déc. A propos des traités de Grammont et de Dorchain. En faveur des innovations conservatrices. Discussion de plusieurs points chez Dorchain, donnant ses propres vues.

1905. — Poinsot et Normandy. — Sur la Poésie Nouvelle. A propos de qq. récents livres de vers. Voy. p. 7- 11, janv.

Bon résumé sur l'École Fr. déjà donné en 1903. 1905. — Poinsot. — Le métier et le cœur du poète. Vox. p. 362-366, déc.

A propos de Dorchain, 1905, ses objections avec des éloges.

^ 1905. — Retté, A. — L'état présent de la litt. Mer. France, LVIII, p. 44-60, nov.

Le vers libre est non seulement une innovation technique, mais reflète l'esprit du temps. Six points g-agnés: 1° inobservance de la règle d'alternance ; 2" rime dusing. et du pluriel; 3*^ l'assonance peut remplacer la rime pour de l'effet ; \^ hiatus permis ; h'^ liberté absolue de la césure ; 6" on peut employer n'importe quel vers pourvu que la cadence générale de la strophe n'en souffre pas. 1905. — Scott, F. — The scansion of prose rythm. Mod.

Lang. Assoc. XX, 4, p. 707-728.

1905. — Stetson. — A motor theory of rythm. Psychol. Rev.

1905. — Zingarelli, N. — Ricerche suUa vita e rime di Ber-

nart de Ventadorn. Studi medievali, I, p. 309- 393 ; 594-611. Extr. Bergamo, 104 p.

1906. — Appel. — Zur Metrikder Santa Fideo. Rom Forsch.,

XXIII. p

1906. — Bccker,Ph.-A. — Streifzûge durch V. HugosLyrik.

BIBLIOGRAPHIE Îi5 1

Archif. Stud. Neu. Spr.,CXVII, p. 86-1 13 et dans 12 ter Neuphilolof^entage in Mûnchen, p. 142-131. Esquisse de la poésie ly-

rique jusqu'à 1815. Montre comment V. Hugo a été préparé par des événements de sa vie à toutes ses innovations ; la relation intime qu'il y a entre eux et ses œuvres littér.

1906. — Crestoy, J. — Structure phonétique de la versif. fr.

Neueren Stud., XI\',p. 257-274.

La fonction de la rime et des syll. au point de vue de la phonétique. Les jeunes ont raison pourvu qu'ils suivent les lois phonét.

1906. — Faguet, E. — L'art des vers. Correspondant, p. 248-

278, 25 juil.

A propos de Dorchain, 1905. Ses vues et ses objections. Il dit que les vers de G, 7, 8 syll. n'ont pas besoin d'une césure. Les vers de 9, 10, 11,12 sont des vers composés et ils ont besoin d'une césure, mais sans être fixe. Grand éloge de D.

1906. — Polti, Georges. — Essai sur la versif. universelle et

sur les lois de composition. Rhétorique et Poétique. Occident, p. 17-25, juil. n"» 5*3 Trois grands systèmes: 1" le parallélisme ; 2" la métrique des longues et des brèves; 3" notre versif. La poésie liturgique a synthétisé tous les systèmes. Leur relation avec le sens logique ou l.i rhétorique. IClude très originale et suggestive.

1906-1907. — Souza, H. de. — Poésie et poétrie. Introduction à quelques essais do criti({uc expérimentale. Occident, p. 123-131; 180-191 ; 234-243.juil.à déc. Chap. V sur les succès de Houssclot et la fausseté du système de Passy. Les phonéticiens et les syllabistes. L'abaissement et l'élévation de la voix. La variété et l'originalité du rythme fr. Les moyens d'expérimentation. Etudes très intere»., péné- Ir.mfts oi utiles.

1906. — Thieme, II. -P. — Some récent works on French ver-

sif. Mod. Lang-. Notes, XXI, p. 55-58.

Critique d'Aubertin, Guilliaume, Kastner, Grein, Gerhard, de Gourmont, Wulff.

1907. — Levaillant, M. — Les tendances de la poésie con-

temp. Rev. du Temps Présent.

1907. — Marlinon, Ph. — L'hiatus. Rev. des Poètes, p. 155- 161 ; 192-199 ; 224-229, juin-août.

Histoire, critique de \a règle de l'hiatus. Etablit une échelle et une définition : « Quand la bouche émet en succession immédiate deux voyelles appartenant à des mots différents ; son avantage.

1907. — Strong, Caroline. — History and relations of the

tail-rhyme strophe in Latin, Fr. and Engl. Mod. Lang. Assoc, XXIP, p. 371-420.

Structure, origine et sources.

1908. — Borrmann, 0. — Das kurze Reimpaar bei Chr. de

Troyes, mit bcsonderer Berûcksichtigung des

Walthervon England. Rom. Forsch. XXV, p. 287-

V. Hugo désirant rimer richement n'a pas observé

les règles, ni de la rime, ni des syll. L'emploi de

voyelle -+- ent dans les verbes n'est pas correct. 1908. — Piccoli, R. — L'assonanza dei vers orphelins in « Au-

cassin et Nicolette ». Ztz. Rom, Phil., XXXII,

1908. — Rechnitz, F. — Der Refrain in der unter dem Na-

men Lh chanson de Willame veroffentlichen

Handschrift. Ztz. Rom. Phil., XXXII, p. 184-230.

La nature, le temps, la signification, etc., du refrain.

1909. — Arnauld, Michel. — Le lyrisme de Goethe. Nouv.

Rev. Française, p. 89-11 1, 1 sept.

Le système fr. repose sur la rime, la césure et le

compte des syll. ; le système allem. sur l'accent. « Le moindre écart implique une révolution qu'un système bien arrêté pourra seul préserver du caprice absolu. » Ghéon y répond p. 338-3-40, l«'"nov.Arnauld y répond l'i'janv. 1910. Un autre, Oméf,'a, proteste dans La Phalan|;,'e 20 sept. 1909. Voy. ces articles.

1909. — Ghéon, Henri. — Lettre. Nouv. Revue Française, p. 338-340, 1-^ nov.

Proteste contre l'opinion d'Arnauld, 1909. Le vers fr. est un vers accentué et en outre un vers numérique. Les règles com-

mencent à se définir; levers libre c'est la strophe analytique. Voy. la réponse d'Arnauld, 1910.

1909. — Ghéon, Henri. — Le mouvement dans la poésie lyrique fr. Grande Rev., p. 719-732, 2.') déc. Défense de la poésie nouvelle. Les expériences au phonoj^raphe et des instruments de phonétique révèlent de plus en plus les qualités quantitatives et accentuelles de la langue fr., inliniinent délicates et compliquées, souples et vagues. C'est ce que sent le poète dans le vers nouveau, et c'est par ces (jualités (ju'il reuiplace la rime et le compte des syll. Kxcellenle défense, analyse tine, convaincante et saine du HDUvoau vors.

/ \{H)\), — Le (hoirie, Gh. Nos poètes. Wcv, Ilebd., 11 déc, p. 249-2t)5 ; 4 fév. 1911. j>. 9;M 10. Défense du symbolisme et de ce (|u'il a accompli,— brisé la rime et établi un rythme encore vague, mais (|uaiid même un rythme. De bons exemples.

1909. — .Mandin, L. — Klndes sur Ks b dl.idfs fr. Vers et Prose.

1909. — Martinon, Ph. — Le trimètrc, .nés limites, son histoire, SCS lois. .Mer. France, p. t)20-5IO, ISfcvr. ; p. lO-.VS, mars.

Essaie do prouver que IWlex. fr. est un tclramètre ;

fausse conception du trimètre et de la césure. Les vers qu'on scande en trim. sont des tétram. On ne peut pas supprimer la césure; ce n'est pas un repos, mais un élément formel. Sans césure il n'y a pas de vers. Il n'y a pas de trim. chez les class. Le faux trim. de V. Hugo : il n'a jamais écrit de vers avec e muet ou un monosyll. à la césure. Origine et formation définitive du trim. En

général défense chaleureuse mais bien faible du principe du tétramètre.

1909. — Martinon, Ph. — La genèse des règles de Jean Lemaire à Malherbe. Rev. Hist. Littér. Fr., p. 62-87, janv.

Dévelop. de l'hémistiche et de Ve muet. J. Lemaire a employé je et ce comme formes accentuées, et les fait rimer avec e, ce qui explique 50 «/o des césures lyriques. En général il montre que les règles class. étaient pratiquées avant Malh.

1909. — Oméga. — Le vers fr. La Phalange, p. 423-426, 20 sept.

Proteste contre l'opinion d'Arnould, 1909, soutient que l'accent est la base du vers fr.

1910. — Arnould, Michel. — Du vers français. Nouv, Rev.

Française, p. 429-439, janv. n° 12.

Réponse excellente à Ghéon et Oméga. Explique ce qu'il voulait dire : le vers fr. a suivi ces trois principes depuis des siècles, et, quel que soit le changement opéré maintenant, le vers fr. doit toujours suivre un système ou une loi. Aucune technique ne doit être intangible; quand elle cesse de servir, une autre technique la remplace. Les poètes mod. ont détruit tout système, mais ils n'en ont pas érigé un; donc leur effort reste encore un caprice. Un des meilleurs articles sur ce sujet. 1910. — Gottinel, Emile. — Quelques notes sur la nouvelle technique poétique. Les théâtres. Pan, p. 136-142, fév.

BIRLIOGRAPHIE 35.")

Montre comment la musique, l'art et la poésie suivent les mêmes principes, et défend les nouvelles tendances, parce que l'art et la musique les ont déjà suivies avec succès.

1910. — Davidson, F. — The origin of the sestina. Mod. Lang. Notes, p. 18-*20.

Cite quatre variations en Provençal qui peuvent avoir donné l'impulsion.

1910. — Ghéon, Henri. — L'ne discipline du vers libre, selon MM. \'ildrac et Duhamet. Nouv. Rev. Française, p. 452-4(>l, {'^ avril.

Analyse et critique du système de \'. et D., surtout du rythme : la loi de constante rythmique, la loi d'équilibre rylh., la loi de symétrie, et la rime. Contre les réformes trop radicales et les rc*^les trop rigides.

/ 1910. — Savarit, S. — Les limites de la poésie libre ; le rythme et le nièlre selon la linj;uistique. Mer. France, LXXXVIII, p. 54-67, T"- nov.

La prose ne peut pas avoir de rythme, elle a un accent oratoire. « Le rythme du vers est indépendant de la phrase gram., il place ses temps forts sur dos sons et non des sens >», selon Gourmonl. La thèse est la base du rythme de toutes les langues, etc. Article très intéres.

^ lin 1 . — Lote, G. — Le silence et la ponctuation dans l'Alexandrin fr. Hov. (le Phonétique. I,p. 114 l.'H; ili-i-lWJ.

Etude lia peu j)rès IMOO .Alexandrins lus jKir des acteurs, professeurs, clc, selon la méthode de Houssclol. Les pauses et la

ponctuation onl-cllos une valeur rythmique, la syl. qui précède est-elle longue? L. dit que oui. Critique les théories do S. Prud-hommcet Hecqde Fi>uquières. Les silences ou pauses ont une v.»li»ur expressive qui reste conditionnée par l'accent, sans lequel elle n'existe pas. L'accent pathétique et l'accent d'acuité sont

tout-puissants. C'est Finterprétation individuelle qui compte. Article d'une grande valeur, et qu'il faut lire en entier pour apprécier.

1911. — Romains, Jules. — La réforme technique du théâtre

en vers. Grande Revue, p. 107-113, 10 mai. Contre l'emploi du vers dans le drame, surtout de Talex. Il y a une loi de technique épuisable dans tous les arts. Les chefs-d'œuvre clas. ont été créés; il est impossible d'en créer d'autres sur les mêmes principes. Nous connaissons chaque rime et savons ce qui va suivre. Il faut différents genres de vers sur diff. scènes, etc.

1912. — Batault, G. — Les tendances de la poésie contemp.

Mer. France, XCIX, p. 298-325, 15 sept.

Rien de nouveau.

1912. — Lote, G. — Le numérisme et l'égalité numérique des vers. La Phalange, p. 38-54, 20 janv.

Résumé de la théorie du nombre égal de syll. L'e muet à la fin du vers est souvent plus fort que d'autres. Critique de B. de Fouq.,Guyau, Braunschvig, S. Prudhomme. Montre au moyen

d'expé- ^ riences phonét. que l'Alex, a de 9 à 15 syll. selon la lecture de plusieurs acteurs, etc. Bon exemple de la méthode phonétique, et d'une grande valeur pour ceux qui l'acceptent.

1912. — Lote, G. — La déclamation du vers fr. à la fin du xvii^ s. Rev. Phonétique, II, p. 313-363.

Sur le changement de la récitation du vers class. Montre qu'avant Racine et Molière la tragédie n'a guère connu les pauses expressives : peu à peu l'émotion et le pathétique ont dominé la récitation. Sous l'influence de Molière le récitatif d'opéra,la vieille méthode, a fait place à la déclamation pathétique ou du sens logique, qui, avec le temps a été la cause des systèmes mod. Article très original et ingénieux.

1912. — Spire, A. — Sur la technique du vers fr. Mer. France, XGVIII. p. 498-5U3.

Bon résumé des théories sur la vcrsif. fr. ; montre ce qu'a fait Rousselot. Discute trois points : 1** l'essentiel du vers fr. est le rythme. Qu'est-il ? l'accent. 2" Analyse de l'accent. 3' Le rythme de la prose, quand devient-il vers ? Question personnelle. Il y en a qui demandent des règles ; d'autres ne demandent rien.

1912. — X'errier, Paul — La mesure des durées rythmiques dans les vers. Hev. Phonétique, II, p. tiU-T."). Dans la musique on mesure des valeurs et des rythmes au moyen de mesures, croches, valeurs de notes, etc. Pour le langage il suggère des divisions ou durées de syllabanteàsyllabante, ou des voyelles accentuées à voy. ace, car le rythme y commence ou y atteint son maximum de valeur puis retombe; c'est là que les durées rythmiques, les pieds ou les syllabes commencent et c'est là que s'arrête le

temps marqué. Article original et d'une grande importance pour le dévelop. du système moderne.

l'.Mii. — M.ntinon, Ph. — La versilication de Corneille. Hev Cours et confér , T) déc.

TROISlKMi: PAllTIE

Tableaux analytiques de matières relatifs à la versification

Accenta P. indique périodique,

1540, Dolet ; 1542, .>reigret ; 1669, Perroniana ; 1736, Oiivet 1778, Durand; 175,'î. Boirulin ; 1763, Marmontel ; 1770, Sacchi 18n,Scoppa; 1813, Daru ; 1815, Mablin ; 1816, Hoffmann (/).) 18-24, Dubroca;1835, Mùtzcl; 1838, Qiiicherat; 1840, Ackermann mil. Du Mêril; 18^17, Ben ioew ; 18:)(). Quicherat; 1850. Du Méril 1852, Ilupfeld (p.): 18M. Jullien ; 1855, Henloew et VVeill ; 18«V2, Benloow ; 1862, Lurin ; IHCrl, Paris; 1862, Van Hasscll ; 18(kJ, Weigand ; 1865, llermann (p.) ; 186(). Paris; [p.); 1871, Brunemann (p.); 1878, numbert(p.) ; 1880,Harczyk (p.); 1882,Muller; 1883, Kspinas (p.)\ 1885, Krausc (/).); I88<>, Meyer(/).); 1886, Schuchardt ; 1887, Gilliéron (/>.) ; 1887, Hicard ; 1889, Kawcynski, Tieriol ; 180<), Dumur (/).). Schwan und Pr. (p.) ; 1892» Wulff (/).) ; 1891. Firmcry (p.) ; 1895, Simon (p.) ; KSlMi. Valenlin (p.) ; 1898, Guilliaumo ; 1899, Vernicr (p.); !»H), La Grasscric.Saran, Wulff; .IHH, ll.innsen ; 190l, Jcan-Dupré. Samson-IlimiuelsL, Sarau ; 11H)5, llolborn, Hudmusc-Brown ; 19<K'>, Pulli (/).); 1»K)9, Aac ; 1912, Spire, Souxa.

Accents : Grecs et Latins

1847, Benloew; 1854, Jullien ; 1855, Benloew et Weill ; 1887, Chaignet ; 1889, Vernier ; 1897, Zarnke.

Alexandrin a. Eludes générales

1840, Vaultter (p.) ; 1879, Wallner (p.) ; 1885, Renouvier (/;.); 188S, Moihéré; 1889, Trader ; 1892, Tisseur(/^.) ; 1893, Pellissier; 1900, Wulff; 1902, Horàk {p.); 1904, Grammont, Landry; 1907. Mornet ; 1911, Morâk, Lote.

b. Accents^ repos

Périodiques : 1840, Vaultler ; 1880, Harczyk ; 1882, Boucherie; 1885, Renouvier; 1891, Matzke ; 1892, Le Goffic, Tisseur; 1893, Hohlfeld ; 1900, 1903, Grammont ; 1909, Martinon.

AUitéra tion

1864, Mahly (/?.); 1881, 1887. Wôifilin (/?.) ; 1882, Grôber {p.), Meyer (p.) ; 1888, Riese ; 1890, Kôhler (p.) ; 1891, Valin {p.) y 1893, La Grasserie; 1895, Ranninger ; Wôli'flin (p.) ; 1901, Kohler; 1903, Wolffiin.

Les Anciens et les Modernes

1670, Rapin ; 1672, Ménaj^^e ; 1674,Bouhours ; 1675, Vavasseur,

Des Marests ; 1683, Petit ; 1713, Frain du Tremblay; 17l4,F^éne-

lon; 171 5, Terrasson ; 1719, Du Bos;1730,Du Cerceau, La Motte;

1734, Remond de S.-xMard ; 1734, Nicolas ; 1747, Racine ; 1761,

Irailh ; 1799, La Harpe ; 1856, Rigault ; 1892, Lanson.

.L' Anglo-Norman

1870, 1879, Suchier ; 1876, Kosclnvitz; 1879, Koch ; 1880, Rose, 1884, Visin- ; 1889, Gnerlich ; 1890, Grass.

Arts poétiques et Traités de versification

1364-1380; 1392, Deschampa; \\"^ siècle (4); 1405, Mafjnus; l4ll- 1415, Règles ; I43i>, Herenc ; 1 190, Traité ; 1493, Croy ; 1497, Boteauville ; 1500, L'Infortuné; 1521, Fabri ; 1524, Molinet ; 1539, Du Pont ; 1548, Fontaine, Sibilet ; 1554, Buxeria; 1555,PeIetier 1556, Abbréviation ; 1565, Ronsard ; 1573, Autre Art, La Taille 1575, Gorbin ; 1597, Delaudun-d'Aij^alier ; 1605, Vaufjuolin; ir>H> Deimier ; 1620, Du Gard in ; 1610, La Mesnardière ; 1652, Colletet ; 1654, Port-Royal ; 1655, Brun; 1658, CoUetet; 1659, Nicole 1(563, Lancelot ; 1666, Le Parterre ; ir)68, Lamy ; 1670, Rapin 1671, Richclet ; 1674, Roilcau ; HKSl, Mourj;ues; 1694, La Croix Avant 1700, Duvau-Foussard; 17(»9, Huflier; 1711, Prép.do Granimont ; 1714, Fénelon ; 17ir>, Chalons, Gauliycr ; 17 17, Mervesin 1719, Du Ros ; 1720, Rruzen de la Marlinière ; 1725, Malherbe 1728, Gauliycr ; 17:{0, Du Cerceau, Restoul ; 171^2, Runier;ir>;M R. de S.-Mard, Fontcnelle ; 1630, Olivet ; 1746, Ratteux ; 1749 Gaillard ; 1753, Roindin ; 1751. De Wailly, Rrumoy ; ilC^), Mar montcl ; 17r)9, Coste d'Arnobat ; 1772, Calvel ; 180 1, Domairon 1805, Ph. (le la Madeleine ; 1S09, \'iollol-le-Duc ; 1811, Scoppa 1812, Mau^'ard, Cnbières de Palmczeaux ; 1826, Gij^uol ; IS27 Roissior ; 1829, Viollot-le-Duc ; \>^:V2, Sau^'con : 1834, Lcclusc Laas d'Af;uen, Fleury ; 1S:U*>, 1S:J«>, llé^'uin do Guerla ; 1H,'W Quicherat; 1840, VVeiKaiid ; 1842. Roosmalen; 1844, Guérin.Toniiil ; 1845, Dessiaux ; ISIO, Duguesnuis; 18.'>0,L.do Dio|>cnhède, Quichorat, Sommer ; 1853, Landais cl Rarré ; 1857. Allier, Weij;and ; 18.58, Carion ; 18.59, Roscaven, Gossarl ; lSr>l,

Clouzct ; 18r)2,La,>s d'Aiîuon, Larousse; I8r>3, Ducondut, Landais», Wcigand ; 1865, Rilhl , ls07.Quilanl, Canei; 1872, Ranvillo; 1876, Conway, Gramoiit, Schnallcr ; 1878, Zverina ; 1879, R. de Fouquièrcs,

Foth, Lubarsch, Krcssner ; 1880, Délia Rocca, Tobler ; 1882,Pellissier ; 1884, Boisjoslin, Gossett, Mainard ; 1885, Evrard; 1886, Chauvin, Delavenne, Gropp ; 1888, Lejard, Moussé ; 1889, Duc, Fabry ; 1890, Gaumont, Le Goffic et Thieulin ; 1891, Grouslé, F. P. B., Lan<jsiroir; 1893, Boissière et Ernault, Grammont, Stengel, Tisseur; 1895, Robertson ; 1896, Ilocq ; 1898. Gresset, Aubertin, Guilliaume ; 1899, Spencer, Thieme; 1900, Canfield ; 1901, Mûlier ; 1903, Kastner, 1904, Brandin et Hartog; 1905,Martinon,Dorchain, Larousse ; 1906, Gayotte, Gladov^ ; 1908, Grammont, Vincent ; 1910, Nyrop ; 1911, Lucas ; 1913, Grammont.

Traités de Versification avec e iercice

1858, Carion ; 1862, 1905 ; Larousse ; 1865, Billet ; 1890, Le Goffic et Thieulin ; 1893, Boissière et Ernault.

a) Etudes et Éditions des Arts Poétiques^ etc.

1832, Crapelet, éditions de Deschamps, 1392. 1838, Mone (/>.), éd. de Ars Rithmicandi, xv^ s. 1841-1843, Wright et ri. Ars Rithmicandi, xv« s. 1850, Daremberg (jd.), éd. de Ilerenc, 1432. 1862, Genty, éd. de Vauquelin, 1605.

1867, Blanchemin, éd. de Ronsard, 1565.

1868, Tobler, éd. de Bèze, 1584.

1869, Grion, éd. de Tempo Antonio, 1332. 1871, Zarnke (p.), éd. de Ars Rithmicandi, xv^ s. 1880, Ghassang, éd. de Vaugelas, 1647.

1882, Pellissier, éd. de divers Arts Poétiques.

1883, Thomas (/>.), éd. de Boteauville, 1497. Pellissier, éd. de Vauquelin.

1884, Zschalig, éd. de Fabri, Du Pont, Sibilet.

1887, Marty-Laveau, éd. de Ronsard, 1565.

1888, Dclaporte, éd. de Boileau, 1674.

1889, Coville, éd. de J, Magnus.

1889, Héron, éd. de Fabri.

1889, Kucktâschel, éd. de plusieurs Arts Poétiques.

1890, Lan^^lois, éd. de divers Arts Poétiques ; 1902, Recueil

d'Arts de Seconde Rhétorique.

1896, Hecq et Paris, études sur La Poétique fr. au Moyen Age. 1896, Hupuet, éd. de Kstienne, 1579.

1899, Mari, 11 Trattati Medievali.

1900, Chamard, éd. de Peletier, 1555.

190'2, KowaI, étude sur Vauquelin, 1605.

1909, Dedieu, éd. de Delaudun d'Ai«;aliers, 1597.

1910, GailFe, éd.- de Sibilet.

Arts poétiques et Traités appuyant sur : 1. U esthétique

1605, Vauquelin; 1610, Deimier ; 1659, Nicole; 171 4, Fénelon ; 1719, Du Hos; 1730, Du Cerceau; 1736,01ivet; 1763, Marmontel; 1904, 1913, (irammont.

Lu niccuni(jue

1652, Golletet; Km-I, Port Hoyal; 161)3, Lancelol ; 167-i, Boileau ; 171 I, Prép. de Grammonl; 171t), Clialons, Gaullyer; 1725, Malherbe; 173(), Hestaul; 1SU5, Ph. do La Madeleine; 1809, Viollet-le-Duc; 1S3S, Quichcrat; ISiO. 1857, 1863, Weij;and ; 18-45, Dessiaux; I8r)7, 1883. Quitard ; 1S72, Hanvillc; 1876, 1893, Granionl; 1879, H. do l'ou(|uière8, Lubarsch; 1880, Tobler ; 18S2.Pellissier ; 1890, Le Gollic et Thieulin; 1903, Kastner; lOnl. \\vm\diii iiarlog; 1908, (îrainmoul ; 19in, .Nyrop.

L csthctt(/uc et la nu"c.ini(ftie [faisant école

1671, Hirhclct ; M'.T I. Hoilcau ; 1684, .Mourgucs ; 1694, La Croii ; 173r>, Olivol ; ISU. Tonint; 1850, guirherat ; 1879. H. de KouquitMvs, Lubarsch; 1880, Tobler ; 1893, Slen^'cl, Tisseur ; lvS98,.Aubcrlin ; 190|, (ir.numonl ; 1905, Dorchain.

4 Les Règles

Avant 1700, Duvau, F. ; 1709, Buiïier ; 1717, Mervesin ; 1720, Bruzende la Martinières ; 1732, Buffier; 1749,Gaillard ; 1754,1856, De Wailly; 1829, Viollet-le-Duc ; 1832, Saugeon; 1834,

Laas d'Aguen, Lecluze; 1836, 1839, II. de Guerla ; 1842, Roosmalen; 1844, Guérin; 1849, Duguesnois; 1850, L. de Diepenhède, Sommer; 1853, 1862, Landais et Barré; 1857, Allier; 1858, Carion; 1859, Boscaven; 1861, Clouzet; 1862, Larousse; 1865, Billet ; 1876, Schnatter; 1878, Zverina ; 1879, Kressner; 1884, Boisjoslin, Mainard; 1885, Evrard; 1886, Chauvin, Delavenne, Gropp; 1888, Lejard, Moussé; 1889, Duc, Fabry; 1890, Caumont ; 1891, 1897, Crouslé, F. P. B., Langstroff; 1895, Robertson ; 1896, Hocq; 1898, Gresset; 1899, Spencer; 1900, Canfield; 1905, Martinon ; 1906, Cayotle; 1906, Gladow; 1908, Vincent ; 1911, Lucas.

Assonance

1866, Kôrting ; 1874, Andresen ; 1878, Rambeau ; 1879, Hub ; 1880, Stengel (/?.) ; 1882, Mûller (p.) ; 1904, Jean-Dupré ; 1908, Piccoli {p.) ; 1909, Ropohl.

Ballade

1364-1380, Prieur ; 1392, Deschamps ; 1432, Hérenc ; 1548, Fontaine ; 1891, Hecq [p.) ; 1896, Steng^el {p.) ; 1909, Mandin (p).

Bibliographie

1584, La Croix du Maine ; 1664, Sorel ; 1671, Richelet Baillet ; 1694, La Croix; 1728, Gaullyer ; 1740, Goujet Irailh ; 1763, Marmontel ; 1766, Lacombe ; 1813, Daru Bonaparte; 1843, Viollet-le-Duc; 1848, Wey ; 1863, Weigand ; 1866, Korting: 1869, Y^^ç^ev ; 1881, Thurot ; 1882, MuUer, Pellissier ; 1884, Raynaud, Zschalig ; 1885, Pellissier ; 1886, Nyrop ;

1887, Ricard; 1888, Delaporte ; 1889,Rucktaschel; l890,Langlois, Stengei {p.) ; 1892, Brunot (/;.); 1896, HecqetParis; 1897,

01msled ; 189S, Guilliaume, Noack ; 1900, 1909, Van Bever et Léaulaud; 1902, Lan«;lois, \'aganay ; 1904, Chamard (Du Bellay i,Saran, Thomas; I905, Ilolborn, Meyer, Rudmose-Brown ; 1907, Mornet, Thieme ; 19<X), Aae, Lanson ; 1912, Marlinon.

Césure

1521, F'abri ; 154S, Sibilet ; 15:)5, Pelletier; 1684, Mourgues ; 1694, La Croix ; 1730, Du Cerceau ; 1866, Suhle ; mSl, Thomas (p.) ; 1882, Boucherie (p.) ; 1884, Boisjoslin, Otten ; 1886, Heune, Spenz, {p.) ; 1892, Le Goffîc {p) ; Kastner (p.) ; 1904, 11»09, Marlinon {p.) ; 1906, Faguct (p.) ; 1909, Melchior.

Comparaison avec d'autres langues

a. Le a ne el le Latin

ir)73, J. de la Taille ; 1584, Bèze ; 1691, La Croix ; 1714, Fenelon ; 1719, Du Bos ; 1726, Rollin ; 1730, Du Cerceau ; 1736, Olivet ; 1737, Lonpuc ; 1753, Boindin ; 1763, Marmontel ; 1771, Clément ; 1799, Laharpe ; 1813, Daru, Fabre d'Olivel ; 1815. Mablin ; 1819, Bonaparte; 1824, Dubroca ; 1849, Fuchs ; lS50,Lurin ; \S'M, Jnllien; 1855, Quicherat (/).) : 1862, Benloew ; 1S7(>, Jullien ; 1884, Boisjoslin, Guyau ; 1890, Diimur (/?.) ; 189J, Vornier ; 1910, Savarit (/>).

LW). P.tsijiuors , 1579, Fsluuii • , lt><>2, Marollcs ; ir>r>9, Perroni.ina ; ISO.i, lSll,Scoppa ; \M1, Choron ; 1886, Schuchart.

c. LWUcmanii

1817, Bcniocw; 1S59, VioholT ; IStU. Woi^and ; 1805, Zarnke ; 1882, Mûllor ; I88t), Schuchart ; 1SS9, Trâgcr, Saran ; IS93, Mi-

nor; 1895, Simon (/).); 1897, Saran, Valentin, 189S ; 1900, Hugli (/).); 1903, 1904, 1907, Saran; 1905, Pradels ; 1909, Arnauld,

d. L'Anglais

1731, Voltaire ; 1847, Benloew ; 1857, Bobé ; 1882, Mûller ; 1886, 1888, Mothéré ; 1895, Simon (p.) ; 1898, Legouis (/?.); 1905, Rudmose-Brown ; 1909, Verrier.

e. En général

1841, 1843, 1850, Du Méril ; 1887, Benloew; 1889, Kawzynski; 1892, Westphal.

Conditions : langue, littérature, civilisation

a) Le XVb siècle

1549, Du Bellay ; 1560, Pasquiers ; 1584, Bibl. de La Croix du Maine ; 1706, Mervesin ; 173J, Massieu ; 1772, R. de Juvigny ; 1828, Chasles ; 1828, Sainte-Beuve ; 1845, Génin ; 1848, Wey ; 1863, Littré ; 1869, Egger ; 1872, Gautier ; 1878, Darmesteter et H. ; 1882, Aubertin ; 1886, Bourciez ; 189J, Allais.

b) Le XVII^ siècle

1626, Gournay ; 1647, Vaugelas ; 1666, Ménage ; 1706, Mervesin ; 1719, Du Bos ; 1734, Remond de S.-Mard, Nicolas ; 1739, Massieu ; 1772, R. de Juvi-ny ; 1828, Chasles ; 1848, Wey ; 1863, Littré; 1869, Eg-ger ; 1885, 1893, Souriau.

c)Le XVIII" siècle 1734, R. de S.-Mard, Nicolas ; 1875, Renard ; 1907, Mornet.

d) Le XIX* siècle

1875, Kenard ; 1885, Souriau ; 1895, Nebout ; 1896, Boschol, Rosières; 1897, X'i^^é-Lecocq ; 1898, Pellissier ; 190-4, Haral.

e) Le A'X" siècle et en général 189*2, Souza ; 1908, Sauvebois.

Conseils pour l'étude de la versification 1865, Billet ; 1892, Brunot (/;.).

Couplet 1891, Meyer{p.).

Cursus

1889,r)uchesne (/?.); 1891, Couture, 1892 (p.); 1893, Uavet; 1905, Vacandard.

Dcscorts 1887, Appel (/;.) ; I90I, Jeanroy et Brandin.

Dictionnaires de Rimes

1571, 18S7, 188S ; l8<.Rï ; 1621, ir>67 , 17<H^ ITM ; 1805. 180;>, 1831, 1850, 1852, 1S53, 1858. 1862, \m:\, 18«>7. 1883, 1886, 1W5 19(XJ, 190J.

Dispute Celtique Pcriod. 1878, 1S79, Barlsch ; 1879. 1880, Arbuis de .1.. l'.ins.

Ecole Française

1901, Féret, Pagnal; 1902, Beaunier, La Foi Nouvelle, Poinsot et N., 1903; 1903, Lacuzon, Guerre (jd.), Poinsot et N. (p.); 1904, Sizeranne; 1905, Poinsot et N.(/).) ; 1906, Souza; 1907, Levaillant (p.); 1912, Batault (p.).

Écoles littéraires

a) Le Vers classique

1863, Ducondut; 1886, Stapher; 1893, Souriau ; 190i, Grammont; 1905, Sonnemans. '

h) Le Vers romanlique

1814, Tenint; 1863, Ducondut; 1886, Stapher; 1896, Rosières; 1898,Guilliaume;1900,Grainmont(/}.);1901,MûlIer; 1903, Grammont (p.), 1904.

c) Le Vers Parnassien

1884, Mendcs; 1892, Waetzhold(p.) ; 1899, Thieme; 1901, Beaunier, 1901 (p.).

d) Le Vers symboliste et décadent

1887, Baju ; 1891, Bibesco (^.), Psichari (p.) ; 1892, Baju ; 1893, Bibesco; 1896, Rosières; 1897, Laurent; 1899, Gourmont, Souza; Thieme ; 1902, Beaunier, Kahn. Cf. aussi Symbolisme.

e) En général

I88i, Boisjoslin; 1893, Pellissier; 1893, Rosières; 1900, La Grassérie; 1901, Le Goffic (/j.) ; 1005, Bouchaud ; 1905, Gladow; 1909, Aae.

Élégie 1898, Roedel.

Élisioa 1565, Ronsard; 1886; Pleines.

Enjambement 1610, Deimier; 16Si, Mour{,'ues; 18S6, Stramwitz

Épigramme

1518, Fontaine; 165(», S.Antoine; 1653, Colletât, Mercier 1659, Nicole; \i)^MK \'avasscur.

Épique Poème)

1654, Sciidcry ; 16r>l , M.iinhnin MMVl, Marolles; 1675, Le Hossu ; 1812, Uldand (/).); 1816, Diez; 1870, Duchesne; 18S1, Geijer (p.). ISSii; l.S8l,Hajna; ISSJ*). N vrop ; VMVl, Viereck ; 19i>l. Saroïhandy

L'Esthétique

l.'>6(), l*as(juiers; Mio."). N'aïKjuclin ; 1610, Dcimior ; 16Si,.Mourji:uo8 ; ir»'.)1, La Croix ; 17 11, Kenclon ; 17i*.), Du Ho-*, X'ollairc ; I7J6, Hollin ; 1730, Du Cerceau, La Molle, Voltaire; MM, Remond de S.-Mard ; I7ii6, Olivot ; 1/37, Lon^'uo ; 1713. Dosfonluincs; 171«'», H.itltnix; 1717, Racine; 17.53, Roindin ; 17tU, Marmontd ; l'Tl. C^lcnient; 17'J9, I^aharpe; 1811, Kschcrny, Scoppa; I81i>, ChoruM ; 1813. Daru; 1816, Scoppa; 1819. Ronaparto; I82-I, Dubroca; ISln. Lamennais, 18(VJ, Lurin ; 18<>3, Ducondut; 1865,

Hermann; 1871, Spencer ; 1874, Renouvier (/>.); 1876, Jullien ; 1884, Guyau (/>.); 1885, Renouvier {p.); 1891,Bibesco (p.); 1893,Bibesco, Combarieu, Renouvier; 1894, Meumann (p.); 1896, Boschot; 1897, Blondel,Prudhomme (p.); 1898, Barneville,Pellissier; 1899, Gourmont, Retté (/).), Rochette; 1902, Beaunier; 1903,Prudhomme (p.), Grammont (p.), Vannoz (p.); 1904,Braunschvig ; 1904, Grammont, Saran ; 1905, Rudmose-Brown ; 1907, Goujon ; 1908, Lanson ; 1911, Landry.

Les Flors des Gay Saber xiv^ siècle, Molinier ; 1876,Fontanals; 1885, Chabaneau.

Grammaire : orthographe, accents, ponctuation,

dipthongues

1540, Dolet ; 1542, Meigret; 1548, Fontaine, Sibilet ; 1562, Ramus ; 1565, Ronsard; 1573, La Taille ; 1584,Bèze; 1618, Godard; 1620, Broutesauge ; 1624, Dict. ; 1647, Vaugelas ; 1659, Chifflet ; 1672, Ménage ; 1706, Régnier-Desmarais ; 1717, Dangeau ; 1757, Hardouin; 1816, Dupuis; 1824, Dubroca ; 1842,Roosmalen; 1845, Génin; 1850, Du Méril ; 1871, Lesaint; 1873, Merkel; 1878, Humbert(/?.); 1881, Thurot ; 1882, Gengnagel ; 1886, Hossner ; 1890, Schwan et Pr. ; 1906, Zetll ; 1908, Wallenskold.

Hiatus. Cacophonie

1405, iMagnus ; 1521, Fabri ; 1610, Deimier ; 1647, Vaugelas ; 1770, Voltaire; 1884, Braam; 1885, Ricken (/>.), Winderlich; 1886, Pleines(p.); l896,Marcou(p.]; 1902,Schenk(p.); 1907,Martinon(p.).

Hymnologie et Poésies Populaires Latines au Moyen Age

1841-1856, Daniel ; 1843, 1847, Du Méril ; 1853-1855, Mono ; 1858, 1866, Gautier; 186S, Thierfelder ; 1876, Huemer ; 1879,

Gautier, Dummlcr (/a) ; 1880, Ebcrt (jj.) ; 1881, Polhier ; 1882, Meyer(/j.); 1886, Bouvez, Mcyer ; 1887, Gautier, Thiéry ; 1889, Vernier ; 181)0, Konca ; 1891, Couture; 1892, Lhoumeau ; 189-1, Chevalier, Dechevrens, Lootens ; 1895, Arti^^arum, Haminger ; 1896, Spiegel ; 1897, 1898, Houdard ; 1899, Mari; 1903, Aubry ; 1905, Cornu (/;.), Meyer.

Lais 1859, Wolf ; 1901, Jeanroy.

Laisse Monorime 1879, Sepct (p.).

Licences Poétiques 1610, Dcimier ; 1730, Hestaul.

Madrigal

1720, Colletet de la Martiuière ; 1902, Madeleine [p.) ; 1908, Cesari.

Métrique Comparée

isn,l)u Meril; ISlil, \'whn\T {p.); 1S7 l, Amclun^; ; lvSS6, l88vS, Mothéré ; ISSC, Schucharl ; 1SS9, Kawzynski ; 18J2, Weslphal ; lS'j:i,Minor ; 1895, Simon (/>.) ; I89S, Le-oui8 (/).\ Lewis ; 1901, Saran, Thomas. Samson-llimmelst ; 1905, Iludmosc-IJrown : 19(X). Tolti (p.) ; l.H)7, Strong (/).) ; 1909-1911, Verrier.

Motet 1898 ; Moycr (/>.) ; 190r>, Ludwig, Slimmin^- : 19(»7. lO^I'^, Aubry.

E Muet

154-2, Meigret ; 1565, Ronsard ; 1715, Duval de Tours ; 1746, Batteux ; 1753, Boindin 1836, Raynouard (p.); 1862, Dessirier ; 1871, Lesaint; 1880, Mende ; 1882, Bleton ; 1884, Ricken ; 1885, Sonnenburg ; 1888, Humbert, Lubarsch; 1889, Mende, Plattner (p.), Ricken {p.) ; 1800, Humbert; 1892, Westphal ; 1893,Lemaître {p.) ; 1894, Brémont; 1894, Firmery (p),Humbert(/j.); l895,Souza(/}) ; 1896, Boschot, La Grasserie, Rydberg; 1898, Piaget (p.), Rydberg ; 1902, Gourmont (p.) ; 1904, Rydberg, Rosset; 1909,Martinon(p.) ; 1912, Lote (p.).

Musique et Versification

a) V Union de la musique de la versification

1796, Framery ; 1811, Scoppa, 1812, Choron; 1819, 1820, 1852, 185S, Gastil-Blaze ; 1819, Bonaparte ; 1850, Lurin ; 1856, Ducondut ; 1858, Gautier; 1883, Lussy ; 1885, Renouvier (p.) ; 1891, Ga-

lino ; lS93,Combarieu, Fleury (p.) ; 1894, Brémont ; 1895, Suchier (p.) ; 1897, Tavan (p.) ; 1900, Klingsor (p.), La Grasserie, Schlâ ger ; 1901, Prudhomme ; 1903, 1905, 1907, Aubry.

b) La Musique et le rythme ou le rythme musical

1862, 1872, 1880,1885, Westphal; 1877, Ilelmholz ; 1883, Lussy, 1888, Westphal (p.); 1891, Galino ; 1892, Souza; 1893, 1897, Combarieu ; 1894, Lootens ; 1900, La Grasserie ; 1904, Braunschvig.

Nécessité de Réformes

1662,MarolIes ; l714,Fénelon ; 1719, Voltaire ; 1730, La Motte ; 1731, Voltaire; 1734, R.de S.-Mard ; 1737, Longue ; 1780, Mercure

de Fr. ; 1784, Mercier; 1812, Cub. de Palm ; 1819, Bonaparte ; 1852, Castil-lilaze ; 1863, Ducondut ; 1880, Délia Rocca ; 1885, Valvor (/>.); 1888, Darzens (p.); 1891, Bibesco (/).), Valin (p.); 1892, Tisseur (p.) ; 1894, Bouchaud, F'ivmcry (p.) ; 1897, Boschot (p.), Prudhomme (p.) ; 1899, Vielé-Griffin (p.), Relté (p.) ; 1901, Boschot (p.), Le Goffic (p.) ; 1903, Bouchaud, Prudhomme (p.), Vannoz (/?.); 1904, Reyle ; 1906, Bouchaud ; 1910, Coltinet (p), Ghéon {p.).

Oda

1707, La Motte ; 1899, Chamard (p.).

Les Origines de la Versiflcation

a) En général

1812, L'hland (/;.); 1840, Ackermann ; l84l, I84:i, 1S:>0. Du Méril ; 1846, Diez; 1847, Benloew ; l858,Littré ; 1859, Wolf; 1861,

Meyer; 1862, Paris; 1863, Liltré ; 1865, Sepet (p.), Ton Brink, Zarnke ; 1866, Paris, Gautier, Barlsch (p.), Paris (p.) ; 1867, Boucherie, Mcyer (p.) ; 1S71, Zarnke (p.) ; 1872, Gautier, Paris (p.); I87:i, Suchier(/j.),'rivier; l88l,Geigcr (/).); 1882, Aubertin ; 1384, Rajna ; 1886, Koschwitz ; 1886, Nyrop ; 1889, Jeanroy.Kawcynski ; 18'M), Becker; 1892, 1893, Clédat (p.) ; l'^*^^, Becker(p.); 1894, Vernior ; 1896, Bcdier {p.)\ 1898, Lewis f/j.) : 1900, La Grasserie ; 1903, (îrainmont [p.); 1904, Thomas; 1907. Stronj? (/)) ; 190*.). Verrier.

h) l:Ocio$\in,ibe l858,Litlré (/>.) ; IHf.j . Mcyer ^^.; . iM^^s, Louis ; 11H>9. Molchior.

c) Le Décasyllahe

1854, Jullien ; 1855, Quichoral {p.) ; 1858, Simrock ; 1865, Zarnke; 1866, Barlsch (/).) ; 1S67, Mcyer (/).) ; 1S70, Rochal ; 1872,

Gautier ; 1S75, Mila y F. {p.) ; 1884, Reissert (p.); 1886, Henry, Nyrop ; 1887, Sten-el (/).),Thurneysen (/>.) ; 1895, Eickhoff ; 1897, Zarnke ; 1904, Becker (p.), Landry, Thomas.

d) V Endécasyllabe 1875, Mila y F. ; 1895, EickholF ; 1904, Landry.

e) L'Alexandrin 1772, Calvel, 1889, Trâger; 1901, Davidson {p.).

La Phonétique

1852, Hupfeld [p.) ; 1883, Espinas {p.) ; 1884, Pierson ; 1887, Passy,Ricard; 1892, Bourdon; 1893,Koschwitz; 1894, Marelle (/;.); 1897, Blonde! ; 1897-1908, Rousselot ; 1906, Crestoy (/).) ;

Souza {p.) ; 1908, Châtelain ; 1909, Verrier, Ghéon (p.)\ 1911, Landry, Lote ; 1912, Souza, Lote (p.). Verrier (p.).

Poésie Populaire : origine, structure

1858, Littré(p.) ; 1861, Meyer ; 1862, Paris, Arbaud ; 1863, Littré ; 1867, Boucherie; 1873, Suchier {p.)\ 1882, Orth ; 1884, Raynaud, Reissert (p.) ; 1886, Spenz ; 1889, Jeanroy, Tiersot ; 1891, Brakelman ; 1892, Meyer; 1893, Glédat ; 1895, Suchier {p.)\ 1896, Bédier (p.) ; Brakelman [p) ; 1898, Noack ; 1899, Eitner ; 1900, Toldo (/).); 1901, Enneccerus, Lindelof et Wal. ; 1902, Viereck ; 1907, Meyer ; 1912, Marlinon.

Poésie et Prose

a) Distinction entre la prose et la poésie

1548, Sibiiet; 1555, Peletier ; 1722, Iluet ; 1730, Du Cerceau ; 1734, R. de S.-Mard ; 1736, Olivet ; 1747, Racine ; 1753, Boiii-

din;1815, Mablin; 1824, Dubroca; 183*2, Heg'el ; 18G3, Weigand : 1892, Bourdon, Eichthal ; 1897, Boschot^/3.) ; 1901, Prudhomme; 1903 (/).). Vannoz, (/;.); l904, Braunschvig; 1907, Goujon ; 1910, Savaril {p.)\ 1911, Landry; 1912, Souza, Spire (/;.)•

h) Emploi de la poésie et de la prose

1663, Brcsche ; 1695, Callières; 1712, Gacon ; 1729, Fraguier (/-*); 1730, La Moite {p.)\ 1731, Voltaire; 1735, Lettre à Madame d...; 1763, Marmontcl ; 1753, Boindin.

Principes

1763, Marniontel ; 1799, Laharpe ; 1803, Bernhardi ; 1811, Escherny; Scoppa ; 1812, Choron; 1813, Daru ; 1814, Appel ; 1815 ; Mablin ; 1819, Bonaparte (Baïni); 1824, Dubroca ; 18:M, Mutzel ; 1810, Ackermann ; 1841, Du Méril ; 1847, Benloew ; 18:)0, Quicherat; 185:i, Barbieux ; 1854, Jullien ; ISOl, Meyer (/>.) ; 1862, Benloew ; 186ii, Ducondut ; 1865, Herniann (p.), Se|)et (p. \ Zarnke ; 1866, Bartsch (/>.), Gautier, Baris ; 1876, Guyard (p.) ; 1880, llarczyk (/>.) ; l"<81, Mussalia ; 1885, Benouvier (/).) ; 1892, Bourdon; 1893, Clédal, Minor ; 1896, Valentin (p.) ; 1897, 189S, 1900, Saran (/>.), La Grasserio ; 1897,Tavan (p); 189S, Legouis {p.) ; 1900, Saran ; 1\)01 ; llannscn ; 1904, Samson-IIim., Saran, Thomas ; 1905, llolborn, Budinose-Brown ; 19(M), l'olti (p.) \ 1900, Aae, Verrier ; 1909- I9lt», Aniauld /»/', Ghéon [p.). Oméga (/)).

Provençal ; Trouvères et Troubadouri

1831, Baynouard ; 1850, Barlsch (/).); 1871, Prov. Versif.; 1875.

Suchier; 1876, Baylo; 1881, 18S2, Thomas; 1882, Fischer ; 1884,

Mau9 (/>.), Bomor ; 1886, Pleines (/>.) ; 1887, Orean» (/>.) ; 1888;

18W, Mevor (/).); 1895. la-dmanns.lorfor ; 1901, Buchenau ; 1902,

Back ; 1905, llolb^irn ; l'H»7, Aubry ; 100^, 1910. Beck.

Quantité, qualité

1573, J. de la Taille; 158i, Bèze ; 1736, Olivet ; 1748, Durand; 1753, Boindin ; 1763, Marmontel ; 1813, Daru ; 1824, Dubroca ; 1841, 1843, Du Méril ; 1847, Benloew ; 1879, Ten Brink ; 1883, Espinas (/).), Jager ; 1884, Jager, Pierson ; 1886, Hossmer ; 1887, Passy, Ricard ; 1888, Riese ; 1889, Siorm (p.); 1892, Bourdon ; 1893, Gombarieu, Koschwitz, Romarino ; 1996, Môrch (jo.) ; 1897, Blondel ; 1900, Pelen (p.) ; 1901, Hannsen ; 1904, Braunschvig, Saran ; 1906,Souza, Tschin;1911, Landry; 1912,Souza, Spire (p.), Verrier (/?.).

Querelles et Polémiques

1551, Fontaine sur La Deffense et lilust. ; 1550, Barth. Aneau.

1571, Malherbe Commentaire sur Desportes, 1622, Sorel ; 1672, Ménage ; 1674, Bouhours ; 1675, Ménage.

1670, Rapin ; 1675, Vavasseur.

1674, Boileau ; 1674, Desmarest ; 1694, Delaporte ; 1694, Brossette.

1663, Lancelot; 1716, Chalons.

La Rime

1714, Fénelon ; 1731, Voltaire; 1730, Du Cerceau, 1850, Delzons; 1734, R. de S.-Mard; l730,La Motte; 1731, Voltaire ; 1734, S.-Mard ; 1735, Lettre à M'^^ ; 1731, La Paye ; 1732, Nivelle de La Chaussée; 1734, Nicolas; 1737, Longue ; 1747, Racine ; 1749, Fontenelle ; 1753, Boindin ; 1736, Prévost ; 1737, Bouhier ; 1737, ïrublet ; 1738, Olivet ; 1738, B. de Scapon ; 1738, Nadal ; 1739, Gyot ; 1743, Desfontaines ; 1763, Marmontel ; 1769, Coste d'Arnobat.

Les Origines

1858, Gautier; 1865, Sepet ; 1866, Paris, Gautier, Bartsch ; 1867, Boucherie, Meyer.

Origine Celtique 1878, 1879, Bartsch; 187'J, 18S0, Arbois de Jubainvillo.

Décasyllabe

1854, JuUien ; 1854, 1855, Quicherat.

« Eulalie », etc.

1858, Lillré ; 1801, Meyer ; 1873, Sucliicr (/;.) ; ISO.J, Liltré ; 1867, Boucherie.

LW nglo-Norman

1876, Siichier ; 1S78, Koschwilz ; 187D, Koch ; 187U, Sucliier ; 1880, Rose ; 1884, Visin^^ ; 1886, Meyer ; 1889, Gnerlioh ; 1S1H1, Grass.

Ve muet el la nécîtation

1855, Soniieiibur^' ; ISSS, llumbert. Liibarsch ; 1S9<). lliimbert ; 189:^, Caumonl; 1894, Hiimbert ; 1889, Plaltner [p.], Ricken (o.); l891,Block (/).).

Maîherl)e

1881, Grôbcdinkel-Johanncsson ; 188J, Kalopky ; 1881, Braam- Hickcn ; 1885, Ilicken (/).)•

liésumé 1761, Irailh ; 1763, Lacumbe.

Récitation des Vors

1865, Sanison ; 1877, 1878, 1881, LeKouvé ; l8vSi, Coqiielin ; 1885, Soiuieiibiirg ; 1887, Régnier; 1888, niipont-Vornon, lliim-

bert, Lubarsch ; 1889, Plaltner {p.), Ricken {p.); 1890, Humberl ; 1891, Block (/}.); 1893, Caumont ; 1894, Brémont, Ilumbert (/).). Marelle {p.) ; 1898, Darthèze (/>.) ; 1900, La Grasserie ; 1903, Brémont ; 1911, Landry ; 1912, Lote.

Recueil de Poèmes Primitifs

1855-1858, Montaiglon ; 1875, Paris et Gevaert ; 1884, 1889, Raynaud; 1891, 1896, Brakelman; 1892, Meyer et Rayriaud; 1901, Jeanroy.

Refrain

1849, Kastner (p.) ; 1886, Meyer {p.); 1888, Rosières (p.) ; ^899, 1901, Thurau ; 1896, Stengel ; 1898, Noack ; 1908, Rechnitz {p.).

Les Règles

a) Adhérence stricte aux règles mécaniques

1670, Rapin ; 1731, Voltaire ; 1734, Remond de S.-Mard; 1736, Olivet ; 1747, Racine ; 1763, Marmontel ; 17S4, Mercier ; 1862, Lurin ; 1880, Délia Rocca ; 1893, Lemaîlre (p.) ; 1897, Boschot (p.), Prudhomme {p.) ; 1901, Boschot {p.) ; 1903, Prudhomme ; 1910, Ghéon.

b) Nécessité de Réformes

1662, MaroUes; 1714, Fénelon; 1719, Voltaire ; l730,La Motte; 1731, Voltaire ; I73i, Remond de S.-Mard; 1737, Lonj^ue ; 17S0, Merc.de France; 1784, Mercier; 1812, Cubières de Palmezeaux;

1819, Bonaparte ; 1852, Castil-Blaze ; 1863, Ducondiit; 1880, Délia Rocca ; 1885, Valvor {p.) ; 1888, Darzens {p.) ; 1891, Bibesco (p.) ; 1891, Valin (p.) ; 1892, Tisseur (p.) ; 1894, Boucliaud (p.); 1894, Firmery (p.) ; 1897, Boschot (p.) ; 1897, Prudhomme ;

tahleaix analytiques 370

1899, Vielé-Griffin (/).), Relié (p.) ; 1901, Boschol (p.) ; 19ui, Le Goffic(^.) ; 19().'i, I3ouchau(l, Prudhomme {p), Vannoz (p.) ; I9ul» Reyle ; 1910, Cottinet (/).), Ghéon.

c) lié formes accomplies

1871, Renouvier (/;.); 18S4,Boisjoslin ; 1885, Valvor(/).) ; 1886, Staphcr ; 1893, Pcllissicr, Renouvier; 1897, Doumic;1901, Reaunier (/>.), Roschot {p), Le Goïi\c{p.) \ 1902, Vildrac ; 19<>3, Prudhomme (/).), Van noz (/).) ; 19Ui, Reyle; 1905, Bouchaud, Rellé(/).);

1900, Gladow, Souza ; 1909, Le Goflic (p.) ; I9I0, Vildrac et l)uh., Cottinet (/9.), Ghéon (p.).

Rime

l.'i.'i"J,I)L'llc rime vol^Mri; l.'i92. Deschamps; xv" s. De Artc; 1 1(\5, Nfa-nus; 1 i.Ti, llerenc ; 1190, Traité ; 1193, Croy ; 1500, L'Infortuné ; 1508, Biaise d'Auriol ; 15-21, Fabri ; 15.39, Ou Pont; lM8, Fontaine, Sibilcl ; 1549, Du Bellay; 1555, Foclin, Pelelier; 15t>0, !\isquiers ; L5()5, Ronsard ; 1572, Des Accords ; 1579, I"slienne ; 1581, Fauchet; 1598, Aij;aliers; HilO, Deimier ; 1622, Sorel ; I62-1, Dict.; iCrJ»), Gournay ; M)17, Vau^'elas ; 1652, Colletet ; H'>7 1 . Ki- (.heiet; Mw-î, Dialo^Mie ; HWl, Mourj;ues ; UV.)!, La Croix ; 171 1, l'^énclon ; 1715, Voltaire; 17 H), Chalons ; 1719. Du Bos, \'ollairo; 1722, lluct ; 172»), Chansier^'es ; 1728.

Lon^nie ; 1730, La Motte ; 1731, X'ollairo, Lérizct ; 1732, Nivelle do la Chaussée; 1731, R. do S.-Mard, Niiudas ; 1735 l7:î(>, Prévost; 1737, Bouhier, Lonpuo, Tiuhlit {/)) : 1738. Olivi't, Nadal, ScapDU ; 1739. (iyot. Massieu ; 1713, Desl'ontai es ; 1717, Racine ; 1753, Roindin ; 1751, Fontouelle : 1763, Rouchaud ; 1781. Mercier ; I8|3, Daru, F. dOlivel ; 1815. Mabliu ; 1S|«.J. Ronaparte. Dumast ; 1S20. Gargallo ; 1821. Diibror»; IS j >, Bonaparlo ; 1H32. IIc^'cl; 1831, WackernaKcl; 18.52, (liinnn; 1859, Rarl8ch(/).), Gossarl ; 1862, Dcssirier; ISli^l, Ducon» <liil; 18(vl, Billet, Tampucci; 18r><'», Masin^- ; 1867. Boucherie; 1871, l'bers, Zarnke ; 1871, Andresen ; 1875. le *avn59our ; IHTft, Bellanf;or; 1878, Ilaaso; 1880, Duma9t,Sten^'el^/>.); lS>2,Freymond(/).\

Orth;l88i,Banner(/).),Guyau,Birkenhoir (/;.); 188 i,IIofmeister{p.), Woliriin (p.); 1885, Valvor (p.); 1886, Pohl (p.); 1886, Schuchart ; 1887,Oreans {p.)\ 1888,Gastaigne,Scherer (p.); 1889; Kawczynski ; 1891, Matzke {p.), Naelebus; 1892, Tisseur (p.) ; 1893, La Grasserie, Lemaître (/).); 1894, Bouchaud (/).), Kirmery(/;.); 1895, Erdmansd.; 1896, Boschot, Delaporte (/).), Johannesson, Valentin (/;.), Môllmann ; 1897, Ehrenfeld ; 1898, Delaporte ; 1899, Perrandière ; (1900, La Grasserie, Scheiik ; 1901, Berj^, Thurau ; 1902, Kastner [p.), Rack; 1903, Grein, Kastner (p.) ; 1904, Kastner {p.), Reyle ;

1905,Zingarelli {p.); 1907, Strong(/).); 1^^08, Borrmann (/).), Halary (p.), Wenzel ; 1909, Ropohl ; 1911, Landry.

Ritornelle

. 1874. Schuchart.

Romances et Pastourelles 1870, Bartsch ; 1900, Schlâger.

Rondeau

1364-1380, Prieur; 1405, Magnus; 1490, L'art; 154S,La Fontaine ; 1720, Colletet de la Mart. ; 1870, Gaudin; 1884,Muller (p.) ; 1887, Phuhl ; 1889, Raynaud ; 1897, StengeL

Rythme (ritme) a) Le terme rythme

1405, Magnus; 1521, Fabri; 1581, Fauchet; 1673, Vossius; 1742, Gottsched; 1811, Scoppa ; 1871, Zarnke (p.); 1894, Firmery {p.).

b) Rythme

1521, Fabri; 1581, Fauchet ; 1673, Vossius; 1742, Gottsched; 1763, Bouchaud, Marmontel ; 1770, Sacchi ; 1811, 1816, Scoppa ; 1811, Escherny; 1812, Choron ; I8l3, Daru ; 1815, Mablin; 1819,

TAIîLEAUX ANALYTIQUES .'J81

Bonaparte; 18*20, Baïni ; 18'2l, Dubroca ; 1835, Miitzel ; I840, Ackermann, Vaultter {p.)\ ISil, 1843, Du Meril; 1847, Benloew; 18r)<), Lurin, Quicherat ; 1852, Hupfeld (/>.) ; 18.")3, Barbicux ; 1854, Jullien; 1856, Boscaven, Ducondut ; 186:2, Paris, Weslphal ; 1863, Weigand ; 1865. Herrmann (p.) ; 1870, Valentin ; 1871, Spencer, Zarnke {p.) ; 1877, Ilelmholz ; 1879, Foth, Lubarsch ; 1881, \ii\o'\s{p.); 1882, Muller; 1883, Kspinas (^9.); 1884, Guyau, Pierson ; 1885, Henouvier (p.) ; 1886, S.huchart; 1887, Ricard ; 1888, Westphal ; 18S9, Kawczynski, Tiersot ; 1890, Becker, Haniel ; 1892, ICichthal, La Grasiserie, Priidhomme, Souza, WullT; 1893, La Grasserie. Fleury (p.) ; 1894, Bolton (p.), Firmery, Meumann ; 1896, Boschot, Valentin (p.), Wulir ; 1898, Barneville, Wulfr(/>.); 1899, Hochelte, Retté(/>.); 1^00, I-i Grasserie,

Saran (/>.), Wiilir, Hé^nier(/;) ; 1901, Prudhomme ; 1903, Berr etDelbost (p.)t (irammont (p.) ; 1904, Braunschvig, Grammont, Saran ; 11K)5, Chide, Ilolborn, Budinose-Brown, Stetson (p.) ; 190(), Polti (p.) ; 1907, Goujon ; 19(»8, Beck ; 1910, Iloucharl, Savarit (p.) ; 1911, Landry : 1912, Souza, Spire (/>.).

c) Ihjlhmc Prosaï(fue ou Prose ri/thmce

1746, Balleux ; 1881 , Valois (;>.); 18S4, Pierson; 1891, Couture ; 1S92, Ilichtiial, Bourdon, La Grasserie, 1895; 1896, Haie (p.) ; 19(1.3, Piudhouime ; 1901, Marbe; UK)5, Scott (/j.) ; 11H)7, Goujon ; 1912, Souza, Spire {p.). Cf. aussi, Vers sans Himcs, cl \ers métriliés.

Saturnien 1882, Ilavet : 1884, Keller ; 1892, Lindsay(/J.).

Sestina 1910, Davidson (/).).

Sonnet

1548, Fontaine; 1658, Colletcl ; 17J0, Collclet do la Mari ; 1855, Assclincau ; 1867, Dolvau; 18t')7, Hichaud ; 1869-1871, Vey-

rières ; 1870, Gaudin ; 1882, Lierau ; 1894, Martonne, Vinson(/).) ; 1897, Olmsted ; 1898, Phlanzel ; 1902, Madeleine (/).), Va^-anay, Vianey (p.), Mennung- (p.) ; 1903, Jasinski.

Strophe

l879,Nagel (p.) ; 1882, Orth; 18S4, Maus(/).) ; 1886, Stramwitz; 1891, Naetebus ; 1893, La Grasserie ; 1894, Becker {p.); 1896, Stengel ; 1898, Noack ; 1900, Schlâger, Ilugli (p.); 1902, Rack, Viereck ; 1907, Brandenburg, Strong {/).); 1^08, Châtelain; 1912, Martinon.

Symbolisme : Décadants, Tendances modernes

1886, Ghil; 1887, Baju, Kahn; 1891, Bibesco (/?.), Hamel (p.), Psichari {p.), Rosières {p.); 1892, Baju, Bourdon ; 1893, Bibesco, Lemaître {p), Pellissier ; 1894, Mockel; 1895, Doumic (/).),Vielé-Grifiin (/9.) ; 1896, Boschot, Rosières; 1897, Kahn, Doumic, Laurent, Chantavoine {p.), Prudhomme (p.); 1898, Pellissier; 1899, Gourmont, Souza, Thieme, Retté (p.), Vielé-Grillin (p.); 1900, Klingsor (/;.), Régnier (p.) ; 1901, Prudhomme; 1901, Beaunier (p.), Boschot {p.), Le Goffîc {p.); 1902, Beaunier, Vildrac, Kahn (p.);

1903, Lacuzon, Poinsot et Norm., Prudhomme (p.), Vannoz (p.) ;

1904, Sizeranne; 1905, Rimstad, Gladow (p.), Pellissier (p.), Retté (p.); 1906, Gladow, Souza, Tschin, Kahn (p) ; 1908, Sauvebois; 1909, Ghéon (p.). Le Goffic (p.), Arnauld (/).); 1910, Aniauld {p.)y GhéoQ {p.), Oméga (p.), Gottinet (p.), Savarit (p.).

Symbolisme annoncé ou prédit

1581, Fauchet;l730,Du Cerceau; 1737,Longue; l81l,Escherny ; 1819, Bonaparte ; 1880, Délia Rocca; 1885, Valvor (/).).

Termes

1521, Fabri; 1863, Lyon, Weigand ; 1865, Paris (Zarnke) ; 1871, Zarnke (/;.); 1895, Eckert ; 1903, 1904, Kastner.

Terza Rime 1874,Schuchart; 1901, Kastner (p.).

Textes, Thèses, Études

Aliscans : 1889, Glade.

Amis et Amilis : 18r)'2, Hofmann; 1875, Klein; 18S'2,Schoppe(/?.).

Baïf : 1878, 1879 {p.) Nagel ; 1888, Groth (/).); 1890, Marty-Laveaux; 1909, Au^^é-Chuquet.

Hanville : 19iK5, Grein.

Haudelaire : 1900, Cassaj^nc.

Helez : 1890, Paris.

Boileau : 180i, Billet; 18S2, Kaulen ; 1888, Delaporte ; 1888, Groth (/^.); 1892, Lanson ; 1893, Souriau.

Brandan : 1881, Birkeiihoir (/;.).

V. Canlcnal : 1881, Mans

Tli. (le Cliainpa-^nc : 188.'), Davids.

Alain Gharlier : 1881, Ilannappcl (/;.). A. Chénior : 1895, Teza (p.).

Conon de Bétliunc : 1891, Wallenskold.

Coppéc : 1899, Thicme.

Corneille: 18()2-1808, Marty-Lavoaiiv ; 1S>?1, Hicken ; 1893, Souriau; 19I.J, Martinon.

hcsporles : 18S1, (îiobcdinkol .

Du IK'llay : 187'). Na^'el {p.)\ 1895. IÎ.)<<.Mil).ui.>r ; 1S98,Phlan2el ; 1899, Chamani.

Knfances Vivien : 1891, Nordfeid .

Kanlo.«<me : ISSn, Uosc.

Kloreppe : 1897, Peler».

Folcan de Candide : 1900, Schulz-Gora. Froissart : 1890, IMume.

Garnier : 1893, Kôrner.

Gautier d'Epinal : 1901, Lindelof et Wallenskôld.

Gombault : 188:2, Lierau.

Heredia : 1899, Thieme.

V. IIu-o: 1886, Stapher; 1891, Matzke (p.) ; 1896, Theys ; 1899, 1911, Rochetle; 1902, Me Grackin; 1906, Becker (/;.); 1908, Halary (/?.); 1909, Aae ; 1910, Thieme.

Jean de Gourcy : 1898, Piaget (/?.).

Jodelle : 1880, Fehse ; 1884, Herling. Jourdain de Blaivies : 1909, Ropohl.

La Fontaine : 1853, Taine; 1888, Castaigne ; 1892, Clément (/?.); 1893, Souriau ; 1899, Perrandière.

Lamartine : 1899, Souriau (p.) ; 1902, Gerhard. Leconte de Lisle : 1899, Thieme.

Leodegar : 1878, Suchier (p.).

iMacabrun ; 1875, Suchier.

Magnus : 1889, Goville.

Maleville : 1882, Lierau.

Malherbe : l706,Mervesin ; 1828, Ste-Beuve ; 1857, Borel ; 1871, Nauendorf ; 1872, Beckmann ; 1881, Bassot, Grobedinkel (p.)y Johannesson ; 1882, Kalepky; 1884, Braam ; 1891, Allais, Banner, Brunot ; 1892, Dejob ; 1893, Souriau.

Marot: 1706, Mervesin ; 1887, Keuler (p.) ; 1893, Firmery (p.); 1898. Roedel.

Maynard : 1882, Lierau. j

G. de Metz : 1878, Haase.

Mistral : 1901, Buchenau ; 1902, Rack.

Molière : 1888-1893, Souriau ; 1893, Comte ; 1904, Châtelain.

Montchrétien : 1905, Lotz.

Colin Muset : 1S93, Bédier.

Musset : 1883, Wehrmann.

G. d'Oranj^e : 1854, Jonkbloet.

Ch. d'Orléans : 187*2, Geijer.

S. Prudhomme : 1899, Thieme.

Racine : 1864, Billet ; 1886, Stapher ; 1890, Robert; 1893, llohlfeld, Souriau.

Raimon d'Avignon : 1882, Thomas.

Regnard : 1894, Gebler.

Régnier : 1870, Nordstrom.

Chanson de Roland : I874,nill; 1878, Rambeau ; 1902, Viereck.

Roman de la Rose : 1893, Paris.

Roman de Rou : 1886, Pohl (p.).

Ronsard : 1866, Hrkelenz ; 1867 ; Buscher ; 1879, Nagel [p.) ; 1895, Rosenbauer ; 1901, Kôhler ; 1899, Chamard {p.) ; 1902, Madeleine (/).).

Rostand : 1900, WiillF ; 1902, Schenk (p.).

G. de Roussillon : 1882, Muller.

Rutbeuf : 1888, Jordan {p), 1890 ; 1905, Mojsisovics.

Saint-Auban ; 1876, Suchior.

Saint-Barbara : 1907, Brandenburg.

Saint-Gelais : 1893, Wagner.

Saint-Léger: 1872, Paris (;>.).

Santa Fideo : l9or), Appel (/)).

Scaliger : 1887, Lintilhae.

Chr. (le Troyes : I9(r8, Borrmann (/).).

Vauqueliii : 1885, PcUissicr ; 1902, Ivow.d.

B. (lo Vonlatlorn : 1884, Ilormoister ; 1905, Zingarelli (/^).

Verlaine : 1S99, Thiome ; 1901. Berg.

Villon : 1879, Tanun ; 1883, BijwdDck.

VVaco : 1886, Pohl (/).)

Transposition

1671,Richelet; 1714, Fénelon; 1719, Du Bos ; 1730, Du Cerceau,

Triolet

1870, Gaudin.

Vers au théâtre

1730,LaMotte; 1731, Voltaire; 1898, Darthèze;19I0,Cottiiiet(/}.); 1911, Romains.

Vers libres

1888, Becker (p.) ; 1890, Dumur ; 1893, Comte (p.); Retté [p.); 1895, Groze (/).); 1^96, Boschot; 1897, Doumic (p.), Kahn; 1898, Vielé-Griffm(/3.); 1899,Gourmont ; 1901, Beaunier (/>.), Prud-homme; 1902, Beaunier; 1904, Châtelain; 1905, Sonnemans ; 1906, Kahn (p.), Souza; 1909, Enquête ; 1910, Ghéon (p.).

Vers métriflés, quantité, sans rime, non rimes.

1548, Sibilet; 1555, Peletier; 1560, Pasquiers ; 1562, Ramus ; 1573, La Taille; 1574, Baïf; 1579, Estienne; 1598, D. d'Aigaliers ; 1620, Du Gardins; 1669, Perroniana ; 1671, Richelet; 1678, Dia- 3 logue; 1694, La Croix; l726,Chansierges ; 1728, Longue; l730,La ;| Motte; 1731, Voltaire; 1732, Nivelle de la Chaussée; 1735, Lettre à Madame...; 1735-1736, Prévost ; 1736, Olivet; 1737, Longue (p.); Trublet (p.); 174S, Durand; 1815, Mablin; 1819, Bonaparte; 1824,

Dubroca; 1828, Sainte-Beuve; 1862, Van Hasselt ; 1863, Ducondut, Littré, Wei-aud; 1876, JuUien ; 1878, Nagel; 1880, Tobler ; J 1882, Muller; 1888, Groth (p.); 1890,Marty-Laveau; 1903, Kastner ; 1904, Saran, Jean-Dupré.

Versification rythmique

1763, Bouchaud; IS.i-i; Hegel; 1853, Harbieux ; 1858, Gautier; 1865, Sepet(/).); 1 866, Gautier, Paris (/>.), Bartsch (p.); 1871,Zarnke (;>.); 1874, Ebert; 1876-1879, Iluemer; 1876, Gautier; l8S0,IIavet; 1882,Meyer(/j.), Misset; 1881, Relier; 1886, Meyer (ys.) ; 1887, Gautier; 1888, Duchesne(/).); 18S9, Vernier; 1890, Becker,Ronca ; 1891, Couture; 1892, Couture (/>.), Lindsay (p.), Lhoumeau; 1893, Havet, Iluemer, Ramorino; 1894, Chevalier; 1897, Nebout,Tavan (y3.);19(M), Schlicher; 1899, Mari; 1903, Aubry; I9<)5, Cornu (p.), Meyer, Vacandard.

Le Vieux Vers français

1833, Haynouard ; 1845, Génin ; 1846, Diez ; 1858, Liltré (p.) Wolf; 1861, Meyer (/).); 187-2, Gautier, Paris (/).) ; 1873, Suchier (p.); 1876(/;.) ; 1878 ; 1879, Ten Brink ; 1880, Tobler; 1882, Aubertin ; 1884, Otten, Heissert (p.); 1886, Koschwitz, Spenz (/).) Stramwilz: 1891, Galino ; IS93, La Grasserie ; 1894. Bocker •/).) 1898, Lewis ; 1899, Kitner ; 1901, Knncccerus ; 1«H)5, Carnahan 1908, Châtelain, Piccoli (/).).

Virolai

1887, Phuhl ; 1894, Stengel.

INDEX CHRONOLOGIQUE

XIV» s. Molinier, Guilhem.

1332 Tempo, de Antonio.

1364-1380 Un Prieur de Sainte- Geneviève de Paris.

1368-1458 Santillana, Marques de.

1392 Deschamps, Eustache.

XV® s. L'art de rhétorique...

XV® s. Infortunato.

XV® s. Traité de l'art de rhétorique.

XV® s. Camus, G.

XV® s. De Arte Rigmatizandi.

1405 Magnus, Jacobus.

1411-1415 Règles de la seconde rhétorique.

1432 Herenc, Hercut, Tercut, Thercut.

1433 Enrique de Aragon, Marques de Villena.

1490 Traité de rhétorique, ou

L'Art de...

1493-1498 Croy, Henri de (ou

Jehan Molinet ?).

1496 Encina, Juan de la.

1497 Boteauville, Michel de.

1500 L'Infortuné.

1508 Biaise d'Auriol.

1521 Fabri, Fabry, Fevre.

1524 Molinet.

1539 Gracien du Pont.

1540 Dolet, Etienne.

1542 Meigret, L.

1545 Peletier, Jacques.

1548 Fontaine, Charles.

1548 Sibilet, Th.

1549 Bellay, J du.

1550 Barthélémy Aneau.

1551 Fontaine, Charles.

1554 Boissière, Claude, de (Buxeria).

1555 Foclin, Antoine (Fouquelin).

1555 Peletier, Jacques.

1556 Abréviation de l'Art Poétique de Sibilet.

1560 Pasquiers.

1561 Scaliger.

1562 Ramus.

1565 Ronsard, Pierre de.

1571 Fevre, Jean le.

1571 De La Porte.

1571 Malherbe.

1571 (2) Tabouret, Etienne.

')73 Autre Art poétique fran.

573 Taille, Jacques de la.

1574 Baïf, Antoine de.

1575 Corbin, Robert. 1655 GoUetet, A. 165-2, 1658.

157'J Estienne, Henri. 1656 Collclet, A. 165*2, 1658.

1581 Fauchel, Claude. 1657 Ilédelin, l'abbé d'Aubi- 1584 Bèze, Théodore de. gnac.

1584 La Croix du Maine, Du 1658 Colletet, G. (2). Verdier. 1659 Chifflet, le père (1668).

1585 Gaynard de la Chaume, 1659 Nicole. Pierre le. 16()0 Corneille.

1588 Kèvre, Jean le (Dca Ac- 1661 Mambrun, le père.

cordsj. 1662 Marolles, Mich. de.

1596 Odel de la Noue. 166S M D.S.Le Montparnasse.

1598 Delaiifliin d'Aigaliers, 16t')3 Hrcsche.

Pierre. 1663 Lancelot, Cl.

1605 VauquclindelaFresnaye. 16r)3 Lobkowitz, Juannis Ca- 1610 Deiniier, le sieur de. ramuellis.

1613 Ksprit Aubert. 1664 Sorel.

1618 Godard, Jean. 1666 Ména£re

1620 Broutesaugo. 1666 Le Parterre do la rhéto- 1620 Du Gardin Louys. rique fr.

1622 SoruI, Charles, sieur de 16(>7 .Ablancourt, Frémont d'.

Souvigny. 1668 Lamy, le père.

1624 Le grand dictionnaire des 166*) (iuérot.

rimes fr. HW')'.) Du Perron, le cardinal.

ir)24 Odet de la Noue (15%). H>»'>*.) X'avasseur, le père.

n'>26 (iournay, M"« de (16-11, 1670 Hapin, 1674, 16S4.

3" éd.). 1671 Hichelot(1700. 1702, 1721, Kiio La Mesnardière, Julesde. 1732, 1751, 1760, 1772, 184H.).

H) 17 Bouille, le sieur de. 1672 Ménage.

It)47 \'augelas. 1673 X'ossius, Isaac.

1617 X'ossius, Gérard-Jean. H')7 1 Boiloau.

Mi.M) S. .Antoine, Charles de. 1071 Bouhours. le père.

ir)52 (Colletet, l'r. (i. irj55, 1674 Desmarcat de Saint Sor-

1656, 16,'>8. lin.

I()53 Collelct, Fr.-(^,. 1655, 1671 Les Islos Le Bas.

If)5(), ir»r)S. ir)7."> Le Bossu, le père Hene.

M>53 Menier. U)75 Des Mai*csts, J.

M>>1 IV>rt Boyal (Lancelot). 11)75 \'avasseur, le père.

H'>M Scudery, (^loorgos de. 1678 Dinloguo de la raison cl l^).^.^ Brun. \n pèro. de la rimo.

INDEX CHRONOLOGIQUE

1683 Petit, Pierre.

1685-1689 Baillet, Adrien.

1684(5) Mourgues, le père.

1684 Rapin(1670, 1674).

1688 Fontenelle.

1688 Perrault.

1694 Boileau.

1694 La Croix, le sieur.

1694 Delaporte, le père Victor S.-J.

1694 Brossette.

1695 Callières, François de.

1700 Richelet, 1671,1702,1721,

Avant 1700 Duvau-Foussard.

1706 Mervesin, Fabbé (1717).

1706 Regnier-Des Marais.

1707 La Motte, de (1712).

1709 Buffier, P.-Cl.

1710 Callières, François de.

1711 Prépetit de Grammont.

1712 Gacon, Fr.

1713 Frein du Tremblay.

1714 Fénelon.

1715 Duval de Tours.

1715 Terrasson, Jean.

1716 Chalons, Vincent-Claude de.

1716-1717 Gaullyer, M.

1717 Dangeau, Tabbé,

1717 Mervesin, Joseph (1706).

1719 Du Bos.

1719 Voltaire.

1720 Bruzen de la Martinière.

1722 Huet.

1725 Malherbe, V.

1726 Chansierges, M. de.

1726 Rollin.

1728 Gaullyer (1716).

1728 Longue, M. de.

1729 Remond de St-Mard.

1730 Du Cerceau, le père Jean- A.

1730 La Motte, Houdar de

1730 Restant.

1730 Voltaire.

1731 Lérizet de La Faye.

1731 Voltaire.

1731 La Bibliothèque des Poètes Latins etFrançais.

1732 Buffier, Claude.

1732 Nivelle de la Chaussée.

1734 Remond de St Mard.

1734 Nicolas, le sieur.

1735 Lettre à Madame...

1735-1736 Prévost d'Exilés.

1736 Olivet, l'abbé J. Thoulier d' (1753, 1755, 1767, 1804, 1805, 1810, 1812, 1824).

1737 Bouhier.

1737 Longue, M. de.

1738 Nadal.

1738 Olivet.

1738 Soubeiron de Scapon.

1739 Gyot.

1739 Massieu, l'abbé.

1740-1756 Goujet.

1742 Gottsched.

1743 Desfontaines, l'abbé.

1746-1763 Batteux, l'abbé.

1747 Racine, Louis (1752).

1748 Durand (1752, 1770).

1749 Fontenelle (1734).

1749 Gaillard, G.

1751 Richelet (1671).

1752 Boyer, A.

1752 Joannet, l'abbé Cl.

INDEX CHRONOLOGIQUE

JI

1753 Boindin, Nicolas.

1754 Brumoy, le père.

1754 Fontenelle.

1754 La Motte, Iloudar de

1754 Wailly, Noël-François de

1757 Ilardouin.

1761 Irailh.

1762 Girard, l'abbé.

1763 Houchaud*, M. -A.

1763 Marmontel.

1766 Lacombe, J.

1767 Olivet (1736-).

1767 La Porte, Tabbé de.

1769 Coste d'Arnobat, G.

1770 Voltaire et D'Alembert.

1770 D'Alembert.

1770 Sacchi, le père Giovenale.

1771 Gléinent, Jean-Marie.

1771 La Serre.

1771 Trévoux.

1772 Galvel, E

1772 Ri^'olcy de Juviçny.

1772 Hichelel (1671-).

1780 Cournant, de

1784 Mercier.

1785 Piis,do.

1787 Marmontel (1763. 1806,

1796 Framery.

1798 (;yllonbo^^^

1799 Laliarpo.

Avant 18iM) Fiot.

1803 Bornhardi. H. F.

1803 Scoppa. l'abbé.

ISOl l >nin.iit«>u. L.

1805 Philipon delà Madeleine,

1800 Richelet (1761-;.

1809 VioIlet-Ie-I)uc (1829,

1843) 1811 Escherny, le comte Fr.-

Louis d'.

181 1 Scoppa, l'abbé.

1812 Ghoron.

1812 Cubières de Palmezeaux,

Michel.

1812 Maugard, A.

1812 Salm, Princesse de.

1813 Daru, Pierre.

1813 Fabre d'Olivet.

1814 Apel.

1815 Mablin(Mabellini),rabbé.

1816 Scoppa, l'abbé.

1819 Bonaparte, Louis (Sainl-

Leu).

1819 Gastil-Blaze, F. 11. (18J0-

1819 Guerrier de l)umast,.\ug.

1820 Baïni, Giuscppi.

1820 Castil-Blaie,K.-H.(1819,

1820 Gar^'allo, Tonima>o.

1822 Wailly, Noél-Franvol^»ic

1824 Dubroca, L.

1825 Dubn^ca, L.

1825 Bonaparte, Louis (Saint- Lcu), (1819).

1826 Gi^uot. .\ntoine(UM Moril, F<i.)

1827 Astiiix, Fmilo.

1827 Boissier, II.

1828 Ghaale», Ph.

1828 Saintc-Bouvc.

INDEX CHRONOLOGIQUE

1829 Viollet-le-Duc (1809, 1843).

1831 Wailly,Fr.-Noëlde(1754).

1832 Hegel.

1832 Saugeon, J.

1834 Laas d'Aguen (1862).

1834 Lecluse, Fleury.

1834 Raynouard.

1834 WackernagelundPoggel.

1835 Mûtzel.

1836 Dupuis, M""^ S.

1836 Héguin de Guerla, Gh.

1838 Quicherat, L. (1850).

1839 Héguiii de Guerla, Gh.

1840 Ackermann, P.

1840 Lamennais, l'abbé.

1840 Weigand, G. (1857,1863).

1841-1856 Daniel.

1841 Du Méril, Edel. (1843, 1847, 1852).

1841-1843 Wright, Th. and Halliwell, G -G.

1842 Roosmalen, A. de.

1843 Du Méril, Edel (1841, 1847).

1843 Viollei-le - Duc (1809, 1829).

1844 Guérin, Léon.

1844 Tenint, W.

1845 Dessiaux, J.

1845 Génin, Fr.

1845 Nisard, D.

1846 Diez, F.

1847 Benloew, Louis (1855, 1862).

1847 Du xMéril, Edel (1841, 1843, 1852).

1848 Wey, Francis.

1849 Duguesnois, J.

1849 Fuchs, A.

1850 Lauwereyos de Diepenhède, P.

1850 Kastner, G.

1850 Lurin, J. (1862).

1850 Quicherat, L. (1838).

1850 Sommer, Ed. (beaucoup d'éditions).

1851 Lurin, J. (1850).

1852 Gastil-Blaze (1819, 1820, 1858).

1852 Du Méril, Edel. (1841,

1852 Grimm, W.

1852 Hofmann.

1852 Lanneau de Marey,

1853 Barbieux, H.

1853 Landais et Barré (1835,

1853-1855 Mone.

1853 Taine, H.

1854 Jonckbloet, B.

1854 Jullien, B.

1855 Asselineau, Gh.

1855 Benloew et Weill (1847, 1862).

1855-1858 Montaiglon.

1856 Wailly, A. de (1894).

1856 Ducondut, J. 1863.

1856 Rigault, H.

1857 Allier, J. -F.

1857 Bobé, Dr.

1857 Borel.

1857 Weigand, G. (1840,1863).

1858 Garion, l'abbé.

1858 Castil-Blaze (1819, 1820, 1852).

1858 Gautier,Léon(186G,1872, 1866 Erkelenr.

ïS'y). 1866 Gauti«r,Léon (1858, 1872, 1858 Pujol, A. 1879).

1858 Simrock. 1866 Kœrting.

1859 Boscaven (Schuennans» 1866 Masing, VV.

ïïenri). 1866 Paris, G. (1862, 1875, 1859 Gossart, Alex. 1893, 1896).

1859 Viehoir, H. 1866 Suhle, H.

1859 Wolf, F. 1867 Houchcrie, A.

1861 Clouzet, P. 1867 Hiischer.

1861 Mcyer, Paul (1812). 1867 Caiicl, A.

1862 Arbaufl, Damase. 1867 Delvau, A. 1862-186-4 Arbaud, Damase. 1867 Flan, A.

1862 Henloew, Louis (1847, 1867 Qnitar(l,P.-M. (Plusieurs 1855). éditions, (1883).

1862 Dessirier, Jean. 1867 Hichaud.

1862 Laas d'Agucn (1834). 1868 Thiorfelder.

1862 Larousse, P. (1905). 1869 Kj,'i,'er, K.

1862 Liirin, G. (1850). 1869-1871 Vcyrières, L. de.

1862-1868 Marty-Laveau(Cor- 1870 Hartsch, K.

neille). 1870 Duchesne, Julien.

18()2 Paris. G. (1866, 1875, 1870 Gaudin, P.

1893). 1870 .Nordstrom.

1862 Van Ilassell, André. 1870 Hochât, A.

1862 Wfslphal, H. (1872,1880, 1870 \'alontin, Veil. 1885, 1889, 1892). 1871 Amelung, Arthur.

\H(V.\ Ducondut, A. [iHb(\). 1871 Lesaint.

18r);i Landais et IJarré (18:J5, 1871 Nauondorf.

1853). 1871 Spencer, II.

1863 Littré. 1872 Hanville, Th. de.

1863 Lyon, IL 1872 IJeckmann, Kinilo.

18(i3 V\Vij;and,G. (1840,1857). 1872 Gaulicr.Léon(1868,l86<>.

1864 lîlllet, IL (1865). 1879).

18r»i ramj)ncci, II . 1872 (îcijer, K.

I8(i.) Hilicl. 11^1861). 187J Westphal, 11.(1862,1880,

1865 Ilermann, G. 1885, 1889. 1892).

1865 Samson. 1873 Nfcrkel, T.

\m:y Ton Hrink. 1873 Tivier.

1865 Zarnkc, Fr. (1897). 1874 Androscn, ILijjo.

INDEX CHRONOLOGIQUE

1874 BecqdeFoiiquières(1879).

1874 Ebert, Ad.

1874 Les Deux Arts Poétiques

d'Horace et de Boileau.

1874 IliU.

1874 Schuchardt, PIu^-o(1886)-

1875 Klein.

1875 Le Vavasseur, G.

1875 Paris, G.et Gevaert, Aug.

1875 Renard,

1875 Suchier, Hermann(1876).

1876 Bayle, l'abbé.

1876 Bellanger, L.

1876 Gramont, F. de (1893).

1876 Huemer, G. (1879, 1893).

1876 Jullien, B.

1876 Schnatter.

1876 Suchier, Hermann(1875).

1877 Legouvé, Er. (1878, 1881).

1878 Chiarini.

1878 Conway, G.

1878 Darmesteter et Hatzfeld.

1878 Haase.

1878 Legouvé,Er. (1877,1881).

1878 Nagel, H.

1878 Rambeau, A.

1878 Zverina, F.

1879 Becq de Fouquières, L.

1879 Foth, K.

1879 Gautier,Léon (1858,1866,

1879 Hub, H.

1879 Huemer, J. (1876, 1893).

1879 Kressner, Ad.(1880).

1879 Lubarsch, E.(1880, 1885,

1879 Tamm.

1879 Ten Brink, B. (1865).

1879 Wallner.

1880 Délia Rocca de Vergalo. 1880 Dumost.

1880 Fehse.

1880 Havet, L. (1893).

1880 Kressner, A. (1879).

1880 Lubarsch (1879, 1885,

1880 Mende, A.

1880 Rose, H.

1880 Tobler, Ad.

1880 WestphaI,R. (1862, 1872, 1885, 1889, 1892).

1881 Bassot.

1881 Grœbedinkel, P.

1881 Johannesson, F. (1896).

1881 Legouvé,Er.(1877,1878).

1881 Pothier, D.

1881-1883 Thurot, Gh. .

1882 Aubertin, Ch. (1898).

1882 Bleton, Aug.

1882 Fischer, A.

1882 Freymond, E.

1882 Geng-nag-el.

1882 Kalepky, F.

1882 Kaulen, F.

1882 Lierau, Max.

1882 Misset, E.

1882 Mûller, K.-Ed.

1882 Orth, F.

1882 Pellissier, Georges (1882, 1885, 1893, 1898).

1883 Bijwanck,Wilhera,G. G.

1883 Geijer, P 1872 ?

1883 Hauréau, B.

1883 Jaeg-er, J.

1883 Lussy, M.

1883 Nyrop, Gh.

INDEX CnRO>'OLOGlQUE

1883 VVehrmann, A.

1884 Banner, Max (1891).

1884 Boisjoslin, Jacques de.

1884 Braam, A.

1884 Cuquelin, Constant.

1884 Gossett, A.

188i Guyau.

1884 Hertin*^.

1884 Keller, 0.

1884 Mainard, L.

1884 Mussafia, M.

1884 Olten, G.

1884 Pierson, P.

1884 Rajna, P.

1884 Raynaud, G. (1889).

1884 Rickcn, W.

1881 ^'isiII^^ G.

1884 Zschali^^ II.

1885 Chabancau, Camille.

1885 Davids, Kritz.

1885 Evrard, E.

1885 Pellissicr,Georf,'cs (1882,

1885 Soiuu'iibur^^ R.

1885 Souriaii, Maurice (1888, 1893).

1885-1889 Westphal, H. nn<i

Rossbach, A. (1802, 1872,1880,

ISS5 Windorlirh, K.

188ti Hourcicz. \\i\.

\Hm Bouvoy, 1».

1886 Chauvin, G.

1880 Dolavennc, le père Henri.

188r) Ghil, HiMié.

18Sr> (în.pp. !•:.

I88r> Henry. X'n'lor.

188t) lionne, \V.

188G llussncr.

1886 Knobloch, II.

1886 Koschwitz, E. (1893).

1886 Morandini d'Eccatage,F.

1886 Molhéré, J.

1886 Nyrop, Ch.

1886 Passy, P.

1886 Pleines, A.

1886 Schuchardt,IIugo (1874).

1886 Spenz, F.

1886 Stapher, P.

1886 Stramwitz, E.

1887 Baju, A.

1887 Baum<;art, II.

1887 Gautier, Léon(1858,l866.

1887 Kahn, Gustave. (1897,

1887 Lintilhac, Euj^.

1887 La Motte F..., V. de

1887 Passy, Paul.

1887 Phuhl, H.

1887 Régnier.

1887 Ricard, .Anselme.

1887 Thiéry.

1888 Becker. IMi -.V (1890).

1888 Castaigne, E -J.

ISSS Delaporle, P. (1898).

1888 Dupont-Vernon.

1888 IhnnbcM't, C. (189<^V

I8H8 I.ejnrd. J.

1888 l.ubar.sch, E.M8To. l8S(».

1888 .Molhéré, J. (1886).

ISSS >rou98é, Wex.

1888 Oi-rans, Karl.

1888 Rioso. VV.

1888 Sonriau. .M. ^1885, 1893).

1889 Covillc 1889 Duc, L.

INDEX CHRONOLOGIQUE

1889 Fabry, F.

1889 Glade, G.

1889 Gnerlich, R.

1889 Héron.

1889 Jeanroy, Alfred (1901).

1889 Kawczynski.

1889 Mende, A. (1880).

1889 Raynaud, G.

1889 Rûcktaschel, Th.

1889 Saran, Franz (1900, 1903,

1889 Tiersot.

1889 Trager, E.

1889 Vernier, L.

1890 Becker, Ph.-A. (1888).

1890 Bello, Don Andrès.

1890 Blume, Fr.

1890 Caumont,Armand(1893).

1890 Grass, K.

1890 Ilamel, A. van.

1890 Humbert, G. (1888).

1890 Jordan, L.

1890 Kœhler, M.

1890 Lan-lois, Er. (1902).

1890 Le Goffic et Thieulin.

1890 Marty-Laveau.

1890 Passy, P.

1890 Robert, P.

1890 Ronca, V.

1890 Schwan und Prinzsheim.

1890 Wolf, E.

1891 Allais, G.

1891 Banner, Max (1884).

1891 Brakelmann, Jules.

1891 Brunot, Ferdinand.

1891 Couture, l'abbé.

1891 Grouslé, L.(1897).

1891 F. P. B. Système métrique.

1891 Galino, Titus.

1891 LangstrofT, Ch.

1891 Naetibus, G.

1891 Nordfelt, A. (1893).

1891 Wallenskold, A. (1901, 1908).

1892 Baju, A.

1892 Bourdon, B.

1892 Eichtal, E. d'.

1892 La Grasserie, R. de (1892,

1892 Lanson, Gustave (1908-

1892 Lhoumeau, le père.

1892 Meyer, P. et Raynaud.

1892 Prudhomme, Sully (1901).

1892 Souza, Robert de (1882,

1892 Westphal,R. (1862, 1872,

1892 Wulf, Fr. (1896, 1900).

1893 Bédier, J.

1893 Bibesco, A.

1893 Boissière et Ernault.

1893 Gaumont, A. (1890).

1893 Glédat, Léon.

1893 Gombarieu, J. (1897).

1893 Gomte, Gh.

1893 Gramont, F. de (1876).

1893 Havet, L. (1880).

1893 Huemer, J. (1876, 1879).

1893 Korner, P.

1893 Koschwitz, Ed.

1893 La Grasserie, R. de (1892,

1893 Minor, J.

1893 Nordfeldt, A. (1891).

1893 Paris, G. (1862, 1866,

INDEX CHRONOLOGIoUE 397

1893 Pellissier, Georges (1882, 1896 Spiegel, N.

1885, 1898). 1896 Stengel, E. (1893).

1893 Ramorino, F. 1896 Theys, A.

1893 Rcnouvier. 1896 VVulfT, Fr. (1892, 1900)

1893 Souriau, M.(188r), 1888). 1897 Blondel, J.-K.

1893 Souriau, Paul. 1897 Combarieu, Jules (1893).

1893 Stengel, Ed. (1896). 1897 Doumic, R.

1893 Thamhayn, Dr. 1897 Ehrenfeld. Alex.

1893 Tisseur, Clair, 1893. 1897 Houdard, G. (1898).

1893 Wagner, E. 1897 Kahn, G. (1887, 1902). 1891 Brémont, Léon (1903). 1897 Klein, Fr. (1875).

1894 Chevalier, W. 1897 Laurent, E.

1894 Dechevrens, A. 1897 Nebout, P. (1895).

1894 Gebler. H. 1897 Olmsted.

1894 Loolens, Mgr. 1897-1898 Roussclut, l'abbé

1894 Martonne, A. de. (lOO'i, 1903, 1904j.

1891 Mockcl, Albert. 1897 Vigié-Lecocq, E.

1894 Vernier, L. 1897 Zarnke. F. (1865).

1894 Wailly, A. (1856). 1^98 Aubertin, Ch. (1882).

1895 Artigarum, l'abbé. i898 Barneville, P. de 1895 Densusiano, A. jggg Blelon, A.

1895 Eckert, G. IS98 Delaporte, P ^1888).

1895 Eickhoir, P. Ij^yj^ Gresset. V.

1895 ErdmannsdorlTer, E. jggg Ouilliaume, J

1895 Nebout, P. (1897). i^y^ floudard, G.

1895 Ranninger, Fr. ,g,jg Lewis, E.

1895 Roberlson, W.-J. ij<9S Marchai, Gui.

1895 Rosenbauer, A. (1895). \S[)S Noack, F.

1896 Roschot, Adolphe. is«js Pellis.^ier, Georges (1882. \H\H\ lli'cq et Paris, L. 1885, 18'I3).

1896 llocq, labbc. ,g,j^ Pflan/el, M.

1896 .luhannesson, F. (1881). ,uiiu i> i i % 1S96 La GrassericR. de (189-2,

lS9r) Mollniann, J.

189<» Paris. (V (1862, 1866,

IS9S Kydbcrg,G. (181^1,1904).

18W Eitncr, R.

18l>9 (îourmont, R. do

189(*) Rosières, R. l^'^* Pcrrandicre. .\. de la.

IS'M'. Rydberg.G. (1898, 1904). IS'.n» lUKheltc, A. ^1911).

INDEX CHRONOLOGIQUE

1899 Souza, R. de (1882, 1892,

1899 Spenzer, F, 1899 Thierae, Ilugo-P. (1907,

1899 Thurau (1901).

1900 Canlield, A.-G.

1900 Ghamard, Henri.

1900 Hûgli, E.

1900 La Grasserie,R.de(1892,

1900 Saran, Franz (1903, 1904,

1900 Schenk, A.

1900 Schlâger, G.

1900 Schlicher, J.

1900 Van Bever et Léautaud.

1900 Wulir, Fr. (1892, 1896).

1901 Berg, R.

1901 Buchenau, A.

1901 Enneccerus, M.

1901 (2) Féret, Gh.-Th.

1901 Hannsen, Fr. 1901 Huret, G.

1901 Jeanroy, Brandin, Aubry

1901 Kôhler, G.

1901 Lindelôf et Wallenskôld

1901 xMuller, 0.

1901 (2) Pagnat, Ph.

1901 Prudhomme,Sully(1892).

1901 Thurau (1899).

1902 Arbois de Jubainville et Loth.

1902 Beaunier, André.

1902 Gerhard, H.

1902 Kahn, Gustave (1887, 1897, 1902).

1902 Kowal, A.

1902 La Foi Nouvelle.

1902 Langlois, Er. (I890).

1902 Me Crackin, Helen.

1902 Poinsot et Normandy

1902 Rack, J.

1902 Rousselot, l'abbé (1897-

1902-1903 Va-anay, P.

1902 Viereck, A.

1902 Vildrac, Gh.

1903 Aubry, P. (1901, 1905, 1907 (3), 1908).

1903 Bouchaud, Pierre de

1903 Brémont, Léon (1894).

1903 Grein, H.

1903 Jasinski, Max.

1903 Kastner, L.

1903 Lacuzon, A.

1903 Poinsot et Normandy

1903 Rousselot, l'abbé (1897-

1903 Sa^an, Franz (1900, 1904, 1907).

1904 Barat, Em.

1904 Bornecque.

1904 Brandin et Hartog(1901).

1904 Braunschvig, Marcel.

1904 Châtelain, H. (1908).

1904 Graminont, M. (1908).

1904 Jean-Dupré.

1904 Landry, E. (1911).

1904 Marbe, K.

1904 Reyle, E. de.

1904 Rosset.

INDEX CHRONOLOGIQUE

:vj'j

1901 Rousselot, l'abbé (1897,

1904 Rydber-,G.(1896, 1898).

19iM Sanisoii- lliinmel.stjerna,

H. von.

1904 Saran, Franz (1900, 1903,

1904 Saroihandy, J.

1904 Sizeranne.

1904 Thomas, W.

1905 Aubry, P. (1901, 1903, 1907 (3), 1908).

1905 Carnahan, D.-ll.

1905 Chide, A.

1905 Dorchain, Aug.

1905 Holborn, G.

1905 Larousse, P. (1862).

1905 Lotz, II.

1905 Martinon, Ph. (1909,

1905 Meyer, W.

UK)5 Mojsisovics.

1905 Pradels, M.-D.

1905 Rimcstad, Christian.

1905 Hiidmosc-Hrown.

1905 Suniicmans, L.

1905 Vacandard.

\\h)(\ Hourhaiid, P. de (1903).

1906 Cassagno.

1906 Cayolle, L.

P.MM) (iladoNV, J.

19(H) I.iidwi^', Fr.

190('> Se ri ha M, .\.

19iM) Souiia, H. de (1882, 1892,

l9o«> Slimminj;, .\lbert.

\[hH\ Tschin. .\ndré.

\\MH\ /et II. .1.

1907 Aubry,Pierre (1901, 1903,

1907 Aubry Pierre et Gadoue,

1907 lirandcnburj;.

1907 Claudel, P.

1907 Goujon, H.

1907 Meyer, H.-A.

1907 Mornet, 0. (1907).

1907 Saran, Franz (1900, 1903,

1907 Thieme, Hugo-P. (1899, 1910).

1908 Aubry, P. (1903, 1905, 1907 (3).

1908 Heck, Jean (1910).

1908 Horrmann, Otto.

1908 Cesari.

1908 Châtelain, Henri (1904).

1908 Grammont, M (1904).

1908 Hartmann, G.

1908 Lanson, Gustave ^IHl^J.

1908 Sauveboi«, (j.

1908 Vincent, Joseph.

1908 Wallensk(Sld, A.

1908 Wcnzel, J.

190^) .\ae, Gustave.

1909 Au^'e-Cbiquet.

WHYJ lùiquèlc intcruationale

sur lo Vers Libre.

1909-1912 Lanson, GutUvo

WMY.) Marlinon.Ph llHK),iyi2).

19«h.» .Mclchit>r. Gerhart.

I9<n) Hopohl, F.

1909-191 1 Vcrrier,Paul(l»l2).

1910 Bock, Jean ^1908).

1910 Bois, J.

INDEX CHRONOLOGIQUE

1910 Duhamel, G. et Vildrac,

Gh.

1910 GailFe, F.

1910 Houchart, V.

1910 Nyrop, Kr.

1910 Roudet, L.

1910 Thieme, Hu^o-P. (1899, 1907).

1911 Horâk, V.

1911 Landry, E. (1904).

1911-1912 Lote, G.

1911 Lucas, St. John.

1911 Rochette, Auguste (1899).

1911 Sauvebois, G.

1912 Martinon,Ph.(1905,1909).

1912 Souza, R. de (1882,1892,

1912 Verrier,Paul (1909,1911).

1913 Grammont. Cf. 1904.

1914 Florian-Parmentier.

Périodiques

1685 Journal des Sçavants.

1710 Lenfant, J.

1729 Fraguier.

1730 La Motte.

1737 Longue.

1737 Trublet.

1770 Journal Encyclopédique.

1780 Mercure de France.

1812 Uhland, L.

1816(7) Hoffmann. 1833 Raynouard.

1836 Raynouard.

1838 Mone.

1840 Vaultter, F.

1849 Kastner, G.

1850 Daremberg.

1852 Hupfeld.

1855 Quicherat.

1856 Boscaven, H.

1856-1859 Littré, E.

1859 Bartsch, K. (1866, 1878,

1861 Meyer, P. (1867, 1882,

1864 Mahly, J.

1864 Viehoff, H.

1865 Hermann, G.

1865 Sepet, M. (1879).

1866 Bartsch, Karl. (1878, 1879).

1866 Paris, Gaston (1872).

1866 Gautier, Léon.

1867 Meyer, Paul (1861, 1882, 1890, 1894, 1903).

1870 Rochat, A.

1871 Brunemann.

1871 Ebers.

1871 Provençal Versification.

1871 Zarnke, Fr.

1872 Paris, Gaston (1866).

1873 Suchier, Hermann (1876, 1878, 1879, 1895).

1874 Renouvier, Gh. (1885).

1875 Mila y Fontanals.

1876 Guyard.

1876 Suchier, Hermann (1873,

1878 Bartsch, Karl (1866,

1878 Humbert, P. (1894, 1896).

INDEX CHRONOLOGIQUE

1878 Suchier, Ilermann (1873, 1876, 1879, 1895).

1879 Arbois de Jubainville (1880).

1879 Barisch, Karl (1866,1878).

1879 Dummler, E.

1879 Koch, J.

1879 Naî;el, II.

1879 Sepet, M. (1865).

1879 Suchier, Hermann (1873, 1876, 1878, 1895).

1879 Wallner.

1880 Arbois de Jubainville (1879).

1880 Ebert,Ad.

1880 Harczyk, I.

1880 Mcrkel, F.

1880 Ho>e, H.

1880 Slengel, K. (1887, 1890- 1903, 1891, 1896, 1897).

1881 Ci.nicr. l'.-A.

1881 Grubediukel, P.

1881 Ilannappel, M.

1881 Hardin^-e, N.

1881 Thumas, Antoine ^1882,

1881 Valois, N.

1881 W.,lllin(188lJ887, 18951.

Thomas, .Antoine

1883 Kspinas, A.

1883 Thomas, Antoine (1881, 188-2).

1884 Banner, Max.

1884 BirkenholT, H.

1884 Boisjoslin, J. de 1884 Guyau.

1884 Hofmeister, R.

1884 Jîif^er, J.

1884 Maus, F.-N.

1884 Millier, L.

1884 Heissert, 0.

1884 Kômer, L.

1884 Thurneysen, H. (1885, 1887).

1884 \Vt)inin(188l, 1887, 18951.

1885 Krause. B.

1885 Henouvier, Ch. (1874).

1885 Bicken, \V. (1889).

1885 Thurneysen, H. (18SI.

1885 \'alvor, Guy.

1886 Meyer, B.-M.

1886 .Meyer,\V.(188-2(*2), 1898,

1886 Pleines. A.

188() Pohl, Th.

1886 Spenz, Fr.

1887 Appel, C. (1906).

1887 Formont, .M.

1887 Gilliéron, L.

1887 Greans, K.

1887 Stapfer, Paul.

1SS7 Slengel, l'.d. 1I88O ('2,,

1887 . Thurneyton, H. (1884,

INDEX CHRONOLOGIQUE

1887 VVôlfflin (1881, 1884, 1895).

1888 Bccker, A.-Ph. (1894, 1904, 1906).

1888 Darzens, R.

1888 Groth, E.-G.

1888 Jordan, L.

1888 Rosières, R. de. (1891).

1888 Scherer, Ed.

1888 Westphal, R.

1889 Duchesne, l'abbé.

1889 Plattner.

1889 Rickeii, W. (1885).

1889 Storm, J.

1890 Dumur,L.

1890 Hamel, A. van (1891).

1890 Kohier, G.

1890 Meyer, Paul (1861, 1867,

1890 Schwan und Prinzsheim.

1890-1903 Stengel,E. (1880 (2),

1890 Worp.

1891 Bibesco, Alex.

1891 Block, J.

1891 Ilamel, A. van (1890).

1891 Hecq, G.

1891 Matzke, J.

1891 Psichari, J.

1891 Rosières, R. (1888).

1891 Valin, P.

1892 Brunot, Ferd.

1892 Clédal, L.

1892 Clément, Louis.

1892 Couture, L.

1892 Dejob, Charles.

1892 p:rnault, E. (1900).

1892 Humphreys, M.

1892 Le Goffic, Charles (1901,

1892 Lindsay, W.

1892 Tisseur, Clair (Puitspelu).

1892 Waetzoldt.

1892 Wuiff, Fr. (1898).

1893 Comte, Ch.

1893 Firmery, J. (1894).

1893 Fleury, A.

1893 Hohlfeld, A.

1893 Lemaître, Jules.

1893 Maurras, Ch.

1893 Retté,A. (1899, 1905).

1893 Texte, Joseph (1894).

1894 Becker, Ph.-A. (1888, 1904, 1906).

1894 Bolton.

1894 Bouchaud, P. de.

1894 Firmery, J. (1893).

1894 Firmery, J. et Clédat, L.

1894 Humbert, P. (1878, 1896).

1894 Marelle, Charles.

1894 Meyer, Paul (1861, 1867,

1894 Meumann.

1894 Revue de Métrique et de

Versification.

1894 Stengel, Ed. (1880 (2),

1894 Texte, Joseph (1893).

1894 Vinson, Julien.

1895 Croze, A. de .

1895 Doumic, René (1897).

1895 Simon, S.

1895 Souza,R. de (1906-1907).

1895 Suchier, Hermann (1873, -

1895 Teza, E.

1 895 Vielé-Griffm (1 898, 1 899).

I.NDEX CHRONOLOGKjL'E

1895 Woinin, E. (1881, 1884, 1899 Vielé-Griflin,(I895,1898)-1887). lO(M) Krnaull, E. (189-2).

189f) Bédicr, G. 19(H> Grammontn903, 1904(2).

I8im Hennet, Ch. 1900 Hii^'H-

1890 Hrakelmaiin, Jules. 1900 Klingsor, T.

1896 Delaporle, V. VMH) Léautaud et Van Bever. 1890 Haie, Ed. 1900 Loth, J . (1901).

18'.>r) Ilumbert, P. (1878, 1894) P.»oo Pelen, F.

lH9fi Marcou, P. (1899). 1900 Ré^-nier, H. de-

1896 Môrch, A. 1900 Saran, Frauz (1897, 1898

1896 Stenfçel, Ed. (1880 (2), (2).

1887, 1890-1903, 1894, 1897). 1900 Schlâger, G.

1896 Valentin, Veit(1897). 1900 Schulz-Gora. IS97 Boschot, Ad. (1901). 19(m> Toldo, P.

1897 Chanlavoine, II. 1901 Benunier, .-V .

1897 Douinic, René (1895). 1901 Boschot, A. (1897).

IS97 Peters, II. IIHU Davidson, K. (1910).

IS97 Prudhomme,Sully(1903). 1901 Des Granges, Ch.

1897 Saran, Franz (1898 (2), 1901 .lansz, L. de.

1900). 1901 LeGoffic,Ch.(1892, 1909).

IS97 Slengcl, Ed. (1880(2), 1901 Loth, .1. (19<X)).

1887, 1890-1903, 1894,1896). 1901 Mari, G.

1897 Tavan, I"douard. 1902 Gourmont, R. de. IS'.O N'alentin, Voit (1896). 1902 Ilorak, W .

1898 Darlhè/c, Albéric. 1*K)2 Kahn, Gustave (P>K>). 1898 Legoui.s E. 1U02 Madeleine, J.

IS9S Meycr,W.(1882(2), 1886 luoo Mennung, A.

(-^- '•"^•^)- 1902 Rimes en omphe.

"^**^ ^^^■'*"" *'• •"• P.H)2 Sohenk, A.

'^•'^ *"«^'^^^' '^' 1902-19.»3 V.uuv, J.

1898 Saran, Franz (1897, 1900).

IS'.JS N'alentin, V-

|S'.»,S VioU'«-(;riflin, 1895, 1899).

IS'.IS Wulir, Fr. (1892)(2). ^'^^^'^ Guerre, André.

ISIK» Chamard, Henri. ^'^^ Kastner. L. (1904 (3).

IS'.i<» Mari'ou, P. (18%). i*'^^-^ Kossmann.

\SW Relié, A. (1893, 1905). P'H)3 .Magoun. Il

IS'.MJ Souriau, .Maurice. 1903 .Mover. \V.(IHS2(2), ia<^6

IS91> Vernier, Léon. (2), 1896).

1903 Berr et Dcllost.

1903-11H)4 Granimont (1900V

INDEX CHRONOLOGIQUE

1903 Poki?i>t et Normandy

1903 Prudhomme, Sully (1897

1903 Vannoz, Léon.

1904 Becker, A.-Ph. (1888, 1894, 190B).

1904 Kasiner, L. (1903 (3).

1904 Thomas, W.

1905 Cornu, J.

1905 Gladow, J.

1905 Pellissier, Georges.

1905 Poinsot et Normandy

1905 Poinsot (1903) (2).

1905 Retté, A. (1893, 1899).

1905 Scott, Fred.

1905 Stetson.

1905 Zingarelli, N.

1906 Appel (1887).

1906 Becker, Ph.-A. (1888,

1906 Crestoy, J.

1906 Faguet, Emile.

1906 Kahn, Gustave (1902).

1906 PoUi, Georges.

1906 Souza, R. de (1895).

1906 Thieme, Hugo-P.

1907 Levaillant,M.

1907 Martinon, Philippon(1909

1907 Strong, Caroline.

1908 Borrmann, 0.

1908 Halary, P.

1908 Piccoli, R.

1908 Rechnitz, F.

1909 Arnauld, Michel (1910).

1909 Ghéon, Henri (1910).

1909 Le Goffic, Charles (1892-

1909 Mandin, L.

1909 Martinon, Philippon

1909 Oméga.

1910 Arnauld, Michel (1909).

1910 Cottinet, Emile.

1910 Davidson, F. (1901).

1910 Ghéon, Henri (1909 (2).

1910 Savarit, G.

1911 Lote, Georges (1912 (2).

1911 Romains, Jules.

1912 BatauU, G.

1912 Lote, Gustave.

1912 Spire, A.

1912 Verrier, Paul.

1913 Martinon, Philippon (1907-1909 (2).

INDEX ALPHABÉTIQUE

^ Baïni, ISJO,

Baju, 1887, 1892.

^^^' ^'^"'^- Banncr, 18S4, 1891.

Abbréviation de 1 Art])oet , de j^y^villc, 1S72.

Sibilet, I5r)6. j3^^^,,^^^ ,g^3j

Ablancourt, 1667. Barbieux, 1833.

Ackermann, 1840. Barneville, 1898.

Alembert (D'), 1770. j^^^^^^ ^^y^^ jg(,3

Allais, 1891. Barthélémy, 1550.

Allier, 1857. Bartsch, 1870.

Amclun-, 1871. j^.^^^^t^ j^gj

Andresen, 1H7(. Balleux, 1746, 1763.

Antoine, S., 1650. Baiimgart, 1887.

Apei» 1^'**- Hayle, 1876.

Arbaud, 1H6J, 1864. lîeaunier, 1902.

Arbois (le JiibainviUe, 190*2. Beck, 190S, 1910.

Art de Uhétorique (L'), xv« s. ,^,,,,i,èr, 188S, 1S90.

Arte Higmatizandi, xv« s. Hcckniann, 1872.

Artigarum, isy5. y^^^^ ^,^ Fouquières, 1874. 1879.

Assclinoaii, 1H55. Bédier, 1893.

Astaix, 1827. Bellangcr, 187t).

Aubort, 1613. Bellay (du), 1549.

Auberlin, 18S2. 1S9S. ^^^j^^ j^,^^

Aubry, 1901. 1903. 1905, 1907. j^^.,,!^^,,,.^ 1^4- ,«;,r, ,^^2.

(3), Ï'^X»-^ Borg. 1901.

Augé-Chiquet, 190*). ^ Bcrnhardi. 1803.

Autre Art poét. fr , 15/3. ^^^^^ j,^

B Bibcsco, 1893.

Baïf. 1571. Bijwanck. ISS3.

Baillcl, 1685-1689. 1-» Bibliothèque, 1731.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Billet, 1861. 1865.

Biaise crAuriol, 1508.

Blaze, cf. Gastil.

Bleton, 188-2, 1898.

Blondel, 1897.

Bliime, 1890.

Bobé, 1857.

Boileaii, 1674, 1694.

Boindin, 1753.

Bois, 1910.

Boisjoslin, 1884.

Boissier, 18*27.

Boissière, 1554, 1893.

Bonaparte, 1819, 1825.

Borel, 1857.

Bornecque, 1904.

Borrmann, 1908.

Bos (Du), 1714.

Boscaven, 1859.

Boschot, 1896.

Bossot, 1881.

Bossu (Le), 1675.

Boteauville, 1497.

Bouchaud, 1763, 1903, 1906.

Boucherie, 1867.

Bouhier, 1737.

Bouhours, 1674.

Bouille, 1647.

Bourciez, 1886.

Bourdon, 1892.

Bouvey, 1886.

Boyer, 1752.

Braam, 1884.

Brakelman, 1891.

Brandenburg, 1907.

Brandin, 1901, 1904.

Braunschvig-, 1904.

Brémont, 1891, 1903.

Bresche, 1663.

Brossette, 1694.

Broutesauge, 1620.

Brumoy, 1754.

Brun, 1655.

Brunot, 1891.

Bruzendela Marlinière, 1720.

Buchenau, 1901.

Buffier, 1709, 1732.

Buscher, 1867.

Callières, 1695, 1710.

Calvel, 1772.

Camus, XV® s,

Canel, 1867.

Canfield, 1900.

Carion, 1858.

Carnahan, 1905.

Cassagne, 1906.

Castaigne, 1888.

Gastil-Blaze, 1819, 1820, 1852,

Caumont, 1890, 1893.

Cayotte, 1906.

Cerceau (Du), 1730.

Cesari, 1908.

Chabaneau, 1885.

Chaignet, 1887.

Chalons, I7l6.

Chamard, 1900.

Chansierges, 1726.

Chasles, 1828.

Châtelain, 1904, 1907.

Chauvin, 1886.

Chevalier, 1894.

Chiarini, 1878.

Chide, 1905.

Chiniet, 1659.

Choron, 1812.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Claudel, 1907.

Clédat, 1893.

Clément, 1771 Clouzet, 1861.

Des .Nfarest, 1675, 1674.

Dessiaux, 1843 Dessirier, 1862.

Deux Arts (Les), 1874.

Colletel, 1652, 1653, 1655,1656, Dialo^^ue, 1678.

Combarieu, 1893, 1897.

Comte, 1893.

Conway, 1878.

Coqueiin, 1884.

Corbin, 1575.

Corneille, 1660.

Coste d'Amobat, 1769.

Cournanl, 1780.

Couture, 1891.

Coville, 1889.

Croix (La), 1694.

Crouslé. 1891, 1897.

Croy, 1493.

Cubières de Palmezeaux, 1812.

D'Alembert, 1770.

Dangeau, 1717.

Daniel, 1841-1856.

Darembcrp, 18.50.

Darmesleler, 1878.

Daru, 1813.

Davids, 1885.

Dechevreni», 1894.

Deimior, ir>I().

Dclaporte, 1694, 1888. 1898.

Dclaudin d' Ai-.iliers. 1598.

Delavenno, 1SS().

Dolla Rocca de Vcr^-alo. 1880.

Dclvau, isr»7.

Densusiano. 1895.

DcschampH, 1392,

Desfontaiucs, 1743.

Diez, 1846.

Dolet, 1540.

Domairon, 1804.

Dorchain, 19<J5.

Doumic, 1897.

Du Bos, 1719.

Dubroca, 1824, 1825.

Duc, 1889.

Du Cerceau, 1730.

Duchesne, 187u.

Ducondut, 1856, 1863.

Du Gardins, 1620.

Duguesnois, 1849.

Duhamel, 1910.

Du Méril, 1841 , 1843, 18^17, 1852,

Dumost, 1880.

Du Perron, 1669.

Dupont-\'ernon, 1888.

Dupuis, 1836.

Durand, 1748.

Duval de Tours, 1715.

Duvau-Foussard, avant 1700.

Ebcrt, 1874.

Eckorl. 1895 Kggcr, 18t')9.

Khronfcld, 1897.

Kichthal. 1892.

Kiikhoiï. 1895.

Eilner. I8«.»9.

Encina, l49t>.

Knncccorus, 19<M.

Enquête. VM*9.

INDEX

l'^nrique de Aragon, 1433.

ErdmannsclôriTer, 1895.

Krkelenz, 1866.

Ernault, 1893.

Kscherny, 1811. Estienne, 1579.

Evrard, 1885.

Fabre d'Olivet, 1813.

Fabri, 1521.

Fabry, 1889.

Fauchet, 1581.

F'ehse, 1880.

Fénelon, 1714.

Féret, 1901.

Fèvre, J. le, 1571, 1588.

Fiot, avant 1800.

Fischer, 1882.

Flan, 1867.

Florian-Parmentier, 1914.

Foclin, 1555.

Fontaine, 1548, 1551.

Fontenelle, 1688, 1734, 1749

Foth, 1879 (2).

Framery. 1796.

Frein du Tremblay, 1713.

Freymond, 1882.

Fuchs, 1849.

Gacon, 1712. GaifTe, 1910.

Gaillard, 1749.

Galino, 1891.

Gargallo, 1820.

Du Gardins, 1620.

Gastoué, 1907.

Gaudin, 1870.

Gaullyer, 1716, 1717, 1728.

Gautier, L , 1858, 1866, 1872 1879, 1887.

Gaynard de la Chaume, 1585

Gebler, 1894.

Gengnagel, 1882.

Geijer, 1872, 1883.

Génin, 1845,

Gerhard, 1902.

Gevaert, 1875 (Paris).

Ghil, 1886.

Giguet, 1826.

Girard, 1762.

Glade, 1889.

Gladow, 1906.

Gnerlich, 1889.

Godard, 1618.

Gossart, 1859.

Gossett, 1884.

Gottsched, 1742.

Goujet, 1740.

Goujon, 1907.

Gourmont, 1899.

Gournay, 1626, 1641.

Gracien du Pont, 1539.

Grammont, 1904,1908, 1913.

Gramont(De), 1876, 1893.

Grand Dictionnaire (Le), 1624

Grass, 1890.

Grein, 1903.

Gresset, 1898.

Grimm, 1852.

Grôbedinkel, 1881.

Gropp, 1886.

Gueret, 1669.

Guérin, 1844.

Guerrier de Dumast, 1819.

Guilliaume, 1898. IlQ-^li 1900.

Guyau, 1884. Humbert, 1888, 1890.

Gyllenborg, 1798. Huret, 1901.

Gyot, 1739.

Infortunalo, xv« s.

Infortuné, ir)00.

ilaase, 1878. Irailh, 1701.

Ilamel, 1890. Isles (Les), 1674.

Ilannsen, 1901.

[lardouin, 1757. J

Hartmann, 19U8. , ^^__

u • i(»n< Jai^er, 1883.

-, .; . , .„ - Jasinski, 190.^

Van Ilasselt, 1862. . _ ' . ,^.. .

fi p , . ..,-.. Jean-Dupre, 1904.

Hatzfeld, 1878. . *^_

Jeanroy, 1889, 1901.

Joannet, 17')2.

,, ,^,,^ Johannesson, 1881, 189<).

Hecq, 1896. * lori

ff. . 1- w.--, Jonckbloet, 18:>4.

Hauréau, 1883.

Havet, 1880, 1893.

Jordan, 1890 Jubainville, 1902.

.lulliiMi, IH.')-!, 1876

Ilédelin, 16'>7.

Hcf^cl, 1832.

Ilé-uin de Guerla, 1836, 1839

Ilclmholtz, 1S77.

Henry, lH8(i. ^

Herenc (lièrent, Tcrcut), 1432.

Hermann, ISC»."). Kalin, 18S7, 1S97, 19(»2.

Héron, 1889. Kalepky, 1SS2.

Hu^tinK^ 1881. Kastner, 18:)(); 1903.

Heu no, 18H6. Kaulcn, 1SS2.

Ilill, 1871. Kawczyn.«<ki, 1889.

Hocq, 189r>. Kcllor, 188(

Hofniann. hS.Vi. Klein. 187.'). 1S97.

Holborn, lUO."). Knobloch, ISSr>.

Hon'ik, 1911. Kohlcr, (*,., \\M)\.

Hossncr, 188(>. Kôhler, .M., ISIH).

Honcharl. 19 iO. Korner, IS93.

Hondard. 1897, 1898. Ki'>rling, 18(><), IS'M).

Ilub, 1879. Kosohwit/. 1886. 1893.

Huonicr, 187r., 1879, 1893. Kow.d, IIH)2.

ilnof. 1722. Krossncr, 1879, 1880.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Laas d'Aguen, 1834, 1862.

Lacombe. 1766.

La Croix, 1694.

La Croix du Maine, 1584.

Lacuzon, 1903.

La Faye, 1731.

La Foi Nouvelle, 1902.

La Grasserie, 1892 (2), 1893 (2),

Laharpe, 1799 Lamennais, 1840.

La Mesnardicre, 1640.

La Motte, 1707, 1712, 1730, 1754.

La Motte-F..., 1887.

Lamy, 1668.

Lancelot, 1663, Landais, 1835, 1853, 1863.

Landry, 1 1(4. iîl Langlois, 1890, 1902.

Langstroff, 1891.

Lanneau de Marey, 1852.

Lanson, 1892, 1908, 1909, 1912 La Porte, M. de, 1571.

La Porte, l'abbé de, 1767.

Larousse, 1862, 1905.

La Serre, 1771. Laurent, 1897.

Lauwereyos deDiepenhède, 1850.

Léautaud, 1900.

Le Bossu, 1675.

Lecluse, 1834.

Le Goffic, 1890.

Legouvé, 1877, 1878, 1881.

Lejard, 1888.

Le Parterre, 1666.

Lérizet de la Faye, 1731.

Lesaint, 1871.

Les Isles, 1674.

Lettre à Madame, 1735.

Le Vavasseur, 1875.

Lewis, 1898.

Lhoumeau, 1892.

Lierau, 1882.

Lindelôf, 1901.

Lintilhac, 1887.

Littré, 1863.

Lobkowitz, 1663.

Longue, 1728.

Lootens, 1894.

Lote, 1911-1912.

Loth, 1902.

Lotz, 1905.

Lubarsch, 1879,1880,1885,1888.

Lucas, 1911.

Ludwig, 1906.

Lurin, 1850, 1851, 1862.

Lussy, 1883.

Lyon, 1863.

Mablin, 18l5.

Magnus, 1405.

Mainard, 1884.

Malherbe, 1571, 1630, 1725.

Mambrun, 1661.

Marbe, 1904.

Marchai, 1898.

Marests(Des), 1675.

Mari, 1899.

Marmontel, 1763, 1787, 1806,

Marolles, 1662.

Martens, 1894.

Martinon, 1905, 1909, 1912.

Marty-Laveau, 1862, 1868,1890.

INDEX ALPIIABÉTIOUE

Masin^% 1866.

Massieu, 1739.

Maugard, 1812.

Me Crackin. 1902.

Mei^'iel, 1542.

Melchior, 190J.

Ménai^e, 1666, 1672.

Mende, 188Ô, 1889.

Mercier, 1653, 1784.

Merkel, 1873.

Mervesin, 1706, 1717.

Mesnardière, 16tO.

Meyer, P., 1861, 1892.

Meyer, \V., 1905.

Meyer. R.-A., 1907.

.Minor. 1893.

Missel, 1882.

Mockel, 1894.

Mojsisovics, 1905.

Molinet, l.VJl.

Molinier, xiv* s.

Mollmann, 1896.

Mone, 1853-1855.

Montai-Ion, 185.V1858.

Morandini d'Rccotagre, 1886.

Morncl. 1907.

Mothcré. 1886-1888.

.Moiirpucs, 1681.

Moussé, 1888.

Miillcr, O., 190).

Muller. K.. 1882.

Mussalia, 188 t.

Mûtzol, 1835.

Nadal, 1738.

Na^'ci. lvS78.

Nactibiis, IS91.

Naucudorf, 1871.

Nebout, 1895, 1897.

Nicolas, 1734.

Nicole, 1659.

N isard, 1845.

Nivelle de la Chaussée, 1732.

Noack, 1898.

Nordfeld, 1891. 1893.

Nordstrom, 1870.

Normandy, 1902, 1903.

Nyrop, 1883, 1886, 1910.

Odet de la Noue, 1596, 1624.

Olivet, 1736, 1738, 1753. 1755,

Olmsted, 1897.

Oreans, 1888.

Otten, 1884.

Orth, 1882.

Paj^nat, 1901.

Paris, G., 1862, 1866, 1875, lï)93,

Paris, L., 189t).

Parterre (Le), 1666.

Passy, 1887. Pasquiers. 1560.

Peletier, 1545, 1.555.

Pellissior, iaS2J8H5, 1893,1898.

PtM*ran«lièro, I8*W.

Perrault, ir>88 Perron (Du), If>t)9.

Petit, n>83.

Pllanfel. 1898.

Philippon de la Madeleine. 1 >^ »>.

Phiilil. 1SS7.

Piorson, 1881.

Piis, 1785.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Pleines, 1886.

Pog-g-el, 1834.

Poinsot, 1902, 1903.

Pont (Du), 1539.

Port-Royal, 1654.

Porte (De La), 1571.

Pothier, 1881.

Pradels, 1905.

Prépetit de Grammont, 1711 Prévost d'Exilés, 1735, 1736.

Prieur, 1364, 1380.

Prinzheim, 1890.

Prudhomme, 1892, 1901.

Pujol, 1858.

Quicherat, 1838, 1850.

Quitard, 1867, 1883.

Racine, 1747.

Rack, 1902.

Raisonnemens, 1737.

Rajna, 1884.

Rambeau, 1878.

Ramorino, 1893.

Ramus, 1562.

Ranninger, 1895.

Rapin, 1670, 1674, 1684.

Raynaud, 1884, 1889, 1892.

Raynouard, 1834.

Règles de la Sec. Rhétorique,

Régnier, 1887.

Régnier-Des Marais, 1706.

Remond de Saint-Mard, 1729,

lienard, 1875.

lîenouvier, 1893.

Restaud, 1730.

Reyle, 1904.

Ricard, 1887.

Richaud, 1867.

Richelet, 1671,1700,1751,1772,

Ricken, 1884.

Riese, 1888.

Rigault, 1856.

Rigolet de Juvigny, 1772.

Rimestad, 1905. Robert, 1890.

Robertson, 1895.

Rochat, 1870.

Rochette, 1899, 1911.

Roedel, 1898.

Rollin, 1726.

Ronca, 1890.

Ronsard, 1565.

Roosmalen, 1842.

Ropohl, 1909.

Rose, 1880.

Rosenbauer, 1895 (2).

Rosières, 1896.

Rosset, 1904.

Roudet, 1910.

Rousselot, 1897, 189S, 1902,

Rûcktâschel, 1889.

Rudmose-Brown, 1905.

Rydberg, 1896, 1898, 1904.

Sacchi, 1770.

S. Antoine, 1650.

Saint-iMard, 1734.

Sainte-Beuve, 1828.

Salm, 1812.

Samson, 1865.

Samson-IIimmelstjorna, 1904. j, Santillana, 1368-1458.

Saran, 1889, 1900, 1903, 1904, Tabourot, 1571, 1572.

1907. Taille, J. de la, 1573.

Saroihanrly, 1904. Taine, 1853.

Saugeon, 1832. Tamm, 1879.

Sauvebois, 1908. Tampucci, 1864.

Scalij,'er, 1.561. Tempo, 1332.

Schenk, 1900. Ten Brink, 1865, 1879.

Schlafçer, 1900. Tenint, 1844.

Schlicher, 1900. Tercut (Thercut, cf. Herenc,

Schnaltcr, 1876. 1432.

Schuchardt, 1874, 1886. Terrasson, 1715.

Schuermans (Boscaven), 1859. Thamhayn, 189.3.

Schwan, 1890. Theys, 1896.

Scoppa, 1803, 1811, I8l6. Thieme, 1899, 1906, l'JlO.

Scriban, 1906. Thierfelder, 1868.

Scudéry, 1654. Thiéry, 1S87.

Sibilet, 1548. Thieulin, 1890.

Simrock, 1858. Thomas, W., 1901.

Sizeranne, 1904. Thurau, 1899, 1901.

Sommer, 18.50. Thurot, 1881-1883.

Sonncmans, 1905. Tiersol, 1889.

Soiinonbur};, 1885. Tisseur, 1893.

Sorel, 1622, ;664. Tivicr, 1873.

Soubeirou de Scapon, 1738. Tobler, 1880.

Souriau, .M., 1SS5, 18S8, 1893. Trâger, 1889.

Souriau, \\, \S\K\. Traité de IWrt de Hhétoriquc^

Sou/.a, 1SS2, 1S02, 1895, 1899, xVs.

I90r), 1012. Traite do Hhétori(|ue, 1490.

Spencer, 1.S71, 1899. Trévoux, 1771.

Spcn/., 1886. Tschin, 1906.

Spie^el, 1896.

Slapfor, 18S6. V SleiiKcl, ISIU. 1S96.

Slimmin-, 190t>. Vacandard, 1905.

Stra.nw.tz, 1886. Vaganay, 1902-1903.

Suchior, 1S75, 1876. Valcntin. 1870.

Suhle, lS«")r>. Van Hcvor, 1*KX>.

liNDEX ALPHABÉTIQUE

Van Ilasselt, 1862.

Vaugelas, 1647.

Vauquelin de la Fresnaye, 1605.

\'avasseur, 1G69, 1675.

Vernier, 1889, 1894.

Verrier, 1909, 1911, 1912.

Veyrières, 1869-1871.

VieholT, 1859.

Viereck, 1902.

V^igié-Lecocq, 1897.

Vildrac, 1902, 1910.

Vincent, 1908.

Violet-le-Duc, 1809, 1829, 1843.

Vising, 1884.

Voltaire, 1719, 1731, 1770.

Vossius, 1647, 1673.

Wailly, A. de, 1856, 1894. Wallenskôld, 1891, 1901, 1908.

W^allner, 1879.

Wehrmann, 1883.

Weigand, 1840, 1857, 1863.

Weill (Benloew et), 1855.

W^enzell, 1908.

W^estphal, 1862, 1872, 1880,

W^ey, 1848.

Winderlich, 1885.

Wolf, E., 1890.

Wolf, F., 1859.

W^ôlflin, 1903.

Wright, 1841-1843.

Wulff, Fr., 1892, 1896, 1900.

Wackernagel, 1834. Zarnke, 1865, 1897.

Wagner, 1893. Zettl, 1906.

Wailly, Noël, 1754, 1808, 1822, Zschalig, 1884.

1831. Zverina, 1878.

Périodiques

Appel, 1887, 1906.

Arbois de Jubainville, 1879,

Arnauld, 1909, 1910.

Bédier, 1896.

Bennett, 1896. Berr, 1903.

Bibesco, 1891.

Birkenhofî, 1884.

Block, 1891.

Boisjoslin, 1884.

Bolton, 1894.

Banner, 1884.

Bartsch, 1859, 1866,1878, 1879. Borrmann, 1908.

Batault, 1912. Boscaven, 1856.

Beaunier, 1901 (2), Boschot, 1897, 1901.

Becker, 1888, 1894,1904, 1906. Bouchaud, 1894.

INDEX ALPHAHÉTKjL'E 415

Boucherie, 1882. Kirmery, 1893, 1894 (2).

Brakelman, 1896. Fleury, 1893.

Hrunemann, 1<S71. Forment, 1887.

Brunot, 189J. Fraf,'uier, 1729.

Freyinond, 1882.

Chamard, 1899. ^

Chantavoine, 1897. Gaijer, 1881.

Glédat, 1S92, 1894. Gautier, L, 1866.

Clémeut, 1S92. Ghéon, 1909 (2), 1910.

Comte, 1893. Gilliérou, 1887.

Cornu, 190:). Gladow, 190r>.

Cottinet, 1910. Gourmont, 1902.

Couture, 1892. Grammont, 1900,1903-1904(2).

Crestoy, 190(). Grôbedinkel, 1881.

Groze, 189.'). Grober, 1882.

(irolh, ISSS.

Guerre, 1903.

Daremberg, 18.')0. Guyard, 1876.

Darthèze, 1898. Guyau, 1884.

Darzens, 1888.

Davidson, 1901, 1910. H

Dejol), 1892.

Delaporte, 1896. Ilalary, 1908.

Deliost, 1903. l'aie, 181H).

Des Gran^'cs, 1901. liamel, 18iH), 1891.

Doumic, 189:), 1897. Ilannappcl, 1881.

DucliosMC, 1SS9. IIarczyk,1880.

Diimmlcr, 1S79. Ilardin-c, 1881.

Dunuir, 1890. ïlecq, 1S9I.

Ilermanu. 186.') (2).

^ lloirmanii. 181(5.

Kbcrs, 1S7I. !lornu'i>lor. I8H4.

Kborl, ISSO. ll.>lilfcKI. 1S<»3.

Kmaull, 1S92, 1900. H..rak, WHll.

Kspinas, IS83. Ui'i^U, liHH).

Huml»orl. 1S7S, 1S94. 1896.

iluiuphrcys, 1892.

Fnguet. lOiH"). Ilupfold. 18J2.

INDEX ALPHABÉTIQUn:

Jâger, 1884.

Jansz, 1901.

Jordan, 1888.

Journal des Savants, 1685.

Journal Encyclopédique, 1770.

Kahn, 1902, 1906.

Kastncr, 1849.

Kastner, 1903 (3), 1904 (3).

Keuter, 1882.

Klini^sor, 1900.

Koch, 1879.

Kôhler, 1890.

Kossmann, 1903.

Krause, 1885.

Lenfant, 1710.

La Motte, 1730.

Léautaud, 1900.

LeGoffic, 1892, 1901, 1909.

Legouis, 1898.

Lemaître, 1893.

Levaillant, 1907.

Lindsay, 1892.

Littré, 1856-1859.

Long-ue, 1737.

Lote, 1911-1912(2).

Loth, 1900, 1901.

Madeleine, 1902.

Magoun, 1903.

Mahly, 1864.

Mandin, 1909.

Marcou, 1896, 1899.

Marelle, 189i.

Mari, 1901.

Martinon, 1907, 1909 (2), 1913.

Matzke, 1891.

Maurras, 1893.

Maus, 1884.

Mennung, 1902.

Mercure de France, 1780.

Merkel, 1880.

Meumann, 1894.

Meyer, P., 1861, 1867, 1882,

Meyer, W., 1882 (2), 1886 (2),

Meyer, R.-M., 1886.

Mila y Fontanals, 1875.

Mone, 183S.

Môrch, 1896.

Motte, 1730.

Mûller, K., 1882.

Mûller, L., 1884.

Nagel, 1879.

Normandy, 1903 (2), 1905.

Oméga, 1909.

Oreans, 1887.

Ovidio, 1898.

Paris, G., 1866, 1872.

Pelen, 1900.

Pellissier, 1905.

Peters, 1897.

Piccoli, 1908.

Piaget, 1898.

Plattner, 1889. Schoppe, 1902.

Pleines, 1886. Schulz-Gora, 1900.

Pohl, 1886. Schwan, 1890.

Poinsot, 1903 (2), 1905 (2). Scott, 1905.

PoUi, 1906. Sepet, 1865, 1879.

Prinzheim, 1890. Simon, 1895.

Provenzal Versification, 1871. Souriau, 1899.

Prudhomme, 1897 (3 , 1903. Souza, 1895, 1906-1907.

Psichari, 1891. Spenz, 1886.

Spire, 1912.

Q Stapfer, 1887.

Quicherat, 1855(2). ^^^^^'^ï' ^^^'^ (2). ^^87, 1890

I^ Stetson, 1905.

Storm, 1889.

Raynouard, 1833, 1836. Strong, 1907.

Rechnilz, 1908. Suchier, 1873,1876, 1878, 1879,

Régnier, 1900. 1895.

Reissert, 18S1.

Renouvier, 187-1, 1885. T

Restori, 1895.

Relté, 1893, 1899, 19i)5. i^"^"' .!../'

Revue de Métrique, 1894.

Ricken, 1885, 1889.

Texte, 1893, 189 t.

Teza, 1895.

Thieme, 19<H).

Rimes on omphe, 1902.

Rochat, IS7(^ Thomas, A., 1881, 1882, 1883.

Romains, 1911. Thomas, W , 1904.

Romer, 1884. Thurneysen, 1884, 1885, 1387.

Rose, 1880. Tisseur, 1892.

Rosières, 1S8S, 1891. '^"^'^"' ^"^^^^

Tniblct, 1737.

Saran, 1897. 1898(2). 1900. ^^^^^^^^^^ ^3^,

Sauvobois, 191 I .

Sa va ri f, 19 lo. y

Schcnk, 19nj.

Schercr, ISSH. Valonlin, 1896, 1897.

Schhlger, 19<K). Valin, 1891.

INDEX ALPHABÉTIQUE

Valois, 1881.

Valvor, 1885.

Van Bever, 1900.

Vannoz, 1903.

Vaultter, 1840.

Vernier, 1899.

Verrier, 1912.

Vianey, 1902-1903.

Viehoff, 1864.

Vielé-Griffin, 1895, 1898, 1899.

Vinsoii, 1894.

TV

Waetzold, 1892.

Wallner, 1879

Westphal, 1888.

Wôlilin, 1881, 1884, 1887,1895.

Worp, 1890.

Wulff, Fr., 1892 (2), 1898.

Zarnke, 1865, 1871.

Zingarelli, 1905.

INDEX GÉNÉRAL DE LA PREMIÈRE PARTIE

Les chifiFres renvoient aux pages.

Aae, 8, 19, 180.

Accents, 155-181.

Ackermann, 31, 58, 60, 162.

Alembert (d'), 1-14.

Alexandrin, 67-75.

Allais, 14.

Allitération, 97-99.

Andresen, 98, 105, 149.

Aristole, '24, 52.

Arnauld, 85, 87, 180.

Arts Poétiques, 21-34.

Assonance, 97-99.

Auberlin, 13, 63.

Aubry, 193.

Au^'é-Chiqiiet, 184.

Auriol (d'j, Biaise, 26.

Baif, 116, 182.

Baillet, 17-19.

Baïni, 31, 158, 190.

Baju, 81, 82.

Banncr, 15<), Banville, 22.

Barat, 11.

Barbieux, 58.

Barneville, 176.

Bartsch, 58, 60, 61, 62, 65, 67-

Batteux, 30, 106.

Beaunier, 79, 84, 111,123, 183.

Bock, 33, 180, 193.

Becker, 59, 63, 74, 116, 183.

Becq de Fouquicres, 8, 31, 32,

Beethoven, 81.

Bellan{^er, 149.

Bellay(du), 12, 26, 1 16, 13<V131.

Benloew, 32, 44, 47, 162, 161. Berlioz, 89, 142.

Bèze, 14, 37.

Bibliographie, 16-20.

Billet, 95, 149.

Biaise d'AurioI, 26.

Blaze, cf. Castil-BIaxe.

Blelon. lOS.

Blondel, 118, l'Hi.

Boilcau, 27, 53. 116. i:f.

Boindin, 30.

Boisjoslin, 46, 100.

Boisnière, 96.

Bonaparte fSainl-l.cu , IS. 31.

Bos (du), 14, 29, 32, 58, 133.

Boschot, 14, 82, 84, 123, 125,

Bouchaud, 31,57,125, 144,151,

Bouhier, 133, 138, 139, 142.

Bouhours, 52.

Bouchet, 150.

Bourcier, 14.

Bourdon, 82, 189.

Braam, 1 14.

Brandenburg, 116.

Braunschvig, 112, 177, 189.

Brémont, 109, 111, 192, 195.

Bresche, 28.

Broutesauge, 14.

Brunot, 19, 95.

Carion, 96.

Castaigne, 151.

Gastil-Blaze, 31, 32, 124, 190,

Cerceau (du), 29, 30, 39, 53, 90, 185, 188.

Césure, 99, 105.

Chalons, 29, 133.

Chamard, 19.

Chasles, 13.

Châtelain, 75, 117, 120, 183.

Chénier, 141.

Chifflet, 14.

Choron, 156, 190.

Clément, 40.

Clouet, 23.

Clotilde de Surville, 150.

Combarieu, 66, 166, 192.

Comparaison avec d'autres langues, 35-52.

Comte, 183.

Conseils et Traités, 95-97.

Coppée, 103.

Coquelin, 109, 194.

Corneille, 17, 25, 28, 124.

Cottinet, 85.

Crestoy, 119.

Groy, 26, 130.

Cubières de Palmezeaux, 124.

D'Alembert, 144.

Dangeau, 14.

Darmesteter, 13.

Darthèze, 111, 195.

Daru, 18, 41, 144, 157.

Darzens, 125.

Davidson, 75.

Debussy, 80, 88, 89, 193.

Décasyllabe, 67-75.

Deimier, 27, 28, 131.

Delacroix, 142.

De La Porte, 19.

Delaporte, 151.

Délia Rocca, 91, 124.

Deschamps, 129.

Desfontaines, 142.

Desmarets, 53.

Desportes, 131.

Dessirier, 106.

Dialogue, 132.

Dickmann, 109.

Diez, 8, 13,32, 60.

Distinction entre la prose et la

poésie, 184-189.

Dolet, 14, 181.

Dorchain, 8, 104.

Doumic, 82, 127, 183.

Du Bellay, 12, 26,116, 130,131.

Du Bos, 14, 29, 37, 1)6, 133. Fontenelie, 24, :>3, 133, 142-

Dubroca, 31, 43, 48, 155, 160» 145.

Foth

Du Cerceau, 29, 30, 39, 53, 90, Framery, 31.

185, ÏSS. Kreymond, 149.

Ducondut,32, 77, 78, 124, 149, ^

Du Gardins, 27. G^^i"^' 1'^--

Du Méril, 54, 57, 60, 162. Gaullyer, 17, 29.

Dummier, 57. Gautier, 32, 34, 57, 58, 60, 61.

Dumur, 46, 59. ^2' ^"^ ^' "^ ^^^^ 1^-.

Du Pont, 26, 130. Gengnagel, 15.

Génin, 13, 14.

E Ghéon, 85. 86, 120, 180, 184.

Ebert, 49,57. Ghil, 81.

Ecole Française, 92-93. Gladow, 85.

Egger, 13, 18, 183. Gossart, 149.

Eichthal, 8, 173. Goujel, 17, 18, 30.

EickhoIT, 74. Gourmont, 8,83, 87, 111, 183.

Elision, 114-115. Gournay, 13,27, 131.

E muet, 105-113, Grammont,8, 22, 33,78,98,177.

Endécasyllabe, 67-75. ^^^^"' ^^'^•

Enjambement, 1K)-10.5. Grobedinkel, 116.

Ernault, 96. Gropp, 109.

Escherny, 31-90. ^^^^^^ '^*-

Espinns,^^, 118, 171. Guerre, 92.

Eslienne, 14, 46, 130, 182. Guilliaume, 8, 78.

Evolution, 7t>-93. Guyau, 8, 33, 45, 102, 1 12, 150,

H Fabrc d'Olivet, 31, 91, 148.

l'abri, 26, 99, 130, 155. Halary, 152.

l'aguct, 104. Hannscn, 176.

Fauchet, 89, 90, 131, 155. Ilarczyk, 170.

Fontaine, 26, 130. Hatzfeld. 13.

Fônclon, 29, 37, 53, 123, 132, Ilavel, 62.

133, 181. Ilccq, 19.

Foret, 92. Henry, 71, 72, 192.

Firmcry, 125, 151. Meredia, 80.

INDEX GÉNÉRAL

Herenc, 130.

Heune, 101.

Hiatus, 114-115.

Holborn, 19, 178.

Hossner, 15.

Huemer, 57.

Huet, 185.

Hugo V., 33, 102, 103, 125-127,

Humbert, 15, 108.

Hupfeld, 117.

Hymnologie, 57.

Irailh, 18.

Jeanroy, 63, 116.

Johannesson, 114, 151.

Jubainville, 67, 69, 70.

Jullien, 34, 44, 45, 67, 68, 183.

Kahn, 81, 85, 184.

Kastner, 101.

Kawcynski, 54, 63, 66, 74, 151,

Klingsor, 84, 193.

Kôhler, 98.

Koschwitz, 117, 118.

Lacombe, 18.

La Croix,t29, 37, 99, 132.

La Croix du Maine, 17.

Lacuzon, 85.

La Faille, 135.

La Faye, 133, 136.

La Grasserie, 65, 111, 117, 151,

Laharpe, 40, 158.

La Mesnardières, 28.

La Motte, 24, 30, 53, 90, 124,

Lamy, 121.

Landry, 74, 111, 120.

Langlois, 19, 33.

Lanson, 8, 19, 53.

Larousse, 96.

Laurent, 83. Léautaud, 19.

Leconte de Lisle, 80, 103.

Le Goffic, 8, 84, 85, 96, 103,

Legouis, 51, 55, 56, 176.

Legouvé, 108, 109.

Lemaître, 82, 151 .

Lesaint, 106.

Lewis, 51, 54, 66.

Littré, 13, 14, 60, 66, 183.

Longue, 30, 31,39,90, 124, 133,

Lote, 34, 111, 118, 120, 195.

Lubarsch, 8, 32, 78, 108, 109,

Lulli, 32, 124, Lurin, 43, 164, 190.

Lussy, 192.

Mablin, 43, 145, 158.

Magnus, 128.

Malherbe, 13, 14, 27, 111, 114,

Marcou, 114.

Marelles, 33, 110, 111.

Marmontel, 40, 123, 141, 156.

iVfarolles, 46, 123.

Marot, 12, 18.

xMartinon, 19, 101-103, 115,116.

Massieu, 13.

Maus, 116.

Mei-ret, 14, 106, 181.

Melchior, 66, 101.

Ménage, 14, 28, 52.

Mende, 106.

Mendès, 79.

Mercure Galant, 29.

Mervesin, 12.

Métrique Comparée, 53-55.

Meycr, P., 13, 34, 58, 60, 62,

Meyer, W., 57.

Minor, 49, 54, 175.

Misset, 58.

Mockel, 82.

Molière, 124, 195.

Monet, 80.

Mornet, 14, 19.

Molhéré, 50, 54.

Mouslier, 23.

Muller, 48, 78, 98, 170, 183.

Musique cl Versification, 189-

Naetcbus, 1 !(').

Nagel, 116.

Nobout, 14.

Nicolas, 14, 53.

Nivollo de la Chaussée, 136.

Noack, 117.

Nordfold, 116.

Normaudy, 92.

Nyrop, 19, 63, 71.

Octavien de St-Gelais, 150.

Octosyllabe, 66.

Olivet, 30, 39, 122, 142, 183, 1 88.

Origines, 56-75.

Orth, 116, 149.

Otten, 101.

Ovidio, 174.

Pagnat, 92.

Paris, 19, 48, 58, 60-62, 68-72,

Pasquiers, 12, 28, 46, 130, 182.

Passy, 33, 111, 117-119.

Pédagogie, 94-128.

Peletier, 26, 36, 99, 130, 181.

Pellissier, 18, 19,34,82, 85,127.

Perrault, 53. Perron, 28,46, 182.

Petit, Xi.

Phonétique, 117-121.

Pierson, 3:{, 118.

Plan do groupement, 7, Plattner, 109.

Poinsot, 92.

Polti. .V>.

Prépetit de Grammont, 29.

l»révost, 30, 31, 1H>, 124. \X\.

I^rincipes, 155-1 SI.

Psichari, 81, 111.

Quantité et qualité. 19<) Querelle dos .\nc. et Mod., 52-53.

Questions à étudier, 197-202.

Quicheral, 13, 22,29, 32, 34, 44.

lîacine, 25, 53, 122-124, 134, 142, 146, 188, 195.

Rack, 116.

Rajna, 63, 71.

Rameau, 32, 124,

Ramus, 14, 182.

Rapin, 24, 28, 52, 53, 121.

Raynal, 18.

Récitation des vers, 105-113, 189-196.

Réformes, 121-128.

Régnier, 84, 109, 180, 194.

Régnier-Desmarais, 14.

Remond de S.-Mard, 14, 53, 90, 122, 124, 133, 136, 188.

Renoir, 80.

Renouvier, 102, 126, 127, 172,

Retté, 84, 85, 125, 128, 176, 180,

Ricard, 19, 33, 118, 196.

Richelet, 17, 28, 29, 132, 183,

Ricken, 109, 114.

Riese, 98.

Rigault, 53.

Rig-oley de Juvigny, 13, 17.

Rime, 129-153.

Rochat, 68.

Rochette, 33, 98, 176-177.

Rodin, 80.

Rollin, 24, 38.

Ronsard, 27,107, 116, 130, 131,

Rosenthal, 142.

Rosières, 14, 78, 82, 89.

Rosset, 111.

Rostand, 10, 113.

Rousselot, 33, 118, 119, 121,

Rucktaschel, 19, 27.

Rudmose-Brown, 8, 19, 33, 51,

Rydberg-, 111.

Rythme, 154-196.

Sacchi, 31, 156.

Sachs, Hans, 49.

Saint-Gelais, 150.

Saint-Mard, cf. Remond.

Saint-Leu, cf. Bonaparte.

Sainte-Beuve, 13, 108, 183.

Sainte-Eulalie, 34.

Samson, 194.

Samson-IIimmelstjerna, 55, 178.

Saran, 8, 9, 19, 27, 33, 43, 49,

Sarcey, 110.

Sauvebois, 14.

Savarit, 46, 87, 180.

Schenk, 151.

Scherer, 151.

Schlager, 117, 193.

Schuchardt, 47, 54.

Schumann, 81 .

Schwan, 15. Scoppa, 13, 18, 31, 46,156, 157,

Sepet, 58, 60.

Seurat, 80.

Sibilet, 23, 26.

Simon, 49, 59, 176.

Sonnenburg, 108.

Sorel, 17.

INDEX Gt.NLRAL

ïiD

Souriau, 14,78.

Souza, 8, 1-1, 30,33, 84-86,111,

Spencer, 66, 166, 171.

Spenz, 101.

Spire, 180.

Stapher, 77, 127.

Stcngel, 8, 9, 19, 20, 33. 65,73,

Storm, 117, 196.

Slramwitz, 105.

Slrong, 55, 74, 117.

Strophe, 1 15-1 17.

Siichier, 60, 192.

Sully Prudhomme, 22, 33, 43, 80, 83, 84, 102, 103, 112,123,

Sweet, 117.

Taille, 27, 36, 182.

Ta van, 59, 176.

Technique et Pédagogie, 9 1-1 28.

Ten Hrink, 61, 71.

Teninl, 31, 34, 77, 78.

Thieme, 19, 84.

Thiculin, 96.

Thomas, 19, 31. 55,65, 74.

Thurneisen, 67, 72.

Thurot, 18.

Tisseur, 8, 22, 33, 12:>, IM

Tivier, 32, 63.

Toblcr, 32, 33, 65, 75, 78, 100,

Trager, 49, 75, 108.

Traités avec Exercises, 95-97.

L'hland, 60.

V'aganay, 19.

Valentin, 49.

Valin, 98.

Val V or, 150.

Van Bever, 19.

Van Hassell, 59.

Vannoz, 84, 123, 128, 189.

Vaullier, 31, 34, 161, 162.

Vaugelas, 12, 14. 28, 111.

Vauquelin, 19, 22, 27. 131.

Vavasseur, 'r2.

Verlaine, 83.

Vernier, 46.

Vernon, 194.

Verrier, 34, 51, 55, 66, 118, 120.

V^ers classique, 77-78.

Vers mesurés (sans rimes, vers libres;, 181-KS4.

Vers Parnassien, 79.

V'ers Romantique, 78-79.

Vers Symboliste et Décadent,

Vers Symboliste avant le Symbolisme, 89-92.

Versification Rythmique, 57-59.

ViehofT, il.

Vielé-Griflin, 80,82, 125.

V^ioreck, 1 ;6.

N'icux vers français, 75.

N'igié-Lecocq, 14.

ViMrac, 85.

Violot-le-Duc, 18- Voltaire, 50, liK^, I|4, 122-121.

N'ossius, 28, 155.

VV Wolf, 60.

Wôlflin, 97.

Wâtzhold, 79. WullF, 8, 10, 19,33,43, 102, 174,

"^^Sner.Sl. 175^ I73 179 ^^^^ Wallenskold, 15.

Weigand, 47, 116. Z Wenzel 152

Weslphal,'54. Zarnke, 48, 58, 61, 68, 74.

Wey, 13, 14, IS- Zschalig, 19, 34.

Chapitre \ . — Les origines 5G

a. L'Tïynuiologie 57

b. La \'ersilicalion rythmique 57-59

c. Les Origines en général . 5lMi(i

d. L'Octosyllabe 66

e. Le Décasyllabe. L'Kndccnsyllabe. L'Alexandrin 67-75

f. Le vieux vcrH français .... 75 Chapitre Vl. — l/Kvolution ou les Ecoles littéraires. 7G-93

428 TABLE DES 3IATIÊRES

a. Le vers classique 77-78

b. Le vers romantique 78-79

c. Le vers parnassien 79

d. Le vers symboliste et décadent 79-89

e. Le vers symboliste avant le symbolisme . . 89-92

f. L'Ecole française 92-93

DEUXIÈME PARTIE Bibliographie Chronologique et Analytique

TROISIÈMK PARTIE

Tableau analytique de matières relatives à la versification. 359-387

Accents 359-360

Alexandrin 360

a. Etudes générales 36<)

b. Accents. Repos. Allitération ... 360

Les anciens et les modernes 360

L'Anglo-Norman 361

Arts poétiques et Traités de versilication 361-364

a. Etudes et Editions des Arts Poétiques et des Traités 362

b. Arts Poétiques et Traités appuyant sur : l)L'esthétique. 'JjLa mécanique. 3)L'esthétique

et la mécanique (faisant école). 4. Les Rè;:Ies. 363-364

Assonance ;U>4

Ballade ;U)4

Bibliographie 354

Césure ;()5

Comparaison avec d'autres langues 3G5-3(>6

a. Le grec et le latin 365

b. L'italien 365

c. L'allemand 365-3r>i>

(/. L'anglais MMy

e. En général ;ie><>

Conditions : langue, littérature, civili««ntion . . . 3fV>.367

a. Lo XVI» siècle m\(\

b. Lo xvii" siècle 366

c. Le xvm» siècle 366-367

d. Le XIX» siècle :u>7

e. Lo XX* siècle ot en général 367

Conseils p(Hir l'Etude de la N'orsilication 367

Couplet 367

Cursus 367

Descorls . , 367

Dictionnaires de rimes 367

Dispute celtique 367

Ecole française 368

Ecoles littéraires 368

\ a. Le vers classique 368

h. Le vers romantique 368

c. Le vers parnassien 368

cl. Le vers symboliste et décadent 368

e. En général 368

Elégie 369

Elision 369

Enjambement 369

Epigramme 369

Epique (poème) 369

Esthétique 369-370

Flors des Gay Saber 370

Grammaire : orthographe, accents, ponctuation, diphthongues 370

Hiatus. Cacophonie 370

Hymnologie et poésies populaires latines au moyen âge 370-371

Lais 371

Laisse monorime 371

Licences poétiques 371

Madrigal 371

Métrique comparée 371

Motet 371

E muet 372

Musique et versification 372

a. L'union de la musique et de la versification. 372

h. Musique et rythme ou le rythme musical. . 372

Nécessité de réformes 372-373

Ode 373

Origines de la versification 373-374

a. En général

b. Octosyllabe

c. Décasyllabe

d. Endécasyllabe

e. Alexandrin

Phonétique

Poésie populaire : ori{,'ine, structure

Poésie et prose

a. Distinction entre la prose et la poésie. . .

h, l'emploi do la poésie et de la prose.

Principes

Provençal : Trouvères et Troubadours

Quantité. Qualité

Querelles et polémiques: Larîme. Les origines. Origine celtique. Décasyllabe. jE*u /a /te. Anglo-Norman. L'e muet et la Récitation. Malherbe. Résume .

Récitation des vers

Recueil des poèmes primitils

Refrain

Règles

a. Adhérence stricte aux régies mécaniques.

b. Nécessité de réformes

c. IK*f(^rmes accomplies

Rime

Rilornelle

Romances et pastourelles . .

Rondeau

lîylhnu-

a. Le terme ritnu' .

b. Rytlnno

c. Rythme prosaïque ou prose rythme Saturnien.

Scslina.

Sonntt

Stroplu' •

Symbolisme : Décadent-, I.Miil.niros ni.uIornc>

DU MOYEN AGE

publiés sous la direction de Mario ROQUES.

1*. — La Chastelainc de V'crgi, poème du xiii» siècle, éd. par Gaston Raynaud, 2» éd. revue par Lucien Foulet ; vn-35 pages O fr. 80

2*. — François Villon, Œuvres, éd. par Auguste Longnoo, 2« éd. revue par Lucien Foulet ; xviii-132 pages 2 fr. •

3. — Courtois d'Arras, jeu du xiir siècle, éd. par Edmond Faral ; vi-34 pages 0 fr. 80

4. — La Vie de Saint Alexis. Doùme du xi* siècle, texte critique de Gaston Paris ; vi-50 pages 1 fr. 50

i. — Le Garçon et i .vvcugic. jeu uu .xi;r siècle, éd. par Mario Roque» ; vi-18 pages 0 Ir. 60,

6. — Adam le Bossu, trouvère artésien du xiii* siècle, Le Jeu de La lée, éd. par Ernest Lan^çlois ; xiv-76 pages 2

7. — Les Chansons de Colin Muset,éd par Joseph Bédier, avec lalranscrip* tion des mélodies de Jean Beck ; xiii-44 pages 1 fr. 60

8. — Huon le Roi. Le Vair Palefroi avec deux versions de la .Malle Honte ; par Huon de Cambrai et par Guillaume, fabliaux du xin» siècle, éd. par Artur Langfors ; xv-68 pages \ fp^ 75

9. — Les Chansons de Guillaume IX, duc d'Aquitaine (1071-1127), éd. par Alfred Jeanroy, xix-46 pages \ fr. 60

10. — Philippe de Novare. Mémoires (1218-1243), éd. par Charles Kohler, xxvi-1" avec 2 cartes 3 fr. 60

11. — Les de Pcire \'iilal, ^d. nar Jn«.^nh Anglade : XII-1S8 pages

3 fr. 60

12. — Béroui, i.f ivoinari uc instaii, pocme au xn' siècle, éd. par Ernest Muret ; xiv-163 pages 3 fr. »

13. — Huon le Uoi de Cambrai, M t. I : Li .\boc<*s par ekivoche. Li Are Marin en roumans, L<\ I' us Ai-< lî. i.- ,>ms éd. par Artur Langfors ; xvi-48 pages... ... l fr. 70

14. — Gormont et fsembart, trajj'iiiriii iic caansoii uc jjosic uu xit* siècle. éd. par .Alplionsc Bayot ; xiv-7t pages 1 fr. 55

15. — Les Chanson de Jaufré Rudel édictées par Alfred Jeanroy ; xiti-S7 pages 1 fr

ir. bOé Feuil-V.

fr. . X^

CHATELAIN (Hb.^iii)

SES MOYENS D'EXPRESSIONS, SON HARMONIE

Deuxième édition refondue et augmentée, in-S« de 510 pages 12 fr.

Introduction. — Première partie : Le rythme considéré comme moyen d'expression. — l. L'alexandrin classique. — IL Le rejet. — III. Les vers de douze syllabes autres que l'alexandrin classique à quatre mesures. A : L© vers romantique. B : Pentamètres et hexamètres. — IV. La variété du mouvement rythmique. — V. Les poèmes à mouvement vnrié;^. -A : Poèmes en vers libres. B : Poèmes en strophes libres. Deuxième partie : Les sons considérés comme moyen d'expression. — I. Répétitions de phonèmes quelconques. — il. Les voyelles. A; Voyelles aiguës B; Voyelles claires.

C: Voyelles éclatantes. D : Voyelles sombres. E ; Voyelles nasales. — III. Les consonnes. A: Momentanées. B. Continues. G: Réunion de consonnes diverses. — IV. L'hiatus. — V. La rime. — Troisième partie : L'harmonie du vers français. — I. Les vers en triades. — II. Les vers en dyades. — lil. Les vers en tétrades et en hexades. — IV. Les vers en dyades et triades combinées.— V.Le rythme consonatique. — VI. Vers imparfaitement harmonieux.

Vil. Vers dépourvus d'harmonie. — V^III. Glassement de quelques poètes

au point de vue de l'harmonie. — IX. L'harmonie des vers de moins de douze syllabes. — Gonclusion. Tables et index. — I. Index des principaux vers, fragments et poèmes étudiés. — II. Table analytique. — 111. Tables det divisions principales de l'ouvrage.

Gouronné par l'Académie française.

Gaston PARIS

MÉLANGES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE DU MOYEN-AGE

Première partie: La, littérature française du moyen-âge. L'Epopée. Le Romin.

Fort volume in-8» '. 12 fr.

Deuxième partie: L'Histoire. La Poésie lyrique. La littérature du XV* sarcle

Fort volume in-S" 12 fr

Pierre CHAMPION, Archiviste-Paléographe.

VIE DE CHARLES D'ORLÉANS (1394-146b)

Fort vol. in-S" raisin de xv-716 pages et 16 phototypies hors texte.. 15 fc. Couronné par l'Académie française (second prix Gobert)

OULMONT (Charles)

LA POÉSIE MO.îALE, POLITIQUE ET DRAMATIQUE

Sources et licence

Texte : https://archive.org/details/essaisurlhistvers00thie. Domaine public ; numérisation mise à disposition par Internet Archive. Mise en forme : li-regratuitement.com. Tout ce que nous ajoutons reste libre.